



HAL
open science

Construction territoriale et projet touristique. Le cas de l'Estuaire de la Seine

Mihaela Axente

► **To cite this version:**

Mihaela Axente. Construction territoriale et projet touristique. Le cas de l'Estuaire de la Seine. Géographie. Université du Havre, 2012. Français. NNT: . tel-00776883

HAL Id: tel-00776883

<https://theses.hal.science/tel-00776883v1>

Submitted on 16 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CIRTAI



UNIVERSITÉ DU HAVRE
U.F.R. des Lettres & Sciences Humaines
U.M.R. I.D.E.E.S 6266 / CIRTAI
ÉCOLE DOCTORALE « HOMMES, SOCIÉTÉ, RISQUES, TERRITOIRE »

Thèse

Pour obtenir le grade de docteur de l'Université du Havre

Discipline : Géographie

Construction territoriale et projet touristique. Le cas de l'Estuaire de la Seine

Présentée et soutenue publiquement par

Mihaela AXENTE

le 26 novembre 2012

Sous la direction de Benjamin STECK, Professeur, Université du Havre, France
et

Co-encadrée par Violeta PUSCASU, Professeur, Université de Galati, Roumanie

Composition du jury :

- Dominique DHERVILLEZ, Docteur en Géographie, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (commanditaire)
- Philippe DUHAMEL, Professeur, Université d'Angers (rapporteur)
- Maria GRAVARI-BARBAS, Professeur, Université Paris I (présidente)
- Bruno LECOQUIERRE, Professeur, Université du Havre
- Violeta PUSCASU, Professeur, Université « *Dunarea de Jos* », Galati, Roumanie
- Benjamin STECK, Professeur, Université du Havre
- Martin VANIER, Professeur, Université « *Joseph Fourier* », Grenoble I, (rapporteur)

« Penser en terme contextuel nous fera certainement faire des progrès décisifs et pas seulement cognitifs. »

*(E. MORIN, *Dialogue sur la nature humaine*, 2010)*

Remerciements

Une thèse implique de près et de loin des personnes qui apportent leur soutien au doctorant et à son travail. Nombreux sont celles et ceux qui ont accompagné et soutenu mon parcours jusqu'à son aboutissement.

Je tiens tout particulièrement à témoigner ma gratitude au professeur Benjamin STECK qui encadre mes recherches depuis ma maîtrise. C'est également lui qui m'a offert la possibilité de réaliser un travail de recherche dans un milieu professionnel et d'avoir un contact direct avec la réalité de terrain, tel que je le souhaitais. Je tiens également à le remercier pour l'encadrement attentif de mon travail, pour les précieux conseils de lecture et les enrichissantes discussions qui ont nourri la réflexion scientifique. Je ne pourrai pas oublier de le remercier pour sa confiance en moi, pour avoir supporté tous mes doutes et pour m'avoir dirigée et soutenue dans cette aventure, scientifique et humaine, qui a été le travail de thèse.

J'adresse de sincères remerciements à Madame Violeta PUSCASU, co-encadrante de mes travaux de recherche, dont l'éloignement physique n'a pas empêché nos échanges. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour son soutien et ses conseils, et plus particulièrement pour son rôle dans mon lancement dans ce que j'appelle ma « deuxième vie ».

Je remercie également les rapporteurs de cette thèse, Messieurs Martin VANIER et Philippe DUHAMEL, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail et leur lecture attentive de ce manuscrit. Merci également aux autres membres du jury qui m'ont accordé de leur temps et ont accepté de participer à la soutenance : Madame Maria GRAVARI-BARBAS, Monsieur Dominique DHERVILLEZ et Monsieur Bruno LECOQUIERRE. Soyez assurés de ma profonde reconnaissance.

Un grand merci à l'équipe de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, un milieu qui m'a apporté énormément en termes d'expérience professionnelle et humaine. L'Agence m'a « coconnée » avec le chaleureux accueil et soutien de tous ses membres. En même temps, elle m'a construite et forgée, en me donnant la possibilité d'approfondir mon regard sur le travail de recherche et sur sa dimension pragmatique. Merci à vous tous ! Je remercie d'ailleurs particulièrement Christine, ma responsable professionnelle, qui m'a ouvert la porte de ce monde professionnel et qui m'a beaucoup donné de son expérience professionnelle, tout en m'apportant un solide soutien moral. Plus que des remerciements, c'est ma reconnaissance et mon amitié que je lui adresse.

Un grand et sincère merci à mes précieuses relectrices : Maud, Mathilde, Madame Rosalba et Madame Morisse.

J'aimerais aussi remercier Philippe, pour sa patience, ses conseils, ses relectures et ses encouragements durant le travail d'exploitation des entretiens.

Je tiens à mentionner le secours et l'aide, dans les débuts du travail cartographique, apportés par Mathias, Sébastien, Jean-François et Emmanuel, et je leur suis très reconnaissante. Je ne pourrais pas oublier de remercier Marie-Hélène et Claude pour leur aide précieuse et leurs conseils dans l'exploitation de mes enquêtes.

Ce travail n'aurait bien sûr pas été possible sans l'aide et l'investissement des enquêteurs de terrain. Je les remercie pour leur motivation et leur résistance sur le terrain, dans des conditions météorologiques pas toujours agréables.

J'ai également de grands remerciements à adresser à l'équipe administrative, ancienne et nouvelle, du laboratoire CIRTAI, toujours disponible et prête à rendre service avec professionnalisme. Merci à Françoise, à Sabrina, à Christine, à Christelle et à Sylviane.

Merci à tous les doctorants du laboratoire CIRTAI que j'ai eu le plaisir de côtoyer. Je garde de très bons souvenirs des pauses café et déjeuner passées en leur compagnie. Merci à Mathilde pour son « thé magique ».

Enfin, j'adresse un grand merci aux acteurs de l'Estuaire de la Seine : résidents, élus, techniciens, la source précieuse de ce travail, pour leur disponibilité et les rencontres, riches de sens et constructives, que j'ai pu avoir avec eux.

Contrairement à la plupart des activités professionnelles, l'expérience de la thèse ne rentre pas dans les horaires de travail, elle habite le doctorant en permanence. C'est pour cela que je pense beaucoup à ma famille, attentionnée, compréhensive et aimante, qui a dû se confronter avec le « spectre » de la thèse durant toutes ces années. Un grand merci à mon mari pour m'avoir soutenue corps et biens dans cette aventure. Merci aussi à mon fils qui m'a donné la force et l'ambition d'aller jusqu'à la fin et à ma fille qui m'a permis de plonger dans son monde et de pouvoir oublier la pression de la thèse, pour mieux continuer après.

Sommaire

Sommaire		Page
Introduction générale		9
PARTIE 1		25
DE L'ESPACE AU TERRITOIRE : RÉFLEXIONS, TERRAIN, METHODE		
Chapitre 1 / La question du territoire en débat : état, processus, projet		27
1.1.	L'espace géographique, un point de départ	27
1.2.	L'homme et l'espace géographique, entre pratique spatiale et relation cognitive	31
1.3.	Le territoire, un concept en renouvellement continu	38
1.4.	L'idéal et le matériel, une articulation complexe quand on parle de territoire	40
1.5.	Le territoire, entre stratégie et instinct	50
1.6.	Comment naissent les territoires aujourd'hui en France ?	64
Chapitre 2 / De l'estuaire de la Seine à l'Estuaire de la Seine. Passer de l'espace au territoire par le tourisme		79
2.1.	L'espace estuarien, un objet géographique hybride	80
2.2.	L'Estuaire de la Seine, une échelle d'analyse originale	88
2.3.	Le tourisme une activité qui ne qualifie pas l'échelle estuarienne	105
Chapitre 3 / Analyse et interprétation d'un processus de construction territoriale : éléments de méthodologie		133
3.1.	Le travail de recherche, un aller-retour continu entre terrain et théorie	133
3.2.	Une approche méthodologique multidimensionnelle sur un terrain unique	135
3.3.	Le terrain vécu du géographe	139
3.4.	« <i>L'Estuaire de la Seine : quelle représentation ?</i> », l'expérience d'une enquête exploratoire	144
3.5.	Ecouter autrement l'acteur politique	196
PARTIE 2		209
PROJET TOURISTIQUE ENTRE TERRITOIRE POLITIQUE ET TERRITOIRE REPRÉSENTÉ		
Chapitre 4 / Un territoire de projet pour soutenir un projet de territoire		211
4.1.	Politique et technique, une relation symbiotique pour construire un territoire	212
4.2.	Pour l'Estuaire, par le tourisme. Les âges du projet thématique	233
Chapitre 5 / L'Estuaire de la Seine, entre le regard du résident et celui de l'acteur politique		283
5.1.	Comment le résident de l'Estuaire est-il informé sur l'Estuaire ?	283
5.2.	Quelle représentation de l'(<i>E</i>)estuaire de la Seine son résident a-t-il ?	300
5.3.	Quand l'acteur politique parle de l'Estuaire de la Seine...	328
Chapitre 6 / Du territoire politique au territoire des résidents		355
6.1.	Au-delà de mots, quel est le territoire des résidents ?	355
6.2.	Les « <i>trans-rives</i> » sont-ils devenus les « <i>habitants de l'Estuaire</i> » ?	378
6.3.	La « <i>Destination Estuaire</i> », quel appui dans le terrain ?	406
Conclusion générale		449
Annexes		459
Bibliographie		513
Index des documents		553
Liste des sigles		560
Tables des matières		561

Introduction générale

Comment penser le territoire ?

« Les territoires de cette fin de siècle sont plutôt le produit d'interactions multiples et complexes : rétroaction entre l'ancien et le nouveau, entre le primitif et l'ultramoderne, entre le micro et le macro, entre communication et politique, entre représentation et expression, etc. Ces territoires [...] résultent d'une combinatoire d'influences disparates, souvent contradictoires et sans cesse en mouvement. »

(D.PAGÈS et N. PÉLISSIER, 2000, p.15)

Il semble que le territoire revienne en force, après une période pendant laquelle les nouvelles logiques de la mondialisation annonçaient la « *fin du territoire* » (BADIE, 1995) pris dans sa conception de système fermé et souvent figé dans sa structuration. L'effervescence scientifique qui existe autour du concept, alimentée par les préoccupations des politiques, mais également des acteurs économiques, soutient sa « jeunesse », son actualité et sa capacité à se renouveler en permanence du point de vue épistémologique, pour répondre aux principes fondamentaux de fonctionnement de l'homme en société.

En parlant des sociétés sahéliennes, D. RETAILLÉ (2005, p.195) met en évidence la relativité de la lecture des configurations spatiales : « *C'est l'actualisation qui fait le lieu. Du coup si chaque lieu est unique, il est aussi circonstanciel* » (Ibid, p.195). Dans cette logique, le territoire devient *un construit*, mais en transformation continue, conditionné par une lecture contextuelle qui prend en compte des facteurs d'ordre social, économique, spatial et temporel. Il doit être repensé en permanence pour tenir compte des actions, interactions et représentations de ceux qui le font.

C'est dans cette approche théorique générale que nous inscrivons ce travail de thèse, en prenant en considération la dimension dynamique, évolutive, transformable des territoires qui sont comme des « *êtres vivants* ». Ils naissent, grandissent, trouvent des alliances, s'unissent souvent sur un principe de proximité, se divisent, peuvent donner naissance à d'autres territoires ou peuvent disparaître et être oubliés avec le temps. Suivant des cycles, tout processus de construction territoriale est précédé d'une déconstruction et suivi d'une autre construction. Le processus de construction territoriale n'est jamais fini et il reprend la même fluctuation sans cesse entre un « ancien » territoire et un « nouveau » territoire.

Comprendre le territoire, c'est connaître le sens que ses acteurs lui donnent

« *Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiotique* »
(C. RAFFESTIN, 1986)

Notre travail de recherche s'inscrit dans la *géographie sociale* qui met l'accent sur les relations entre les dynamiques sociales, spatiales et les formes géographiques, parmi lesquelles le territoire. Le territoire a une nature complexe car il est un agencement de ressources matérielles et idéelles (GODELIER, 1984, LÉVY et LUSSAULT, 2003), le tout dans une forte interdépendance. L'idéal est la pensée dans toutes ses fonctions qui se nourrit de la réalité géographique palpable, tout en la nourrissant à son tour (GODELIER, 1984, p.199). Dans ce sens, le concept de « *formation socio-spatiale* » (DI MÉO, BULÉON, 2005) vient illustrer cette approche multidimensionnelle et interactionniste de la complexité territoriale.

Durant longtemps les géographes se sont focalisés sur l'aspect matériel du territoire, en exprimant une certaine méfiance envers une géographie qui prenait en compte des significations et des valeurs attribuées à l'espace géographique par les sociétés qui le pratiquent d'une manière ou d'une autre, une géographie jugée trop « *subjectiviste* ».

Cependant, la prise en compte de la dimension idéelle devient de plus en plus une nécessité dans toute réflexion concernant l'organisation du territoire (GUMUCHIAN, 1991). Les géographes ont besoin de comprendre comment les hommes « lisent » leur environnement (BAILLY, FERRIER, 1986) et pour faire ce travail, l'analyse des représentations, ces créations sociales d'un schéma pertinent du réel (GUÉRIN, 1989) s'avère indispensable. Dans son livre sur la place des représentations en géographie, J. PAULET (2002) insiste encore davantage sur leur importance, en affirmant qu'il s'agit de « *l'essence même de la discipline* » (Ibid, p.2). L'action et les pratiques spatiales de l'homme s'expliquent par sa vision du monde, « déformée » et fournie par le biais de ses représentations, qui sont à leur tour, elles-mêmes alimentées par ces pratiques, mais également par l'environnement social, culturel, économique de l'individu (CLAVAL, 1973, ABRIC, 1994).

Enfin, les politiques d'aménagement du territoire français (DATAR, 2010) commencent à inscrire ces « *formes sensibles* » de l'espace (LACOUR, 1986) dans la démarche territoriale prospective. L'enjeu des (nouveaux) territoires se joue en termes de représentations comme une nécessité pour leur (re)connaissance, leurs compétences (DEBARBIEUX, VANIER,

2002), en résumé, leur idéologie spatiale comme moyen d'interpréter et de justifier la place d'un groupe dans l'espace (GILBERT, 1986).

Etudier un territoire à partir des représentations constitue un moyen original et fécond pour mettre en lumière différentes logiques d'acteurs en interrelation au sein d'une même entité territoriale. Notre problématique de recherche qui porte sur la construction territoriale ne pouvait pas s'éloigner de cette approche théorique privilégiée tout au long de la thèse.

Dans cette perspective du « regard » porté sur l'espace géographique, la réflexion autour du processus de construction territoriale est indissociablement liée aux *acteurs* qui font le territoire. Si le territoire relève d'espace représenté, il n'en est pas moins un espace approprié (BRUNET, 1991, p.23) et de ce point de vue, le territoire se définit en lien avec ses acteurs qui interagissent et qui alimentent la *territorialité*, cette « *dimension terrienne de la condition humaine* » (DEBARBIEUX, 2009, p.23).

Qui sont ces acteurs qui font le territoire ?

L'acteur est une personne qui agit et ce peut être une réalité plus large, une instance ou une organisation. L'acteur n'est pas passif. Un acteur possède « *des compétences intentionnelles et stratégiques* » et il a comme qualité de provoquer « *l'action aux autres* » (DI MÉO, 2008, p.6). Sur la scène du territoire plusieurs acteurs interviennent dans un système qui prend en compte « *des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'entre-aperçoivent, s'opposent, s'allient, imposent et finalement aménagent* » (MOINE, 2006, p.119).

Trois catégories d'acteurs ont été privilégiées dans cette recherche : le politique, l'habitant et le technicien. Le choix n'est pas anodin, étant déterminé à la fois par la problématique de recherche, mais également par le contexte du déroulement de la thèse, abordé dans les pages suivantes.

Le territoire est un espace approprié par la pratique concrète, par le vécu, mais il est également un espace organisé, aménagé, réfléchi. Il est instinct et stratégie, vécu et organisation (politique et/ou institutionnelle), « *sujet social* » et « *sujet politique* » (VANIER, 2010). Il renvoie au pouvoir (BADIE, 1995, TESSON, 2004), mais aussi à la pratique quotidienne (FRÉMONT, 1976, BAILLY et DEBARBIEUX, 1991).

Ce travail de thèse s'intéresse à l'acteur politique local, celui qui est censé être, dans la hiérarchie du pouvoir politique, le plus proche du citoyen et du territoire, qu'il représente. C'est l'acteur qui prend l'initiative, qui lance l'action, qui agit sur les dynamiques territoriales. C'est l'acteur qui a le pouvoir de délimiter de nouveaux territoires par les projets qu'il met en place, mais la pertinence de ces territoires et projets ne peut être réelle sans que les citoyens soient au cœur de toute action politique.

Mais qui sont ces citoyens regroupés sous l'appellation générale d'« *habitants* » ? Quelles sont les significations de cette notion vaste désignée par le mot « *habiter* » ? Au-delà du simple fait de résider quelque part, de résider à telle adresse ou dans telle commune, « *habiter* » relève d'une relation plus profonde de l'homme avec la Terre, une relation subjective dans laquelle les hommes confèrent du sens à leur environnement (BERQUE, 1999, 2000, LUSSAULT, PAQUOT, YOUNES, 2007). Cela implique que l'on peut habiter passionnément des lieux où l'on ne réside pas et ne pas habiter des lieux où l'on réside. L'habiter renvoie à la pratique des lieux géographiques (STOCK, 2004) et suppose une forte interactivité entre les acteurs et l'espace dans lequel ils évoluent. Dans *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, M. LUSSAULT (2007) propose une lecture de cette relation de l'individu à l'espace géographique à partir d'une approche dynamique, en fonction d'une analyse contextuelle des situations. Ainsi, on peut habiter temporairement un lieu ou un territoire.

Dans cette manière d'envisager le concept d'« *habiter* » la variable discriminante n'est plus seulement la distance, mais la fréquence, la pratique, la connaissance des lieux, le regard qu'on peut porter à l'espace. Ainsi, les distances physiques s'imbriquent avec les distances cognitives et affectives pour donner une relation matérielle et idéale complexe qui définit l'« *être ou ne pas être habitant de quelque part* ». Du fait de cette complexité conceptuelle, tout au long du travail de thèse, nous avons fait le choix d'utiliser le nom de « *résident* », avant de décider si on peut parler d'un habitant de l'Estuaire.

L'acteur technique s'insère entre les deux premiers acteurs. Il est un acteur d'interface, omniprésent dans toute action politique. Dans notre travail de thèse nous allons le rencontrer en tant qu'aménageur, urbaniste, géographe, agent de développement du Pays, directeur de services, directeur d'office de tourisme, etc. Il assure le lien entre l'idée et sa mise en place, entre l' élu et l'habitant, en occupant une place stratégique (CROZIER, FRIEDBERG, 1977) dans tout processus de construction territoriale. Il est un appui pour l'acteur politique, mais il

peut également « prendre le pas » sur les actions de celui-ci. L'acteur technique est celui qui propose, qui anticipe, qui guide et en même temps celui qui peut bloquer la mise en œuvre des actions, qui fait changer la continuité d'un projet et qui peut lui donner d'autres perspectives. C'est en envisageant ce point de vue que nous allons étudier cet acteur.

Quelle logique d'émergence pour les nouveaux territoires ?

Depuis deux siècles, le maillage administratif français n'a pas cessé d'empiler les structures sur un principe d'organisation pyramidale qui est de plus en plus remis en question. De nouvelles structures territoriales ont été créées, mais les précédentes ont été également gardées. Si leur incompatibilité avec les nouveaux contextes semble trouver une certaine unanimité, il y a en même temps une forte résistance aux changements des acteurs, politiques et techniques, attachés à leur structure.

On assiste à une recherche continue d'une meilleure organisation spatiale, en accord avec l'évolution des modes de vie de la société (mobilité accrue, habitat polytopique, appartenance multiple, nouvelle gouvernance, mondialisation, etc.). Mais les solutions ne peuvent être que temporaires et avec le temps, certaines formes de maillage sont devenues inadaptées à la réalité. Dans ces circonstances, comment penser les nouveaux territoires ? Comment sont-ils construits ? Comment sont-ils mis en visibilité ?

Y. CHALAS (2009, pp.179-180) voit dans l'émergence des nouveaux territoires « *une conséquence du déclin de la verticalité au profit de l'horizontalité* ». Le territoire « *serait l'affirmation d'un construit coproduit dans lequel interviendrait de manière importante, voire déterminante, l'autonomie des pratiques sociales contextualisées et, par là même, il serait un construit coproduit instable ou éphémère* » (Ibid).

Dans la même idée, M. VANIER et B. DEBARBIEUX (2002) placent la coopération entre territoires comme le nouvel enjeu des « *sur-territoires* ». Les frontières deviennent des membranes et les nouvelles configurations territoriales doivent commencer à prendre en compte la diversité sociale de nos pratiques spatiales, dans un périmètre suffisamment vaste pour traiter l'ensemble des questions locales (VANIER, 2010).

Dans cette logique, nous considérons le territoire comme *un projet* défini par l'échelle spatiale de celui-ci. C'est le projet qui jouera le rôle d'intermédiaire dans la lecture d'un territoire et

qui lui donnera une visibilité, un projet correspondant à une certaine époque, à ses acteurs et à ses enjeux (sociaux, économiques et spatiaux).

Les formes des territoires sont « *comme des moules dans lesquels nous sommes obligés d'accommoder nos actions* » disait E. DURKHEIM (1982, p.70 *in* SANTOS, 1997, p.60). Mais, les formes évoluent en fonction des actions qu'elles « hébergent » et à leur tour, les actions génèrent des formes. « *A chaque événement, la forme se recrée. Ainsi la forme-contenu ne peut être considérée ni seulement comme forme, ni seulement comme contenu.* » (M. SANTOS, 1997, p.71). Sous cet angle d'analyse, le territoire contemporain devient un projet, défini par cette relation inséparable, entre une forme et son contenu.

Parce qu'on parle de construction territoriale, il y a toujours une manifestation du politique à la base. Dans cette approche, le projet peut avoir une connotation très politique, ou au contraire, peut s'organiser autour de différentes thématiques, plus proches d'une finalité concrète de la logique de mise en commun. En fonction de la démarche dominante, nous parlerons :

- de *projet de territoire*, quand le principal objectif identifié est de créer un nouveau territoire, sans avoir clairement déterminé les objectifs finaux et leur mise en œuvre concrète. Cette démarche peut s'avérer « paralysante » pour les différents acteurs concernés qui ont peur de perdre leur propre identité, leur propre territoire, leur propre utilité ;

ou

- de *territoire de projet* quand la logique est inversée. Dans ce cas, ce qui est déterminant c'est l'approche par les réalités concrètes, qui constituent des thématiques rassemblantes pour les adhérents au projet. Mais quelles sont ces thématiques rassemblantes et comment agissent-elles dans le processus de construction territoriale ? Ce sont des questions récurrentes dans notre réflexion de recherche déterminée par le contexte particulier de son déroulement.

Un doctorat dans le milieu professionnel

Cette thèse naît de l'interaction entre le milieu professionnel et le milieu universitaire, comme un pont entre deux mondes, dont le travail en commun a comme principal objectif de produire des connaissances nouvelles qui peuvent être mises au service des acteurs qui ont le pouvoir décisionnel.

Avant d'entrer pleinement dans le cœur de notre travail de recherche, il nous semble important de présenter le contexte de ce qui a amené ce travail, ainsi que les conditions particulières dans lesquelles celui-ci s'inscrit.

Le thème central de la réflexion, la problématique et la méthodologie de la recherche découlent grandement des conditions de leur mise en place.

Notre thèse s'inscrit dans une *Convention Industrielle de Formation par la REcherche* (CIFRE)¹, dispositif de financement partenarial entre *l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine* (AURH), l'Université du Havre (laboratoire CIRTAI / UMR CNRS 6266 I.D.E.E.S) et *l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie* (ANRT).

L'AURH (Annexe 0-1, pp.461-466) a été la structure commanditaire de notre travail de recherche.

L'Agence d'Urbanisme et son territoire

La transterritorialité est inscrite dans le fonctionnement des agences d'urbanisme. L'extension de leur « territoire » d'intervention, encouragée et soutenue par l'Etat (Annexe 0-1, p.464), transforme les agences d'urbanisme dans des structures qui soutiennent corps et biens les projets de construction territoriale. En tant qu'outil d'ingénierie territoriale, l'AURH a été impliquée depuis le début dans la démarche politique de construction territoriale dans l'espace estuarien. Cette démarche a été lancée après la construction du Pont de Normandie par le maire de la ville du Havre qui était en même temps le président de l'AURH, dans sa volonté de construire un « *grand territoire estuarien* » avec la rive gauche de la Seine.

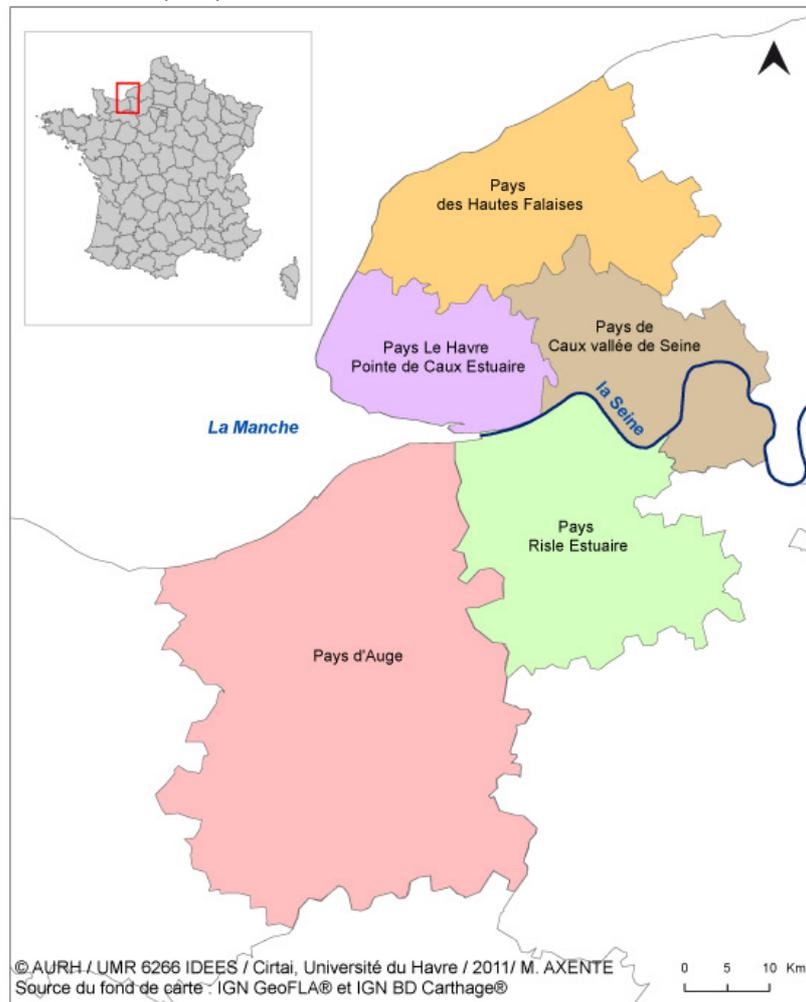
Ainsi, depuis 2002, le terrain d'intervention de l'AURH se confond avec l'échelle du territoire politique informel de *l'Estuaire de la Seine*. Il réunit les cinq Pays² de l'Estuaire : Pays d'Auge, Pays de Caux vallée de Seine, Pays des Hautes Falaises, Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire et Pays Risle Estuaire (Carte 0-1, p.17) et représente le terrain d'étude pour notre travail de recherche.

¹ Le Ministère chargé de la recherche a confié à l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) la mise en œuvre du dispositif CIFRE. Son objectif est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Il repose sur l'association de quatre acteurs : l'entreprise, le laboratoire de recherche académique, le doctorant et l'ANRT.

² Structure territoriale consacrée par les lois Pasqua 1995 et Voynet 1999.

Ce territoire en émergence est placé sous la responsabilité d'une instance de gouvernance politique représentée par le *Comité des Elus de l'Estuaire* (CEE). Depuis sa création en 1998, cette structure ayant jusqu'à l'heure de la rédaction de notre thèse un statut informel, réunit des représentants politiques des territoires concernés par l'Estuaire. Son objectif est de porter une réflexion sur les coopérations possibles entre les deux rives de la Seine.

Carte 0-1 / L'Estuaire de la Seine,
territoire politique informel, territoire de l'AURH et terrain de recherche



Le projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'Estuaire en fait partie et notre travail de recherche a été en lien direct avec ses objectifs et ses enjeux, dans le cadre de la réflexion politique d'ensemble.

Quels objectifs pour le travail de recherche ?

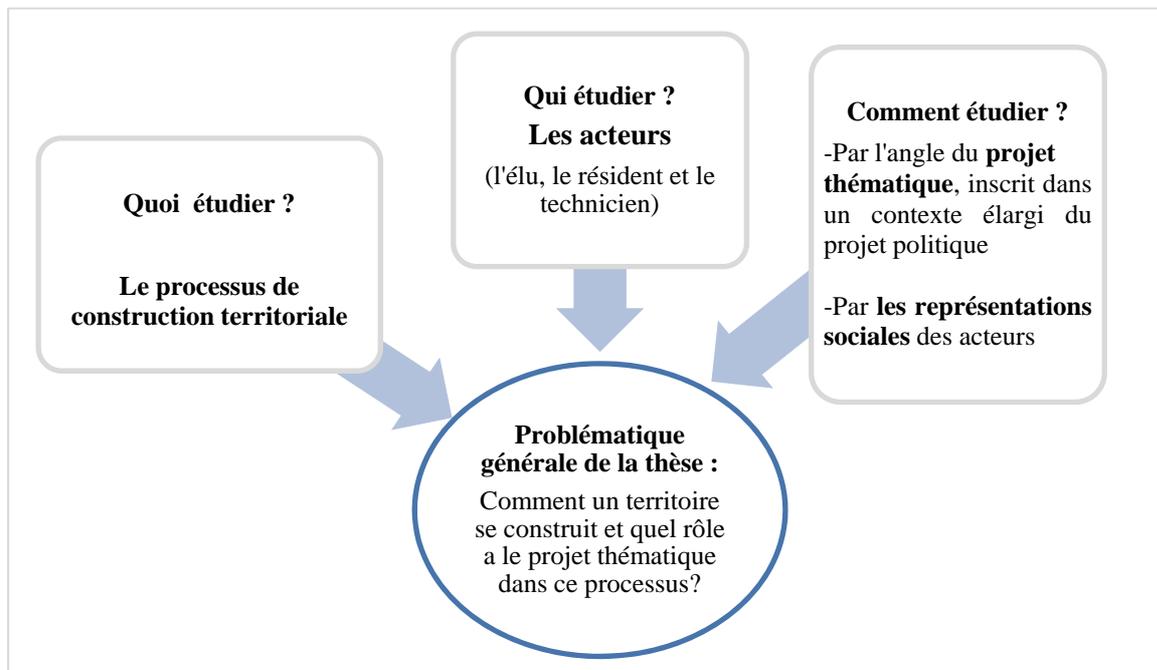
A partir de la question transversale « *Qu'est-ce qu'un territoire et comment se construit-il ?* », l'immersion dans le milieu professionnel a eu deux objectifs dont les finalités sont très proches de préoccupations concrètes de l'Agence.

Le premier objectif a été d'étudier les enjeux du projet thématique, concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire de la Seine par rapport au processus de construction territoriale. Quel rôle a le projet thématique et comment soutient-il la définition du territoire politique ?

Le deuxième objectif a été d'analyser la représentation de l'acteur politique et du résident, en lien avec la dimension territoriale, touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine. Quelle était la « *consonance* » ou la « *dissonance* » entre les deux regards portés par ces acteurs qui font le territoire de l'Estuaire ? Le défi de notre travail a été de connaître les représentations des différentes catégories d'acteurs, de les comparer et de mettre en évidence les hiatus, en vue d'une recherche d'articulation ultérieure.

D'une manière générale, nous avons privilégié *une méthodologie qualitative* en accord avec la logique globale de la réflexion de recherche (Figure 0-1).

Figure 0-1 / Logique globale de la réflexion de recherche



Les résultats intermédiaires de cette thèse ont alimenté au fur et à mesure les travaux menés dans le milieu professionnel de l'AURH. Nous espérons également qu'ils feront, dans leur forme finale, l'objet de prochaines utilisations sur l'Estuaire de la Seine, ainsi que sur d'autres territoires, dont les problématiques peuvent être semblables.

Du point de vue temporel, nous nous sommes attachée à ce «*Specious Present*» (WHITEHEAD, *in* SANTOS, 1997, p.86) relatif au contexte, qui n'est qu'une étape transitoire entre la donnée présente qui garde l'essence du passé et celle qui s'annonce. La période prise en compte dans ce travail de thèse est comprise entre 1998 et 2010. Le moment qui ouvre la réflexion est l'affirmation d'une politique appuyée sur l'échelle estuarienne et la constitution du Comité des Elus de l'Estuaire. Ce qui marque la fin de la période de recherche est le basculement de la logique politique estuarienne dans une nouvelle étape de fonctionnement (démarche de structuration) et de référence spatiale (l'Axe Seine).

La place du chercheur dans sa recherche

Le contexte spécifique à notre étude appelle une analyse critique de la relation particulière qu'on a nouée entre l'expérience vécue du chercheur dans le milieu professionnel et la nécessité d'adopter un regard distancié, soutenu par la réflexion scientifique.

Durant la période 2008 – 2010 nous avons porté le dossier du projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire de la Seine. Ce portage direct a été en lien avec le statut de *chargé d'études* en milieu professionnel. Autant que possible, nous avons expliqué à nos interlocuteurs que la mission confiée au sein de l'AURH s'inscrivait dans une recherche universitaire, mais le plus souvent, le travail de thèse a été considéré comme une activité parallèle au travail réalisé dans le cadre des missions de l'Agence. Bien qu'il y ait eu interaction, nos interlocuteurs nous ont considéré d'abord et avant tout en fonction de notre statut de chargé d'études.

Le tout début de la thèse se caractérise par une période d'observation du terrain d'étude et de ses acteurs. Généralement, l'observation est « *une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique* » (ARBORIO, FOURNIER, 1999, p.7) qui est omniprésente au cours de la recherche. Cependant, pour cette recherche, l'observation s'est rapidement transformée dans une *observation participante* (DÉPELTEAU, 2000), à partir du moment où nous sommes

restée toute seule dans le portage du projet. Dans ces circonstances « *on devient le témoin de la réalité sociale que l'on va étudier, et le plus souvent, en raison de l'interaction avec les personnes observées, un coacteur de cette réalité* » (JODELET, 2003, p.153).

Par conséquent, la question du rapport entre la participation et la distanciation du chercheur de son objet d'étude s'impose. L'articulation entre le « *chercheur - instrument d'observation* » et le « *chercheur - analyste* » (ARBORIO, FOURNIER, 2010, p.63), loin d'être facile à gérer, représente un élément important de notre protocole de recherche. Ce type de méthode nous a permis d'accomplir trois étapes importantes du travail : *la description* pour rendre compte de ce qui se passe dans notre terrain d'étude, *l'analyse* pour montrer comment les choses fonctionnent et *l'interprétation* pour créer du sens à partir de significations contextualisées.

Projet politique et projet thématique, cadre pour une problématique de recherche

La définition de l'Estuaire de la Seine, en tant que territoire politique informel, est étroitement liée aux projets thématiques portés par le Comité des Elus de l'Estuaire (tourisme, santé, risque, transport, économie). Le projet concernant le développement du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'Estuaire en fait partie et représente l'axe de réflexion le plus abouti (des actions concrètes et une première structuration) et qui s'inscrit dans la plus longue durée. A partir des objectifs de notre travail de recherche, deux axes de réflexion ont été définis, autour desquels se déploie la problématique de recherche.

Axe n°1 : Comment le projet thématique, concernant le tourisme et les loisirs, devient-il un instrument qui soutient le projet politique et le processus de construction territoriale ?

Depuis son invention avec la révolution industrielle, le tourisme n'a pas cessé de se développer comme système qui intègre des acteurs différents, leurs actions et les territoires (KNAFOU, STOCK, 2003). La France se remarque par une longue tradition dans ce domaine, en occupant les premières places dans les statistiques mondiales concernant le tourisme.

La désindustrialisation qui a eu souvent comme conséquence l'effondrement de l'économie régionale dans la deuxième moitié du XX^e siècle a poussé les acteurs locaux à trouver des solutions permettant de réaliser la conversion des territoires et la sortie de la crise. Dans ce sens, le tourisme s'est avéré un bon moyen pour relancer l'économie locale (FAGNONI,

2001). Il est devenu un élément d'« *innovation* » territoriale (HAZEBROUCQ, 2009) pour « *recycler* » (STOCK et al., 2003) des activités (pêche, agriculture, industrie textile, par exemple, en Normandie) et des régions en déclin.

A présent, partout en France, les projets concernant le développement touristique et des loisirs s'inscrivent comme un levier important dans la stratégie de développement territorial (VIOLIER, 2008) et de ce point de vue, le tourisme représente principalement *un enjeu économique*.

A l'échelle estuarienne, le tourisme perdure depuis l'époque des bains de mer et des « *trains de plaisir* » (début XIX^e et XX^e siècles) comme une activité importante pour certains lieux, situés généralement sur le littoral de la Manche (CORBIN, 1988, 2009). Néanmoins, il ne représente pas une dimension spécifique de cette échelle spatiale, dont l'image est marquée principalement par la dimension physique de l'Estuaire, ainsi que par l'activité industrialo-portuaire.

A la différence des autres travaux scientifiques concernant le tourisme, notre travail de recherche ne se focalise pas sur l'activité touristique même et son principal acteur, le touriste. Au contraire, le touriste représente un « *grand absent* » de notre recherche et l'attention a été portée sur un autre acteur, l'habitant, qui a été la cible principale du projet thématique depuis son lancement.

Il arrive quelquefois que le tourisme soit engagé par le pouvoir politique dans des stratégies qui dépassent sa principale finalité (LEMASSON, VIOLIER, 2009). C'est aussi le cas du tourisme dans le cadre du processus de construction territoriale lancée dans l'Estuaire de la Seine. Dès « sa naissance », le projet n'a pas été une demande qui venait de la part des habitants, des professionnels de tourisme et encore moins, de la part des touristes. Affirmer une dimension touristique s'inscrivait comme une priorité pour chaque territoire impliqué dans la dynamique estuarienne. Cependant, d'autres enjeux ont concerné ce projet thématique, au-delà de *l'enjeu économique*.

Notre hypothèse est que le projet concernant le développement du tourisme et des loisirs a été l'objet d'une double instrumentalisation. Ainsi, des enjeux d'ordre identitaire et diplomatique ont été ciblés par l'acteur politique et technique.

L'enjeu *identitaire* a été ciblé en rapport avec la population locale. Pour mieux définir l'échelle politique de l'Estuaire et alimenter ainsi l'émergence d'une idéologie territoriale, il est apparu essentiel aux responsables politiques de s'adresser aux résidents. Le tourisme est

un véhicule d'images, de représentations. En mettant en lumière les points forts d'un territoire, le tourisme impacte sur la population locale et il est supposé déclencher un processus de (ré)appropriation territoriale (HAZEBROUCQ, 2009).

L'enjeu *diplomatique* a concerné le rôle du projet auprès des acteurs techniques et politiques. Le tourisme a été le sujet fédérateur. Il a joué un rôle de médiateur et durant toutes ces années il a réussi à construire avant tout une identité politique estuarienne, prémisses pour pouvoir avancer vers d'autres sujets, plus polémiques (transport, industrie, risque, santé).

Axe n°2: Quelle est la dimension idéale de l'Estuaire, alimentée par les représentations des élus et des résidents ? Comment le projet politique en général et celui thématique en particulier s'articule-t-il avec l'espace vécu de l'Estuaire de la Seine ?

Nous nous posons la question de savoir si l'Estuaire de la Seine en tant que territoire du pouvoir politique est aussi le territoire des résidents qui le pratiquent. Est-ce que les perspectives de pratiques spatiales entre les deux rives de la Seine, ouvertes par la construction du Pont de Normandie, ont abouti à un sentiment d'appartenance à cette nouvelle échelle ? Est-ce que la vision politique est en décalage avec la réalité de terrain, sachant que l' élu local est celui qui est censé être le plus proche du citoyen et de ses attentes ?

En lien direct avec le projet thématique et par rapport à l'enjeu économique envisagé, l'inévitable question est apparue : « *Quel territoire privilégier ? Celui des élus ou celui des pratiques touristiques et de loisirs ?* » (VIOLIER, 2008, p.94) L'échelle estuarienne réunit plusieurs sites touristiques connus, dont la fréquentation touristique est bien réelle. Est-ce que cette proximité avec un espace touristique représente un avantage pour construire une destination touristique de l'Estuaire ?

Du point de vue de la clientèle touristique, la population locale est très présente dans l'espace estuarien et dans la Normandie en général³. Pourtant, ni les représentations, ni les pratiques spatiales concernant le tourisme et les loisirs à l'échelle estuarienne n'ont été étudiées. La « *Destination Estuaire* » comme destination touristique dont l'acteur politique parle aurait-elle une place dans une région touristique comme la Normandie ?

La transgression des limites administratives est apparue comme un besoin de définition du territoire politique, avant qu'elle soit affirmée comme une logique par rapport aux pratiques

³ Source : Observatoires Départementaux du Tourisme (Seine Maritime, Eure, Calvados), période 2008-2012.

spatiales et au développement touristique local. Est-ce que cet effacement des limites territoriales est en accord avec le territoire vécu du résident ?

Pour répondre aux questions de la problématique de recherche, nous avons pensé le plan de cette thèse en deux parties, organisées en six chapitres.

Dans la première partie nous avons élaboré les bases théoriques et pratiques qui ont structuré ce travail de recherche. Ainsi, dans le *Chapitre 1* nous avons mis en évidence la nature complexe du concept de territoire, en montrant la démarche théorique qui a constitué le fondement de ce travail de recherche, suivie dans le *Chapitre 2* par une présentation du terrain d'étude et de ses enjeux, pour finir dans le *Chapitre 3* avec la présentation du protocole de recherche élaboré afin de répondre aux questions abordées.

La deuxième partie porte sur les résultats de ce travail de recherche.

Dans le *Chapitre 4* nous abordons la question du jeu de l'acteur politique et de l'acteur technique, vu par le prisme de l'articulation du projet thématique et du projet politique. Les données analysées dans cette partie proviennent majoritairement de la période d'observation participante et de l'analyse des archives du Comité des Elus de l'Estuaire.

Pour les deux derniers chapitres, les analyses sont réalisées à partir des résultats de l'enquête par questionnaire menée auprès du résident et de l'enquête par entretien réalisée avec l'acteur politique. Ainsi, le *Chapitre 5* est consacré à l'analyse de la dimension idéale du territoire à partir des représentations du résident et de l'acteur politique. Enfin, dans le *Chapitre 6*, nous mettons en évidence les consonances et les dissonances remarquées entre le territoire de projet (politique et thématique) et le territoire vécu du résident.

PARTIE 1

DE L'ESPACE AU TERRITOIRE : RÉFLEXIONS, TERRAIN, METHODE

Trois sujets, fortement liés entre eux font l'objet de cette première partie: édifier les bases théoriques, nourries par les différents travaux scientifiques, qui ont guidé notre propre réflexion de recherche, présenter le terrain d'étude et ses enjeux, afin d'illustrer les prémisses concrètes qui ont alimenté la problématique de cette thèse et enfin, argumenter les choix concernant les outils méthodologiques mobilisés dans le cadre du protocole de recherche.

Chapitre I

La question du territoire en débat : état, processus, projet

« [...] *Les objets* n'existent pas indépendamment des cadres conceptuels. C'est nous qui découpons le monde en objets lorsque nous introduisons tel ou tel cadre descriptif. Puisque les objets et les signes sont tous deux internes au cadre descriptif, il est possible de dire ce qui correspond à quoi. »

(H. PUTMAN, 1984, p.64)

Dans toute science, avant d'aborder son sujet de recherche, il faut clarifier la posture scientifique que le chercheur adopte et à partir de laquelle il construit sa propre pensée. Ce premier chapitre est consacré aux concepts utilisés dans le décryptage des réalités observées et analysées afin de cadrer la problématique de la thèse qui s'inscrit dans le champ de la géographie sociale.

Quels sont les outils épistémologiques à mobiliser pour mieux cerner le processus complexe de construction territoriale ? Qu'est-ce qu'un territoire à l'heure actuelle ? « *La réforme territoriale est, en France, une activité permanente* » (ESTÈBE, in VANIER, 2010, p.VII), mais la création des nouveaux échelons administratifs en tant que « *sujets politiques* » (VANIER, 2010, p.3) est difficile à mettre en place. Dans ces circonstances, quelle est la logique d'émergence des nouveaux territoires ? Par quelles stratégies sont-ils rendus visibles et quels sont les acteurs de ce processus ?

1.1. L'espace géographique, un point de départ

« *L'espace est objet d'enjeux. Il est en permanence façonné et remodelé par les jeux des acteurs, en même temps qu'il oriente et contraint en partie ces jeux. Les règles du jeu ne sont pas toujours faciles à reconnaître. S'en servir est tout un art. [...]* »

(R. BRUNET, 1986, p.297)

A la différence des économistes ou des sociologues, les géographes se sont appuyés sur l'*espace* pour aborder la notion de territoire. Pour le géographe, l'espace est une porte d'entrée vers l'objet d'étude, n'étant pas en lui-même un objet à étudier, mais « *un outil de connaissance* » (BESSE, 1995, in RETAILLÉ, 2009, p.98), un moyen, une voie d'accès qui permet de dégager les enjeux qui émergent.

Le mot *espace*, rencontré souvent dans le langage courant ou scientifique et dont la définition serait une sorte d'axiome dans le langage des géographes, constitue le point de départ dans la réflexion de la thèse. L'espace estuarien représente le terrain qui alimente cette réflexion. Comment définir cet espace ? Quel chemin suivre dans la complexité des champs épistémologiques et quelles dimensions de sa définition privilégier ?

1.1.1. Complexité et nature hybride de l'espace

Dans une vision dialectique qui sépare l'humain de l'espace, on pourrait imaginer l'espace comme une « *page blanche où poser l'action humaine* » (BRUNET, 1993, p.193). Mais cette vision ne peut être qu'abstraite et forcément réductrice, car un tel partage ne serait pas possible en réalité. La nature de l'espace dans la vision des géographes s'avère plus complexe et nous la retrouvons par exemple, en 1986, chez C. LACOUR (p.24) qui définit l'espace comme un ensemble de « *lieux de concentrations d'activités, mais aussi de formes, de pouvoirs et d'enjeux* ».

A la différence de l'espace tout simplement, l'espace géographique prend en compte le système de relations humaines et devient un produit social. Il suppose la présence de l'homme, dans sa dimension individuelle et de groupe social, la réalité spatiale terrestre et ses représentations (BERDOULAY, 1988, *in* DI MÉO, 1991, p.122). Il y a à la fois l'ensemble d'éléments dits « *naturels* », de lieux, des objets physiques et les liaisons entre eux qui constituent la structure de l'espace, mais aussi tous les aspects concernant la dimension humaine (les actes, le pouvoir, les représentations, les interactions, l'idéologie) et qui constituent une couche plus abstraite, moins visible, mais en même temps, indissociable. L'espace géographique réunit des réalités mixtes, d'objets et de relations, qui ne peuvent pas exister séparément.

A partir des travaux de B. LATOUR (1991) et de T. HÄGERSTRAND (1989, 1991), M. SANTOS (1997) met en évidence la nature *hybride* de l'espace géographique faisant référence à l'inséparabilité des données de base qui appartiennent au système d'objets et au système d'actions. « *L'espace est formé par un ensemble indissociable à la fois solidaire et contradictoire: système d'objets et système d'actions. Fixes et flux forment un ensemble d'interactions qui expriment la réalité géographique* ». (SANTOS, 1997, pp.44-45)

La signification des éléments composants de l'espace géographique est toujours relative à des repères spatiaux et temporeux différents. La lecture de l'espace géographique est conditionnée par une mise en contexte sur un plan relationnel horizontal et/ou vertical hiérarchique. Cette relativité de l'interprétation est soutenue par la prise en compte de l'espace dans une perspective dynamique que nous allons développer dans les pages suivantes.

1.1.2. Mouvement et lectures multiples de l'espace

Le rapport de l'espace avec la société humaine est complexe et change en fonction du moment de sa prise en considération. Le géographe D. RETAILLÉ (2009, p.97) reproche au monde de la recherche une vision trop figée en ce qui concerne l'espace géographique et sa représentation, qui ne prendrait pas en compte « *l'expression de la vie* » et en conséquence, le mouvement.

L'un des précurseurs de cette vision dynamique de l'espace, B. ELLISSALDE (1984, *in* RETAILLÉ, 2005, p.185) insistait sur le fait que « *l'espace (géographique) n'est pas passif, simplement surface d'enregistrement qui donnerait à voir, mais actif, joué, global. Il est modalité de l'existence* ». C'est la raison pour laquelle il faut prendre en considération les sociétés avec l'espace, dans une dimension interactive. Cette perspective dynamique de l'espace est résumée par D. RETAILLÉ dans le concept d'« *espace mobile* ».

En partant du constat que la mondialisation est finie et qu'elle ne se diffuse plus spatialement, D. RETAILLÉ (2009, p.110) développe la théorie d'« *un monde qui est fini, mais non-borné* » et qui se caractérise par un « *état de mouvement* » permanent, dans lequel « *la mobilité s'impose comme l'ordre de chose* » (Ibid, p.97).

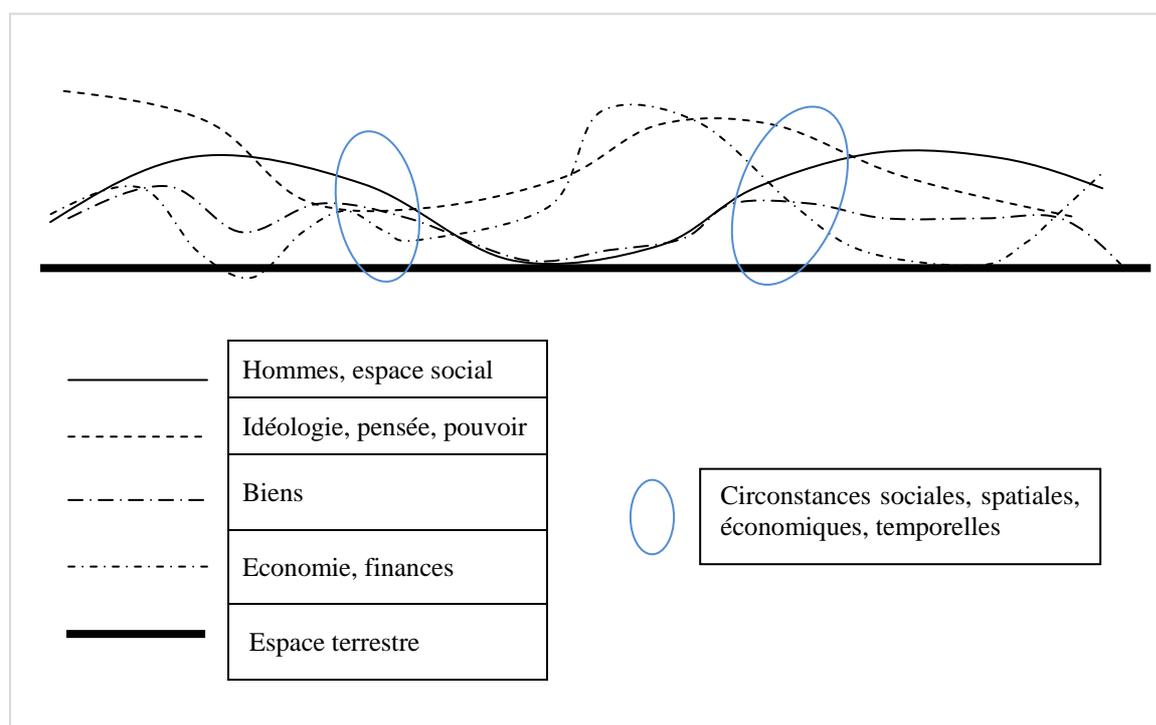
La condition de la mobilité de l'espace géographique consiste dans son hétérogénéité assurée par sa nature complexe et hybride. Ce mouvement n'est pas propre à des parties localisées en différentes régions, mais au mouvement global, né de forces d'échelle plus ample et qui commandent la distribution géographique des diverses variables dans l'espace géographique global (SANTOS, 1997, p.83). Il trouve sa source dans la différenciation des potentiels et dans la diversité.

Le rapprochement des différents éléments de l'espace géographique, ou au contraire, leur éloignement (physique et/ou relationnel) est le résultat d'un mouvement continu, qui modifie les données contextuelles de la lecture de l'espace. Les circonstances favorables qui mettent

au jour tel ou tel événement, projet, voire même territoire, sont valides à un certain moment et selon une certaine disposition des éléments dans l'espace géographique.

D. RETAILLÉ (2009) critique la représentation de l'espace (le plus souvent sur une carte) qui fixe le phénomène sans pouvoir rendre compte de l'espace comme coprésence d'une multitude d'éléments. Il propose une représentation de l'espace géographique sous la forme des strates imbriquées, imaginées d'après *le modèle des ondes sonores* (Figure 1-1) en mouvement permanent, qui s'intercalent et se décalent sans cesse, sans avoir toujours un déplacement effectif. Cette mobilité ondulatoire ne déplace pas forcément des objets matériels comme en circulation. Elle peut aussi déplacer des informations ou modifier les systèmes de représentations qui agissent sur la lecture des enjeux des nouvelles configurations territoriales.

Figure 1-1 / L'espace mobile oblige à des lectures contextuelles



(D'après D. RETAILLÉ, 2009)

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En prenant l'exemple d'une ville comme un élément de l'espace géographique pris dans sa dimension mobile, les mouvements des différentes ondes (économie, circulation des biens, des marchandises, des finances, etc.) changent les rapports que celle-là entretient avec les autres villes, avec le territoire dont elle fait partie, avec ses résidents, avec les touristes, avec les entrepreneurs locaux ou venus d'ailleurs. Ces rapports peuvent être propices, peuvent faire

« glisser » la ville dans des systèmes de référence qui modifient favorablement l'échelle spatiale qui la concerne et contribuer ainsi à son développement. A l'inverse, un contexte moins fortuné peut déclencher son déclin, son oubli, sa disparition. Sur l'échelle temporelle, la géolocalisation de la ville n'est pas modifiée, mais les systèmes de référence ont changé, ce qui a induit le changement de valeurs, l'idéologie, les rapports de pouvoir, les enjeux, les logiques de marchés, etc.

Les croisements « *chaotiques* » des ondes économiques, des ondes culturelles, de mobilisation politique et du pouvoir, des ondes idéologiques avec des lieux « *sont toujours émergents et toujours éphémères* » (RETAILLÉ, 2009, p.112) et créent des circonstances spatiotemporelles (Figure 1-1, p.30) susceptibles de favoriser ou non l'émergence d'une nouvelle entité territoriale.

La prise en compte de l'espace géographique dans sa logique mobile est une ouverture conceptuelle intéressante par rapport à notre problématique de recherche qui s'articule autour du processus de construction territoriale. Cette perspective épistémologique nous a donné la possibilité de considérer le territoire non pas seulement dans une logique évolutive, en tant que processus, mais également dans une logique contextuelle, qui influence sa dynamique et sa construction. C'est un croisement « *d'ondes* » de l'espace mobile, à un moment donné, qui créent les circonstances spatiotemporelles favorables à la *mise au jour* (dans le sens archéologique du terme) d'un nouveau territoire.

1.2. L'homme et l'espace géographique, entre pratique spatiale et relation cognitive

Les géographes, dans leurs préoccupations d'analyser l'organisation de l'espace, ont besoin de comprendre comment les hommes « *lisent* » leur environnement. Dans ce sens, C. LACOUR (1986, p.26) utilise le syntagme de « *formes sensibles de l'espace* » pour désigner les degrés d'intensité de la relation qu'un individu entretient avec l'espace, en utilisant ses différents processus cognitifs (sensations, perceptions, représentations).

Les travaux appartenant aux psychosociologues S. MOSCOVICI (1961) ou J.-C. ABRIC (1994) ont apporté des approches innovantes dans le champ des sciences humaines et ont alimenté la réflexion autour du rôle des représentations dans l'organisation de notre société.

La mise en lien des processus cognitifs, plus particulièrement des représentations, avec l'espace géographique devient un objet de recherche avec les travaux des géographes qui

partent en quête du sens des lieux. En France, autour de cette démarche scientifique, reconnue antérieurement en Grande Bretagne et aux Etats Unis, des travaux ont été initiés et conduits par A. FRÉMONT (1976, 1984), P. CLAVAL (1973, 1974, 1978), R. BRUNET (1974), A. BAILLY (1977, 1978, 1981, 1985, 1991), G. DI MÉO (1996, 1998, 2005), J.-P. PAULET (2002), dont les travaux constituent des repères bibliographiques dans ce champ de la géographie sociale.

Ainsi, parmi les formes sensibles de l'espace, fondements pour un territoire en construction, nous pouvons distinguer *l'espace de vie*, *l'espace perçu*, *l'espace des représentations* et *l'espace vécu*. Dans nos travaux de thèse, nous privilégierons l'espace des représentations.

1.2.1. De l'espace de vie à l'espace vécu, la dimension spatiale du quotidien

L'espace de vie représente pour chaque individu l'aire de ses pratiques spatiales. Ce type d'espace rend compte d'une expérience concrète des lieux, indispensable à la construction du rapport qui se tisse entre une société et son espace (DI MÉO, 1998, p.30). C'est l'espace qui prend en compte les lieux de repos, de travail, de loisirs, etc., fréquentés lors des déplacements quotidiens concrets. Avec le développement des moyens de transports (plus rapides, plus commodes) et les nouveaux modes de vie qui gagnent de plus en plus de place dans notre société (habitat polytopique, dissociation des lieux de travail et de résidence), l'espace de vie ne cesse d'augmenter sa dimension spatiale et de diversifier ses formes en fonction de chaque individu.

Ce type d'espace correspond à une première mise en relation entre l'individu et l'espace dans lequel il se déplace. Comme tout espace qui connaît le regard de l'homme, l'espace de vie est découvert par les processus cognitifs et il intègre *l'espace perçu* et *l'espace représenté*.

L'expression d'une relation plus complexe de l'individu avec l'espace, le concept *d'espace vécu* est lancé pour la première fois par A. FRÉMONT, en 1972, dans son article intitulé « *La région, essai sur l'espace vécu* ». Ce concept a permis de fonder une nouvelle approche en géographie, celle qui prend en compte la dimension subjective de l'espace, « *toute la charge de fréquentations différenciées, de valeurs et de perceptions inégales qui relie les hommes aux lieux* » (FRÉMONT, 2005, p.67), à la différence de l'approche objective de la géographie néopositiviste.

Le sens d'un lieu qui alimente l'espace vécu est conditionné par l'accès concret et par les informations qui lui sont attribuées.

Au bout d'une dizaine d'années, le concept est devenu un élément reconnu de la géographie française et a débouché sur une *géographie de la perception*, inscrite dans le champ de la géographie sociale et développée à partir des années 1980.

L'espace vécu a été contesté à cause de sa dimension très spontanée, reconstruite en permanence par l'individu et prenant en compte seuls les choix subjectifs des individus. Le monde de l'espace vécu serait celui qui échapperait en partie à l'histoire, aux normes ancrées dans la société, aux contraintes économiques et naturelles, aux structures politiques et aux conditionnements idéologiques (DI MÉO, 1991, p.367).

Cependant, est-il possible d'échapper à toutes ces dominantes contextuelles énoncées ci-dessus ? Si l'espace vécu suppose la pratique concrète de l'espace, alors le contact avec l'idéologie, l'histoire, les symboles, etc. qui le concernent devient inévitable. L'information est partout et il est impossible de ne pas se laisser influencer.

L'espace vécu correspond au début du processus d'appropriation de l'espace de vie. Ses éléments dominants deviennent un « *vécu collectif* » et alimentent le processus de construction territoriale.

1.2.2. Les représentations, ces incontournables schémas du réel

1.2.2.1. La perception, support pour le système des représentations

L'encyclopédie de la géographie (BAILLY *et al.*, 1993, p.390) définit la perception comme étant « *la fonction par laquelle l'esprit se représente les objets en leur présence* ». La perception est « *un acte de terrain* » (KNAFOU, 2000, p.85) qui se réalise en contact direct du sujet avec l'environnement. L'activité sensorielle est primordiale. Les perceptions occupent une place intermédiaire parmi les processus cognitifs, après les sensations, mais avant les représentations, qui s'avèrent des processus cognitifs plus complexes.

Quand il s'agit d'une observation vécue et immédiate, le terme de perception est souvent employé. Etant donnée la place prioritaire occupée par le plan réel et le moment présent dans la construction des perceptions, l'imaginaire et la conceptualisation semblent être effacées (DI

MÉO, 1998, p.29). En réalité, il n'existe pas d'acte perceptif qui ne soit pas influencé et mis en lien avec un système de représentations appartenant déjà au sujet.

Ainsi, *l'espace perçu* est le résultat d'un processus sensoriel, qui peut s'appuyer sur des expériences sensorielles antérieures au moment présent et sur des codes d'interprétations qui appartiennent aux représentations de l'individu.

1.2.2.2. Les représentations en géographie, des véhicules d'images en lien avec l'espace

Selon J. PIAGET et B. INHELDER (1976, *in* DI MÉO, 1991, p.123), l'imagination et la conceptualisation se placent au cœur du processus cognitif supérieur qui est *la représentation*. Ainsi, ils ont démystifié le rôle exclusif de l'acte perceptif, de type béhaviorisme, dans la connaissance du monde.

La représentation, comme forme de pensée humaine, schématise les réalités extérieures et intérieures à l'homme et les transforme en schémas cognitifs sous la forme d'images qui peuvent rester sur un plan mental et/ou qui peuvent être exprimées sous une forme orale, par des mots, des gestes et/ou sous une forme écrite, de cartes mentales, des mots écrits, d'images, de dessins, etc.

Parmi les multiples définitions de la *représentation*, dans une approche géographique, mais qui ne peut pas se séparer de la dimension transdisciplinaire du concept, nous retiendrons que *la représentation spatiales est une création individuelle et/ou sociale, manifestée comme une entité idéale (un processus mental) et/ou matérielle (une carte, une photographie ou un autre objet-support matériel) et qui donne forme et contenu interprétés à une entité située dans l'environnement réel de l'homme*. G. DI MÉO (2005, p.111), en parlant du caractère géographique de la représentation, insiste sur la dimension génératrice qui serait « *éminemment concrète* » de ce type de représentation.

1.2.2.2.1. Une production sociocognitive

« Les représentations n'ont pas d'innocence. Elles masquent ou enrobent, les intentions, les références idéologiques, les aspirations, mais aussi les peurs, les incapacités de ceux qui les portent »

(M. VANIER, 2010, p.12)

En prenant en compte la dimension collective des représentations, la *représentation* devient *sociale*. Un acteur individuel est libre de ses actes, mais il fait partie d'une succession de systèmes qui s'emboîtent et qui cadrent de près ou de loin ses actions et sa pensée.

Ainsi, le regard porté sur la beauté des choses, par exemple, peut être très relatif. La perception esthétique de l'espace est chargée de culture et elle varie selon les sociétés, leurs systèmes de valeur et de socialisation. *« Ce qu'on apprécie dans la nature, dans un monument, dans un paysage, ce sont des traits que notre éducation a déposés et que nous déchiffrons directement lorsque nous découvrons un nouvel environnement »* (CLAVAL, 1973, *in* PAULET, 2002, p.19).

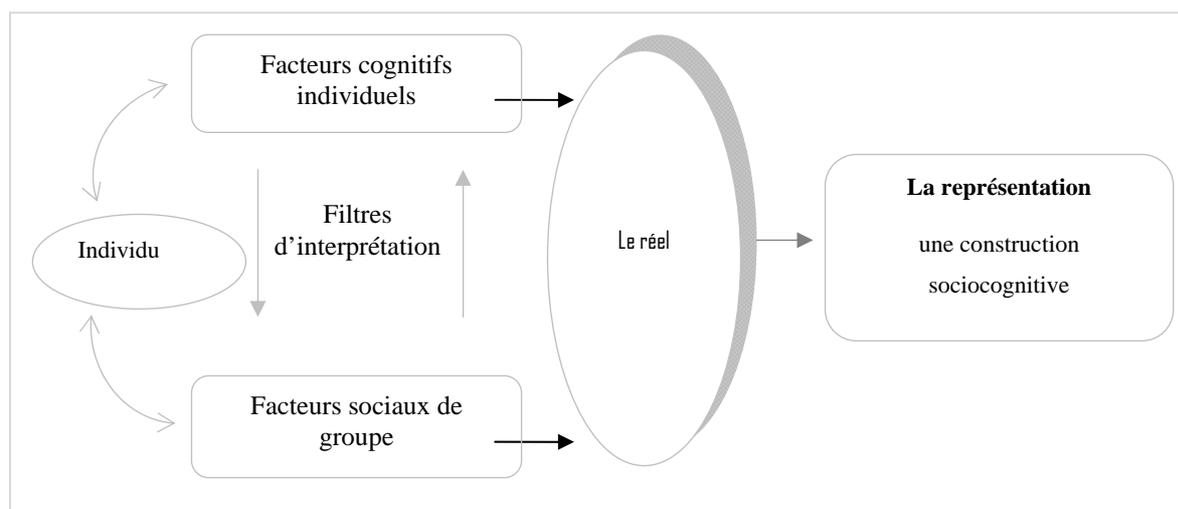
Dans le même sens, J.-B. GRIZE (1987, *in* ABRIC, 1994, p.217) parle de *« matrices culturelles d'interprétation »* qui *« mettent en œuvre un cadre culturel de connaissance et de comportements [...] ancrées dans une mémoire collective transmise par tout un ensemble d'appareils (école, famille, église, mouvement associatif...) »* pour devenir pour un groupe social donné *« un mode d'interprétation de sa pratique »*.

G. DI MÉO (1991, p.122) parle de la mise en relation de trois éléments essentiels quand il s'agit de l'action de représenter : *le réel*, comme objet de la perception et de la représentation, *le sujet psychologique avec ses déterminants propres* et *le même sujet avec l'apprentissage et ses codes sociaux-professionnels*.

Pour résumer, la représentation est conditionnée par deux catégories de facteurs qui agissent sur le sujet : facteurs d'ordre individuel (cognitifs) et facteurs d'ordre collectif (sociaux) (Figure 1-2, p.36). Les deux catégories de facteurs entretiennent une forte interdépendance. Ainsi, la représentation devient *une construction sociocognitive*.

Le capital humain individuel jouera un rôle important, mais il y a des facteurs qui agissent aussi de l'extérieur (famille, école, milieu socioprofessionnel, économique, politique, culturel, religieux, etc.) et dont les lignes définitoires s'inscrivent dans une mentalité collective dominante, qui pénètre la masse entière de la société, et *« dicte »* les attitudes et la lecture de l'espace, oriente les choix, enracine les préjugés.

Figure I-2 / La représentation, l'expression complexe de la société et de l'individu dans l'espace



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

J.-P. PAULET (2002, p.8) identifie plusieurs *filtres d'interprétation* qui s'articulent dans un système et qui trient les informations, les déforment ou les amplifient. Ainsi, les filtres sont en rapport avec la connaissance des lieux, le vécu, le conditionnement technique de l'époque, les modèles culturels de l'époque, le symbolisme et les stéréotypes dominants qui évoluent avec le temps, la langue comme une grille de lecture et une interprétation du réel, le niveau d'instruction, le milieu socioculturel et professionnel, les caractères individuels et la personnalité de l'individu (âge, sexe, sensibilité, goût, motivations, état d'esprit du moment), la distance réelle du paysage ou de l'objet perçu, l'état de l'immobilité ou de mouvement de l'observateur, etc.

En interrogeant un individu, il y a une relation qui s'établit indirectement avec la conception de la réalité qui dépasse le niveau individuel, avec le groupe social, le milieu dont il fait partie. C'est pour cette raison qu'en interrogeant une partie des résidents de l'Estuaire, nous avons pu avoir accès aux éléments de la représentation sociale de l'Estuaire.

1.2.2.2. Une structure dynamique

J.-C. ABRIC (1994, p.19) compare la représentation avec un ensemble structuré et organisé, dont l'analyse nécessite une double démarche, concernant à la fois sa structure et son contenu. La construction hiérarchisée, avec plusieurs éléments constitutifs mis en relation, détermine la place que la représentation occupe dans le système de représentations dont elle fait partie.

Par rapport à la structuration de la représentation, J.-C. ABRIC, l'auteur de *la théorie du noyau central* (1976, 1987, 1994) affirme que « *toute représentation est organisée autour d'un noyau central, constitué d'un ou de quelques éléments qui donnent à la représentation sa signification* » (1994, pp.217-231). Selon cette théorie, le noyau est constitué de quelques éléments cognitifs (opinions, croyances, informations...) qui font l'objet de larges consensus dans le groupe porteur de la représentation. L'essentiel des significations que les membres d'un groupe associent à un objet donné est contenu dans les éléments centraux de la représentation sociale de cet objet.

Le noyau central constitue l'élément le plus stable de la représentation, ayant *une fonction génératrice* (il donne du sens, une valeur aux autres éléments constitutifs) et *une fonction organisatrice* (qui détermine la nature des liens qui unissent les éléments de la représentation). Cette deuxième fonction peut se comprendre comme une résultante de la première. Sa stabilité fait de ce noyau l'élément le plus résistant aux modifications contextuelles et sa transformation entraîne la transformation complète de la représentation.

Autour du noyau central, il y a *les éléments périphériques*. Ceux-ci sont en relation directe avec le noyau central, à des degrés variables d'intensité et ont un *rôle d'interface* entre le noyau central et la situation concrète qui a généré la représentation. Au-delà d'une grande proximité avec le cadre concret qui génère la représentation et une fonction de protection de l'ensemble structurel, les éléments périphériques ont *une fonction de régulation* en assurant l'adaptation et l'évolution de la représentation.

Grâce à cette fonction, les éléments périphériques opèrent la transformation d'une représentation et c'est à partir de ces éléments périphériques que le changement devra être envisagé, pour arriver à la transformation du noyau central et de la représentation, en général.

1.2.2.3. Une source d'information et un guide pour l'action

En 1961, quand S. MOSCOVICI introduit la notion de représentation sociale dans les sciences sociales, il la définit comme un « *guide pour l'action* ». Ainsi, il lance un nouveau champ de recherche dans les sciences sociales, celui de la psychologie sociale, et pose la thèse de la détermination des pratiques par les représentations sociales.

Quelques années plus tard, J.-C. ABRIC (1994, p.15) met en évidence quatre fonctions pour la représentation sociale, que nous avons reprises dans une approche géographique :

- *une fonction heuristique* par la dimension informationnelle et explicative de la nature des liens sociaux et des rapports des individus à leur environnement ;
- *une fonction identitaire* donnée par son caractère socio-spatial, spécifique à un groupe d'individus socialement, historiquement et géographiquement déterminés ;
- *une fonction d'orientation* par le rôle joué dans les comportements des individus, leurs choix, leurs pratiques spatiales ;
- *une fonction justificatrice* qui permet de trouver la légitimité ou l'illégitimité des décisions, des jugements, des actions ;

Dans une vision plus synthétique sur la fonctionnalité de la représentation, H. GUMUCHIAN (1991, pp.22-23) parle d'un aspect *informatif* et un autre *opérateur*. Les fonctions de la représentation se manifestent à des degrés différents dans toutes les actions et les pratiques sociospatiales de l'homme et pour cela nous considérons leur prise en compte incontournable.

Trouver des réponses à des questions qui se posent à une certaine échelle spatiale et réfléchir à son avenir supposent avant tout de connaître les problèmes qui existent en termes d'articulation des constructions cognitives des groupes qui pratiquent cet espace. Des visions différentes et déconnectées de « *voir le monde* » peuvent pénaliser toute démarche prospective. Réfléchir au processus de construction territoriale dans l'espace estuarien oblige à s'interroger sur les représentations des groupes sociaux qui le pratiquent et qui (inter)agissent dans cet espace.

1.3. Le territoire, un concept en renouvellement continu

« La vertu essentielle du concept de territoire réside sans doute dans la globalité et dans la complexité de son contenu sémantique. Elle se retrouve dans le fait que son émergence en un lieu ou ensemble de lieux donnés mobilise tous les registres de la vie humaine et sociale »

(DI MÉO, G., 1998, Géographie sociale et territoires)

Terme à provenance latine, son mot d'origine « *territorium* » est aussi lui-même un dérivé de *terra* signifiant la terre dans sa dimension matérielle, de globe terrestre, de terre-matière, sol, continent ou contrée. Dans la langue française, ce terme a donné naissance au mot *terroir*, ainsi qu'à celui de *territoire* (LE BERRE, 1992, p.601).

Comme définition générale de cadrage, nous prenons le territoire au sens d'un « *processus d'appropriation d'une portion de l'étendue terrestre par un groupe social* » (LE BERRE, 1992, *in* BAILLY, 1992, p.607).

A la fin du XIXe et au début du XXe, la géographie n'accordait pas beaucoup d'importance à la notion de territoire. Le terme est quasi inexistant de la « *géographie vidalienne apolitique et confinée dans son naturalisme* » (OZOUF-MARIGNIER, 2009, p.31). Cependant, les dictionnaires du début du XXe siècle proposent une définition du concept de territoire qui s'approche de sa définition en rapport avec les notions de l'espace de domination d'un Etat, les questions de circonscriptions et de frontières.

Jusque dans les années 1980, « *le territoire existe comme idée, sans le mot (remplacé par région, pays, contrée, Etat, sol) et sans conceptualisation* » (OZOUF-MARIGNIER, 2009, p.32). Après cette période, le terme commence à s'émanciper et à consolider sa propre définition.

Dans le langage des géographes, la notion de territoire est utilisée d'abord avec sa signification de puissance étatique. Le territoire renvoie au pouvoir, « *le territoire est la marque essentielle de l'Etat sur cet espace* » (BADIE, 1995).

Dans la littérature francophone, l'entrée officielle est faite en 1982 avec les rencontres Géopoint, « *Les territoires de la vie quotidienne* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.907). Depuis cette période, le concept connaît un fort usage dans le langage courant, ainsi que dans les milieux scientifiques.

A présent, nous assistons à un vrai « *spatial turn* » qui met en évidence l'intérêt de ce concept dans les disciplines de sciences sociales. La définition conceptuelle s'est complexifiée, et *une approche monodisciplinaire s'avère réductrice*. Le territoire est devenu un « *objet carrefour* » qui évolue au sein d'un espace scientifique aux frontières perméables (PAGÈS, PÉLISSIER, 2000, p.8).

C'est la raison aussi pour laquelle, durant cette recherche, nous avons dû faire appel à des approches disciplinaires voisines de la géographie, comme celles appartenant principalement à la sociologie, à l'anthropologie, à l'aménagement du territoire, ou aux sciences politiques.

Actuellement, le monde scientifique parle d'« *une pensée du territoire en constitution* » (PAGÈS, PÉLISSIER, 2000, p.17) et s'interroge de plus en plus sur l'opportunité d'*une science du territoire*. En 2008, l'édition Presses de l'Université du Québec publiait sous la direction de Guy MASSICOTTE, le livre intitulé « *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* ». Dans la même idée, cinq ans plus tard, le colloque organisé du 23 au 25 novembre 2011 à Paris par le *Collège International des Sciences du Territoire* (CIST), témoigne de l'intérêt croissant que le monde scientifique (francophone et autre) manifeste pour ce concept. Intérêt croissant et approche multidisciplinaire sont les raisons qui ont déterminé l'interrogation clé du colloque : « *Avons-nous raison de vouloir fonder les "sciences du territoire" ?* » (BECKOUCHE, 2011, ii). L'apport concret d'une nouvelle communauté scientifique réunie sous une science du territoire, n'est pas encore éclairci et la forte interdisciplinarité nuit encore plus à sa visibilité comme science indépendante. Cependant, le dialogue lancé entre les différents champs scientifiques est riche en idées et perspectives de recherche.

Après chaque débat, le concept sort renforcé et gagne en évidence. C'est un concept vivant, et les nouvelles problématiques l'entraînent dans des boucles de rétroaction qui agissent en continu sur sa définition. Les grandes transformations du monde (mobilité accrue, habitat polytopique, développement local, réforme des collectivités territoriales, nouvelle gouvernance, mondialisation...) lui donnent plus de sens. On n'a jamais autant parlé de territoire, signe de l'actualité du concept.

1.4. L'idéal et le matériel, une articulation complexe quand on parle de territoire

« Agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité. »

(L. LÉVY et M. LUSSAULT, 2003, p.910)

Le concept de territoire ne peut être étudié que dans sa double nature, matérielle et idéale, le tout dans une forte relation d'interdépendance. La connaissance des deux dimensions suppose l'analyse et l'analyse suppose la division (SANTOS, 1997, p.85).

Dans notre travail de recherche nous avons privilégié la dimension idéale en rapport avec l'Estuaire de la Seine, en considérant que sa connaissance était déficitaire, tout en étant une dimension essentielle.

Le livre de référence de l'anthropologue M. GODELIER (1984), *L'idéal et le matériel*, nous a donné l'ouverture scientifique qui nous a permis de mieux situer et comprendre l'articulation entre le matériel et l'idéal de l'espace géographique et du territoire. D'autres lectures ont eu une contribution dans notre réflexion. Il s'agit de « *La production du social. Autour de Maurice Godelier* » sous la direction de P. DESCOLA, J. HAMEL et P. LEMONIER (1999) et plus dans une approche géographique « *La nature de l'espace* » de M. SANTOS (1997) et « *L'espace social. Lecture géographique des sociétés* » de G. DI MÉO et P. BULÉON (2005).

1.4.1. Une structuration imbriquée et la nécessité d'un regard multiple

En référence aux disciples de K. MARX, parmi lesquels L. ALTHUSSER, M. GODELIER présente « *la société comme un sorte de gâteau fait de couches superposées et inégales, dont la plus dure (l'infrastructure) soutenait les autres (les superstructures) ; celles-ci perdaient de leur consistance à mesure que l'on approchait de la couche supérieure, faite de toutes les idées et idéologies que les hommes ont dans la tête et qui reflétaient de façon partielle et déformée à la fois l'intérieur et l'extérieur de leur société.* » (1994, p.19).

Cependant, pour éviter l'image structurelle qui découle de cette métaphore, parce que « *la pensée n'est pas une instance séparée des rapports sociaux, puisqu'une société n'a ni haut ni bas, qu'elle ne se compose pas de couches superposées* », M. GODELIER (1999, p.30), insiste plus sur une approche qualifiée par N. RAMOGNINO (1999, p.69) comme *relationnelle* en précisant que « *la distinction entre infrastructure et superstructure, si elle garde un sens, n'est pas une distinction de niveaux ou d'instances [...] elle n'est rien d'autre que la distinction d'une hiérarchie de fonctions et de causalités "structurelles" qui assurent les conditions de reproduction de la société en tant que telle* » (GODELIER, 1999, pp.46-47).

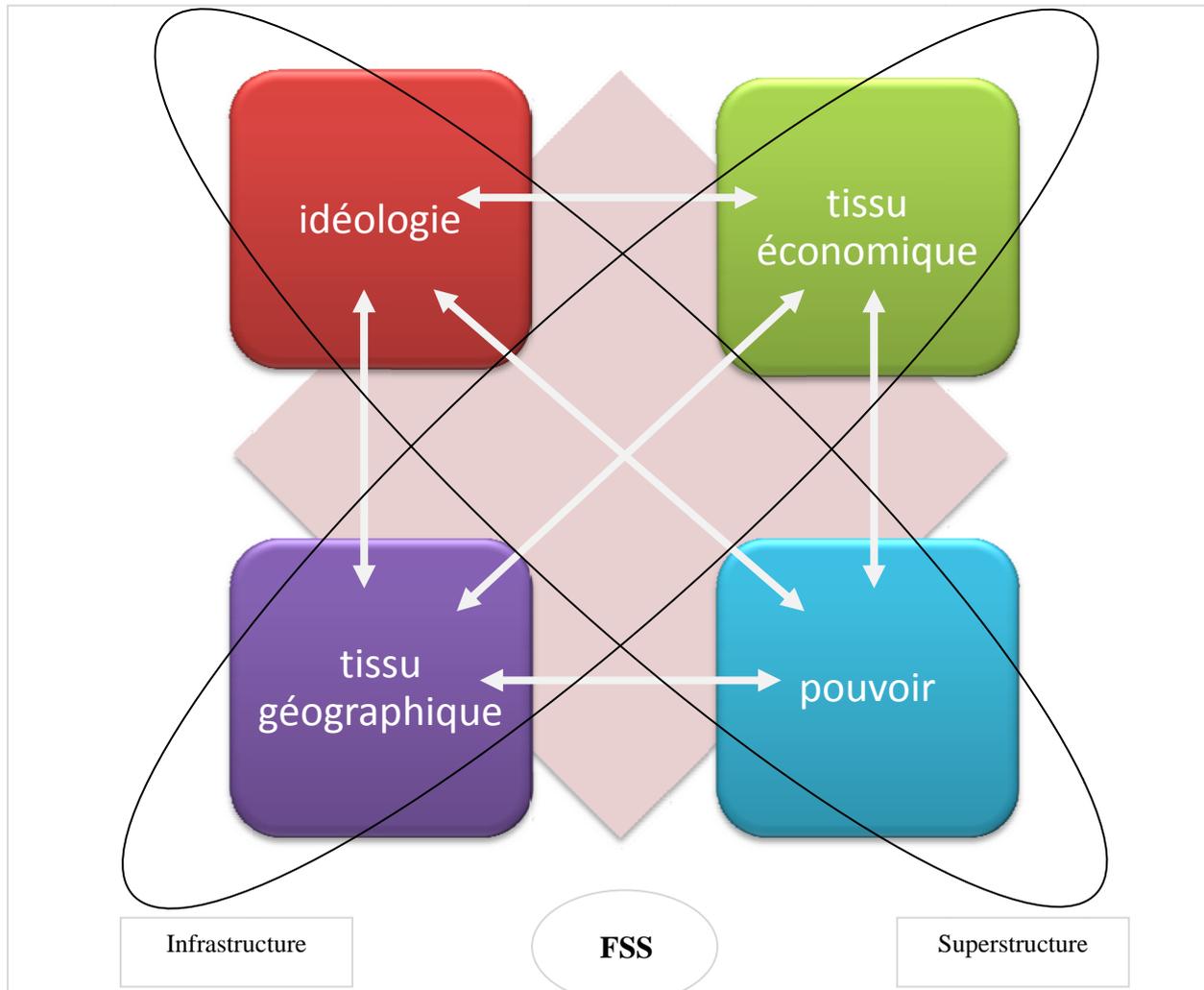
Le concept de « formation socio-spatiale »

Le concept de « *formation socio-spatiale* » (FSS) illustre cette image structurelle du territoire. Outil-concept lancé dans les années 1980 (DI MÉO, BULÉON, 2005, pp.68-72), *la formation socio-spatiale* désigne une réalité géographique qui correspond à la nature multidimensionnelle et interactionniste du concept de territoire (Figure 1-3, p.42).

Le concept se présente comme une articulation des quatre instances qui « *entretiennent entre elles de puissantes relations d'interdépendance qui tendent même à fusionner* » et qui « *se soudent plus spécifiquement en deux couples* » : l'infrastructure (avec les instances

géographique et économique) et la superstructure (avec les instances idéologique et politique). Aucune de ces instances ne peut être prise séparément, comme une entité indépendante.

Figure I-3 / Le territoire, une formation sociospatiale complexe



(D'après G. DI MÉO et P. BULÉON, 2005)

© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

Elles doivent être toutes regardées comme des parties d'un ensemble, correspondant à un certain découpage de l'espace géographique et à une réalité d'un moment donné. L'articulation et l'intensité des relations qui existent entre les deux dimensions de l'infrastructure et de la superstructure témoignent de la justesse de la formation socio-spatiale, autrement dit, du territoire analysé. Les deux instances de l'infrastructure, géographique et économique, forment la matérialité du tissu géographique qui se traduit dans *les paysages*¹, dans la partie visible du territoire. Si l'infrastructure se place sur un plan concret, touchable

¹ Dans notre travail de recherche, nous utilisons le mot *paysage* dans sa définition actualisée qui désigne une réalité d'un certain genre, qui n'est pas seulement une vue, un panorama ou un simple morceau de nature, mais un « système d'espaces élaboré par l'homme à la surface de la Terre » pour répondre aux besoins d'une communauté (BESSE et TIBERGHEN, 2003, p.12), « pour servir d'infrastructure ou d'arrière-plan à notre existence collective » (BRINCKERHOFF, 2003, pp.17-18).

avec les sens, la superstructure se positionne dans la sphère de l'abstrait, de l'immatériel, de l'idéal, sans pourtant pouvoir tirer une ligne de séparation entre les deux champs structurels. « Elle regroupe de façon tout à fait fictive les idées, les valeurs, les images et les formes de pouvoir qui régissent la société dans son espace » (DI MÉO, BULÉON, 2005, p.69).

La superstructure représente l'idéologie et le pouvoir qui sont construits et en même temps conditionnés par une multitude de facteurs appartenant à l'infrastructure. Même si leur contenu reste abstrait, leur manifestation touche à l'infrastructure, au visible, au plan concret et vice versa, le plan concret de l'infrastructure conditionne les instances de la superstructure.

Les représentations, la pensée, la culture, les croyances, les goûts, les idées, les choix personnels, le discours politique, etc., sont soumis aux aspects visuels, aux traces du passé, de l'histoire, du vécu de chaque individu et/ou groupe social, à son milieu culturel et socioprofessionnel et en même temps, à la spécificité de l'infrastructure existante et passée. Et tout cet ensemble immatériel aura des finalités concrètes dans l'infrastructure d'un territoire. Derrière chaque élément de l'infrastructure se cache un autre qui appartient à la superstructure. Cette interdépendance rend impossible la séparation des instances dans la réalité et soutient la nécessité d'un regard multiple quand il s'agit de s'interroger sur la définition d'un territoire.

Dans la même idée de la difficile séparation s'inscrit aussi le partage à l'intérieur de chaque type de structure. Sans tomber dans une vision purement déterministe, le tissu géographique est difficilement séparable des aspects économiques quand il s'agit de prendre en compte un ensemble territorial et vice versa. La même remarque est à faire aussi pour les deux instances de la superstructure : il y a de l'idéologie dans toute forme de pouvoir et du pouvoir qui se manifeste dans l'idéologie concernant une entité géographique.

Chacune des quatre instances est susceptible de prendre en charge le pilotage *d'une formation sociospatiale*. L'approche étroite du politique et de l'idéologie forme le plus souvent le ciment le plus efficace « *des concrétions territoriales* » (DI MÉO, BULÉON, p.123), mais l'idéologie ne pourra jamais exister sans faire appel à l'instance géographique.

1.4.2. Tout territoire est idéologique

Un vieux débat affronte les idées et les réalités matérielles. D'un côté on retrouve la thèse qui soutient le rôle clé des idées qui conduisent le monde parce qu'elles façonnent, à l'origine, les

réalités sociales. Sur une position antagonique, se place la thèse qui soutient qu'une société ne se réduit pas aux idées que ses membres peuvent s'en faire, mais qu'il y a des réalités matérielles et des rapports sociaux qui les organisent, regroupés dans l'infrastructure, et qui précède la superstructure. Nous n'allons pas pousser encore plus loin le débat qui oppose les deux thèses, mais nous considérons que toute forme de matérialité entrée en contact avec l'homme, même sous une forme imaginaire, aura dans sa définition une part idéelle.

« Nulle action matérielle sur la nature, entendons nulle action intentionnelle voulue par lui, ne peut s'accomplir sans mettre en œuvre dès son commencement dans l'intention des réalités "idéelles", des représentations, des jugements, des principes de la pensée, qui, en aucun cas, ne sauraient être seulement des reflets dans la pensée des rapports matériels nés hors d'elle, avant elle et sans elle. »

(M.GODELIER, 1994, p.21)

1.4.2.1. L'idéal, une relation impalpable, mais essentielle de l'homme à l'espace

L'idéal tient de l'ordre d'idées. Il s'agit de la pensée humaine, de représentations, de processus cognitifs en général, que nous allons résumer sous le nom d'idées. M. GODELIER définit l'idéal comme étant *« la pensée dans toutes ses fonctions, présente et agissante dans toutes les activités de l'homme, lequel n'existe qu'en société »* (1984, p.199). A la différence des autres animaux sociaux, *« au cours de leur existence ils (les hommes) inventent de nouvelles manières de penser et d'agir sur eux-mêmes comme sur la nature qui les entoure »* (Ibid, p. 9). L'auteur présente l'idéal comme *« une réalité non sensible »* du point de vue de la connaissance du monde par les sens, qui n'est pas en opposition avec le matériel, mais au contraire en forte relation. A la fois parce que ce qui peut être découvert par les sens génère la création des idées et en plus, sa source de production réside dans le cerveau humain qui fait aussi partie du monde matériel.

Si l'idéal fait référence aux idées, cependant il puise ses sources dans le matériel, intérieur et extérieur au corps humain. Produit de cette matérialité, l'idéal essaye de se manifester et d'y agir aussi sur elle. Ainsi, une boucle de action/rétroaction existe entre l'idéal et le matériel qui s'alimentent réciproquement et dont la substance qui les relie se manifeste dans ce qu'on appelle *idéologie*.

1.4.2.2. L'idéologie, de l'idée au plan concret

L'idéal pris en considération avec ses manifestations dans le matériel est identifié sous le nom d'*idéologie*. Le concept est apparu au XIXe siècle afin de favoriser la réalisation d'une science de l'origine des idées (*idéa*, idée et *logos*, théorie).

Après que *L'idéologie allemande* (1845) a été rédigée par F. ENGELS et K. MARX, l'idéologie devient un concept destiné à approcher les systèmes d'idées et de comportements qui structurent un groupe social, assurant sa cohésion et sa reproduction par des valeurs qui orientent les actions (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.481). Plus tard, les travaux de L. ALTHUSSER insistent sur le côté matériel du concept. L'idéologie ne peut être vue comme une chose purement subjective, comme existante « *uniquement dans la tête des autres* » (ANDERSON, 1973, p.2 in SANTOS, 1997, p.90). Elle s'incarne aussi dans des dispositifs matériels, des actes, des pensées, comme des instances structurelles de toute formation spatiale.

Nous prenons le terme d'idéologie avec le sens donné par G. DI MÉO et P. BULÉON (2005, p.112), comme « *ensemble des représentations sociales, des images, des symboles et des idées, des valeurs et des croyances qui caractérisent un groupe social à un moment donné de son histoire* ». Par rapport à l'idéal qui garde « *une forme purement abstraite d'une collection de fonctions mentales* », l'idéologie se manifeste comme « *une pseudo-matérialisation pratique de l'idéal* » (Ibid, p.114), parce qu'elle reflète l'idéal, mais aussi ses formes matérielles, concrètes de manifestation.

La dimension collective de l'idéologie est gage de l'acceptabilité de certaines idées par un groupe. Les idées contenues sont reconnues par le groupe analysé. Leur pérennité éprouve une intégration à une échelle sociale élargie. R. DEBRAY (2001, p.321) dans son « *Cours de médialogie générale* » rappelle qu'« *une idée ne se reproduit, ne se nourrit, ne triomphe seule. Les idées chassent en bande, une idée isolée est une idée fossilisée, les idées vivantes font groupe et leurs porteurs meute.* ».

1.4.2.3. L'idéologie spatiale dans la réflexion des géographes

En géographie, les chercheurs ont essayé de définir la notion *d'idéologie* dans une approche relationnelle de la société à l'espace. Les premiers travaux dénonçaient la proximité entre la discipline et le pouvoir, en concevant l'idéologie comme une forme du rapport sociopolitique et non pas comme l'expérience vécue d'une situation, en lien avec un espace qui représenterait sa structure. Ce n'est qu'avec les travaux de V. BERDOULAY et d'A. GILBERT que l'idéologie devient un facteur explicatif de la relation qui s'établit entre l'homme, la société et l'espace (BERDOULAY, 1985 ; GILBERT, 1985, 1986).

D'après A. GILBERT (1986, p.60), l'idéologie spatiale est un « *système d'idées et de jugements, organisé et autonome, qui sert à décrire, à expliquer, interpréter ou justifier la*

situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace ». Le même auteur, insistait dans un article précédent sur la constitution de l'idéologie comme « *expérience vécue du milieu, comme puisant ses matériaux dans les pratiques spatiales* » (Ibid, 1985, p.218), et non pas comme simple construction intellectuelle.

Une idéologie regroupe des idées « *tenues fondamentalement pour "vraies" par la majorité des membres d'une société, par les dominants comme par les dominés* » (GODELIER, 1994, pp.203-205).

Quelles sont les idées dominantes et quelles sont les idées marginales par rapport à l'Estuaire de la Seine ? Si durant des années l'idéologie de cet espace a été alimentée par la dimension physique de l'estuaire, est-ce qu'il y a de nouvelles idées qui apparaissent et qui gagnent en visibilité au fur et à mesure, pour constituer une nouvelle idéologie territoriale ?

En 1991, dans les conclusions de son étude sur l'identité estuarienne, B. RAMÉ (pp.145-146) écrivait:

« Il manque une idéologie de l'Estuaire. Lors de l'étude, le terme "Estuaire" n'est pratiquement jamais employé de façon spontanée. [...] L'absence d'une idéologie de l'Estuaire mérite réflexion car l'estuaire est réduit à une réalité physique, sans réel investissement humain, historique, géographique et économique. »

(B. RAMÉ, 1991, p.199)

Est-ce que l'Estuaire de la Seine bénéficie à présent de sa propre idéologie ? Si oui, laquelle ? Quels sont ses éléments dominants et ses éléments émergents ?

En parlant de différentes idéologies spatiales par rapport au groupe d'appartenance de leurs « *définisseurs* », A. GILBERT (1985) identifie des idéologies « *officielles* » et « *moins officielles* » et insiste sur le caractère polyvalent de l'idéologie spatiale et la nécessité de dépasser une analyse réservée seulement aux groupes « officiels » et les plus visibles.

Si le discours politique est souvent un bon moyen d'accéder à l'idéologie territoriale officielle, la dimension de l'idéologie qui concerne le résident est moins facile à connaître, tout en restant une dimension essentielle. C'est la raison pour laquelle nous avons considéré nécessaire d'orienter notre analyse également vers ce dernier, le résident, porteur d'une idéologie alimentée par son propre vécu, et que nous avons supposé comme n'étant pas en contact avec la dimension politique de l'idéologie territoriale.

1.4.2.4. Le symbole, élément matériel et idéal d'un territoire

L'idéologie « *est à l'origine un réel-abstrait qui se manifeste progressivement comme un réel-concret, au fur et à mesure que la vie sociale avance en complexité* » (SANTOS, 1997, p.90). Elle produit des symboles, créés pour faire partie de la vie réelle et qui prennent souvent la forme concrète d'objets.

Par son origine grecque, le mot « *symboliser* »² veut dire « *réunir ce qui est séparé* ». Ainsi, le symbole représente tout ce qui peut relier les hommes à travers l'espace. Il renforce le lien sensible, affectif et identitaire de l'homme à l'espace.

L'idéologie produit des symboles par l'attachement des idées à des objets ayant une nature différente (individu, concept, paysage, institution, chose...). Les symboles sont créés pour faire partie de la vie réelle, et sont à la fois essence et existence dans une entité territoriale et dans un contexte précis.

Les symboles marquent le cadre de référence socio-spatial dont ils font partie. Selon J.-P. PAULET (2002, p.3) il existe *une image symbole* pour tout lieu donné, « *à travers laquelle se reconnaissent et entrent en contact ceux qui appartiennent à une même couche culturelle et à un même creuset spatial* ».

Par rapport à notre terrain d'étude, nous avons voulu connaître ces images symboles. Quelle est l'image symbole de l'Estuaire de la Seine ? Le Pont de Normandie ? La Seine ? Les deux villes, Le Havre et Honfleur ? Une personnalité politique ? Enfin, sont-ils communs aux différents groupes d'utilisateurs de l'espace estuarien ?

Pour faire référence aux symboles d'ordre non humain, B. DEBARBIEUX (2006, p.334) utilise le terme de *marqueurs territoriaux*. Ceux-ci acquièrent des valeurs symboliques qui visent à singulariser le groupe et son territoire aux yeux des autres et créer *des discontinuités symboliques* dans l'espace, là où le symbole n'a plus de « pouvoir », là où l'idéologie spatiale ne l'utilise plus.

En rapport avec les lieux d'un territoire qui deviennent des symboles, des points forts autour desquels se structurent le territoire, nous utiliserons le terme de *lieux symboliques*. Les territoires regroupent et associent les lieux qui entrent dans un double processus, d'élaboration

² *Sum-ballein*

fonctionnelle et symbolique de ceux-ci. B. DEBARBIEUX (1995, *in* DI MÉO, 2005, p.87) interprète le lieu comme un symbole, mais aussi comme une figure de rhétorique du territoire.

Concernant l'acteur clé d'un territoire, nous parlerons d'« *homme symbole* ». *L'homme symbole* d'un lieu est l'homme qui donne du sens ou un sens nouveau à un lieu. C'est l'homme qui arrive à faire démarrer la construction d'une nouvelle idéologie. Aucun projet, aucun territoire ne verra le jour sans avoir à un moment donné un leader, un responsable, un personnage clé qui prend l'initiative, qui porte le projet, qui le défend. Ce n'est pas la masse, ce ne sont pas les résidents d'un lieu, d'un territoire qui vont se mobiliser spontanément pour mettre en place un projet, pour définir un territoire. Derrière cette démarche, il y a toujours une personnalité marquante.

Comme l'idéologie, en général, la lecture d'un symbole est relative au contexte spatiotemporel (SANTOS, 1997, p.90). Le même objet peut avoir plusieurs significations. Il y a des objets qui naissent déjà comme idéologie et comme réalité en même temps, il y a des idéologies qui génèrent des symboles, ainsi que des objets qui acquièrent ultérieurement une sémiologie qui les transforment en symboles à une certaine échelle spatiale. Avec des plans de références qui changent, l'interprétation d'un symbole peut changer aussi.

1.4.2.5. L'iconographie et son rôle dans la construction territoriale

Au-delà d'une pratique directe de l'individu sur un espace, l'information joue un rôle important dans le développement d'une territorialité et dans la construction territoriale. Pour s'identifier avec un territoire, il faut le connaître, il faut avoir un certain degré d'information parvenue par les différents médiateurs. Dans ce sens, l'iconographie joue un rôle important.

La thèse de J. GOTTMAN, consacrée à *La Politique des États et leur géographie* (1952) interroge sur le processus de naissance d'« *une région nouvelle* » (Ibid, p. 214). Ainsi, la construction territoriale serait un compromis entre le mouvement de la circulation (des hommes, des biens et des idées) et les « *systèmes de résistance au mouvement* » (DEBARBIEUX, 2006, p.344), dans lesquels l'*iconographie* joue un rôle important.

L'iconographie est devenue le moyen pour l'acteur politique d'inculquer aux hommes « *des principes abstraits, des symboles en quoi ils auront foi, et qui seront niés ou ignorés par les hommes d'autres communautés. C'est ainsi que les cloisons les plus importantes sont dans les*

esprits. [...] Les grands succès de la politique n'ont jamais été acquis par la force armée, mais par la conversion des esprits » (GOTTMAN, 1952, pp.220-225).

Si la thèse de J. GOTTMAN est en référence à l'Etat-nation, nous considérons qu'elle peut s'appliquer à toute autre échelle territoriale. Le rôle des représentations qui sont derrière toute forme d'iconographie est incontestable et c'est pour cela que l'iconographie est souvent un instrument puissant pour les décideurs d'un territoire.

La carte est définie comme une représentation de tout ou une partie de la surface terrestre, sur un support plan. *Le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* la définit comme une « *représentation fondée sur un langage caractérisé par la construction d'une image analogique d'un espace* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.128).

Mais cette « *analogie* » est relative. Une carte soutient un point de vue. Il n'existe pas de carte neutre et ce fait est soutenu par sa définition comme un produit de la représentation. Chaque carte transmet un message. Chaque carte est la réflexion d'une représentation sur une réalité spatiale à un moment donné. Elle fixe la représentation d'une réalité qui correspond à un certain contexte spatiotemporel. C'est une représentation figée d'un espace mobile, ce qui fait D. RETAILLÉ (2005, p.175) s'interroger si « *La carte est-elle la représentation de l'espace ou rend-elle compte de l'espace des représentations ?* ».

Toute reprise d'une réalité et sa reproduction sur un support passe par le filtre de l'interprétation et en conséquence, la lecture de la carte doit se faire en tenant compte de l'auteur ou de la catégorie d'auteurs, ainsi que du contexte qui accompagne sa réalisation. De nombreux auteurs (J. LÉVY, C. RAFFESTIN, M. LUSSAULT) ont travaillé sur cette forte relation qui fait que la carte n'est pas pensable en dehors de son contexte de production et d'utilisation.

Comme tout moyen de langage, la carte « parle » d'un territoire et inclut une « *charge symbolique et idéologique* » (D. RETAILLÉ, 2005, p.175). Sous la carte « *gît une mine de savoirs et de connaissances mais aussi de projets ramenés au seul plan du visible ou du mesurable localisé dans la synchronie et dans une étendue, celle de l'espace conçu comme une surface d'enregistrement* » (Ibid). Elle devient un outil de « *pouvoir* » (LÉVY, 2004, p.9) pour diffuser du sens au sein d'une société.

Au-delà de tout discours oral ou écrit, la carte, en tant qu'image, attire l'attention, s'imprime dans la mémoire et donne une définition « *ludique* » et plus facile à retenir. La carte transmet

des images, des idées, permet de visualiser des données, de comprendre des enjeux, mais en même temps, cadre et influence les représentations. Il serait difficile, voire impossible, de représenter la France sans penser à la carte de l'hexagone.

Généralement, la carte projette sur le lecteur un effet de vérité, d'où sa mise à contribution pour faire passer le discours dans l'aménagement du territoire (LÉVY, 2000, p.19).

J. BAUDRILLARD (in BAILLY et SCARIATI, 1999, p.45) parle de « *la carte (qui) précède le territoire* ». Ainsi, elle devient un instrument pour les décideurs d'un territoire, elle reflète et soutient un projet, elle définit un territoire et aide à la diffusion de l'image de celui-ci auprès des acteurs concernés, les habitants le plus souvent.

Dans notre travail de recherche, nous avons pris la carte à la fois comme un « *espace des représentations* » et en même temps, comme un « *outil de médiation symbolique* » (DEBARBIEUX, VANIER, 2002, p.145).

1.5. Le territoire, entre stratégie et instinct

Les origines conceptuelles du territoire sont à la fois éthologiques et politiques. Les deux approches ont des éléments en commun et ont marqué sa construction conceptuelle.

1.5.1. La territorialité, le lien de l'homme avec l'espace

« Par son référentiel idéologique, par l'inscription quotidienne de pratiques singulières sur un support spatial donné (déplacements, trajectoires, participation à des flux de nature variée), par l'élaboration progressive de discours d'accompagnement ou de justification des actions dans lesquelles il se trouve impliqué, l'acteur se crée une territorialité propre. »

(GUMUCHIAN, H. *et al.*, 2003, p.9)

En lien avec le concept de territoire les éthologues utilisent le concept de *territorialité* défini comme « *la conduite d'un organisme pour prendre possession de son territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce.* » (LE BERRE in BAILLY, 1995, p.602).

Dans une approche géographique, la territorialité désigne « *à la fois la nécessité et l'ensemble des modalités du rapport des êtres humains à la Terre* » (DEBARBIEUX, 2009, p.21). C'est un système « *de relations qu'entretient une collectivité – et, partant, un individu qui y appartient – avec l'extériorité et/ou l'altérité à l'aide de médiateurs* » (RAFFESTIN, 1986, p.180).

La territorialité est le lien, le flux, la substance, l'idéologie qui lie l'individu (ou le groupe d'individus) à son territoire. Elle se réalise par *la praxis* (DI MÉO, 2005, p.83), c'est-à-dire la pratique spatiale, l'information sensorielle, l'action et la réflexivité, spécifique à l'homme et qui fait la différence par rapport à l'approche éthologique.

La territorialité, « *comme dimension terrienne de la condition humaine* » (DEBARBIEUX, 2009, p.23) peut faire partie d'une démarche stratégique, politique le plus souvent, mais en même temps, elle peut se développer d'une manière spontanée, non-réfléchie, ce qui fait que des territoires peuvent émerger sans qu'une stratégie clairement identifiée existe derrière, ou déconnectés de toute autre stratégie politique.

Par rapport au processus concernant la territorialité, G. DI MÉO (2001, *in* GUERMOND, 2006, p.293) parle de l'action connexe de deux territorialités « *une territorialité par la base, vécue et émotionnelle* » et « *une territorialité par le haut, plus abstraite, d'essence idéologique et politique* ».

Ainsi, la territorialité apparaît comme le résultat complexe de l'articulation entre le sentiment et la raison, le spontané et le fabriqué et par cet angle d'analyse, auquel nous attachons notre réflexion de recherche, le territoire devient un *construit*, alimenté à la fois par le vécu du résident, ainsi que par l'action politique. La concordance entre les deux types de territorialité est une utopie, mais leur dissonance entraîne l'échec de tout processus de construction territoriale.

Concernant la temporalité d'affirmation des différentes formes de territorialités, M. VANIER (2010, p.3) affirme que « *les territoires en tant que sujets politiques sont en retard sur les territoires en tant que sujet sociaux et économiques* ». Mais comment cela se passe-t-il à l'échelle estuarienne ? Est-ce qu'on peut penser à un ordre inversé ? Serait-il possible qu'une vision politique du territoire puisse anticiper une territorialité vécue, dont l'existence n'est qu'une hypothèse sur un processus en cours ? Et si cette territorialité existe sous une certaine forme, comment peut-elle s'articuler avec la territorialité par « *le haut* », d'essence politique qui soutient le territoire politique ?

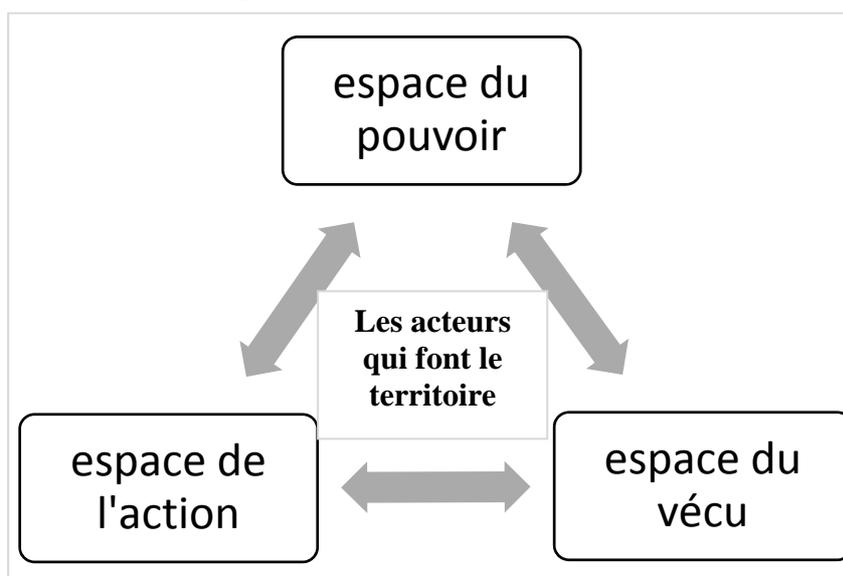
1.5.2. Les acteurs qui font le territoire

« *Le territoire est une scène où se jouent des représentations en (plusieurs) actes ; l'acteur y est donc omniprésent...* »

(H. GUMUCHIAN *et al.* 2003, p.1)

Le territoire (Figure 1-4) en tant qu'articulation de territorialités repose sur une relation systémique, mise sous permanente tension entre *l'espace du pouvoir*, *l'espace du vécu* et *l'espace de l'action* (DI MÉO³, 2011). Ce socle tridimensionnel est indissociable de ses acteurs qui l'animent et qui font le territoire, dont la compréhension ne peut dans un premier temps se faire sans avoir pris la mesure de leur présence, de leurs pouvoirs respectifs, de leurs stratégies, de leur interactions et de leurs moyens d'actions (MOINE, 2006, p.123).

Figure 1-4 / Le territoire, une triple articulation



(D'après G. DI MÉO, Colloque CIST, septembre 2011)

© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

L'acteur est un individu doté « *d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.39). Il n'est pas une personne en général, c'est une personne qui agit et ce peut être une réalité plus large, une instance ou une organisation. Un acteur possède « *des compétences intentionnelles et stratégiques* » et il a comme qualité de provoquer « *l'actions aux autres* » (DI MÉO, 2008, p.6). Ainsi, l'acteur est un élément moteur d'un système social et suscite à son tour action et réaction.

³ Colloque international *Fonder les sciences du territoire*, 23, 24, 25 novembre 2011, organisé par le Collège International des Sciences du Territoire (CIST), Paris.

L'organisation spatiale doit être interprétée comme une projection au sol d'idéologies dont les acteurs sont les vecteurs premiers et l'une des modalités de compréhension du processus de construction territoriale réside dans la prise en compte des acteurs « *via leurs comportements et leurs pratiques, via leurs discours produits et les valeurs qu'ils mobilisent* » (GUMUCHIAN, H. *et al.*, 2003, p.1)

« *Quelle que soit la situation de l'acteur par rapport au territoire, on notera que son discours est essentiel. C'est le vecteur de sens (des sens différents) qui lui est attribué et qui nourrit les actions dont il est l'objet.* »

(G. DI MÉO, 2008, p.6)

Les acteurs qui interagissent dans le processus de construction territoriale sont nombreux. A. MOINE (2006, p.122) identifie six catégories : les individus, les entreprises, l'Etat, les collectivités, la société civile et les intercommunalités. Cet « *ensemble constitue une configuration sociale dynamique qui permet de replacer l'individu dans la société, sans l'y opposer* » (ELIAS, 1881, in MOINE, 2006) dans un rapport de force constructif.

Trois catégories d'acteurs ont fait l'objet de ce travail de recherche : l' élu, le technicien et le résident, pris sous le nom générique d'habitant du territoire.

1.5.2.1. L' élu local, celui qui porte l'idée d'un territoire

« [...] *l' élu reste avant tout quelqu'un qui produit du discours sur lui-même, sur son action et sur son territoire* »

(SADRAN, P., 2009, in BIDÉGARAY, C. *et al.*, 2009, p.229)

L' élu est l'acteur qui lance la dynamique de construction territoriale. C'est l'acteur qui prend l'initiative et qui porte un projet de territoire. C'est l'acteur qui alimente l'idéologie territoriale par son discours et par ses actions, et en même temps un individu, supposé comme intégré dans la société dont il préside la destinée.

Par son discours sur l'espace, outil fondamental de la communication politique, l' élu a le pouvoir de délimiter un territoire, d'annoncer sa naissance et de créer sa conscience (TESSON, 2004, p.2). La communication politique joue le rôle d'une part d'« *une médiation de représentation symbolique du pouvoir, et, d'autre part, elle entend exercer une influence*

symbolique, par les formes et les expressions qu'elle diffuse dans l'espace public. »
(LAMIZT, 2011, p.8).

Une autre approche en lien avec l'acteur politique que nous prenons en compte dans le cadre de notre travail de recherche est le rapport du leader politique avec le portage d'un projet politique ou thématique. Au-delà de la mobilisation des autres acteurs locaux et la cohérence d'un projet la réussite d'un projet est aussi une fonction du réseau relationnel du leader politique qui le porte. Dans ce sens, P. VIOLIER (2008, p.121) utilise le terme de « *personnalisation* » du projet et qui n'est pas sans risques « *puisque'il repose sur un acteur décisif amené à se mettre en avant pour une bonne cause, et lorsque les difficultés pointes, le projet devient l'enjeu de débats politiques* ».

1.5.2.2. Le technicien, un rôle stratégique dans la construction territoriale

Dans leur dictionnaire, J. LÉVY et M. LUSSAULT (2003, pp.893-895) définissent le terme « *technique* » comme une médiation, idéale et matérielle, entre la connaissance et l'action, ce qui fait de « *nous tous et en permanence des techniciens* ».

Dans le cadre de notre recherche, nous prenons le terme de « *technicien* » au sens d'acteur en relation directe avec l'acteur politique, impliqué dans les différents projets concernant le(s) territoire(s), l'acteur qui assure le lien entre l'idée et sa mise en place. Dans notre cas, c'est l'aménageur, l'urbaniste, le chargé d'études, l'agent de développement, le directeur de Pays, le directeur des Services d'une ville, d'une communauté de communes, les directeurs des Offices de Tourisme, etc., toutes ces personnes qui « fonctionnent » en accord avec l'acteur politique, mais qui sont également celles qui ouvrent de nouvelles pistes de travail. La dichotomie politique / technique n'est pas simple et renvoie à des imbrications où chacun est conduit à déborder de son domaine de compétence. Le technicien n'occupe pas seulement une place pour soutenir l'action politique, mais il joue également un rôle de conseil dans les projets engagés. Il accompagne l'acteur politique, mais il développe ses propres stratégies qui assurent l'existence de sa structure.

Par le biais du statut de chargé d'études, nous avons été amenés à travailler avec deux catégories de techniciens.

Une première catégorie concerne le milieu professionnel de l'AURH et les techniciens qui ont porté le dossier concernant le projet politique et celui thématique.

Une deuxième catégorie concerne les représentants des différentes structures touristiques, impliquées ou concernées de près ou de loin par le projet thématique de développement du tourisme et des loisirs (offices de tourisme, services (inter)communaux de tourisme, Pays, départements, région, etc.) et sa mise en œuvre.

1.5.2.3. L'habitant, un acteur incontournable quand on parle de territoire

Habiter, mot à racine dérivée de la langue latine, est l'un des plus vieux et très probablement, l'un des plus courants mots de la langue française. Dans un premier sens, habiter signifie le fait de résider dans un lieu donné ce qui confère des droits comme par exemple, la participation aux élections locales ou à d'autres projets d'intérêt local.

De ce point de vue l'habitant est un *résident* du territoire, terme que nous utiliserons dans notre travail de recherche en référence à la population locale, avant que nous vérifions l'hypothèse d'une relation plus complexe qui témoigne d'une certaine territorialité, de ce résident avec l'Estuaire de la Seine.

Habiter, c'est la relation des individus et des groupes à l'espace géographique. Autrement dit, c'est la manière dont les hommes appréhendent l'espace, l'approprient et lui attribuent une nouvelle dimension, celle de territoire.

Au fil des années, le terme « *habiter* » et son sujet, l'« *habitant* », n'ont pas cessé d'alimenter les travaux scientifiques et d'enrichir leurs sens.

Dans les années soixante, G.-H. RADKOVSKI (2002) proposait d'accorder une attention particulière aux termes d'« *habiter* » et d'« *habitant* » et de les considérer comme notions centrales d'une approche de l'espace contemporain. La philosophie d'HEIDEGGER (1996) aborde le concept dans un sens ontologique, comme une activité primordiale, constitutive de l'être humain. Exister, être, signifie être là, localisé, membre d'une communauté, à un temps donné, donc habiter.

P. SERFATY-GARZON (2003, p.213) inscrit le concept dans une double dimensionnalité, dans l'espace et dans la durée. On devient habitant de quelque part aussi parce qu'on tisse une relation avec l'espace inscrite dans la durée.

Les travaux d'A. BERQUE (1999, 2000) mettent en évidence la relation de l'homme avec la Terre et définissent le concept d'« *habiter* » comme une relation subjective dans laquelle les hommes confèrent du sens à leur environnement. Cette relation est alimentée avec les significations et les symboles du ou des lieux et résulte d'une transformation permanente des interactions qui existent entre l'homme et la Terre.

Cette conception de l'« *habiter* » sera reprise et développée en géographie, plus particulièrement avec les travaux d'A. FREMONT (1976, 1984), dans le cadre du concept d'*espace vécu* qui met en évidence le rapport aux lieux et au sens des lieux dans le processus de territorialité.

Dans une autre approche, « *habiter* » suppose un rapport d'interaction concrète, des pratiques d'un nombre variable de lieux géographiques qui mobilisent leurs significations et qui se concrétisent par un *projet* (de vie) (STOCK, 2004, pp.2-3).

« L'ensemble des pratiques des lieux participe de l'habiter. Ainsi, cette signification des lieux [...] ne se réduit pas, pour un seul individu, à un seul lieu. En fait, les individus pratiquent une multiplicité de lieux avec lesquels ils construisent une relation signifiante. »

(M. STOCK, 2004, p.6)

Dans le travail de recherche, nous prenons le concept d'« *habiter* » dans une double approche : à la fois comme la relation d'un individu ou d'un groupe social à l'espace géographique telle qu'elle s'exprime dans les pratiques spatiales, mais également comme la relation subjective qu'un individu entretient avec l'espace géographique, relation alimentée par les éléments inscrits dans un plan idéal, les représentations.

Nous utilisons la notion de *pratique spatiale* dans un double sens, « *un déplacement (migration ou circulation)* », mais aussi dans le sens de « *manières dont les individus font avec les lieux* » (STOCK, 2004, p.6). L'ouverture du Pont de Normandie a modifié les pratiques spatiales, ainsi que la manière de pratiquer les lieux à l'échelle de l'Estuaire de la Seine.

1.5.2.4. Un couple inséparable : le territoire entre vernaculaire et politique

L'espace du pouvoir et l'espace du vécu ne peuvent pas être dissociés et une réflexion qui prenne en compte l'articulation des deux est plus que nécessaire dans toute analyse du processus de construction territoriale. Tous les beaux projets qui n'ont pas été connus et portés par l'habitant ont été voués à l'échec. En même temps, tout projet concernant un

territoire a besoin de l'acteur politique. Ainsi, le territoire se définit par l'articulation des deux dimensions.

En faisant référence au paysage, l'auteur américain J. BRINCKERHOFF (2003)⁴, parle de la nécessaire articulation entre *le paysage vernaculaire* et *le paysage politique*. L'auteur rappelle que *verna* à l'origine, c'est l'esclave né dans la maison de son maître.

C'est ce côté « *attaché à un lieu* » qui donne à la racine « *verna* » le sens de *local* qui a attiré notre attention par rapport à réflexion de recherche. En nous permettant une transposition du syntagme, le territoire de l'habitant est le « *territoire vernaculaire* » et c'est par le biais d'une enquête auprès des résidents du territoire politique que nous avons pu le rendre partiellement visible.

« *Le paysage vernaculaire [...] c'est un paysage dont les marques d'une organisation politique de l'espace sont largement ou totalement absentes* ».

(J. BRINCKERHOFF, 2003, p.29)

Le territoire vernaculaire se caractérise par sa forme irrégulière. L'habitant délimitera son espace vécu et son territoire en fonction de ses pratiques spatiales et de ses représentations, différentes pour chaque individu. Le paysage vernaculaire est pensé en termes de légendes et de mythes. En parlant du territoire des habitants, nous allons retrouver des éléments de la superstructure du territoire, de l'ordre des idées, des clichés, des représentations sociales dominantes, du ressenti.

En revanche, « *le paysage politique* » repris au sens de territoire politique, est plus marquant, plus imposant, concerne des grandes infrastructures (comme le Pont de Normandie, par exemple) et nécessite une organisation centralisée, alors un leader, un « *élu entrepreneur et chef d'orchestre* » (VIOLIER, *in* Equipe MIT, 2005, p.116).

« *Le paysage politique est marqué par les grands travaux qui permettent d'organiser le territoire, de le structurer, et de le délimiter grâce à des frontières visibles et théoriquement inviolables. Les grands dispositifs techniques, les ouvrages d'art, les ponts, les viaducs, les barrages, les aéroports, les gares routières, les lignes à haute tension...manifestent également les choix et les décisions d'un gouvernement central. [...] Le paysage politique est la création de l'homme comme animal politique. [...] Par politique, j'entends ces espaces et structures conçus pour imposer ou préserver une unité et un ordre sur la Terre, ou en rapport avec un plan de longue haleine, à grande échelle.* »

(J. BRINCKERHOFF, 2003, pp.27-28)

⁴ Nous avons découvert cet auteur grâce au travail mené dans le cadre de l'AURH en collaboration avec C. YOUNÈS, philosophe, professeur des écoles d'architecture en Sciences de l'homme et de la Société à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette et à l'École spéciale d'architecture de Paris.

Dès que le pouvoir politique est évoqué « *le trait se pose sur la carte, on trace la limite et on construit un périmètre* » (TESSON, 2004, p.1), à la différence du « *territoire des habitants* », comme territoire polymorphe et avec limites floues. La superposition des deux est une utopie et « *le géographe contemporain doit se résoudre à cette incertitude des territoires qui sont le théâtre de la contradiction* » (FRÉMONT, 2006, in BLEON-ROUGET, p.32). Néanmoins, le même géographe ne doit pas s'épargner la connaissance des deux.

1.5.2.5. « Do you see what I see? »⁵

La connaissance et l'articulation des représentations, une nécessité dans l'action territoriale

Nous avons repris le titre d'un article de F. GOLAY et T. L. NYERGES (1995) appartenant aux sciences de l'information géographique et dans lequel, les deux auteurs se sont intéressés à la cognition sociale pour faire référence à la difficulté, mais aussi à l'importance de construire un sens commun par rapport à un projet. Nous appliquerons cette idée au processus de construction territoriale.

Dans son livre sur le rôle des représentations dans l'aménagement du territoire H. GUMUCHIAN (1991) insiste sur l'importance de la prise en compte de cette relation. Prétendre intervenir en matière d'aménagement de territoire signifie la prise en compte des représentations élaborées par chacun des groupes présents et une volonté de modifier ces représentations en intervenant de manière directe ou indirecte sur des points sensibles. Les logiques du citoyen et celles du décideur devraient pouvoir se rejoindre plus souvent dans l'intervention sur l'organisation de l'espace (Ibid, p. 125).

Si l'attention accordée au rôle des représentations dans le monde scientifique est confirmée, la prise en compte concrète des représentations dans les politiques et les stratégies territoriales est assez récente et bénéficie encore d'un regard superficiel de la part des décideurs, à cause principalement de leur dimension subjective, abstraite, floue, impalpable.

En 2010, S. CORDOBES (2010, pp.17-18), conseiller «*Prospective & études*» à la DATAR, évoque la nécessité des changements de paradigmes sur les politiques d'aménagement du territoire et parle de la place des représentations, prises comme un concept opératoire, un outil au service de la pensée. Il insiste sur la prise en compte à la fois de leur dimension psychosociologique, ainsi que de leurs formes de manifestation extérieure.

⁵ « *Voyez-vous ce que je vois ?* »

Dans une perspective d'action plus lointaine, les nouvelles politiques de la DATAR, concernant les territoires des années 2040, affirment la volonté d'utiliser les représentations comme outil de connaissance et d'action.

Les documents de la DATAR rappellent que les représentations sont des données de base qui conditionnent les actions et les projets en général et c'est important de questionner, de déconstruire s'il est nécessaire, pour pouvoir reconstruire et donner de nouvelles perspectives (DATAR, 2010).

Toute nouvelle action suppose souvent un changement de comportement qui ne peut intervenir que s'il est précédé du changement des représentations. Ainsi, il faudra agir sur les éléments périphériques d'une représentation pour pouvoir aboutir à un changement plus conséquent, qui touche le noyau central. Or la volonté de changement, nécessite d'abord la connaissance des représentations des acteurs impliqués dans ce processus.

S. CORDOBES met en évidence la dimension visible des représentations qui se matérialisent sous une multitude d'outils visuels, autre que le texte (l'image, la carte, le diagramme, l'icône, le symbole, etc.) et qui, par leur instrumentalisation, permettra de mieux faire passer les messages.

L'affirmation de L. BHÉRER (*in* JOERIN et RONDIER, 2007, p.2) « *les représentations agissent sur le territoire* » va dans le même sens de la nécessité de connaître, d'analyser et d'articuler les représentations, pour mieux rapprocher la décision de la réalité du terrain, l'action de la prospective territoriale.

A partir des travaux du monde économique sur l'importance de la qualité des représentations utilisées par les décideurs, F. JOERIN et P. RONDIER (2007) rappellent que la performance des gestionnaires (et de leurs décisions) est majoritairement déterminée par la qualité de leur représentation mentale. Nous comprenons par la « *qualité* » des représentations leur cohérence avec le système de représentations des collaborateurs.

De manière générale, les décideurs imposent à leurs collaborateurs et subordonnés leur propre représentation mentale. Si l'effet est positif, c'est parce que « *la représentation du décideur donne du sens à l'information tout en simplifiant le réel de manière adéquate* » (Ibid., p.3).

Concernant le processus de construction territoriale, le pouvoir politique agit sur l'espace et participe à la « *création de sens* » (H. GUMUCHIAN, 1991, p.58). Il arrive cependant, que la représentation du décideur soit inadéquate et déconnecté de la réalité du terrain et que l'effet soit gravement négatif, parce que le modèle mental imposé n'est pas intégré par les autres groupes concernés. Ainsi, des solutions possibles sont bloquées ou ignorées.

Dans leurs travaux, F. JOERIN et P. RONDIER (2007) parlent de la nécessité d'établir « *une culture générale* » concernant les dynamiques territoriales et attirent l'attention sur les conséquences du conflit entre les différents systèmes de représentations qui entraînerait un manque d'intérêt et/ou un refus. L'enjeu de l'articulation entre les différents systèmes de représentations repose sur la possibilité « *d'aider les décideurs à extérioriser (médiatiser) leurs représentations mentales et échanger, comparer, discuter ces représentations externes avec les autres acteurs* » (Ibid, p.4), avec les résidents de l'Estuaire de la Seine, dans le cas de notre terrain d'étude. Cependant, il faudra prendre comme principe que « *l'aide à décision ne consisterait seulement (ou pas vraiment ?) à aider le décideur à trouver la bonne action, mais aussi à enrichir ses propres représentations de la complexité du système sur lequel il souhaite agir* » (Ibid, p.4) et c'est pour cela que la connaissance de la représentation sociale et les échanges s'avèrent nécessaires.

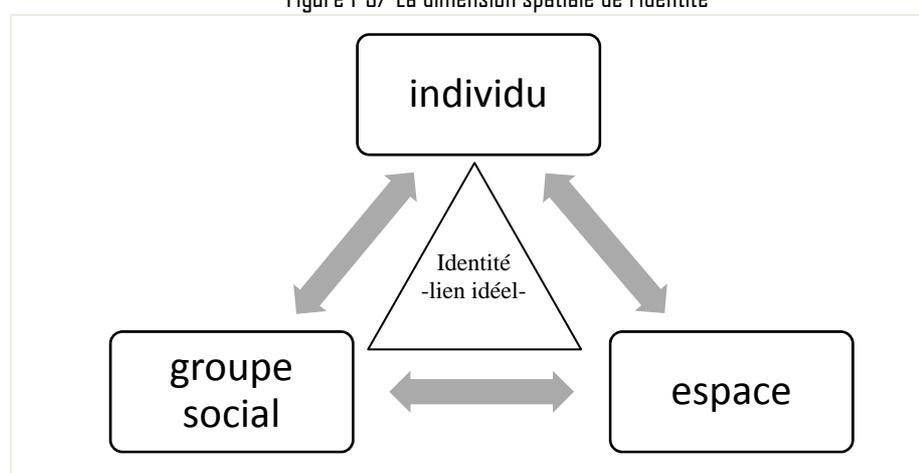
La connaissance des représentations des résidents est nécessaire, ainsi que la possibilité d'intervenir sur celles-ci. Quel est le noyau central de la représentation ? Quels sont les éléments périphériques émergents de celle-ci, capables de produire des changements ? Il faudra prendre en compte également les représentations des décideurs, comme des constructions génératrices d'idéologie, ayant le plus de chances de connaître une traduction spatiale effective, sans ignorer que ce « terrain » est lui aussi soumis à des transformations.

La construction d'un territoire se réalise par la création de sens à une certaine échelle spatiale. Or la création de sens repose en partie sur les représentations des différents groupes d'utilisateurs. L'enjeu dans ce processus de construction territoriale est de faire en sorte que les différents groupes se reconnaissent et que leurs représentations s'articulent autour de la même échelle territoriale et d'un axe idéologique structurant qui regroupe des représentations communes ou proches.

1.5.3. L'identité territoriale, lien entre l'être humain et l'espace approprié

L'identité territoriale se définit comme un ensemble de valeurs, de symboles, de mythes, d'idéaux qui alimentent l'imaginaire collectif, propres à un groupe social auquel un individu appartient et/ou adhère à un moment donné. Elle est structurée autour du lien entre le groupe social et une partie de l'espace avec ses éléments, entrée en conséquence, dans un processus d'appropriation. Bien qu'appartenant au plan idéal, l'identité est en lien avec le plan concret dans lequel elle cherche des supports pour se construire, s'alimenter, se manifester (Figure 1-5).

Figure 1-5/ La dimension spatiale de l'identité



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

1.5.3.1. Identité et appartenance, on parle de la même chose ?

Considérée comme le « *moteur idéologique* » (DI MÉO, 2005, p.43) le plus puissant, l'identité a comme fonction « *de rendre normal, logique, nécessaire, inévitable le sentiment d'appartenir à un groupe* » (MARTIN, 1994, *in* DI MÉO, 2005, p.44) et, dans notre cas, à un territoire.

La référence territoriale de l'identité prend en compte prioritairement ce que A. BOURDIN identifie comme deux ressorts : un « *nous qui vivons ensemble* » et un « *nous qui avons les mêmes ancêtres, la même religion, la même langue, la même culture* » (BOURDIN, 2000, p.190). Réfléchir au sentiment d'appartenance à un territoire revient à s'interroger sur le « *nous, qui partageons un territoire* » et le « *nous, qui avons les mêmes valeurs* », ou comme L. GWIAZDZINSKI (1997) disait dans ses propos sur la question d'identité territoriale, se

poser deux questions : « *A quel espace, à quel territoire j'appartiens, d'où je viens ?* » et « *Qu'est-ce qui fait ce sentiment d'appartenance ?* ».

« *Identité* » et « *appartenance* » semblent être deux notions étroitement liées. Avoir une identité territoriale signifie appartenir à un groupe et à un territoire qui revendique, cette identité. Si l'identité reste dans la sphère idéale, l'appartenance, elle, suppose la manifestation dans le plan concret, celui de l'action, de la pratique, du comportement.

Appartenir à un territoire suppose également la présence des frontières (plus ou moins palpables) qui délimitent « *qui est dedans* » et « *qui est dehors* » (PALMONARI, ZANI, in MOSCOVICI, BUSCHINI, 2003, p.31).

Mais comment se définit ce « *dedans* » et « *dehors* » si les frontières ne sont pas bien définies ou si elles sont relatives, en fonction de différentes circonstances spatiotemporelles ? Est-ce qu'il y a une étape intermédiaire entre ces deux « extrêmes » ? Est-ce qu'on peut être « *dehors* » et appartenir à un territoire ? Ou être « *dedans* » et ne nourrir aucun sentiment d'appartenance ? Nous avons essayé de trouver des réponses à ces questions en exploitant la question sur le sentiment d'appartenance à l'Estuaire de la Seine de ses résidents.

1.5.3.2. Nous n'avons pas une seule identité, mais des identités

« *Le social aujourd'hui se compose d'individus "multi-appartenance"* »
(F. ASCHER, 2001, p.38)

Par le mouvement continu existant dans l'espace, l'identité se retrouve dans un permanent changement qui s'articule en quelque sorte avec l'histoire de l'individu et de l'échelle spatiale de référence. L'ancrage au lieu est remis en cause par la mobilité accrue depuis 50 ans et par la multiplication des lieux de vie qui entraîne une multiplication des territoires d'appartenance.

A chaque individu correspond un ensemble de lieux qui constituent son *patrimoine identitaire géographique* (GUÉRIN-PACE, 2006, p.299) et qui regroupe le lieu de naissance, les différents lieux de vie, présents et passés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux inscrits dans l'imaginaire, des lieux qu'il ne connaît pas directement ou qui se trouvent dans un plan virtuel. Nous n'avons pas une identité, mais des identités et en fonction de différents facteurs et des échelles spatiales de référence, nous privilégierons l'une ou l'autre, sans que ces multiples identités s'excluent entre elles.

L'homme contemporain, libéré du fixisme de l'appartenance à une seule identité et à un seul lieu, devient le porteur d'un *unitas multiplex*⁶ (MORIN, 1985, p. 17) et il peut choisir en fonction de situation entre plusieurs *identités thématiques* : géographiques, professionnelles, associatives, familiales, etc. (DI MÉO, 2005, p.46).

Être habitant de l'Estuaire de la Seine n'exclut pas les autres appartenances à des échelles spatiales différentes (être normand, seinomarin, de Pays d'Auge, etc.), mais suppose une reconnaissance de cette identité territoriale, avec ses images, ses représentations, son idéologie territoriale.

1.5.3.3. De l'individualité à la collectivité, entre vécu et construit

L'identité territoriale est « à l'origine un sentiment individuel limité à un espace restreint » (GUERMOND, 2006, p.291). Elle se construit et s'alimente par le vécu de chaque individu, par sa pratique spatiale.

Elargie au niveau d'un groupe d'individus qui partagent les mêmes valeurs, cette identité vécue développe une dimension collective, mais « *les liens entre les dimensions personnelles et collectives de l'identité demeurent confus* » (PAASI, 2002, *in* GUERMOND, 2006, p.292). L'identité territoriale collective est construite en lien avec l'idéologie territoriale et soumise à la mise en scène par le pouvoir (politique, administrative, économique, culturelle, religieuse, etc.) qui l'utilise comme un puissant instrument pour soutenir ses ambitions et ses projets.

M. KEATING⁷ (1998, *in* GUERMOND, 2006, p.293) parle de *la fonction instrumentale* de l'identité, distinguée par une finalité mobilisatrice pour l'action collective. Dans la même idée, R. BRUNET (2004, p.59) affirme qu'« *on ne peut travailler durablement qu'un territoire approprié* ».

L'affirmation d'une identité territoriale collective individualise, donne une visibilité par rapport aux autres identités et mobilise les individus qui y sont attachés. Ainsi, l'acteur politique, comme représentant du pouvoir, a besoin que l'identité collective soit en accord avec son aire d'exercice du pouvoir, avec ses principes et ses ambitions.

⁶ En référence à l'identité européenne.

⁷ M. KEATING distingue trois éléments qui précisent les rôles d'une identité régionale. Il y a un élément *cognitif* (de connaissance d'une région et de ses limites), *affectif* qui donne le sentiment d'une appartenance commune dans un espace conçu et un élément *instrumental* avec une finalité mobilisatrice pour une action collective.

La cible principale pour l'instrumentalisation de l'identité territoriale est le résident qui acquiert le nom d'« *habitant* » dans cette approche identitaire. Avoir une identité territoriale collective en accord avec l'échelle territoriale dont il est le porteur, c'est le rêve de tout décideur politique. Durant les dernières années, les territoires et leurs décideurs se sont lancés, dans une vraie quête d'identité. Pour y aboutir, ils ont fait appel à tout sorte de médiateurs : la carte, le paysage, le mythe, les symboles, les personnages clés, les événements, les lieux emblématiques, etc. exprimés par des différents moyens et supports, réels et virtuels.

A l'échelle de l'Estuaire, après la construction du Pont de Normandie et en dépit d'une réflexion politique de longue durée, le travail sur la dimension identitaire a été timide. Est-ce qu'il est possible dans ces conditions qu'une identité estuarienne soit née spontanément ? Est-ce qu'il est possible qu'on puisse parler d'un « *habitant de l'Estuaire* » ?

1.6. Comment naissent les territoires aujourd'hui en France ?

Faire du territoire avec l'espace suppose une intentionnalité de l'humain vers l'action. Ce processus de mise en œuvre, de construction territoriale est connu parmi les géographes français sous la notion de *territorialisation*. B. DEBARBIEUX (2009, p.29) la définit comme « *l'ensemble des actions, des techniques et des dispositifs d'action et d'information qui façonnent la nature ou le sens d'un environnement matériel pour le conformer à un projet territorial* ».

La territorialisation suppose une organisation qui impose au fur et à mesure des limites à une partie de l'espace. L'organisation a derrière elle des actions, des initiatives, un projet qui entraînent une différenciation par rapport aux espaces environnants, à ce qui ne fait pas partie de l'échelle spatiale prise en compte. Toute structure qui met en place une organisation construit son propre territoire. Pour quoi ? Pour affirmer son identité, pour se donner une visibilité et ensuite, pour mobiliser, afin qu'elle soit soutenue, qu'elle trouve ses ressources et qu'elle assure ainsi sa pérennité.

Si l'époque des territoires imposés est dépassée, le rôle croissant des flux bouleversent le fonctionnement de notre société et la mobilité généralisée induit « *la multiplication des réseaux d'appartenance* » (LIMA in CHALAS, 2009, p.179), comment se construisent les nouveaux territoires ?

Le débat sur *le territoire pertinent* mobilise dernièrement les acteurs du monde politique, professionnel et universitaire. Qu'est ce qu'un territoire pertinent ? Comment mieux articuler territoire de vie et territoire du pouvoir politique pour aboutir à un territoire pertinent ? Et en quoi consiste concrètement cette pertinence ?

Nous considérons qu'un territoire pertinent c'est un territoire qui répond au mieux aux exigences d'un temps donné, pas de toute l'éternité, aux exigences qui sont elles mêmes celles d'une certaine configuration économique du monde, d'une certaine configuration de la culture dominante, d'une certaine configuration des aspirations des citoyens.

A. BOURDIN (2000, p.195) propose de dépasser le paradigme *du territoire pertinent* en faveur de celui du *territoire fort*. Ce territoire serait « *celui dont l'existence s'impose à une diversité d'acteurs, si possible à l'ensemble de ses utilisateurs, et pas seulement de ses résidents. Le territoire fort est celui qui sert de support au projet, qui a la capacité de favoriser l'apparition des nouveaux acteurs, qui se présente non comme un lieu d'appartenance unidimensionnel et défensif, mais multiple, nouveau et promotionnel.* »

Ce territoire pertinent, éphémère par son adéquation pour une certaine époque, nous allons l'appeler *territoire de projet*, comme échelle territoriale qui correspond à un projet. Un territoire devient pertinent par l'intelligence de son projet qui s'accorde avec le contexte social, économique, spatiale et temporel qui lui correspond.

1.6.1. Le territoire comme projet

Le mot *projet* voulait initialement dire⁸ « *quelque chose qui vient avant que le reste ne soit fait* ». Quand le mot a été initialement adopté, il se rapportait au plan de quelque chose, non à l'exécution proprement dite de ce plan, signification reprise par les technosciences pour lesquelles le *projet* se définit comme « une aventure » temporaire entreprise dans le but de créer un produit ou un service unique : *temporaire*, car un projet se termine à une date déterminée et *unique* car le résultat final est propre au projet entrepris.

Dans le champ des sciences humaines, particulièrement dans le domaine de l'action territoriale, il est un « passe partout » depuis les années 1980 et se positionne en contraste de la conception qui a dominé l'urbanisme et l'aménagement du territoire des décennies 1950-

⁸ Le mot *projet* provient du mot latin *projectum* de *projicere* qui signifie « *jeter quelque chose vers l'avant* ». Le préfixe *pro-* signifie « *qui précède dans le temps* » et le radical *jacere* signifie « *jeter* ».

1970, « *anhistorique et décontextualisée de l'espace* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.748), inscrite dans les principes du plan et de la planification.

Par la spécificité des champs d'utilisation, le mot *projet* a légèrement changé de sens et s'est enrichi avec d'autres dimensions sémantiques. A la différence de la dimension temporaire précisée et définie, acquise dans les domaines techniques de production, l'aménagement du territoire garde une vision plus ouverte de ce côté.

1.6.1.1. De l'idée à l'action

En rapport avec le concept de territoire et son aménagement, le projet est associé à l'idée de *processus*, qui ouvre sa signification vers le sens de continuité, d'évolution continue, et de non limité dans le temps. « *Le projet inclut en effet par principe l'idée de son inachèvement, de ses toujours possibles amendements, de son incertitude* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003, p.748).

Regardée sous cet angle, *la construction territoriale est un projet/processus* qui se réalise en continu et qui permet des lectures différentes en fonction du contexte temporel qui accompagne le moment de la lecture.

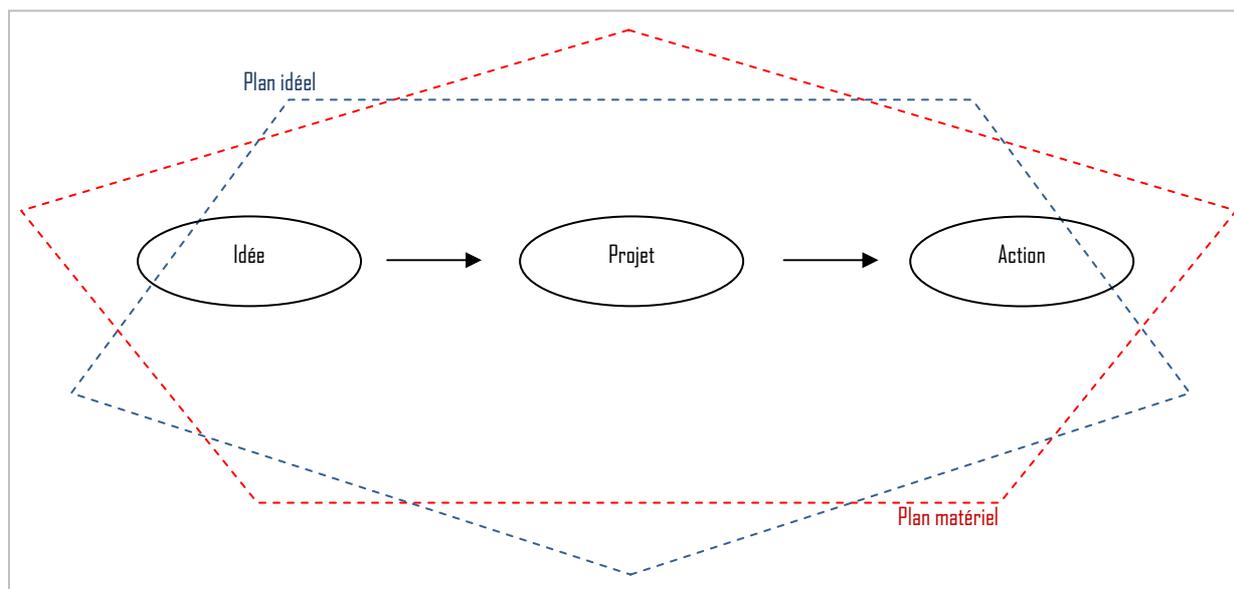
Les registres de définition du projet sont souvent assez vagues pour éviter les blocages initiaux, mais aussi parce qu'il arrive souvent qu'au début, le projet ne soit qu'une idée qui manque effectivement de définition par rapport à sa mise en œuvre effective. C'était le cas pour le territoire de l'Estuaire de la Seine. Une idée et un projet au début : un territoire qui réunisse les deux rives de la Seine. Cela a été le cas aussi plus tard, avec le projet concernant le tourisme dans l'Estuaire de la Seine, « *penser le tourisme à l'échelle de l'Estuaire* ».

En parlant de projet, A. PONT (2009, p.15) remarque la nécessité de rechercher un équilibre entre flexibilité et spécificité, entre sa nature évolutive et ses finalités : « *Dans une économie évolutive, il (le projet) ne doit pas être figé, mais "probabiliste", atour d'un faisceau des possibles, ce qui n'empêche aucunement un ensemble d'objectifs clairs* ». Ces objectifs clairs, appelés aussi pistes ou axes de réflexions, sont très importants dans la vie d'un projet et se construisent au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion, du contact avec le terrain et de l'interaction des acteurs.

Partis d'une idée, les objectifs du projet soutiennent l'avancement du projet vers des actions et leurs formulations fait le lien avec le plan concret, parce qu'un projet qui reste trop longtemps dans le plan abstrait risque de perdre la crédibilité des acteurs concernés et d'être abandonné.

Le basculement permanent qui doit alimenter tout projet en lien avec l'espace géographique, transforme les projets en « *objets hybrides, à la fois idéels et matériels* » (SANTOS, 1997, p.64) qui cherchent leur raison dans une idéologie existante, tout en l'alimentant, et en même temps, qui se retrouvent concrétisés dans le plan concret (Figure 1-6).

Figure 1-6 / Le projet, un objet hybride



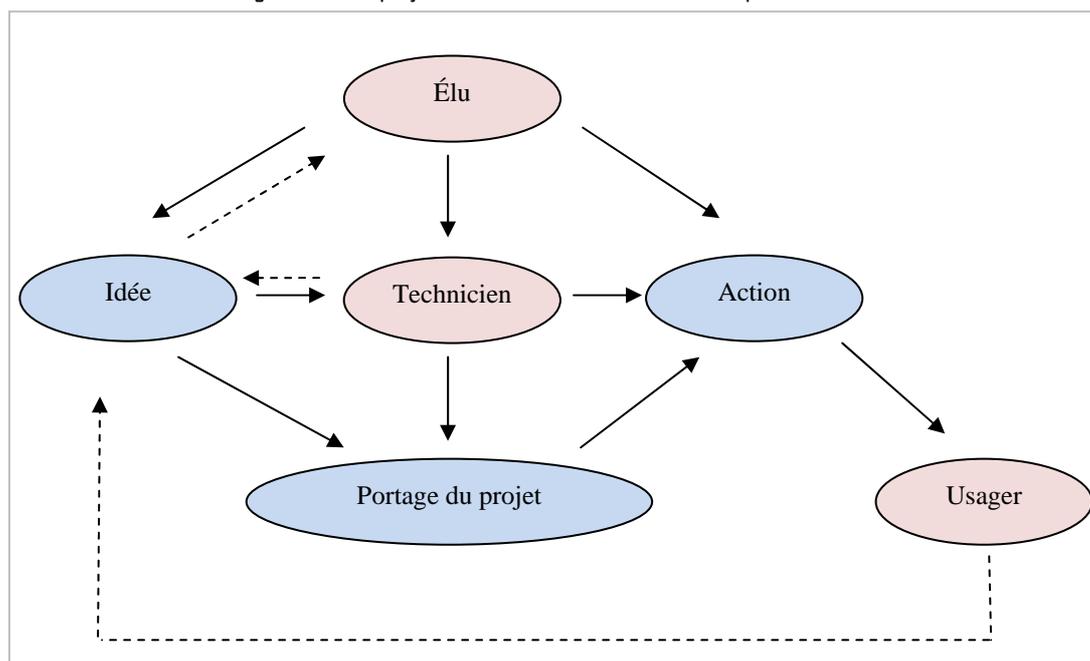
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Un projet a besoin d'action⁹, parce que « *le projet ne peut pas être confondu avec le rêve. Le rêve se satisfait dans un vœu, une image, sans que nous ayons besoin de savoir faire, comment le faire, sans qu'il y ait ce besoin de l'idée d'ensemble des actes...Le projet prépare une exécution, exige travail appliqué et méthodique basé sur un ordre.* » (BERGER, 1964, in SANTOS, 1997, pp.54-55).

Dans la relation du projet avec le territoire plusieurs champs de compétences et acteurs sont croisés (Figure 1-7, p.68). Un acteur est principalement ciblé : *l'acteur politique*. Il a le rôle du *décideur*, celui qui peut choisir ce qui va être fait ou diffusé et plus encore, celui qui peut choisir l'action à déclencher.

⁹ Nous prenons le mot « *action* » avec le sens d' « *exécution d'un acte projeté* », qui est « chargée de sens » et qui a comme objectif de créer « *une altération, une modification dans le milieu* » dans laquelle elle s'insère (SANTOS, 1997, pp.54-55).

Figure I-7 / Le projet, de l'idée à l'action, des acteurs qui s'interfèrent



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Pourtant, si l'élu est celui qui lance officiellement l'idée et qui marque par son discours le passage à l'action, c'est l'*acteur technique* qui souvent alimente l'idée et soutient corps et bien la mise en œuvre de l'action. C'est également le technicien qui peut bloquer parfois l'avancement vers l'action comme une forme de résistance aux changements induits par le projet.

Un troisième acteur ne doit pas être oublié. Il s'agit de l'*usager*, réel et potentiel, des actions qui émanent du projet. Dans le processus de construction territoriale cet usager est le citoyen qui réside dans l'espace géographique pris en considération. Sans avoir la prise en compte de ce troisième acteur, le projet n'a pas de sens.

1.6.1.2. Du projet de territoire au territoire de projet

Simple jeu de mots ou deux syntagmes différents du point de vue sémantique ? Quelle différence et quel lien entre un projet qui cible directement la structuration d'un nouveau territoire et le territoire qui se définit par l'échelle d'un projet thématique ?

La décentralisation s'est présentée comme une évidence pour les régions et une nécessité pour l'Etat (LACOUR, C., 1986, p.33). Avec la décentralisation, une domination du fonctionnel s'est imposée et les logiques d'alliance sur un plan horizontal ont primé contre celles qui soutenaient une hiérarchie verticale.

En nous intéressant à ces nouveaux territoires « *plus construits qu'hérités, plus imaginés que subis* » (PAGÈS, PÉLISSIER, 2000, p.13), nous avons été confrontée aux deux syntagmes, « *projet de territoire* » et « *territoire de projet* », dont la dépendance est incontestable, mais la manière désignée pour « faire le territoire » diffère.

Bénéficiant souvent d'une quasi synonymie dans le langage des décideurs politiques et des techniciens, nous avons considéré nécessaire, par rapport à la problématique abordée dans notre recherche, une distinction des deux syntagmes.

1.6.1.2.1. Le projet de territoire ou le projet de structuration

Dans cette première acception des termes, le projet a comme principal objectif de constituer un (nouveau) territoire basé sur une affinité des tendances politiques, une pratique réussie de coopération sur des actions importantes et dans un contexte général de crise qui correspond à un affrontement partagé à une difficulté majeure, notamment de caractère économique (RIGALDIES, CHAPPOZ, 1996, p.24).

Cependant, la mise en avant d'un plus grand territoire comme principale finalité, sans avoir une visibilité sur la finalité concrète, bloque souvent les acteurs concernés, même si les bonnes raisons d'association existent. La peur de voir fondre son identité territoriale dans un territoire plus grand, avec le risque de perdre sa propre individualité, représente un élément de freinage important à prendre en compte dans le processus de construction territoriale. La peur de perdre sa place.

Si le « *Pourquoi se mettre ensemble ?* » n'est pas concrètement expliqué, avec des actions qui puissent montrer la finalité effective d'un nouvel ensemble territorial, *le projet de territoire* risque de ne jamais voir le jour avec une mise en œuvre de l'idée de départ.

« La dimension institutionnelle est un frein, parce que cela n'a aucun intérêt ! Le vrai intérêt (du CEE) ça aurait été de dire à chacun sur quoi vous avez envie de travailler ? Quel est votre projet ? »

(Epl. extrait d'entretien avec le maire de Deauville, février 2011)

Un nouveau territoire signifie une nouvelle gouvernance et une nouvelle gouvernance veut dire une nouvelle structuration, une nouvelle organisation. Or, sans avoir une visibilité concrète sur l'utilité de la nouvelle formule de structuration, les acteurs ne seront pas prêts à fondre leurs anciennes structures. Il faut que les structures apparaissent comme une nécessité par rapport à une action concrète. Il faut que l'action donne envie, mobilise et fasse que la

structuration devienne une demande de la part des acteurs concernés, sans qu'elle soit imposée à l'avance par le leader du groupe politique.

Jusqu'à présent la réunification des deux Normandie est restée juste une idée qui fait rêver et suscite une effervescence continue de l'opinion politique et publique à des intervalles réguliers, avec une multitude de bonnes raisons, mais sans avancer plus loin. Depuis la création des régions françaises en 1956, des débats successifs ont été lancés à plusieurs occasions, sans le moindre aboutissement. Le dernier est celui appartenant à Nicolas SARKOZY, le 27 novembre 2008, devant le Congrès des Maires de France, dans le contexte du lancement de la réforme des collectivités territoriales qui cible une organisation simplifiée du territoire. C'est à cette occasion que le président de la République a lancé la question qui a réanimé durant des semaines les esprits normands et pas seulement : « *Il y a deux Normandie. On les aime. Mais en faut-il deux ?* ».

Même si le projet d'une grande Normandie fait toujours rêver, toutes les réflexions n'ont pas dépassé l'étape du débat. La principale explication du blocage tourne autour de l'objectif du projet : créer un grand territoire, sans avoir une visibilité sur la finalité de la création de ce grand territoire, sur *les projets d'après le projet de territoire*, a constitué un obstacle. Pourquoi se mettre ensemble ? Pour faire quoi ? Bien sûr, les études réalisées sur ce sujet ont montré les perspectives de développement et tous les aspects positifs d'une unification, bien sûr avec la condition d'une nouvelle structuration, mais jusqu'à présent il n'y a que le projet de territoire qui est défini, sans aucune autre action/projet concret(e) derrière en perspective.

« J'ai toujours considéré qu'additionner des régions ne servait à rien parce que nous additionnons deux régions avec leurs forces, leurs faiblesses, au point peut-être de neutraliser l'objectif final. [...] C'est-à-dire, une nouvelle région, un nouveau projet, une nouvelle économie. C'est sur les projets qu'on évolue et pas sur les structures. Et je trouvais que c'était une erreur de parler de la réunification des deux Normandie, de se focaliser sur des structures, alors qu'il n'y avait pas de dynamiques de projet. »

(Epl2, extrait d'entretien avec la co-présidente du Pays d'Auge Expansion, août 2011)

Ce n'est pas un hasard que les deux élus dont les citations ont été présentées ci-dessus appartiennent au Pays d'Auge. A l'échelle de l'Estuaire, c'est le seul Pays qui n'appartient pas à la même région que les quatre autres et dont l'association à la dynamique estuarienne a toujours été délicate. La prise de conscience des enjeux qui existent à l'échelle estuarienne a constitué la raison de leur rapprochement initial. Cependant, sans avoir une finalité concrète de l'association avec les acteurs politiques de la rive droite, les élus de la rive gauche ont été souvent réticents à toute démarche de structuration à l'échelle de l'Estuaire.

Dans ce sens, en septembre 2001, avec l'appropriation informelle du périmètre des cinq Pays estuariens par le Comité des Elus de l'Estuaire et redoutant un rapprochement vers une structuration officielle, la co-présidente du Pays d'Auge Expansion et précédente présidente du CEE écrivait au nouveau président :

« [...] J'ai bien noté que vous souhaitez asseoir le Comité sur les Pays [...]

Enfin, l'esprit qui avait guidé Antoine RUFENACHT, lors de la création de cette structure était de maintenir un cadre informel et de permettre aux élus de se rencontrer pour débattre des sujets concernant l'ensemble de l'Estuaire. Le choix que vous semblez dessiner avec cette modification me semble aller vers une structuration de ce Comité qui ne répond pas au sens que nous avons souhaité lors des deux précédentes Présidences, étant précisé que l'objectif majeur de notre structure est bien de créer une communauté d'esprit et d'intérêt autour de l'Estuaire, la plus large possible, et de débattre des orientations d'aménagement du territoire dans un contexte d'autant plus efficace qu'il sera ouvert et élargi. »

(Courrier adressé au nouveau président du CEE, le 5 septembre 2001, Source : Archives du CEE)

1.6.1.2.2. Le territoire de projet ou le temps de l'action

Le territoire de projet représente une stratégie différente, tout en parlant de construction territoriale. Le changement de place des principaux termes « *territoire* » et « *projet* » pourrait signifier, dans une vision métaphorique, le changement de « chemin » et de « porte d'entrée » vers les nouveaux territoires.

Le territoire de projet c'est le territoire de l'action, c'est l'action territorialisée et qui territorialise. C'est l'action appliquée à une unité spatiale, mais en même temps construite et conditionnée par celle-ci.

Les territoires de projet(s) sont des territoires qui prennent contour par l'intermédiaire d'un projet de différente nature que nous appelons « *projet thématique* ». Ce projet peut être d'ordre économique, concernant l'infrastructure de transport, les aspects sociaux, le tourisme, la culture, etc. Il arrive souvent qu'il soit le tourisme, parce que le tourisme intéresse tout le monde et a une nature moins polémique que d'autres sujets.

C'est une logique de projet sur des réalités concrètes qui animera les esprits et qui va donner les motivations de dépasser les frontières administratives, mais également celles d'ordre symbolique. Le territoire prendra contour par l'échelle d'application du projet. C'est en adhérant au projet que les acteurs intégreront au fur et à mesure la nouvelle échelle territoriale. Ainsi, la structuration viendra comme une nécessité pour répondre aux nouvelles exigences du travail en commun.

« C'est autour de projets qu'on organise des choses. [...] Voilà, c'était donc la bonne démarche ! C'est autour des projets que les choses s'organisent. [...] à partir du moment où quelques uns posent un projet et disent "On déclenche le projet !", tout le monde est "obligé" de venir. »

(Epl, extrait d'entretien avec le maire de Deauville, février 2011)

Bien sûr qu'à la base des deux stratégies repose souvent la même logique politique de construction territoriale. Bien sûr que le territoire de projet se superpose souvent à un territoire qui est en projet, à un projet de territoire. Mais ce qui diffère c'est la dynamique et les raisons pratiques qui motivent le rassemblement. Tout *territoire de projet* a derrière un *projet de territoire*, sauf qu'en prenant comme principale logique, celle du *projet de territoire*, il y a le risque de ne pas pouvoir identifier l'aboutissement vers l'action, l'enjeu final du projet dans le sens propre du terme.

1.6.1.3. Les limites, une nécessité même pour un territoire de projet

Le territoire est un espace limité. Autres que les limites physiques, le territoire est borné par l'exercice d'un pouvoir, d'une action, ou de la connaissance. La lisibilité d'un territoire se traduit en termes de limites, par « *l'instauration de frontières délimitant clairement le dedans et le dehors* » (DI MÉO, 2005, p.85). L'espace qu'on connaît et dans lequel on s'implique, par contact direct ou indirect (intermédiaire ou virtuel) devient un territoire, en rapport à un « *au-delà* », qui n'est pas le nôtre par manque de connaissance, d'intérêt, de contact ou de capacité à exercer « *notre pouvoir* ».

Comme les animaux qui délimitent et qui défendent leur territoire, les institutions sociales marquent, bornent, contrôlent leur propre territoire. Tout groupe social (y compris un groupe économique ou politique) a comme principal objectif d'assurer sa reproduction au cours des temps : il doit se nourrir, se loger, se vêtir, se distraire, produire... « *En le faisant accepter à l'intérieur comme à l'extérieur de l'aire territoriale délimitée, les institutions, leurs vecteurs politiques et administratifs mettent en œuvre un processus d'imposition territoriale.* » (DI MÉO, 2005, p.78).

Les limites varient, avancent et reculent, se déforment et se transforment et avec elles les territoires qu'elles définissent. La capacité d'articulation des limites en fonction du contexte (social, économique, politique) assure la survie d'un territoire, mais aussi son évolution, sa transformation, parce que tout changement de limites qui donnent la forme induira un

changement de la substance, du contenu. Ainsi, le territoire de projet devient *une forme-contenu* (M. SANTOS, 1997).

« Quand une société évolue, l'ensemble de ses fonctions change en quantité et en qualité et les nouvelles fonctions se réalisent là où s'affrontent les meilleures conditions. C'est une nouvelle forme-contenu qui émerge, avec des nouveaux enjeux qui correspondent mieux à la nouvelle échelle territoriale. »

(M. SANTOS, 1997, p.60)

Le territoire de projet prend contour par le biais de l'action qui exploite les enjeux du moment, ce qui lui donne une forte relativité sur une échelle temporelle et une spécificité en lien avec le contenu de son projet. Mais si *le projet* est la logique mobilisatrice *d'agir ensemble* qui s'impose comme axe structurant des nouveaux territoires, quel est ce « bon » projet ?

1.6.2 Le tourisme, un projet à plusieurs enjeux pour soutenir un territoire

Tourisme et loisirs, une distinction pas évidente, un couple dans le projet thématique

En tant que géographe nous prenons en considération le concept de tourisme avec sa définition de système d'acteurs, de lieux et de pratiques.

« Le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système. Et ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marché, pratiques, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales »

(R. KNAFOU, M. STOCK, 2003, « *Tourisme* », in LÉVY et LUSSAULT, 2003, pp. 931-934)

Le projet thématique que nous avons étudié concerne le tourisme, mais également les loisirs. Les deux dimensions du phénomène touristique ont été prises en considération dès le début de la réflexion. Cependant, les actions mises en place ont utilisé plutôt le terme de loisirs sur les supports de promotion, en partant sur l'hypothèse qu'on s'adressait à une clientèle de proximité, censée à faire plus du loisirs que du tourisme.

La distinction entre les deux notions, *tourisme* et *loisirs*, reste toujours un débat ouvert dans le monde scientifique des géographes du tourisme. Les deux types d'activités relèvent d'un libre-choix et d'un temps de non-travail. Cependant, les différences apparaissent par rapport aux temporalités qui ne sont pas les mêmes et leurs inscriptions dans l'espace.

« Tourisme et loisirs peuvent être pratiqués sur les mêmes lieux mais la reconnaissance de ce qui relève de l'un ou d'autre peut être réalisée en identifiant bien les populations présentes et les équipements ou aménagements auxquels on s'intéresse »

(P. DUHAMEL, E. SACAREAU, 1998)

Le touriste est un voyageur. *Un voyage* y est défini comme tout départ du domicile et retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Ces voyages se décomposent en *séjours* définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en *nuitées*. Cet acte fondateur du tourisme qui est celui de séjourner en un lieu, avec au moins une nuitée passée en ce lieu, fait de l'hébergement une composante essentielle de l'activité touristique.

Les loisirs sont les activités ludiques et de divertissement. Attachés généralement aux lieux de vie, leur emprise spatiale s'inscrit dans le temps du quotidien et dans *l'espace de vie*, dont les points sont accessibles à partir du lieu de résidence dans une durée compatible avec l'aller-retour dans la journée (KNAFOU, et al., 1997, p.199). Cependant, rien n'exclut qu'on puisse faire du tourisme dans l'espace de vie, en restant une nuit en dehors du lieu de résidence et en pouvant pratiquer une activité *recréative*¹⁰, qui peut nous déconnecter complètement du quotidien.

Le rapprochement des deux types d'activités s'inscrit dans l'habitude des professionnels de tourisme. Le plus souvent, ceux-ci préfèrent utiliser le terme de *visiteur*, et à partir de cette catégorie générale, distinguer ceux qui restent ou non « *sur place* » une nuit. En ce qui concerne l'avis des élus, la différence est souvent encore moins évidente. « *Tourisme ou pas tourisme, l'important est qu'il rapporte de l'argent à la commune* »¹¹, affirmait dans une réunion l'un des élus de l'Estuaire en charge du tourisme au niveau de sa communauté de communes.

Les statistiques réalisées par les professionnels de tourisme et l'Organisation Mondiale de Tourisme prennent comme repère les définitions officielles reprises dans l'Encadré 1-1, p.75. C'est sur cette statistique que nous nous sommes appuyée dans la présentation du terrain d'étude, concernant le tourisme (Chapitre 2).

¹⁰ En parlant de tourisme et loisirs, nous préférons reprendre le terme de « *recréation* » à la place de celui de « *récréation* » (Equipe MIT, 2002). Ainsi, la *recréation* rajoute la signification de « *reconstitution du corps et de l'esprit* » à la simple « *détente et délassement après une activité plus sérieuse* ». Pour argumenter le concept de « *recréation* », l'Equipe MIT part sur la théorie de J. JAFARI (1988, p.74) conforme laquelle, les gens épuisés par des systèmes productifs, ne produisent plus efficacement. En conséquence, ils ont besoin de « *sous-systèmes ou des systèmes satellites de re-création pour réparer les épuisements et les "vides" qui se sont accumulés dans le courant principal de l'ordinaire. Quand ces travailleurs se sont ainsi « re-crésés », ils sont prêts à réintégrer leur place dans le système principal* ». La *recréation* fait parfaitement écho à déplacement et altérité (Equipe MIT, 2002, pp.103-104).

¹¹ Note personnelle, février, 2010.

Encadré I-1 / Définitions en lien avec le tourisme¹²

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le **tourisme** comme un phénomène social, culturel et économique qui suppose des mouvements de personnes.

Le touriste est un **voyageur**. Toute personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée, et d'un an au plus, pour des motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visité est considérée comme touriste.

L'OMT utilise deux critères pour distinguer les voyageurs entre eux : **le motif du séjour et sa durée**.

Les motifs du séjour permettent de répartir les voyageurs en deux catégories :

- ceux dont la motivation est purement récréative;
- et ceux qui voyagent pour exercer une profession rémunérée.

La durée du séjour permet de distinguer deux catégories de visiteurs :

- les **touristes** qui passent au moins une nuit (et au plus un an) dans le lieu visité ;
- les **excursionnistes**, qui n'en passent aucune.

Les **longs séjours** ont une durée de 4 nuits et plus ; les **courts séjours** durent de 1 à 3 nuits.

Les **vacances** sont définies comme de longs séjours.

©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le tourisme intéresse tout le monde, avec un fort enjeu économique

Depuis les années 1960 les pratiques spatiales et les économies urbaines se sont transformées en profondeur suite à la désindustrialisation, à la tertiarisation et au mouvement généralisé vers la récréation, dans une « *civilisation du loisir* » (DUMAZEDIER, 1988). L'approfondissement des difficultés économiques subies du fait du déclin des activités industrielles amène les acteurs régionaux à se saisir de tourisme et loisirs comme un secours des régions en difficulté et un levier de développement local (VIOLIER, 2008, pp.18-19). Du ce point de vue, le tourisme est concerné par des *enjeux économiques*.

Nouveaux modes de vie et contexte de crise ont fait que l'espace français soit devenu « *entièrement touristique ou du moins appréhendé comme étant virtuellement ou actuellement "récréationnel" ou "récréatif"*. Cela signifie que la dimension touristique, présente de façon séparée, distincte en peu de lieux, est devenue centrale pour l'ensemble de l'espace » (Equipe MIT, 2005, p.321). Il y a dans cette dimension plusieurs aspects qui concernent à la fois la présence du tourisme dans le lieu, mais également le désir d'avoir des touristes dans le lieu¹³.

¹² Afin de favoriser la comparabilité internationale, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a formulé une série de cadres de recommandations internationales sur les statistiques du tourisme en 1978 et 1993. Récemment, les *Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme* ont été formulées. Source : Organisation Mondiale du Tourisme, Commission des Communautés européennes, Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Nations Unies, 2010, *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*, Département des affaires économiques et sociales Division de statistique, Études méthodologiques, Éditions OCDE, Luxembourg, Madrid, New York, Paris, ST/ESA/STAT/SER.F/80/Rev.1, URL : http://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/SeriesF_80rev1f.pdf.

¹³ Le rejet du tourisme et la lecture touristique du Monde se rajoutent comme facteurs qui agissent sur la omniprésence de la dimension touristique d'un espace (Equipe MIT, 2005, p.321).

C'est peut-être pour cette raison que « *parler de tourisme* » dans n'importe quel coin du territoire français semble d'actualité et intéresse toujours les acteurs locaux (politiques, techniques, résidents)¹⁴. C'est peut-être aussi pour cette raison que le projet thématique concernant le tourisme et les loisirs dans l'Estuaire s'est imposé comme le projet le plus rassemblant et le moins polémique.

Dans ce travail de recherche nous prenons en considération le tourisme et les loisirs en tant que sujet d'un projet thématique en lien avec le processus de construction territoriale et non pas comme une activité réellement analysée. La réflexion que nous avons menée concerne les acteurs du projet et dans ce sens, nous avons privilégié l'acteur local, rencontré sous son statut de résident, de technicien et d' élu. En revanche, *le touriste*, l'acteur principal du tourisme, est quasiment absent de cette recherche et les chapitres suivants apporteront les explications nécessaires pour argumenter son absence.

Le tourisme, un « moyen » pour pouvoir s'adresser aux résidents

« *En mettant en lumière les points forts d'un territoire, le tourisme contribue à construire ou à reconstruire de façon plus objective l'identité* »

(J.-M. HAZEBROUCQ, 2009, p.19)

Il est presque dans l'ordre de choses que les élus s'emparent de tourisme pour promouvoir le territoire dont ils ont la charge. Dans ce sens, le projet concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire a été lancé pour soutenir l'émergence de la nouvelle entité territoriale supra-communale. Les élus ont décidé de « *focaliser sur certains projets pour donner une visibilité sur ce territoire* »¹⁵ et plus particulièrement sur ceux qui prennent en compte la population locale.

Dès sa naissance, le projet thématique a eu comme cible principale l'« *habitant* » et « *accessoirement les touristes* »¹⁶. Bien sur, les statistiques concernant l'activité touristique dans les trois départements concernés par l'Estuaire (pp.105-110) place le résident comme la clientèle principale de sa propre région et de ce point de vue, on ne peut pas reprocher au

¹⁴ Le tourisme représente la première activité économique en France qui est la première destination touristique mondiale pour les arrivées des touristes internationaux. Source *Chiffres clés du tourisme. Edition 2010*. URL : http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/c_cles/chiffres_cles10.pdf

¹⁵ Antoine Rufenacht, maire du Havre et président du Comité des Elus de l'Estuaire. Notes personnelles prises lors de la réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le 29 septembre 2010.

¹⁶ Expression reprise souvent dans la présentation du projet thématique et de ses actions. Source : Carnet de notes personnelles .

projet d'être complètement déconnecté de ce qui concerne les enjeux économiques locaux. Cependant le tourisme a été instrumentalisé pour alimenter l'identité territoriale et c'est pour cela que le résident a été le principal destinataire des actions.

L'objectif le plus ambitieux du projet thématique est de construire une *destination touristique* à l'échelle estuarienne, en mettant en connexion les différents lieux, une destination qui coïncide avec le territoire politique. Dans une acception très large, la « *destination touristique* » représente « *une zone géographique où se déroule un séjour, un voyage ou une croisière* » (HAZEBROUCQ, 2009, in VIOLIER, LEMASSON, 2009, pp.7-25). Les destinations touristiques ont derrière elles des territoires, dont l'existence administrative est plus ou moins formelle et dont l'échelle spatiale varie de celle communale jusqu'à celle nationale, voir continentale.

Généralement, les élus et les techniciens de tourisme tendent à « imposer » leur territoire aux touristes, mais aussi aux locaux pour affirmer l'identité du territoire, c'est-à-dire une forme spatiale en coïncidence avec le territoire légitime, sans pourtant prendre en compte les pratiques réelles des touristes, ou même celles de loisirs des locaux.

« On relève par exemple, toutes les productions de cartes touristiques qui instituent le territoire légitime en île, excluant toute continuité avec les territoires voisins, tous les dépliants qui découpent le patrimoine ou les paysages en espaces étroitement ajustés ; sans oublier les chemins de randonnées qui doublent les limites communales et intercommunales, puisqu'il s'agit davantage de contraindre les habitants à intérioriser leur territoire qu'à proposer aux touristes une promenade agréable ; on ne renoncera donc pas aux lignes droites infinies, traversant les champs sur des plateaux rigoureusement sans intérêt, mais respectant scrupuleusement le territoire administratif qu'il s'agit d'imposer aux habitants »

(P. VIOLIER, 2008, p. 99)

En revanche, le touriste compose sa « *région touristique* », constituée de lieux complémentaires les uns des autres (PIRIOU, 2009, p.40). L'ignorance des limites territoriales figées à l'échelle communale est dans la nature du touriste. Les résidents, lors de leurs sorties de loisirs ne font pas exception.

En ce qui concerne l'échelle spatiale du projet thématique, celle-ci venait comme un argument pour une mobilisation des acteurs politiques et techniques pour un travail en commun. Elle dépassait les limites administratives et semblait répondre à une demande qui venait de la part des « visiteurs » des offices de tourisme de l'Estuaire.

Cependant les actions concrètes ont mis du temps à voir le jour et elles ont été sporadiques. En même temps, le projet continuait d'être présent dans la réflexion politique et technique. C'est cette dissociation, entre l'ambition affichée du projet et le manque d'actions pour réaliser les objectifs « affichés », concernant la dimension identitaire qui nous a poussée à chercher les autres enjeux.

Un enjeu diplomatique : le tourisme comme médiateur

Le tourisme a représenté une bonne porte d'entrée sur des sujets plus difficilement abordables, comme la santé, la mobilité, le risque ou l'écologie industrielle, dans le cas de l'Estuaire. Parler de tourisme a été une solution « *pour créer une certaine solidarité, base pour d'autres perspectives*¹⁷ ». Moins polémique, le tourisme est un sujet « *qui intéresse tous les territoires et sur lequel chacun aura son mot à dire* »¹⁸.

Ainsi, dans le processus de construction territoriale à l'échelle de l'Estuaire, le projet touristique a représenté un enjeu que nous avons appelé *diplomatique*¹⁹. Le projet a eu une forte capacité à faciliter le dialogue et à créer un climat d'adhésion auprès des acteurs concernés, autant politiques que techniques. Il a permis l'interconnaissance de ceux-ci, mais également la connaissance des territoires concernés par le projet politique et nous allons développer tout ces aspects dans le *Chapitre 4* de cette thèse.

Conclusion du chapitre

Ce premier chapitre nous a permis de nourrir et de construire notre réflexion théorique autour du phénomène complexe qu'est la construction territoriale. Le territoire est « *un construit* » par l'action politique, mais également par le vécu des habitants. Sa lecture ne peut être que circonstancielle et sa lisibilité se traduit par un projet, dont l'initiateur est l'acteur politique. Le tourisme, activité dont l'usage est généralisé dans la société du XXI^e siècle, se retrouve souvent instrumentalisé dans ce processus de construction territoriale. Avec les outils épistémologiques retenus, nous aborderons dans le chapitre suivant la présentation du terrain d'étude et de ses enjeux en lien avec le territoire et le tourisme.

¹⁷ Entretien avec J.M. OLIVIER, vice-président de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, sur la question de la construction territoriale estuarienne, le 10 décembre 2009.

¹⁸ Le maire de Gruchet-le-Valasse, président de l'Office de Tourisme du Pays de Caux vallée de Seine. Notes personnelles prises lors de la réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le 29 septembre 2010.

¹⁹ *Le Petit Larousse* (2005, p.368) définit l'adjectif *diplomatique* comme la qualité d'être plein de tact, de prudence, d'habileté.

Chapitre 2

De l'estuaire de la Seine à l'Estuaire de la Seine. Passer de l'espace au territoire par le tourisme

« Dans la plupart des cas donc, l'espace se voit accorder à la fois une importance primordiale, puisqu'il justifie l'exercice intellectuel, et un statut secondaire, puisqu'il ne serait qu'un arrière-plan, voire un reflet ou/et un support »

(J. LÉVY, M. LUSSAULT, 2003, p.328)

Mais

« Le géographe doit faire le deuil de l'espace en soi [...] L'espace ne devient objet d'étude que par les significations et les valeurs qui lui sont attribuées. »

(H. GUMUCHIAN, 1991, p.6).

L'espace de l'estuaire de la Seine a représenté le point de départ, la « source » matérielle qui a nourri en permanence la réflexion de recherche. Cependant, avec les questions de limites, d'acteurs, d'appropriation, de pouvoir, l'espace estuarien a dépassé le statut *d'espace - support*, pour devenir un *espace – enjeu* et la réflexion sur le processus de construction territoriale trouve sa pertinence.

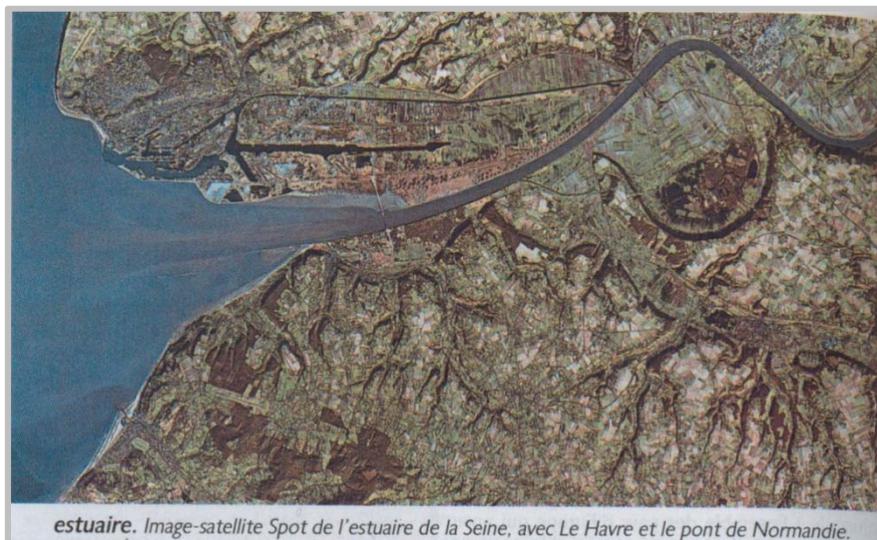
Dans ce deuxième chapitre nous analyserons le complexe passage de l'étendue de l'espace estuarien aux dynamiques entraînées par le processus de construction territoriale, lancé avec la construction du Pont de Normandie. La question qui se pose à nous est celle des prémisses concrètes qui font penser à un territoire de l'Estuaire de la Seine. Existe-t-il des facteurs d'ordre socioéconomique qui soutiennent la nouvelle échelle territoriale qui se dessine par le projet politique ? Enfin, nous aborderons la question de l'activité touristique et de loisirs dans l'Estuaire pour pouvoir identifier quels sont les enjeux économiques qui ont mobilisé les acteurs politiques et techniques pour soutenir le projet thématique.

2.1. L'espace estuarien, un objet géographique hybride

2.1.1. L'estuaire de la Seine, une entité spatiale qui intéresse les géographes

Le mot « *estuaire* » vient du latin « *aestus* » qui signifie « *mouvement des flots* ». L'étymologie suggère l'idée de mélange des eaux entre la mer et le fleuve à la marée montante. *Le Petit Larousse* (2005, p.432) propose pour illustrer la définition du mot une prise de vue satellitaire de l'estuaire de la Seine (Image 2-1).

Image 2-1 / L'estuaire de la Seine, serait-il un estuaire typique ?



estuaire. Image-satellite Spot de l'estuaire de la Seine, avec Le Havre et le pont de Normandie.

Source : Le Petit Larousse illustré, 2005

L'estuaire de la Seine est un estuaire classique. Il est dissymétrique, comme tous les autres estuaires. Il y a toujours une rive droite et une rive gauche et il y a presque toujours un bord qui a connu un développement portuaire et industriel plus important que l'autre. Par rapport aux autres estuaires français (de la Loire, de la Gironde), l'estuaire de la Seine ne déroge pas à la règle générale. Nous y retrouvons une rive droite, celle du Havre, marquée par l'industrialisation et l'activité portuaire, et la rive sud, plus symbolique d'une Normandie touristique et marquée par les sites d'Honfleur, de Deauville et les images du Pays d'Auge. Cependant, à la différence des autres estuaires français qui se caractérisent par un développement par le fond (la ville de Nantes pour l'estuaire de la Loire et la ville de Bordeaux pour l'estuaire de la Gironde), l'estuaire de la Seine est « *valorisé par la tête* » (FRÉMONT, 2009, p.16) avec les villes du Havre et Honfleur.

B. LECOQUIERRE (1998, p.10) montre dans sa thèse que les différentes définitions des dictionnaires prennent l'estuaire dans son état originel, comme « *une forme d'embouchure nettement identifiable, une grande masse d'eau brassée par le mouvement des flots, c'est-à-dire la marée et le mélange des eaux douces et salées* », en omettant de prendre en compte la dimension humaine, avec les ports, les flux d'échanges et de transport.

De ce point de vue, avec la limite de la montée des eaux salées, l'estuaire de la Seine s'étend jusqu'à Poses, en amont de Rouen, à 160 km de la mer en suivant le cours du fleuve. Il s'agit de *l'estuaire physique*. Mais, peut-on s'arrêter seulement sur cette dimension longitudinale qui suit le fleuve ?

Dans les années 1990, le terme « *estuaire* » commence à être utilisé par les géographes et les acteurs concernés par l'aménagement du territoire. A l'époque, Y. GUERMOND (1998, pp.65-68) porte un regard critique sur la pertinence du terme « *estuaire* » comme catégorie spatiale et accuse une instrumentalisation de celui-ci par les politiques d'aménagement pour drainer des crédits.

La thèse de B. LECOQUIERRE (1998) apporte un travail scientifique important et soutient l'existence de l'estuaire en tant que réalité géographique. Pour B. LECOQUIERRE, l'estuaire est une entité spatiale dont le fonctionnement rappelle celui d'*une synapse*, caractérisée par l'échange, le transfert et le débordement et qui est lui-même composé de plusieurs synapses « *intra-estuariennes* » (Ibid, p.37). C'est justement cette structuration de tissage neuronal, autour d'un axe central représenté par le fleuve qui constitue le fondement de la configuration spatiale que nous analyserons.

Dans la même idée, M. BROCARD (1998, p.69) définit les estuaires comme « *des "lieux" dont la spécificité, et les potentialités, tiennent à la triple interface entre terre, mer et fleuve* ». L'estuaire est « *un milieu fortement remanié par l'homme* » même si « *la mer, le fleuve, les marais, les roselières et les prairies humides sont des éléments essentiels du paysage et indispensables à l'analyse du milieu.* » (Ibid, p.11).

Autre que le sens étymologique avec ses caractéristiques hydrologiques, le mot « *estuaire* » recouvre aussi une réalité qui fait référence à la dimension spatiale. Il s'agit de l'espace géographique dans lequel s'insère l'estuaire physique. Dans sa thèse, B. LECOQUIERRE (1998, p.31) utilise les expressions « *zone de l'estuaire* » ou « *région de l'estuaire* », cette dernière étant plus difficile à cerner, mais qui se rapproche du concept géographique d'espace.

2.1.2. Des limites qui varient et pourtant pas de limite

Nous parlerons *d'espace de l'estuaire de la Seine* ou *d'espace estuarien* lors du travail de thèse. C'est le point de départ qui a nourri en permanence notre réflexion de recherche et il représente également le cadre général de celle-ci, sauf que, dans notre cas, ce cadre manque de limites bien définies.

Il y a dans le sens de l'expression « *espace estuarien* » l'idée d'étendue, d'ouverture, de liberté. Les frontières occupent une place secondaire. En prenant en compte la dimension spatiale dans la définition du mot « *estuaire* », une logique d'emboîtement d'échelle et d'articulation s'impose dans toute analyse géographique. L'estuaire physique fait partie de l'espace estuarien, qui à son tour se retrouve repris dans des échelles spatiales plus grandes : régionale, nationale, continentale, voire mondiale.

B. LECOQUIERRE (1998, pp.128-129) met en évidence dans sa thèse la *dimension fonctionnelle* de l'espace estuarien jouant un rôle déterminant sur l'échelle spatiale prise en considération. Ainsi, l'espace estuarien est « *un espace particulier dont les limites ne peuvent être de prime abord déterminées avec précision : l'unité spatiale "estuaire" ne peut être géographiquement délimitée qu'à travers l'étude de son "fonctionnement" comme système. Cet espace englobe l'estuaire proprement dit avec ses rives, mais aussi les arrière-pays de part et d'autre. Fait partie de l'espace estuarien tout territoire organisé en fonction de la présence de l'estuaire.* »

Du point de vue administratif, le terme « *estuaire* » n'existe pas. B. LECOQUIERRE (1998, p.91) distingue deux types de découpages qui le concernent : *les délimitations purement administratives* destinées à distribuer les compétences dans un domaine particulier (la limite mer/fleuve, le domaine public maritime, la limite de salure des eaux, la limite de compétence des affaires maritimes) et *les frontières territoriales* qui déterminent l'administration des parties d'estuaire par les différents territoires concernés (Ibid, p.101).

Nous rajoutons une troisième catégorie de limites. Il s'agit de *limites symboliques* qui reposent sur le système de représentations des acteurs concernés par l'espace estuarien. L'espace estuarien est l'espace de vie des gens qui y habitent. C'est l'espace perçu et représenté. C'est l'espace vécu à des échelles spatiales variables, en fonction de chaque individu ou groupe d'individus.

Les *limites symboliques* définissent la dimension vécue de l'espace estuarien. Par rapport à ces limites, une première hypothèse serait que leur « *essence* » symbolique qui réunit des images représentatives de l'estuaire s'estompe au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Seine : « *plus on est éloigné des rives de l'estuaire, moins il fait partie de nos représentations* » (BROCARD, 1998, p.69). Cependant, nous considérons que l'image de l'estuaire se diffuse également au-delà d'une logique de distance physique. La représentation de l'estuaire n'est pas seulement en rapport avec l'éloignement physique de ses éléments symboliques. D'autres facteurs agissent, comme par exemple, les pratiques spatiales en lien avec les éléments dominants de la représentation de l'estuaire lors des activités (quotidiennes ou de loisirs), des contextes socioéconomiques locaux, etc.

Enfin, ces limites qui concernent l'espace estuarien se superposent, s'intercalent, interagissent, lui donne une certaine structure qui soutient son individualité, sans pourtant définir avec précision jusque où s'étend la zone d'influence de l'estuaire.

2.1.3. Entre trait d'union et espace fracturé

L'espace estuarien est vivant. Il est en mouvement continu. Il est un espace hybride, dont le fonctionnement est conditionné par l'hybridité de sa nature. Les systèmes référentiels de ses éléments se modifient sans cesse.

Les hommes entretiennent des rapports différents avec cet espace. Ces rapports évoluent avec le temps et sont en lien avec le changement des autres dimensions qui concernent cet espace (pouvoir politique, économie, idéologie). Le regard porté sur l'espace change. Les images et les idées évoluent. Les échelles spatiales prises en compte varient en fonction de la multitude d'agencements, de juxtapositions et de nouvelles configurations spatiales émergentes.

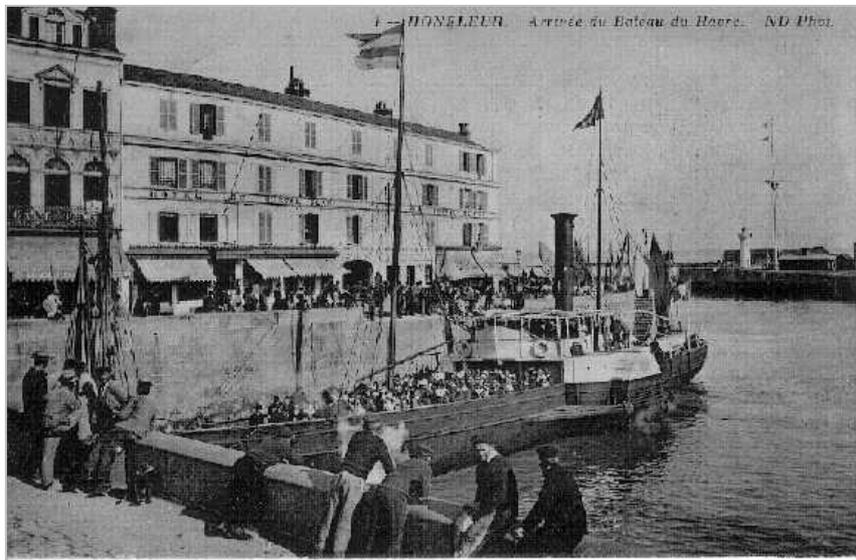
« Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la ville du Havre, mal reliée par voie terrestre et isolée du pays de Caux par des marécages, assure la subsistance de ses habitants grâce au bateau le « Passager » d'Honfleur et aux liaisons avec Caen, Dives, Touques (pour le bois et le cidre) et Isigny (pour le beurre et le charbon). Outre un marché pour écouler leurs produits, les Bas-Normands trouvent au Havre une source d'emploi, ils se font embaucher comme simples matelots, ouvriers du port ou dans les chantiers navals. Le trafic passagers est essentiellement alimenté par les marchés havrais des marchandises et de l'emploi, aussi ce sont les habitants des deux rives qui sont les plus nombreux à traverser l'estuaire »

(Source : Atlas de l'Estuaire de la Seine, 1996, p.113)

Autrefois un espace d'échange (citation ci-dessus) entre les habitants des deux rives de la Seine (Photo 2-1), l'Estuaire est devenu dans la période de l'après-guerre un espace fracturé, avec le fleuve comme barrière, plus culturelle que physique.

L'augmentation du trafic fluvio-maritime, l'affaiblissement des marchés qui font perdre au Havre sa fonction d'entrepôt et de réexportation, la fracture administrative entre les deux régions, les stéréotypes diffusés sur chaque rive – au Nord les industries, au Sud la campagne – ont transformé l'espace estuarien en deux entités géographiques distinctes, chacune avec sa « personnalité », mettant à distance le voisin situé en face par l'expression « l'autre côté de l'eau ». Les représentations qui en découlent ont structuré « des clichés » forts, opposés à une idéologie spatiale prenant en compte les deux rives.

Photo 2-1 / L'arrivée du Bateau du Havre¹ à Honfleur (la deuxième moitié du XIXe siècle – le début du XXe siècle)



Source : Archives Municipales d'Honfleur

L'extrait de l'entretien avec le maire d'Honfleur, présenté ci-dessous, vient illustrer ce passage entre les périodes de rapprochement et d'éloignement physiques et relationnels entre les deux rives de l'Estuaire.

« [...] Quand j'étais petit, pour moi Le Havre c'était très loin... Le Havre, on n'en parlait jamais, on n'en parlait pas dans les années 1960 – 1970... Ou, on en parlait très peu, comme d'une grande ville. Mais c'était pour nous... il fallait traverser la Seine, ce n'était pas possible, il fallait contourner... c'était très loin à l'époque... ce n'était pas pour nous la proximité... Mais lui (le grand père), quand il m'en parlait du Havre et de Honfleur ensemble, j'avais l'impression qu'à son époque ce n'était pas un fleuve, mais que c'était une toute petite rivière, un ruisseau ... tellement ça me paraissait proche.

Il me disait :

"J'allais travailler au Havre, pendant deux trois mois. [...] Je montais sur le bateau, je me faisais embaucher au Havre, je rentrais le soir ou à la fin de la semaine. " [...]

Je lui disais :

¹ Bateau à deux roues, beaucoup plus fiable que la marine à voile, soumise aux aléas et aux gros temps de l'estuaire.

"Ah, bon ? Tu travaillais au Havre ?!"

"Bah, oui !"

"Mais aujourd'hui tu ne pourrais pas !"

"Non, parce qu'il n'y a plus rien !"

Il n'y avait plus rien, il n'y avait plus que le Pont Tancarville...

Donc, je sentais bien qu'il y avait eu un estuaire. A mon avis, il y a eu deux estuaires. Il y a eu un estuaire avant la seconde guerre mondiale où le sentiment d'appartenance ne se posait pas, on a des échanges à l'époque entre des gens... des mariages [...] Après la guerre c'est fini ! Une rupture considérable !

[...]Le Havre en plus, au niveau d'image, n'est plus Le Havre ! [...]

Donc, on a eu, l'estuaire d'avant 1940 – 1944 et l'estuaire d'après ! Et je pense que l'estuaire d'après la guerre est amputé.

[...]

Donc, il y a eu deux estuaires, et maintenant en parlant avec vous, je crois que la différence d'après la guerre est assez forte ! Le Havre n'est plus Le Havre ! Le Havre est une ville nouvelle ! Reconstituée ! Avec une architecture beaucoup plus contemporaine et moderne, reconstituée sur ses cendres...avec un sentiment peut être...moi je n'étais pas à la place de cette génération, mais je pense qu'on a aussi, au fin fond de sa conscience, on a voulu oublier ! "Oublier" c'est-à-dire, oublier la guerre, oublier les bombardements, oublier les flammes, oublier ces moments difficiles, et plus on pensait au Havre, plus on pensait à ça. Donc, il y a une sorte d'effacement de la mémoire.»

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, mars 2011)

L'inauguration du Pont de Tancarville en juillet 1959 ne facilita pas beaucoup le rapprochement des deux rives, étant donné le trajet nécessaire pour passer d'une rive à l'autre pour les habitants du Havre et d'Honfleur. Avec ce pont, le désenclavement a fonctionné, mais plutôt sur l'axe Est-Ouest, en assurant la liaison de la région parisienne avec la côte normande, plus particulièrement vers la Côte Fleurie.

2.1.4. Le Pont de Normandie, le départ pour une nouvelle dynamique dans l'espace estuarien

« Le Pont de Normandie, c'est l'élément déclencheur ! Aujourd'hui, si vous voulez allez déjeuner à Honfleur, c'est 20 minutes...dans ma jeunesse, pour aller à Honfleur, on mettait une heure et quart...Une heure ! Il fallait passer par Tancarville ; et dans la grande jeunesse, quand il n'y avait pas Tancarville [...] on devait prendre le bac. On pouvait attendre une heure et demie pour passer la Seine ! »

(Ep4, extrait d'entretien avec le maire du Havre, mars 2011)

Avec la mise en service du Pont de Normandie en 1995 (Photo 2-2, p.86), l'Estuaire connaît une nouvelle étape de son histoire « *celle du changement d'axe* » (LECOQUIERRE, 1998, p.27), qui donnera les prémisses pour la construction d'un territoire estuarien, (Figure 2-1, p.86), englobant les deux rives de la Seine. C'est ce processus de construction territoriale que nous prenons en compte dans notre travail de recherche.

« Ces ponts, en reliant des rives parfois éloignées, peuvent permettre d'organiser de nouveaux territoires centrés sur l'estuaire, intégrant les deux rives avec leurs arrière-pays : c'est la notion de "territoire estuarien". »

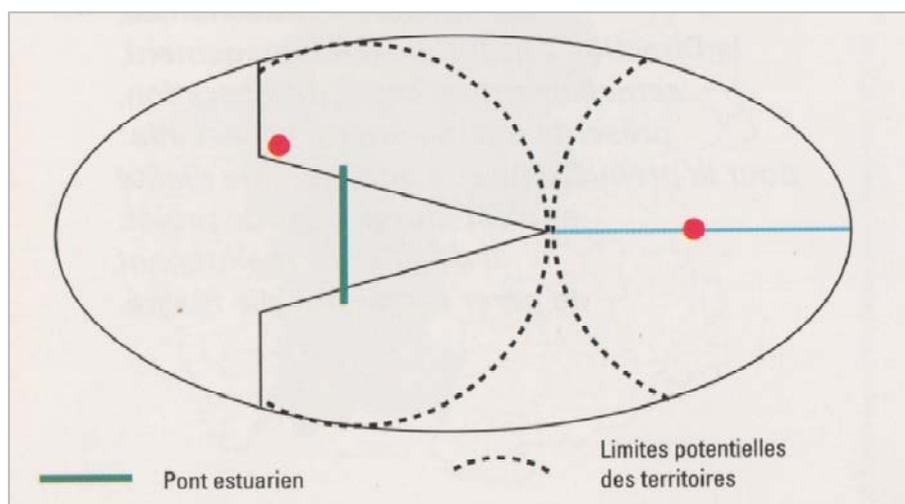
(BROCARD, M., LECOQUIERRE, B., 1996, in *Atlas de l'Estuaire de la Seine*, 1996, p.23)

Photo 2-2 / Le Pont de Normandie



Source : Photothèque B. LECOQUIÈRE

Figure 2-1 / Le Pont de Normandie, un départ pour un nouveau territoire estuarien



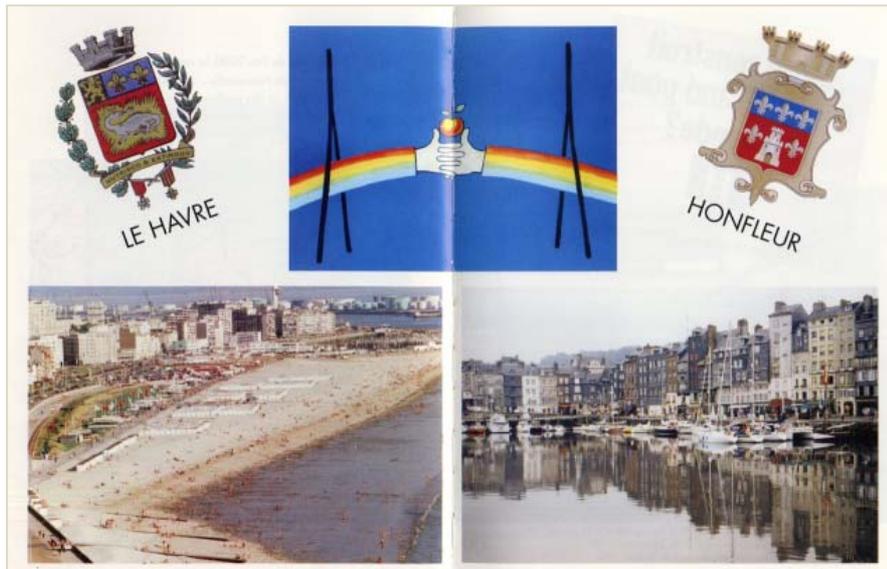
Source : BROCARD, M., LECOQUIÈRE, B., 1996, in *Atlas de l'Estuaire de la Seine*, 1996, p.23

Au moment de son ouverture les espoirs sont grands (Image 2-2, p.87), le Pont représentant la volonté des décideurs des deux rives d'ouvrir le dialogue. Le Pont de Normandie devient le symbole d'une nouvelle dimension de l'espace estuarien², celle du territoire de l'Estuaire de la Seine³ et de sa continuité « *entre les deux rives que tout semblait opposer jusque-là, au bénéfice d'un espace géographique qui échappe aux influences directes des deux capitales normandes* » (BROCARD, LÉVÊQUE, 1996, p.7).

² Même si au début, les résidents de la rive gauche avaient peur que « *les hordes de vikings arrivent par le Pont Normandie !* ». Après l'ouverture du Pont de Normandie, pendant plusieurs semaines, des policiers ont été installés sur la rive gauche du Pont pour s'assurer que les voyous des quartiers périphériques du Havre ne viennent pas troubler la campagne tranquille du Pays d'Auge (Source : Entretien avec la co-présidente du Pays d'Auge, août 2011).

³ L'écriture avec une lettre minuscule pour « estuaire de la Seine » et une lettre majuscule pour « Estuaire de la Seine » marque la différence que nous faisons entre l'estuaire pris dans sa dimension physique et l'Estuaire considéré dans sa dimension territoriale, en lien avec le terrain d'étude.

Image 2-2 / Un pont entre les hommes



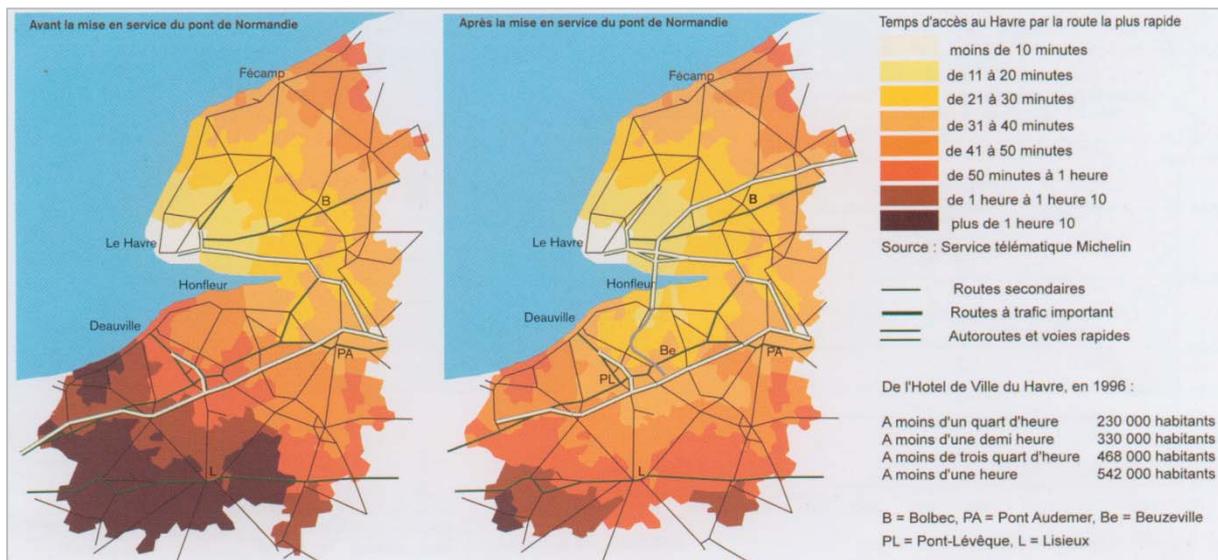
Source : LEGOY J., 1996.

« Il ne faut pas oublier que le Pont de Normandie dans cette image de l'estuaire est important ! Puisqu'au pied du pont il y a deux villes : Le Havre et Honfleur ! Et l'Estuaire c'est le Pont ! Et je crois que le meilleur symbole d'unification, de rapprochement et de pont entre les hommes, c'est le Pont de Normandie ! C'est lui la liaison ! »

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, mars 2011)

Du point de vue technique, la nouvelle infrastructure de transport a permis d'affranchir l'obstacle représenté par le fleuve et modifiera le rapport distance/temps dans l'espace estuarien (Carte 2-1).

Carte 2-1 / La nouvelle donne de la mobilité avec le Pont de Normandie



Source : IGN - FLA 1991 © Michelin et Cie 1994-1995 © VDH - OPH 1996, in *Atlas de l'Estuaire de la Seine*, 1996, p.118

Dans ce nouveau contexte, les moitiés sud des Pays d'Auge et Risle Estuaire se voient rapprochées d'environ une demi-heure du Havre. Cette nouvelle donne en termes de mobilité à l'échelle estuarienne a des conséquences sur le plan démographique et économique, et nous allons voir dans les pages suivantes quelles ont été celles-ci.

Cependant, le coût du passage⁴ fixé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, son gestionnaire, et récemment augmenté, relativise le gain du temps. Par rapport à la nouvelle idéologie territoriale dont le Pont représente l'élément marquant, le maintien du paiement sera toujours perçu comme un obstacle à la création d'une entité territoriale estuarienne⁵. Le fait de ne pas pouvoir passer d'une rive à l'autre sans payer représente une barrière, en plan matériel et idéal, qui s'impose en même temps avec la représentation du Pont comme trait d'union entre les deux rives, ce qui induit certainement une ambiguïté auprès de résidents. Etre « ensemble » et pourtant avoir « des barrières » ?

2.2. L'Estuaire de la Seine, une échelle d'analyse originale

Si le Pont de Normandie a donné les prémisses techniques pour un nouveau fonctionnement en plan transversal, à quelle échelle spatiale les analyses de ces changements en termes d'activités socioéconomiques se réalisent-elles? Et quels ont été ces changements? Représentent-ils ou non des facteurs de convergences pour soutenir un nouveau territoire ?

Toute échelle d'analyse n'est pas anodine. Il y a derrière une idée, un projet, dans notre cas, politique et une stratégie technique. Dans les circonstances sociales, économiques, spatiales et temporelles créées par la nouvelle connexion entre les deux rives de la Seine, Le Havre saisit l'occasion pour mettre en œuvre son ambition d'élargissement territorial vers la rive gauche. Dans cette démarche, l'AURH s'avère un outil incontournable et nous reviendrons plus largement sur ces aspects dans le *Chapitre 4*.

Depuis 2002, l'échelle de l'Estuaire de la Seine est constituée en prenant en compte le Pays⁶ (structure territoriale consacrée par les lois Pasqua, 1995 et Voynet, 1999) comme « cellule »

⁴ 5,20 euros pour la classe I à partir de 1^{er} février 2012. Source : <http://www.pontsnormandietancarville.fr/Infos-pratiques/Tarifs>

⁵ Le rapprochement des Chambres de Commerce et Industrie (CCI) de l'Estuaire avec la création de l'association des CCI de l'Estuaire de la Seine, le 29 juin 2010, avait relancé le débat sur le maintien du paiement du Pont, qui reste sans appel jusqu'à présent. L'association se compose de trois membres fondateurs : les CCI du Havre, du Pays d'Auge et de Fécamp-Bolbec. La nouvelle structure a comme principales missions : l'emploi, l'intégration de l'Estuaire dans le projet du Grand Paris et le travail avec les entreprises de l'Estuaire. Source : La Lettre de la Haute-Normandie, le 02/07/2010, Agence PTC.

⁶ Le Pays : expression « dérivée du latin *pagus*, une circonscription de base, assez floue, d'origine gallo-romaine, elle désigne un territoire de proximité, dans une société paysanne, où les hommes ont à peu près les mêmes usages, les mêmes activités, le même sentiment d'appartenance [...] (A présent, le Pays)

de base. Cinq Pays font partie de ce qu'on appelle *le territoire de l'Estuaire de la Seine* : Le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, le Pays des Hautes Falaises, le Pays de Caux vallée de Seine, le Pays Risle Estuaire et le Pays d'Auge (Carte 2-2, p.90).

C'est à cette échelle que les analyses ont été effectuées sur les nouvelles dynamiques installées dans l'espace estuarien après l'ouverture du Pont de Normandie. C'est également à cette échelle que notre travail de réflexion a été porté, comme terrain prédéfini par le contexte de la recherche.

2.2.1. Limites formelles et informelles dans l'Estuaire de la Seine

Du point de vue administratif, le territoire de l'Estuaire de la Seine est un territoire politique informel, dont la gouvernance, également informelle, est assurée par le *Comité des Elus de l'Estuaire* (CEE) (Chapitre 4).

A la différence des quatre autres Pays estuariens qui reposent sur des structures associatives (Pays des Hautes Falaises, Pays Risle Estuaire et Pays d'Auge) ou une structure intercommunale (Pays Caux vallée de Seine), le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire n'a pas de structure officielle lui correspondant. Ce dernier représente le territoire du Syndicat Mixte⁷ du Schéma de cohérence territoriale (composé d'élus de l'Agglomération Havraise et de la Communauté de Communes Caux Estuaire⁸). En ce qui concerne la coopération concrète entre les deux communautés, un contrat de Pays pour la période 2009-2013 a été signé en décembre 2009.

Parmi les estuaires français, celui de la Seine est très morcelé du point de vue administratif (Carte 2-2, p.90). Le maillage administratif s'avère complexe car les cinq Pays sont répartis sur deux régions : Basse et Haute-Normandie et trois départements : Seine-Maritime (76), Eure (27) et Calvados (14). Par conséquent, plusieurs administrations et systèmes d'élus occupent cet ensemble territorial informel (Tableau 2-1, p.90).

désigne toujours de manière assez floue, un territoire aussi proche que possible de celui vécu par les gens, proche de l'ensemble de leurs déplacements ordinaires, proche de leurs traditions et de leurs habitudes et susceptible de devenir un territoire de projet, d'action collective, de citoyenneté locale [...] Il s'agit au fond, d'une tentative très rare dans le domaine législatif de concilier à la base des territoires les deux impératifs de liberté et de nécessité. Nécessité, car le pays est reconnu par la loi, par la hiérarchie administrative qui le met en place et qui le subventionne, il dispose d'institutions légères... Liberté, car les modes de gestion, la compétence, l'administration du pays restent assez flous pour ne pas brimer les initiatives ni faire d'ombre aux institutions locales que sont les communes, les cantons, l'intercommunalité. » (Source : FREMONT, 2006, p.31)

⁷ Créé en mai 2004, il a pour mission de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) avec l'appui de nombreux partenaires institutionnels, de personnes publiques et de la société civile sous maîtrise d'œuvre et expertise technique de l'AURH.

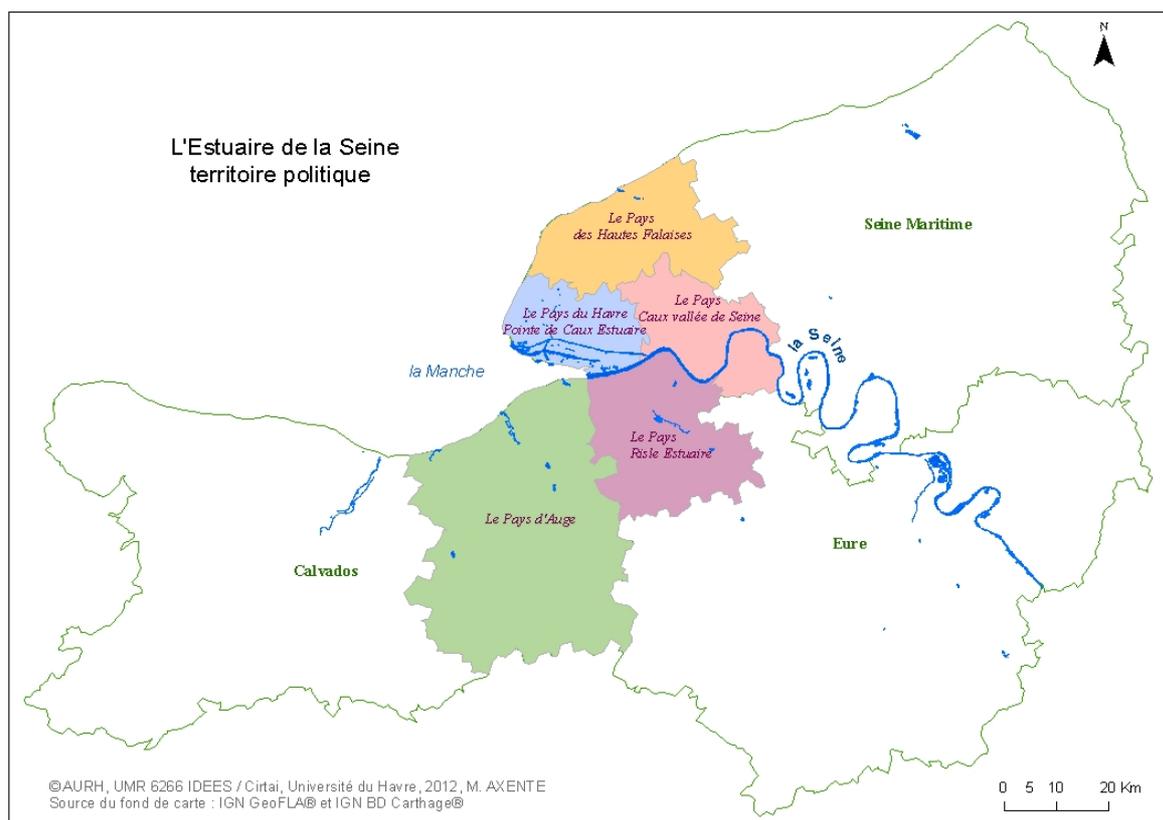
⁸ Ancienne Communauté de Communes Saint-Romain-de-Colbosc, elle change de nom en juillet 2010, pour « effacer » la présence de la commune centre et pour « faire plaisir » aux autres communes. Ainsi, celles-ci peuvent mieux se retrouver dans le nouveau nom et logo, qui représentent les spécificités du territoire, en référence aux deux éléments géographiques marquants : le Plateau de Caux et l'estuaire de la Seine.

Tableau 2-1 / Le maillage administratif dans l'Estuaire de la Seine

Régions	Départements	Pays	Territoire politique informel de l'Estuaire de la Seine
Haute-Normandie	Seine Maritime	Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire	
		Pays de Caux vallée de Seine	
		Pays des Hautes Falaises	
Basse-Normandie	Eure	Pays Risle Estuaire	
	Calvados	Pays d'Auge	

©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Carte 2-2 / L'Estuaire de la Seine, limites formelles et informelles



L'Estuaire de la Seine regroupe 26 intercommunalités (Carte 2-3, p.91) constituées en Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compliquent encore plus le paysage administratif. Le Pays de Caux vallée de Seine est le seul avoir réussi le regroupement des trois collectivités : les communautés de communes du canton de Bolbec, Caudebec-en-Caux/Brotonne et Port-Jérôme, le 1^{er} janvier 2008. Ce regroupement représente un atout du Pays à l'échelle de l'Estuaire, plus solidaire dans ses décisions et plus fort du point de vue financier⁹. A l'inverse, le Pays d'Auge, avec ses 12 intercommunalités, détient le record à l'échelle estuarienne. Cet émiettement alourdit toute démarche décisionnelle à l'échelle du Pays et en l'occurrence, de l'Estuaire (Tableau 2-2, p.91).

⁹ Cette nouvelle entité territoriale détient aujourd'hui la 4^e place pour sa richesse fiscale derrière les Communautés d'agglomération du Havre, de Rouen et d'Evreux (Source : <http://www.cauxseine.fr/historique.php>).

Carte 2-3 / L'intercommunalité dans l'Estuaire de la Seine



Source : Cartothèque AURH

Tableau 2-2 / L'Estuaire de la Seine en chiffres

Unité territoriale	Population	Surface (km ²)	Nb. communes	Nb. communautés de communes	
Pays d'Auge	152 700	1750	214	12	
Pays du Caux vallée de Seine	67 222	484	47	1	
Pays Risle Estuaire	51 048	722	83	6	
Pays des Hautes Falaises	77 460	624	100	5	
Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire (PLHPCE)	Communauté d'Agglomération du Havre	246 196	190,7	17	1
	Communauté de Communes Caux Estuaire	16 910	170,1	16	1
	Total Pays (PLHPCE)	263 106	360,8	33	2
Estuaire de la Seine	611 536	3940,8	477	26	

 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Deux autres structures sont concernées par le territoire informel de l'Estuaire de la Seine et représentent des partenaires qui ont été pris en compte par rapport aux différents projets lancés à son échelle territoriale. Il s'agit de la *Réserve Naturelle de l'estuaire de la Seine* gérée par la *Maison de l'Estuaire* et le *Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande*, géré par la *Maison du Parc*, située à Notre-Dame-de-Bliquetuit, dans le Pays de Caux vallée de Seine.

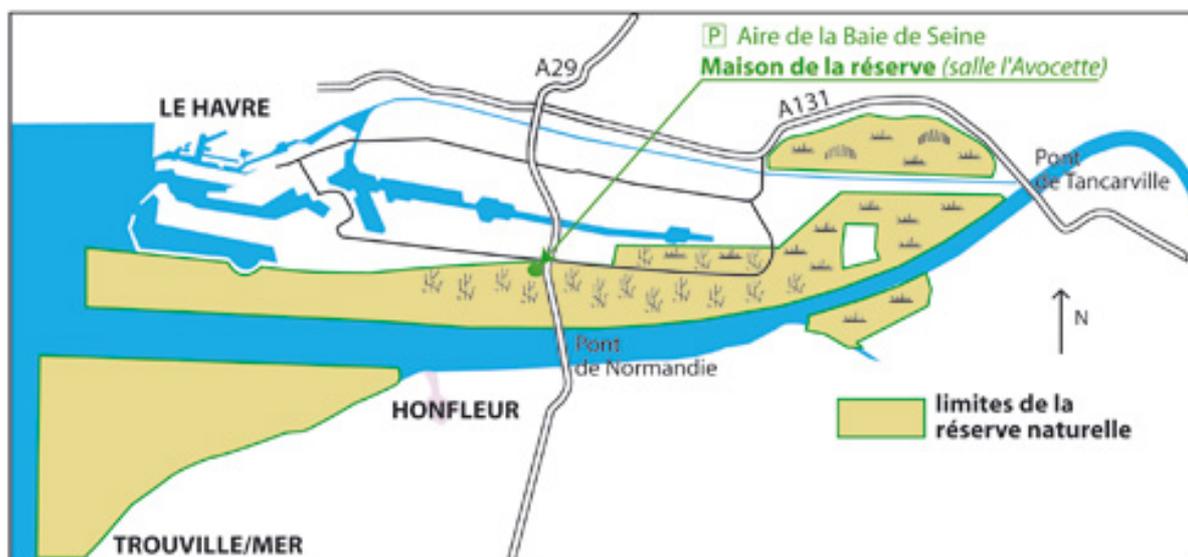
La Réserve Naturelle de l'estuaire de la Seine

La Maison de l'Estuaire est une association loi 1901, créée en 1992 et réunissant des acteurs concernés par l'environnement, la protection et le développement de l'estuaire de la Seine, pris principalement dans sa dimension physique.

Les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, les collectivités territoriales, les usagers de la réserve naturelle (pêcheurs et chasseurs), ainsi que d'autres associations de défense de l'environnement font partie de ses membres.

Le rôle de médiateur de cette association a été tout particulièrement important dans les années 1995, lors du débat public relatif au projet du Port 2000. Pour trouver un consensus entre protection de l'environnement et développement économique, la Maison de l'Estuaire s'est vue confier par l'Etat la gestion de la Réserve Naturelle de l'estuaire de la Seine, créée le 31 décembre 1997 (Carte 2-4).

Carte 2-4 / La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine



Source : <http://www.maisondelestuaire.net/decouverte.html>

Avec la mise en place du réseau *Natura 2000*, elle est également chargée depuis 2003 de coordonner l'Observatoire de l'Avifaune sur la Zone de Protection Spéciale "Estuaire et marais de la basse Seine" et d'animer le document d'objectifs du réseau *Natura 2000* sur l'estuaire de la Seine. Elle est reconnue "association de protection de la nature" depuis 2009¹⁰.

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)

Les parcs naturels ont été créés pour protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain du territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement (Encadré 2-1).

Encadré 2-1 / Les missions des parcs naturels régionaux

- **la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager** Il s'attache à gérer de façon harmonieuse ses espaces ruraux ; à maintenir la diversité biologique de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, ses paysages, ses sites remarquables ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.
- **l'aménagement du territoire** Partie intégrante des politiques nationale et régionale d'aménagement du territoire, il contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire, dans le respect de l'environnement.
- **le développement économique et social** Il anime et coordonne les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement de son territoire, en valorisant ses ressources naturelles et humaines.
- **l'accueil, l'éducation et l'information** Il favorise le contact avec la nature, sensibilise ses habitants aux problèmes de l'environnement, incite ses visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques.
- **l'expérimentation** Il contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions qui peuvent être reprises sur tout autre territoire, au niveau national mais aussi international.

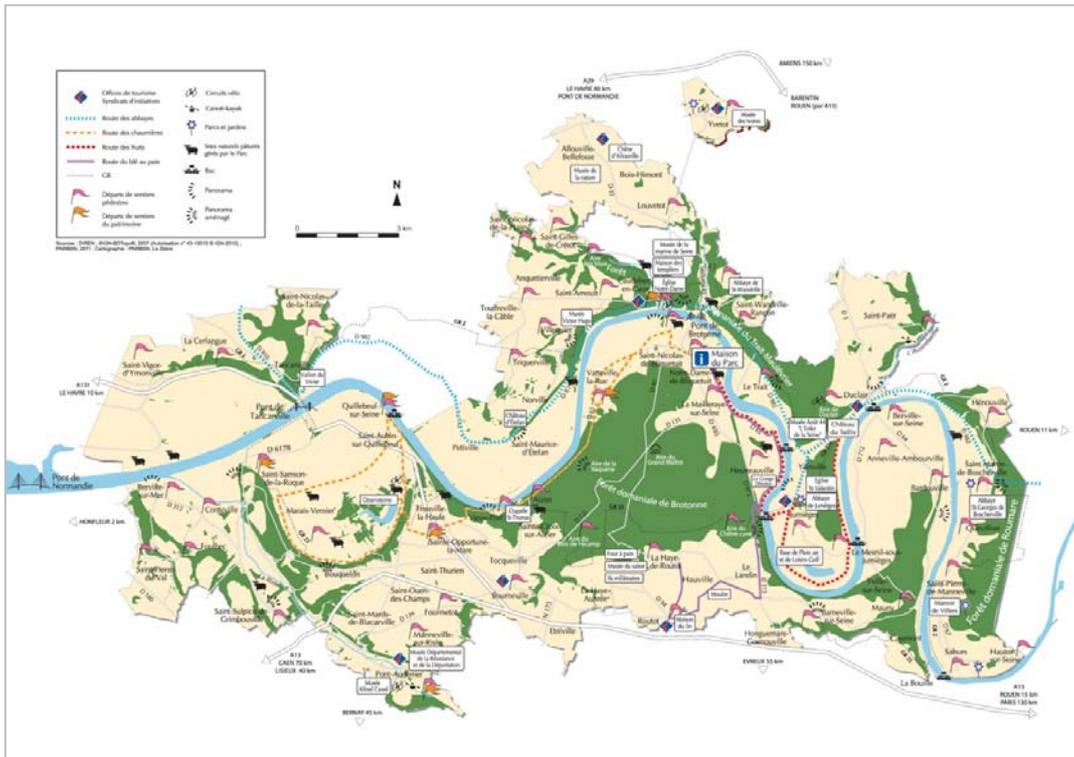
Source : Fédération des parcs naturels régionaux de France, URL : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

Créé en 1974 et classé par le Ministère de l'environnement, l'objectif du Parc (Carte 2-5, p.94) a été de faire une coupure verte entre Rouen et Le Havre, de freiner la pression industrielle en vallée de la Seine et de soutenir le développement de l'espace rural.

Depuis sa création, le territoire du Parc est passé de 35 communes, autour de la boucle de Brotonne, à 72 communes dont la majorité borde le fleuve. Un quart de son territoire est en forêt, dont trois domaniales, et un cinquième est constitué de zones humides.

¹⁰ Source : <http://www.maisondelestuaire.net>

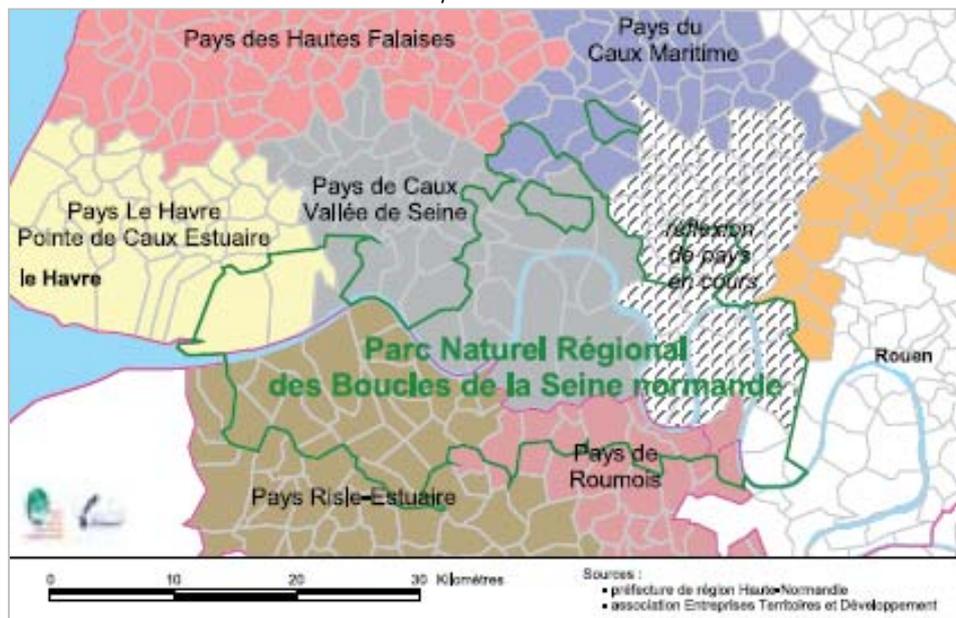
Carte 2-5 / Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandes



Source : Maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, Calendrier 2007

Par rapport à notre terrain d'étude, trois Pays sont directement concernés par le territoire du parc : l'est du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, avec la Communauté de Communes Caux Estuaire, le Pays de Caux vallée de Seine et le Pays Risle Estuaire (Carte 2-6).

Carte 2-6 / L'articulation des Pays de l'Estuaire avec le territoire du PNRBSN

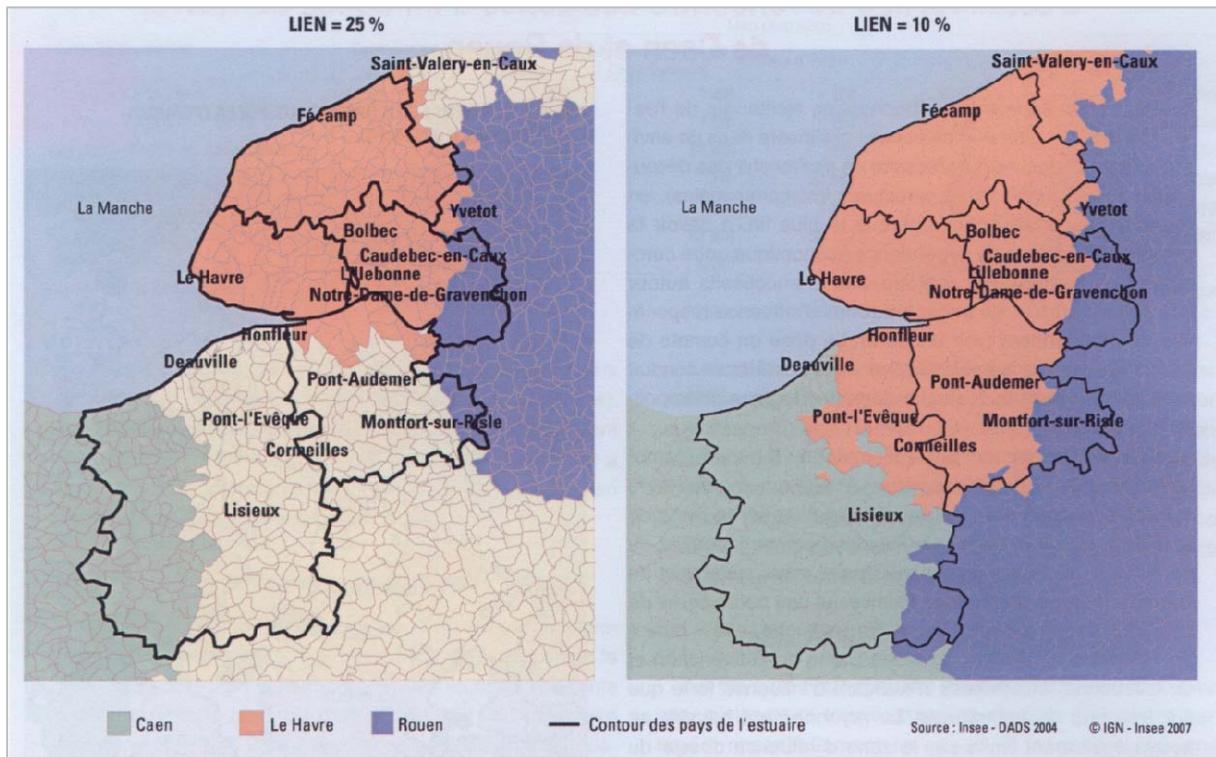


Source : PNRBSN, Bilan d'activité 2006

2.2.2. L'Estuaire, un lieu de rencontre de zones d'influence

Dans une vision régionale, voir interrégionale, l'Estuaire est un territoire « résiduel » (LÉVÊQUE, 1996, p.110) sous l'influence directe du pôle havrais et plus éloigné des pôles de Rouen et de Caen. En prenant en compte seulement les trois agglomérations de rang national, nous pouvons observer sur la Carte 2-7 leurs zones d'influence respectives à l'intérieur de l'Estuaire¹¹.

Carte 2-7 / Aires d'influence des unités urbaines de Rouen, Caen et Le Havre



Source : INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, Cahier d'aval, n°77-Septembre 2007, p.8.

Les zones du Havre et de Rouen se rencontrent approximativement sur une verticale passant par le Pont de Brotonne¹².

Avec un seuil de 25% sur la carte de gauche, une ligne de fracture apparaît entre les pôles de la Haute et celui de la Basse-Normandie. La zone en couleur claire sur la carte représente des communes partagées par leur fonctionnement entre la rive droite et la rive gauche, sans avoir une orientation prédominante vers l'un des trois pôles. Le Pays Risle Estuaire (dans sa moitié

¹¹ La méthode consiste à réaliser des regroupements successifs de communes, autour des pôles retenues, en fonction des liens les plus forts. Le processus est itératif et s'arrête quand le lien n'atteint plus un certain seuil. Plus ce seuil est faible, plus les zones sont potentiellement étendues. (Source : INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, Cahier d'aval, n°77-Septembre 2007, p.8).

¹² Le troisième pont de l'Estuaire de la Seine, situé en Haute-Normandie, entre Le Havre et Rouen. Il enjambe la Seine depuis 1977 à l'Est de Caudebec-en-Caux.

Sud) et la majeure partie du Pays d'Auge (surtout sa moitié Est) sont plus autonomes vis-à-vis des trois pôles normands.

En abaissant les seuils de dépendance à des niveaux très faibles (10%) les lignes de séparation peuvent se rejoindre et les aires d'influence s'étendent. Ainsi, sur la carte située à droite (Carte 2-7, p.95), nous pouvons observer que les bassins de Deauville / Trouville-sur-Mer et de Lisieux restent principalement tournés vers la capitale bas-normande, alors que les secteurs de Honfleur et de Pont-l'Evêque s'orientent plutôt du côté du Havre.

Dix ans après l'ouverture du Pont de Normandie, la Seine continue de représenter une ligne de fracture importante entre les deux régions en parlant de rapports d'ordre économique. Le pôle havrais se heurte à difficultés pour étendre son influence sur la rive gauche de l'Estuaire.

2.2.3. Une population qui se diffuse dans l'Estuaire

Entre 1960 et 2007, la population de l'Estuaire est passée de 581 000 à 611 000 habitants¹³. Le Havre et son agglomération concentre plus d'un tiers de la population estuarienne (246 196 habitants en 2006). Les autres communes estuariennes, dont la démographie est importante se situent dans les autres Pays : Lisieux (le Pays d'Auge), Pont-Audemer (le Pays Risle Estuaire), Bolbec (le Pays de Caux vallée de Seine) et Fécamp (Pays des Hautes Falaises) (Carte 2-8, p.97).

Du point de vue démographique, l'Estuaire de la Seine est un espace majoritairement urbain. Plus de 90% de la population vit dans des communes appartenant à un espace à dominante urbaine composé de villes-centres (telles Le Havre, Lisieux, Bolbec, Pont-Audemer) et de communes périurbaines (comme Saint- Romain-de-Colbosc).

Les derniers recensements montrent que les communes de l'Estuaire de plus de 5 000 habitants décroissent en moyenne de -0,51% par an¹⁴(en couleur bleu sur la Carte 2-9, p.97).

Les communes les plus petites (en couleur orange sur la Carte 2-9, p.97) sont celles qui ont crû le plus. Avec 259 000 habitants en 2005, la population du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire aurait baissé de 7000 habitants¹⁵. A l'inverse, les autres Pays ont une population qui continue de croître.

¹³ AURH, 2009, *Repères statistiques de l'Estuaire de la Seine. Premiers résultats du recensement : la population en 2006*, Etude 1333/Mai 2009.

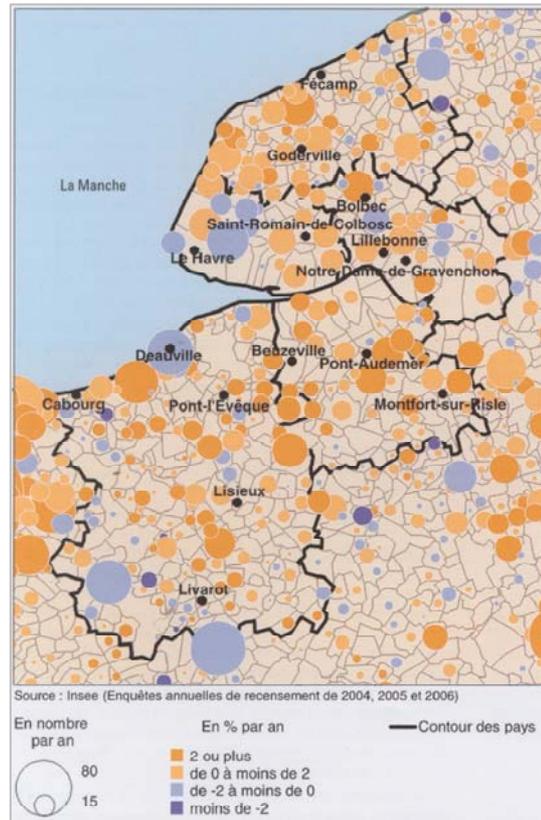
¹⁴ AURH, 2009, *Repères statistiques de l'Estuaire de la Seine. Premiers résultats du recensement : la population en 2006*, Etude 1333/Mai 2009.

¹⁵ INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, « Les déplacements domicile-travail dans l'Estuaire de la Seine », in *Cahier d'aval*, n°77-septembre 2007.

Carte 2-8 /
Les principales communes de l'Estuaire de la Seine
Source : Cartothèque AURH



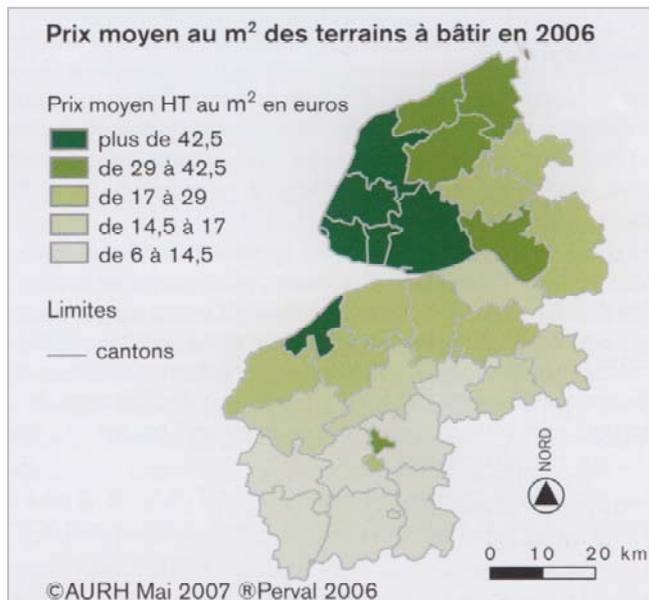
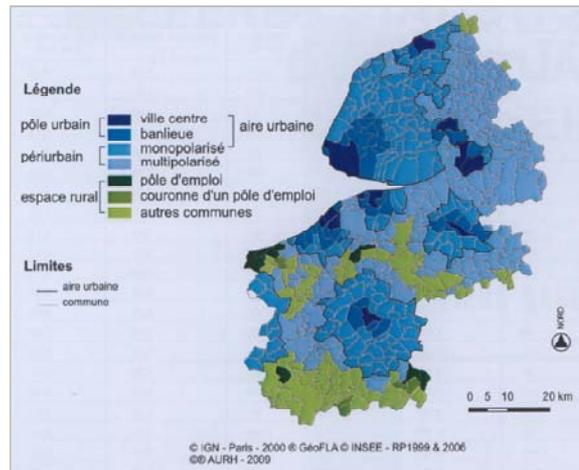
Carte 2-9 /
Evolution annuelle moyenne de la population
Source : MERLE, B. (coord.), 2009, p.72.



Le phénomène de périurbanisation se répand de plus en plus dans l'Estuaire. Comme J. VIARD (2009) le faisait remarquer « nous sommes dans une société de "l'à côté de la ville" ». C'est le modèle qui fait rêver les familles. A l'origine de ce phénomène réside le besoin de séparer le lieu de travail du lieu de résidence, séparation facilitée en partie par le développement des infrastructures de transport ce qui a conduit à une démocratisation de la mobilité. La périurbanisation est soutenue par des raisons d'ordre financier qui encouragent les ménages à quitter la ville pour s'installer « à côté de la ville » qui devient ainsi *diffuse* (CASTEL, 2010), regroupant une vingtaine de kilomètres autour d'elle.

Carte 2-10 / Typologie des communes de l'Estuaire
Source : AURH, 2009, Etude I333

Très peu de communes peuvent être considérées comme vraiment rurales, sauf dans l'extrême sud du Pays d'Auge, à cause du maillage assez serré des pôles d'emploi sur le territoire de l'Estuaire (Carte 2-10).¹⁶



Après un temps de latence de cinq à sept ans, l'ouverture du Pont de Normandie a commencé à faire sentir ses effets en termes de mobilité résidentielle. La migration des habitants de la rive nord vers la rive sud s'est accélérée, alimentée par la hausse des prix des terrains et de l'immobilier dans l'agglomération havraise (Carte 2-11).

Carte 2-11 / La rive sud attire aussi par le prix
Source : MERLE, B. (coord.), 2009, p.75

Ces nouvelles populations qui relient dans leur mode de vie quotidien les deux rives de la Seine semblent se présenter comme les « pionniers d'une nouvelles identité estuarienne »¹⁷. L'étude¹⁸ réalisée avec des nouveaux résidents de la rive gauche met en évidence que la frontière représentée par le fleuve n'est pas effacée complètement, même pour les personnes qui la passent régulièrement. Au contraire, la traversée de la Seine représente encore plus une ligne de séparation entre la ville et l'industrie de la rive droite et la campagne et la ruralité de

¹⁶ AURH, 2009, *Repères statistiques de l'Estuaire de la Seine. Premiers résultats du recensement : la population en 2006*, Etude I333/Mai 2009.

¹⁷ BROCARD, M., LÉVÉQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2007, « Incidences de la mutation sociale en zone périurbaine. La mutation de l'espace et des sociétés dans l'Estuaire de la Seine », Communication lors de la 3^{ème} conférence de l'Estuaire, 28 septembre 2007, Fécamp, in MERLE, B. (coord.), 2009, *Les conférences de l'Estuaire. L'Estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction*, Editions des Falaises, pp.74-77.

¹⁸ Ibid.

la rive gauche : « Cette frontière s'inscrit au cœur même des vies de ceux qui passent le pont quotidiennement et qui font du temps de transport un "sas" entre deux mondes. » (BROCARD, M., LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2007, p.77).

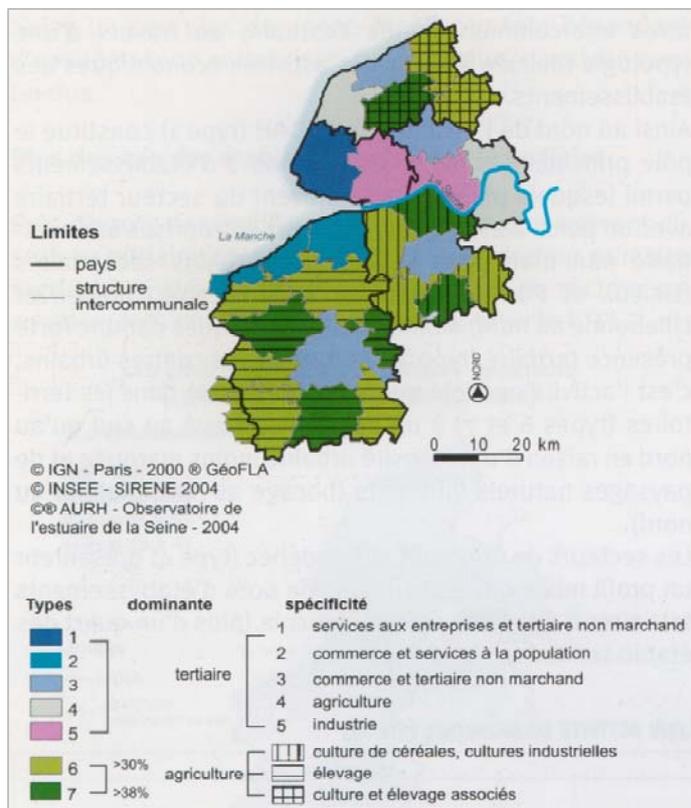
Si la mobilité quotidienne à l'échelle de l'Estuaire n'est pas suffisante pour s'approprier cet espace et faire de lui « son propre territoire », quels sont les autres « ingrédients » qui alimentent la territorialité et définissent le statut de l'habitant de l'Estuaire ?

2.2.4. Une économie diversifiée, mais contrastée entre les deux rives

L'armature urbaine et les grandes caractéristiques naturelles ont marqué l'organisation économique de l'Estuaire. La présence de la Seine a toujours été le facteur prépondérant. Depuis des décennies, du point de vue économique, l'Estuaire de la Seine s'est constitué comme un aboutissement de l'axe industriel de la Basse-Seine.

Carte 2-12 / La typologie des intercommunalités de l'Estuaire selon l'activité économique dominante

Source : AURH, 2004, *Le bulletin de l'Observatoire de l'Estuaire*, N°3, Juin 2004, p.4.



Sur la Carte 2-12 nous pouvons observer la typologie des intercommunalités de l'Estuaire selon l'activité économique dominante. Près de 70% des établissements de l'Estuaire relèvent du secteur tertiaire, un peu plus de 16% du secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) et 14% du secteur secondaire (7% pour l'industrie et autant pour le bâtiment et travaux publics)¹⁹.

¹⁹ AURH, 2004, *Le bulletin de l'Observatoire de l'Estuaire*, N°3, Juin 2004.

Les territoires où l'activité tertiaire domine sont ceux où la part des centres urbains est la plus importante (type 1 et 3), ainsi que les zones littorales. La côte du Calvados (type 2), depuis longtemps marquée par le tourisme et les loisirs constitue un pôle tertiaire très développé, dont les activités principales sont le commerce et les services aux particuliers. Pour le reste de la rive gauche, autour des centres urbains, l'agriculture (type 6 et 7) reste dominante. Il s'agit d'ailleurs de secteurs peu peuplés de l'Estuaire. Pour la rive droite, les mêmes typologies à dominante agricole se retrouvent dans le Pays des Hautes Falaises.

Les secteurs de Criquetot-l'Esneval et Caudebec-en-Caux (type 4) associent 60% d'établissements tertiaires à forte activité agricole. Quant à la vallée de la Seine, elle accueille des activités industrielles lourdes et consommatrices d'espace (type 5). C'est le cas du secteur Est de la CODAH, la Communauté de Communes Caux Estuaire et le secteur de Port-Jérôme sur le territoire du Pays de Caux vallée de Seine.

La typologie présentée ci-dessus met en évidence la diversité des secteurs économiques à l'échelle de l'Estuaire. Cependant, cette typologie montre également la spécificité économique de chaque rive : une rive droite avec les industries et une rive gauche avec le tourisme et l'agriculture. Et c'est justement ce raisonnement tranchant et incompatible en termes d'association qui pèse dans la prise en considération de l'Estuaire comme une unité.

L'activité maritime et portuaire occupe une place importante dans le paysage économique de l'Estuaire de la Seine. Elle assure 40% d'importations nationales de produits pétroliers²⁰. Les zones industrialo-portuaires gérées par les Grands ports maritimes du Havre (GPMH ; situées au Havre et à Antifer) et de Rouen (GPMR ; situées à Honfleur et à Port-Jérôme) transforment une grande partie de ces importations et les relaient dans l'hinterland.

Le port du Havre est le sixième port européen et deuxième port français pour le tonnage total²¹. Il est le premier port français pour le commerce extérieur et pour le trafic maritime des conteneurs (avec 63% du trafic)²² et représente l'entrée maritime principale du bassin parisien. Sur la rive gauche, le port d'Honfleur appartenant au GPMR est le troisième port français pour le trafic du bois.

²⁰ Source : <http://www.havre-port.fr>

²¹ INSEE Haute-Normandie, AURH, 2008, « Les activités maritimes et portuaires du Havre », in Cahier d'aval, n°80 – juillet 2008.

²² Source : <http://www.havre-port.fr>

Cependant, par rapport à d'autres ports de l'Europe de Nord (Rotterdam, Anvers), le port du Havre, port majeur à l'échelle de l'Estuaire, souffre toujours du retard, des aménagements supplémentaires étant nécessaires, surtout en termes d'infrastructure ferroviaire de transport. Sur un autre plan, la réforme portuaire vient d'apporter une solution à la question de la gouvernance et de la coopération avec les autres ports de la Seine, pour renforcer ainsi le 1^{er} complexe portuaire français et dépasser le contexte de concurrence interportuaire existante depuis des années.

Dans le contexte de la réflexion autour de l' « *Axe Seine* » (pp.230-231), le projet « *Seine Gateway*®²³ » lancé en 2010, devrait créer « *un vaste circuit dédié au transport de marchandises et à la logistique, grâce à un socle multimodal, fondé sur le fluvio-maritime, mais également sur le fer et la route, et d'organiser un fonctionnement en réseau autour des trois ports de Paris, Rouen et Le Havre* »²⁴. Son objectif est d'aider l'Estuaire à reconquérir son arrière-pays et à s'adapter aux nouvelles exigences du marché mondial.

Les importations de matières premières représentent 55 % de la masse importée, d'où une prédominance dans l'Estuaire des activités pétrochimiques et énergétiques. L'Estuaire accueille deux raffineries et plusieurs sites pétrochimiques. D'autres secteurs d'activités sont présents dans l'Estuaire : l'énergie (une centrale thermique EDF), le ciment (Lafarge), l'automobile (Renault, Kia), les déchets (Etarès, Sedibex, Sita prochainement) ou l'agriculture.

Depuis les années 2000, la mondialisation a agi sur la compétitivité de l'industrie des pays développés. Elle a eu comme conséquence la désindustrialisation avec la délocalisation des entreprises. Les contraintes imposées par la réglementation concernant les changements climatiques et le développement durable, se rajoutent à ce contexte difficile²⁵. La crise économique depuis 2008 a touché principalement les territoires industriels, en particulier ceux abritant un important secteur automobile, accentuent elles aussi, la nécessité de repenser la stratégie de développement économique du territoire.

Dans l'Estuaire, la forte dimension industrielle, avec des zones classées SEVESO²⁶, en contraste avec sa dimension sensible représentée par les zones humides gérées par la Maison

²³ Un Gateway se caractérise comme un réseau jouant le rôle de porte d'entrée et de sortie vers d'autres réseaux. Il est souvent appliqué aux complexes portuaires comprenant les terminaux, leurs liaisons maritimes (foreland), les zones logistiques, les connexions terrestres avec l'arrière-pays (hinterland) constitué de fret et de plates-formes intérieures. (Source : AURH, 2011, « *Seine Gateway : le double défi de qualification de l'hinterland et d'ouverture sur le monde* », in *Fiches n°10. Le 2^e siècle de l'Estuaire de la Seine*, Novembre 2011.)

²⁴ Source : AURH, 2011, « L'Estuaire : porte du Gateway "Axe Seine" », in *Fiches n°4. Le 2^e siècle de l'Estuaire de la Seine*, Avril 2011.

²⁵ ISRAEL, B., 2012, *Quel avenir pour l'industrie dans les places portuaires ? L'exemple de l'estuaire de la Seine*, Presses des MINES.

²⁶ L'estuaire de la Seine est considéré comme l'un des espaces les plus exposés aux risques industriels en France: il compte près de 18 établissements classés Seveso II dans une agglomération de 300 000 habitants. (Source : BONNET, 2004)

de l'Estuaire²⁷ a motivé les élus locaux (surtout ceux de la rive droite) d'affirmer la volonté de prendre en compte le développement durable et de travailler sur l'exemplarité de cet espace (Forum Tourisme Durable en 2007, Grenelle de l'Estuaire en 2008/2009, le Projet d'écologie industrielle depuis 2009/2010).

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'articulation du développement économique avec les nouvelles exigences réglementaires, mais aussi dans une volonté de basculer l'image dominante de l'Estuaire, d'espace industrialisé, vers l'image d'un estuaire exemplaire qui assume et maîtrise son développement industriel. D'ailleurs, le Grenelle de l'Estuaire organisé en 2009 dans l'Estuaire de la Seine (pp.227-229) a eu comme slogan « *Faire de notre estuaire un modèle de développement durable* »²⁸.

2.2.5. L'échelle de l'Estuaire, un espace de vie ?

En moyenne 10% des actifs résidents dans l'Estuaire travaillent en dehors de l'Estuaire²⁹. Sans surprise, les taux les plus élevés se rencontrent à la périphérie de l'Estuaire où les aires d'attractions des pôles d'emploi voisins se manifestent.

Tableau 2-3 / Le poids de l'emploi dans l'Estuaire

Lieu de résidence	Emplois dans l'Estuaire	
	Nb.	%
Caux vallée de Seine	14 750	9,8
Hautes Falaises	11 530	7,7
Le Havre Pointe de Caux Estuaire	81 870	54,6
Pays d'Auge	33 190	22,1
Risle Estuaire	8 580	5,7
Estuaire	149 920	100

Source : INSEE – DADS 2004

©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Au niveau de l'Estuaire, le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire concentre à lui seul la moitié de l'emploi (Tableau 2-3). Cette position s'explique certainement aussi par le poids

²⁷ « La Maison de l'Estuaire est une association loi 1901, créée en 1992 et réunissant tous les acteurs concernés par l'environnement et le développement de l'estuaire de la Seine... Au fur et à mesure des débats, les acteurs ont appris à se connaître et à s'écouter. Aujourd'hui, l'association compte parmi ses membres aussi bien les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, des collectivités territoriales, les usagers de la réserve naturelle que des associations de défense de l'environnement. Ce rôle de médiateur a été tout particulièrement important dans les années 95, lors du débat public relatif à Port 2000. Il fallait alors trouver un consensus entre protection de l'environnement et développement économique. A l'issue de ce débat, forte de cette expérience, la Maison de l'Estuaire s'est vue confier par l'Etat la gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, créée le 31 décembre 1997. Avec la mise en place du réseau Natura 2000, elle est également chargée depuis 2003 de coordonner l'Observatoire de l'Avifaune sur la Zone de Protection Spéciale "Estuaire et marais de la basse Seine" n°FR2310044 et d'animer le document d'objectifs du réseau Natura 2000 sur l'estuaire de la Seine. Elle est reconnue "association de protection de la nature" depuis 2009. »

(Source : <http://www.maisondelestuaire.net/presentation.html>)

²⁸ <http://www.grenelle-estuaire.fr>

²⁹ AURH, 2011. *Les déplacements domicile-travail dans l'Estuaire de la Seine*, Janvier 2011, E.1387/MHC/CG/CC.

démographique de l'agglomération havraise en rapport avec l'échelle estuarienne (environ 1/3). Le Pays d'Auge en représente environ un quart avec pour pôles principaux Deauville / Trouville-sur-Mer / Honfleur / Lisieux.

Le Pays de Caux vallée de Seine focalise 10% des emplois estuariens avec les pôles de Bolbec, Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon. Le Pays des Hautes Falaises et son pôle principal, Fécamp, représente environ 8% des emplois tandis que le Pays Risle Estuaire en regroupe environ 6%, son principal pôle d'emploi étant Pont-Audemer.

Mais si la majorité des résidents reste pour leur travail dans les limites des cinq Pays de l'Estuaire, la question se pose sur l'existence d'une dépendance inter-Pays en termes de déplacement domicile-travail qui puisse soutenir l'idée d'une entité territoriale.

L'étude sur le déplacement domicile-travail, réalisée conjointement par l'INSEE Haute-Normandie et l'AURH en 2006³⁰, permet de mettre en évidence les relations entre les territoires et l'influence des différents pôles d'emplois au sein de l'Estuaire. Les résultats montrent que la majorité des actifs travaille dans son Pays de résidence (Tableau 2-4) et que les échanges quotidiens entre Pays sont relativement peu nombreux.

Tableau 2-4 / Lieu de travail des actifs domiciliés dans les Pays de l'Estuaire en 2006

Lieu de travail	Lieu de résidence				
	Auge	Caux vallée de Seine	Hautes Falaises	Le Havre Pointe de Caux Estuaire	Risle Estuaire
Auge	82,4	0,2	0,1	0,2	8,3
Caux vallée de Seine	0,1	63,5	6,7	2,5	3,1
Hautes Falaises	0,1	1,9	54,2	1,0	0,1
Le Havre Pointe de Caux Estuaire	1,5	21,3	28,5	92,6	7,2
Risle Estuaire	1,0	0,4	0,1	0,1	62,3
Hors estuaire	15,0	12,7	10,3	3,6	18,9
	100	100	100	100	100

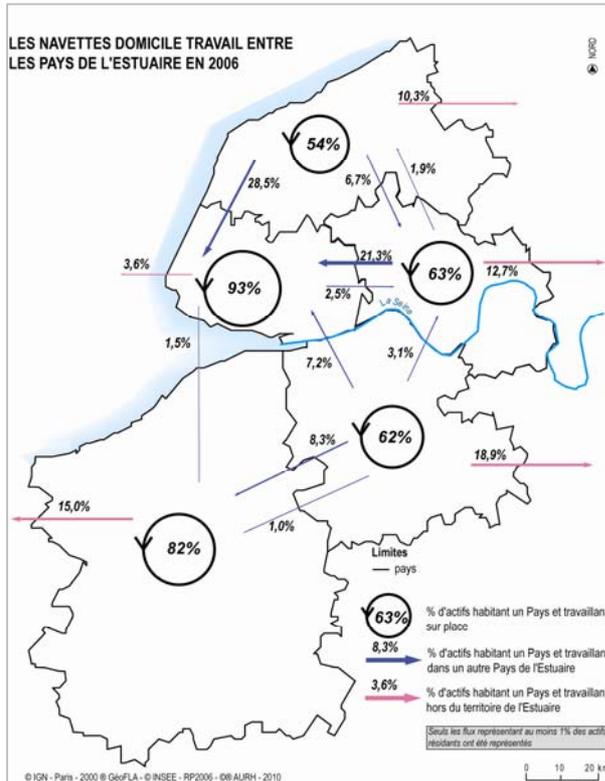
Source : INSEE - DADS 2004

Unité : %

Note de lecture : 82,4% des actifs domiciliés dans le Pays d'Auge y travaillent.

©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

³⁰ INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, Cahier d'aval, n°77-Septembre 2007.



Carte 2-13 / Les navettes domicile-travail entre les Pays de l'Estuaire (2006)

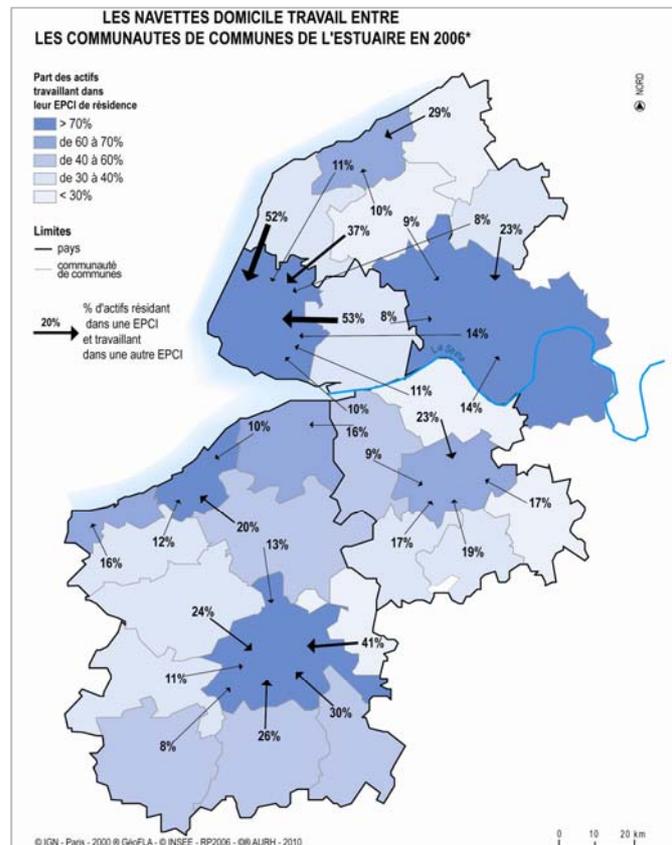
Source : INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, Cahier d'aval, n°77-Septembre 2007, p.4

Les échanges entre Pays se font essentiellement sur la rive nord de l'Estuaire, principalement en direction du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire. Entre les deux rives de la Seine, les échanges sont nettement plus limités : 7% des actifs résidant dans le Pays Risle Estuaire travaillent dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire et seulement 1,5% des actifs résidents dans le Pays d'Auge (Carte 2-13).

Carte 2-14 / Les navettes domicile-travail entre les communautés de communes de l'Estuaire (2006)

Source : INSEE Haute-Normandie, AURH, 2007, Cahier d'aval, n°77-Septembre 2007, p.4

En poussant l'analyse à un niveau plus fin, à l'échelle des EPCI, nous pouvons remarquer que le poids de l'emploi dans la région havraise fait que la CODAH a une influence très marquée sur les communautés de communes de la première et de la seconde couronne de la rive nord, principalement Caux Estuaire et Criquetot l'Esneval (située dans le Pays des Hautes Falaises). Dans une moindre mesure l'agglomération havraise exerce une influence sur le Pays de Caux vallée de Seine. Cette influence se fait également ressentir sur les secteurs limitrophes de la rive sud, Beuzeville et Quillebeuf-sur-Seine.



Les deux autres pôles d'emploi de la rive droite sont représentés par Fécamp dans le Pays des Hautes Falaises et les communes du Pays de Caux vallée de Seine, situées dans la Vallée du Commerce (Bolbec / Lillebonne / Notre-Dame-de-Gravenchon).

Sur la rive gauche de la Seine, les communautés de communes du Pays Risle Estuaire apparaissent essentiellement sous l'influence de la ville de Pont-Audemer, même si une part d'actifs travaille sur la rive droite, dans l'agglomération havraise et dans le Pays de Caux vallée de Seine. Pour le Pays d'Auge, l'étude met en évidence deux principaux pôles : dans l'arrière-pays, Lisieux et sur le littoral, Deauville / Trouville-sur-Mer.

Les analyses présentées ci-dessus montrent une relation domicile-emploi polarisée par l'agglomération havraise sur la rive droite, mais faiblement installée entre les rives de la Seine.

2.3. Le tourisme une activité qui ne qualifie pas l'échelle estuarienne

A l'échelle de l'Estuaire de la Seine, le tourisme constitue un élément d'innovation par l'échelle spatiale du projet. Sans être une activité inexistante dans l'Estuaire, il représente une dimension nouvelle de cette échelle territoriale, dominée par une forte activité industrialoportuaire. Dans les pages suivantes nous ferons une présentation du terrain d'étude par rapport à ce secteur d'activité. Loin d'être exhaustif, l'objectif de cette présentation est de tracer le cadre général dans lequel a émergé la réflexion sur le développement touristique et des loisirs à l'échelle de l'Estuaire.

2.3.1. Une activité réelle, mais inégalement répartie

Notre terrain d'étude fait partie de la Normandie « historique », la 8^e destination touristique des Français³¹, qui regroupe les régions Haute et Basse Normandie, les seules régions de la France ayant le même Comité Régional de Tourisme (CRT).

Dans ce contexte de forte réflexion sur les changements de la stratégie économique de l'Estuaire, le tourisme, une activité économique essentielle sur la rive gauche, trouve un intérêt croissant à l'échelle estuarienne, en devenant un axe prioritaire même pour des

³¹ Source : TNS Sofres - DGCIS, Suivi de la demande touristique, 2011, in CRT de Normandie, 2012, Chiffres clés 2011 du tourisme normand, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>.

territoires à dominante portuaire et industrielle (Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, Pays de Caux vallée de Seine).

« Le tourisme est une activité économique très importante en matière de création de valeur et surtout création d'emploi, dont la Haute-Normandie notamment s'est très peu intéressée pendant des décennies. Pourquoi ? Parce que nous avons en Haute-Normandie l'agriculture riche et forte, l'industrie riche et forte et que les jeunes qui cherchaient un emploi à 14 -15 ans allaient chez Renault, ou au port, ou bien on creusait la terre si on était le fils d'un agriculteur. Et on avait une vie professionnelle toute tracée, sans faire autre chose !

[...] Donc, le tourisme existait très peu ! Pas du tout en Haute-Normandie ou très peu ! C'était un sujet ...Il y avait quelques intérêts, quelques projets...Bon, la crise économique venant, les flux de touristes de partout s'accéléraient, les (hauts) normands ont fini par savoir que c'est un enjeu majeur ! Majeur ! Qu'on a tout l'intérêt maintenant de se tourner vers ça ! »

(Ep4, extrait d'entretien avec le maire du Havre, mars 2011)

Le déséquilibre en termes de priorité accordée au tourisme entre les deux rives a eu comme conséquence un retard considérable en ce qui concerne l'offre d'hébergement³², la stratégie de promotion, l'observation de l'activité touristique, etc.

Tableau 2-5 / La répartition des structures de promotion locale (offices de tourisme et syndicats d'initiative) à l'échelle de l'Estuaire

Pays de l'Estuaire	Nombres d'offices de tourisme et syndicats d'initiative
Pays d'Auge	16
Pays Risle Estuaire	6
Pays des Hautes Falaises	4
Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire	1
Pays du Caux vallée de Seine	1
Total Estuaire	28

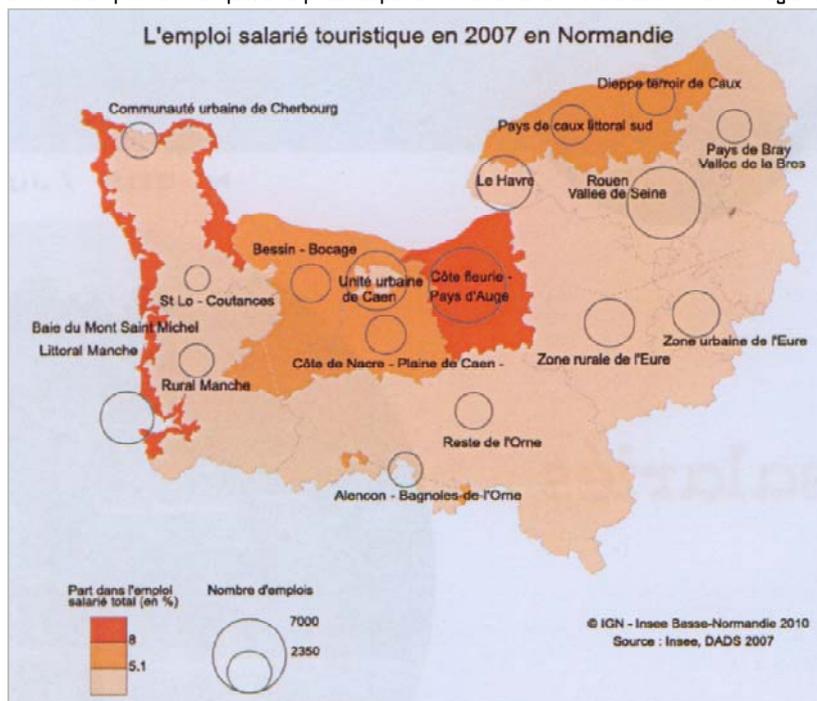
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le nombre de structures de promotions touristiques (offices de tourisme et syndicats d'initiative) est aussi évocateur de l'intérêt accordé au tourisme jusqu'à présent. Plus de trois quarts sont situés sur la rive gauche (22/28) (Tableau 2-5).

Le poids de l'emploi salarié touristique, conséquence de cette situation, est aussi déséquilibré entre les deux rives de la Seine et au niveau interrégional (Carte 2-15, p.107).

³² La majorité des chambres d'hôtel localisées dans l'Estuaire (4161 en 2008) sont situées dans les communes de la côte, notamment sur la rive sud (plus de 50% de l'ensemble), le reste de l'offre hôtelière étant concentré dans les communes urbaines. Source : AURH, 2008, « Communauté de l'Agglomération Havraises. Repères statistiques », in AURH, 2008, l'Observatoire des communes de l'Estuaire, Etude 1308.

Carte 2-15 / L'emploi touristique, une préoccupation différente entre les deux rives et régions



Source : INSEE Basse-Normandie, 2010, *Cent pour cent Basse-Normandie*, N°205 / Juin 2010.

2.3.2. Quelle clientèle dans l'espace estuarien ?

2.3.2.1. Une clientèle majoritairement française et de proximité

Le tourisme des Français est d'abord orienté vers la France. Si l'apport économique des touristes étrangers est important pour l'économie française, ce sont cependant les résidents qui font la majorité du tourisme en France. Ils réalisent les deux tiers des nuitées et de la consommation touristique française. Pour la Normandie, la part de touristes français représente 57% pour l'année 2011. Le restant, 43 %, sont des touristes étrangers, principalement des britanniques, néerlandais, belges, allemands, américains, italiens, espagnols, scandinaves, suisses et japonais³³.

La Normandie est une destination de proximité pour les français (Tableau 2-6, p.108). La part des voyageurs franciliens est particulièrement élevée et bien supérieure à la moyenne française : 39 % contre 21 %. Par contre, il y a un fort déséquilibre entre les deux régions normandes : plus de 6 voyages dont la finalité est de faire du tourisme et loisirs sur 10 sont orientés vers la Basse-Normandie.

³³ Source : CRT de Normandie, 2012, Chiffres clés 2011 du tourisme normand, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>

Tableau 2-6 / Les trois quarts des touristes résident en Normandie ou dans une région limitrophe

Région émettrice	%
Ile-de-France	38,8
Haute-Normandie	8,3
Basse-Normandie	6,7
Pays de la Loire	6,4
Centre	5,7
Bretagne	5,5
Nord-Pas de Calais	5,1
Picardie	4,3

Source : CRT de Normandie, *Les voyages des Français en Normandie*, 2011³⁴
 ©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les mêmes caractéristiques de la fréquentation touristique normande se retrouvent à l'échelle départementale. Les analyses effectuées par les observatoires départementaux de tourisme offrent la possibilité de mieux saisir les spécificités de chaque département et les relations interrégionales et interdépartementales entretenues. Même si les résultats correspondent à des échelles territoriales plus grandes que l'échelle estuarienne, leur analyse s'avère nécessaire avant toute autre démarche de développement touristique dans l'Estuaire de la Seine.

En 2008, l'Observatoire départemental du tourisme de la Seine Maritime annonçait une clientèle française (72% du total) en provenance majoritairement de la Haute-Normandie et encore plus, du département même : « *les Seinomarins restent les premiers clients des offices tourisme de leur département (51%). La clientèle parisienne arrive en deuxième position avec 20%. Les habitants des autres départements normands font partie de la troisième vague des clients* » (p.13).

Dans le bilan réalisé à la fin de la saison touristique 2011, le Comité Départemental de Tourisme Calvados³⁵ confirmait une fréquentation majoritairement française (69%), dont 52% en provenance de la région parisienne, 10,2% de la Haute-Normandie et 8,8% de la Basse-Normandie.

En ce qui concerne le troisième département qui couvre l'Estuaire, l'Observatoire d'Eure Tourisme³⁶ la fréquentation française reste importante en 2010 (79%). La région Ile-de-France (53,4%) est la principale région émettrice, avec un pourcentage qui se rapproche de celui rencontré en Calvados. Par contre, les visiteurs en provenance de la Haute-Normandie (20,6%) sont beaucoup plus nombreux que ceux de la Basse-Normandie (2,6%).

³⁴ Les résultats de l'enquête Suivi de la Demande Touristique, pour la Normandie. Source : CRT de Normandie, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>

³⁵ Comité Départemental du Tourisme du Calvados, 2012, *Observatoire du tourisme. Bilan 2011*, URL : <http://www.espacepro-calvados.com/fr/733/pages/d/observatoire/les-chiffres-cles-dans-le-calvados>

³⁶ Comité Départemental du Tourisme de l'Eure, 2011, *Observatoire du tourisme. Bilan 2010*, URL : <http://www.eure-tourisme.fr/site-pro/pages/fr/menu34/chiffres-du-tourisme-68.html>

Ainsi, à l'échelle des trois départements et par rapport au principe de proximité de la clientèle touristique, la présence très importante de la clientèle parisienne est unanime. En revanche, en ce qui concerne les échanges interdépartementaux, les principes généraux concernent la migration touristique, du Nord vers le Sud et de l'arrière-pays vers le littoral (les hauts normands sont présents sur la rive gauche, à la différence des bas normands qui sont minoritaires sur la rive droite). Ce constat nous oblige à nous interroger si ces tendances générales concernant les flux touristiques ne sont également accentuées par la multitude des structures ayant la compétence « tourisme », leur imbrication, leur compétition permanente, ainsi que les différents supports de promotion touristique, suivant les échelles administratives.

2.3.2.2. Une destination de courts séjours

Si l'ensemble des déplacements touristiques des résidents, à l'échelle de la France, reste assez stable depuis dix ans, la durée des séjours se raccourcit³⁷. Les statistiques montrent une tendance pour des départs en vacances, plus fréquents, mais aussi plus courts.

Les courts séjours pèsent beaucoup plus dans le tourisme français pour les régions du nord, que pour les régions du sud. Ainsi, les trois quarts des séjours en Haute-Normandie sont de courte durée³⁸, ce qui fait de la Normandie la 5^e région touristique française pour des courts séjours (60% des séjours durent entre 1 et 3 nuits)³⁹. Parmi les départements concernés par l'Estuaire, l'Eure détient le record, sa proximité avec la région parisienne contribuant à cette spécificité (Tableau 2-7).

Tableau 2-7/ Un poids important des courts séjours dans les départements concernés par l'Estuaire de la Seine

Département	% de courts séjours
Calvados (14)	62 % (en 2011)
Eure (27)	76 % (en 2010)
Seine Maritime (76)	70,2% (en 2008)

Source : Les Observatoires Départementaux du Tourisme

Comme P. YONNET le faisait remarquer, « *ce qui structure la temporalité contemporaine, c'est l'alternance des temps de contrainte et d'un temps libérateur* » (1999, p.33). L'affirmation d'un tourisme de proximité semble bien traduire le dépassement de la rupture traditionnelle entre les espaces, les temps et les pratiques quotidiennes et du hors-quotidien,

³⁷ GARREC, M.-A., 2008, URL : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FRATOUR08>

³⁸ Source : CRT de Normandie, 2012, Chiffres clés 2011 du tourisme normand, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>.

³⁹ Ibid.

séparation qui cède de plus en plus la place à « *un "entre-deux" sous la forme d'une hybridation croissante entre enracinement et mobilité, travail et loisirs, fonctions résidentielles, productives et récréatives, tourisme de proximité et de séjour, visiteurs-visités...* » (CORNELOUP, J., BOURDEAU, P., 2007, p.3).

Même dans un contexte de crise, le désir de partir persiste et il est perçu comme une nécessité pour échapper à un rythme de vie de plus en plus pesant. Le touriste cherche l'altérité, mais l'altérité est relative et elle peut se trouver à proximité du lieu de résidence. La campagne exprime sans doute une forme d'altérité en opposition avec la ville et c'est pour cela qu'elle peut s'imposer comme un espace touristique important, garant d'une forme d'altérité accessible et située dans la proximité du lieu de vie.

« L'espace rural n'est plus ce qu'il était [...]. La campagne est le fruit de rêve des citadins, et est convoitée pour d'autres usages que ses vocations traditionnelles. »

(P. VIOLIER, 2008, p.70)

Avec ces nouvelles pratiques touristiques, un marché important à prendre en compte et qui n'est pas encore suffisamment exploité est le marché de la clientèle de proximité, sous le principe de « *vacances près de chez soi* ». ⁴⁰ « *Comment les propres habitants (re)découvrent leur propre région ?* » est une stratégie de développement touristique qui prend en compte le résident et qui répond également à des enjeux d'ordre identitaire, et dans ce sens, le projet thématique trouve toute sa légitimité.

2.3.3. Quels enjeux dans les Pays de l'Estuaire ?

« Il est indéniable que si les touristes passent, le tourisme reste »
(J.-P. LEMASSON et P. VIOLIER, 2009, p.5)

Les élus ont bien compris depuis longtemps « *les tenants et les aboutissants de la mise en tourisme* » (Equipe MIT, p.193), activité qui peut occuper une place libre, laissée par le déclin des autres activités, mais également, que son développement ouvre la voie à des orientations nouvelles et très prometteuses en termes d'attractivité locale. La dimension économique du tourisme est la plus évidente. Le tourisme influence la dynamique des lieux qu'il investit.

⁴⁰ J. VIARD., 2009, Intervention lors de la 1^{ère} table ronde « Comment qualifier les nouveaux comportements des clientèles touristiques face à la crise ? », lors des *Rencontres nationales du tourisme*, Palais des Congrès, le 12 octobre 2009. Notes personnelles.

Dans un contexte de crise, il s'affiche comme une activité qui ne se délocalise pas, au contraire, elle est en cours de développement.

Dans les pages qui suivent nous présenterons les principales caractéristiques de l'offre touristique et de loisirs des cinq Pays de l'Estuaire. Nous avons fait le choix de garder l'échelle « Pays » parce que durant notre travail de recherche les Pays estuariens ont représenté les principaux partenaires de dialogue par rapport à la stratégie de développement touristique à l'échelle estuarienne. La prise en compte de la spécificité de chacun a été nécessaire pour une meilleure compréhension de leur position dans l'optique de grande échelle estuarienne.

2.3.3.1. Le Pays des Hautes Falaises, entre la mer et les hautes-terres

Photos 2-4/ Etretat
Source : @M.AXENTE, 2010

Les éléments phares en termes touristiques sont les sites de la Côte d'Albâtre⁴¹ (Carte 2-16, p.112), principalement la station d'Etretat⁴² connue pour ses falaises (Photo 2-4). Fécamp, avec le Palais Bénédictine⁴³ et son port de plaisance⁴⁴ et les petites stations comme St-Jouin-Bruneval, Yport, Saint-Pierre-en-Port ou les Petites et les Grandes Dalles viennent compléter l'offre.



Le recul de la falaise limite à la fois les constructions en surplomb sur le plateau et interdit les promenades sur l'estran en dehors des vallées et valleuses, ce qui a limité le développement de stations littorales. Si ce littoral des Hautes Falaises possède une incontestable unité paysagère, le nombre limité d'accès à la mer a favorisé le développement de stations littorales séparées, souvent en concurrence (BUSSI, 2000). Par exemple, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp a développé des partenariats avec les Offices de Tourisme des autres

⁴¹ La Côte d'Albâtre, s'étend du Havre au Tréport. Elle s'est ouverte précocement au tourisme, dès la première moitié du XIXe siècle, mais à présent, pour la plupart des critères (fréquentation, hébergement, équipement, emplois...) son littoral est le moins touristique de la France (BUSSI, 2007). Par rapport à la fréquentation de cette côte, P. DUHAMEL (2008) parle d'un espace de « *communautés vacancières* », une forme dérivée de la station qui aurait évolué vers un lieu presque exclusivement réservé aux résidences secondaires, sans hébergement banalisé ou presque.

⁴² Environ 1 500 000 visiteurs par an (Source : Office de Tourisme d'Etretat).

⁴³ Environ 140 000 visiteurs par an (Source : L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp).

⁴⁴ 3000 escales en 2010 (Source : L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp).

Pays (Le Havre, Honfleur, Caux vallée de Seine), mais pas avec celui d'Étretat qui, bénéficiant d'une renommée mondiale, ne trouve pas un réel intérêt dans la logique de réseau⁴⁵.

Carte 2-16 / Carte touristique du Pays des Hautes Falaises



Source : http://www.paysdeshautesfalaises.org/files/71_5171_Hautes_Falaise.pdf

En ce qui concerne l'arrière-pays, l'offre touristique reste assez diffuse, avec ses paysages (les clos-masures, les colombiers), sa tradition agricole (la *Vitrine du lin* à Bretteville-du-Grand-Caux au nord de Goderville) et les sites de patrimoine culturel (*l'Abbaye de Valmont*, *le Château de Sassetot*), sans avoir des sites qui puissent focaliser une clientèle importante.

Le grand enjeu de cette partie de Pays est de travailler avec les sites touristiques situés sur le littoral, mais malheureusement, la coopération n'est pas toujours évidente et ne se réalise pas dans une logique commerciale. Les jeux politiques se répercutent également sur la stratégie de développement et de coopération touristique. Ainsi, en avril 2010, les deux syndicats d'initiative de Saint-Pierre-en-Port et de Valmont se regroupent avec l'office de tourisme de Sassetot-le-Mauconduit pour former un nouvel office de tourisme : l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Valmont. Cette fusion a été réalisée en écho aux nouvelles alliances sur la scène politique à l'échelle du Pays, sans pourtant avoir des objectifs clairement identifiés du point de vue de l'activité touristique et de loisirs.

⁴⁵ Source : Entretien avec le directeur de l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, le 03 juin 2010.

2.3.3.2. Pays de Caux vallée de Seine : dynamisme, cohérence et affirmation

Ce Pays bénéficie du relief du Plateau de Caux, des berges de la Seine, ainsi que d'une partie de la forêt de Brotonne, située sur la rive gauche de la Seine et appartenant au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Fort de sa structuration dans une seule communauté de communes, le Pays gère sa dimension touristique et de loisirs par l'intermédiaire des trois antennes du même Office de Tourisme, situées à Bolbec, Lillebonne et Caudebec-en-Caux (Carte 2-17).

Carte 2-17. / Carte touristique du Pays de Caux vallée de Seine



Source : Office de Tourisme du Pays de Caux vallée de Seine, 2010, *Le mag de l'Office de Tourisme*.

Autrefois (XIXe siècle), le territoire a été marqué par l'industrie textile avec ses tissus imprimés dans la Vallée du Commerce⁴⁶. A présent, la dominante économique du territoire est l'activité industrielle (Notre-Dame-de-Gravenchon et Port-Jérôme) et par rapport à cela il y existe une préoccupation majeure pour le développement durable, avec l'objectif de créer un pôle d'excellence économique. Le deuxième axe important de travail à l'échelle du Pays est le tourisme.

Le Parc de Découverte *Eana*, situé à Gruchet-le-Valsasse, ouvert en 2008, représente le symbole de l'articulation de la volonté politique locale de développer le tourisme en même temps avec une dimension « *développement durable* » très marquante. Le parc a été lancé

⁴⁶ Les traces de cette activité, dominante autrefois dans ce territoire, sont gardées à présent par l'association « Bolbec au Fil de la Mémoire » qui les conserve et les fait revivre.

avec l'emblème de « 1^{er} parc de loisirs sur le développement durable » et il représente l'emblème « d'un territoire industriel, qui veut conjuguer développement économique et cadre de vie, industrie, risques et sécurité »⁴⁷.

Situé entre Rouen et Le Havre, le nouveau Pays essaie de créer sa place sur le marché touristique et en même temps son « identité » à l'échelle locale. Des éductours⁴⁸ avec des hébergeurs et restaurateurs du Pays sont organisés depuis 2009 pour faciliter la connaissance de l'offre touristique et encourager un travail en réseau. Ayant un vrai succès parmi les professionnels de tourisme, en 2010, l'office de tourisme a développé le même principe, mais à l'extérieur du Pays, cette fois avec le Pays des Hautes Falaises⁴⁹.

L'accrochage aux « grands lieux touristiques » de la région est toujours une bonne solution pour se faire connaître (Carte 2-17, p.113). Une ancienne méfiance politique vis-à-vis du Havre et un regard des professionnels de tourisme, toujours sceptiques en ce qui concerne sa dimension touristique, empêchent encore de mettre le nom de la ville à côté des autres villes touristiques, même si l'agglomération havraise constitue un bassin de population important où le Pays puise sa clientèle.

L'offre touristique regroupe principalement les activités de pleine nature (randonnées, détente, visite à la ferme). Elle cible les courts séjours pour les citadins des deux grandes agglomérations voisines. Une deuxième dimension de l'offre touristique met en avant le patrimoine culturel et architectural du Pays. Nous y retrouvons l'abbaye de Gruchet-le-Valasse, l'atelier-musée du textile à Bolbec, le musée de la marine de Seine, les vestiges de l'amphithéâtre gallo-romain à Lillebonne, le Château d'Etelan, l'Abbaye St Wandrille-Rançon, l'église de Caudebec-en-Caux ou la maison Victor Hugo de Villequier. Enfin, un développement du tourisme fluvial est envisagé depuis 2010, avec la mise en place des bateaux de promenade sur la Seine, pour répondre ainsi à une demande courante de la part des touristes et des résidents⁵⁰.

⁴⁷ J.-C. WEISSE, président de la Communauté de Communes in « Editio » de *l'Intercaux, le magazine des habitants de la Communauté de Communes Caux vallée de Seine*, n°12, Avril-Mai-Juin 2011.

⁴⁸ L'*Eductour* est un voyage organisé selon une finalité professionnelle. En l'occurrence, les acteurs du territoire sont invités à circuler ensemble dans le territoire, ce qui favorise les échanges et permet de mieux connaître les sites et établissements fréquentés par les touristes. Les professionnels de tourisme, les prestataires, les hébergeurs, les restaurateurs découvrent l'offre touristique et de loisirs, située souvent dans leur proximité. Ainsi, un réseau principalement informel de promotion touristique peut être mis en place.

⁴⁹ Entretien avec la directrice de l'Office de Tourisme du Pays, le 22 juin 2010.

⁵⁰ Par ailleurs, des beaux bateaux de croisières fluviales passent sur la Seine et s'arrêtent à Caudebec-en-Caux, mais le contact de leurs passagers avec l'offre touristique du territoire reste très minimal (« Séduire les croisiéristes » in *Le Courrier cauchois*, le jeudi 20 mai 2010, p.15).

2.3.3.3. Pays Risle Estuaire : une offre autour de l'eau et de la campagne

Le Pays situé sur la rive gauche de la Seine, dont la Risle représente l'axe principal, a comme offre touristique les sites naturels et les zones protégées. « *Les gens qui viennent en Pays Risle Estuaire cherchent la campagne.* »⁵¹(Carte 2-18).

Plusieurs marais sont à découvrir. Le plus connu est le Marais Vernier qui constitue une vaste zone humide de 4500 hectares et qui représente la plus grande tourbière de France. Les trois forêts domaniales, dont celle de Montfort occupe une surface considérable du Pays, complètent l'offre touristique et de loisirs. De nombreux sentiers de randonnées (plus de 800 km d'itinéraires balisés en boucle, à pied, à cheval, en VTT) traversent le Pays et une voie verte reliant Evreux et Pont-Authou propose 42 km de balade en ligne et en site propre pour les cyclistes et les rollers.

Carte 2-18 / Carte touristique du Pays Risle Estuaire



Source : Pays Risle Estuaire, *Guide d'accueil 2010*.

La ville de Pont-Audemer constitue la principale ville touristique du Pays. Ancienne cité des tanneurs construite en bord de Risle elle est connue par ses multiples canaux et les encorbellements de ses maisons à pans de bois. Dans sa proximité, des cottages sur pilotis ont été construits par la communauté de communes de Pont-Audemer.

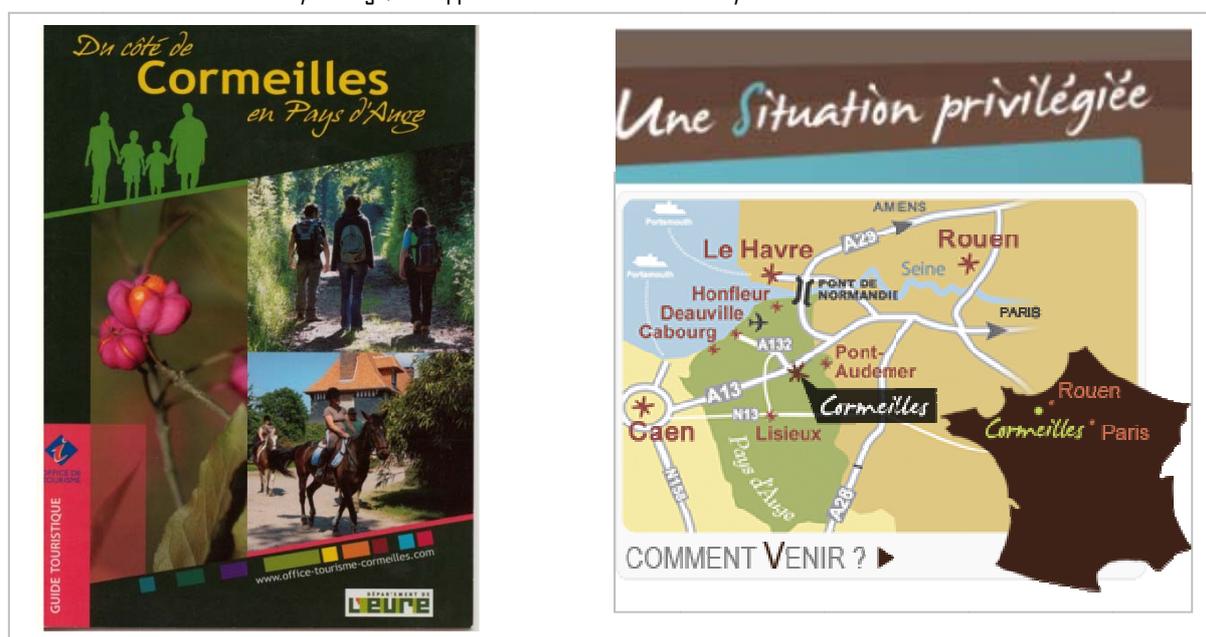
Plus dans la partie sud-ouest du Pays, dans la proximité du Pays d'Auge, l'Office de Tourisme de Corneilles met en place une stratégie de communication que nous avons trouvée éloquente

⁵¹Entretien avec l'Agence Tourisme du Pays Risle Estuaire, mai 2010.

par rapport à la relativité des limites du Pays utilisées dans la promotion touristique et à la nécessité de faire une promotion touristique à des échelles territoriales plus grandes.

Ainsi, comme « *Cormeilles en Pays d'Auge* » est beaucoup plus vendeur comme slogan que « *Cormeilles en Pays Risle Estuaire* », les limites des Pays deviennent relatives et les alliances contextuelles (Encadré 2-2). La proximité politique entre l'élus concerné par le tourisme à l'échelle du Pays d'Auge et le président de la communauté de communes du canton de Cormeilles⁵² est peut-être une autre explication de ce rapprochement.

Encadré 2-2 / Cormeilles en Pays d'Auge, un rapport relatif aux limites des Pays



Source : Office de Tourisme de Cormeilles, URL : <http://www.office-tourisme-cormeilles.com>

Six offices de tourisme et un agent de développement touristique du Pays assurent la promotion de l'offre touristique et de loisirs, dans une coordination pas toujours facile, étant donné le nombre de structure et la volonté de chaque communauté de communes de se donner une visibilité. Par exemple, pour certains élus, dans un souci de mise en valeur de leur propre territoire, des nouveaux supports de communication, à l'échelle de la communauté de communes, seraient nécessaires (même s'il existe un guide touristique édité tous les ans à l'échelle du Pays et même s'il n'y a pas une demande de la part des touristes)⁵³.

⁵² Philippe Augier, maire de Deauville et président de l'Association « Tourisme en Pays d'Auge » et Hervé MORIN, maire d'Épaignes et président de la Communauté de Communes du Canton de Cormeilles font partie du même parti de droite « Le Nouveau Centre ».

⁵³ Entretiens eus avec les directeurs des offices de tourisme du Pays Risle Estuaire (Mai - Juin 2010).

Cette multiplication des supports de promotion est spécifique à l'ensemble du territoire étudié. En dépit de sa richesse en informations, elle nuit généralement à la lisibilité de l'offre touristique et de loisirs et en même temps, les échelles spatiales ne correspondent pas aux pratiques touristiques et de loisirs.

2.3.3.4. Pays d'Auge : un tourisme consacré, une coopération difficile

Le Pays d'Auge est un Pays très touristique, mais qui est resté durant des années très fermé sur lui-même et encore, avec une collaboration difficile intra-Pays. Les nombreux offices de tourisme et syndicats d'initiative (16 au total) chargés de la promotion de l'offre touristique et de loisirs locale témoignent de l'importance que le tourisme a pour ce territoire, mais en même temps d'une individualité très affirmée. Les alliances sont peu nombreuses (Blangy-le-Château / Pont-l'Évêque et Cambremer / Beuvron-en-Auge). D'ailleurs cette multitude de structure dépasse le nombre d'intercommunalités (12).

En regardant les cartes touristiques du Pays d'Auge (Annexe 2-1, p.465), l'impression de voir une île est frappante, dont le peu de références spatiales avec l'extérieur (le plus souvent vers la région parisienne) accentue encore plus la sensation d'isolement et la volonté de focaliser le regard du visiteur sur sa seule échelle. Sur le panneau présenté sur la Photo 2-5 (p.118), installé dans le plus grand parking d'Honfleur, à part les routes qui dépassent les limites de Pays, sans savoir leurs directions, aucune autre référence à l'extérieur n'existe.

Depuis plus de 150 ans, la Côte Fleurie concentre plusieurs stations balnéaires très fréquentées par la clientèle parisienne, mais pas seulement, au rythme de chaque weekend. Les grandes stations de Deauville, Trouville-sur-Mer, Houlgate, Cabourg ponctuent le littoral, avec leurs belles villas et leurs casinos. D'autres moins grandes s'y ajoutent comme celle de Touques, Blonville-sur-Mer, Villers-sur-Mer ou Dives-sur-Mer.

Plus proche de l'estuaire physique, Honfleur connaît depuis les années 2000 un développement important de l'activité touristique (14% de visiteurs en plus à l'accueil de l'Office de Tourisme entre 2009 et 2010)⁵⁴.

Grâce à sa position géographique, ainsi qu'à la politique menée par le maire de la ville, très favorable à l'idée de l'Estuaire aux débuts du Comité des Elus de l'Estuaire, l'office de

⁵⁴Office de Tourisme d'Honfleur, *Rapport d'activité 2010*, URL : <http://www.ot-honfleur.fr/wp-content/uploads/2011/05/Rapport-dactivit%C3%A9-2010ok.pdf?3f49bb>.

tourisme est parmi les seuls offices du Pays d'Auge qui portent une politique de partenariat avec les offices de tourisme de la rive droite et de l'arrière-pays du Pays Risle Estuaire.

Photo 2-5 / Pays d'Auge, une « île » touristique



Source : @M.AXENTE, 2011

Hors du littoral, Lisieux, le deuxième site de pèlerinage français avec ses 750 000 pèlerins chaque année⁵⁵, essaie de profiter de cette clientèle très discrète et de la retenir au-delà du circuit entre la Basilique, le Carmel et les Buissonnets pour la faire vivre à la ville.

Les autres villages, situés dans l'arrière-pays (Pont l'Evêque, Blangy-le-Château, Livarot, Beaumont-en-Auge, Beuvron-en-Auge, Saint-Pierre-sur-Dives) développent une activité touristique et de loisirs, en s'alignant aux traits identitaires de la Normandie (le vert, le fromage, les pommiers, le cidre, le cheval, etc.)

Si le tourisme est roi dans ce Pays, nombreuses sont aussi les structures qui sont concernées par cette activité. Le Pays a été constitué dans le contexte de l'ouverture du Pont de Normandie, en 1995, à l'initiative de N. AMELINE, A. FANTON et A. DUPONT, sous la

⁵⁵FOUNIS, C., 2007. *Et si Lisieux jouait la carte du pèlerinage*. Rapport CCI du Pays d'Auge. URL : http://www.pays-auge.cci.fr/files/fck/files/etude_claude_fournis.pdf.

forme d'une association (loi 1901) avec l'objectif de présenter une position unanime de la rive gauche-bas normande dans la conjoncture politique qui anticipait le rapprochement des deux rives de la Seine. « *Il faut savoir s'entourer et se donner les moyens de ses ambitions !* »⁵⁶, c'est le slogan des élus qui président la structure appelée « *Pays d'Auge Expansion* ».

Plus de dix ans après, en 2006, P. AUGIER, maire de Deauville et homme politique d'action, reconnu à l'échelle nationale pour ses compétences dans le secteur touristique⁵⁷, prend l'initiative de créer une deuxième association à l'échelle du Pays, ayant comme principal objectif de proposer et mettre en œuvre un projet de développement touristique partagé par l'ensemble des acteurs du Pays d'Auge. Ainsi, en 2006, l'Association « *Tourisme en Pays d'Auge – pôle d'Excellence* » a vu le jour. L'agent de développement touristique de l'association a comme mission la mise en réseau des offices de tourisme, ainsi que des producteurs locaux du Pays, dans une logique d'approchement entre le littoral et l'arrière-pays.

Des visions politiques différentes rendent impossible pour le moment le rapprochement et/ou la fusion des deux associations qui ont en commun l'échelle territoriale et le tourisme, pris en considération comme secteur économique important du Pays pour la première et comme unique objectif de développement pour la deuxième.

2.3.3.5. Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire : le tourisme - une nouvelle dimension

A l'échelle du Pays, la ville du Havre développe une stratégie très ambitieuse de mise en valeur de sa dimension touristique avec le classement de l'architecture Perret et le développement du tourisme de croisière. Nous reviendrons dans les pages suivantes sur l'essor de ces deux axes de la stratégie touristique.

Le tourisme de découverte économique est une autre dimension qui commence à être prise en compte depuis 2010 par Le Havre. Après avoir essayé pendant plusieurs années de la cacher

⁵⁶ Pays d'Auge Expansion, URL : <http://www.pays-auge.fr>

⁵⁷ En novembre 2008, le Président de la République a confié à Philippe AUGIER, Maire de Deauville, une mission de réflexion et de concertation en vue de l'optimisation et de la meilleure exploitation des grands événements internationaux. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique touristique de la France « Destination France 2020 » lancée par Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME et du Tourisme à l'occasion des Assises du Tourisme de juin 2008, afin de renforcer l'attractivité de la France et sa compétitivité en concevant une vraie politique de développement de ces activités événementielles, véritable outil d'aménagement du territoire, levier économique et vecteur de communication. Ainsi, le Président de la République l'appelle pour mettre à contribution ses compétences en lui confiant une mission nationale, ayant sans doute identifié sa capacité à pouvoir apporter beaucoup à un territoire bien plus large que le seul Pays d'Auge. Fin juillet 2009, P. AUGIER rend les conclusions de son rapport. Il propose une politique concrète d'ancrage sur les territoires des grands événements internationaux, stimulant l'investissement, valorisant le savoir faire humain, générant des retombées économiques importantes pour les territoires et apportant une image positive de la France à l'extérieur. Il poursuit par ailleurs sa croisade au plus haut niveau de l'État et à l'international pour un tourisme professionnel et événementiel de qualité (Source : <http://www.veilleinfotourisme.fr>).

et de ne pas en parler, la stratégie de la ville a basculé et l'optique est plus d'ouvrir la zone industrielle au public et de la faire (re)découvrir dans le but de changer le regard négatif qui lui est porté.

Carte 2-19 / Carte touristique du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire



Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise,
 URL : <http://www.lehavretourisme.com/fr/infos-pratiques/documentation.html>

Ainsi, un partenariat a été signé entre l'Office de Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre et des entreprises de la zone industrielle pour que des visites organisées puissent être proposées aux visiteurs.

Dans la même logique, les visites de la zone portuaire ont été repensées pour pouvoir permettre aux touristes de pénétrer à l'intérieur du port⁵⁸. En ce qui concerne l'arrière-pays de l'agglomération du Havre, l'offre touristique et de loisirs se caractérise par une dimension patrimoniale (l'Abbaye de Montivilliers, le Château d'Orcher, le Musée du Prieuré d'Harfleur) et tourisme vert (randonnée).

⁵⁸ Entretien avec le directeur de l'Office de Tourisme du Havre, le 21 juillet 2010.

C'est sur cette dimension que la continuité est assurée vers l'est du Pays, avec la Communauté de Communes Caux Estuaire, le « *poumon vert* »⁵⁹ du Pays, qui a commencé à développer depuis 2005 un tourisme rural, axé sur la randonnée, la valeur paysagère, les points de belvédères et le petit patrimoine (Carte 2-19, p.120).

A l'échelle du Pays, la promotion touristique est assurée par l'Office de Tourisme du Havre, élargi à l'échelle de l'agglomération depuis 2010, avec le passage de la compétence tourisme au niveau de la communauté d'agglomération.

Cinq sites⁶⁰ sont censés assurer la promotion touristique à l'échelle du Pays, avec un rôle clé, pour les deux qui sont situés au Havre, dans l'envoi des visiteurs vers l'arrière-pays. Cependant, la promotion de l'arrière-pays reste déficitaire et varie en fonction de la personne qui est à l'accueil de l'office de tourisme⁶¹.

En ce qui concerne la promotion de la Communauté de Communes Caux Estuaire, un partenariat a été mis en place avec l'Office de tourisme du Havre et une antenne d'information a été ouverte en 2009 à Saint-Romain-de-Colbosc, la ville centre de la Communauté de Communes Caux Estuaire. Le maire de Saint-Romain-de-Colbosc fait partie du conseil d'administration de l'Office de tourisme du Havre et depuis 2010 il est devenu le président du club « tourisme rural » au niveau de l'agglomération havraise.

Une structure de promotion touristique qui dépasse son échelle territoriale et une implication des acteurs politiques dans la conduite de l'activité touristique au-delà de leur territoire témoignent des relations complexes qui existent entre les deux parties du Pays. C'est un exemple concernant l'enjeu « diplomatique » du tourisme.

⁵⁹ THOMIRE, C., 2009, « Le pari du tourisme vert », in *Le Courrier cauchois*, les 17 juillet 2009, p.25.

⁶⁰ L'Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, la Maison du Patrimoine au Havre, Harfleur, Montivilliers et Saint-Romain de Colbosc..

⁶¹ Notes personnelles.

2.3.4. L'affirmation de la dimension touristique de la ville du Havre

« Le Havre n'est pas une ville comme les autres. Sa singularité ne provient pas de son histoire [...], mais de la perception qu'en ont ses habitants, jusqu'à peser sur son présent. »

(S. BARDOT, 1992, p.153)

Nous nous arrêtons tout particulièrement sur la ville du Havre et sa volonté d'affirmer une dimension touristique et de loisirs durant les dernières années parce que son cas est exemplaire et en forte relation avec les dynamiques qui concernent l'échelle estuarienne, dont la réflexion du développement du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'Estuaire.

2.3.4.1. Comment valoriser la reconstruction des années 1950 ?

Ville-port créée par François 1^{er} en 1517 sur la rive droite de la Seine, Le Havre comptait à l'issue des bombardements de la seconde guerre mondiale (le 5-6 septembre 1944) plus de 5 000 morts et 80 000 sinistrés sur 160 000 habitants. Le ministère français de la Reconstruction a opté pour un plan radicalement moderne et l'application de principes novateurs à l'échelle d'une ville.

Pour effacer le souvenir douloureux de la guerre, l'équipe regroupée autour de l'architecte A. PERRET a été chargée de bâtir une « *ville neuve* » et de transformer Le Havre en « *une ville-monument aux espaces auliques, capables de se mesurer à la grandiose métropole parisienne dont elle est devenue la porte sur l'océan...* » (GARGIANI, 1996). A. PERRET souhaite construire une métropole avant-gardiste tournée vers la mer, une ville monumentale qui puisse être vue, admirée quand on est au large. Il veut que les habitants profitent de l'espace, de l'air et de la lumière si spécifique à l'estuaire. Le centre ville reconstruit a été pensé comme le symbole d'une modernité architecturale en béton (matière principale utilisée), mais également comme une architecture intérieure qui met en avant les nouveaux modes de vie de la période d'après-guerre. Les nouveaux appartements modulables à l'intérieur invitaient à vivre autrement. Leur style a été à l'origine de l'évolution de l'espace domestique et du mobilier (COLLIARD, 1998).

Pourtant, l'architecture Perret n'a pas été comprise à l'époque de sa réalisation. Les souvenirs d'un *avant* meilleur sont entrés dans un processus de glorification, qui a accentué le refus de

cet environnement par la population locale. Les Havrais ne reconnaissaient plus leur ville, ne la comprenaient pas. Cette image négative s'est diffusée à l'échelle nationale.

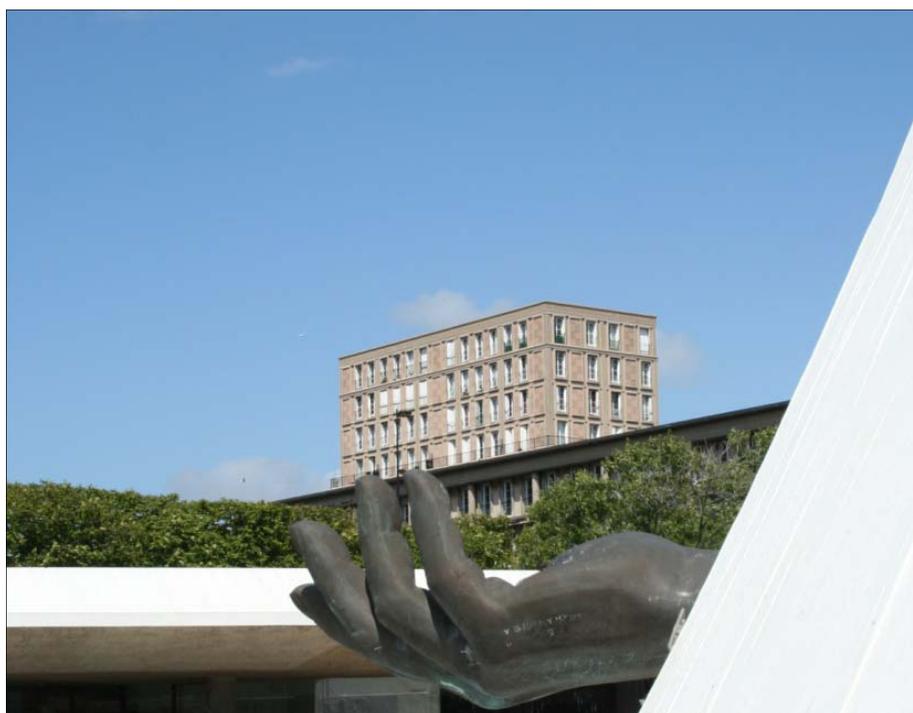
Avec le développement de l'industrie sur la rive droite, en opposition avec la rive gauche qui reste campagnarde et touristique et également avec la Seine imposée comme une barrière avant la construction du Pont de Normandie, Le Havre devient le « *bout du monde* », une ville peu amène, grise, triste, une ville où on vit parce qu'on n'a pas le choix.

Une réflexion sur la qualité architecturale du centre ville et sa mise en valeur est démarrée à partir des années 1990. En 1995, après 40 ans avec une équipe communiste (1956-1995), la municipalité du Havre passe à droite. L'architecture marquante de la ville devient le sujet d'une démarche très volontaire de mise en valeur avec l'objectif de changer le regard de l'habitant et de faire naître un sentiment d'appropriation, ce qui a impliqué un retournement du discours de la droite sur le Havre.

2.3.4.2. Le classement UNESCO ou la volonté de changer le regard

Difficile travail que celui de changer les représentations des habitants. Il fallait une action forte, presque incroyable, comme le classement UNESCO réussi en 2005, pour que l'architecture Perret (Photo 2-6) soit regardée autrement.

Photo 2-6 / L'architecture Perret, une instrumentalisation nécessaire pour un changement de regard



Source : ©M.AXENTE, 2011

A présent, à plus de sept ans depuis ce classement, le processus de patrimonialisation du Havre, qualifié de *top-down*⁶² (GRAVARI-BARBAS, RENARD, 2010, p.58) à cause de l'absence du soutien par la population locale, commence à porter ses fruits.

Les avis sur le degré d'appropriation de l'architecture Perret par les Havrais sont partagés. Ce qui est sûr, c'est que le processus engagé évolue année après année, avec des conséquences favorables pour la ville.

Une étude sociologique réalisée en 2010 (MONJARET *et al.*, 2010, *in* GRAVARI-BARBAS M., 2010) met en évidence l'« ambivalence » du sentiment des Havrais à l'égard de leur ville : ils sont à la fois fiers de leur ville-patrimoine mondial mais encore mal à l'aise avec la « froideur » et sa trame linéaire.

Anticipant sur la présentation des résultats de l'enquête que nous avons réalisée en 2009 (Chapitre 3) auprès de résidents de l'agglomération havraise, il est possible d'affirmer que la population locale commence à reconnaître la dimension touristique de l'architecture Perret.

A la question « *Quels lieux conseillerez-vous à un touriste visitant la région havraise et l'espace autour d'elle ?* », l'architecture Perret avec ses éléments (Hôtel de Ville, église Saint Joseph, Avenue Foch, Rue de Paris) a été citée par plus de 30% des personnes interrogées⁶³ et elle revient parmi les réponses données, avant le bord de mer du Havre.

Les Havrais osent parler de l'architecture de leur ville et la recommandent comme étant un objectif touristique. Un début de processus de portage de type *bottom-up*⁶⁴ (GRAVARI-BARBAS, RENARD, 2010, p.58) émerge.

Les résultats du deuxième corpus de l'enquête, obtenu en 2010, auprès des habitants de l'Estuaire⁶⁵, nous ont donné la possibilité d'analyser la reconnaissance de la dimension touristique et de loisirs de la ville, au-delà de l'échelle locale. A la question « *Quels lieux conseillerez-vous à un touriste visitant l'espace autour de l'Estuaire de la Seine ?* », Le Havre se situe sur la deuxième place, après Honfleur et avant Deauville, avec plus de 30 % de citations de la part des personnes qui habitent les deux rives de la Seine, hors ceux de l'agglomération havraise.

⁶² Du haut en bas.

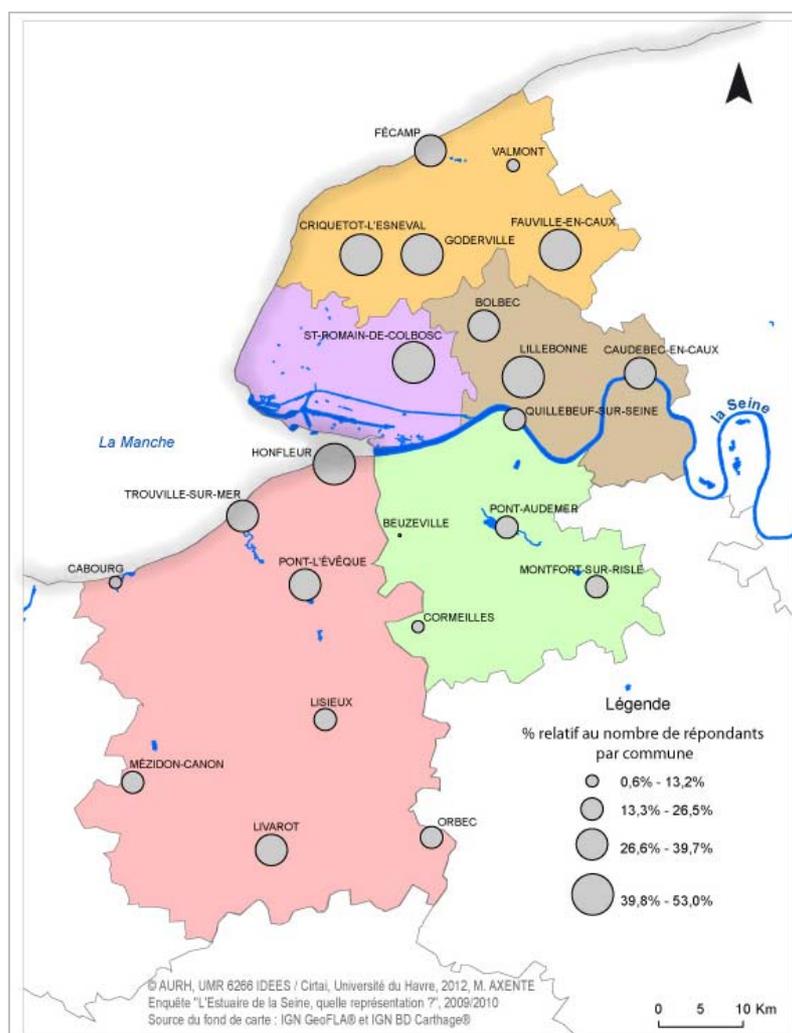
⁶³ Au total, le corpus regroupe 268 répondants.

⁶⁴ Du bas vers le haut.

⁶⁵ Le corpus d'analyse regroupe 673 répondants.

Nous avons repris sur la Carte 2-20 le pourcentage de personnes ayant cité Le Havre par rapport au nombre total des personnes interrogées sur place. La reconnaissance de la dimension touristique de la ville est moins forte sur la rive gauche de la Seine, mais en même temps c'est aussi le terrain dans lequel les images négatives de la rive droite pèsent le plus lourd et sont le plus difficile à changer.

Carte 2-20 / Une dimension touristique reconnue à l'échelle de l'Estuaire



« *Le Havre – c'est beau !* », « *Le Havre – une très belle ville !* », « *une très jolie ville avec l'architecture Perret* », « *une belle ville que beaucoup de gens ne connaissent pas* » sont des phrases qui auraient pu sembler irréalistes il y a une dizaine d'années dans l'Estuaire et encore dans nos jours, pour la plupart du territoire français⁶⁶. Ainsi, de l'échelle mondiale à l'échelle

⁶⁶ En juillet 2010, le site Internet *Fluctuat* (URL : <http://fluctuat.premiere.fr>) classe Le Havre parmi les dix pires destinations de vacances de France (Source : Journal *Le Havre Presse*, le 27 juillet 2010, p.8).

locale, pour après se rediffuser à l'échelle estuarienne, la reconnaissance de la valeur de l'architecture Perret a permis à la ville du Havre de développer sa dimension touristique.

D'autres éléments contextuels ont contribué à la mise en valeur de la ville du Havre et en même temps ont été alimentés eux-mêmes par ce fait. L'un d'entre eux a été le transport maritime de croisière.

2.3.4.3. Des paquebots d'autrefois aux paquebots d'aujourd'hui

Avant toute autre dimension, Le Havre est une ville portuaire. Cette dimension fait partie intégrante de l'identité locale. Avec le développement de l'activité portuaire containerisée et l'agrandissement des navires, le port s'est éloigné de la ville et du regard des habitants. Les impressionnants navires chargés de conteneurs, le symbole des ports d'aujourd'hui, viennent et partent, en laissant des traces éphémères sur l'écume de la mer et dans la mémoire, sans vraiment pouvoir être associés à la ville. Les démarches engagées récemment par l'Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise pour le développement du tourisme de découverte économique répondent à une demande de plus en plus récurrente de la part de la population locale et des visiteurs de découvrir le port et son activité.



A l'époque des paquebots, la notoriété et l'image de la ville était différente. Les lignes transatlantiques qui ont assuré la liaison entre Le Havre et New York durant plus d'un siècle (1865-1974) ont constitué un symbole de la ville, plus que du port. Les paquebots alimentaient l'imaginaire. Les habitants cherchaient à les voir, à les entendre. Ils les admiraient, les aimaient. Encore plus, dans le nouveau contexte de l'après-guerre quand la ville était niée par ses habitants, les paquebots portaient le regard vers un ailleurs lointain.

Image 2-3 / Le France sortant du Port du Havre vers 1965⁶⁷

Dernier paquebot transatlantique construit pour le compte

⁶⁷ Source : Affiche du Commissariat général du tourisme pour le gouvernement français, photographiée par Alain Perceval. (Coll. Philippe Conquer) in ETIENNE-STEINER C., 2005, p.239.

de la Compagnie Générale Transatlantique, le *France* (Image 2-3) clôturera son activité en septembre 1974. La démocratisation du transport aérien imposait des nouvelles règles sur le marché du transport de passagers. La crise mondiale y contribuait également. Désarmé le 9 octobre 1974, il restera durant 5 ans dans le canal de Tancarville, au « *Quai de l'oubli* ». ⁶⁸ Son départ en 1979 représente un souvenir douloureux pour les Havrais, nostalgiques de la période glorieuse des paquebots et qui étaient habitués à voir, au moins, sa silhouette.

Depuis la fin de la période florissante des grands transatlantiques, la ville du Havre cherchait à renouer avec sa vocation de port d'escale des croisières. La reprise de l'activité croisière s'est déroulée au cours des années 1990, avec une vingtaine d'escales.

En 2002, Le Havre enregistrait 33 escales (Dossier UNESCO, 2005, p.147). Cependant, les croisiéristes ne restaient pas pour visiter la ville. Encore rares, les paquebots passaient presque inaperçus. Le Havre était une ville traversée, sans pouvoir profiter de ce type de tourisme. Les touristes repartaient vers la Côte Fleurie (Honfleur, Deauville) et encore plus à l'Ouest, vers les plages de débarquement ou le Mont-Saint-Michel, moins vers la Côte d'Albâtre au Nord (Etretat, Fécamp) et le plus souvent vers Paris. D'ailleurs, la marque *Le Havre, the gateway to Paris*, lancée en 2009, sous laquelle la ville se présente comme port de croisière, envoie d'elle même vers la capitale.

Le grand défi a été de retenir les croisiéristes pour visiter Le Havre. Et pour cela, le classement UNESCO a joué un rôle important.

En 2011, le port du Havre enregistre, pour la deuxième année consécutive, une très forte croissance de son nombre de passagers : +44 % par rapport à 2010 (+115 % entre 2009 et 2011⁶⁹) (Graphiques 2-1 et 2-2). Ainsi, il devient le principal port de croisière de la Manche et de la façade atlantique française (MESSAGER, 2010, pp.62-63).

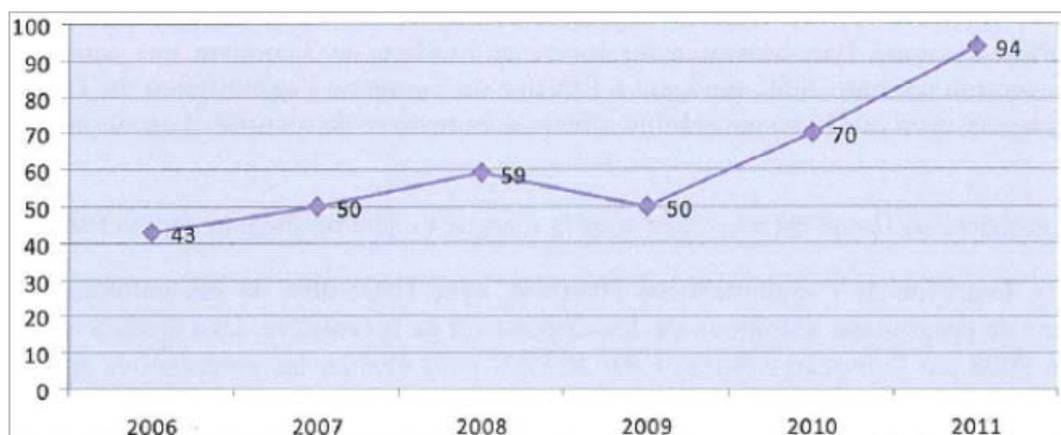
Les Européens représentent les croisiéristes majoritaires en escale au Havre (67%). En septembre 2010, la compagnie Costa Croisière lance une première opération tête de ligne dans le nouveau Terminal Croisière du Havre⁷⁰ qui se veut être une vitrine de la ville (Photo 2-7, p.129).

⁶⁸ Source : http://www.frenchlines.com/ship_fr_178.php

⁶⁹ Source : Comité Régional du Tourisme de Normandie, 2012, *Chiffres clés 2011 du tourisme normand*, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>

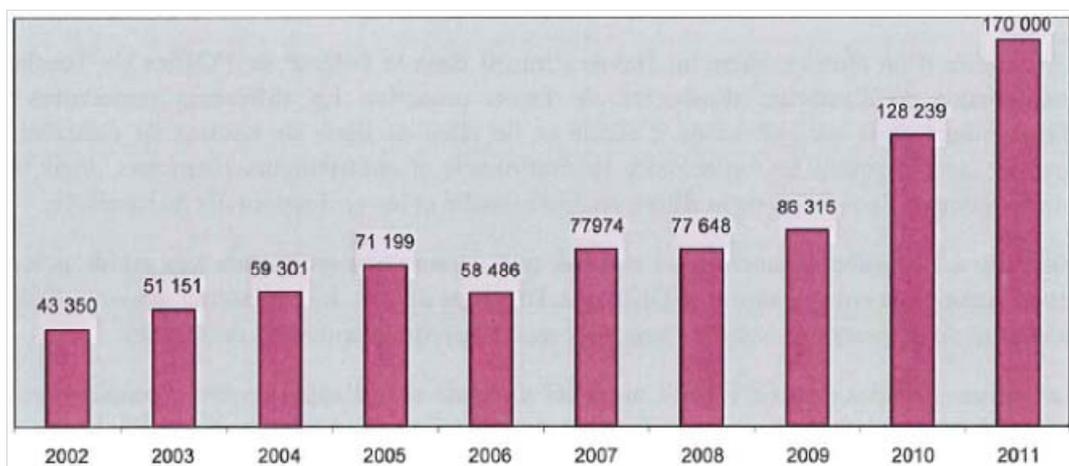
⁷⁰ Le Terminal Croisière, inauguré le 19 mai 2010, dispose de services (location de voiture, vélos, internet, publiphones), d'une boutique et d'espaces de détente et d'espaces dédiés à la fonction tête de ligne : salle de bagages, scanner, bureaux de la Police aux Frontières et de la Douane. (Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, Rapport d'activité 2010)

Graphique 2-1 / Evolution du nombre d'escales de paquebots entre 2006-2011



Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, Rapport d'activité 2010.

Graphique 2-2 / Evolution du nombre de croisiéristes en escale au Havre entre 2002-2011



Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, Rapport d'activité 2010

En 2008, 28 240 passagers ont utilisé des navettes⁷¹ pour se rendre du pôle croisière au centre ville du Havre, 38 702 en 2009 et 56 033 au cours de la saison 2010, soit +44%.⁷² Lors d'une enquête réalisée en 2009 par l'Office de Tourisme qui gère le pôle croisière, auprès des croisiéristes et membres d'équipage en escale au Havre, 84% des personnes interrogées ont visité le centre reconstruit, 51% les parcs et jardins, 35% la plage, 46% ont fait des achats.⁷³

⁷¹ Face à l'essor de la croisière, la ville a dû s'organiser rapidement. Pour permettre aux passagers de découvrir Le Havre, un service de navette a été mis en place à chaque escale.

⁷² Données recueillies à partir des documents d'observation de l'activité croisière édités par l'Office de Tourisme du Havre.

⁷³ Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, Rapport d'activité 2010.

Photo 2-7 / Le paquebot *Crown Princess* (le 17 juin 2011) derrière le nouveau terminal Croisière du Havre



Source : @M.AXENTE, 2011

Les paquebots reviennent au Havre et leur passage n'est plus inaperçu. On entend les sirènes, on les voit et on commence à voir les touristes dans la ville. Les escales se multiplient, avec des doubles escales, parfois même des triples⁷⁴ escales durant plusieurs jours. Une aubaine pour le tourisme havrais. Les Havrais peuvent de nouveau les admirer et s'apercevoir du changement induit sur l'image de leur ville. Des croisiéristes venus du monde entier visitent la ville et l'architecture Perret, autrefois reniée.

La nouvelle place sur la scène de l'activité touristique fait de la ville du Havre un partenaire intéressant à associer dans les stratégies de développement touristique et de loisirs des sites touristiques reconnus.

Le développement de la dimension touristique du Havre est similaire à l'ambition du développement de la dimension touristique à l'échelle de l'Estuaire de la Seine. Le Havre est l'Estuaire à une autre échelle... Il y avait très peu de soutien au début, beaucoup de scepticisme et encore du travail de conviction à faire.

Et pour que cette nouvelle dimension de l'Estuaire de la Seine soit mise en valeur, il est difficile de « laisser faire » ou de s'appuyer seulement sur le travail des professionnels et la représentation des résidents. L'acteur politique local doit intervenir et mettre en place une dynamique qui ne pourrait pas démarrer autrement.

⁷⁴ Le 8 septembre 2010, trois paquebots ont accosté au Havre. Près de 9 000 passagers et membres d'équipage des paquebots Costa Atlantica, MSC Poesia et Mein Schiff ont ainsi fait escale simultanément à la Pointe de Floride (Source : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, Rapport d'activité 2010)

2.3.5. Prémises pour un développement touristique à l'échelle estuarienne

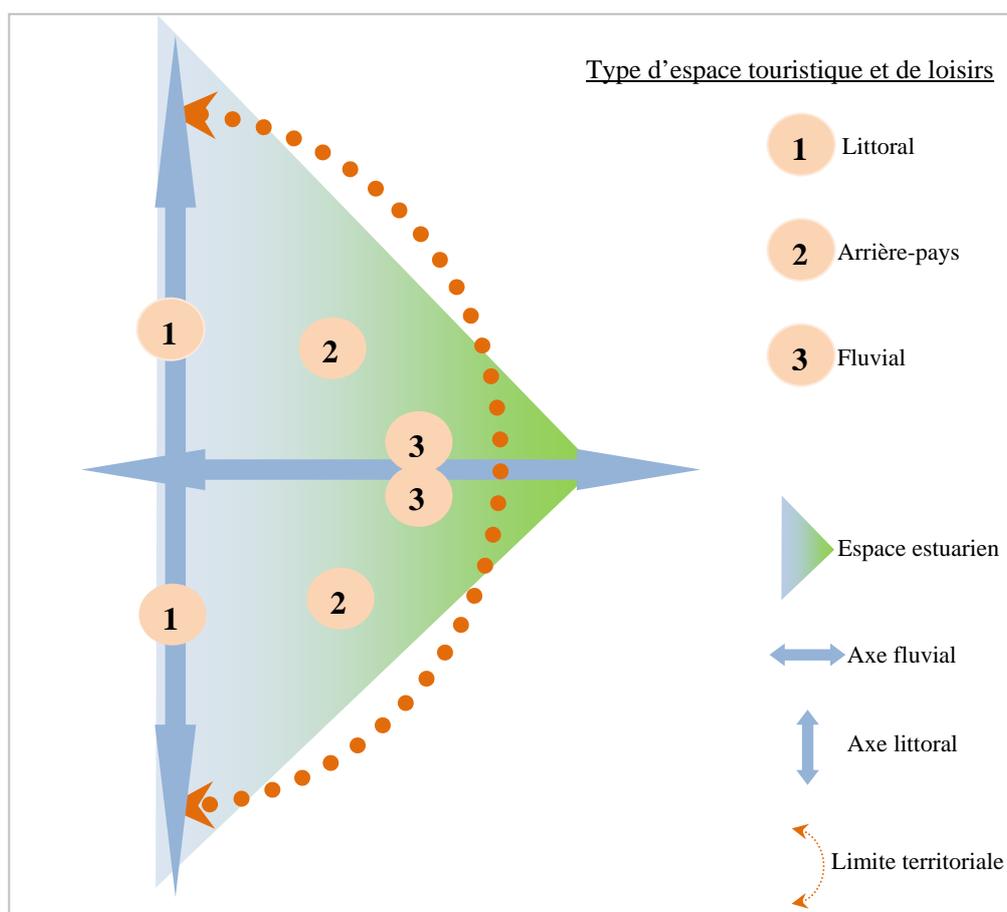
Tel que nous l'avons déjà montré dans les pages précédentes, le tourisme ne représente pas une dimension économique qualifiante de l'échelle estuarienne. Cependant, il représente une activité importante pour chaque Pays estuarien.

La clientèle de proximité et les courts séjours qui sont caractéristiques à l'ensemble de la Normandie, constituent des prémisses théoriques qui soutiennent la logique d'un développement touristique à l'échelle de l'Estuaire. Trois autres se rajoutent : le différentiel entre les lieux, la multidimensionalité des pratiques touristiques qui pourraient mettre en connexion les lieux à l'échelle estuarienne et la transversalité des espaces touristiques à l'échelle de l'Estuaire, des deux côtés de la Seine.

Le différentiel qui existe entre les lieux (Equipe MIT, p.84) de l'Estuaire peut théoriquement nourrir une attraction et soutenir le développement d'une activité touristique à une grande échelle. Mer et campagne, ville et village, zone industrielle et zone protégée, etc.

Les spécificités géographiques, historiques, culturelles et patrimoniales font la richesse et la diversité de l'Estuaire. Trois modes de « *recreation* » (Equipe MIT, 2002) des individus définissent les pratiques touristiques : le repos, la découverte et le jeu (Equipe MIT, 2002). Cependant, cette distinction reste très théorique car les touristes ne se limitent pas à une seule activité lors de leur séjour et en conséquence, les professionnels de tourisme sont amenés à prévoir des produits touristiques qui prennent en compte de multiples possibilités.

Par rapport à ce que nous appelons comme transversalité des espaces touristiques, l'Estuaire est concerné par trois typologies d'espace (Figure 2-2, p.131), prolongées des deux rives de la Seine et qui constituent des axes structurants pour un développement touristique à l'échelle de l'Estuaire, même si des différences existent à l'intérieur de chaque type d'espace touristique.

Figure 2-2. / Chorotype⁷⁵ de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2010, M. AXENTE

Un premier type d'espace, par rapport à la fréquentation touristique, c'est *la bande littorale* et les stations littorales consacrées comme Deauville / Trouville-sur-Mer, Honfleur ou Etretat. Les plages et les ports de plaisance, ainsi que les événements nautiques constituent des pôles d'attraction importants. Dans cette catégorie la ville du Havre occupe une place à part, par sa multifonctionnalité, en tant que station littorale en cours de (re)affirmation⁷⁶ avec son port de plaisance⁷⁷, ville-port pour les grands bateaux de croisière, ainsi que lieu de tourisme urbain. Une deuxième catégorie est celle représentée par *l'arrière-pays* avec la campagne spécifique

⁷⁵ La réalisation d'un chorotype, appelé aussi « carte -modèle » suppose à mettre en évidence un certain nombre de signes ou « chorème » qui représentent les structures élémentaires de l'espace analysé et vont permettre de signifier de façon schématique les grandes caractéristiques et les dynamiques d'un territoire (Source : BROCARD, M., LECOQUIERRE, B., 1996, p.22).

⁷⁶ La ville du Havre avait déjà connu un développement important en tant que station balnéaire à la fin du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Le point de départ a été donné par le courant culturel et thérapeutique appelé « hygiénisme ». La proximité de Paris et de l'Angleterre et la mise en place « des trains de plaisir » qui facilitaient la liaison avec la région parisienne ont contribué au développement de la station balnéaire. Le déclin commence au début du XXe siècle. Les nouvelles tendances en termes de consommation touristique du début du XXe siècle vont faire glisser la clientèle touristique vers des destinations plus ensoleillées. L'évolution et la démocratisation des moyens de transport, cumulée avec l'augmentation des périodes de congés payés ont ouvert la possibilité de se déplacer plus loin de lieu de vie habituel. Enfin, la synchronisation des trains avec le départ ou l'arrivée des paquebots supprimeront de plus en plus les séjours au Havre (AXENTE, 2005, pp.100-102).

⁷⁷ 1160 anneaux dans le port de plaisance et 700 autres en projet. Source : Le Havre développement&la Ville du Havre, 2010, *Le Havre. Pôle nautique de la façade Manche*, Plaquette de promotion. URL : <http://www.havre-developpement.com/upload/PLAQUETTENAUTISME251108BAT.pdf>

du Plateau de Caux sur la rive droite et le Pays d'Auge, ainsi que la vallée de la Risle, sur la rive gauche. Enfin, une troisième catégorie concerne *l'axe Seine* avec les communes localisées le long des berges du fleuve, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et les sites naturels remarquables comme la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

Conclusion du chapitre

La construction du Pont de Normandie a marqué un moment important dans la dynamique de l'espace estuarien. Ce lien physique entre les deux rives de la Seine est devenu le symbole d'une nouvelle idéologie territoriale, orientée Nord-Sud et portée au niveau politique par la ville du Havre et le CEE. Malgré les prémisses concrètes en termes de pratiques spatiales, les études socioéconomiques mettent en évidence des échanges mineurs entre les deux rives du fleuve. Au vu de ces résultats, nous nous interrogeons sur l'existence d'une territorialité au niveau des résidents de cet espace.

Le tourisme, activité qui n'est pas spécifique à l'échelle estuarienne, représente un enjeu économique et identitaire pour chaque Pays du territoire informel de l'Estuaire. De surcroît, la ville du Havre porte depuis une dizaine d'années une politique ambitieuse de changement d'image et d'affirmation de sa dimension touristique. La clientèle majoritairement de proximité, la diversité des sites, mais également les typologies communes d'espace touristique entre les deux rives constituent des arguments pour un travail en commun à l'échelle estuarienne. Cependant, aucune étude n'avait été réalisée sur la connaissance effective des pratiques touristiques et de loisirs existantes dans l'espace estuarien.

Dans ces circonstances, nous nous posons la question de savoir dans quelle mesure les pratiques spatiales des résidents, liées au tourisme et aux loisirs sont en accord avec le projet thématique lancé et soutiennent le processus d'appropriation de l'espace estuarien.

Chapitre 3

Analyse et interprétation d'un processus de construction territoriale : éléments de méthodologie¹

Pour paraphraser P. ROGGERO et C. VAUTIER (2006, p. 95) qui parlent du devoir du sociologue face à un territoire, nous disons que le devoir du géographe est de ne pas se contenter d'un outil ou d'une méthode et de « *faire feu de tout bois* ». Notre travail de recherche ne se positionne pas dans une seule ligne de lecture, mais dans plusieurs, ce qui nous a conduit à adopter une *approche multidimensionnelle* (E. MORIN, 1966) avec l'utilisation de plusieurs outils méthodologiques de travail.

Après avoir posé le cadre théorique de notre réflexion de recherche et avoir fait la présentation des enjeux du terrain d'étude, nous parviendrons dans ce troisième chapitre à la présentation du protocole de recherche mobilisé pour pouvoir analyser, décrire et interpréter le processus complexe de construction territoriale, son articulation avec le projet thématique, le jeu subtil des acteurs impliqués (politiques et techniques), ainsi que les représentations spatiales des deux groupes d'acteurs qui tissent la territorialité de l'Estuaire : les résidents et les élus.

3.1. Le travail de recherche, un aller-retour continu entre terrain et théorie

« *La connaissance n'est plus séparée de l'action, elle est dans l'action elle-même* »

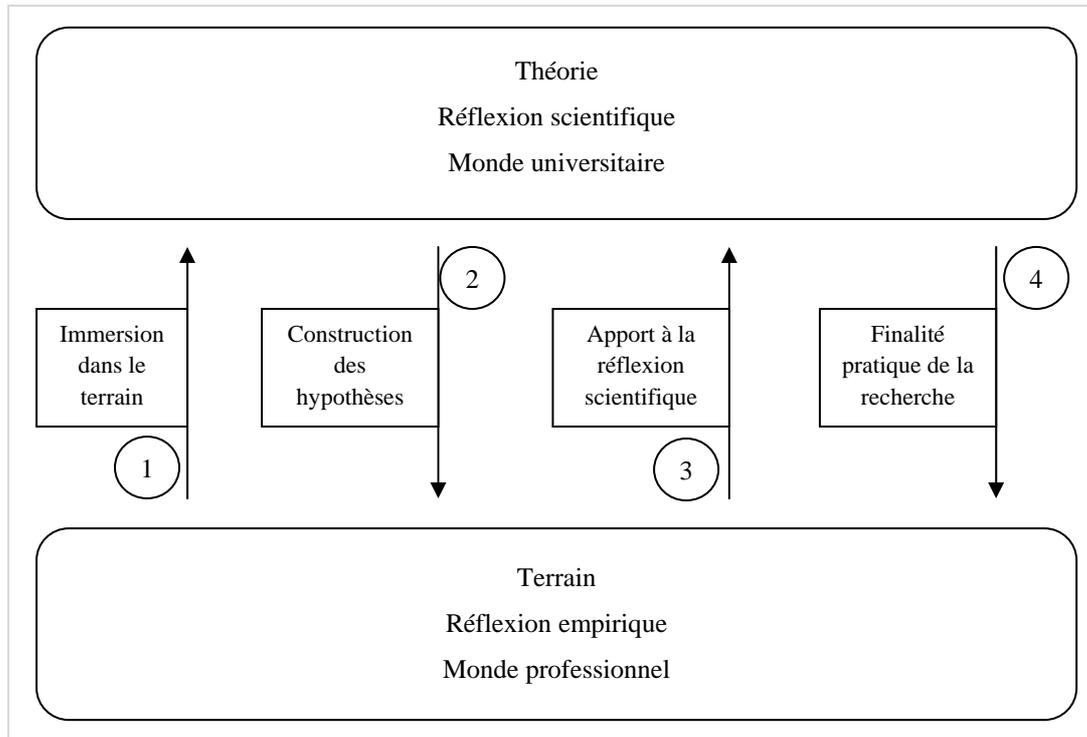
(F. ASCHER, 2001, p.26)

Il existe deux démarches « classiques » qui guident en quelque sorte le chemin de la réflexion scientifique et de la méthodologie : la démarche inductive et déductive. Bien que séparée dans la théorie, les deux démarches ont été utilisées et ont interagi à des moments différents, durant ce travail de recherche, dont la spécificité nous a amenée à une immersion quasi-totale dans le monde professionnel, durant les deux premières années. Ce « va-et-vient » permanent durant les deux premières années de recherche, entre le monde universitaire et le monde

¹ Le mot « *méthode* » a comme origine le mot grec « *methodos* » qui signifie « *route, voie, direction qui mène au but* ». En 1637, le philosophe René DESCARTES lui donne le sens de « *manière de faire* » de la science ou de « *procédé* » d'un raisonnement scientifique.

professionnel (Figure 3-1), loin d'être facile à mener, encore moins dans une discipline appartenant aux sciences sociales, récemment ouvertes à ce genre de dispositif, a été d'une grande richesse pour le travail de recherche.

Figure 3-1 / Un travail de recherche conduit dans une approche bivalente



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La proximité avec le terrain d'étude a facilité une approche inductive, empirique, dans un premier temps. Cependant, la conduite en parallèle d'une réflexion théorique, alimentée par des lectures de la littérature scientifique, ainsi que par les échanges réguliers avec le directeur de recherche, ont permis de garder un juste équilibre entre la théorie et la pratique.

Parallèlement, le travail avec le monde professionnel et la rencontre régulière avec les acteurs concernés (élus, techniciens, habitants) par le sujet de recherche nous ont obligé à un stimulant exercice de traduction au niveau pragmatique de la réflexion scientifique menée. La présentation des démarches effectuées et des premiers résultats ont permis de vérifier la pertinence et l'intérêt porté par le monde professionnel vis-à-vis de travaux de recherche, parce que, l'une des principales spécificités d'une thèse déroulée en régime CIFRE est constituée par la finalité pratique attendue, avec une application immédiate du travail de recherche.

C'est parce que nous avons dû prendre de la distance avec la « *la société observée* »² à partir de la troisième année, que nous avons poursuivi le travail de recherche dans le milieu universitaire.

3.2. Une approche méthodologique multidimensionnelle, sur un terrain unique

Notre démarche méthodologique est multidimensionnelle. Elle a été construite au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion de thèse, son élaboration n'étant pas réalisée *a priori* et une fois pour toutes. Le but a été de multiplier les corpus et les prises sur l'objet d'étude en croisant des données de nature différentes pour en comprendre les différents angles de lecture et le phénomène étudié. Il existe une forte interdépendance entre toutes ces méthodes utilisées et reprises dans une perspective chronologique dans la Figure 3-2 (p.136).

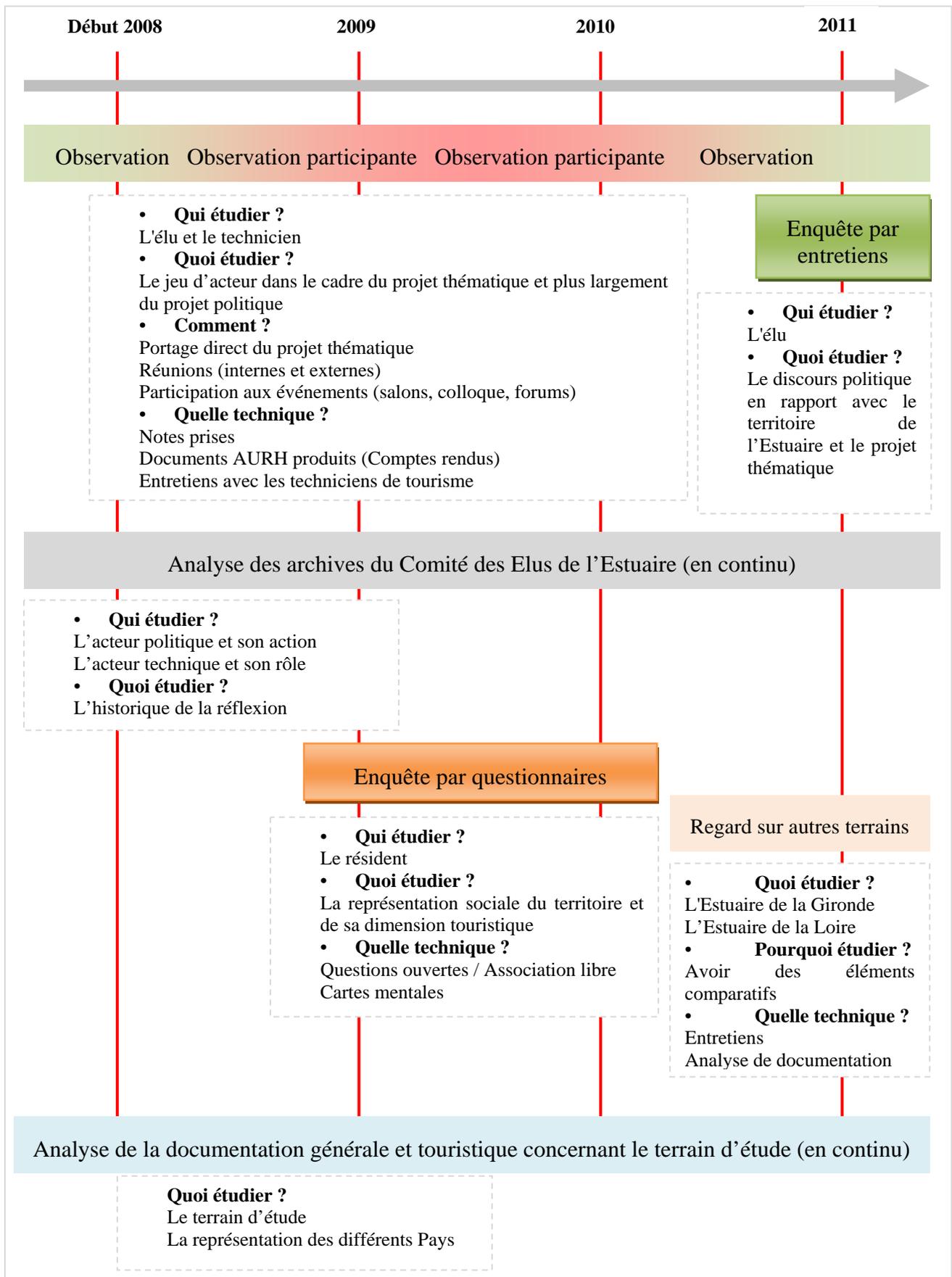
Certains nous reprocheront peut-être cette approche méthodologique qui suppose plusieurs techniques de recueil et d'exploitation, dont l'approfondissement n'est pas semblable à une approche unidimensionnelle qui aurait donné la possibilité de la maîtrise complète d'une des techniques. Pourtant, si le choix fait n'est pas une solution à tout et nécessite un effort considérable de formation et d'exploitation, il a permis d'avoir plusieurs angles d'analyse et de combler certains écueils.

Les techniques d'observation et d'observation participante ont été utilisées pour l'ensemble du travail de recherche déroulé en tant que chargé d'étude dans le cadre de l'AURH. Cette méthode constitue « *le noyau central* » du corpus de données, même si paradoxalement, il s'agit de données qualitatives, plus floues et plus difficilement « *matérialisables* » sous la forme des résultats.

Nous rajouterons à ce premier corpus les rencontres et les entretiens avec les techniciens de tourisme : directeurs des Offices de Tourisme communaux et intercommunaux dans l'Estuaire, agents de développement du tourisme à l'échelle des cinq Pays estuariens, chargés des dossiers « tourisme » dans le cadre des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Estuaire, directeurs des Comités Départementaux de Tourisme, directeur du Comité Régional de Tourisme de Normandie, directrice de la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique de Normandie.

² Expression utilisées en anthropologie.

Figure 3-2 / Schéma chronologique de la méthodologie de thèse



Ces entretiens ont eu un rôle exploratoire. Leur principal objectif a été de faire connaissance avec le terrain d'étude, avec ses acteurs, d'explorer la stratégie de développement touristique et des loisirs locale et les enjeux du travail en réseau à l'échelle estuarienne. Ils ont été réalisés en deux temps. Un premier temps, a été durant la période 2008 – 2009, lors de la prise en main du dossier concernant le tourisme et les loisirs, avec l'objectif de connaître et de consolider le réseau technique. Un deuxième temps correspond au transfert du dossier à l'Association « *Tourisme Seine Estuaire* » (p.275) et correspond à la première moitié de l'année 2010. La même grille de questions (Annexe 3-1, p.466) a été appliquée pour tous les entretiens menés avec les techniciens, mais ceux-ci ont été trop espacés dans le temps et n'ont pas toujours été enregistrés : leur exploitation a donc été « fondue » dans l'ensemble d'informations acquises sous la forme de notes.

Les lieux de rencontres et d'échanges des acteurs politiques et techniques du tourisme ont constitué un autre angle d'analyse des acteurs concernés par le processus de construction territoriale et le projet thématique. Nous avons étudié la représentation du territoire de l'Estuaire dans les salons de promotion touristique, l'organisation pré-événement et le déroulement même. Parallèlement, nous avons suivi les colloques, les conférences, les forums et les séminaires qui ont eu comme sujet le territoire de l'Estuaire de la Seine et qui ont concerné le monde politique, technique et universitaire.

Le recueil des représentations concernant la dimension territoriale et touristique de l'Estuaire a été effectué à l'aide de deux enquêtes menées par des questionnaires auprès des résidents et par des entretiens auprès des élus.

Une autre approche des questions abordées dans la problématique de recherche a été constituée par l'analyse des archives concernant le terrain d'étude, ainsi que l'analyse de la documentation de présentation générale et touristique des Pays de l'Estuaire.

Afin de mieux comprendre l'évolution du CEE, le rôle des acteurs impliqués, les enjeux politiques, et pour compléter ainsi les informations recueillies lors de la période d'observation participante, nous avons rassemblé et analysé un corpus de documents retrouvés dans les archives de l'AURH. Ce corpus couvre la période 1998 – 2007, depuis la création du CEE et jusqu'au début de nos recherches dans le cadre de l'Agence et il est constitué de comptes rendus des réunions, de documents préparatoires aux réunions, de courriers d'invitation ou d'échange sur les différentes questions et de documents de travail.

L'étude de ces documents nous a permis de retracer l'histoire du CEE et l'évolution de ses réflexions pour mieux cerner l'avancement de la réflexion politique. Nous avons eu l'occasion également de remarquer le rôle de l'AURH dans les travaux du CEE et ainsi que dans la réflexion sur le tourisme et loisirs dans l'Estuaire. Les entretiens réalisés avec les acteurs politiques n'ont fait qu'appuyer ultérieurement nos constats.

Au début du travail de recherche nous avons envisagé d'avoir plusieurs terrains d'études. Autre que l'Estuaire de la Seine, nous avons choisi l'Estuaire de la Gironde et l'Estuaire de la Loire. Mais les responsabilités dans le cadre de l'AURH, nous ont tellement sollicitée « *sur place* » pour une grande partie du temps que nous avons dû renoncer finalement à une démarche de recherche comparative et à nous centrer sur une logique d'approfondissement de la connaissance de l'Estuaire de la Seine.

Néanmoins, nous avons réalisé un court séjour (quatre jours) en 2011, dans l'Estuaire de la Loire. L'hypothèse de départ supposait qu'il y avait des réalités différentes, mais que les discours et les ambitions puissent être semblables à ceux de l'Estuaire de la Seine. On ne fonctionne pas avec les mêmes acteurs, avec la même situation et à la même échelle, mais les volontés peuvent s'exprimer de la même façon. Durant ce séjour nous avons eu la possibilité de passer des entretiens avec quatre acteurs clé du projet artistique et culturel « *Estuaire Nantes Saint-Nazaire* ». Nous avons essayé à comprendre le rôle de ce projet dans le cadre de la réflexion politique de construction territoriale démarré par les villes de Nantes et Saint-Nazaire et également, de découvrir concrètement, le parcours culturel-artistique de l'Estuaire de la Loire.

Toute cette partie du travail de terrain dont nous avons dû « faire le deuil » pour une exploitation effective a agi cependant d'une manière indirecte sur notre réflexion de recherche par les connaissances apportées et a nourri la conduite effective du projet thématique dans le milieu professionnel.

3.3. Le terrain vécu du géographe

« La fréquentation régulière d'un espace, la vue des mêmes lieux et paysages, la rencontre avec les acteurs qui y agissent et se le représentent, transforme progressivement la relation du chercheur avec le territoire qu'il étudie. Une forme de familiarité s'installe entre eux qu'on pourrait décrire par le terme d'appropriation, une appropriation symbolique. (...) Cette familiarité anthropologique se nourrit et nourrit la collecte des données proprement dites. »

(ROGGERO., VAUTIER., 2006, p. 92)

3.3.1. L'objectivité du regard du chercheur, une notion relative

L'*observation participante*, cette « technique caractéristique des études en milieu réel » (JODELET, 2003, p.152) s'affirme dans les sciences sociales à la fin des années 1930. Plus spécifique à la sociologie et reprise par l'ethnologie et l'anthropologie, l'observation participante nous a permis de saisir une multitude de subtilités, difficilement observables autrement.

En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. Le chercheur observe les acteurs sociaux d'une collectivité dont il est lui-même membre et les mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. Le point faible de cette méthode est le risque de manquer de recul et de perdre en objectivité, parce que c'est plus la partie « sensible » du chercheur qui est sollicitée dans ce cas. L'observateur « est nécessairement pris dans le réseau des relations interindividuelles et la profondeur de la compréhension du phénomène étudié dépend de l'engagement personnel de l'observateur » (DÉPELTEAU, 2000, p.342).

Le paradoxe, avec cette méthode initiale et initiatrice de découverte du terrain, est qu'elle s'est imposée, étant donné le contexte de la recherche. L'« entrée » dans le groupe de travail professionnel a été faite par l'intermédiaire de la personne qui était à l'époque en charge du dossier. Nous avons bénéficié d'un statut hybride de chercheur/professionnel durant une courte période (3 mois), mais une fois que la personne concernée n'a plus été en charge du dossier, nous avons été assimilée complètement au statut professionnel, et considérée comme professionnelle surtout par les partenaires externes.

Ainsi, cette méthode n'a pas été un choix ciblé dans la méthodologie de recherche et c'est pour cela qu'au début nous l'avons vécue comme un « handicap ». Il nous a fallu du temps,

des lectures sur la méthodologie de l'observation participante et des rencontres avec d'autres chercheurs en sciences humaines (particulièrement des anthropologues et des sociologues) pour que nous nous rendions compte de toute la richesse de cette période.

En prenant en compte ce contexte de déroulement de la thèse, la distanciation objective est impossible et un problème méthodologique fondamental, concernant la relation entre le chercheur et son terrain pourrait être soulevé.

Dans la plupart des cas, les chercheurs doivent suivre les règles classiques de la connaissance : observer, analyser, interpréter sans avoir une interaction directe avec l'objet d'étude. Le chercheur doit mettre le monde à distance pour tenter d'en construire une représentation rationnelle.

« ...connaître, dans la science classique, c'est en un sens "devenir le non-moi" dans la mesure où il faut que le chercheur ou le "savant" s'exclue de son observation (puisque sa recherche n'apparaît que comme observation). En ce sens, le chercheur qui vise à connaître ne peut "apparaître au monde", sa recherche doit au contraire l'en exclure. »

(ROGGERO, VAUTIER., 2006, p. 81)

Néanmoins, rendre compte de la position du chercheur sur son terrain contribue à une certaine objectivation du lien créé et constitue une première forme de mise à distance, car l'absolue neutralité n'existe pas, même dans les sciences dites « exactes ». Toute recherche scientifique commence par « *je pense que...* » ou « *il me semble que...* », ou « *on pourrait lancer tel ou tel calcul...* ». Ainsi, tout raisonnement scientifique est touché par une certaine subjectivité qui tient à une émotion, à un penchant particulier, à une histoire, autrement dit, à une identité du chercheur.

Toute connaissance est traduction et reconstruction, c'est-à-dire interprétation. Une réalité d'ensemble n'apparaît qu'à travers théories, interprétations, systèmes de pensées (MORIN, KERN, 1993, p.151).

Rester loin du terrain d'étude n'est pas la garantie de l'objectivité. Si le terrain est un objet d'étude, dans la géographie et plus largement dans les sciences humaines, le terrain est aussi humain et le rapport chercheur – terrain devient un rapport humain-humain, instable, variable et en permanent mouvement. Il est évident que la mise en place d'une méthodologie rigoureuse réduit l'intrusion de l'arbitraire, mais sa réduction à néant n'est qu'une illusion.

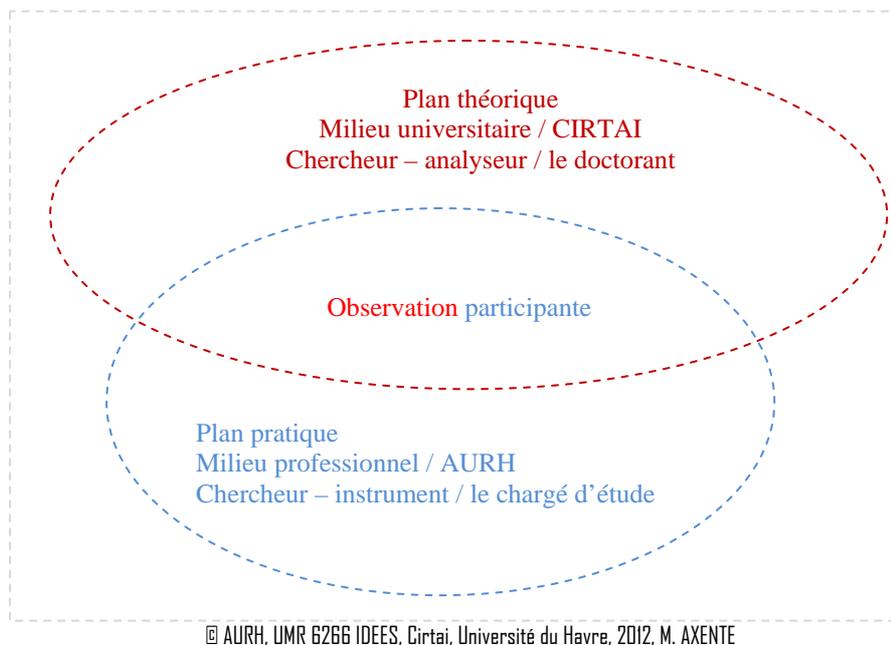
3.3.2. Entre « *chercheur – instrument* » et « *chercheur – analyste* »

« Mais alors qui est ce "lui" qui n'est pas moi, et qui suis-je au fond ? »

(M.VANIER, 2010, p.5)

En utilisant les syntagmes utilisés par A.-M. ARBORIO et P. FOUNIER (2010) qui différencient le *chercheur instrument* du *chercheur analyste*, nous pouvons dire que le statut de *chargé d'étude* nous a offert cette dimension instrumentale avec la possibilité de recueillir les informations et de décrypter la réalité observée par nous-même, comme notre *propre instrument*, une réalité difficilement accessible autrement (Figure 3-3).

Figure 3-3 / Une thèse avec une intrusion bivalente



Par rapport à la responsabilité et à l'implication dans l'avancement du projet, il faut dire que ce n'était pas le *chercheur / doctorant* qui portait directement le dossier et qui appliquait ses idées comme dans une démarche classique de recherche appliquée, mais le *chercheur / instrument* dans son rôle de chargé d'études à l'AURH. Chaque décision, même nourrie par l'approche scientifique, reposait toujours sur un accord avec les autres collègues d'équipe, avec la direction de l'Agence et les partenaires impliqués, étant donné les règles hiérarchiques et de partenariat existantes dans la gestion du projet.

L'immersion totale dans le milieu analysé nous a offert une intelligibilité fine des réalités territoriales observées. Elle nous a permis « *d'accéder à ce qui se joue derrière les discours* » (ARBORIO, FOURNIER, 2010, p.19).

Cette période d'immersion totale nous a permis d'observer précisément la conduite effective d'un projet, de connaître et de comprendre les actions des élus, des professionnels du tourisme, de comprendre aussi le sens que les acteurs donnent à leurs actions. Cette situation a été l'occasion de saisir les difficultés rencontrées par les offices de tourisme partenaires, partagés entre la vision estuarienne et la vision locale des élus, entre une connaissance et une mise en commun des atouts touristiques et en même temps, une mise en valeur du propre territoire.

En 2009, nous avons participé au montage de la deuxième opération de promotion touristique pour le grand public, l'Agence ayant le rôle d'assurer l'interface entre toutes les structures techniques de tourisme concernées et les acteurs politiques. C'est à cette occasion que nous avons pu observer la difficulté de « fondre » une offre touristique et de loisirs identifiée à un Pays ou à une petite échelle et la représenter dans un espace commun.

La possibilité de participer à des comités de pilotage, aux réunions du Comité des Elus de l'Estuaire, aux réunions de réflexions de l'AURH sur l'avancement du projet politique global, mais aussi aux réunions de concertation avec les techniciens qui nous ont fait partager leurs opinions, ainsi que leurs mécontentements et quelquefois leurs incompréhensions face à des actions qui émanaient « du haut », représentent des angles différents qui ont pu être explorés et qui ont enrichi la réflexion scientifique.

Une série de colloques, forums, séminaires nous ont donné également la possibilité de saisir « de l'intérieur » les enjeux. Ainsi, nous pouvons citer le Forum « *Tourisme durable à l'échelle d'un territoire : l'Estuaire de la Seine* » (Le Havre, 2007) à l'organisation duquel nous avons participé durant une période de stage, avant le début de la thèse, le colloque des agences d'urbanisme organisé au Havre en 2008 ou les travaux du Grenelle de l'Estuaire durant 2009.

Toute cette période d'observation s'est concrétisée dans *les notes* descriptives, personnelles, d'analyse, prises au fur et à mesure et marquées dans ce que les anthropologues appellent *le journal de terrain* (Annexe 3-2, p.467).

Ces notes de terrain ne sont pas toujours destinées à être « publicisées », mais elles constituent une étape nécessaire à la maturation de la réflexion et durant la période d'analyse des

données, de construction du plan de thèse et de la rédaction, elles ont été reprises régulièrement. Enfin, un autre corpus, immatériel s'ajoute et soutient la réflexion générale de la thèse. Il est stocké dans *la mémoire* du chercheur et regroupe tout le ressenti, difficilement exprimable, mais qui soutient le plan intuitif de la recherche.

3.3.3. Quand et comment quitter le terrain ?

En tant que méthode, l'observation participante a comme caractéristique une limitation dans le temps par rapport à l'objet de recherche. Le chercheur doit pouvoir s'extraire de son terrain au moment où le rendement informatif a décliné jusqu'à un niveau très bas (ARBORIO, FOURNIER, 2010, p.43). Continuer sans limite facilite le risque de diluer le projet d'analyse et de ne plus rien trouver à dire.

Mais comment repérer ce moment quand tout supplément d'information semble être intéressant à prendre en compte ? Le chercheur ne dispose pas toujours de la maîtrise complète du terme à mettre à son observation directe.

Plusieurs facteurs sont intervenus dans notre recherche et ont tiré le signal sur la nécessité de mettre fin à la période d'observation participante.

Tout d'abord, la durée contractuelle de la recherche qui impose une date limite. Les délais de restitution du travail ont mis l'impérative nécessité d'« extraction » du terrain d'analyse.

Du point de vue de la réflexion de thèse, deux moments ont marqué la fin de la période d'observation participante :

- l'avancement du projet thématique vers une structuration concrète à l'échelle estuarienne sous la forme associative avec l'embauche d'une personne chargée à temps plein en 2010 ;
- le basculement de la réflexion estuarienne à une échelle nationale et internationale dans le cadre du projet « *Grand Paris* » à partir de la fin 2009.

Nous nous arrêterons sur ces principaux aspects, sans entrer dans le détail des autres facteurs plus contextuels qui appartiennent au management dans le cadre de l'Agence ou au plan personnel.

Au bout de deux ans, le chercheur s'est retrouvé fatigué par la pratique intense de l'observation participante, sans prendre en compte les autres démarches méthodologiques faites en parallèle, et le besoin de « *sortir de cette sorte de tension schizophrène* »

(ARBORIO, FOURNIER, 2010, p.45) et de se retrouver dans un seul monde, le sien, pour réfléchir plus à fond et progresser dans la recherche et la rédaction, est devenu impérieux.

Cette période d'observation participante a été compliquée et nous manquerions de vérité si nous ne reconnaissons les moments d'ambiguïté vécus à cause du double statut. Le retour permanent « à la source » de la réflexion de thèse, ainsi que les discussions fréquentes avec le directeur de thèse nous ont servi de phare durant le sinueux chemin.

Avec le recul, nous considérons que cette ambivalence a été favorable aux deux plans : celui de l'action dans le monde professionnel et celui de la réflexion du chercheur. Le seul point négatif serait le glissement de la période de rédaction dans la quatrième année de thèse, avec le dépassement de la période de contrat.

3.4. « L'Estuaire de la Seine : quelle représentation ? », l'expérience d'une enquête exploratoire

« On n'éprouve pas impunément, à longueur de jour, que les choses se disent et se voient autrement ailleurs, et que nul n'a le monopole de la réalité ?... »

(A. BERQUE, 2000, p.23)

Le paradoxe de l'habitant : cible principale et grand absent

Au fur et à mesure de l'avancement dans la réflexion de thèse et de la compréhension du terrain d'étude, une question centrale s'imposait. Est-ce qu'on peut parler d'un *habitant* de l'Estuaire comme sujet d'une territorialité « par le bas » construite avec le temps ?

Lors de la période d'observation participante, nous avons pu constater le paradoxe qui concernait l'individu qui résidait dans l'Estuaire, pris sous le nom d'*habitant* de l'Estuaire. Il était à la fois au cœur du projet politique global et du projet thématique en particulier, et en même temps, le grand absent comme destinataire de l'information, et comme témoin de son vécu, de son rapport avec l'espace estuarien, de ses pratiques spatiales, de ses représentations. Durant les nombreuses réunions auxquelles nous avons assisté, ainsi que dans les documents d'archives consultés, la question sur le grand inconnu, « l'*habitant* », revenait comme un leitmotiv en rapport avec la pertinence des actions lancées, sans aboutir pour autant à une recherche concrète de la réponse.

Pour connaître un territoire, pour réfléchir à son avenir, il faut investir le terrain. Avec l'objectif de combler le manque de parole de la part du résident, nous avons mené un travail de connaissance de la représentation sociale et des pratiques touristiques et de loisirs de celui-ci, un travail exploratoire.

3.4.1. Regard sur d'autres travaux concernant l'Estuaire de la Seine

Plusieurs travaux sur l'Estuaire de la Seine ont contribué à éclairer notre problématique (Tableau 3-1) mais pourtant de façon insuffisante compte tenu de l'échelle spatiale prise en compte et des questions qui nous intéressaient dans le contexte de réalisation du travail de recherche.

Tableau 3-1 / Principaux travaux de recherche en sciences humaines concernant l'Estuaire de la Seine et ses habitants

RAMÉ, B., 1991, <i>Réflexion sur la formation de l'identité du Grand Estuaire</i> , Rapport d'après une étude menée par les étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Caen et de l'IUT du Havre.	Etude menée auprès environ 2000 habitants des deux rives de l'estuaire pour savoir s'il existe une aire culturelle commune, en étudiant la manière dont les habitants se perçoivent d'une rive à l'autre ainsi que les pratiques communes qui pourraient les réunir.
BROCARD, M., LEVEQUE, L., (direction scientifiques), 1996, <i>Atlas de l'estuaire de la Seine</i> , Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAI, Publications des universités de Rouen et du Havre.	« Atlas exploratoire » sur un « territoire virtuel », cet ouvrage offre des analyses approfondies sur plusieurs dimensions : économique, démographique, environnementale, prospective, etc.
DUCROTTE, R., 9 décembre 1996, « L'Estuaire de la Seine – un projet pour 2015 », <i>Rapport pour le Conseil Economique et Social de la Haute Normandie</i> .	Rapport réalisé dans le contexte de la DTA, présentant les enjeux d'un territoire de l'estuaire en réseau, s'appuyant sur les trois principales villes : Le Havre, Rouen et Caen.
LECOQUIERRE, B., 1998, <i>L'estuaire de la Seine. Espace et territoire</i> , Publications des Universités de Rouen et du Havre.	Définition de l'espace estuarien comme interface qui permet les échanges ; La définition du territoire de l'estuaire comme conditionné par la construction du Pont de Normandie et fonction des usages afférents entre les deux rives; Définition des habitants de l'Estuaire;
GAYET, J., 2006, <i>Le portrait de la Normandie</i> , Etude réalisée par le Cabinet Co-Managing.	Pièce maîtresse de la nouvelle stratégie du C.R.T., le portrait de la Normandie révèle les éléments identitaires marquants de la Normandie. Un Estuaire très peu mis en valeur.
BROCARD, M., LEVEQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2008, « <i>Ils sont partis de l'autre côté de l'eau</i> ». <i>Mobilités résidentielles des territoires et des sociétés locales dans l'estuaire de la Seine</i> , Rapport rendu au Pôle Universitaire Normand.	La territorialité estuarienne analysée par le prisme des nouvelles mobilités entre les deux rives ; Regard des nouveaux habitants de la rive gauche sur leur rapport au territoire. La co-territorialité, entre appropriation et affiliation.

© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai / Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En 1990, l'Agence Régionale de Développement de la Haute-Normandie réalise une étude intitulée « *Réflexions sur la formation de l'identité du Grand Estuaire* »³ (RAMÉ, 1991) dans le contexte du projet « *Grand Estuaire* » (1988-1990), lancé par l'AURH en collaboration avec la ville du Havre (p.213). L'échelle spatiale de référence concernait « *la population des cinq bassins d'emplois (Le Havre, Lillebonne, Fécamp, Honfleur-Lisieux et Pont-Audemer) composant l'aire géographique de l'opération "Grand Estuaire"* » (RAMÉ, 1991, p.1). L'objectif de l'étude était d'identifier quelles étaient les motivations positives et les freins à la constitution d'une identité du « *Grand Estuaire* ».

Les résultats de l'étude dévoile l'absence d'expression d'une opinion publique sur le sujet de l'Estuaire, ainsi que la pauvreté des opinions concernant les actions communes à mener, « *le reflet de l'absence d'idée, de représentations cohérentes de l'Estuaire* » (RAMÉ, 1991, p.203).

Dans les entretiens avec les résidents, le mot « *estuaire* » n'est jamais cité de manière spontanée (Ibid, p.199) sauf très rarement, et en rapport avec la dimension physique. Il n'y a guère d'identité estuarienne ; la Seine est une barrière plus psychologique que physique ; les deux rives se regardent en « *face à face* », éloignées par une vision antagoniste qui prend en compte une société traditionnelle, idéalisée par son côté préservé pour la rive gauche et une société industrielle et agricole pour la rive droite.

L'idéologie de l'Estuaire est complètement absente avant la construction du Pont de Normandie et l'auteur fait remarquer dans les conclusions de l'étude, la nécessité de produire d'abord « *l'idée d'Estuaire* », avant d'essayer de construire une « *idéologie de l'Estuaire* »⁴.

Une question préalable à celle sur l'identité s'imposait : « *De quel territoire s'agit-il ?* ». L'auteur précise qu' « *il ne fallait pas partir de l'idée qu'il existait des éléments pré-établis à l'identité de l'Estuaire (favorables ou défavorables), mais réfléchir à la création d'un territoire non encore existant* » (Ibid, p.203).

Les personnes interviewées dans l'étude de B. RAMÉ font référence à la Normandie comme dimension commune entre les deux rives (59% pour la rive gauche et 44% pour la rive droite) (Ibid, p.129). Pourtant, l'auteur trouve que l'identité estuarienne ne peut pas se construire sur l'histoire de la Normandie parce que le passé normand oppose les deux rives. L'image commune de l'espace estuarien qui regrouperait la Haute et la Basse-Normandie se heurte aux stéréotypes qui les opposent. La seule histoire commune qui était en train de s'écrire à

³ Environ 2000 personnes interrogées.

⁴ À partir du contenu d'interviews avec les résidents qui se sont avérés en conséquence, très pauvres.

l'époque, c'était l'histoire du franchissement de l'Estuaire, dont le discours se focalisait sur le Pont de Normandie et c'est à partir de ce point qu'il fallait alimenter l'identité territoriale.

Parmi les propositions faites en fin d'étude, B. RAMÉ parle de la nécessité de créer une réalité humaine en rapport avec l'Estuaire, au-delà d'une réalité physique, soutenue par des actions communes aux deux rives et inscrites dans « *un projet avec une philosophie de l'Estuaire* » (p.198). L'auteur parle de la nécessité d'un projet innovant, basé sur une démarche interdisciplinaire, dont la mise en œuvre a besoin « *peut-être, avant tout d'une créativité politique* », inexistante à l'époque (Ibid, p.205).

Vingt ans après, la question de l'idéologie et de l'identité estuarienne se pose encore, relancée par le projet politique initié depuis 12 ans.

Les auteurs de *l'atlas de l'estuaire de la Seine*, M. BROCARD et L. LEVEQUE (1996), abordent la question des « *habitants de l'Estuaire* » du point de vue démographique, économique et politique. La question d'identité territoriale est abordée à la fin de l'ouvrage, dans le chapitre « *Prospective de l'Estuaire* » (pp.138-141), comme une résultante de la coopération des acteurs locaux, politiques et économiques.

Le rapport « *L'Estuaire de la Seine – un projet pour 2015* » réalisé par R. DUCROTTE en 1996, pour le Conseil Economique et Social de la Haute-Normandie, dans le contexte du lancement de la Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) insiste sur les enjeux multiples qui concernent la grande échelle estuarienne. L'habitant se voit accorder un rôle important dans la « *promotion générale de l'Estuaire de la Seine, tant à l'intérieur de son périmètre pour créer la solidarité nécessaire des populations qu'à l'extérieur pour imposer au niveau européen et international l'existence de la "Porte Ouest de l'Europe"* » (p.8). Mais la question du rapport avec l'échelle territoriale prise en considération n'est pas abordée.

Dans son ouvrage sur l'estuaire de la Seine et son territoire, B. LECOQUIERRE (1998, pp.149-150) met en avant la question sur l'existence d'une société estuarienne. L'auteur caractérise les habitants de l'estuaire comme une catégorie difficilement identifiable, « *un ensemble d'acteurs divers qui ont pour point commun d'habiter dans l'estuaire, donnant par leur utilisation de l'espace et leurs activités variées une réalité à la structuration des*

territoires ou du territoire de l'estuaire [...]. Par leur déplacements et leurs activités quotidiennes, les habitants de l'estuaire sont donc des créateurs d'espace ». Mais quel est cet espace vécu et quel est ce territoire de l'estuaire ? Ces acteurs, les habitants, interviennent dans un espace indéfini, dans un territoire qui même politique, reste informel... B. LECOQUIERRE met en lien la définition de l'espace estuarien avec l'ouverture du Pont de Normandie, sans pour autant définir les limites. Ce sont les habitants « *ainsi les propres créateurs de leur espace et en déterminent eux-mêmes l'étendue et les contours* » (Ibid.).

Mais s'il y a des projets qui concernent ces habitants, il est important de savoir quelle est l'articulation de leur espace vécu avec les territoires de projet. Comment savoir si les projets lancés répondent ou non aux attentes de leurs acteurs principaux ?

L'étude « *"Ils sont partis de l'autre côté de l'eau" Mobilités résidentielles des territoires et des sociétés locales dans l'estuaire de la Seine* » menée en 2008 par M. BROCARD, L. LÉVÊQUE, L. PASQUIER et E. PIERRE-MARIE apporte des informations issues d'un contact direct avec des habitants de l'Estuaire. L'étude prend comme hypothèse principale la mobilité, condition de l'appropriation d'un territoire. Les chercheurs se focalisent sur « *les nouveaux habitants* » de l'Estuaire, venus de la rive droite et dont l'installation significative à partir des années 2000 sur la rive gauche pourrait être à la base du développement d'une nouvelle territorialité. L'enquête s'appuie sur 14 entretiens avec des familles (jeunes, d'environ 35 ans, et appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures) installées principalement dans les cantons de Beuzeville et d'Honfleur, présentés comme particulièrement attractifs.

Les résultats de l'étude montrent que ces nouveaux arrivés, qui ne sont pas en général originaires de la région havraise, s'intègrent difficilement à un mode de vie qui préexiste à leur arrivée. Ils se caractérisent plus par une polyappartenance spécifique aux personnes hypermobiles.

« Plutôt qu'une vision intégrée d'une région urbaine qui se centrerait autour du Havre, celle offerte par les personnes interviewées se caractérise par la séparation des espaces selon leurs pratiques. On ne rencontre pas la représentation d'un territoire prédéfini capable d'intégrer les différentes sphères (familiales, professionnelles, des pratiques culturelles ou de loisirs), mais plutôt un territoire qui se construit autour des personnes au gré des mobilités liées à différents usages »

(BROCARD, LÉVÊQUE, PASQUIER, PIERRE-MARIE, 2008, p.39)

La mobilité entre les deux rives de la Seine ne représente pas la garantie automatique pour la naissance d'un sentiment d'appartenance de cette nouvelle population à une région Estuaire.

La Seine représente une frontière entre deux modes de vie quotidienne, d'où l'ambiguïté d'un rapport à la rive Nord, dont ils ne peuvent pas toujours se sentir les habitants.

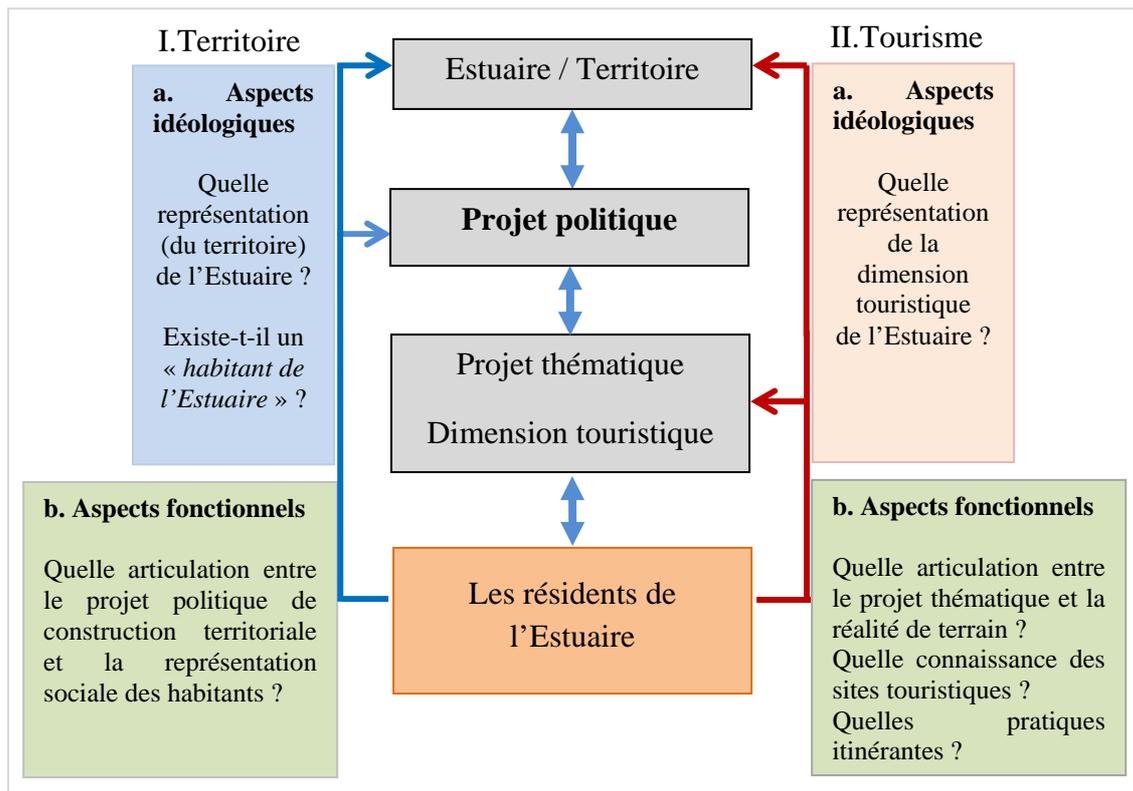
En lien avec la dimension touristique de l'Estuaire et sa représentation, nous avons pris comme étude de référence, le portrait identitaire de la Normandie, réalisée par le Comité Régional du Tourisme (C.R.T.) de la Normandie, en 2006.

Plusieurs travaux scientifiques menés par le GIP Seine-Aval portent par ailleurs l'état environnemental de l'estuaire de la Seine et son évolution, en se concentrant sur une aire constituée prioritairement par les zones humides (les berges de la Seine et littoral). Ce n'est qu'en 2011 qu'une étude sur les constructions sociales de l'estuaire de la Seine est lancée pour savoir ce que signifie l'estuaire de la Seine pour les populations qui y vivent ou qui le regardent, mais la zone d'étude reste toujours restreinte à l'estuaire physique. Néanmoins, les résultats ultérieurs de l'étude pourraient constituer des informations complémentaires par rapport aux résultats de notre travail de terrain.

3.4.2. Une seule enquête, une double approche, des questions multiples

Notre démarche témoigne d'une certaine bipolarité : le territoire comme espace du pouvoir et espace vécu ; le lien entre le projet thématique et le projet politique global. La conception de l'enquête en a été influencée aussi que par la dualité de notre situation, à l'AURH et à l'université. Ainsi, le questionnaire a-t-il été conçu en fonction d'une double approche, partagée entre les notions de « *territoire* » et « *tourisme* », ainsi qu'en fonction de deux finalités en termes de résultats, concernant l'idéologie du territoire et les aspects fonctionnels du travail à l'Agence (Figure 3-4, p.150).

Figure 3-4 / Les axes thématiques de l'enquête



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Cette structuration se nourrit de questions multiples que se posent.

La dimension territoriale exprimée dans la représentation du résident de l'Estuaire de la Seine

Aspects idéologiques

Si le message politique n'est pas descendu jusqu'aux résidents de l'Estuaire, existe-t-il une territorialité tissée depuis la construction du Pont de Normandie, d'une manière spontanée, pour pouvoir parler de « *l'habitant de l'Estuaire* » ? Si oui, comment est-elle définie ? Les habitants de l'Estuaire de la Seine existent-ils vraiment ? Se reconnaissent-ils comme étant « *des habitants de l'Estuaire* », ou s'agit-il uniquement d'une appellation à l'origine institutionnelle et politique qui n'est pas du tout en accord avec le ressenti de ceux qui y habitent ? Quelle est la représentation des résidents sur le territoire informel de l'Estuaire ? Comment perçoivent-ils les atouts et les points faibles de ce territoire ?

Aspects fonctionnels

En ce qui concerne les aspects fonctionnels, l'objectif de l'enquête a été de connaître la représentation spatiale du territoire de l'Estuaire de la Seine et de la comparer avec la vision politique du territoire. Nous avons également voulu saisir les différentes particularités en termes de représentation en fonction du lieu de résidence pour pouvoir faire remonter ultérieurement vers l'acteur politique le ressenti de la population locale.

La dimension touristique et de loisirs de l'échelle estuarienne

Aspects idéologiques

La représentation sociale autour du tourisme et loisirs accompagne la représentation globale du territoire. Le tourisme étant un véhicule d'images identitaires, quelle est sa représentation à l'échelle de l'Estuaire ? Existe-t-il une spécificité en lien avec l'espace estuarien ou toutes les représentations se fondent dans l'image dominante de la Normandie ?

Aspects fonctionnels

La finalité des questions inscrites dans cet axe thématique concerne directement la fiabilité du projet thématique avec la réalité du terrain, d'où l'intérêt d'interroger les résidents de l'Estuaire sur leur connaissance, leurs représentations et leurs pratiques touristiques et de loisirs.

Le projet thématique, avec son ambition d'alimenter la construction d'une destination touristique, introduit une nouvelle dimension, qui n'est pas du tout une évidence à l'échelle estuarienne. Le touriste est un « personnage » présent dans le paysage quotidien. Des lieux touristiques consacrés, comme ceux appartenant à la côte Fleurie ou d'Albâtre, ainsi que d'autres lieux situés plus en arrière-pays ne sont pas une nouveauté en termes d'activités touristiques. Cependant, le tourisme à l'échelle estuarienne est une dimension tout à fait nouvelle. Est-ce que la population locale « accepte » cette association entre le tourisme et l'Estuaire de la Seine ? Ne serait-elle pas trop bouleversée par ce rapprochement ? Quelles sont ses représentations par rapport à cette nouvelle dimension et quelles sont ses pratiques de déplacement touristique et de loisirs dans cet espace ? Soutiennent-elles une prochaine destination touristique estuarienne ? Ou y-a-t-il un décalage important qui menace la continuité du projet touristique ?

3.4.3. Les hypothèses de départ pour mettre au jour les représentations de l'Estuaire

En lien avec la dimension territoriale de l'Estuaire de la Seine

Avec les années, le lien entre les deux rives de l'Estuaire, facilité par l'ouverture du Pont de Normandie, a engendré des représentations et des pratiques spatiales qui alimentent la naissance d'une territorialité.

1. Même sans avoir une définition officielle du territoire de l'Estuaire, l'espace vécu de l'Estuaire prend au fur et à mesure le contour d'un territoire qui concerne les deux rives de la Seine, élargi au-delà des limites de l'estuaire physique ;
2. La pratique de l'espace estuarien a généré un phénomène d'appropriation de celui-ci par ses résidents et leur identification avec le statut d'« habitant de l'Estuaire » ;
3. Le sentiment d'appartenance à l'Estuaire de la Seine est principalement en fonction de la distance entre le lieu de résidence et l'estuaire physique. Plus on réside proche de l'estuaire physique, plus on se considère comme étant « habitant de l'Estuaire ». Cependant, nous considérons que ce rapport n'est pas le seul qui influence l'identité estuarienne, d'autres facteurs pouvant intervenir.
4. La représentation sociale de l'Estuaire de la Seine se forge à partir d'un noyau central qui fait référence à ses principaux caractères (hydrologiques et fluviomaritimes), mais autour de ce noyau, des éléments périphériques soutiennent la dimension territoriale et c'est à partir de la connaissance de ces éléments périphériques que l'image du territoire de l'Estuaire de la Seine doit être construite.

En lien avec la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine

Le projet thématique, qui est à la base une émanation de la volonté politique et dont les enjeux dépassent la sphère du tourisme, retrouve des éléments de validité et de soutien dans les représentations et les pratiques spatiales (touristiques et de loisirs) des résidents du territoire politique.

1. La représentation de la dimension touristique prouve un rapprochement avec les éléments de la représentation de la Normandie. Cependant, nous pensons que des éléments qui individualisent l'Estuaire, peuvent exister ;

2. Il existe une forte interdépendance entre la connaissance, la pratique et la représentation de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire, ce qui rend nécessaire un travail en réseau avec les professionnels de tourisme, prenant en compte les deux rives de la Seine.

En lien avec l'articulation entre le territoire politique et le territoire de projet touristique et de loisirs de l'Estuaire

La représentation de la dimension touristique s'inscrit dans la représentation sociale générale de l'Estuaire.

Les pratiques spatiales touristiques et de loisirs des résidents alimentent le processus de construction territoriale entre les deux rives de la Seine.

3.4.4. L'architecture du questionnaire

S'agissant d'une enquête qui ciblait la population locale de l'Estuaire de la Seine et ses représentations, nous avons souhaité interpeller un nombre important d'individus, ce qui a plaidé en faveur du questionnaire. Le questionnaire individuel regroupait deux modalités de recueil de l'information : les questions et les cartes mentales.

Dans la construction méthodologique du questionnaire, nous nous sommes appuyée sur les travaux de J.-C. ABRIC (1994, 2003). Pour les cartes mentales, nous nous sommes approchée de la méthodologie mise en place par E. BONNET (2002, 2010) qui avait utilisé cet outil dans sa thèse et dans des travaux ultérieurs pour recueillir et analyser principalement la représentation du risque auprès de la population locale, ainsi que des travaux de thèse de M. BOQUET (2008) sur la représentation de l'enclavement dans la banlieue du Havre.

En ce qui concerne les techniques d'exploitation, nous avons utilisé le logiciel *Sphinx Plus*²® pour les questions textuelles et le logiciel *ArcGis*® pour l'exploitation des cartes mentales et plus globalement pour toute la partie cartographique.

3.4.4.1. Le questionnaire : du quantitatif pour recueillir le qualitatif

Contrairement à l'entretien – méthode essentiellement qualitative – le questionnaire a permis l'introduction de l'aspect quantitatif, fondamental dans l'analyse de la structuration de la représentation.

Un deuxième avantage du questionnaire est représenté par sa standardisation, qui réduit à la fois les risques subjectifs du recueil (comportement standardisé de l'enquêteur) et les variations interindividuelles de l'expression des sujets (standardisation de l'expression des enquêtés : thèmes abordés, ordres des thèmes). Cependant, cette standardisation du questionnaire suppose en même temps des choix par le chercheur dans la construction du questionnaire, ce qui induit forcément des limites dans l'expression des individus aux strictes interrogations qui leur sont proposées et qui peuvent éviter les propres interrogations du sujet.

L'un des moyens pour réduire les limites du choix des questions a été de garder un maximum de questions ouvertes. Cette modalité a permis aux enquêtés d'exprimer librement leurs représentations en rapport avec l'Estuaire de la Seine et sa dimension touristique, sans être orientés dans leur réponse.

En revanche, les questions ouvertes et la retranscription identique ont donné une multitude de réponses qui ont obligé à des regroupements successifs sous la forme de variables fermées, pour faciliter l'exploitation et produire des tableaux croisés, afin de mettre en valeur des corrélations. Le recodage des questions fermées est une opération longue et fastidieuse qui dénature sans doute l'information initiale. La perte en qualité est inévitable dans la mesure où l'on regroupe les réponses ayant des significations jugées voisines quoique distinctes.

Nous avons fait le choix d'un nombre limité de questions, ce qui nécessitait un temps d'interview d'environ 10 minutes. L'équipe d'enquêteurs a été constituée de quatre étudiants, sous notre responsabilité. En raison des disponibilités de chacun (deux enquêteurs le plus souvent, quatre au maximum), du coût du transport et des charges annexes, nous avons été obligée de revoir nos ambitions initiales concernant le nombre de questionnaires administrés.

Le fait que le chercheur soit chargé de l'enquête dans son ensemble (construction du questionnaire, organisation et administration, saisie, codage et analyse des résultats) nous a permis d'affiner le traitement de données. Dans ces cas, sans avoir une tâche facile, le chercheur maîtrise tout le processus de constitution et fait « *corps avec sa base de données* » (JUAN in EVRARD, 2010, p.131) ce qui devient un gage de la qualité de son corpus.

3.4.4.2. Les cartes mentales, entre subjectivité et information riche

Les questions ouvertes, le discours, la carte mentale, sont des outils qui permettent de recueillir les représentations spatiales d'un groupe donné. Or, connaître ces représentations permet de donner du sens à l'espace étudié, de connaître les formes de territorialité développées par les catégories d'acteurs qui pratiquent cet espace et qui alimentent la dimension idéale du territoire.

L'idée d'une région ou d'un territoire est très ambiguë dans l'esprit du plus grand nombre d'utilisateurs, autres que les décideurs qui construiront leur représentation sur un espace borné qui reprend l'aire d'application de leurs pouvoirs et actions. Autrement, les sociétés actuelles privilégient les « *points au détriment des surfaces et ne parviennent pas à situer les périphéries* » (PAULET, 2002, p.135).

La carte mentale, développée avec le courant de la « *géographie de la perception* » dans les années 1970 et suite à l'influence de la géographie anglo-saxonne durant les années 1960, est destinée à révéler l'imaginaire géographique et la subjectivité de la connaissance spatiale (BAILLY, SCARIATI, 1999, p.41).

Avec la carte mentale nous pouvons formaliser la représentation spécifique d'un territoire, les parcours et les lieux fréquentés. Sa construction se réalise à la fois à partir d'images, mais aussi de descriptions verbales. C'est la raison pour laquelle, dans notre questionnaire, nous avons associé la réalisation de la carte mentale avec des questions textuelles, capables de pondérer les représentations exprimées par le dessin.

Par sa nature variable, une carte mentale sera reconstruite à chaque réalisation à partir des informations stockées dans la mémoire et d'une pratique spatiale concrète. La représentation de notre environnement varie selon l'âge ou d'autres acquisitions de connaissances et d'autres pratiques spatiales qui concernent l'individu. C'est pour cela que H. GUMUCHIAN (1991, p.90) propose de regarder cette nature dynamique de la cartographie mentale comme un processus. Nous rajouterons qu'il faudra les regarder comme une étape d'un processus, parce que chaque carte mentale, comme toute carte d'ailleurs, fige sur un support papier la représentation de la réalité correspondant à un moment donné, interprétation qui évolue, qui se transforme, qui change. De ce point de vue, les résultats obtenus par l'exploitation de notre corpus de cartes mentales ne seront pas seulement spécifiques à notre échantillon de population, mais également à un moment bien déterminé dans le temps. Un même échantillon

de population, interrogé à deux moments différents, donnera des résultats différents, parce que la représentation est toujours contextualisé et évolutive. Ainsi, du point de vue temporel, notre corpus de données a comme résultat la représentation d'une partie de la population résidente de l'Estuaire, environ 15 ans après l'ouverture du Pont de Normandie.

En même temps, la carte mentale est soumise à l'influence du contexte de sa réalisation. Faire dessiner une carte mentale qui permettra de construire une carte collective suppose une certaine ambiguïté en ce qui concerne les sources d'information à l'origine de sa réalisation. L'espace est connu à des échelles différentes et à partir de sources différentes, grâce à l'école, aux médias, aux différentes modes de vie concernant les groupes socioprofessionnels. Dans notre travail nous avons privilégié la localisation des individus interrogés par rapport au sujet d'interrogation et de son degré de connaissance. Cependant, la prise en compte de l'appartenance socioprofessionnelle ou des facteurs sur-valorisants ou sous-valorisants est également importante et mérite d'être développée dans les études ultérieures.

Dessiner et cartographier est également fonction de certaines aptitudes individuelles et d'une habitude de se repérer sur un support cartographique. Dans notre cas, nous avons fait le choix d'un fonds de carte qui n'est pas muet, pour faciliter le repérage, tout en prenant le risque de biaiser les résultats.

Si ce matériel peut paraître très biaisé par sa nature subjective, il révèle toutefois des aspects du vécu et du ressenti des populations interrogées qui seraient difficilement repérables et représentables autrement. La carte mentale est indispensable à l'action de chaque individu (PAULET, 2002, p.43), mais encore plus, la connaissance de la carte mentale que les résidents se font d'un territoire est indispensable à l'aménagement et à tout projet qui concerne ce territoire.

3.4.4.3. Le contenu du questionnaire

La thèse est une aventure et il arrive souvent qu'en fonction de l'avancement de la réflexion et les différents changements du contexte, des modifications soient apportées au protocole initial de recherche. Cela a été notre cas. L'administration des questionnaires en deux moments distincts, en 2009 à l'échelle de la CODAH et en 2010 à l'échelle de l'Estuaire, hors CODAH, a eu des répercussions sur le contenu des deux corpus. La reformulation, l'ajout et la suppression de certaines questions ne nous autorisent pas à agréger les deux corpus

intégralement. Seules les cartes mentales peuvent être exploitées ensemble, les questions restant inchangées entre les deux périodes de l'enquête.

Le pré-test du questionnaire, dont les résultats nous ont guidée dans la reformulation de la question, n'avait pas été abordé complètement dans les règles de l'art. Nous avons administré le questionnaire dans un nombre limité, une trentaine de répondants, parmi les collègues de travail à l'AURH et de laboratoire, sans avoir une diversité en accord avec le public ciblé.

3.4.4.3.1. Comment nommer le sujet de référence ?

Si la conception générale du questionnaire nous a semblé cohérente, nous avons eu une grande difficulté pour nommer le sujet d'interrogation : le territoire de l'Estuaire de la Seine. Comment nommer ce qui n'avait pas de nom officiellement reconnu auprès de la population locale ? « *La région autour du Havre* » ? « *La région havraise* » ? Et dans ce cas, comment faire la différence avec l'agglomération du Havre ? « *Le grand territoire de l'Estuaire de la Seine* », mais par rapport à quel autre « *petit territoire* » ? « *L'espace autour de la région havraise* » ?, mais dans ce cas, comment être sûr de prendre en compte l'Estuaire ?

L'idée de faire une petite introduction en début du questionnaire est apparue pertinente à un moment donné. Expliquer au public, par exemple, que « *L'Estuaire de la Seine n'est pas uniquement de l'eau et de la vase, mais aussi un ensemble complexe, un espace plus large, qui concerne les deux côtés de la Seine, un espace de vie... Et c'est là-dessus que nous vous interrogeons* ». Mais comment mettre cette introduction et puis demander ce que représente l'Estuaire de la Seine ? La réponse aurait été fortement biaisée.

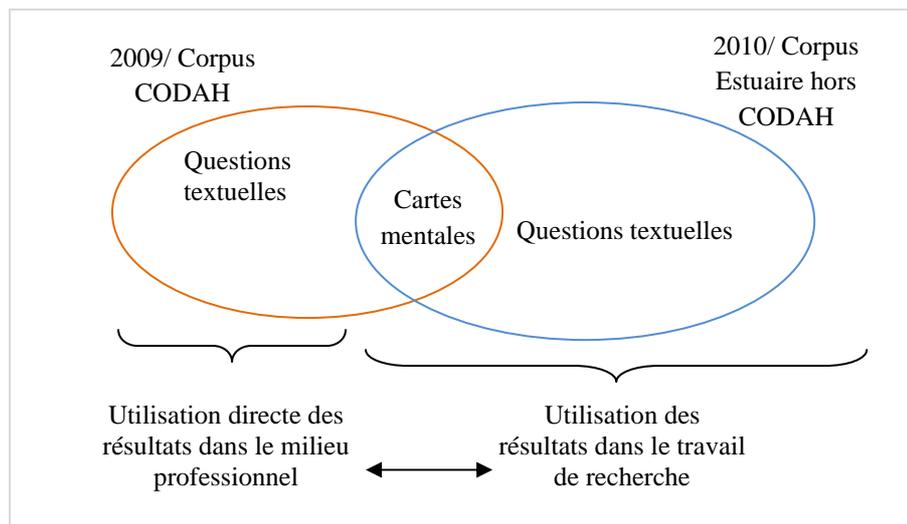
Le choix initial a été influencé à la fois par le souci d'éviter le sens réduit de l'estuaire physique et en même temps guidé, par la direction de l'AURH, qui avait insisté pour que la définition du sujet de référence se fasse en rapport avec la ville centre. Ainsi, pour le corpus administré en 2009, auprès de la population de la CODAH nous avons utilisé le syntagme « *l'espace autour de la région havraise* » sur toutes les questions, à part les cartes mentales, dont les questions demandaient de tracer les limites de ce que les gens considéraient comme « *territoire de l'Estuaire de la Seine* ».

Après le premier temps d'administration en 2009, nous nous sommes rendu compte, que l'objectif de connaître les représentations de la population locale sur l'Estuaire de la Seine était influencé par le syntagme « *l'espace autour de la région havraise* ». Même s'il y avait des personnes qui élargissaient l'aire de référence, il arrivait souvent qu'au moins en début de

leur réponse, et surtout par rapport à la dimension touristique, elles restaient accrochées à la ville du Havre et à son immédiate proximité. La focalisation sur Le Havre et sa région nous a déterminée à prendre en compte seulement les cartes mentales de ce premier corpus (Figure 3-5). La partie « abandonnée » par rapport au travail de recherche, constitue une base de données conséquente, surtout du point de vue de la dimension touristique de la ville du Havre et l'aperçu de celle-ci par la population locale. Elle a été intégrée et utilisée dans le cadre professionnel (AURH et l'Office de tourisme du Havre et de la Pointe de Caux).

Après cette première expérience de terrain, pour le deuxième corpus, administré en 2010, auprès de la population de l'Estuaire, mais hors CODAH, nous avons gommé complètement le nom du Havre et de sa région. Le syntagme utilisé a été « *l'Estuaire de la Seine* » et nous l'avons gardé écrit avec une lettre majuscule sur notre questionnaire.

Figure 3-5 / Une enquête, deux corpus, plusieurs utilisations



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Même si une définition officielle de l'Estuaire de la Seine, au sens de territoire, n'existait pas, il était intéressant par rapport à notre problématique de thèse, de voir ce que les interviewés mettent derrière ce syntagme. Restent-ils accrochés à l'estuaire physique, ou existe-t-il déjà une dimension nouvelle construite avec le temps et qui prend en compte une échelle élargie qui témoigne d'un processus de territorialisation en cours ?

Lors de l'exploitation des résultats, parce que les réponses prenaient en compte les deux dimensions de l'espace estuarien, nous avons utilisé dans un premier temps une écriture particulière pour désigner le sujet de référence : « (*E*)estuaire », écriture qui regroupe les deux dimensions de l'espace estuarien, avec une lettre minuscule pour l'estuaire physique et avec une lettre majuscule pour l'estuaire en tant que territoire.

3.4.4.3.2. Des questions et des variables

De manière générale, *la question* est un énoncé, interrogatif ou non, de la part de l'enquêteur, visant à provoquer un autre énoncé de la part de l'enquêté. Les questions utilisées ultérieurement dans l'analyse statistique deviennent des variables. *Une variable* est un instrument qui permet d'apprécier des relations et de mesurer l'importance d'attributs dans une population.

« En amont du travail de terrain, la variable permet de décomposer des concepts abstraits – mais aussi de segmenter des acteurs – en attributs opératoires et donc de préciser les hypothèses. En aval, elle permet de présenter les résultats en catégories lisibles. »

(JUAN, 1999, p.162)

Généralement, par rapport à la qualité des attributs des variables, on parle d'*une objectivité verbale* (JUAN, 1999, p.163) qui est fonction des déclarations de l'enquêté que l'enquêteur présuppose sincères. La qualité de l'information dépend du *rapport social* qui s'instaure entre enquêteur et enquêté. C'est une raison de plus pour bien définir l'objectif de l'enquête.

Tableau 3-2 / Construction du questionnaire

Questions/ Variables	
Réponses textuelles	Cartes mentales
1^{er} volet/ La représentation de l'Estuaire de la Seine	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance • Représentation • Atouts et faiblesses • Dimension identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation graphique des limites du territoire de l'Estuaire de la Seine
2^{ème} volet/ La dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine	
<ul style="list-style-type: none"> • Enumération des lieux, zones, sites touristiques • La représentation de la dimension touristique de l'Estuaire • Les modes sociaux de déplacements (seul, en famille, en groupe, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation graphique des zones considérées touristiques (lieux, pôles, zones touristiques, etc.) • Représentation graphique d'un itinéraire touristique ou de loisirs effectué durant un weekend
3^{ème} volet/ Les caractéristiques socioprofessionnelles	
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de résidence • Sexe • Catégorie professionnelle • Age 	

© AJURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le questionnaire a été composé de 14 questions qui contiennent 18 variables regroupées sous trois volets et exprimées sous la forme de réponses textuelles et/ou de cartes mentales simples (Annexe 3-3, p. 468). Le nombre supérieur de variables par rapport aux questions s'explique

par l'utilisation des questions qui incluaient plusieurs variables. Le tableau 3-2 présenté ci-dessus résume le contenu du questionnaire.

Dans une enquête en face à face, les premières secondes après avoir abordé une personne sont décisives. L'acceptation ou le refus de répondre aux questions dépendent d'elles. Les enquêteurs ont été préalablement formés pour savoir donner les informations nécessaires. Il fallait présenter brièvement la situation, en mettant l'accent sur le caractère universitaire de l'enquête, ce qui la différenciait des autres enquêtes.

D'après l'expérience personnelle, nous avons pu constater qu'une fois les mots « thèse » ou « recherche » prononcés, les gens devenaient plus réceptifs. Il nous est arrivé que les personnes indifférentes au questionnaire, fassent demi-tour, en écoutant la finalité de l'enquête. Les informations présentées rapidement par l'enquêteur étaient reprises dans une courte introduction sur le questionnaire (Encadré 3-1).

Encadré 3-1 / L'avant propos du questionnaire

<p><i>Tourisme Seine Estuaire</i> Début 2010</p> <p><i>Intro</i> Ce questionnaire sert à un travail de recherche conduit dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie. Cette thèse s'appuie sur les notions de tourisme, loisirs, représentation et territoire, appliquées à un terrain d'étude particulier : l'Estuaire de la Seine. Vos réponses sont très importantes !</p> <p><i>Merci par avance de prendre 5 minutes pour répondre avec attention aux questions suivantes !</i></p>	Date	
	Lieu	

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », corpus « Hors CODAH », 2010
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Encadré 3-2 / Question introductive

<p>1. Avez-vous entendu parler, les 2 - 3 dernières années, de l'Estuaire de la Seine ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si « Oui », à quelle occasion ?</p> <p>_____</p>

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », corpus « Hors CODAH », 2010
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La première question (Encadré 3-2), appelée aussi dans le langage méthodologique « brise-glace » a été d'ordre général. C'est une question clé parce qu'elle doit donner envie à l'enquêté de poursuivre le questionnaire. Par cette question, nous avons voulu connaître le

niveau de connaissance de notre sujet d'interrogation et les « *portes d'entrée* » de l'information.

La deuxième question avançait plus vers le cœur du sujet et concernait les représentations de l'Estuaire « *Qu'est-ce que représente pour vous l'Estuaire de la Seine ?* ».

Avec la troisième question, la personne enquêtée était orientée vers la dimension touristique de l'Estuaire : « *Quels lieux conseilleriez-vous à un touriste visitant l'espace autour de l'Estuaire de la Seine? (Indiquez entre 5 et 10 lieux)* ». Par rapport à cette question, nous sommes partie de l'hypothèse que les lieux conseillés sont des lieux que les personnes interrogées connaissent déjà et apprécient, pour qu'elles puissent les recommander à un touriste venu d'ailleurs.

La quatrième question revenait sur les représentations des personnes interrogées, mais cette fois, en référence à la dimension touristique « *Donnez 5 – 6 mots ou expressions qui évoquent pour vous le tourisme dans l'espace autour de l'Estuaire de la Seine* ».

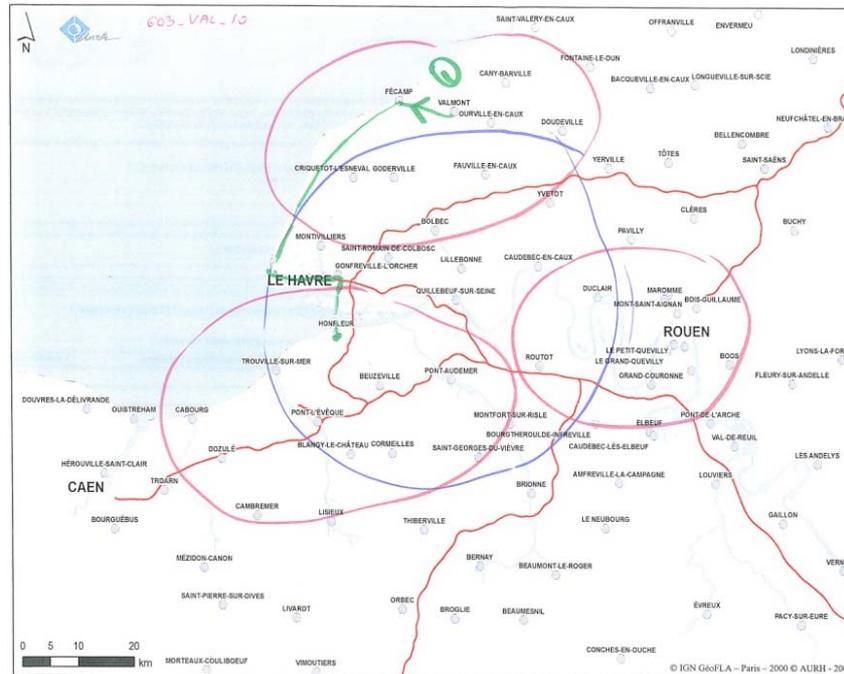
Les questions concernant la représentation de l'Estuaire ou de la dimension touristique de l'Estuaire, par leur nature ouverte, s'approchent de la méthode associative, méthode présentée par J.-C. ABRIC (1994, 2003), et qui consiste à demander au sujet de produire des mots, expressions ou adjectifs qui lui viennent alors à l'esprit à partir d'un mot inducteur. Dans notre cas il s'agissait d'une expression : « *l'Estuaire de la Seine* » ou « *le tourisme dans l'espace autour de l'Estuaire de la Seine* ».

Les trois questions suivantes demandaient la réalisation d'une carte mentale simple, avec des couleurs différentes (Carte 3-1, p.162).

Plus précisément, les interviewés devaient :

- tracer une forme englobante qui représente le territoire de l'Estuaire de la Seine ;
- entourer les zones considérées touristiques (lieux, destinations, objectifs, pôles touristiques, etc.),
- tracer un itinéraire à faire lors d'un weekend, dans l'espace de l'Estuaire. La période d'un weekend a été choisie pour cadrer le déroulement de l'itinéraire en rapport avec le statut et les pratiques touristiques et de loisirs de la population locale. Très souvent, lors du remplissage du questionnaire, les personnes affirmaient avoir dessiné l'itinéraire qu'elles font d'habitude ou qu'elles ont fait la dernière fois. Pourtant, il arrivait parfois que les personnes dessinent un itinéraire qu'elles projetaient de faire, donc plus hypothétique.

Carte 3-1 / Un exemple de carte mentale



Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », corpus « Hors CODAH », 2010
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Pour les réponses écrites, le plus souvent, les enquêteurs écrivaient les réponses. En ce qui concerne la réalisation des cartes, elle a été effectuée directement par les interviewés. C'était le moment le plus ludique de l'administration, qui attirait souvent des curieux.

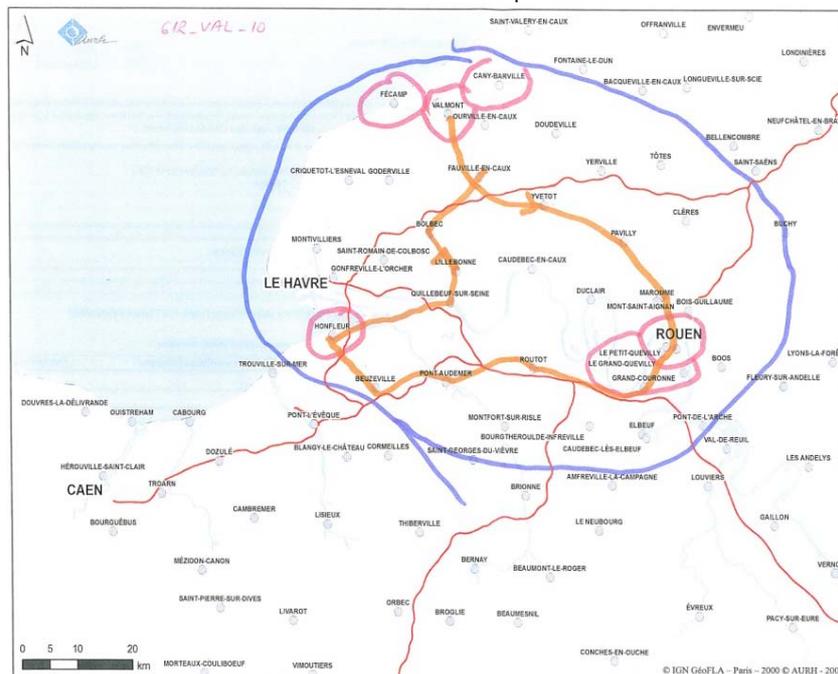
Pour cet exercice, le support n'était pas totalement vierge, mais il comprenait des éléments de cadrage tels que le réseau hydrographique principal, les axes routiers principaux et la localisation de quelques communes. Aucune limite administrative n'a été mise sur la carte et la zone reprise dépassait largement le terrain d'étude, en incluant les trois villes concernées directement par l'Estuaire : Le Havre, Rouen et Caen.

Par rapport à la question « *Quelle commune prendre en compte comme repère ?* », nous avons fait le choix de localiser les chefs-lieux de canton, le critère démographique étant trop réducteur ou trop large à cause des disproportions qui existent du ce point de vue dans l'Estuaire.

Ces éléments graphiques ne sont généralement pas recommandés dans le cadre de ce genre d'exercice, mais nous avons constaté, lors des tests du questionnaire, que les enquêtés avaient des difficultés à se repérer sur une carte vierge.

Plusieurs fois, les personnes enquêtées sont restées « très fidèles » aux lieux marqués sur la carte pour indiquer les zones touristiques (Carte 3-2). Lors du traitement des résultats nous avons pris en compte ce biais qualitatif, rencontré le plus souvent au moment de la localisation des lieux touristiques et qui a pu être en partie contourné par les réponses à la question préalable qui demandait de nommer les lieux considérés touristiques et recommandables à un touriste pour découvrir l'Estuaire.

Carte 3-2 / Exemple de carte mentale
dont l'auteur entoure les noms indiqués sur la carte



Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », corpus « Hors CODAH », 2010
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Après ce passage par les cartes mentales, la question suivante demandait d'énoncer les points forts et faibles de l'espace estuarien : « *Quels seraient pour vous les 5 principaux atouts et les 5 principales faiblesses de l'espace autour de l'Estuaire de la Seine ?* ». C'est la question qui posait le plus de difficulté et qui est restée le plus souvent sans réponse. En même temps, elle nous a permis d'avoir des informations concrètes et récentes sur les attentes des résidents de l'Estuaire.

La neuvième question revenait sur la thématique touristique et de loisirs de l'Estuaire et portait sous les modes de déplacement pendant les sorties touristiques et de loisirs (seul, en couple sans enfants, en couple avec des enfants, en groupe). C'était une question simple, qui permettait d'alterner les thématiques et d'introduire une rupture entre la question n°8 et n°10,

orientées sur la dimension territoriale. Les réponses à cette question n'ont pas été prises en compte dans le travail de recherche.

La dixième question (« *Est-ce que vous vous considérez habitant de l'Estuaire de la Seine ? (oui/non) Pourquoi ?* ») concernait la dimension identitaire de l'Estuaire de la Seine. Par rapport à notre problématique de recherche, la définition du statut d'habitant de l'Estuaire est une question essentielle. Nous l'avons volontairement placée presque à la fin du questionnaire et séparée de la question en référence aux atouts et aux faiblesses de l'Estuaire. Le choix de la laisser à la fin du questionnaire s'explique également par la volonté de donner le temps à la personne interrogée de « s'imprégner » du sujet, comme si les questions précédentes devaient créer un cadre préalable de réflexion.

Les quatre dernières questions concernaient le lieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et la catégorie socioprofessionnelle.

3.4.5. Comment interpeller le résident de l'Estuaire ?

3.4.5.1. Logiques générales d'organisation

Nous avons fait le choix de l'administration en « face à face », une méthode d'enquête efficace pour saisir sur le vif, les informations en temps réel, mais délicate, parce qu'elle est dépendante du bon vouloir des répondants.

Un autre avantage de ce mode d'administration est de permettre aux enquêteurs de donner des explications cohérentes et claires sur l'objet d'étude, à condition qu'une formation préalable de ceux-ci ait lieu, ce qui a été notre cas.

De surcroît, le contact direct avec la population locale rencontrée « chez elle » a permis au chercheur d'enrichir sa connaissance du terrain d'étude et les notes effectuées après les jours d'administration (Annexe 3-4, pp.469-473) constituent un matériel informatif supplémentaire. En tant que chercheur, cette expérience en face à face nous a permis d'entrer en contact avec « le ressenti » de chaque lieu, avec l'informel du terrain, difficile à saisir autrement.

Dans toute enquête, l'une des premières choses à prendre en considération concerne la population étudiée. Nous avons eu comme objectif d'interroger la population locale de l'Estuaire. Mais qui sont ces personnes qui résident dans l'Estuaire et qui appartiennent en même temps à de multiples configurations socio-spatiales ?

Il convenait d'évaluer également, la facilité d'accès à la population cible et de trouver la meilleure façon d'y accéder. Le contexte de déroulement de la thèse nous a imposé des contraintes temporelles et organisationnelles de l'enquête.

La logique générale qui a guidé l'organisation des deux périodes d'administration a été de profiter de lieux et d'occasions qui attirent naturellement du monde, principalement des locaux, et une fois sur place, d'interroger les personnes, tout en alternant les critères « visibles » du choix, en fonction du sexe et de l'âge.

L'échantillon de convenance appelé *échantillon de volontaires* est la caractéristique principale de notre corpus. Par rapport à la technique d'administration choisie, il existait le risque de ne pas pouvoir obtenir un échantillon représentatif. Pour compenser ce biais, nous avons varié les lieux, les jours et les périodes dans la journée, en fonction de critères sur lesquels nous reviendrons ultérieurement, mais qui avaient comme hypothèse que le public n'était pas nécessairement le même.

Dans ce type d'administration, l'initiative est laissée aux enquêteurs de choisir les interviewés qui sont des personnes ayant accepté spontanément de répondre au questionnaire, ce qui sous-entend que les personnes ne répondant pas au questionnaire ne sont pas considérées dans l'enquête (MAYI, 2007, p.304). Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur les non-répondants qui ne font pas partie de notre corpus. Généralement, il s'agissait des personnes pressées, méfiantes sur le contenu du questionnaire, qui supposaient trop compliqué de répondre à un questionnaire utilisé dans un travail de thèse ou qui ne trouvaient pas un intérêt sur le sujet de l'Estuaire.

3.4.5.2. Regard général sur les deux corpus

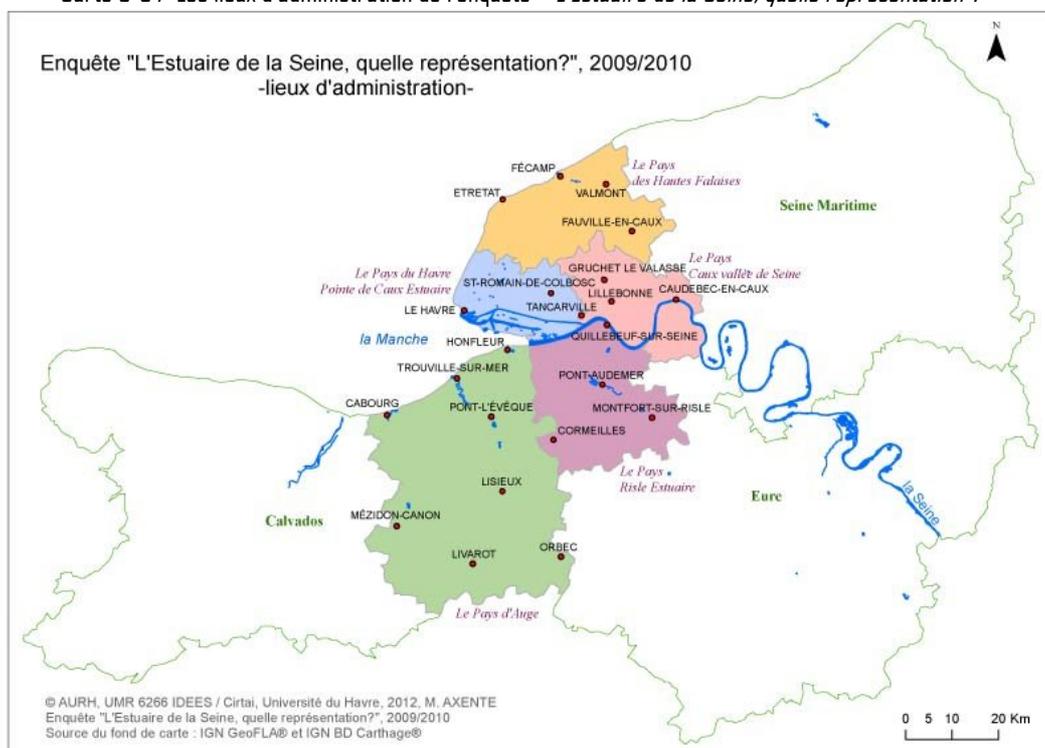
La population de référence est constituée par l'ensemble de la population des cinq Pays qui constituent le territoire politique de l'Estuaire de la Seine et compte 611.536 résidents⁵.

L'administration du questionnaire a été réalisée sur 22 sites différents de l'Estuaire. Nous avons souhaité avoir une bonne couverture du terrain d'étude, mais également une diversité des lieux, gage pour les différents regards sur l'Estuaire (Carte 3-3, p.166).

⁵ *L'Estuaire en cartes et en chiffres*. Source : Insee, RP2006 exploitation principale, in ligne <http://www.aurh.asso.fr/en-carte-et-en-chiffres.html>

Au total, nous avons pu recueillir 1006 questionnaires exploitables. La répartition géographique des répondants et les deux périodes d'administration ont déterminé la séparation de l'ensemble des questionnaires en deux corpus appelés : le corpus « CODAH⁶ » et le corpus « Hors CODAH ».

Carte 3-3 / Les lieux d'administration de l'enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? »



L'analyse quantitative du corpus (Tableau 3-3) montre un échantillon surreprésenté de l'échelle « Hors CODAH » (71,51% contre 59,75% pour la population de référence). Si le corpus semble déséquilibré par rapport à la population de référence, nous le considérons comme un avantage par rapport à la problématique de recherche.

Tableau 3-3 / Un Estuaire « Hors CODAH » surreprésenté

Echelle géographique	Population de référence		Corpus total	
	Nb.	%	Nb.	%
CODAH	246196	40,25%	268	28,49%
Estuaire « Hors CODAH »	365340	59,75%	673	71,51%
Estuaire politique	611536	100%	941	100%

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, * Strate n°3

Données démographiques : traitement AURH, 2009 / Source données INSEE RP 2006

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2010, M. AXENTE

L'association de l'Estuaire avec Le Havre et son agglomération fait partie d'une représentation sociale forte, bien présente à l'échelle de la région havraise, mais aussi à

⁶ Communauté d'Agglomération Havraise

l'extérieur de celle-ci. Néanmoins, l'enjeu était de connaître les représentations des résidents, au-delà de l'échelle CODAH, d'où le fait d'avoir insisté davantage sur le deuxième temps de l'enquête.

Le corpus total « *Hors CODAH* » regroupait initialement 754 questionnaires provenant des habitants des cinq Pays de l'Estuaire, dont 20 personnes résidant au Havre, 45 personnes habitant les départements de la Seine Maritime, du Calvados et de l'Eure au-delà de l'Estuaire, ainsi que 16 personnes dont le lieu de résidence se situe dans d'autres départements (Tableau 3-4).

Tableau 3-4 / Répartition géographique du corpus obtenu

Lieu de résidence	Nb.	%
Pays d'Auge	243	32,2
Pays Risle Estuaire	145	19,2
Pays des Hautes Falaises	132	17,5
Pays Caux Vallée de Seine	124	16,4
Communauté de Communes Caux Estuaire	29	3,8
CODAH	20	2,6
Départements 14, 27, 76 - Hors Pays de l'Estuaire	45	5,9
Autres départements	16	2,1
TOTAL	754	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », corpus « Hors CODAH », 2010
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Pour nos analyses, nous avons retenu seulement les 738 questionnaires sans compter les 16 questionnaires dont les répondants habitent d'autres départements de la France que les trois concernés par l'Estuaire.

Trois strates d'exploitation ont été créées (Tableau 3-5) et ont été utilisées alternativement lors de l'exploitation par critère géographique.

Tableau 3-5 / Les strates géographiques d'analyses

Lieu de résidence	Nb.	%
Pays d'Auge	243	33,0
Pays Risle Estuaire	145	19,6
Pays des Hautes Falaises	132	17,8
Pays Caux Vallée de Seine	124	16,8
Com.Com. Caux Estuaire	29	4,0
CODAH	20	2,7
Départements 14, 27, 76 - Hors Pays de l'Estuaire	45	6,1
Total observations	738	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La *Strate n° 1* est la plus englobante. Nous avons gardé dans cette strate les 45 questionnaires qui appartiennent à des personnes dont le lieu de résidence se situe dans les trois départements (14, 27, 76), mais à l'extérieur des limites du territoire politique. Ce choix s'explique par la proximité de leur lieu de résidence avec les limites informelles de l'Estuaire. Les analyses

appliquées sur cette strate ont concerné la question sur le statut d'habitant de l'Estuaire. Du point de vue quantitatif, les 45 questionnaires ne sont pas représentatifs. En même temps, nous n'avons pas voulu les exclure pour « se cramponner » à la frontière informelle de l'Estuaire.

Pour la *Strate n° 2*, nous avons retenu la population dont le lieu de résidence se situait dans un des Pays estuariens. C'est la strate que nous avons le plus souvent utilisée lors de l'analyse des représentations, en considérant que par rapport à la représentation globale, les 20 questionnaires provenant de la part des résidents de la CODAH, ne changent pas beaucoup la donne.

Pour la *Strate n° 3*, la plus réduite, nous avons retenu la population dont le lieu de résidence se situait seulement sur le territoire politique de l'Estuaire, sans compter le territoire de la CODAH. Les analyses sur cette strate ont donné la possibilité d'avoir davantage une fiabilité par rapport à l'échelle géographique prise en compte. Cependant, au fur et à mesure de l'exploitation nous avons pu constater que les différences étaient mineures par rapport à la *Strate n° 2*.

3.4.5.3. Corpus « CODAH » : Attendre la population de l'Estuaire « *sur place* »

« *La Destination Estuaire 2009* », une bonne occasion

Le salon de promotion touristique de l'Estuaire de la Seine « *Destination Estuaire 2009* », organisé du 8 au 10 mai 2009 (pp.260-264), au Havre, aux Jardins Suspendus a constitué le premier temps d'administration du questionnaire auprès de la population locale (Photo 3-1, p.169). Le site des Jardins Suspendus attire naturellement beaucoup de monde venu se balader et admirer le panorama sur la ville du Havre et l'Estuaire. Un événement et un site supposé avoir une forte fréquentation ont été les deux principaux facteurs qui ont motivé le choix du lieu. Le weekend prolongé (vendredi, le 8 mai était jour férié) et une météo convenable (soleil et températures agréables pour les trois jours) ont favorisé le déplacement d'un grand nombre de personnes sur le site (environ 3000 personnes, d'après le comptage des exposants).

La fréquentation importante du salon touristique a été alimentée aussi par un autre événement « grand public », organisé sur la plage du Havre. Il s'agit du « *Weekend de la glisse* », dont le but était de faire découvrir les sports de glisse, en y associant des animations. Etant impliquée dans l'organisation du salon touristique, nous avons connaissance que l'Office de Tourisme

du Havre avait prévu de mettre en place des navettes avec le petit train touristique pour assurer la connexion des deux sites⁷. C'était un autre élément favorable au choix du lieu d'administration.

Photo 3-1 / Premier site d'administration : les Jardins Suspendus, au Havre



© M. AXENTE, 2009

Cet échange continu entre la ville basse et la ville haute où se situaient les Jardins Suspendus a facilité une fréquentation importante et très diversifiée. Les personnes qui venaient pour faire une balade au bord de la mer ou même spécialement pour découvrir les animations du « *Weekend de la glisse* » étaient guidées par les hôtesse de l'office de tourisme pour prendre le train touristique ou faire directement une balade à pied jusqu'aux Jardins Suspendus.

L'échantillon a été constitué de façon aléatoire, en fonction des personnes présentes, des refus et des acceptations, et du temps disponible du chercheur qui devait gérer aussi le déroulement de la manifestation, ainsi que celui des membres de l'équipe d'enquêteurs qui n'ont pas pu être disponibles sur l'intégralité du week-end. L'équipe d'enquêteurs était de 5 personnes et la moyenne de présence sur place a été de 3 personnes. Le temps d'administration effectif était de sept-huit heures par journée d'enquête, avec des périodes de forte fréquentation entre 10h – 12h et 15h30-18h.

Pour ce premier corpus, il s'agissait de personnes qui venaient se promener, donc des personnes qui avaient une disponibilité plus grande pour s'arrêter et prendre le temps de répondre. Le plus souvent, il y avait des familles dont les membres s'incitaient entre eux à répondre. Cependant, il arrivait souvent que les personnes qui accompagnaient la personne interrogée essayaient de l'« aider » dans sa réponse. Les consignes données aux enquêteurs

⁷ Quatre allers-retours par jours.

étaient d'éviter au maximum ce genre de réponse collective, mais il était difficile de faire le partage, sachant que les réponses « soufflées » étaient reprises par les répondants et affirmées comme les leurs.

L'opération « *Destination Estuaire 2009* » visait la promotion touristique de l'Estuaire de la Seine. Pour la première fois, une carte touristique à l'échelle du territoire politique avait été exposée (p.267). Pour éviter d'influencer les réponses des personnes interrogées, l'équipe d'enquêteurs a été placée à l'entrée du site, avant que le public découvre l'exposition, les stands étant assez loin et la carte exposée ne pouvant pas être vue de l'entrée aux Jardins Suspendus. La manifestation avait comme cible les résidents des cinq Pays de l'Estuaire. Cependant, la diffusion de l'annonce a été insuffisante. Le Tableau 3-6 regroupant tous les questionnaires obtenus montre une majorité des interviewés (52,4%) qui n'avaient pas eu l'information sur la manifestation organisée et qu'ils la découvraient directement *sur place*.

Tableau 3-6 / « Destination Estuaire 2009 », une promotion déficitaire, Corpus CODAH, 2009

Réponses	Nombre	Fréquentation
Oui	178	47,6%
Non	196	52,4%
Total observations	374	100%

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « CODAH », 2009
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Une population de l'Estuaire « très » locale

Les logiques du déplacement de proximité et le déficit de promotion de la manifestation sont les principales explications d'une fréquentation très locale. Les résultats montrent une majorité des répondants en provenance du Havre et de la CODAH (71,7%), le reste du territoire politique de l'Estuaire (en rouge) étant très peu représenté (Tableau 3-7).

Tableau 3-7 / Lieu de résidence des personnes enquêtées

Lieu de résidence	Nb.	%
CODAH	268	71,7
Ile de France	26	7,0
Autres régions	27	7,2
Pays des Hautes Falaises	17	4,5
Seine Maritime (hors Estuaire)	16	4,3
Pays Caux Vallée de Seine	5	1,3
Communauté de Communes Caux Estuaire	5	1,3
Pays d'Auge	5	1,3
Pays Risle Estuaire	3	0,8
Eure (hors Estuaire)	2	0,5
Total observations	374	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « CODAH », 2009
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Parmi les 374 questionnaires administrés, nous avons gardé un corpus de 268 questionnaires qui concernent la population résidente de l'agglomération havraise, dont la ville du Havre occupe une pondération importante (Tableau 3-8). La variable indiquant le code postal en fin du questionnaire nous a permis d'avoir une visibilité sur la répartition spatiale à l'échelle du Havre qui est partagée entre la ville basse et la ville haute. Nous avons marqué en rouge les différences de pourcentage par rapport à la population de référence. Ainsi, nous constatons que le corpus « CODAH » est plus centré sur des répondants qui habitent Le Havre.

Tableau 3-8 / Analyse comparative du point de vue démographique à l'échelle de la CODAH

Communes CODAH	Corpus CODAH		Population de référence CODAH	
	Nb.	%	Nb.	%
Ville du Havre (ouest)	92	34,3	182580	74,1
Ville du Havre (ville basse)	88	32,8		
Ville du Havre (est)	28	10,4		
Montivilliers	25	9,3	16174	20,6
Saint Adresse	14	5,2	7782	
Harfleur/ Gonfreville-l'Orcher	11	4,1	17448	
Octeville-sur-Mer	6	2,2	5431	
Epouville / Rolleville	4	1,4	3969	
Autres communes	-	-	12812	
Total	268	100	246196	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « CODAH », 2009
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE
 Données démographiques : traitement AURH, 2009 / Source données INSEE RP 2006

L'analyse comparative (Tableau 3-9) avec la population de référence montre des pourcentages similaires, légèrement survalorisés pour la ville du Havre et sous-valorisés pour les communes limitrophes.

Tableau 3-9 / La répartition Femmes-Hommes pour le corpus « CODAH »

Sexe	Nb.	%
Femmes	153	57,1
Hommes	115	42,9
Total observations	268	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « CODAH », 2009
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Notre échantillon est constitué d'un nombre plus important de femmes (Tableau 3-9). Même si durant l'enquête, nous avons essayé de garder un équilibre, les femmes offraient plus facilement leur temps pour remplir le questionnaire. Même si toute la famille s'arrêtait, les hommes préféraient rester plus en retrait, en tant que spectateur ou pour recadrer les réponses données. Par rapport aux groupes d'âge, la structure démographique du corpus « CODAH »

est variée, mais elle comporte des différences par rapport aux pourcentages de la population de référence (en rouge dans le Tableau 3-10).

Tableau 3-10 / Les groupes d'âge du corpus « CODAH »

Groupe d'âge	Corpus CODAH		Population CODAH ⁸	
	Nb	%	Nb	%
< 20 ans	-	-	-	-
entre 20 et 40 ans	85	31,7 / (-3,7)	64117	35,4
entre 40 et 60 ans	112	41,8 / (+5,0)	66768	36,8
entre 60 et 75 ans	52	19,4 / (+2,6)	30442	16,8
> 75 ans	19	7,1 / (-3,7)	19728	10,8
TOTAL	268	100	181055	100

Traitement AURH, 2009, Source données INSEE RP 2006
 Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « CODAH », 2009
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La tranche de moins de 20 ans n'est pas présente dans notre corpus. Les jeunes étaient peu nombreux et ceux présents étaient accompagnés par leur famille. En conséquence, il y avait toujours un des parents qui répondait et si, exceptionnellement, les parents encourageaient leur enfant à compléter le questionnaire, ils restaient derrière lui et guidaient ses réponses.

Une solution pour pouvoir toucher les jeunes aurait été de placer une équipe d'enquêteurs sur la plage, mais les conditions techniques de l'enquête ne l'ont pas permis (nombre d'enquêteurs et temps réduits). Cependant, les questions posées supposaient une certaine connaissance, une pratique du territoire, un vécu, difficilement acquis par les plus jeunes, ou dans le cas où ces représentations existent, à cet âge, elles sont encore beaucoup influencées par le milieu familial.

En ce qui concerne la structuration du corpus du point de vue socioprofessionnel, les agriculteurs sont absents. L'administration des questionnaires dans la ville touche rarement cette catégorie, qui ne représente que 0,1% dans la population de référence (Tableau 3-11, p.173).

Le corpus analysé est diversifié, sans avoir pourtant une correspondance très fidèle avec les statistiques de la population de référence (les différences sont marquées en rouge). Nous avons fait le choix de fusionner les catégories « *Cadre supérieur/moyen/ profession libérale* » et « *professions intermédiaires* » parce que nous nous sommes aperçus plusieurs fois, que l'inscription exacte dans l'une des deux n'était pas évidente pour les personnes interrogées. C'était la même chose pour les catégories « *employé* » et « *ouvrier* ».

⁸ A l'échelle de la CODAH, la population de moins de 20 ans représente 26,5%. Pour pouvoir effectuer une analyse comparative, nous avons enlevé cette partie de la population de référence et nous avons calculé les pourcentages des groupes d'âge, par rapport au nouveau total. En rouge, nous avons représenté la différence par rapport à notre corpus.

La catégorie « *Cadre supérieur / moyen / profession libérale / professions intermédiaires* », qui est d'ailleurs la plus disposée aux pratiques de loisirs, apparaît surreprésentée (+12,5) par rapport à la population réelle de la CODAH. La situation inverse concerne la catégorie « *étudiant / autres sans profession* » (-11,3), expliquée en partie par l'absence de notre corpus du groupe de moins 20 ans.

Tableau 3-II / Les catégories socioprofessionnelles pour le corpus « *CODAH* »

Catégorie socioprofessionnelle	Corpus CODAH		Population de référence	
	Nb	%	Nb	%
Agriculteur	0	0,0	228	0,1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	9	3,4 (+1,5)	3704	1,9
Cadre supérieur/moyen/ profession libérale/ profession intermédiaire	83	31,0 (+12,5)	36848	18,5
Employé / ouvrier	78	29,1 (-4,3)	66619	33,4
Retraité	71	26,5 (+1,7)	49398	24,8
Etudiant / Autres sans profession	27	10,1 (-11,3)	42630	21,4
Total observations	268	100	199427	100,0

Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire.
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *CODAH* », 2009
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

3.4.5.4. Corpus « *Hors CODAH* » : Chercher la population de l'Estuaire « chez elle »

Interroger la population du Havre et de son agglomération sur des problématiques liées à l'Estuaire est toujours nécessaire, mais interroger la population « *Hors CODAH* » était encore plus nécessaire pour comprendre le processus de construction territoriale. Il s'agissait de déterminer si on pouvait parler d'une territorialité à l'échelle estuarienne, essayer de comprendre les représentations de cette population et de trouver s'il y avait des éléments qui soutenaient ou non le projet politique en général et celui thématique en particulier.

Où aller dans l'Estuaire ?

Le choix des lieux d'administration n'a pas été évident. Après plusieurs réunions de travail avec le directeur de thèse et la direction de l'AURH, le choix s'est fait au regard de trois critères : démographique, géographique et touristique. Les vingt-et-une communes retenues ont été choisies principalement en fonction d'un critère qui domine, mais les deux autres critères les concernent également (Tableau 3-12).

Tableau 3-12 / Les lieux d'administration, en fonction du critère principal

Le critère de choix	Lieu d'administration	Population
Critère démographique	Lisieux	23343
	Lillebonne	19424
	Fécamp	9651
	Pont-Audemer	8761
Critère géographique	Mézidon-Canon	4688
	Orbec	2422
	Livarot	2356
	Caudebec-en-Caux	2336
	Fauville-en-Caux	2113
	Valmont	975
	Montfort-sur-Risle	845
	Saint-Romain-de-Colbosc	3847
	Tancarville	1236
	Quillebeuf-sur-Seine	1018
Critère touristique	Honfleur	8177
	Pont l'Evêque	4158
	Deauville	3973
	Trouville-sur-Mer	3965
	Cabourg	3965
	Gruchet-le-Valasse	2545
	Etretat	1531
Cormeilles	1201	

Source données population : INSEE RP 2006

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Nous avons choisi d'aller dans les communes ayant une population importante, à la fois parce qu'il s'agit des villes dont les décideurs politiques jouent un rôle déterminant à l'échelle estuarienne et parce qu'il était intéressant de donner la parole également aux résidents.

Le choix des communes avec une démographie plus importante a été réalisé dans la perspective de faciliter l'administration des questionnaires. Ainsi, de ce point de vue, nous avons choisi Lisieux, Fécamp, Lillebonne et Pont-Audemer (Carte 3-3, p.166).

La position géographique a concerné principalement les communes situées à la périphérie du territoire de projet. Comment la population la plus éloignée de l'estuaire physique, de l'embouchure de la Seine, se représente cet espace ? Le sentiment d'appartenance à l'Estuaire est fonction de la distance physique ? Par rapport à ce critère, les lieux suivants ont été retenus: Valmont, Fauville-en-Caux et Caudebec-en-Caux pour la rive droite ; et Orbec, Livarot, Mézidon-Canon et Montfort-sur-Risle pour la rive gauche.

Trois lieux supplémentaires (en gris foncé dans le Tableau 3-12, p.174) ont été choisis par rapport à leur position géographique. Saint-Romain-de-Colbosc, la principale commune de la Communauté de Communes Caux Estuaire, a été choisie pour couvrir le territoire du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, au delà de l'agglomération du Havre.

Tancarville a été choisi pour son emplacement au pied du Pont de Tancarville, le deuxième pont de l'Estuaire qui marque en quelque sorte la limite de l'estuaire physique.

Photo 3-2 / Quillebeuf-sur-Seine, « deux mondes » qui se regardent en face



© M. AXENTE, 2010

Plusieurs raisons ont déterminé le choix de Quillebeuf-sur-Seine (Photo 3-2). Cette commune se situe en face de la zone industrielle de Port-Jérôme, ses résidents ont sous leurs yeux l'une des dimensions les plus marquantes de l'Estuaire, celle industrielle. Il y a un passage à bac qui

témoigne du lien et des flux qui existent entre les deux rives. Par ailleurs, cette commune souhaite également développer sa dimension touristique.

Le troisième critère, celui touristique, a concerné principalement les communes ayant une dimension touristique plus marquante (Honfleur, Pont-l'Evêque, Deauville/Trouville-sur-Mer, Cabourg, Cormeilles, Etretat), ou ayant l'ambition de la développer (Gruchet-le-Valasse, par exemple, avec l'ouverture du Parc de loisirs EANA).

Avant de lancer l'enquête, nous avons envoyé un courrier à chaque mairie concernée par l'administration des questionnaires. Le courrier contenait une lettre explicative de la démarche engagée, accompagnée d'un questionnaire, avec les logos de l'AURH, de l'Université et du laboratoire de recherche. Le plus souvent, les mairies se sont contentées de donner leur accord directement par courrier, mais il y a eu aussi des mairies qui ont sollicité plus de renseignements sur l'enquête (par téléphone ou par rendez-vous), surtout en voyant le logo de l'AURH et en soupçonnant un intérêt purement politique, venant de la part de la ville du Havre.

Il s'agissait souvent d'élus qui ne connaissaient que de loin le projet politique, fait qui expliquait leur méfiance et leur besoin d'informations supplémentaires, mais qui trouvaient la démarche intéressante, surtout au moment où ils identifiaient une finalité précise, comme le tourisme. C'est le cas de la mairie de Cormeilles, où nous avons dû rencontrer le maire, avant Noël 2009. Ce type de rendez-vous nous a confirmé à nouveau le décalage existant non seulement entre le niveau politique et l'habitant, mais aussi entre les différents niveaux politiques à l'échelle de l'Estuaire.

Quelle période pour rencontrer les résidents ?

Le choix de la période d'administration a été fait en fonction de l'objectif de rencontrer la population locale et d'éviter les touristes. Il a montré ses avantages, parce qu'à partir du mois de mai, nous avons ressenti l'afflux des touristes, beaucoup plus présents parmi les locaux, et la difficulté d'identifier les résidents.

L'administration initiale devait démarrer avec les marchés de Noël, mais le froid et le risque de rencontrer trop de touristes ont déterminé un décalage vers le début de l'année 2010.

L'administration s'est déroulée sur environ six mois, de janvier jusqu'en juin 2010. La météo n'a pas été favorable. La neige, la pluie, le vent nous ont obligée plusieurs fois à abandonner

la sortie ou à raccourcir notre temps sur place. Ainsi, nous avons été obligés de retourner plusieurs fois sur le même lieu d'administration.

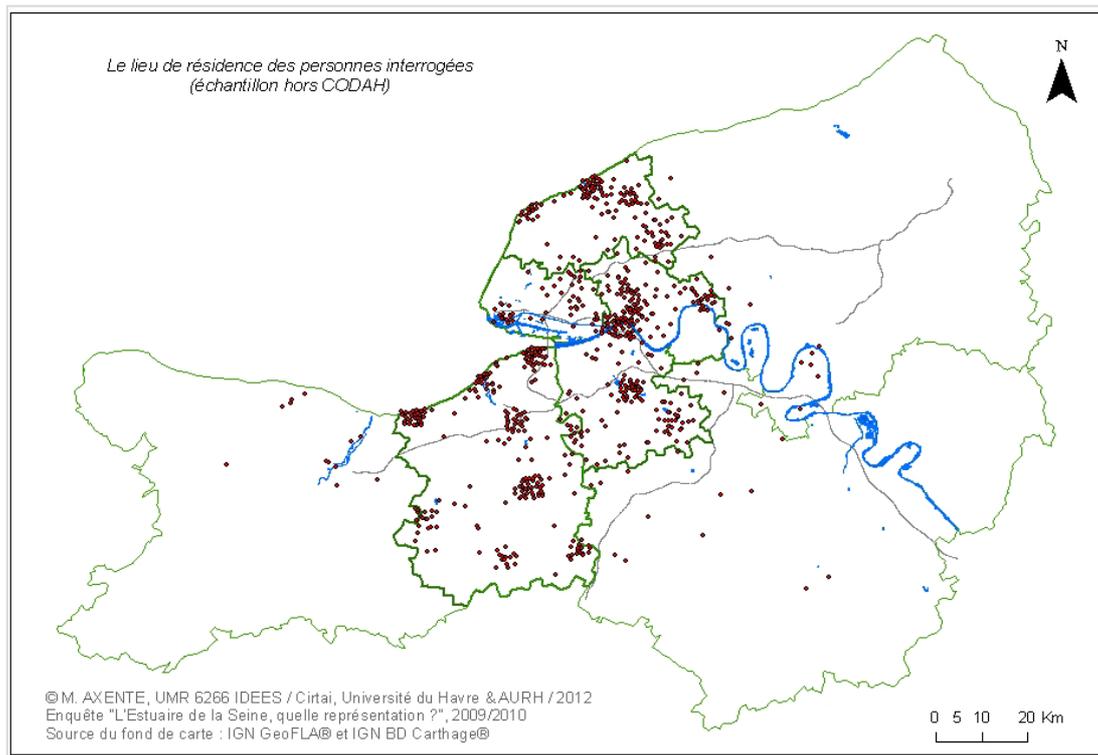
Les marchés, un point d'entrée sur le territoire

Les marchés hebdomadaires traditionnels ont été choisis comme points d'administration car ils présentent bien des avantages, sans pourtant pouvoir ignorer les inconvénients.

Tout d'abord, les marchés hebdomadaires exercent une aire d'attraction qui dépasse les limites de la commune, ce qui est intéressant du point de vue de l'élargissement du panel géographique de la population répondante.

Sur la Carte 3-4, la localisation par rapport aux lieux de résidence des personnes interrogées montre des concentrations sur les lieux d'administration, mais également autour de ceux-ci.

Carte 3-4 / Le lieu de résidence des personnes interrogées (Corpus « *Hors CODAH* »)



Pour obtenir une diversité des groupes d'âge et des catégories socioprofessionnelles, nous avons choisi d'avoir des marchés qui se déroulent à différents jours de la semaine et d'interroger à plusieurs moments de la journée. En plus, les marchés des communes plus importantes du point de vue démographique ont lieu durant le weekend, ce qui a permis de

rencontrer également les catégories socioprofessionnelles moins disponibles dans la semaine. (Tableau 3-13, p.179)

Généralement, le pic de l'administration était entre 9h30 et 11h même si nous étions sur une plage horaire plus large sur le marché. Plus l'heure du midi approchait, moins les gens devenaient disponibles.

Nous avons pris le marché comme lieu attirant potentiellement beaucoup de monde, mais il nous est arrivé aussi de nous diriger sur les rues voisines, entrer dans des boutiques, rester autour de la sortie d'école ou de la mairie. Par exemple, à Cabourg, nous avons des difficultés à rencontrer les résidents sur le marché hebdomadaire. Ainsi, nous nous sommes dirigés vers la mairie, où avaient lieu les élections régionales et où nous avons pu rencontrer finalement la population résidente. Pourtant, l'administration des questionnaires autour de la mairie, en période électorale, a attiré l'attention des autorités municipales et il nous a fallu prouver l'accord avec la lettre du maire. Avoir un document officiel qui atteste l'accord pour effectuer l'enquête s'avère très utile dans ce cas.

La variabilité des lieux, des jours de la semaine et des périodes de la journée nous a assuré une diversité potentielle au niveau du corpus « *Hors CODAH* » que nous allons démontrer dans les pages qui suivent.

Combien de questionnaires ?

Partir sur un prorata de la population de chaque lieu d'administration et en tenant compte du rapport entre les questionnaires déjà administrés sur la CODAH (268) n'était pas une solution parce que nous obtenions des effectifs très peu nombreux. En conséquence, nous avons décidé de considérer ce deuxième corpus séparément du premier et de poursuivre un objectif d'environ 800 questionnaires pour l'échelle « *Hors CODAH* ».

En fonction de la population de chaque lieu nous avons établi cinq seuils représentés par des couleurs différentes dans le Tableau 3-13 (p.179) et un nombre hypothétique de questionnaires à obtenir (entre 30 et 60 questionnaires), mais les conditions spécifiques à chaque lieu et moment d'administration ont induit des différences entre les attentes théoriques et la pratique.

Tableau 3-13 / Le nombre de questionnaires administrés, le Corpus « *Hors CODAH* » entre théorie et pratique

Région	Lieu d'administration	Jour du marché	Pop.	N° souhaité	N° obtenu	% de répondants dans la population de référence
BN	Lisieux	Samedi matin	23 343	60	60	0,25%
HN	Fécamp	Samedi toute la journée	19 424	60	60	0,30%
HN	Lillebonne	Mercredi matin	9 651	50	47	0,48%
HN	Pont-Audemer	Lundi et vendredi	8 761	50	60	0,68%
BN	Honfleur	Samedi matin	8 177	50	49	0,59%
BN	Mézidon-Canon	Dimanche matin	4 688	40	20	0,42%
BN	Pont-l'Évêque	Lundi matin	4 158	40	40	0,96%
BN	Deauville	Mercredi et dimanche	3 973	40	41	1,03%
BN	Cabourg	Dimanche matin	3 965	40	39	0,98%
HN	St-Romain-de-Colbosc	Samedi matin	3 847	40	37	0,96%
HN	Gruchet-le-Valasse	Samedi matin	2 545	35	29	1,13%
BN	Orbec	Mercredi matin	2 422	35	20	0,82%
BN	Livarot	Jeudi matin	2 356	35	17	0,72%
HN	Caudebec-en-Caux	Samedi matin	2 336	35	35	1,49%
HN	Fauville-en-Caux	Vendredi matin	2 113	35	38	1,79%
HN	Étretat	Jeudi matin	1 531	30	18	1,17%
HN	Tancarville	Samedi matin	1 236	30	19	1,53%
HN	Cormeilles	Vendredi matin	1201	30	32	2,66%
HN	Quillebeuf-sur-Seine	Jeudi matin	1018	30	31	3,04%
HN	Valmont	Mercredi matin	975	30	30	3,07%
HN	Montfort-sur-Risle	Mardi matin	845	30	32	3,78%
	TOTAL			825	754	

Enquête « *L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ?* », corpus « *Hors CODAH* », 2010
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE
 Source données population : INSEE RP 2006
 Légende : BN = Basse-Normandie ; HN = Haute Normandie

Le rapport entre le nombre de questionnaires obtenus par lieu d'administration et la population de référence de la commune (Tableau 3-13) met en évidence une surreprésentation des plus petites communes par rapport aux grandes communes de l'Estuaire. Cependant, le pourcentage plus important correspondant à ces petites communes, soutient notre démarche ultérieure de faire quelques focus sur celles-ci, même si le nombre absolu de questionnaires n'est pas conséquent.

Fiabilité du corpus « *Hors CODAH* »

Du point de vue démographique, le corpus reste équilibré par rapport à la répartition de la population par Pays (Tableau 3-14, p.180), ainsi que sur l'équilibre entre les deux rives de la Seine (Tableau 3-15, p.180).

Tableau 3-14 / Le poids démographique de chaque Pays, Corpus « Hors CODAH »,

Echelle géographique	Population de référence		Corpus Hors CODAH	
	NR	%	NR	%
Communauté de Communes Caux Estuaire	16 910	4,6	29	4,4 / (-0,2) ⁹
PA	152 700	41,8	243	36,1 / (-5,7)
PCVS	67 222	18,4	124	18,4 / (0, 0)
PRE	51 048	14	145	21,5 / (+7,5)
PHF	77 460	21,2	132	19,6 / (-1,6)
Total	365 340	100	673	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°3
 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Tableau 3-15 / La répartition rive gauche-rive droite, Corpus « Hors CODAH »,

Echelle géographique	Population de référence		Corpus Hors CODAH	
	NR	%	NR	%
Rive droite	161 592	44,2	285	42,3 / (-1,9)
Rive gauche	203 748	55,7	388	57,6 / (+1,9)
Total	365 340	100	673	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°3
 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire

Pour ne pas compliquer encore plus les comparaisons statistiques entre les deux rives de la Seine, nous avons considéré le Pays d'Auge et le Pays Risle Estuaire comme les Pays représentant la rive gauche de l'Estuaire et les Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, des Hautes Falaises et Caux vallée de Seine pour la rive droite de la Seine. Nous avons ignoré de manière volontaire le fait que le territoire du Pays Caux vallée de Seine, même en étant une seule communauté de communes depuis octobre 2007, concerne aussi une zone située sur la rive gauche de la Seine et qui appartenait à l'ancienne Communauté de Communes de Caudebec-en-Caux-Brotonne. C'est une aire occupée principalement par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande dans lequel la forêt de Brotonne occupe une grande surface, peu représentative du point de vue démographique et sur laquelle nous n'avons pas administré de questionnaires. C'est la raison pour laquelle nous associons l'ensemble des réponses des résidents du Pays Caux vallée de Seine à la rive droite de la Seine.

La répartition femmes/hommes ressemble au corpus CODAH (Tableau 3-16, p.181). Les femmes sont plus disponibles pour répondre. A ce fait, nous rajoutons aussi les biais liés au lieu et à certains jours d'administration (le mercredi, particulièrement).

⁹ En rouge, nous avons marqué les différences de pourcentage par rapport à la population de référence.

Tableau 3-16 / Répartition Femmes-Hommes, Corpus « *Hors CODAH* ».

SEXE	Nb.	%
Femmes	381	56,6
Hommes	292	43,4
Total	673	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°3
 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En ce qui concerne les groupes d'âge (Tableau 3-17), notre corpus ne couvre pas suffisamment la catégorie des plus jeunes, de moins de 20 ans. Le reste du corpus réunit toutes les autres catégories d'âge, avec des effectifs plus importants pour les 40-60 ans et 60-75 ans.

Tableau 3-17 / Répartition par groupes d'âge, Corpus « *Hors CODAH* »

Groupe d'âge	Population de référence		Corpus « Hors CODAH »	
	Nb	%	Nb	%
<20 ans	95102	26,0	14	2,1
entre 20 et 40 ans	87300	23,9	173	25,7 / (+1,8)
entre 40 et 60 ans	102025	27,9	248	36,8 / (+8,9)
entre 60 et 75 ans	49708	13,6	188	27,9 / (+14,3)
>75 ans	31205	8,5	50	7,4 / (-1,1)
TOTAL	365340	100	673	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°3
 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La surreprésentation des groupes d'âge entre 40-60 ans et 60-75 ans met le corpus en décalage par rapport à la population de référence, mais elle peut être regardée également comme un atout en rapport avec l'objectif de l'enquête. Les personnes qui en font partie sont les personnes qui, en général, sont déjà installées depuis un bon moment dans l'Estuaire, qui le connaissent, qui ont déjà « *un vécu* » de cet espace, à la différence du groupe 20-40 ans qui réunit généralement, des personnes plus mobiles, du point de vue socioprofessionnel et souvent, récemment installées.

Du point de vue socioprofessionnel (Tableau 3-18, p.182), le corpus « *Hors CODAH* » nous semble assez diversifié. L'analyse comparative à partir de tris à plat entre le corpus « *Hors CODAH* » et la population de référence montre des taux qui soutiennent le principe de diversité de l'échantillon d'analyse, mais obligent à prendre des précautions dans l'interprétation des résultats et dans leur extrapolation. Ces résultats nous apparaissent comme un juste équilibre entre le niveau d'exigence et le coût de l'enquête.

Tableau 3-18 / Répartition par catégorie socioprofessionnelle, Corpus « Hors CODAH »

	Population de référence		Corpus « Hors CODAH »	
	Nb	%	Nb	%
Agriculteur	3983	1,4	9	1,3 / (-0,1)
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	9830	3,5	67	10,0 / (+6,5)
Cadre supérieur/ moyen/profession intermédiaire / profession libérale	44445	15,9	73	10,8 / (-5,1)
Employé /ouvrier	98724	35,4	186	27,6 / (-7,8)
Retraité	77458	27,8	247	36,7 / (+8,9)
Etudiant/ Autres sans activité professionnelle	44403	15,9	91	13,5 / (-2,4)
Total	278846	100	673	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°3
 Traitement AURH, 2009 / Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire.

Par rapport au présent travail de recherche, nous ne cherchons pas à dénombrer précisément des attributs singuliers (en rapport avec les catégories socioprofessionnelles), mais à découvrir les représentations sociales par ensemble et les relations qui existent entre celles-ci et les lieux de résidences de la population locale de l'Estuaire de la Seine.

3.4.5.5. Les biais de l'enquête

Plusieurs biais sont susceptibles d'introduire des décalages entre « la réalité » de la société locale étudiée et les résultats obtenus à partir des réponses de la population réellement enquêtée.

Le biais de l'enquêté

Un attribut d'une variable est dit objectif quand il peut être effectivement constaté ou correspond à un fait ou un événement qui s'est déjà réalisé et pourrait être également observé : le sexe et l'âge, éventuellement, dans notre cas. Pour le reste des réponses, la plus grande partie de l'information récoltée passe par l'enquêté et l'objectivité est en rapport direct avec celui-ci. Dans ce cas on parle d'une *objectivité verbale* (JUAN, 1999, p.163) qui est fonction des déclarations de l'enquêté que l'enquêteur présuppose sincères. Ainsi, les résultats récoltés par notre enquête doivent être pris dans leur dimension subjective et contextuelle.

Le biais de l'enquêteur

Pour les enquêtes en face à face, plusieurs facteurs physiologiques jouent un rôle important (sexe, âge, style vestimentaire, apparence physique...). L'enquêteur a généralement des *a priori* sur le sujet de l'enquête. C'est lui qui demande la relation et la provoque avec l'enquêté. L'enquêté réagira aussi en fonction de la personne qui mène l'enquête.

A une exception près, l'équipe d'enquêteurs a exclusivement été constituée par des filles. Ceci a d'ailleurs constitué un avantage puisque tous les professionnels du sondage savent que les jeunes femmes enquêtrices ont un rendement supérieur à celui des hommes, car elles inspirent plus de confiance (JUAN, 1999, p.186).

Le biais lié à la représentativité du corpus

Le chercheur est à la recherche d'un degré de vérification d'hypothèses théoriques rarement exprimées en termes de pure comptabilité. « *Il cherche le pourquoi, le comment ou le qui, plus souvent que le combien...* » (JUAN, 1999, p.153).

La représentativité de l'échantillon est nécessaire pour vérifier la qualité des résultats, mais « *un échantillon n'a nullement besoin d'être parfaitement représentatif pour que l'enquête ait une valeur scientifique* » (Ibid, p.152). Cependant, le fait d'avoir des différences par rapport aux proportions de la population de référence n'interdit d'aucune manière d'établir certaines corrélations et « *paradoxalement, c'est le hasard qui fournit les meilleures chances, sous certaines conditions, de représentativité de tous les points de vue* » (Ibid, p.152).

Notre enquête s'est déroulée dans deux périodes distinctes et sur plusieurs sites de l'Estuaire. Le choix des lieux d'administration a induit forcément la prise en compte seulement d'une partie de la population de l'Estuaire, même si théoriquement, les lieux attireraient une fréquentation importante. L'échantillon de convenance a été sélectionné en fonction des opportunités qui se sont présentées au chercheur, même si des critères qui assurent la diversité ont été introduits.

L'administration lors d'une manifestation de promotion touristique sur un site de promenade a pu induire la prise en compte seulement des individus qui sont prédisposés aux activités de loisirs, en excluant les personnes dont les loisirs sont différents ou qui étaient parties ailleurs pour des courts séjours, étant donné le weekend prolongé de la première période

d'administration. Pour le deuxième corpus, l'administration sur les marchés hebdomadaires facilite une rencontre qui favorise les femmes (plus souvent disponibles dans la semaine et plus souvent à faire les courses dans une famille). Ainsi, nous avons eu moins l'occasion de rencontrer les hommes dans la semaine. Les personnes (hommes et femmes) qui travaillent dans la semaine ou celles qui n'ont pas l'habitude de faire leurs courses sur les marchés locaux représentent aussi des catégories peu accessibles en rapport avec le choix d'administration.

Le biais lié à la représentation des lieux touristiques

Le choix d'utiliser un fonds de carte contenant des noms de communes a été fait pour aider les personnes interrogées à mieux s'orienter dans leur représentation. En contrepartie, dans l'identification des lieux considérés touristiques, la présence ou l'absence de certains noms sur la carte a influencé les réponses.

3.4.6. Analyse du contenu : des mots et des dessins

3.4.6.1. Logiques générales d'analyse

L'analyse de contenu du questionnaire est un ensemble de procédés de traitement de l'information au sens où elle s'applique au matériel symbolique, dans notre cas des mots (les réponses verbales aux questions) et des dessins (les cartes mentales), pour les convertir en données scientifiques. La conversion du matériel brut ou semi-brut en information à usage scientifique suppose toujours une transformation et une interprétation, plus ou moins distendue.

Le matériel riche obtenu se prête à des analyses variées. Nous avons privilégié les analyses globales concernant la représentation sociale de l'Estuaire et de sa dimension touristique et celles qui mettent en évidence le rapport avec le lieu de résidence.

La plupart des analyses a été effectuée en prenant en compte le nombre absolu de questionnaires, appliqué à l'échelle globale de l'Estuaire, des Pays ou des deux rives de la Seine. Des comparaisons entre les deux corpus ont été également réalisées. En ce qui concerne les analyses par Pays de résidence, ce n'était pas forcément l'échelle Pays qui nous

intéressait. Nous avons considéré le Pays comme une partie du territoire politique, qui, en fonction de sa position, regroupait une population plus ou moins proche de la mer et/ou de la Seine.

Quelques focus et des comparaisons à l'échelle de communauté de communes ont été réalisés. Nous avons considéré ces analyses nécessaires pour ouvrir la connaissance de l'Estuaire vers d'autres perspectives d'analyse et faire avancer la réflexion scientifique.

Comme l'analyse en absolu ne suffit pas toujours, un travail en nombre relatif s'est imposé. Ainsi, nous avons réalisé des analyses en prenant en compte le rapport entre les répondants à une certaine question et le nombre total de répondants de la même communauté de communes. Certains pourraient nous reprocher le manque de représentativité de ce genre d'analyse par rapport à la population de référence. Pourtant, ce type d'analyse s'est avéré outil dans notre réflexion, pour appuyer les hypothèses et donner une autre vision de la réalité observée.

Nous présenterons de manière succincte les étapes d'analyse du contenu des questionnaires, en séparant l'exploitation des variables textuelles de l'exploitation des cartes mentales.

3.4.6.2. Construction et traitement primaire des variables textuelles

L'information présentée sous la forme de variables relève d'un attribut caractérisant, d'emblée et de manière transversale, une pluralité de personnes. Cette information est destinée, le plus souvent, au codage en vue d'un traitement statistique, dernièrement informatisé, des données, visant la recherche des corrélations entre attributs ou propriétés. Pour arriver à ce stade, il est nécessaire de « soigner » les variables, afin de les rendre utilisables. Un traitement primaire des variables est alors inévitable.

Notre questionnaire contenait plusieurs variables concernées par des réponses écrites, dont huit ouvertes. Après la saisie intégrale des réponses et avant de passer au *traitement des données*, nous avons eu besoin de corriger les éventuels mots écrits différemment et puis, de réduire la masse de données pour avoir une certaine visibilité. Par rapport aux variables ouvertes, nous avons été amenée à faire un recodage des réponses en vue de rendre plus intelligibles les résultats, ainsi qu'à produire des tableaux croisés pour la recherche des corrélations.

Tableau 3-19 / Exemple de fiche thématique pour deux regroupements de réponses
Question : « *Qu'est-ce que représente pour vous l'Estuaire de la Seine ?* »

Nouvelle variable		Nb.
Estuaire, l'union entre les deux rives		13
Réponses ouvertes		
<i>C'est la Normandie, c'est l'union des deux Normandie</i>	1	
<i>Calvados, Seine Maritime, Parc Brotonne</i>	1	
<i>Ce qui est entre Le Havre et Honfleur</i>	1	
<i>La réunification des deux Normandie</i>	1	
<i>La liaison avec la Basse-Normandie</i>	1	
<i>Les alentours du Havre et d'Honfleur</i>	1	
<i>Les villes qui l'entourent et qui sont proches</i>	1	
<i>Lien entre la Haute et la Basse-Normandie</i>	1	
<i>Passage entre Honfleur et Le Havre</i>	1	
<i>Passages</i>	1	
<i>Tout ce qui gravite autour du Pont de Normandie</i>	1	
<i>Trait d'union entre la Haute et la Basse-Normandie</i>	1	
<i>Une clé de liaison entre les deux Normandie</i>	1	
Estuaire, une entité		11
Réponses ouvertes		
<i>C'est une entité</i>	1	
<i>Un ensemble</i>	2	
<i>Un espace</i>	1	
<i>Une région</i>	4	
<i>Un territoire</i>	1	
<i>Un nouveau Pays qui est en train de se constituer sur 3 départements</i>	1	
<i>La région autour de la Seine, l'Eure, la Seine Maritime</i>	1	

Enquête "L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ?", 2010, Corpus « Hors CODAH »
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le principe de regroupement a été l'approchement sémantique et l'unité thématique, mais nous ne pouvons pas ignorer le fait que cette procédure apportait déjà une première interprétation des réponses de la part du chercheur. Pour ne pas perdre la richesse sémantique recherchée par les questions ouvertes et pour avoir la possibilité d'analyser la structuration des représentations, nous avons réalisé des fiches thématiques (Tableau 3-19) qui regroupaient les différents mots et leur effectif.

Après recodage, *les variables ouvertes* ont été transformées en *variables fermées et codées* pour permettre les tris croisés. Toutes ces opérations ont été réalisées avec l'aide du logiciel *Sphinx Plus*²®, mais un travail empirique préalable, de codage à base d'un code couleur, sur des supports papiers, a été indispensable.

Après ce traitement de données, nous avons procédé à une première prise de connaissance de la structure de l'échantillon en croisant entre elles les principales variables. Pour aller plus loin dans l'analyse des variables, nous avons procédé à *la statistique descriptive à deux dimensions ou l'analyse bivariée* (MAYI, 2007, pp.317-318). Par le biais des *tris croisés*, utilisés pour rendre explicite les relations éventuelles que les variables entretiennent entre

elles, nous avons réalisé *des tableaux de contingence*. Ainsi, nous avons pu transformer une information d'ordre qualitatif en information quantitative.

Cependant, la mise en relation de deux variables peut être trompeuse. Elle ne signifie pas nécessairement que les variables ont une relation de causalité. Le diagnostic n'est pas assuré tant que le jugement ne tient pas compte de l'effet croisé des masses de chaque modalité des deux variables (JUAN, 1999, p.219). La validité du diagnostic peut être certifiée par *le test du Khi2*¹⁰.

3.4.6.3. L'analyse structurale des représentations sociales

La recherche du *noyau central*/de la représentation

Etudier une représentation sociale nécessite, prioritairement, la recherche de son *noyau central* (pp.36-37). Pour arriver à celui-ci, il faut d'abord avoir procédé à une technique de recueil du contenu et à une méthodologie de recherche de la structuration des représentations.

Concernant *le recueil du contenu*, nous avons utilisé *le questionnaire* avec la technique *d'association libre* des mots et/ou expressions à partir de quelques mots inducteurs, dans notre cas, en lien avec l'Estuaire de la Seine et sa dimension touristique. Cette association libre permet l'actualisation d'éléments implicites ou latents qui seraient noyés ou masqués dans les productions discursives. C'est la technique qui se prête plus facilement à sonder le noyau structurel de représentations sociales, à la différence d'une technique qui donnerait déjà plusieurs possibilités de réponses et qui permettrait de relever des dimensions plus périphériques des représentations (DE ROSA, 1988, pp.31-32, in ABRIC, 2003, p.378).

Par le rôle qu'il joue dans la représentation, un élément central a toutes les chances d'être très présent dans les verbalisations des sujets. Sa fréquence d'apparition (sa « saillance ») est le principal indicateur de centralité et aussi un indicateur de leur stabilité par rapport à la structure d'ensemble de la représentation.

¹⁰ Ce test se fonde sur l'application d'une règle de trois et il permet de tester l'indépendance des variables dans un tableau de contingence, mais il n'indique en aucun cas le poids de cette relation. Pour le test de Khi2, on porte au carré l'écart entre les différents effectifs, à la fois pour lui donner plus d'importance et pour annuler le sens du signe, et on divise ce nombre par l'effectif théorique de la case.

Tel que nous l'avons déjà précisé, le travail de recherche concernant la représentation de l'Estuaire de la Seine s'inscrit dans une démarche exploratoire qui pourrait être complétée et associée ultérieurement avec d'autres analyses.

A notre corpus de données manque une étape de hiérarchisation des réponses en fonction de l'importance que chaque sujet accorde aux termes indiqués (Encadré 3-3) et qui aurait apporté un plus d'information sur la dimension qualitative des éléments.

En conséquence, pour notre travail, la structuration de la représentation sera organisée principalement dans une logique quantitative (Encadré 3-4).

Nous tenons compte des éléments ayant une fréquence moyenne et qui sont intéressants à prendre en compte dans le corpus d'ensemble, du point de vue qualitatif. Le fait que ces éléments soient moins nombreux ne les place pas en position dominante, mais ils peuvent jouer un rôle important dans l'évolution de la représentation. L'existence de ces éléments périphériques représente des portes d'entrée stratégiques pour avancer vers le noyau central et produire un changement dans la structuration globale de la représentation.

Encadré 3-3 / Modèle de structuration des représentations

Fréquence	Forte	Zone du noyau central (Des éléments très fréquents et très importants)	1^{re} périphérie (Des éléments retenus par leur fréquence)
	Faible	1^{re} périphérie (Des éléments retenus par leur importance)	2^e périphérie (Des éléments peu présents et peu importants)
		Première rang (très important)	Dernier rang (moins important)

Rangs moyens d'importance

(D'après J.-C. ABRIC, P. VERGÈS, 1996)

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Encadré 3-4 / Structure utilisée pour l'analyse des représentations

Forte	Fréquence		Faible
→			→
Zone du noyau central (Des éléments très fréquents et très probablement stables)	1^{er} Périphérie (Des éléments émergents, moins fréquents, mais stratégiques)	2^{ème} Périphérie (Des éléments isolés, très peu fréquents)	
Première rang (très important)	Rang intermédiaire (important)	Derniers rangs (moins important)	

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2009, M. AXENTE

L'analyse des similitudes

Pour analyser la structuration de la représentation, nous nous sommes appuyée également sur la méthode de *l'analyse des similitudes* proposée par J.-C. ABRIC (1984, 2003) visant à révéler la structure sous-jacente d'un champ représentationnel.

La relation de similitude suppose l'existence d'une relation sémantique minimale (proximité, causalité, implication, conséquence) et permet de faire un réseau sémantique notionnel (à base de notions). L'ensemble des relations pertinentes donne à voir une image de l'organisation des éléments de la représentation sociale. Le schéma figuratif obtenu peut se décrire comme une « *structure imageante* », constituée de « *notions clés* » (JODELET, 1984, p.368).

J.-C. ABRIC utilise pour ce type de schéma le nom de *graphe de similitude*. Cette manière graphique de présentation des résultats a été choisie (p.318) pour sa capacité de rendre visible rapidement la structuration de la représentation, à partir des principes simples d'approchement sémantique.

3.4.6.4. Le traitement des cartes mentales

Le mode de saisie des cartes mentales a été effectué avec le logiciel *ArcGis®* avec l'objectif d'utiliser ces cartes comme une strate d'information géographique. Il a fallu donc une méthodologie particulière pour la saisie et la création d'une carte de synthèse des représentations mentales. L'objectif était de créer une strate d'information géographique unique au sein d'un *Système d'Information Géographique (SIG)*.

La méthodologie d'exploitation que nous présenterons par la suite concerne principalement les résultats de la question qui demandait de tracer les limites du territoire de l'Estuaire de la Seine et ceux de la question concernant l'identification des lieux touristiques et de loisirs.

Pour la troisième question, concernant les itinéraires touristiques et/ou de loisirs, malheureusement, nous n'avons pas eu la possibilité de mettre en place une exploitation plus approfondie. Des contraintes d'ordre temporel et technique ont constitué les principaux freins. La méthode d'analyse des résultats se base principalement sur l'observation des concentrations des flux, sans présenter un comptage plus précis. Les résultats ont déjà été

utilisés dans le cadre de l'AURH pour appuyer les analyses concernant l'organisation des déplacements à l'échelle estuarienne¹¹.

Lors de l'exploitation des cartes mentales, nous avons procédé à leur couplage avec les autres informations du questionnaire dans le cadre du SIG. Cette valeur ajoutée dépasse bien plus l'image mentale de l'espace vécu des habitants et donne la possibilité à d'autres croisements.

Le SIG réalisé constitue une base de données concernant principalement des aspects d'ordre qualitatif de l'Estuaire de la Seine. Elle complète ainsi les autres bases de données des observatoires de l'Estuaire (économie, démographie, risque, etc.) et constitue un corpus inédit d'information qui doit être pris comme un axe stratégique dans les perspectives d'aménagement de l'Estuaire.

3.4.6.4.1. La saisie de l'information, un travail minutieux

Avant toute exploitation, nous sommes passée au codage intégral de tout le corpus des questionnaires. Le code de chaque questionnaire contenait un numéro, l'abréviation du lieu d'administration et l'année d'administration (2009 ou 2010). C'est ce code qui a constitué le principal champ intégré lors de la saisie de l'enquête sur *ArcGis*® et qui a permis la jointure de l'information géographique avec les résultats de l'enquête saisis en *Sphinx Plus*®. Ce code a été noté sur la première page du questionnaire et sur la partie intérieure, celle qui concernait la carte, pour retrouver facilement la corrélation entre la partie textuelle et la partie cartographique de chaque questionnaire. Après cette première étape, nous avons scanné l'intégralité des questionnaires en format recto-verso pour avoir des sauvegardes et nous avons repris pour le traitement des cartes seulement les fichiers concernant les cartes mentales.

La totalité des cartes exploitables (environ 1000) a été digitalisée et renseignée dans le SIG. Chaque fichier raster correspondant à une carte scannée a été chargé dans le SIG et géoréférencé. Même si les cartes ont été dessinées par les personnes interrogées, à main levée, rapidement, et qu'elles n'expriment qu'une *vision* de l'espace étudié (BONNET, 2004, p.280), nous avons préféré reprendre de manière fidèle le dessin. Au total, cette saisie s'est réalisée en près de 85 heures, soit environ cinq minutes par questionnaire pour les trois questions.

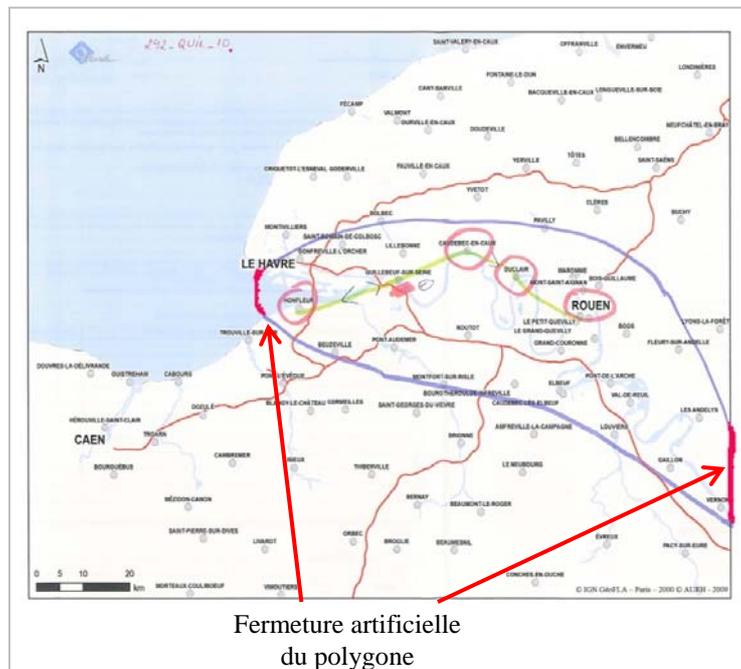
¹¹ Par exemple, la réunion du Comité Technique de l'Estuaire, organisée le 15 novembre 2011. Source : Note AURH n°5471/ TL, 2012.

Trois strates d'informations ont été ainsi créées et concernaient :

- les polygones correspondant au territoire ;
- les polygones correspondant aux zones touristiques ;
- les polygones correspondant aux itinéraires.

Au moment de la numérisation des dessins correspondant au territoire de l'Estuaire, nous avons rencontré des dessins qui n'étaient pas des polygones fermés et que nous avons été obligée de fermer par contrainte technique (Carte 3-5). Le plus souvent, c'était le cas, de la partie ouest de l'Estuaire et quelquefois, pour des dessins qui indiquaient (par des flèches) la continuité du territoire à l'Est, jusqu'à Paris.

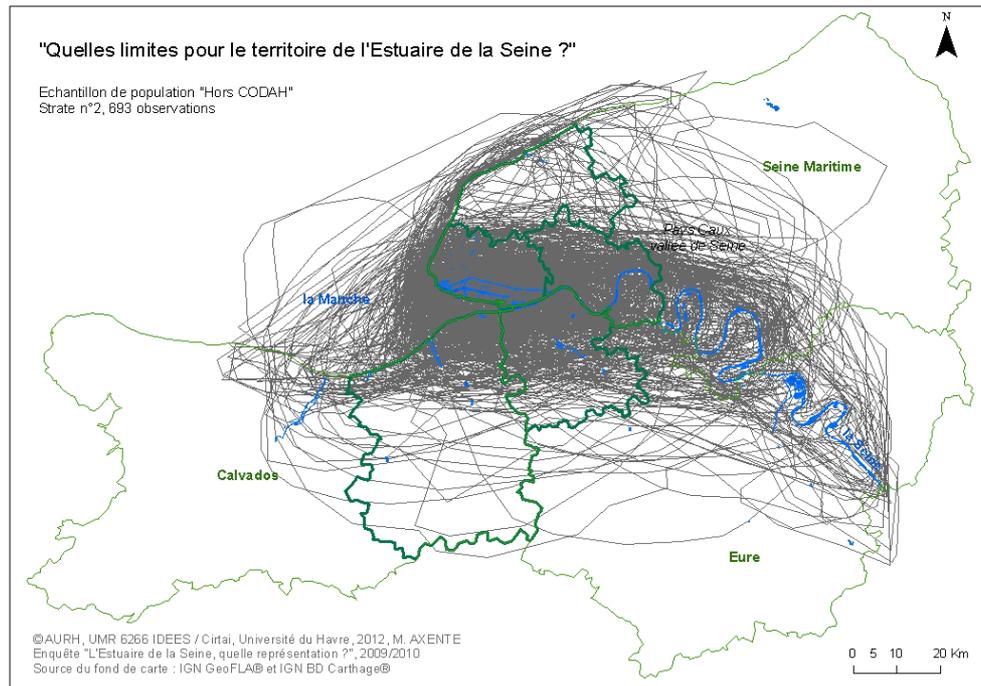
Carte 3-5 / Exemple de territoire « fermé » par contrainte technique



Enquête "L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ?"
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La Carte 3-6 (p.192) traduit l'ensemble de saisie par rapport à la représentation des limites du territoire de l'Estuaire. Dans cet état, ces cartes n'apportent aucune information concrète, à part le fait de donner des indices sur les principales zones de concentration.

Carte 3-6 / La saisie des limites du territoire de l'Estuaire



3.4.6.4.2. La jointure attributaire et la continuité de l'information

Une jointure est une opération permettant d'enrichir la table attributaire d'une couche d'information. La condition pour que la jointure soit possible est l'existence d'un champ commun entre les deux tables attributaires. Dans notre cas, après la digitalisation des cartes mentales et le renseignement du champ « code » dans la table attributaire, nous avons procédé à la jointure avec les données obtenues par l'exploitation de l'enquête avec le logiciel *SpinxPlus*²®, exportées en fichier Excel. Ainsi, nous avons obtenu la mise en relation des cartes mentales avec les résultats aux questions textuelles du questionnaire, et également, avec tous les éléments d'identification de chaque personne interrogée (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence).

Nous avons privilégié pour ce travail de recherche les analyses comparatives en fonction du lieu de résidence, mais des exploitations en fonction des autres critères et des croisements avec d'autres caractéristiques, dont les informations sont intégrées dans la base de données, seront possibles dans les perspectives d'approfondissement de la connaissance de l'Estuaire, dans le cadre des travaux de l'AURH.

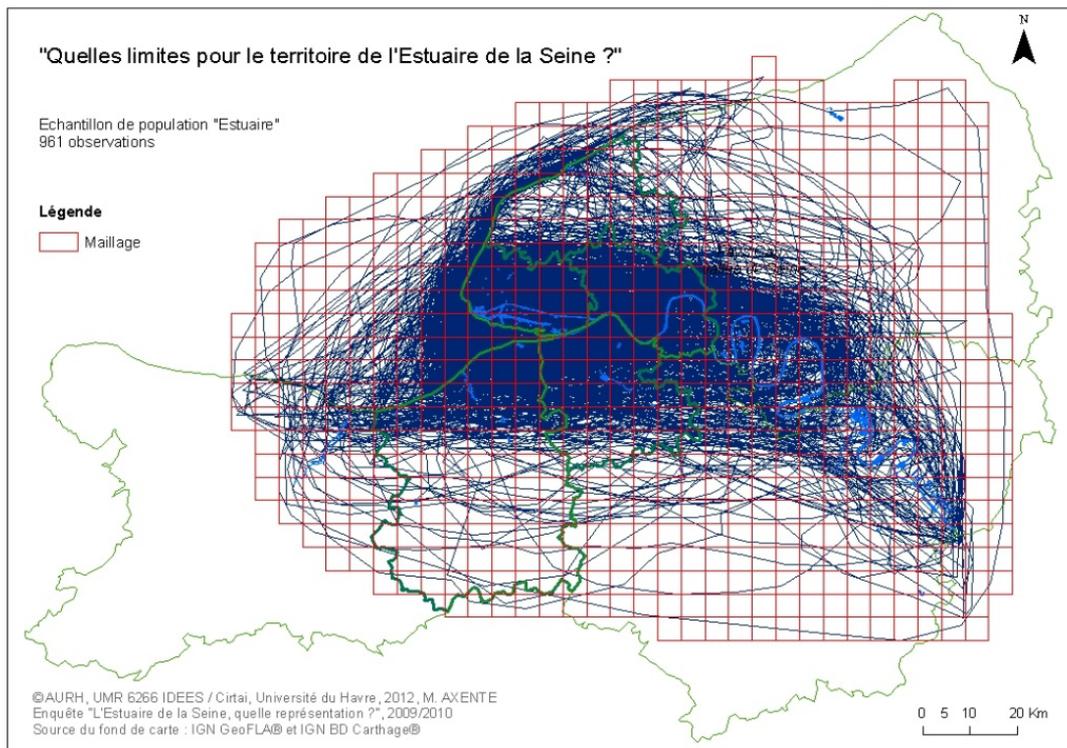
3.4.6.4.3. Comment obtenir une carte de synthèse ?

Après la digitalisation des cartes, des zones redondantes apparaissent, mais pour obtenir une carte de synthèse, nous avons appliqué *une analyse par maille*.

Afin d'obtenir cette carte de synthèse qui regroupe toute l'information pour chaque variable et qui compte le nombre de superpositions ou d'occurrences de zonalité, nous avons appliqué une maille régulière de polygones (carrés, dans notre cas) à partir des entités de notre couche (les polygones représentant le territoire de l'Estuaire de la Seine et les lieux touristiques) (Carte 3-7).

Le logiciel comptabilise pour chaque maille le nombre de polygones superposés. La taille de la maille est choisie en fonction de la finesse de la carte recherchée (lissage), de la taille de la région étudiée et des capacités de l'ordinateur. Dans notre cas, les mailles représentent des carrés de 500 m.

Carte 3-7 / Exemple de maillage appliqué à la saisie des limites du territoire de l'Estuaire



Le résultat se présente sous la forme d'un nouveau fichier de formes auquel nous avons appliqué une discrétisation¹². Généralement, nous avons gardé comme méthode de discrétisation « *les seuils naturels (Jenks)* » proposée par défaut par le logiciel *ArcGis®*, qui prend en compte les indices de pertinence. Ensuite, nous avons réalisé des cartes en aplats d'intensité hiérarchisée, pour repérer visuellement les différences d'occurrence (Carte 3-8, p.195).

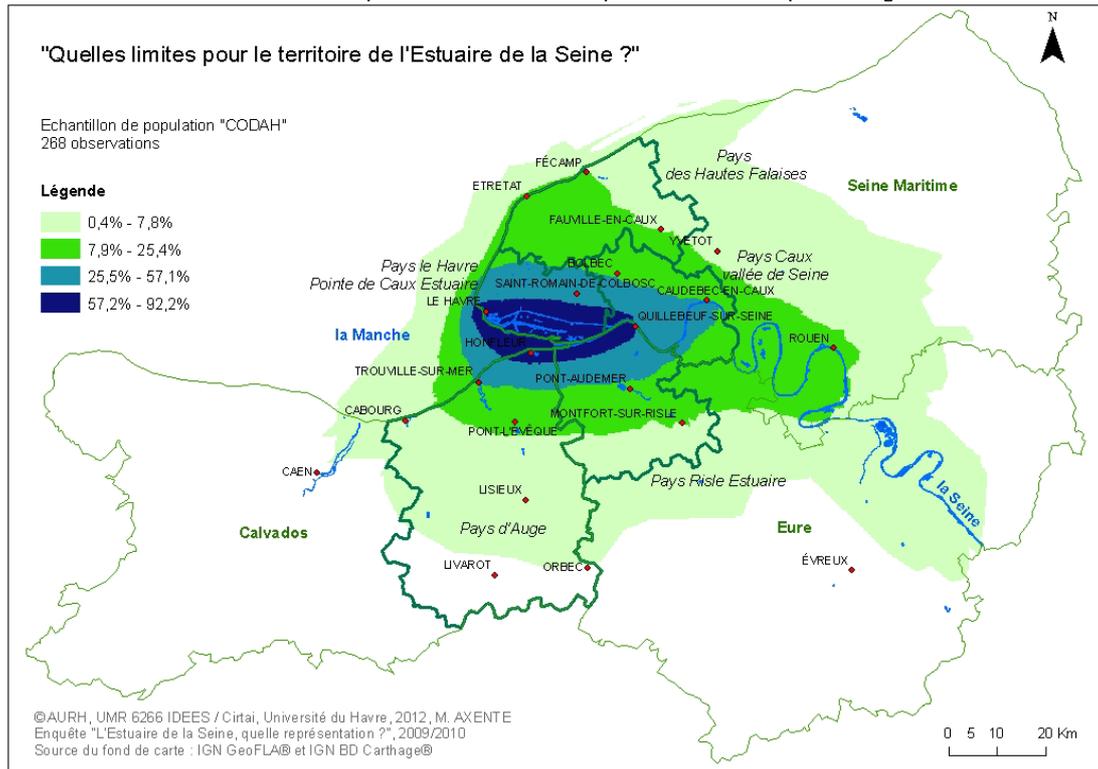
Pour une meilleure compréhension des données, ainsi que pour pouvoir comparer les cartes entre elles, les effectifs ont été transformés en pourcentages (Carte 3-8, p.195). Pour calculer les pourcentages, nous avons pris en considération le nombre total d'observations, correspondant pour chaque sélection, sachant pourtant qu'il y a eu aussi des personnes qui ont répondu pour d'autres questions, mais qui n'ont pas fait les cartes mentales (blocage devant la carte) ou leur dessin n'a pas été pris en considération. Cependant, cette situation est rare. En conséquence, les zones de forte intensité sont généralement inférieures à 100%.

Les classes des valeurs sont présentées avec quatre niveaux d'intensité, pour faciliter la lisibilité entre les nuances de couleurs. En règle générale, l'interprétation des classes sera faite du général au particulier ce qui induira un sens de lecture de la légende de la carte de « *bas vers le haut* ». Ainsi, nous commencerons avec la quatrième classe de valeurs, située en bas et représentée dans la couleur la plus foncée, vers la première classe de valeurs, située en haut, et représentée dans la couleur la plus claire.

Pour faciliter la lecture des résultats, l'Encadré méthodologique 3-5 (p.195) présente les clés de lecture pour les cartes de synthèse de la représentation du territoire de l'Estuaire. Les mêmes clés d'interprétation doivent être appliquées pour les cartes de synthèse concernant la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire.

¹² La discrétisation est l'opération qui permet de découper en classes une série de variables. Cette opération simplifie l'information en regroupant les objets géographiques qui présentent les mêmes caractéristiques en classes distinctes.

Carte 3-8 / Exemple de carte mentale de synthèse, valeurs en pourcentage



Encadré 3-5 / Guide de lecture des cartes

Lecture du code de couleurs

La première classe de valeurs, représentée avec la couleur la plus claire, correspond aux représentations les plus généreuses du point de vue spatial. Au fur et à mesure de l'avancement vers les dernières classes (présentées en couleur de plus en plus foncées) les représentations sont de plus en plus réduites.

Cependant, plus la couleur de la classe est foncée, plus elle représente des pourcentages importants, parce que la classe prend en compte l'ensemble de représentations qui se superposent.

Ainsi, plus la couleur d'une classe de valeurs est foncée, plus la classe signifie une représentation spatiale dominante.

Lecture des valeurs des classes

La différence entre les deux valeurs de la même classe représente le pourcentage de personnes (en rapport avec le total de répondants retenus pour la sélection respective) ayant représenté seulement l'échelle spatiale de la classe respective.

La valeur la plus grande d'une classe prend en compte la totalité de représentations superposées avec la classe respective.

Exemple :

Sur la Carte 3-8, la quatrième classe correspond à l'intervalle [57,2%-92,2%]. Ces valeurs signifient qu'il y a 35% ($92,2\% - 57,2\% = 35\%$) de la population de l'échantillon pris pour analyse (« CODAH », 268 observations) pour laquelle le territoire de l'Estuaire de la Seine ne représente que cette partie réduite, symbolisé par la quatrième classe, avec la couleur la plus foncée.

Cependant, par rapport à l'échantillon d'analyse, 92,2% de répondants (regroupant également ceux appartenant aux classes précédentes) ont désigné une zone qui couvre cette partie.

3.5. Ecouter autrement l'acteur politique

Parmi les multiples informations auxquelles nous avons eu accès durant le travail de recherche, et en rapport direct avec l'acteur politique, le discours a attiré particulièrement notre attention. Nous avons pris en considération cette méthode en tant que « *médiateur privilégié des représentations* » (GUMUCHIAN, 1991, p.79), avec l'objectif de compléter la représentation de l'Estuaire de la Seine, à côté de celle des résidents. Pour recueillir ce discours nous avons utilisé l'entretien, plus précisément l'entretien semi-directif.

3.5.1. L'entretien, un rapport de relative égalité

« Chaque groupe social a une pensée relative à l'espace, cohérente : la difficulté réside dans la collecte de cette information, avec une implication minimale du chercheur lors de cette phase d'élaboration du corpus de référence. »

(A. GILBERT, 1986, in H. GUMUCHIAN, 1991, p.8)

A l'origine, l'entretien appartient au langage diplomatique et désigne « *une conversation d'égal à égal, entre deux souverains* ». (GOTMAN, BLANCHET, 2007, p.7). Comme outil méthodologique de la recherche, il reste une spécificité des sciences sociales, où il est utilisé comme une nécessité « *d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations* » (GOTMAN, BLANCHET, 2007, p.7). Le sociologue, l'ethnologue, l'anthropologue en ont fait leur méthode principale.

Les géographes et les aménageurs l'utilisent également, mais souvent en complément à d'autres méthodes plus spécifiques à leur champ disciplinaire. C'était aussi notre cas. Nous avons utilisé l'entretien en complément de tout ce que nous avons pu accumuler comme information lors de la période d'observation participante et à partir des supports de communication consultés, en référence à l'Estuaire, à ses projets et à ses acteurs politiques. Autre que la finalité complémentaire, les entretiens ont eu un rôle de contrôle par rapport aux hypothèses émises et vérifiées par d'autres méthodes (observation participante, recherche documentaire, consultation des archives).

La multitude de champs scientifiques d'utilisation de cette méthode fait qu'il n'y a pas une technique précise de l'entretien. Toutefois, il y a des consensus et des principes communs acceptés et certaines règles sont à respecter pour tout entretien.

Les questions concernant la forme effective du déroulement de l'entretien : en face à face durant une période de temps spécialement réservée pour que la personne interviewée parle de son expérience faciliteront l'installation d'un climat de confiance et l'équilibrage des rapports. La possibilité de porter une communication plus ouverte et sur un principe d'égalité entre les deux personnes impliquées fonctionne dans les deux sens, l'enquêteur qui s'approche de l'enquêté et vice versa.

Dans notre cas, le principal corpus d'entretiens a été réalisé avec des hommes politiques de l'Estuaire, que nous avons l'habitude de rencontrer dans le milieu professionnel. Le fait d'avoir ces personnes en face à face, durant environ une heure, changeait les rapports de tous les jours qui s'appuyaient plus sur une relation hiérarchique « élu-technicien ».

Cette rencontre spécialement mise en scène, dans des conditions différentes par rapport au quotidien a déterminé peut être un changement d'attitude et du discours des élus, mais en même temps, leur a donné la possibilité de présenter leur récit dans une durée de temps spécialement accordée aux questions posées, ce qu'il était peu envisageable de manière spontanée, lors de nos rencontres quotidiennes. Le discours sur les trois thématiques abordées : le CEE, le territoire de l'Estuaire et le tourisme, ainsi que l'association des trois à la même occasion était un inédit.

Une autre raison qui argumente le choix de cette méthode en rapport avec les acteurs politiques estuariens, c'est sa spécificité pour l'étude des *groupes restreints*. Les principaux acteurs du Comité des Elus de l'Estuaire constituent un groupe restreint dans le paysage politique estuarien général.

Le double statut, de « *doctorant* » et de « *chargé d'études* » a joué en deux sens, ayant des points positifs, mais aussi négatifs. Pour la prise des rendez-vous, nous nous sommes appuyée sur le réseau de techniciens que nous avons déjà l'habitude de côtoyer lors du portage du projet thématique. Ainsi, nous avons pu avoir des rendez-vous assez facilement et dans des

délais raisonnables. En revanche, l'une des difficultés a été de faire comprendre au secrétariat des élus et puis, à l'élu même, qu'il ne s'agissait pas d'une action menée sous la directe initiative de l'AURH et ses missions, et qu'en fait, nous agissions en qualité de doctorante, en lien avec un travail de recherche. Un autre aspect positif c'est que lors de l'entretien même, comme il s'agissait de personnes que nous connaissions d'avance, le début de la communication était facile. Pourtant, même s'il n'y avait plus de doute sur les objectifs de la rencontre, les élus avaient plutôt tendance à éliminer de leur récit certains passages qu'ils considéraient comme sous-entendus et bien connus par le prisme de notre milieu professionnel.

Comme observation générale, nous précisons le fait qu'il n'est pas évident d'avoir des entretiens avec les élus, même quand il s'agit de personnes connues et qu'on arrive à avoir facilement une date de rendez-vous. Les élus sont toujours occupés et trouver une heure entière dans leur agenda n'est pas facile. Et même quand l'heure est trouvée, vu que le programme change souvent, ils ont du mal à respecter le temps accordé. Pour une heure effective de rendez-vous, il faudrait réserver une heure et demie, placée de préférence ailleurs qu'en fin de matinée ou de journée. Souvent le téléphone sonne et d'autres urgences apparaissent, ce qui détermine des réponses raccourcies. C'est à ce moment de précipitation que les interviewés considèrent inutile d'entrer dans des détails, encore moins s'ils partent sur l'hypothèse que ceux-ci sont déjà connus. Ce genre de problème n'a pas été rencontré par exemple, avec les autres entretiens.

3.5.2. Un contrat verbal en situation sur une expérience vécue

La principale caractéristique de l'entretien est qu'il constitue « *un fait de parole, un speech event* » (événement de parole) (GOTMAN, BLANCHET, 2007, p.17) par rapport à un fait vécu, assimilé, intégré, transformé sous l'action des propres représentations, milieu socioculturel et raisonnements ultérieurs, à la différence d'un recueil d'information en direct sur un événement, au moment même de l'événement, et qui serait restituée sous l'impulsion du présent. Ainsi, il faut laisser la parole à l'autre et essayer de comprendre son rapport avec le fait étudié, il faut « *toucher au vécu de l'autre, à sa singularité, [...] toucher à l'autre dans son historicité* » (VILATTE, 2007, p.4).

La modification de l'information avec le temps était encore plus marquante dans notre cas, s'agissant des questions qui concernaient des événements qui dataient d'une bonne dizaine

d'années. En même temps, le guide d'entretien supposait une transition temporelle d'un temps passé vers le présent, et en conséquence, l'interviewé avait l'occasion de faire la transition dans son discours entre des événements éloignés dans le temps, mais également très actuels. Ainsi, nous avons remarqué une certaine concordance et uniformité dans le discours politique, quand il s'agissait des faits plus anciens (la création du CEE, les premières démarches) et souvent des avis plus « personnalisés » en ce qui concernait les faits d'actualité (les nouveaux projets du CEE, la structuration du CEE, l'articulation de l'échelle estuarienne avec d'autres échelles spatiales).

La subjectivité est l'une des propriétés de l'entretien. Il relève du déclaratif et ce n'est pas un regard objectif recherché avec cette méthode. Il faut prendre d'emblée l'entretien comme *un contrat en situation*. En tant qu'enquêteur, nous pouvons dire sur quoi nous voulons entendre parler la personne interviewée, sachant qu'elle nous dira ce qu'elle voudra, en fonction d'un nombre important de variables. L'enquêteur peut essayer d'anticiper les contournements du discours lors de la construction du guide de l'entretien, mais il n'aura jamais une concordance parfaite entre ses attentes et les résultats de l'entretien.

Les thèmes de l'entretien étaient familiers aux élus interrogés, d'où leur tendance à se placer généralement sur une position d'expert. Les représentations et les raisonnements qu'ils communiquaient faisaient appel à une pensée déjà élaborée. En plus, pour notre cas, lors de la prise des rendez-vous, un descriptif de l'entretien était sollicité. Nous avons envoyé chaque fois une lettre explicative concernant le statut sous lequel l'entretien était sollicité, les objectifs, et les grandes thématiques qui devraient être abordées. En conséquence, il n'y avait pas vraiment de question surprise.

Le manque d'objectivité est souvent reproché à cette méthode, mais c'est justement tout ce système de valeurs liées à la représentation et qui joue un rôle important au niveau politique à l'échelle estuarienne qui nous intéressait à saisir. Sur un autre niveau relatif à la subjectivité, cette méthodologie est une articulation subtile d'un côté entre ce que l'interviewé raconte, sous l'action du propre système de représentations et d'un autre côté, le travail d'interprétation, qui n'échappe pas lui non plus au subjectivisme, cette fois soumis au système de valeurs et de connaissances du chercheur.

3.5.3. « Les entrées » du discours : trois questions de départ

Notre objectif initial a été de connaître la manière dont les élus définissent le territoire, et plus particulièrement le territoire de l'Estuaire de la Seine. Si le territoire est l'imbrication du matériel et de l'idéal et il est un espace dans lequel se manifestent le pouvoir, le vécu et l'action, lequel de ces aspects sera privilégié dans le discours politique et en rapport avec quel enjeu politique local ? Comment les élus parlent-ils et se positionnent-ils par rapport au nouveau territoire qui est en train de se construire ? Quelle est la réalité de leur discours ? Quelle est la réalité sous-jacente qui transparait à partir de l'étude des relations que les éléments textuels du discours entretiennent avec le contexte analysé ?

Lors de la période d'observation participative nous avons pu construire notre propre système de raisonnement, compréhension et interprétation des actions et décisions des acteurs politiques. Les réponses apportées par l'exploitation du corpus ont été utilisées pour soutenir ces observations.

En portant directement le projet thématique et en étudiant les archives du Comité des Elus de l'Estuaire nous avons pu constater la place importante occupée par la réflexion autour du tourisme et des loisirs à l'échelle estuarienne. Sa longévité durant les années à la différence des autres idées/projets et en même temps le difficile aboutissement vers des actions concrètes nous a intriguée dès le début de notre travail de recherche. Les entretiens ont été l'occasion d'écouter les élus directement concernés par le projet thématique, mais pas seulement, et de saisir leur rapport à ce sujet. A-t-il un rôle si important dans le discours politique ? Sur quel enjeu du projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire se focalisent les élus dans leur discours ?

L'entretien a été structuré par trois approches sur le sujet principal, l'Estuaire de la Seine. Ces approches, que nous avons appelées des « entrées », ont eu le rôle de (re)lancer la discussion, lors de l'entretien. Plusieurs questions secondaires permettaient de détailler la question générale (Encadré 3-6, p.201):

- le Comité des Elus de l'Estuaire (CEE) comme structure politique informelle initiatrice de la dynamique estuarienne ;
- l'échelle territoriale, pertinence et articulation avec les échelles locales;
- le projet thématique dans la réflexion politique, sa place et ses enjeux.

Encadré 3-6 / Guide d'entretien avec l'acteur politique

- **Le Comité des Elus de l'Estuaire**
 - Quel est votre rapport avec les travaux du CEE ?
 - Depuis combien de temps êtes-vous impliqué ?
 - Comment avez-vous été associé à la dynamique estuarienne et avec quels enjeux ?
 - Quels ont été les moments que vous identifieriez comme étant des « *moments forts* » durant vos expériences dans le cadre du CEE ?
- **Le territoire de l'Estuaire de la Seine**
 - Quelle pertinence d'échelle ? Comment gérer le jeu d'échelles ?
 - Quels facteurs de cohésion et quels obstacles ?
 - Comment gérer la question d'image à l'échelle estuarienne et mieux l'articuler avec l'échelle locale ?
 - Quelle perspective de structuration et de fonctionnement ?
 - Quelle articulation avec l'Axe Seine et le Grand Paris ?
- **La réflexion sur le tourisme et loisirs dans l'Estuaire de la Seine**
 - Quels souvenirs ? Quels objectifs ?
 - Quel rôle durant les années ?
 - Quels enjeux à l'échelle locale et estuarienne ?
 - Quelles perspectives d'action ?

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2010, M. AXENTE

Les trois approches présentées, en lien les unes avec les autres, permettaient également d'avoir un discours étalé sur trois temporalités différentes. En parlant du CEE, les élus étaient obligés de faire appel au passé, pour raconter les débuts du groupement politique et leur implication.

Par le biais de la deuxième entrée, concernant le territoire, sa pertinence, son articulation avec les échelles locales et les échelles plus grande (nationale, voire mondiale), le discours se concentrait souvent sur le moment présent, avec toute l'effervescence autour de la structuration et de la gouvernance de l'Estuaire.

Enfin, la troisième entrée, celle qui faisait référence au tourisme et à son projet, même si le discours démarrait souvent avec les débuts de la réflexion, finalement, la dynamique du projet « obligeait » les élus à se prononcer sur l'avenir, sur les perspectives d'organisation et d'action à l'échelle estuarienne.

3.5.4. Le choix de l'acteur politique

Les personnes interrogées ont été choisies par rapport à leur statut d'acteur politique. C'est pour cela que l'utilisation de leur discours a été faite en prenant en compte cette fonction, le rôle en tant que personnalité politique et en fonction de la relation avec le territoire dont ils sont les représentants et avec l'Estuaire globalement, et non pas par rapport à d'autres aspects, d'ordre plus personnel, qui se font cependant remarquer lors de l'entretien (âge, sexe, personnalité, etc.). Si un anthropologue aurait pu considérer intéressant de prendre en compte des détails comme par exemple, le moment de la journée quand a eu lieu l'entretien, l'humeur de la personne, le lieu de l'entretien, le genre de la personne interrogée, le rapport avec l'enquêteur, etc., nous avons ignoré volontairement tout cela. En tant que géographe et par rapport à la spécificité de notre problématique, nous avons pris en compte seulement les éléments en lien avec le statut d'homme politique de la personne interviewée et ses fonctions qui en résultent. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons considéré opportun de limiter généralement, l'identification de la personne interviewée à sa fonction publique. Nous n'avons pas interviewé la personne « X » ou « Y », mais le maire de telle ou telle commune, le président du tel ou tel Pays ou communauté de communes.

Dès le début, nous n'avons pas eu l'intention d'interroger tous les acteurs qui composent le CEE. Par le biais de l'expérience dans le milieu professionnel, nous avons pu avoir un premier niveau de connaissance sur la configuration politique estuarienne, ce qui nous a permis de faire une première sélection. Nous avons souhaité cibler la diversité d'opinion sans trop se disperser, contraster au maximum les individus et leur positionnement par rapport aux questions abordées. Nous recherchions des opinions à la fois anciennes, mais aussi très récentes, ainsi que des positions politiques différentes du point de vue des enjeux territoriaux à l'échelle estuarienne.

Durant la période février – août 2011, nous avons réalisé onze entretiens avec des élus. L'agenda des élus est souvent assez chargé ce qui a déterminé un espacement de l'enquête dans le temps. Les principes généraux du choix ont ciblé l'implication dans les travaux du CEE, dans le passé et/ou dans le présent, le rôle dans le projet thématique, ainsi que le rôle joué dans la configuration politique estuarienne.

Un douzième entretien supplémentaire (Ep7) occupe une place particulière, mais son analyse n'a pas été associée à l'analyse globale des entretiens. Il a eu un rôle important pour alimenter et soutenir notre propre *réseau de signification* (GOTMAN et BLANCHET, 2007, p.25), tissé durant la période d'observation participante. Il a été réalisé avec un technicien, avec une importante implication dans le dossier du CEE en général et celui thématique en particulier, en tant qu'ancien employé de l'AURH. Le statut d'ancien technicien et de personne proche du milieu politique estuarien par son statut professionnel ultérieur¹³, ainsi que pour sa nature de fin observateur, ont constitué des raisons qui ont motivé notre choix.

Tableau 3-20 / Le récapitulatif des entretiens avec les acteurs politiques

Code	Fonction politique	Raisons du choix
Ep1	Maire de Deauville Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (le 23 février 2011)	Implication récente dans les travaux du CEE, principalement depuis 2009. Maire d'une ville touristique très connue, dont la population garde une très mauvaise image de la rive droite, plus particulièrement du Havre. Président de l'Association <i>Tourisme Seine Estuaire</i> depuis 2010, il devient l'élu porteur du projet concernant le développement touristique à l'échelle estuarienne.
Ep2	Maire d'Honfleur (le 21 mars 2011)	Maire d'une ville-symbolique de l'espace estuarien : Honfleur ; Ancien membre et président du CEE entre 2004-2006. Lors de sa présidence, il soutient beaucoup la réflexion concernant le tourisme à l'échelle estuarienne et aura lieu la première opération de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire, à l'occasion du salon « <i>Destination Estuaire</i> ». Militant enthousiaste durant des années pour l'idée d'un territoire de l'Estuaire, cet élu de la rive gauche manifestait depuis 2009 beaucoup de méfiance vis-à-vis des ambitions d'élargissement territorial de la ville du Havre suite au conflit autour d'un projet de <i>village des marques</i> ¹⁴ .
Ep3	Maire de Saint-Romain-de-Colbosc Vice-président de la Communauté de Communes Caux Estuaire (le 28 mars 2011)	Trésorier principal de l'Association <i>Tourisme Seine Estuaire</i> . Président du Groupe de Projet « Santé » au niveau du CEE. Participation récente aux travaux du CEE.

¹³ Directeur général des services de la Communauté de Communes Caux Estuaire.

¹⁴ En juin 2009, à l'heure où l'Estuaire se présentait comme une ambition politique acceptée par la majorité politique estuarienne, un conflit déclenché entre les villes du Havre et d'Honfleur autour d'un projet de « *village des marques* » (concept qui regroupe plusieurs boutiques de marques qui vendent les collections post-saison) nuit aux collaborations entre les deux villes riveraines de la Seine. Durant des mois, les relations entre les deux villes se sont nettement refroidies. Le premier épisode de l'affaire se situe à Honfleur où, la mairie et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge travaillaient pour monter un village des marques au pied du Pont de Normandie, démarche validée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial. Le maire du Havre, qui siégeait dans cette commission avait voté contre ce projet, en estimant qu'il aurait pour conséquence de causer un préjudice pour les commerçants du centre ville du Havre. Pourtant, un mois plus tard, un projet similaire est annoncé dans les Docks Vauban du Havre pour la fin d'année 2009. Les deux villes font appel à la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) qui, après plusieurs recours, donne son feu vert aux deux projets. En fin 2011, la ville du Havre renonce finalement à son projet.

Ep4	Président du CEE Ancien maire du Havre, durant la période 1995 – 2010 (le 28 mars 2011)	L'homme clé du CEE et l'initiateur de la dynamique de construction territoriale de l'Estuaire de la Seine. Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine. Ancien président de l'agglomération havraise.
Ep5	Président du Pays Risle Estuaire (le 29 mars 2011)	Pays situé sur la rive gauche de la Seine, mais appartenant du point de vue administratif à la Haute Normandie. Position secondaire en ce qui concerne le rapport de force au niveau politique estuarien, surtout sur le plan financier.
Ep6	Maire de Gruchet-le-Valasse (le 30 mars 2011)	Vice-président de la Communauté de Commune Caux Vallée de Seine en charge de Pôle tourisme et loisirs. Secrétaire général de <i>l'Association Tourisme Seine Estuaire</i> . Participation récente aux travaux du CEE.
Ep7	Entretien avec un acteur technique (le 4 avril 2011)	
Ep8	Président du Pays de Caux vallée de Seine (le 19 avril 2011)	Ancien membre fondateur du CEE. Président de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, le deuxième financeur à l'échelle estuarienne. Position stratégique partagée entre Le Havre et Rouen.
Ep9	Maire de Gonfreville- l'Orcher (le 9 mai 2011)	Membre fondateur du CEE. Personnalité politique marquante (maire-député communiste), en opposition par rapport à la municipalité du Havre (droite, UMP). Maire d'une ville à fort caractère industriel (placée en zone SEVESO), située au bord de la Seine sur le territoire de la CODAH.
Ep10	Président du Conseil Général de l'Eure (le 8 juillet 2011)	Elu socialiste, figure politique marquante sur la scène régionale. Membre fondateur du CEE. Peu présent dans les réunions du CEE durant les dernières années (2008 – 2010), cet élu a été le président du CEE entre 2001 – 2004. Il a marqué l'organisation du CEE en proposant un rassemblement à partir d'une cellule spatiale représentée par le Pays. Ancien maire de Pont-Audemer, cet élu représente un acteur politique capable de donner du poids au Pays Risle Estuaire et de faire entendre sa volonté à l'échelle estuarienne.
Ep11	Président du Pays de Hautes Falaises. (le 3 août 2011)	Président du Pays depuis 2003, cet élu avait suivi régulièrement les travaux du CEE, en tant que principal interlocuteur à l'échelle du Pays. Nous avons eu des difficultés à avoir l'entretien avec cette personne. Au moment de l'enquête, la configuration du Pays était beaucoup mise en question, avec des communautés de communes qui étaient en train de changer leur orientation stratégique en termes d'alliance (par exemple, la Communauté de Communes de Criquetot-L'Esneval qui s'approchait du Havre en vue d'une fusion). C'est l'une des raisons pour laquelle l'élus n'a pas été très loquace. L'élus ne pouvait pas se lancer sur des discussions concernant l'avenir du Pays dans le cadre du CEE et il était méfiant sur tout commentaire fait. Ultérieurement, il avait démissionné.

Ep12	Co-présidente de l'Association « <i>Pays d'Auge Expansion</i> » Députée de Calvados (le 12 août 2011)	Même si nous avons déjà deux entretiens avec des élus de Pays d'Auge, il nous a semblé intéressant d'interroger aussi cet élu pour deux raisons principales. Ce personnage politique porte dans son discours l'ensemble du Pays d'Auge, à la différence des deux autres élus qui représentent des échelles territoriales plus réduites. La deuxième raison, c'est son ancienneté dans le club des élus estuariens, en étant l'un des élus fondateurs, ancien président du CEE (2000-2001), une présence active durant les années.
------	---	---

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

3.5.5. Une double approche méthodologique d'analyse

Tous les entretiens ont été enregistrés. La durée moyenne des entretiens est de 45 minutes. Les deux entretiens les plus courts (environ 20 minutes), correspondent à l'Ep1 et à l'Ep11. Pour le premier, un problème technique a empêché l'enregistrement de l'intégralité de l'entretien. Pour le deuxième, les causes ont été déjà expliquées dans le précédent tableau.

La retranscription des entretiens nécessite un travail fastidieux, très chronophage (1 h d'entretien = environ 10 h de retranscription). Nous avons réalisé la retranscription au fur et à mesure du déroulement de l'enquête ce qui nous a permis à la fois d'éviter l'accumulation d'une grande quantité de travail à la fin, mais également une amélioration de la conduite des entretiens qui suivaient. Evidemment, il ne faut pas oublier le temps nécessaire pour l'analyse et l'interprétation des résultats.

Le corpus d'entretiens a fait l'objet d'une première *analyse empirique du contenu* avec l'identification des paragraphes remarquables. Ultérieurement, nous avons réalisé *une analyse de contenu approfondie*, avec le logiciel *ALCESTE*¹⁵, un outil d'aide à l'interprétation d'un corpus textuel.

L'analyse empirique du contenu

Pour cette première analyse du contenu, nous avons structuré notre *grille d'analyse* sur les trois « *entrées* » déjà présentées qui segmentaient le corpus de texte, afin de saisir le discours politique sur la structure politique de l'Estuaire, l'échelle territoriale et le projet concernant le tourisme et les loisirs. Finalement, par rapport à cette analyse, les résultats se présentent sous

¹⁵ *ALCESTE* est un logiciel d'analyse statistique de données textuelles, développé par Max REINERT (2002) pour le dépouillement et l'analyse de contenu de textes libres. Il propose une méthodologie automatique « clef en main », qui vise à faire émerger l'organisation morfo-lexicale d'un corpus.

la forme d'un écrit à deux voix, celle du chercheur et celle des interviewés conservée dans les citations (GOTMAN, BLANCHET, 2007, p.97) et nous les avons utilisés à plusieurs reprises pour illustrer nos propos.

L'analyse approfondie du contenu

Pour ce genre d'analyse à l'aide d'un logiciel, il faut retenir comme principe général que l'outil informatique ne construit pas de sens. C'est le chercheur, au vu des résultats proposés par *ALCESTE*® et en fonction de sa problématique de recherche, repérera les éléments les plus significatifs, les situera dans leur contexte, catégorisera les différents usages, afin de conceptualiser et de donner du sens.

Le logiciel met en œuvre des mécanismes d'analyse indépendants du sens. L'objectif est d'obtenir un premier classement statistique des « *énoncés simples* » du corpus étudié en fonction de la distribution des mots dans ces « *énoncés* », ceci afin d'en dégager les mots les plus caractéristiques. « *ALCESTE*® va dégager des polarités dans l'usage des mots qui pourront être prises par l'utilisateur comme autant de « *faits bruts* » sur lesquels appuyer sa démarche interprétative » (REINERT, 1997). Il y a toutefois deux conditions pour obtenir un résultat signifiant : la première est que le corpus se présente comme un tout ayant une certaine cohérence (cohérence des conditions de production ou bien cohérence thématique). C'est le cas de nos entretiens. La seconde est que le document soit suffisamment volumineux pour que l'élément statistique entre en ligne de compte. Par rapport à ce type d'exploitation, nous avons pris en considération l'ensemble des onze entretiens avec des élus de l'Estuaire, en les considérant comme un corpus à part entière en référence à l'Estuaire de la Seine, un corpus qui reflète la vision politique globale.

Le fonctionnement du logiciel est basé uniquement sur un travail de statistique textuelle (fréquences et test Khi2). Il construit des champs lexicaux qui permettent à l'utilisateur de créer du sens, en fonction de son propre système d'interprétation, soumis inévitablement à une certaine subjectivité. Cependant, ce n'est qu'après avoir analysé textuellement les éléments langagiers, après avoir « frotté » les mots aux différents contextes, que le chercheur objectivera ses propos.

Après la retranscription intégrale des onze entretiens, nous avons identifié trois variables du discours qui correspondent aux trois « *entrées* » du *guide d'entretien*. Il s'agit de ce que nous

avons nommé « *comité* », « *territoire* » et « *tourisme* ». Pour les variables « *comité* » et « *tourisme* » la procédure d'identification des parties du discours a été assez facile. Les paragraphes de discours en faisant référence étaient bien clairs dans leurs idées principales.

Les paragraphes regroupés sous la variable « *territoire* » étaient les plus amples et les plus complexes en termes de sens. L'introduction d'une quatrième variable s'est avérée nécessaire. Il s'agit de la variable « *identité* », un sujet qui revenait systématiquement dans plusieurs discours, sans pourtant l'avoir prévu au début dans la grille d'interrogation. Ainsi, nous avons considéré opportun de créer une variable supplémentaire. Des paragraphes correspondant aux quatre variables ont été repris dans l'Annexe 3-5, p.474.

Conclusion du chapitre

Etudier le territoire, sa construction et ses acteurs nécessite des méthodes qui puissent permettre au chercheur d'appréhender les multiples facettes de son objet d'étude. Tout notre parcours de recherche a été construit d'une manière complémentaire et interactive ce qui s'est traduit dans la multidimensionnalité de l'approche méthodologique. Le fait d'être immergée dans le milieu professionnel et de pouvoir sentir « *sur le vif* » le jeu d'acteur, la réflexion technique et politique, nous a poussée vers une recherche bibliographique approfondie dans la littérature grise, mais également dans les archives du dossier du CEE pour nous imprégner de « l'histoire » du phénomène observé. Le technicien et l'élu étant des acteurs rencontrés régulièrement dans le cadre du travail à l'AURH, nous avons considéré nécessaire, dans le contexte de la recherche, d'aller rencontrer le résident et à cette fin, nous avons mobilisé une enquête par questionnaire. Enfin, nous avons l'habitude d'entendre l'acteur politique dans des circonstances concrètes, durant les réunions auxquelles nous avons assisté, durant les différents événements publics, en tant que décideur, etc. Toutes ces occasions ont été riches de sens. Cependant, mobiliser les différents élus de l'Estuaire pour un entretien, en lien direct avec notre réflexion de thèse, nous a semblé opportun pour pouvoir saisir la diversité du regard porté sur l'Estuaire, sur le processus de construction territoriale et sur le rôle du projet touristique, difficile à capter autrement.

Nombreux ont été les doutes que le chercheur a eus durant tout ce travail, concernant le choix de la « bonne » méthode et sa maîtrise. C'est la raison qui a motivé la rédaction de ce chapitre 3, entièrement consacré à la rigueur de la démarche méthodologique mobilisée, et qui a permis d'obtenir les résultats présentés dans la deuxième partie de ce travail.

PARTIE 2

PROJET TOURISTIQUE ENTRE TERRITOIRE POLITIQUE ET TERRITOIRE REPRÉSENTÉ

Le projet touristique a vu le jour dans le cadre de la réflexion politique de construction territoriale à l'échelle de l'Estuaire de la Seine. Dès sa naissance, il a été conçu comme un lien entre la volonté politique et le résident. L'acteur technique a assuré sa définition, son avancement et sa mise en œuvre, tout en occupant une place stratégique. Dans un premier temps de cette deuxième partie de la thèse nous essayerons de comprendre et de mettre en évidence l'articulation complexe du projet thématique dans le cadre du projet politique. A cette fin, nous orienterons l'analyse vers le jeu de l'acteur technique et politique.

Un deuxième temps de cette partie sera consacré à la connaissance de la dimension idéale de l'Estuaire de la Seine comme construit entre la représentation du résident et celle de l'acteur politique. Nous voulons savoir dans quelle mesure les deux regards s'opposent et quels sont leurs points d'articulation.

Enfin, dans un dernier temps, nous aborderons la question de la consonance ou de la dissonance entre le territoire comme échelle spatiale du projet politique et le territoire comme représentation et pratique spatiale de son résident.

Chapitre 4

Un territoire de projet pour soutenir un projet de territoire

La dynamique de projet qui lance la construction territoriale dans l'Estuaire de la Seine est le résultat d'une action complexe entre l'acteur politique et technique. Le projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire s'inscrit dans cette dynamique et depuis sa « naissance » joue un rôle stratégique. Dans ce sens, nous avons lancé l'hypothèse que son principal rôle a été diplomatique et nous essayerons de donner les arguments par la suite.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre le jeu d'acteur au niveau politique et technique dans le processus de construction territoriale. Nous voulons mettre en évidence le rôle de l'acteur technique dans la stratégie d'élargissement territorial, mais également dans l'avancement du projet thématique. Quels enjeux pour chaque acteur ? Quels facteurs mobilisateurs ? Quelle résistance aux changements supposés par les nouveaux modes de fonctionnement au niveau politique et technique ? Nous chercherons les réponses à ces questions en analysant la relation complexe qui existe entre le territoire comme projet politique et le territoire comme échelle spatiale d'application d'un projet thématique. Dans une perspective chronologique nous présenterons l'avancement de la réflexion politique et technique dans le cadre du CEE et l'agencement complexe avec le projet du développement du tourisme et des loisirs.

L'expérience du chercheur lors de la période d'observation participante dans le milieu professionnel de l'AURH et la mobilisation des sources documentaires (archives, supports de communication, comptes rendus) nous ont permis d'élaborer notre propre « *réseau de signification* » (GOTMAN et BLANCHET, 2007) sur le phénomène observé, soutenu par les résultats des entretiens avec les acteurs politiques et techniques.

4.1. Politique et technique, une relation symbiotique pour construire un territoire

4.1.1. Le leader politique et son groupe de soutien

Les projets sont toujours l'expression d'une minorité responsable, active, agissante, réfléchie, qui a la capacité de les exprimer et de les porter. Ce n'est jamais *la masse* qui prend l'initiative, mais toujours *un leader*, une personnalité qui, immergée au sein d'un groupe, se montre plus talentueux. C'est la personne qui tracera la route enviée et qui va fonder son autorité avec ses pairs sur une « *relation d'influence* » (ROGERO, 2006, p.52). Sans doute, le leader sera toujours autant adulé que (dé) ou (con)testé.

Dans tout projet de territoire, la présence d'un acteur politique clé est indispensable, un élu qui soit identifié avec le projet et qui puisse représenter son idéologie. Il faut un *détonateur* (TESSON, 2004, p.232), un homme ou un groupe qui prenne en main la destinée. Dans notre cas, *l'homme symbole* de l'Estuaire est Antoine RUFENACHT, ancien maire du Havre, figure politique marquante à l'échelle locale, mais également régionale et nationale¹. Dans le rôle du groupe de soutien nous retrouvons le Comité des Elus de l'Estuaire.

4.1.1.1. Le Comité des Elus de l'Estuaire (CEE), un « club »² politique

« Le CEE est né d'une prise de conscience partagée, d'une communauté d'intérêts entre les deux rives qui ne trouvaient pas du tout de formalisation ni administrative, ni économique, ni même politique dans les années 2000. »

(Epl2, extrait d'entretien avec la co-présidente du Pays d'Auge, le 12 août 2011)

Le Comité des Elus de l'Estuaire est la première instance politique de gouvernance à l'échelle des cinq Pays de l'Estuaire de la Seine, créée en 1998 et restée informelle jusqu'à présent (2012). Son rôle déclaré est de « *rassembler les volontés particulières dans un espace*

¹ Après 40 ans avec une équipe communiste (1956-1995), la municipalité du Havre passe à droite en 1995. Le nouveau maire est une figure marquante de la scène politique régionale, mais également nationale. Ancien Conseiller général du Havre en 1973, Antoine RUFENACHT a été membre des deux premiers gouvernements Raymond BARRE au poste de Secrétaire d'Etat. Il fut également Président du Conseil Régional de Haute-Normandie en 1992 et député de la Seine-Maritime de 1975 à 1981, puis de 1986 à 1995.

² Il s'agit d'une appellation utilisée souvent dans le discours politique.

partagé »³, ayant comme vocation d'être « *un lieu de réflexion, de concertation et de proposition, un représentant privilégié des intérêts communs de l'Estuaire et un initiateur de projets sur les questions essentielles de l'Estuaire* »⁴.

« Tout ceci a commencé en 1995 ou 1996, à la suite de l'inauguration du Pont de Normandie. Quelques années auparavant, candidat à la municipalité du Havre [...] j'avais fait venir le maire de Caen, [...] qui était sénateur, moi-même j'étais député, nous étions parlementaires depuis 20 ans, et nous ne nous étions jamais rencontrés ! Jamais rencontrés ! Alors que nous étions à 100 km l'un de l'autre !

Et lorsque le Pont de Normandie a été inauguré en janvier 1995, le 16 janvier 1995, par Monsieur Balladur, j'ai tout de suite pensé que ce Pont allait formidablement modifier les comportements, les attitudes, les modes de vie, l'économie et j'ai pensé qu'il serait intéressant pour en parler, de réunir de manière toute à fait informelle, ce que j'avais appelé à l'époque « les Grands élus de l'Estuaire ».

Alors c'était ... à la fois pragmatique et arbitraire comme choix, mais j'ai invité à déjeuner à l'Hôtel de Ville du Havre une quinzaine d'élus, de toutes origines et de toutes conditions politiques. [...]...c'était un panel très hétéroclite, au cours duquel j'ai dit : "Ecoutez, ce Pont va changer les choses ! Il serait pas mal de se voir de temps en temps pour essayer de changer des idées sur nos projets en commun, ou éventuellement pour voir si on avait des choses qu'on pouvait amener ensemble."

Bon, ce déjeuner s'est bien passé, j'en ai organisé un autre, quelques mois plus tard, et j'ai proposé qu'on se réunisse périodiquement. »

(Ep4, extrait d'entretien avec A. RUFENACHT, le président du CEE, le 28 mars 2011)

Les élections municipales de 1995 de la ville du Havre sont intervenues de manière quasi-simultanée avec l'ouverture du Pont de Normandie. Une nouvelle équipe politique, conduite par l'ancien président du Conseil régional de Haute-Normandie, Antoine RUFENACHT, s'installe à la municipalité havraise.

L'idée d'une concertation avec les élus des deux rives de l'estuaire existait déjà parmi les préoccupations du nouveau maire qui avait lancé, en 1993, l'opération *Grand Estuaire*⁵, afin de préparer l'ouverture du Pont de Normandie et le rapprochement des deux rives aux caractéristiques économiques, sociales et culturelles très dissemblables.

Le Pont de Normandie, « *outil économique de première importance, prouesse technique de pointe, [...] est ainsi (devenu) l'instrument d'un projet politique novateur de recomposition territoriale* » (LECOQUIERRE, LEVEQUE, STECK, 2010, p.139). Les élus se saisissent de cette infrastructure pour faire émerger un nouveau territoire et une nouvelle instance de pouvoir.

³ Antoine RUFENACHT, Président du Comité des Elus de l'Estuaire et Maire du Havre, préface à l'ouvrage *L'Estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction*, B/ MERLE (sous dir.), Editions des Falaises, 2009.

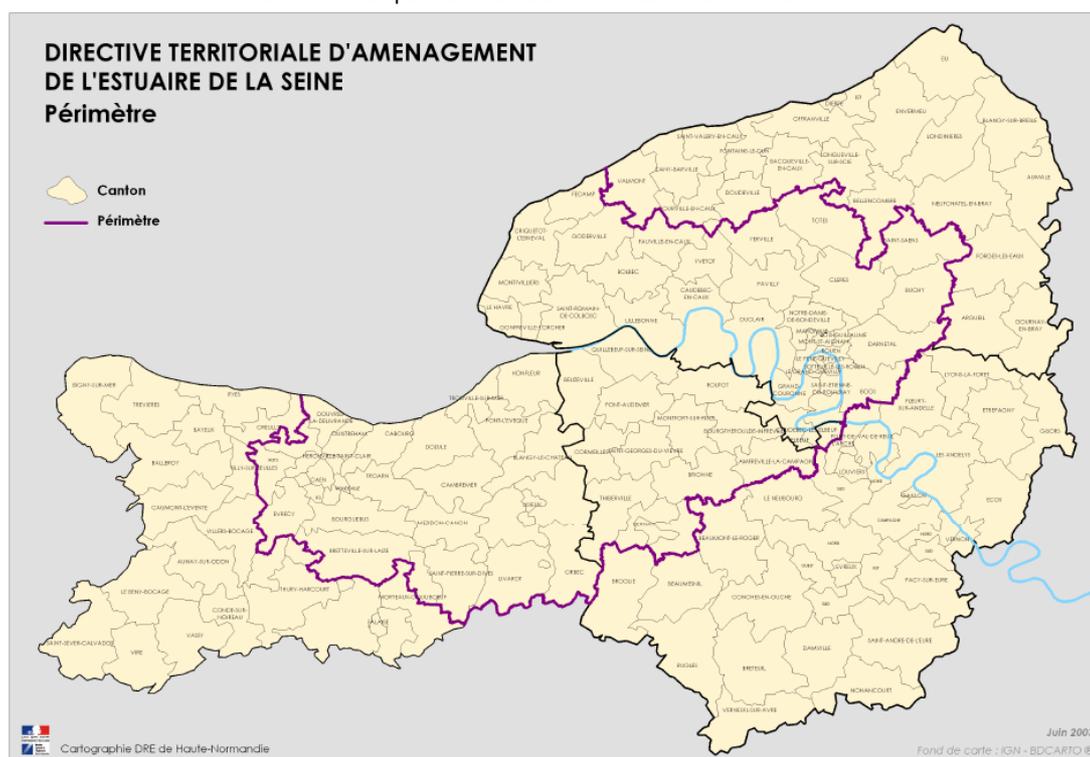
⁴ Ep4, extrait d'entretien avec A. RUFENACHT, le président du CEE, le 28 mars 2011.

⁵ L'aire géographique de l'opération « *Grand Estuaire* » comprenait deux zones : la rive droite de la Seine (formée par les bassins d'emplois du Havre, de Lillebonne et de Fécamp) et la rive gauche (constitué par les bassins d'emplois d'Honfleur-Lisieux et de Pont-Audemer).

Les travaux concernant le Port 2000 ont également réanimé le débat sur la nécessité d'instaurer une concertation trans-estuarienne puisque l'activité portuaire impactait les deux rives de l'estuaire, d'où les tensions concernant les conflits environnementaux.

Un troisième événement allait compléter le paysage contextuel. Il s'agit de la *Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.)*⁶ de l'estuaire de la Seine qui fait partie des sept premiers exercices de ce type, engagés par l'Etat en France, et qui concernait les rives de la Seine (Carte 4-1).

Carte 4-1 / Le périmètre de la D.T.A. de l'estuaire de la Seine



Source : Archives AURH

⁶ Les directives territoriales d'aménagement (DTA) sont issues de la loi du 4 février 1995, modifiée par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du 25 juin 1999, et par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Les DTA ont pour objet de :

- définir, sur certaines parties du territoire, les orientations fondamentales de l'Etat en matière d'aménagement et d'équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires.
- fixer les principaux objectifs de l'Etat en matière de localisation des grandes infrastructures de transport et des grands équipements, ainsi qu'en matière de préservation des espaces naturels, des sites et des paysages.
- préciser, pour les territoires concernés, les modalités d'application des dispositions particulières aux zones de montagne et au littoral, adaptées aux particularités géographiques locales.

Lancée à l'initiative et sous la responsabilité de l'Etat, l'élaboration du projet de la DTA de l'estuaire de la Seine a été conduite, conformément à la loi, en association avec les régions de Haute et Basse Normandie, les départements de Seine Maritime, l'Eure, le Calvados, les communes de plus de 20 000 habitants et les groupements de communes compétents en matière d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme.

La DTA de l'estuaire de la Seine a été approuvée par décret le 10 juillet 2006.

Elle fixe 3 objectifs principaux :

- renforcer l'ensemble portuaire dans le respect du patrimoine écologique des estuaires ;
- préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages, prendre en compte les risques ;
- renforcer les dynamiques de développement des différentes parties du territoire.

Son application produit des effets juridiques importants : les documents d'urbanisme locaux (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, les cartes communales) doivent être compatibles avec les orientations de la DTA.

La première réunion a lieu le 15 mai 1998 à l'hôtel de ville du Havre et une vingtaine de « grands élus »⁷ avait été invitée.

« Alors, les grands élus c'était de Fécamp à Deauville... Les grands élus de l'époque c'était Frédérique Bredin le maire de Fécamp, c'était Yvette Roudy qui était maire de Lisieux, c'était... Anne d'Ornano pour Deauville... »

(Ep7, extrait d'entretien avec un ancien membre de l'AURH, le 4 avril 2011)

L'orientation politique de ce rassemblement variait, même si, depuis le début, l'Estuaire est largement dominé par la droite.

« Le phénomène droite/gauche joue beaucoup dans le CEE. Et on a vu des gens "disparaître" du CEE qui est resté surtout droite et centre, peu de gens de gauche ... »

(Epl, extrait d'entretien avec le maire de Deauville, le 23 février 2011)

« J'y suis depuis le premier jour. J'étais le seul élu communiste de ce groupe. Au début, j'ai été utilisé. J'ai été la caution ! Ça permettait d'avoir tout le monde. Mais en fait non, il y avait une véritable écoute. »

(Ep9, extrait d'entretien avec le maire de Gonfreville-l'Orcher, le 9 mai 2011)

« [...] Et les deux "vilains petits canards" de cet océan à droite, ça a été Lecoq qui est aujourd'hui député-maire de Gonfreville et puis moi, d'abord comme conseiller général, conseiller régional et maire d'ici (Pont-Audemer), et puis maintenant, comme président de la Communauté de Communes et président du Conseil Général. »

(Epl0, extrait d'entretien avec le président du Conseil Général de l'Eure, le 8 juillet 2011)

Le courrier d'invitation adressé aux élus pour la première réunion précise le contexte et les principaux objectifs. Il invite à une « *rencontre pour dégager des priorités communes à faire valoir dans le cadre de la D.T.A. de l'Estuaire de la Seine et pour développer des coopérations concrètes rapprochant les deux rives.* »⁸

Trois objectifs étaient à l'ordre du jour⁹ :

- S'entendre sur le principe et les grandes lignes d'une position commune des élus de l'Estuaire à faire valoir auprès de l'Etat dans le cadre de la DTA ;
- Identifier les premières pistes pour tenter de développer des coopérations concrètes entre les territoires de l'Estuaire ;
- S'organiser à court terme et réfléchir sur la manière de poursuivre une concertation à plus long terme.

Lors de cette première réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le tourisme ne représente pas une priorité. Parmi les thèmes prioritaires de réflexions, cités dans le document préparatoire¹⁰ de la réunion du 15 mai 1998, sont évoqués :

⁷ En parlant du Comité des Elus de l'Estuaire, il arrive souvent que cette expression soit utilisée pour désigner les élus des plus grandes villes et communautés de communes de l'Estuaire, ainsi que d'autres personnalités politiques représentatives à l'échelle départementale et régionale.

⁸ Archives AURH, N/REFS : 12806/98/JC

⁹ Note AURH n°3699/LLD/MT

- Le développement économique et l'aménagement des espaces d'activités ;
- L'idée d'une université internationale ;
- Les questions d'environnement et de développement durable.

4.1.1.2. Un fonctionnement informel, mais pérenne

Sans moyens propres, il était convenu que le CEE s'appuie sur les moyens de l'AURH et de structures intercommunales et que l'animation sera assurée par un chargé de mission à la Ville du Havre¹¹. A partir de juin 1998, les élus décident de se réunir régulièrement, en moyenne deux fois par an. Jusqu'en juillet 2011, le CEE s'était réuni une trentaine de fois.

En 2000, le Comité se dote d'une présidence annuelle tournante, dans le souci d'éviter l'hégémonie du Havre (Tableau 4-1).

Tableau 4-1 / La présidence du Comité des Elus de l'Estuaire de la Seine

Les présidents du CEE	Fonction politique	Période
Antoine RUFENACHT	Maire du Havre Président de l'AURH	1998 - 1999
Nicole AMELINE	Co-présidente du Pays d'Auge Député du Calvados Vice-présidente du Conseil Régional de Basse-Normandie	2000 - 2001
Jean-Louis DESTANS	Maire de Pont-Audemer Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Président du Conseil Général du Département de l'Eure (27)	2001 - 2004
Michel LAMARRE	Maire d'Honfleur Président de la Communauté de Communes d'Honfleur	2004 - 2006
Antoine RUFENACHT	Maire du Havre jusqu'en 2010 Président de l'Agglomération Havraise jusqu'en 2010 Président de l'AURH	depuis 2007

©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Depuis 2007, la présidence du CEE revient à son initiateur qui va la garder aussi après le passage de pouvoir de la Ville du Havre et de son agglomération à son successeur, en 2010. Très probablement, la succession de la présidence du CEE sera reprise par le nouveau maire du Havre, le Comité ayant la vocation d'être présidé par un élu. La logique de la « ville centre » qui préside est soutenue pour des raisons de pouvoir, d'image et enfin, de questions d'ordre financier.

¹⁰ AURH, avril 1998. *Rencontre des élus de l'Estuaire*. Document préparatoire basé sur les entretiens menés par l'équipe de l'Agence avec les élus de l'Estuaire.

¹¹ Bernard ROBERT.

« Je trouve que c'est le maire du Havre qui doit être le "patron" de tout ça (du CEE), parce que quand vous êtes le "grand frère", vous êtes toujours plus attentifs aux "petits", quand vous êtes le "petit", vous êtes toujours un peu jaloux du "grand", donc vous lui jappez dans les jambes... »

(Ep4, extrait d'entretien avec A. RUFENACHT, le président du CEE, le 28 mars 2011)

Avec les années, le « club » des élus a augmenté ses effectifs¹² et la liste existante en 2012 compte environ soixante-dix personnes¹³. Des nouveaux acteurs, autres que ceux politiques, ont été intégrés dans le CEE. Le port du Havre et les chambres de commerce y participent, ainsi que d'autres acteurs de la vie économique. Cependant, les réunions dépassent rarement une quarantaine d'élus, en étant encore plus réduites quand il s'agit des réunions du « bureau » du CEE pour lesquelles il n'y a que deux représentants par Pays.

4.1.2. L'Agence d'Urbanisme, un outil technique solidaire et persévérant dans ses démarches

« [...] Je suis un apparatchik. C'est un guerrier qui sert un maître, un professionnel qui connaît son milieu, qui utilise ses armes, qui pare les coups qu'on veut porter à son patron. C'est un mécanicien, un organisateur, un inspirateur, un souffleur. C'est le bras, l'oreille et parfois, le cerveau du politique »

(G. VALEMBODIS, ancien directeur de l'Office de Tourisme du Havre et de la Pointe de Caux¹⁴)

L'acteur politique a besoin dans ses démarches des outils techniques adéquats qui le soutiennent dans la durée. Dans le cas du CEE, l'outil stratégique, qui l'a accompagné dans ses travaux a été l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine. Dès le début, l'Estuaire de la Seine a bénéficié d'un portage politico-technique cohérent et inscrit dans la durée.

« C'est important qu'il ait une permanence : les prévisions changent, les élus également, et il est important qu'il ait une ligne, qui soit toujours la même, assurée par cet outil important que représente l'agence d'urbanisme. »

(A. RUFENACHT, président de l'AURH et du CEE, in MERLE, 2009, p.11)

Pour préparer la mise en place du Comité des Elus de l'Estuaire, l'Agence interviendra comme facilitateur, en usant de son rôle de structure d'interface. Préalablement à la première réunion des élus de l'Estuaire, elle mène des entretiens avec ceux-ci. Ces entretiens ont permis de valider le principe de la rencontre entre les deux rives et d'identifier des thèmes

¹² En 2001, après le passage de la présidence à Jean-Louis DESTANS, le Comité des Elus de l'Estuaire élargit son périmètre informel à l'échelle des cinq Pays estuariens et regroupe 4 élus par Pays, ainsi que les conseillers généraux et régionaux. Source : Courrier de M. B. ROBERT adressé au maire du Havre, le 28 mai 2001.

¹³ Source : Fichier CEE, AURH, VL.

¹⁴ Extrait du discours fait lors de son départ de la direction de l'Office de Tourisme, inspiré du roman de G. BOYER et E. PHILIPPE, 2007, *L'heure de vérité*. Notes personnelles.

basés sur des préoccupations communes aux territoires représentés. A partir de ces entretiens et dans la perspective de la première réunion du CEE, un dossier a été établi, puis transmis aux élus invités.

Aucun autre outil technique existant ne pouvait mieux soutenir cette démarche politique innovante par son échelle et son mode de fonctionnement. Généralement, les autres services techniques territoriaux freinent toute tentative d'élargissement territorial par peur de voir leur utilité disparaître et leur existence menacée. Dans le cas de l'Agence, la transterritorialité représente une raison d'être.

« Les agences d'urbanisme existent positivement quand leur compétence fait défaut dans les structures territoriales. »

(F. SAUNIER, 2010, p.169)

La plupart des documents que nous avons consultés a été produite par l'AURH, en collaboration avec les services de la ville du Havre dans ses débuts. L'implication de l'Agence est visible dès que nous regardons la méthode de travail. Chaque réunion reposait sur un document préparatoire réalisé en amont et envoyé aux participants. Chaque compte rendu était présenté d'une manière travaillée, réinterprétée et sous une forme synthétique. Cette cyclicité méthodologique permettait de bien exploiter les débats de chaque réunion, voire de les « aiguiller » pour mieux anticiper la réunion suivante, toujours dans une logique de progression.

La différence observée par rapport aux réunions¹⁵ qui ne sont pas préparées par l'Agence met encore plus en évidence son rôle stratégique. La présidence tournante, les réticences de la rive gauche par rapport aux intentions de la ville du Havre et les conflits liés au projet Port 2000 conduisent l'Agence à ne plus s'impliquer temporairement (2000-2001), dans l'organisation des travaux du CEE. Elle suit le dossier, mais n'assume plus le secrétariat. En conséquence, il a été convenu que l'animation et le portage du dossier reviennent aux services techniques de l'élu qui assure la présidence, en collaboration avec le chargé de mission de la Ville du Havre. Avec ce nouveau fonctionnement, certaines réunions n'ont pas eu de comptes-rendus¹⁶ ou ont eu un compte-rendu¹⁷ réécrit mot-à-mot, sans aucune synthèse, qui manque de lisibilité sur les sujets abordés et alourdit la lecture.

¹⁵ Les réunions n°5, n°6 et n°7 qui ont eu lieu entre début 2000 et septembre 2001.

¹⁶ La réunion n°5 du Comité des Elus de l'Estuaire, le 07/04/2000, organisée à Fécamp et la réunion n°7 du Comité des Elus de l'Estuaire, le 08/12/2000, organisée à Saint-Romain-de-Colbosc, durant la présidence du CEE assurée par Nicole AMELINE, co-présidente du Pays d'Auge.

¹⁷ Réunion n°6 du Comité des Elus de l'Estuaire, le 23/06/2000, organisée à Lisieux, durant la présidence du CEE assurée par Nicole AMELINE, co-présidente du Pays d'Auge.

En septembre 2001, l'Agence reprend le secrétariat du CEE. Le courrier¹⁸ adressé à A. RUFENACHT (Annexe 4-1, p.477) par l'AURH, pointe les déficiences des travaux du CEE enregistrées à cause d'une gestion technique de pérégrination et la nécessité de la reprise du dossier par l'Agence qui « *a toujours apporté un soutien déterminant au secrétariat technique* » et « *possède une bonne expérience de ce type de concertation et une connaissance approfondie de l'Estuaire* ».

Cependant, cette forte implication de l'Agence dans le soutien du projet de territoire n'a pas pu échapper à son association directe en tant qu'outil technique qui sert les intérêts de la ville du Havre et de son agglomération. Sa pertinence en tant que structure technique qui puisse servir tous les Pays de l'Estuaire a été souvent mise en cause.

« L'Agence est estuarienne dans ses démarches, mais plus havraise dans son fonctionnement »
(Directeur du Pays de Caux vallée de Seine, le 27 novembre 2009¹⁹)

Chaque fois que la question de la gouvernance à l'échelle de l'Estuaire a été posée (question de plus en plus souvent à partir de 2009 avec l'avancement des travaux vers des projets concrets) elle était accompagnée de la demande d'établir un règlement de fonctionnement intérieur et de la création d'un outil technique adéquat. Néanmoins, la question du financement d'une nouvelle structure technique figeait chaque fois toute initiative de changement et en attendant une solution, l'Agence continuait de garder son rôle essentiel.

En plus, en tant que président du CEE, A. RUFENACHT se déclarait un « *partisan de la liberté*²⁰ » et en conséquence, il a toujours évité l'encadrement trop protocolaire, avec la volonté de laisser beaucoup d'autonomie aux participants et de s'appuyer sur les compétences des structures existantes, situation qui ne pouvait que privilégier encore plus la place de l'AURH.

4.1.3. L'élargissement territorial, entre stratégie technique et politique

A l'époque de la naissance du CEE, le terrain d'action de l'Agence était limité à la rive droite, plus particulièrement à l'échelle de l'actuelle agglomération havraise. Toutefois, « *un*

¹⁸ Courrier de M. Louis-Laurent DUPONT de l'AURH adressé à Antoine RUFENACHT, président de l'AURH, au sujet du Comité des Elus de l'Estuaire, N/REFS : 14504/01/LLD/CP du 5 septembre 2001, Le Havre.

¹⁹ Réunion du Comité technique de l'Estuaire, le 27/11/2009, Notes personnelles prises lors de l'observation participante.

²⁰ Réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le 29/09/2009, Notes prises lors de l'observation participante.

processus d'ajustements et de recherche de légitimité, et de financement » (SAUNIER, 2010, p.169) était déjà lancé.

« Quand la Ville du Havre développa ses services internes, l'agence développe Projet Grand Havre, en espérant dans un premier temps élargir son périmètre à la rive gauche »

(F. SAUNIER, 2010, p.169)

Le *Projet Grand Havre* (PGH) développé en 1986 par l'Agence avec l'espoir dans un premier temps d'élargir son périmètre à la rive gauche pour compenser le développement des services internes à la Ville du Havre n'avait pas fonctionné. Quelques années plus tard, entre 1988-1990, l'opération *Grand Estuaire*, démontra de nouveau la volonté d'élargir son territoire à l'Estuaire. Ce n'est qu'à partir de 2001 que l'élargissement fut réellement possible, avec la politique d'adhésion des nouveaux membres de la rive gauche, mais également auprès du Port Autonome de Rouen ou du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (F. SAUNIER, 2010). Enfin, en 2002, l'AURH deviendra la structure de réflexion non plus de l'agglomération havraise, mais de l'Estuaire, réunissant les cinq Pays estuariens. Ainsi, elle voit son territoire franchir l'estuaire, tripler en surface et en population.

Tout ce processus d'élargissement territorial se réalise en articulation avec la réflexion menée en plan politique, dans le cadre du CEE.

En 2001, sur le fond d'une question concernant la représentativité au sein du CEE, J.-L. DESTANS, en qualité de président du CEE (2001-2004) prend l'initiative d'en faire une structure, toujours informelle, mais réunissant les cinq Pays.

« Et il y avait une autre question qui est toujours assez délicate : qui est représentatif ? Qui on invite ? Parce que ceux qui sont invités sont très contents d'y être, mais ce n'est pas forcément représentatif, et tous ceux qui ne sont pas invités considèrent qu'il y a des formes d'ostracisme et donc deviennent des résistants, voire des opposants à l'idée même de l'Estuaire.

Et donc, pour résoudre ce problème à l'époque [...] on a fait un choix de représentativité qui était celui du Pays, et après, chacun des Pays désignait ce qui était représentatif. Alors, la pertinence de ce choix, elle est discutable [...] mais c'était une manière de régler, les problèmes d'échelle géographique et de la représentativité politique dans le cadre du Comité des Elus de l'Estuaire. »

(EplO, extrait d'entretien avec le président du Conseil Général de l'Eure, le 8 juillet 2011)

4.1.4. Le CEE et la question de sa structuration

Depuis sa création, le Comité des Elus de l'Estuaire a été partagé entre l'état de réflexion et l'état d'action, entre informel et formel, entre non-structuration et structuration.

La structuration du Comité des Elus de l'Estuaire signifiait la structuration du territoire de l'Estuaire de la Seine. Or, étant donné le flou qui régnait sur la forme de coexistence des territoires qui le constituaient et surtout sur la finalité concrète de ce rassemblement, la majorité des élus, dont A. RUFENACHT, étaient contre une institutionnalisation trop rigide du Comité. Cependant, « *sans réalité juridique, il ne pesait pas franchement sur les décisions* » (SAUNIER, 2010, p.172) et sans structure de portage, la mise en place des actions à l'échelle estuarienne s'avérait très difficile. Le Comité des Elus de l'Estuaire restait un groupe politique informel où « *on se parlait* », mais sans aboutir à des actions concrètes.

« *Concrètement, on a fait quoi ?...*

[...]

Je trouve que le CEE a été une grande avancée en termes de connaissance de territoire, de discussion entre les gens, de connaissance entre les gens, parce que, vous savez, il y a une expression ici, locale, des deux côtés de la rive, on dit toujours "de l'autre côté de l'eau", comme si, de l'autre côté de l'eau, c'est Christophe Colomb et il a découvert l'Amérique. Et les gens ne se parlaient pas !

Aujourd'hui, les gens se parlent, se connaissent, ils parlent de problèmes qui sont communs, et de ce côté-là, c'est une grande avancée en terme de réflexion, pour l'ensemble de territoire, mais le passage à la structuration, le passage à la décision commune, il est extraordinairement compliqué. »

(EplQ, extrait d'entretien avec le président du Conseil Général de l'Eure, le 8 juillet 2011)

Si les objectifs du début de ce rassemblement politique concernaient l'interconnaissance (des hommes et des territoires) et la réflexion en commun sur des sujets transversaux, avec le temps, le manque d'actions concrètes commençaient à nuire à la « bonne santé » du Comité. Les discussions tournaient en rond, entre le besoin de structuration et le besoin d'action. « *Se structurer* », mais « *Pour faire quoi ?* » et « *Comment agir si on n'était pas structuré ?* ».

Pour donner une finalité à la réflexion menée en commun et pour éviter toute structuration, la solution de compromis a été de s'appuyer sur l'Agence, en tant que structure technique d'interface entre les différents acteurs (politiques et techniques) et sur les services techniques territoriaux, directement concernés par l'action. Sauf qu'il arrivait que l'Agence soit dépassée dans ses compétences par l'action respective, comme il a été le cas pour les actions inscrites dans le projet thématique concernant le tourisme et les loisirs. En plus, les services techniques compétents pour intervenir ne comprenaient pas ou ne pouvaient pas suivre une démarche qui concernait une échelle spatiale différente de la leur.

4.1.4.1. La mission « Andrieu » : la première recherche d'une solution de structuration

En janvier 2006, une réflexion pour la mise en place d'une forme de structuration du Comité des Elus de l'Estuaire a été lancée. Pour disposer d'un éclairage précis sur le sujet, une mission, financée par l'AURH, a été accordée à B. ANDRIEU, ancien sous-préfet de Lisieux,

afin d'étudier les attentes des élus concernant l'Estuaire, les structures possibles, les hypothèses de gouvernance, leurs avantages et leurs contraintes.

A la suite des 37 entretiens ayant permis de recueillir l'avis de 60 personnalités, un assez large accord de principe se dégage pour mettre en place « *des outils communs d'analyse, définir des diagnostics partagés et élaborer des projets solidaires* »²¹. Quatre solutions de structuration sont proposées lors de la réunion du CEE, organisée au Havre, le 30 juin 2006 : la communauté urbaine, le syndicat mixte, l'association « loi 1901 » et le groupement d'intérêt public « *Aménagement du territoire* » (GIP AT).

La *communauté urbaine* était une solution évoquée par A. RUFENACHT même en 2004 (SAUNIER, 2010, p.172). Cependant, cette solution ne trouvait pas l'adhésion des élus de l'Estuaire. Dans l'extrait d'entretien présenté ci-dessous nous retrouvons une explication rétrospective d'A. RUFENACHT, qui a motivé en partie, l'abandon de cette forme de structuration, trop compliquée du point de vue organisationnel et avec des compétences « *alambiquées* » :

« Il y a quelques années, et c'était un peu par provocation, beaucoup par provocation, j'ai dit que je souhaitais que l'on crée une communauté urbaine, sur les deux rives de l'Estuaire de la Seine, en se disant que cette communauté urbaine aura le grand mérite d'être originale, puisqu'elle donnait accès sur trois départements et sur deux régions, que ce serait sur un plan médiatique, très attractif...quelque chose de fort.

Mais quand j'ai regardé de près les textes de la communauté urbaine, c'est une structure très lourde, qui a été très intéressante il y a dix ou quinze ans parce qu'il y avait une subvention d'Etat qui était beaucoup plus importante pour la communauté urbaine que pour les autres collectivités regroupées. [...]

Et quand vous regardez les choses d'un peu plus près, vous vous apercevez là encore, qu'une communauté urbaine de 600 000 habitants, regroupant 500 communes, ou 600 communes... on arrivait à une "structure abominable" ... on ne sait pas très bien qui allait sortir des urnes pour le président [...]. On allait politiser le débat, alors qu'au sein du CEE, j'amenais une politique au sens partisan du terme.

Par ailleurs, je me disais, même si je devenais le président de la communauté urbaine de l'Estuaire, les compétences de la communauté urbaine sont très fortes, très strictes (par exemple le droit de sol, le droit d'urbanisme) et moi, si j'étais encore maire du Havre, je n'ai aucune envie de me retrouver à délivrer des permis de construire à Deauville, ou à Fécamp, ou à Lillebonne...Ce n'est pas mon affaire...C'est un truc tellement lourd...que ça fait perdre finalement aux communes la véritable identité. »

(Ep4, extrait d'entretien avec A. RUFENACHT, Président du CEE, le 28 mars 2011)

Le *syndicat mixte*, structure bien adaptée à des services précis, n'offrait pas la flexibilité nécessaire à la complexité politique et technique estuarienne.

Parmi les deux dernières propositions, l'association « *loi 1901* » semblait mieux répondre aux exigences de souplesse juridique réclamée par les Pays membres. En même temps, elle constituait le cadre juridique permettant à d'autres participants publics et parapublics, voire

²¹ ANDRIEU, B., 2006, Etude relative à l'organisation de l'Estuaire de la Seine, mars 2006, AURH.

même privés, de se joindre, afin d'élaborer la mise en œuvre des actions concrètes. Cette solution a recueilli l'enthousiasme des membres du CEE, mais la dix-septième réunion qui devait officialiser cette forme de structuration « *accoucha d'un statu quo dans la plus grande confusion* » (SAUNIER, 2010, p.172). Dans la Note AURH n°4696 qui présente les conclusions de la réunion, nous pouvons lire que « *la création d'une association générait une strate et une cotisation supplémentaires, sans aucune valeur ajoutée, et sans aucune légitimité face aux institutions et collectivités compétentes pour porter les projets* » (Ibid, p.5) et en conséquence, « *le choix est fait de conserver le Comité sous son organisation actuelle, informelle* » (Ibid, p.6).

Plusieurs explications peuvent être données à cet épisode de l'histoire du CEE. Certainement, le risque que la ville centre, Le Havre, perde le contrôle, a été l'une de raisons.

« J'ai freiné beaucoup à ce moment là, parce que je me suis dit que le CEE marchait plutôt bien sur un plan très pragmatique et qu'on allait monter une usine à gaz, qui était un peu coûteuse dans son fonctionnement, dont je perdais peut-être un peu le contrôle »

(Ep4, extrait d'entretien avec A. RUFENACHT, Président du CEE, le 28 mars 2011)

Les questions d'ordre financier ont également pesé sur l'engagement dans le montage d'une nouvelle structure. Néanmoins, avec le regard rétrospectif que nous pouvons avoir, nous considérons qu'à ce moment, le Comité des Elus de l'Estuaire se retrouvait principalement dans une phase de dialogue et de recherche de réflexions communes, sans pourtant pouvoir proposer des pistes concrètes d'action, qui puissent mobiliser et faire dépasser les logiques de pouvoir. En plus, par rapport aux démarches engagées à cette époque, l'AURH pouvait encore assurer l'animation et le portage.

En 2006, les documents du dossier du CEE utilisaient encore le syntagme « *projet du territoire de l'Estuaire* »²². La volonté principale affichée était de construire un territoire. La forme du territoire s'imposait aux membres du CEE, mais son contenu n'était pas encore clairement défini. La nécessité de structuration était présente, mais son utilité n'était pas encore bien identifiée. L'heure de l'« agir » n'était pas encore arrivée et des actions de vulgarisation de l'idéologie de l'Estuaire auprès des élus de l'Estuaire même, étaient nécessaires, avant toute autre démarche de projet et de structuration.

²² Note AURH n°4696/ChC/EDM/VL, 2006, *Conclusions de la réunion tenue le 30 juin 2006 au Havre*, Dix-septième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le 20 décembre 2006, p.7.

4.1.4.2. Les Conférences de l'Estuaire : parler de l'Estuaire dans l'Estuaire

Les six Conférences de l'Estuaire se sont déroulées tout au long de l'année 2007. Leur objectif a été de « *dresser un portrait de l'Estuaire, sur différentes thématiques, dans un contexte national et international* »²³. Durant ces conférences organisées dans les cinq Pays de l'Estuaire, plus de 80 intervenants ont abordé des thématiques diverses (Tableau 4-2) sur le milieu naturel, les modes de vie et de déplacements, les activités humaines et leur impact sur l'estuaire physique. Chaque conférence était suivie par une centaine de participants.

Tableau 4-2 / Les Conférences de l'Estuaire

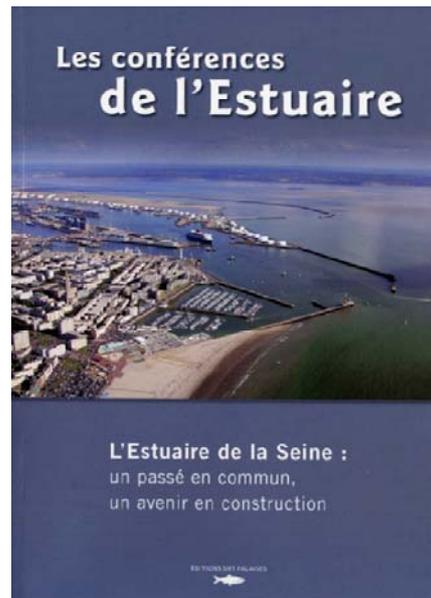
Le 12 janvier 2007 au manoir de Blosserville à Pennedepie (14) : « <i>L'Estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction</i> »
Le 1 ^{er} février 2007 aux Docks Café du Havre (76) : « <i>Les caractéristiques du milieu naturel</i> »
Le 28 septembre 2007 au cinéma Le Grand Large de Fécamp (76) : « <i>Modes de vie et déplacements des habitants de l'Estuaire de la Seine</i> »
Le 1 ^{er} octobre 2007 à la Salle des Carmes de Pont-Audemer (27) : « <i>Les activités humaines et leurs impacts sur le milieu naturel</i> »
Le 9 novembre 2007 au Sirroco à Saint-Romain-de-Colbosc (76) : « <i>Grands territoires et projets</i> »
Le 7 décembre 2007 au Centre International de Deauville (14) : « <i>La connaissance au service d'une gestion partagée</i> »

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

Les conférences ont été financées partiellement par les cinq Pays de l'Estuaire et intégrées dans le cadre du projet *Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)*. Elles ont été l'occasion, à partir des exposés faits par des professionnels et des chercheurs, de nombreux échanges entre les responsables (politiques ou techniciens des différentes collectivités, communes, intercommunalités, institutions, chambres consulaires ou représentants socioprofessionnels) des différents territoires de l'Estuaire. En 2009, un ouvrage reprenant les débats a été publié (Image 4-1, p.225).

²³ Note AURH n°4715/ChC/EDM/VL, 2006, *Etat d'avancement des travaux et propositions*, Dix-huitième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Lillebonne, le 27/10/2006, pp.6-9.

Image 4-1 / La couverture des Actes des Conférences de l'Estuaire



Source : MERLE, 2009.

Une certaine identité estuarienne politique commençait à prendre contour. Cependant, comme A. BOURCIER²⁴ le remarquait lors de la cinquième conférence, il manquait encore « *une véritable prospective de territoire à l'échelle de l'Estuaire* » et la plupart des élus avait réagi « *en fonction du projet concernant le territoire qu'il administre* » (MERLE, 2009, p.135).

Le président du Pays de Caux vallée de Seine résume bien dans ses propos faits à la même occasion, l'état d'avancement des travaux du CEE (citation ci-dessous). La question de la structuration éclipse encore la finalité du travail à grande échelle.

« Vous dites : quel type de travail ou quel type de structure doit-on poursuivre ? Il est toujours possible de construire juridiquement une structure d'accompagnement de type syndicat ou association, mais là n'est pas le problème. Le problème est : qu'avons-nous à partager et quel projet voulons-nous promouvoir dans l'intérêt de l'Estuaire ? La réponse à ces questions permettra la réponse quant à la structure. »

(Le président du Pays de Caux vallée de Seine, in B. MERLE, 2009, p.136)

Le grand mérite de ces conférences a été d'insister sur les raisons (à partir des études présentées) qui soutiennent la prise en compte commune des deux rives de la Seine et d'approcher la réflexion menée sur des grandes thématiques dans le cadre du CEE vers la réalité de terrain, de l'approcher du plan concret et de cerner les thèmes prioritaires rassemblants qui puissent ouvrir vers des mesures concrètes.

²⁴ Maître de conférences en aménagement du territoire à l'Université du Havre.

4.1.4.3. La concertation territoriale, entre compétition et coopération

Les Conférences de l'Estuaire ont ouvert le dialogue vers une période de *concertation territoriale* à l'échelle de l'Estuaire, définie par Y. BERTACCHINI (2002) comme un processus de mise en commun d'objectifs que le groupe en charge de l'aménagement territorial doit partager. C'est un processus qui a comme vocation de rassembler les acteurs et les transformer, dans l'idéal, en un acteur collectif.

Dans le cas de l'Estuaire, il s'agissait principalement de l'acteur politique, mais au fur et à mesure, le cadre de réflexion s'est élargi et d'autres acteurs territoriaux ont été convoqués. Le rôle des partenaires de la concertation est essentiel parce qu'il permet de créer à la fois l'identité par la différenciation, mais aussi de faire alliance dans le jeu qui se construit.

« *Parler de l'Estuaire dans l'Estuaire* » a permis de mieux cerner les enjeux d'une grande échelle, tout en restant attaché à la petite échelle. Cet exercice a donné l'occasion à la fois à l'affrontement pour imposer son identité, mais aussi pour se connaître, et à la fois à l'alliance et la recherche d'un consensus.

Les stratégies collectives se construisent à partir de comportements et d'intérêt individuels, parfois contradictoires (FRIEDBERG, CROIZIER, 1993). Le conflit est inévitable dans ce processus. Pourtant, les positions différentes, opposées, coopèrent du fait même de leurs différences et la coopération repose sur un intérêt commun qui résulte de l'agencement de motivations différentes « *Ma différence sert ton projet et nous rend solidaire* » (ROGERO, 2006, p.61).

Dans le même sens, E. MORIN (2008, p.250) parle de « *l'idée de dialogique* » qui permet « *de relier des thèmes antagonistes, qui semblent à la limite contradictoires. Cela veut dire que deux logiques, deux principes sont unis sans que la dualité se perde dans cette unité. [...] La dialogique est la complémentarité des antagonistes.* »

Pour avoir cette complémentarité, représenté dans le symbole *de yin et yang* (Figure 4-1, p.227), il faut que les deux instances qui s'opposent, se complètent aussi, s'attirent, aient besoin l'une de l'autre. Et cette attraction se réalise parce qu'au-delà de la forme qui répond à ce principe de complémentarité, il y a aussi un contenu complémentaire qui génère une attraction entre les deux entités. Cette attraction au niveau du contenu est soutenue par le fait que chacune des entités a des éléments qui se retrouvent dans le contenu de l'instance opposée

et qui « se cherchent ». Pour que la complémentarité fonctionne il faut que des éléments du « *Différent* » se retrouvent dans l' « *Autre* ».

Figure 4-1 / Le principe « Yin et Yang », pour que la complémentarité fonctionne

Source : <http://fr.fotolia.com>



Ainsi, le yin s'imbrique avec le yang parce que chacun contient une petite partie de l'autre, ce qui donne la complémentarité et surtout, l'attraction. Sinon, on a juste des aspects différents, qui sont complémentaires en théorie, mais qui ne s'attirent pas, ne s'interpénètrent pas, n'interagissent pas. Et c'est par cette relation complexe, qu'une union profonde est possible entre ce qui semblait être antagoniste.

A l'échelle de l'Estuaire de la Seine, le discours politique utilise souvent le terme de « complémentarité » en rapport avec les paysages, les lieux, les fonctions et les activités économiques. Cependant, sans une stratégie de projet qui puisse montrer les dynamiques d'interaction et les logiques d'attraction, ces « complémentarités » risquent d'être perçues seulement comme des « différences ». Or, la différence fait peur et la logique est plutôt de la mettre à distance.

C'est dans cette optique d'avancer vers des projets concrets, qui puissent exploiter les différences sous un principe de complémentarité, qu'A. RUFENACHT lance le *Grenelle de l'Estuaire*.

4.1.4.4. Le Grenelle de l'Estuaire, le basculement vers la logique de projet thématique

En référence au *Grenelle Environnement*²⁵ organisé par MEDAT²⁶ en 2007 et avec une ambition de travailler sur l'exemplarité de l'Estuaire, le CEE lance en fin 2008 et durant 2009 le *Grenelle de l'Estuaire*.

²⁵ Le Grenelle Environnement (souvent appelé Grenelle de l'environnement) est un ensemble de rencontres politiques organisées en France en septembre et octobre 2007, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue et de schémas régionaux de cohérence écologique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique. Initiative du président Nicolas SARKOZY, le Grenelle Environnement sera principalement conduit par le ministère de l'écologie de Jean-Louis BORLLOD.

²⁶ Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire

Dix mois de réunions, plusieurs ateliers thématiques (économie, industrie et développement du territoire, enjeux du territoire, biodiversité et cadre de vie et santé et environnement) et quatre conférences (organisées par l'AURH) sont organisés dans l'Estuaire²⁷. A cette action de mobilisation participent les représentants des cinq collèges du Grenelle Environnement : Etat, collectivités, organisations non-gouvernementales (ONG), employeurs et salariés.

Au moment du lancement du Grenelle, les objectifs finaux n'étaient pas clairs. D'ailleurs, la confusion sur l'utilité de cette manifestation d'envergure, au-delà du niveau médiatique, a perduré durant tout son déroulement. Pour une partie des acteurs politiques et techniques il s'agissait d'une idée de plus, venant du Havre, dans sa volonté de « *définir son territoire* », qui « *coûtera de l'argent* » et « *n'aboutira à rien de concret* ». Principalement à cause de raisons d'ordre financier, deux des cinq Pays se désolidarisent (Pays des Hautes Falaises et Pays Risle Estuaire), mais leurs acteurs politiques et techniques continuent à suivre l'événement.

Le 14 septembre 2009 a eu lieu le premier Forum du Grenelle de l'Estuaire²⁸, événement qui clôtura les travaux du Grenelle de l'Estuaire. Des propositions concrètes sont attendues. Pour la première fois, le mot *projet* s'impose devant des mots comme « *gouvernance* » et « *structuration* » et des axes d'action concrète sont identifiés : l'écologie industrielle, la connaissance de l'Estuaire, la gestion du risque, la mobilité, la santé et le tourisme. La Charte du Grenelle de l'Estuaire préconise la création des *groupes de projet* réunissant « *les représentants des cinq collèges du Grenelle ainsi que des différents Pays* » (Annexe 4-2, p.478), ainsi que des forums organisés régulièrement dans l'Estuaire.

Lors de la réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, organisée le 29 septembre 2009 au Havre, qui a succédé au Forum du Grenelle de l'Estuaire, les projets identifiés lors du Grenelle étaient à l'ordre du jour.

Les groupes de projet commencent à être constitués, sur un principe « *d'équilibre entre les Pays et entre les deux rives de la Seine* ». ²⁹L'envie d'avancer sur des projets thématiques, concrets, plus ou moins bien définis, anime tous les élus qui sont autour de la table. Chaque projet sera porté par un territoire au nom de l'Estuaire de la Seine. Une dynamique de cohésion s'exprime au-delà des paroles. Les élus souhaitent cette fois s'engager, ils savent ce qu'ils ont à faire en commun à l'échelle de l'Estuaire. La question de la structure est abordée,

²⁷ <http://www.grenelle-estuaire.fr>

²⁸ Le Grenelle de l'Estuaire démarre dans le Pays Caux vallée de Seine, au parc « Eana-Terre des possibles » et clôtura ses travaux au Havre, aux Docks Océane.

²⁹ Notes personnelles prises lors de la période d'observation participante, Journal de terrain, pp.21-33.

mais cette fois sa raison est la mise en œuvre des actions de chaque projet et non plus celle de structurer un territoire.

Parmi les cinq projets, le mieux défini et qui recueille l'intérêt unanime est le projet concernant le tourisme et les loisirs dans l'Estuaire.

Si le Grenelle de l'Estuaire reste contesté³⁰ par rapport à son organisation, l'association et l'écoute des partenaires, autres que politiques, et sur ses finalités en accord avec les principes du développement durable, son grand mérite est d'avoir marqué le changement de stratégie à l'échelle estuarienne : la logique de *projet de territoire* a basculé vers la logique de *territoire de projet*, et la reconnaissance de ce mérite est sans équivoque parmi les membres du CEE (Tableau 4-3).

Tableau 4-3 / Le Grenelle de l'Estuaire, « un virage positif » dans la stratégie politique estuarienne

<p>« [...] et ensuite il y a eu ce grand projet, et je crois que ça a été un élément déclenchant, le Grenelle de l'Estuaire...et tout d'un coup, ça fait basculer les choses ! Parce que dans ce grand Grenelle de l'Estuaire, il n'y a pas que les politiques ! il y a les entreprises, il y a les associations, il y a tout le monde ! » (EpI, extrait d'entretien avec le maire de Deauville, le 23 février 2011)</p>
<p>« Ce qui a déclenché le phénomène c'est le Grenelle de l'Estuaire ! Qui était une idée d'Antoine Rufenacht, mais qui était une excellente idée, qui a mobilisé et fédéré plein de monde qui était encore peu motivé. » (Ep3, extrait d'entretien avec le maire de Saint-Romain-de-Colbosc, le 28 mars 2011)</p>
<p>« Le Grenelle et plus spécialement l'attitude d'Antoine Rufenacht pendant ce Grenelle a marqué un moment important. » (Ep6, extrait d'entretien avec le maire de Gruchet-le-Valasse, le 30 mars 2011)</p>
<p>« [...] il faut toujours estimer que les uns et les autres sont déçus de l'attitude du collègue d'à côté, mais tous les collègues ont été représentés : les associations, les syndicats, etc. [...] Je pense que le Grenelle a été quand même un moment important et c'est la première fois qu'on a réuni les cinq collègues en question. » (Ep8, extrait d'entretien avec le président du Pays de Caux vallée de Seine, le 19 avril 2011)</p>
<p>« Je pense que la démarche qui, à mon avis, a donné du corps à la démarche estuarienne, c'est le Grenelle de l'Estuaire, qui a fédéré un peu plus fortement l'ensemble des EPCI³¹ qui composent l'Estuaire. » (EpII, extrait d'entretien avec le président du Pays des Hautes Falaises, le 3 août 2011)</p>
<p>« Nous avons la grande opération du Grenelle de l'Environnement à Paris, puis la rencontre de Copenhague, et là, c'est vrai, qu'avec Antoine Rufenacht, l'idée d'un Grenelle de l'Environnement de l'Estuaire a pris corps et je l'avais dit d'emblée, je suis quelqu'un qui croit beaucoup plus à la logique de projet qu'à la logique de structure. [...] Antoine Rufenacht a organisé ce Grenelle qui a vraiment été une mise en musique de ces principes. On a tout croisé : les champs, les acteurs et on a fait quelque chose qui a ressemblé à un immense "happening", une nouvelle étape dans la culture de l'Estuaire. Et au fond, ça a été un très grand virage positif. Et puis progressivement, ils se sont structurés ce que je n'appellerais pas comme politiques, mais plutôt comme projets structurants. » (EpI2, extrait d'entretien avec la co-présidente du Pays d'Auge, le 12 août 2011)</p>

© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai / Université du Havre, 2012, M. AXENTE

³⁰ Comme d'ailleurs son « grand frère », le Grenelle Environnement.

³¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

4.1.4.5. Le XXI^e siècle de l'Estuaire³²

A partir de 2009, un nouveau projet fait beaucoup parler à l'échelle nationale, mais également à l'échelle de l'Estuaire de la Seine.

A l'occasion de l'inauguration, à Paris, de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le lundi 17 septembre 2008, le Président de la République, Nicolas SARKOZY prononce un discours de politique culturelle générale, dans lequel il affirme vouloir « *remettre l'architecture au cœur de nos choix politiques* ». Dix grands architectes réunissent dix équipes en France et dans le monde entier, mobilisent plus de cinq cent experts, urbanistes, ingénieurs, économistes, artistes. Pendant un an ils travaillent sur le devenir de Paris à long terme, sur sa transformation en métropole durable, attractive, rayonnante. Un Paris moderne, créatif et écologique, une ville « post-Kyoto » et bientôt « post-Copenhague ».

Parmi la dizaine de projets consacrés à cette réflexion, celui de l'architecte-urbaniste A. GRUMBACH est le seul à placer la Seine comme axe majeur de développement de Paris et de son agglomération vers Le Havre et sa façade maritime. L'architecte, qui construit la philosophie de son projet sur le rapport entre les villes et la nature dans une perspective d'urbanisme diffus, veut « *Créer une ville dont la Seine sera la grande rue* » (GRUMBACH, 2008, p.63). L'axe séquanien avait d'ailleurs été plébiscité par Napoléon BONAPARTE lui-même lorsqu'il avait proclamé, en 1802, que « *Paris-Rouen-Le Havre était une seule et même ville dont la Seine serait la grande rue* ».

Dans la nouvelle perspective mise en valeur par ce projet, Le Havre et le territoire de l'Estuaire de la Seine sont mis sur le devant de la scène, incarnant la façade maritime dont doit disposer Paris pour garder son statut de ville-monde. Le nouveau projet suscite l'enthousiasme, mais en même temps, tout reste à imaginer. C'est un projet qui est encore très conceptuel et qui prend en compte une grande échelle temporelle, ce qui nécessite un effort conséquent dans l'articulation avec le local et le présent.

Avec ce projet, une nouvelle étape de l'histoire de l'Estuaire a été démarrée et les dynamiques engagées par les deux axes de fonctionnement, transversal-estuarien et longitudinal-séquanien, cherchent les articulations possibles. Des temps de travail soutenu ont été organisés depuis début 2010 par l'Agence d'Urbanisme du Havre et de l'Estuaire de la Seine, en collaboration avec les autres agences d'urbanisme concernées par la nouvelle échelle

³² Titre repris à partir d'une série de fiches thématiques sur l'Estuaire réalisées par l'AURH, Source URL : <http://www.aurh.asso.fr/actualites.html>

territoriale qui se définit de plus en plus sous le nom de *l'Axe Seine*. A. RUFENACHT, le président du CEE et de l'AURH est nommé commissaire au développement de la Vallée de la Seine et de la façade maritime de la région Capitale, dans la perspective de mise en œuvre du projet du Grand Paris et du développement de l'Axe Seine.

Au début du lancement du projet de *Grand Paris* et de la réflexion sur *l'Axe Seine*, des questions sur l'avenir de l'Estuaire de la Seine sont apparues (Encadré 4-1).

Photo 4-1 / Le Grand Pari(s) de l'Estuaire



© M. AXENTE, 2009

Encadré 4-1 / Le Grand Pari(s) de l'Estuaire

Grande affiche (Photo 4-1) accrochée sur le mur de la CCI du Havre, en septembre 2009.

Le nom « *Estuaire* » est présent dans le titre de l'affiche, mais en regardant le territoire présenté nous pouvons voir un Estuaire « amputé » de sa rive gauche. En ligne droite vers la capitale, on ne voit que Le Havre, Rouen et Paris.

Dans ce contexte, l'inquiétude s'installe parmi les acteurs politiques estuariens, surtout sur la rive gauche de la Seine, mais également plus loin, parmi les élus de la troisième ville normande, Caen.

Cependant, dans le nouveau contexte, si l'Estuaire a besoin du Havre pour s'accrocher aux enjeux du nouveau projet, Le Havre a également besoin de « son territoire », de l'Estuaire de la Seine, dans cette nouvelle aventure. Une ville toute seule dans cette nouvelle échelle spatiale n'a pas de sens. Le projet « *Estuaire - Axe Seine* » qui se construit au fil des réunions du Comité, doit permettre la construction de la « maille » Estuaire dans l'Axe Seine et inscrire le territoire dans la dynamique internationale.

La structuration de l'Estuaire devient de plus en plus une nécessité. Cependant jusqu'à présent (fin 2012), la mise en place d'une telle structure s'avère un défi difficile à résoudre à l'échelle de l'Estuaire. Plus récemment, la réforme des collectivités territoriales (la loi du 16 décembre 2010) vient offrir une nouvelle solution. Il s'agirait d'un *pôle métropolitain de l'Estuaire*³³ qui devrait voir le jour en janvier 2013. Cette nouvelle entité territoriale qui regrouperait les 26 intercommunalités de l'Estuaire, sera portée cette fois par une structure de gouvernance spécialement créée, probablement un syndicat mixte (Annexe 4-3, p.479 et Annexe 4-4, p.480).

Le CEE se structurera-t-il finalement ? A l'heure à laquelle nous rédigeons cette thèse il y a trop d'incertitudes pour que nous puissions nous prononcer sur cette perspective.

³³ La loi stipule que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPIC) de plus de 300 000 habitants auront la possibilité d'évoluer, toujours sur la base du volontariat, en **pôles métropolitains**. Dans le cas de l'Estuaire de la Seine, les vingt-six intercommunalités dépassent 600 000 habitants.

Les pôles métropolitains ne sont pas une création *ex nihilo*, mais l'aboutissement d'un processus à long terme, fondé sur des impératifs de coopération horizontale au service des collectivités et de leurs habitants (1991 – institution des réseaux de villes, 2002 – choix du polycentrisme maillé et institutionnalisation des logiques de réseau, 2004 – lancement de l'appel à coopération de la DATAR à la suite de l'initiative « Territoires Partenaires »).

Les pôles métropolitains répondent à une demande venue des territoires, réclamant davantage de souplesse dans leurs coopérations métropolitaines. Trois éléments nouveaux sont apportés :

- la reconnaissance d'un intérêt métropolitain, à géométrie variable et librement définissable par les territoires ;
- la possibilité de transférer les « bouts » de compétences qualifiés d'intérêt métropolitain ;
- la capacité de forger des alliances en s'émancipant des exigences de continuité territoriale.

Source : <http://www.poles-metropolitains.fr>

4.2. Pour l'Estuaire, par le tourisme³⁴. Les âges du projet thématique

Le premier temps de ce chapitre nous a permis de marquer le cadre global d'émergence de la réflexion politique à l'échelle estuarienne, fortement soutenue par l'outil d'ingénierie territoriale représenté par l'AURH. Le deuxième temps sera consacré au projet thématique de développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire de la Seine, son inscription dans le projet politique estuarien, sa définition évolutive, ses acteurs et enfin, ses enjeux. Pour ce deuxième temps d'analyse nous avons fait le choix de structurer notre « récit » en trois âges, dont la périodisation a été déterminée par des changements considérables dans la vie du projet.

4.2.1. Le premier âge : les débuts de la réflexion

4.2.1.1. Le tourisme³⁵, une réflexion parmi d'autres, mais avec un fort appui technique

Le document préparatoire réalisé par l'AURH et envoyé aux élus invités à la première réunion du CEE met en avance l'activité touristique existante dans l'Estuaire, mais plus comme une spécificité de la rive gauche de la Seine, principalement sur la bande littorale de la Côte Fleurie, présentée comme « *le pôle touristique du bassin parisien* »³⁶. L'objectif de ce document était de trouver les points communs qui pourraient attirer l'intérêt des territoires situés sur la rive gauche. Et pour cela le tourisme était un bon sujet fédérateur.

« [...] dans la composition du périmètre des élus du Comité des Elus de l'Estuaire il y a ceux qui n'ont finalement pas trouvé des alliances objectives à venir et à être partie prenante. [...] Lisieux, Pont-Audemer, Deauville, on n'avait rien à partager au départ ! »

(Ep7, extrait d'entretien avec un ancien membre de l'AURH, le 4 avril 2011)

Dans le compte rendu de la première réunion du CEE³⁷, le tourisme n'apparaît que dans les propos du maire de Lisieux.

« *Les atouts touristiques devront davantage être exploités [...] le Pont réunit les deux Normandies et rapproche Lisieux du Havre* »

(Maire de Lisieux, Source : Archives AURH, Dossier du CEE)

³⁴ L'expression a été reprise d'après l'expression « *Pour la France, par le tourisme* », utilisée par M. BRUSTON, F. DEPPEST et P. DUHAMEL (in Equipe MIT, 2002, *Tourisme I. Moment de lieux*, p.195) pour parler des tensions créées entre l'État et la commune de Chamonix.

³⁵ Nous utiliserons plus souvent le terme de « *tourisme* » en référence au projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'Estuaire, sachant que la réflexion menée au niveau politique et technique, a toujours concerné les deux formes d'activité récréative : le tourisme et les loisirs dans l'Estuaire. Nous avons fait ce choix pour un plus de facilité dans la rédaction.

³⁶ Archives AURH, Dossier du CEE.

³⁷ Note AURH n°3699/LLD/MT, 1998, *Première rencontre des élus de l'Estuaire*, Compte rendu de la réunion tenue le 15 mai 1998 à l'Hôtel de Ville du Havre, le 30/06/1998.

A la fin de la réunion les thèmes prioritaires de réflexion sont le développement économique et l'aménagement des espaces d'activité, l'idée d'une université internationale et les questions d'environnement et de développement durable. Aucune autre référence au tourisme.

La réunion technique qui a suivi la réunion des élus et le document préparatoire à la réunion politique suivante, réalisé par l'AURH³⁸ ont comme objectif de mieux définir les axes de travail en commun à l'échelle de l'Estuaire. Cette fois, « *le développement touristique* » apparaît marqué comme le quatrième axe de la politique économique estuarienne qui devait soutenir « *un projet commun de l'Estuaire* » (Etude AURH, n°1015, p.33). Plus loin dans le même document, le tourisme est défini comme l'un des quatre enjeux de la constitution d'un territoire de l'Estuaire, à côté de celui portuaire, industriel et écologique (Ibid, p.37).

Des pistes d'action sont définies en lien avec le tourisme. Elles ne représentent que des idées qui donnent du contenu à la réflexion initiale et qui changent souvent d'une réunion à l'autre. Pourtant, l'une d'entre elles reviendra en leitmotiv. C'est « *la mise en commun* » des équipements, de l'offre, de la documentation, des outils d'informations, etc. Cette idée, plus spécifique au tourisme, est transversale à l'intégralité de la réflexion du CEE.

A l'intervalle d'environ six mois, la deuxième réunion des élus officialisera le tourisme comme l'un des axes principaux de réflexion des élus. Cette réunion, organisée à Honfleur, le 22 janvier 1999, aura comme résultat la validation de la méthode de travail dans le cadre du CEE. Il s'agissait de la création des quatre groupes de travail présidés chacun par des élus, dont un concernant le tourisme et la recherche scientifique sur les milieux estuariens.

Dans une lettre adressée au préfet de la région Haute-Normandie, le 15 février 1999, le maire du Havre, en qualité de président du CEE, présente le programme de travail du CEE autour de quatre thèmes : enseignement-formation-université ; développement et coordination de l'action économique ; environnement-cadre de vie et l'espace estuarien avec le tourisme comme sujet principal.

Le groupe de travail concernant le tourisme s'appelait « *Espace estuarien* ». Il était présidé par le maire d'Honfleur et le président de l'époque du district de Fécamp. A partir de ce moment, le tourisme devient un sujet à part entière dans les discussions du CEE.

³⁸ Note Agence n°3731 et Etude Agence n°1015.

Dans la troisième réunion politique³⁹, organisée un an après les débuts du CEE, le 11 juin 1999, l'idée de l'Estuaire comme « *une destination touristique* » est mentionnée pour la première fois. Suite à la quatrième réunion du CEE, tenue le 21 janvier 2000 à Pont-Audemer, le nom du groupe de travail « *espace estuarien* » est remplacé par celui de « *tourisme* », tout simplement⁴⁰.

La proposition d'une carte touristique sur l'échelle estuarienne est mise en avant au fur et à mesure dans les documents de travail. L'idée trouve un écho favorable parmi les élus de l'Estuaire. Le tourisme, au-delà d'un intérêt économique pour chaque territoire, représentait une bonne occasion pour définir le nouveau territoire qui était en train de se créer. L'AURH soutenait cette action, parce que la définition du territoire de l'Estuaire représentait en même temps, la définition de son territoire d'action.

Tout ce travail de préparation par l'AURH, en amont et en aval de chaque réunion politique, a eu un rôle essentiel pour assurer la pérennité de cette réflexion qui était fédératrice au niveau politique estuarien.

« Quel était le sujet sur lequel le technicien pouvait intervenir ? Sans trop de moyens, sans trop à faire appel à des montagnes de budget et avec un peu d'enthousiasme ?...C'était le tourisme ! Donc, en fait, ça tient aussi un peu de l'aide à la décision.

C'est un peu le paradoxe...parce que ça n'a pas été un sujet dès le début. Ce n'est pas tombé de haut ! Le Comité des Elus de l'Estuaire n'a pas dit "Le tourisme. C'est le sujet sur lequel on a envie de faire des choses." C'est un peu à l'inverse, l'Agence d'Urbanisme, qui avait en charge d'animer les travaux du Comité des Elus de l'Estuaire, c'est elle qui à un moment donné a proposé de faire ensemble, parce que c'était facile de les réunir, et finalement, qui a obtenu l'adhésion de tous facilement ! C'est un paradoxe, mais c'est aussi comme ça que s'était passé ! [...]

Donc, la question du tourisme c'était "Qu'est ce qu'on avait envie de partager avec les gens?". Ça obligeait de répondre à cette question ! Quels sont nos atouts ? Qu'avons-nous envie de faire ensemble ? C'est un bon sujet le tourisme ! Et qui a ramené immédiatement l'enthousiasme ! »

(Ep7, ancien membre de l'AURH, le 4 avril 2011)

4.2.1.2. L'avancement sinueux durant les premières années

4.2.1.2.1. Changement de présidence, changement de priorité

L'instauration d'une présidence tournante au niveau du CEE à partir de 2000 (p.216) a perturbé l'avancement de la réflexion sur le tourisme pour environ deux ans. Le secrétariat du CEE a été transféré aux services de l'élu porteur, l'AURH ne se considérant plus mandatée

³⁹ Note AURH n°3739/99/LLD, Troisième rencontre des élus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 11 juin 1999 à Notre-Dame-de-Gravenchon, AURH, Le Havre, le 20 octobre 1999.

⁴⁰ Note AURH n°3820/00/LLD, Quatrième rencontre des élus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 21 janvier 2000 à Pont-Audemer, AURH, Le Havre, le 8 février 2000.

pour faire les comptes rendus et préparer les dossiers durant la période comprise entre le début 2000 et la fin 2001⁴¹. Le nouveau président du CEE, co-présidente du Pays d'Auge Expansion, un Pays à forte dimension touristique, ne considère pas le développement du tourisme à l'échelle de l'Estuaire comme une priorité⁴².

Ainsi, après la quatrième réunion du CEE (janvier 2000) dans laquelle le groupe de travail « Tourisme » propose de faire une *carte touristique* de l'Estuaire (en 500 000 exemplaires) couvrant l'ensemble des cinq Pays, avec l'appui du Comité Régional du Tourisme Normandie, et un *site Internet* présentant sur plusieurs pages l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire, rien n'a plus avancé. Le compte rendu de la cinquième réunion (Fécamp, avril 2000) ne fait aucune référence au tourisme et dans celui de la sixième (Lisieux, juin 2000), ce n'est que le maire du Havre qui rappelle l'idée de la carte touristique et son rôle dans la logique estuarienne.

« On a un petit peu dispersé nos efforts. Il faut que nous nous recentrions sur deux ou trois sujets vraiment intéressants et en liaison avec les institutions qui ont la légitimité démocratique, c'est-à-dire, les conseils régionaux et les conseils généraux et leurs présidents.

Enfin, je souhaiterais vivement que dans le même souci on puisse réaliser rapidement cette carte de l'Estuaire [...] ce serait assez symbolique de l'intérêt que porte notre groupe à une vraie coopération entre les deux rives de l'Estuaire. »

(A. RUFENACHT, Maire du Havre, Source : Compte rendu de la 6^{ème} réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue le 23 juin 2000 à Lisieux, p.19)

Le changement de présidence en décembre 2000⁴³ modifie de nouveau le contexte et relance le projet concernant le tourisme et les loisirs. Le nouveau président, maire de Pont-Audemer, installe les bases de l'Estuaire à l'échelle des cinq Pays. L'AURH reprend le secrétariat du CEE et relance son projet « fétiche ». Dans le compte rendu de la huitième réunion du CEE (septembre 2001, Le Havre)⁴⁴, le tourisme (re)apparaît. Cette fois, il est en première ligne parmi les sujets prioritaires, avec deux propositions d'actions : réalisation de la carte touristique et la mise en place d'une coopération entre les offices de tourisme et les syndicats d'initiative de l'Estuaire.

⁴¹ Note adressée le 20 juin 2000 au maire du Havre par B. ROBERT, chargé de mission aux Grands Projets d'Aménagements à la ville du Havre et responsable de l'animation du CEE.

⁴² L'axe de travail privilégié par cet élu sera la gestion des risques industriels. Dans ce sens, un Institut Européen des Risques (IER) a été créée en 2002 par le Conseil Régional de Basse-Normandie (initiateur de la démarche), l'Etat, l'Université de Caen Basse-Normandie, le Conseil Général du Calvados, la Communauté de Communes du Pays de Honfleur et les Chambres de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge et du Havre. Cette structure a été la meilleure solution pour mieux surveiller l'activité industrielle de la rive droite et en même temps protéger et rassurer la rive gauche de la Seine. Suite aux travaux du Grenelle de l'Estuaire, l'IER développera le PoliTES (Pôle d'Intelligence Territoriale de l'Estuaire de la Seine) « afin de mobiliser de façon globale et transversale l'ensemble des acteurs et des connaissances disponibles sur les enjeux du développement durable de l'Estuaire de la Seine » (Source : <http://polites-estuaire.fr>)

⁴³ Jean-Louis DESTANS, Maire de Pont-Audemer à l'époque, président du Conseil Général de l'Eure depuis 2001.

⁴⁴ Note AURH n°4041 /LLD, *Huitième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue les 7 septembre 2001 à l'Hôtel de Ville du Havre*, Compte rendu, Le Havre, le 24 janvier 2001, p.3.

Six mois après, le contenu sur le tourisme est développé sur plusieurs axes⁴⁵ qui font référence à trois types de cartes touristiques et de nouveau, la mise en réseau des offices de tourisme et syndicats d'initiative. La question de la communication sur l'Estuaire (supplément « Estuaire » dans la presse locale, le développement d'une antenne de France Bleue Normandie sur l'Estuaire, interconnexion des sites web de l'Estuaire) apparaît en complément de la réflexion sur le tourisme⁴⁶ (pp.283-289).

4.2.1.2.2. Manque de structure et trop de structures

Durant toute son histoire, le projet thématique concernant le tourisme et les loisirs a été marquée par la paradoxale confrontation entre le manque de structure adéquate et le trop de structures concernées et impliquées, mais jamais à la « bonne » échelle.

En France, le maillage territorial des structures concernant le tourisme est aussi dense que celui administratif. Les structures en charge de tourisme ne constituent pas un ensemble homogène et elles manquent de cohésion. A chaque niveau on s'occupe un peu de tout.

Le développement touristique local est l'apanage des structures communales et intercommunales de tourisme (les offices de tourisme et les syndicats d'initiative), des comités départementaux de tourisme et enfin, plus orienté vers la dimension de développement durable, par les parcs naturels régionaux qui n'ont pas pourtant la compétence tourisme. Le comité régional de tourisme se positionne plutôt sur des actions de promotion et de marketing national et international. Le caractère public confère à ces acteurs une légitimité à intervenir au profit de l'intérêt général.

Ainsi, l'échelle de l'Estuaire de la Seine est concernée par des multiples structures chargées de la promotion de l'offre touristique et de loisirs : le comité régional de tourisme, les comités départementaux de tourisme, les unions départementales des offices de tourisme et syndicats d'initiative, les structures des Pays d'Accueil Touristique réunies dans la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique de Normandie, les différents services de tourisme des différentes échelles administratives, les agents de développement touristique à l'échelle du Pays, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative, etc. Le Parc Naturel Régional des

⁴⁵ Note AURH n°4069/JD, *Neuvième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 8 février 2002 à Caudebec-en-Caux*, Compte rendu, Le Havre, le 25 mai 2002.

⁴⁶ Note AURH n°4095/LLD/JD/ChC, *Propositions en matière de communication pour l'affirmation d'un nouveau territoire, l'Estuaire de la Seine*, Le Havre, le 25 juillet 2002.

Boucles de la Seine Normande, ainsi que la Maison de l'Estuaire complétaient la liste des partenaires associés à la démarche « tourisme et loisirs » dans l'Estuaire de la Seine.

Leur nombre et leur imbrication complique le travail à grande échelle et en même temps crée un climat concurrentiel, surtout sur le plan de la hiérarchie verticale, parce que derrière chaque structure existe un territoire et sa légitimité dépend de son rapport avec celui-ci.

Parmi tous ces acteurs, chacun avait de près ou de loin un lien avec la compétence « tourisme ». Seule l'Agence d'Urbanisme semblait « étrangère » dans tout ce monde des professionnels de tourisme. Son rôle était d'assurer l'interface, mais elle n'a jamais eu de compétences « tourisme ».

Pour les réunions techniques, l'Agence s'est appuyée sur les agents de développement touristique des Pays, qui avaient à leur tour la mission d'assurer l'interface avec les offices de tourisme et les syndicats d'initiative de leur Pays. Des offices de tourisme et des syndicats d'initiative ont été associés à la démarche, surtout ceux dont l'élu était présent dans le CEE. Pourtant, la liste de participants n'était pas faite sur un critère précis, les réunions étant ouvertes à tous ceux intéressés. Parmi les offices de tourisme les plus présents étaient ceux du Havre, de Fécamp, d'Honfleur, de Pont-Audemer et de l'actuel Pays de Caux vallée de Seine, environ un par Pays.

Les comités départementaux et celui régional suivaient de loin l'avancement de la réflexion, pas toujours présents dans les réunions techniques, mais intéressés par les comptes rendus réalisés. Les relations avec ces structures se déroulaient souvent sous la forme de rencontres organisées directement à leur siège. L'Agence faisait les déplacements vers elles, avec l'espoir de les faire adhérer à la réflexion sur l'Estuaire. D'autres structures concernées par le tourisme ont fait leur apparition à des différents moments, en fonction des sujets abordés (chargés de service « nautisme », « déplacement doux », etc.).

Cette pluralité de structures autour de la table, avec des hiérarchies horizontales et verticales, avait comme résultats une multitude d'idées, parmi lesquelles l'AURH devait faire le tri pour saisir après les opportunités. En revanche, une inertie s'installait autour de la table en termes d'initiative quand il s'agissait de la mise en œuvre des actions. Chaque structure se considérait ou trop petite ou trop grande pour porter une action.

A petite échelle, toute action supplémentaire chargeait encore plus les fiches de postes des techniciens de tourisme. En théorie, ils trouvaient la démarche bonne, mais en pratique ils se sentaient dépassés dans leurs moyens par les actions proposées. En plus, la forte connotation

politique de la réflexion était perçue par des techniciens comme une obligation avant toute autre nécessité.

L'Agence n'avait aucune compétence dans le « tourisme », les agents de développement touristique des Pays (quand ils existaient) et les offices de tourisme étaient déjà trop occupés avec la promotion à l'échelle locale et les autres structures départementales et régionales n'étaient pas partantes pour soutenir cette nouvelle échelle territoriale. En conséquence, la création d'une structure légitime était souvent citée, mais sa mise en œuvre ne tenait pas seulement de sa nécessité, mais aussi des circonstances spatiotemporelles favorables qui sont apparues, mais plus tard.

4.2.1.2.3. Difficile travail avec les structures légitimes

Parmi toutes les propositions, le projet de carte touristique avançait le mieux dans sa définition. Il trouve l'intérêt des élus et le soutien des techniciens de tourisme. C'est aussi un projet qui, à la limite, aurait pu être confié à l'Agence.

Cependant, l'absence d'un financement propre pour cette action et le fait de vouloir s'appuyer sur les deux conseils régionaux et/ou le Comité Régional de Tourisme de Normandie, dans un souci toujours exprimé souvent par A. RUFENACHT, de travailler avec « *les institutions qui ont la légitimité démocratique, c'est-à-dire, les conseils régionaux et les conseils généraux* »⁴⁷, a été néfaste à sa mise en œuvre. Ces institutions n'ont pas accepté la réalisation de la carte, même touristique, à une échelle spatiale, autre que la leur, et qui, en plus, aurait eu comme objectif subsidiaire de soutenir une entité politique en cours de constitution.

Lors de la dixième réunion du CEE, le projet de carte touristique est « *suspendu temporairement pour étudier dans quelle mesure les acteurs locaux (office de tourisme, ...) peuvent prendre en charge sa réalisation* »⁴⁸. A l'ordre du jour restent les actions concernant l'information et la communication sur l'Estuaire de la Seine, difficilement mises en place, elles aussi.

Ce type de problème, concernant le travail partenarial avec les structures légitimes, a toujours été un frein dans la mise en œuvre des actions à l'échelle de l'Estuaire.

⁴⁷ Compte rendu de la 6^{ème} réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue le 23 juin 2000 à Lisieux, p.19.

⁴⁸ Note AURH n°4150, *Dixième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 13 septembre 2002 à Lisieux*, Compte rendu, Le Havre, le 24 janvier 2003.

D'une part, les élus ne souhaitaient pas que le rassemblement politique du Comité des Elus de l'Estuaire soit perçu comme une nouvelle entité politique concurrente aux structures administratives officielles. A de nombreuses reprises, A. RUFENACHT a rappelé que le Comité ne doit pas être « *une structure de combat contre elles, mais une structure qui veut travailler avec elles* »⁴⁹. En conséquence les élus ont toujours affirmé la volonté de les associer à tous leurs travaux. Le financement des actions était également une autre raison qui motivait l'orientation vers ces structures.

D'autre part, ces structures avaient plutôt la tendance de bloquer toute initiative d'action à l'échelle estuarienne, perçue comme une menace à leur échelle de pertinence.

Jusqu'à la fin du portage du dossier concernant le tourisme par l'AURH, aucune action n'a été financée par une structure administrative qui dépasse l'échelle estuarienne. Chaque fois que nous avons sollicité ces structures (le comité régional ou les comités départementaux de tourisme) pour le financement d'une action lors de notre expérience de terrain, la démarche était perçue avant tout comme une action politique et leur participation s'est résumée à fournir de la documentation, bien évidemment, sur leur échelle spatiale, et qui assurait ainsi, leur propre promotion.

Durant des années, la mise en œuvre des actions a été bloquée par le manque de financement et de structure porteuse. En conséquence, les bonnes idées sont restées longtemps sur le papier.

4.2.1.3. Le changement de contexte et le passage à l'action

Durant la période 2003-2004, plusieurs propositions en termes d'activité touristique et de loisirs à l'échelle de l'Estuaire apparaissent dans les comptes rendus du Comité des Elus de l'Estuaire (association des offices de tourisme et syndicat d'initiative pour faire la promotion de l'offre touristique et de loisirs en commun, mise en place des produits touristiques qui prennent en compte l'échelle estuarienne, déplacement des touristes et visiteurs à l'échelle de l'Estuaire, travail sur la cohérence des circuits de promenades et de randonnée, etc.), sans que rien n'aboutisse dans le plan concret. Sans un contexte politique favorable et un élu porteur pour ce genre d'action, toute réflexion restait à l'ordre du jour, mais seulement sur le papier, sans avoir un vrai aboutissement.

⁴⁹ A. RUFENACHT, Réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue le 29 septembre 2009 au Havre. Source : Notes personnelles.

Si l'Agence, en tant que structure d'interface, a pu soutenir et développer la réflexion sur le tourisme en s'appuyant sur les structures ayant la compétence tourisme, la décision pour le passage à l'action était le privilège des élus. La présence de l' élu majeur qui prend l'initiative et qui porte les actions est essentielle pour mobiliser les différents niveaux institutionnels qui alimenteront le budget et activer le réseau. L'AURH représentait l'acteur technique majeur d'animation du réseau, mais il manquait le leadership politique.

4.2.1.3.1. Portage politique et tourisme : une symbolique forte

Du point de vue diplomatique, mais également par rapport à la symbolique du projet, il aurait été inopportun que le projet touristique soit porté politiquement par la rive droite, et encore moins par la ville du Havre, même si celle-ci avait tout l'intérêt d'affirmer cette nouvelle dimension et de s'associer avec les stations touristiques de la rive sud de la Seine.

Que la ville du Havre et toute la rive droite aient voulu développer le tourisme en s'appuyant sur la rive gauche était une évidence et renvoyait directement à une dimension très instrumentalisée du tourisme, un peu forcée et pas très crédible en termes de faisabilité. En revanche, le fait que la rive Sud porte le tourisme à l'échelle de l'Estuaire avait à la fois une sorte de « normalité » parce que c'est une activité qui lui est spécifique et en même temps c'était un gage de crédibilité.

Les circonstances sont devenues favorables avec le changement de présidence du Comité des Elus de l'Estuaire en 2004 et l'arrivée du maire d'Honfleur, élu d'une ville touristique située dans le Pays d'Auge, alors de la rive gauche de la Seine. Cet élu avait bien compris les enjeux du tourisme et il était prêt à passer à l'action.

« ... j'ai eu l'idée du projet touristique parce que je me suis dit que c'est celui qui va apporter le plus en termes d'image. Le tourisme est un enjeu important, dans le territoire. Beaucoup de gens, du monde entier, viennent ici, pour voir nos paysages, les paysages des impressionnistes, l'architecture Perret, et donc, en jouant sur le tourisme, on fédère. D'abord, au niveau d'image, le tourisme c'est tout ce qui est vision, paysage, architecture.... L'image plus que les mots et plus que l'écrit ! Donc le tourisme c'est "un véhicule, une image". On véhicule l'image de l'Estuaire ! On peut très bien prendre par exemple l'architecture Perret, l'église très contemporaine Saint Joseph ou l'église Sainte-Catherine à Honfleur. Des différences, des complémentarités...et ça, ça plaît !

Autrement on peut parler environnement, on peut parler économie, mais tout ça restait vague. Et en plus, le tourisme, c'est la possibilité d'intéresser les habitants de tout l'Estuaire, Fécamp, Trouville-sur-Mer, Pont l'Evêque, Lisieux, Gonfreville-l'Orcher, Saint-Romain-de-Colbosc, parce que c'est ludique. Donc, on leur propose de visiter leur patrimoine qu'ils ne connaissent pas, de prendre la voiture, ou le bus, ou même un jour, peut être le bateau, pour aller se balader. »

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, le 21 mars 2011)

En même temps, à l'échelle de l'Estuaire, plusieurs projets à vocation touristique et de loisirs étaient en cours de déroulement⁵⁰. La ville du Havre était en train d'affirmer sa dimension touristique. Labélisée « *Station nautique* » depuis 1999, elle se préparait pour la candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les travaux pour son Casino étaient en cours et un autre projet faisait beaucoup parler. Il s'agit de *l'ODYSSEY 21*, appelé aussi le « *Centre de la Mer et du Développement Durable* » ou « *La Tour Nouvel* »⁵¹, d'après le nom de son concepteur.

Le Pays de Caux vallée de Seine lançait la promotion du Parc de loisir sur la thématique du développement durable « *Eana* » à Gruchet-le-Valasse. Le Pays des Hautes Falaises avait le projet de réhabilitation en musée du site des anciennes pêcheries à Fécamp. Le Pays Risle Estuaire avait démarré le projet des dix modules d'habitat léger de loisirs au camping des Etangs. Et en ce qui concerne le Pays d'Auge, parler de tourisme était dans la nature des choses.

Au niveau politique, le CEE avait besoin d'une occasion publique pour parler de sa démarche et pour montrer une action concrète, réalisée en commun. Il fallait qu'il sorte de son cadre politique et s'adresse aux habitants de l'Estuaire.

Toute cette conjoncture a motivé les élus à passer à l'action et à financer avec les moyens du Pays et des communautés de communes le premier salon de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire.

4.2.1.3.2. « *Destination Estuaire* » 2005 : cinq Pays, cinq « histoires »

Entre le 6, 7 et 8 mai 2005 aura lieu le premier salon de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine. Lors de la 14^{ème} réunion du CEE, organisée à Deauville, en novembre 2004⁵², le CEE valide la mise en œuvre de l'action.

L'événement est aussi l'occasion de lancer le site Internet sur l'Estuaire de la Seine. La manifestation sera organisée à Honfleur, au Grenier à Sel, lieu censé attirer de nombreux visiteurs. L'Office de Tourisme d'Honfleur va assurer le pilotage de l'action, en collaboration

⁵⁰ Note AURH n°4423/ChC/LLD, 2004, *Quatorzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Deauville, le 12 novembre 2004, Etat d'avancement des travaux et propositions. Extrait sur les questions liées au Tourisme*, Le Havre, le 4 novembre 2004.

⁵¹ Conçue par l'Atelier de Jean NOUVEL, cette tour de 120 mètres était censée devenir le nouveau symbole de la ville du Havre. Son message portait sur la problématique de la croissance des activités humaines dans le milieu naturel et riche, mais fragile représenté par l'estuaire. Son lancement devait voir le jour en 2017 pour le 500^{ème} anniversaire depuis la création de la ville du Havre. Ce projet qui avait suscité de vives critiques a été suspendu en 2007 à la suite d'une dérive des coûts prévisionnels passés de 40 millions à près de 100 millions d'euro.

⁵² Note AURH n°4447/ChC/LLD, 2005, *Quatorzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 12 novembre 2004 à Deauville*, Le Havre, le 10 mars 2005.

directe avec l'AURH. Le financement est assuré par les Pays de l'Estuaire et par la ville d'Honfleur.

La préparation de l'action a été précipitée, le démarrage effectif n'étant réalisé qu'à partir de mars 2005, après la validation du budget, investi principalement dans la communication et la scénographie de l'opération. En conséquence, l'opération a nécessité un grand investissement de la part de l'AURH, des chargés de développement touristique des Pays et des offices de tourisme adhérents à cette dynamique (pas très nombreux à l'époque). Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande a été associé à l'action, étant concerné par le territoire de l'Estuaire et ayant des activités d'animation à proposer.

Malgré tous ses efforts, la promotion de l'offre touristique de chaque Pays de l'Estuaire, au même moment et au même endroit, était une performance à l'échelle de l'Estuaire et représentait le passage du CEE vers une première action concrète, orientée vers le grand public.

Le salon « *Destination Estuaire* » avait été pensé avant tout comme une exposition « *visant un impact social* » (J. DAVALLON, 1986, *in* COUSIN, 2002, p.82)⁵³ pour donner une identité à un groupe. Dans notre cas, deux groupes étaient ciblés : les élus de l'Estuaire et les habitants de l'Estuaire, en référence au même territoire. L'exposition avait le rôle de montrer aux visiteurs, censés être des résidents de l'Estuaire, leur proximité, leurs alentours et construire ainsi une identité estuarienne. J. DAVALLON (Ibid, p.83) parle d'une *opérativité symbolique* par rapport à ce type d'exposition, en référence aux effets attendus à se produire sur les visiteurs. Le salon n'avait pas un objectif commercial, de toute façon, pas le principal. Son objectif était avant tout symbolique : transmettre un message sur une entité territoriale en cours de construction.

Dans la conférence de presse qui a eu lieu à Fécamp le 8 avril 2005, le maire d'Honfleur, en qualité de président du CEE, « *remercie vivement les élus qui se sont montrés très motivés par cette initiative* », « *félicite tous les offices de tourisme qui ont joué le jeu* » et parle de l'« *ambition* » politique de l'exposition, celle « *de faire connaître le Comité des Elus de*

⁵³ J. DAVALLON distingue trois catégories d'exposition : « *celles qui se proposent d'être des situations de se rencontrer entre visiteurs et objets, celles qui se font vecteur d'une stratégie de communication ; celles enfin qui visent un impact social* ». Concernant la dernière catégorie, sa particularité marquante est la proximité qu'elle pose, qu'elle expose et sur laquelle elle joue entre le thème abordé, les objets qu'elle présente et le public (J. DAVALLON, 1986, *in* COUSIN, 2002, p.82).

l'Estuaire aux Estuariens » et de l'objectif principal de celle-ci : « *faire découvrir aux Estuariens de la rive gauche ce qui existe sur la rive droite car, si les habitants de la rive droite franchissent assez souvent le Pont de Normandie pour aller visiter le Pays d'Auge, on ne peut pas en dire autant des Estuariens de la rive gauche* »⁵⁴.

Du point de vue de la diversité du contenu d'information, débats, discussions, animations, etc. autour de l'Estuaire, l'action a été une réussite. Elle a donné l'occasion d'accéder « *incomplètement et sans que cela soit assuré de durer – à des appartenances que l'expérience quotidienne ne permet pas d'atteindre ou de les réactiver lorsque le contexte quotidien les a dévalorisées* » (BOURDIN, 2000, p.189).

Le salon a représenté le moyen de vulgariser la démarche politique du CEE. Les élus ont eu l'occasion inédite de se rencontrer et de discuter dans un cadre ouvert au public. Ils ont fait passer le discours sur le territoire commun des deux rives de la Seine et sur les autres projets, plus encombrants, en cours de réflexion dans l'Estuaire. Des tables rondes avec les élus ont été organisées durant les trois jours. La presse locale et régionale a été présente et des émissions radio sur les postes locaux ont été diffusées. Des signatures de livre ont eu lieu et une exposition de photographies de l'Estuaire, réalisées par un photographe havrais⁵⁵ a complété l'ambiance « estuarienne ».

Par contre, en ce qui concerne l'objectif principal déclaré, celui de « toucher » la population locale, son opérativité symbolique était encore loin d'aboutissement. L'événement s'étant déroulé dans une ville avec une fréquentation touristique importante, l'exposition a bénéficié d'un nombre conséquent de visiteurs, environ 7000 personnes⁵⁶, mais ils étaient essentiellement des touristes venus d'ailleurs que l'Estuaire, en visite à Honfleur (80%).

En ce qui concerne la promotion de l'offre touristique, le principe de l'« *en commun* » à l'échelle de l'Estuaire était tout nouveau. En conséquence, chaque Pays de l'Estuaire avait « *son espace* » pour présenter son stand touristique avec les produits touristiques de son territoire. Chaque stand distribuait sa documentation. Comme dans un *jeu de puzzle*, les cinq Pays estuariens s'imbriquaient l'un dans l'autre, mais chaque pièce du jeu « racontait » elle-même une histoire, sans avoir une continuité avec celle de son voisin (Figure 4-2, p.245).

⁵⁴ AUBAULT, M., 2005, « Pour la destination Estuaire, prochain arrêt Honfleur », in Le Courrier Cauchois, le samedi 16 avril 2005, p.6.

⁵⁵ Stéphane DUBOC, photographe havrais. URL : <http://stephaneduboc.over-blog.com/5-categorie-11528836.html>

⁵⁶ Comptage fait par les hôtesses d'accueil (Source : Compte rendu de la réunion des responsables « tourisme » des Pays de l'Estuaire, du 28 juin 2005).

Figure 4-2 / « Destination Estuaire » 2005 :
la mise ensemble des Pays de l'Estuaire
© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

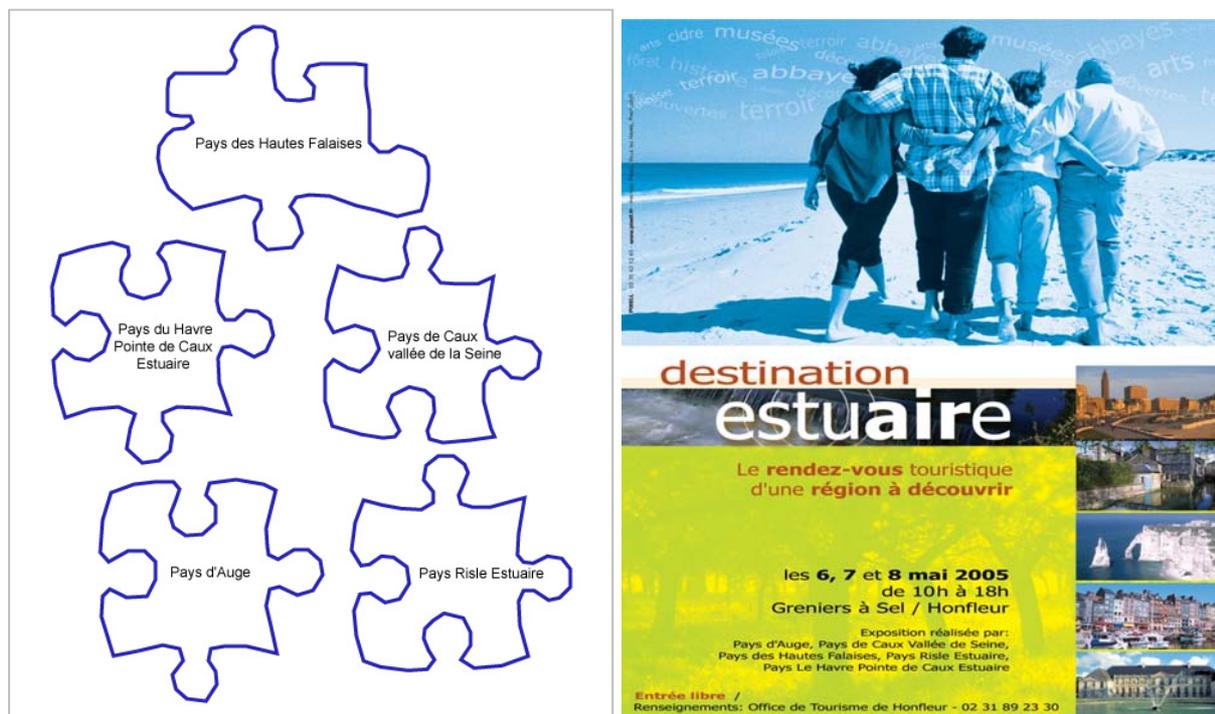


Image 4-2 / Affiche de la « Destination Estuaire » 2005
Source : Archives AURH

D'ailleurs, le même principe se retrouve également sur les documents de promotion (Image 4-2) de l'événement (affiches et flyers). Sous le nom de « Destination Estuaire » chacun des cinq Pays est présent avec ses éléments phares (l'architecture Perret pour Le Havre, Pont-Audemer pour Risle Estuaire, les falaises d'Etretat pour Pays des Hautes Falaises, bien sûr Honfleur, pour le Pays d'Auge et l'Abbaye-de-Valasse pour Caux vallée de Seine).

Le salon était loin de la promotion d'une destination touristique. Pour le visiteur lambda, l'exposition représentait un salon de promotion de l'offre touristique, variée, riche, située dans la proximité de l'estuaire physique, mais sans avoir une visibilité sur une échelle territoriale. Aucune carte de l'Estuaire n'avait été réalisée et distribuée au public, mais tous les cinq Pays de l'Estuaire dans ce qu'ils avaient de plus attractif, avaient été réunis dans la même « alvéole ».

Néanmoins, le point fort de l'action était à la fois son inédit, avec la promotion « *en commun* », et le passage dans le plan concret d'une réflexion qui datait déjà depuis sept ans. Un premier pas important.

Du point de vue politique, la scénographie et la communication qui ont accompagné l'action témoignent de la forte nécessité des élus du CEE de repérer leur territoire dans l'ensemble estuarien et en même temps, le temps encore nécessaire pour intégrer la dimension territoriale de l'Estuaire.

4.2.1.3.3. Réactions et perspectives

Après le moment « *Destination Estuaire 2005* », la réflexion sur le tourisme connaît un nouveau rebondissement. Les élus se félicitent pour la réussite de la première action concrète à l'échelle estuarienne et demandent aux techniciens de réfléchir à une nouvelle édition, pour l'année suivante. L'idée de la nécessité de rythmicité dans l'organisation de la manifestation est énoncée. Il ne suffisait pas d'organiser une seule manifestation, mais il fallait revenir périodiquement et diffuser le message vers « *les habitants de l'Estuaire* ». Plusieurs Pays se portent candidats pour accueillir l'édition 2006, surtout ceux qui sont en train de lancer de nouveaux projets touristiques et de loisirs. Un principe instauré ultérieurement stipulera que ce genre de manifestation sera organisé de manière alternative entre les deux rives de la Seine.

Du côté des techniciens, l'enthousiasme est moins présent. Plusieurs questions, sur le contenu et sur la forme du salon, sont débattues dans la réunion de bilan. Le principe de présentation par Pays revient en question, mais même si le découpage n'est pas approprié pour le public, les techniciens considèrent qu'il devra être conservé, en raison de la dimension politique de l'action. L'idée d'une présentation de l'offre touristique par « *thématiques transversales* »⁵⁷ apparaît à l'ordre du jour, mais elle « fait peur » aux professionnels de tourisme par le volume de travail nécessaire.

Les questions budgétaires représentent un sujet délicat, sachant que le financement ciblait principalement les Pays, les départements et les régions n'étant pas prêts à s'investir. Les techniciens réclament à nouveau une structure avec un financement propre qui puisse animer ce genre d'opération, et ainsi les soulager d'un travail supplémentaire⁵⁸.

Enfin, pour le peu de techniciens de tourisme qui avaient pris la réflexion sur une destination touristique estuarienne au sens propre du terme, une étude sur la pertinence, l'image et le positionnement de l'Estuaire en tant que destination touristique s'avérait impérieusement

⁵⁷ Courrier adressé à la responsable du dossier « Tourisme » à l'AURH par la directrice de l'office de tourisme de Pont-l'Évêque. L'idée sera reprise dans la réunion de bilan avec les responsables « touristes » des Pays de l'Estuaire du 28 juin 2005.

⁵⁸ Note AURH n°4576/ChC/EM/AGR, *Seizième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Etat d'avancement des travaux et propositions, Pont-Audemer, le 16 décembre 2005*, Le Havre, le 9 décembre 2005.

utile⁵⁹. Cette idée sera reprise par l'AURH et présentée aux élus comme un nouvel axe important de la réflexion sur le tourisme dans l'Estuaire⁶⁰.

Avec la Destination Estuaire 2005, le CEE avait franchi une étape. Sortir du milieu politique et s'adresser directement au public. La réflexion sur le tourisme dans l'Estuaire avait connu sa première action. Pourtant, la complexité des acteurs (politiques et techniques) et des enjeux à l'échelle estuarienne a constitué un grand obstacle dans l'avancement vers d'autres actions concrètes sur le tourisme. Il a fallu du temps et beaucoup de médiation jusqu'à ce que les idées, si évidentes dans leur nécessité, exposées après cette première opération, se matérialisent. L'opération suivante « *Destination Estuaire* » n'aura lieu qu'en 2009, la structure de portage pour le tourisme sera créée en 2010 et notre travail de recherche répondra peut-être en partie aux questions attendues de l'étude sur la pertinence d'une destination touristique Estuaire.

4.2.2. Le deuxième âge : « *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine* »

A partir de 2006, une nouvelle dimension se rajoute à la réflexion sur le tourisme et loisirs dans l'Estuaire de la Seine, celle du développement durable et c'est l'affirmation de cette dimension qui marquera le début du « deuxième âge » du projet thématique.

4.2.2.1. La dimension « *durable* » dans l'Estuaire de la Seine

4.2.2.1.1. Travailler sur l'exemplarité, entre l'air du temps et nécessité

La ville du Havre, dont l'architecture Perret était récemment classée dans le patrimoine UNESCO (2005) réfléchissait à sa stratégie de changement d'image et d'affirmation de la dimension touristique. Avec la signature du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies et son adhésion au *Programme des Villes*, la ville du Havre joue la carte de l'exemplarité. Ainsi, elle devient la première ville de France ayant signé le Pacte.

⁵⁹ Compte rendu de la réunion des responsables « Tourisme » des Pays de l'Estuaire du 28 juin 2005, p.3.

⁶⁰ Note AURH n°4603/ChC/AGR/EDM, 2006. Seizième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 16 décembre 2005 à Pont-Audemer, Le Havre, 20 mars 2006.

Le Pacte, créé en 2001, rassemble les entreprises et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels (Annexe 4-5, p.481) relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, des principes qui peuvent être résumés dans l'expression « *développement durable* ». Le *Programme des Villes* a comme principe la mise en réseaux des villes participantes et s'appuie sur une méthodologie de travail élaborée par la ville australienne de Melbourne qui consiste à fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire (institutions, entreprises, syndicats, etc.) afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui s'y posent.

En qualité de nouveau membre, la ville du Havre choisit comme thématique : le tourisme, plus précisément, le *tourisme durable*. C'est une démarche inscrite dans *l'air du temps* (Equipe MIT, 2002), marqué par le développement durable, appelé pour soigner un manque d'attractivité.

D'autres réflexions sur la thématique « *développement durable* » sont en cours à l'échelle de la ville, de la CODAH et de l'Estuaire. L'impressionnant « *Centre de la mer et du développement durable* » en cours de réflexion au Havre et la *Gestion Intégrée des Zones Côtières*⁶¹ (GIZC) à l'échelle de l'Estuaire sont deux projets inscrits dans cette dimension, reliés d'ailleurs. Le site des *Jardins Suspendus* qui était en cours d'aménagement au Havre se présentait également comme un projet exemplaire en termes de développement durable. Le Parc de loisir et du développement durable « *Eana* » à Gruchet-le-Valasse, ainsi que les problématiques développées par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande viennent compléter le contexte général, très marqué « *développement durable* ».

Au moment de la signature du Pacte et du choix de la thématique, la ville du Havre n'avait aucun doute qu'elle n'aurait pas pu travailler le tourisme toute seule. En conséquence, elle proposera en juin 2006 au CEE d'intégrer la dimension « *tourisme durable* » à la réflexion tourisme et l'élargir ainsi à l'échelle de l'Estuaire⁶². A partir de ce moment le dossier « *tourisme* » du CEE devient le projet « *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine* ».

⁶¹ Le fondement de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) peut se résumer à l'application sur le littoral des principes du développement durable, tout en prenant en compte un développement équilibré avec l'arrière-pays. En 2006, l'Estuaire de la Seine bénéficie du programme de GIZC avec l'objectif de créer un dispositif pour une politique de gestion durable. Le projet GIZC « Estuaire de la Seine » prévoit la création d'un dispositif de connaissance et d'aide à la décision situé dans le Centre de la Mer et du Développement Durable « *Odyssey 21* ».

⁶² Note AJRH, n°4696/ChC/EDM/VL, 2006, Dix-septième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 30 juin 2006 au Havre, Le Havre, le 20 octobre 2006.

4.2.2.1.2. Le paradoxe du tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine

« Surtout depuis qu'il est "durable", le tourisme produit des images idylliques des territoires et des nations, un récit utopique de la "rencontre" entre Soi et l'Autre »

(S. COUSIN, B. RÉAU, 2009)

Concept lancé dans les années 1980, le *développement durable* connaît une reconnaissance mondiale avec le rapport de Gro Harlem BRUNDTLAND, « *Notre Avenir à tous* », publié en 1987. Le prestige de cette notion est dû à son caractère très globalisant. Elle permet en effet de regrouper sous un item commun les principales questions contemporaines, d'ordre économique, social et environnemental, ce qui fait une notion « *avant tout politique* » (CIATTONI, 2005, p.57). En même temps, à force de vouloir tout contenir il est finalement vidé de sens.

Le succès de la formule s'est inévitablement étendu au tourisme, avec un accent mis sur le processus de *mise en tourisme*⁶³ afin d'en assurer la pérennité et la prospérité, mais aussi sur une conscience aiguë de la vulnérabilité des ressources exploitées. Cela dit, le « *tourisme durable* » est devenu un levier très actif de remodelage des représentations, des produits et des territoires (KNAFOU, PICKEL, 2011).

Plusieurs typologies de tourisme articulées aux principes du développement durable sont déclinées et créent souvent une confusion qui donne envie à l'abandon de toute définition : tourisme durable, tourisme responsable, tourisme solidaire, tourisme équitable, tourisme éthique, écotourisme, etc.

Le tourisme durable semble être la notion la plus englobante, dont la définition donnée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) repose sur trois principes (Encadré 4-2, p.250). Nous n'aborderons pas dans notre travail de thèse la pertinence du concept de tourisme durable. D'autres auteurs l'ont bien fait avant nous (CAZES, 1992, Equipe MIT, 2002, VIOLIER, 2008, KNAFOU et PICKEL, 2011).

⁶³ Processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. L'expression mise en tourisme est préférée à touristification (touristisation n'étant qu'une variante de forme) parce que dans la confusion qui entoure le processus et la convocation fréquente d'interventions naturelles, « mise en tourisme » présente l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action (Equipe MIT, 2002, p.300).

Encadré 4-2 / Les principes du tourisme durable

1. *exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;*
2. *respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;*
3. *assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.*

Source : Organisation Mondiale du Tourisme, « Définition conceptuelle (août 2004) », URL : <http://www.veilleinfotourisme.fr>

Dans le cas de l'Estuaire de la Seine, l'acteur politique instrumentalise le tourisme et sa dimension durable pour soigner une image trop chargée par des représentations pesantes, liées à l'industrie et à la pollution. Le paradoxe du tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine est qu'il est loin d'être invoqué pour soigner un territoire qui serait trop abîmé par une forte fréquentation touristique. Au contraire, l'étiquette « durable » est utilisée pour attirer les potentiels touristes et développer encore plus cette activité.

Ce qui nous intéresse par rapport à notre problématique de recherche est d'analyser l'utilisation et l'impact de cette appellation en lien avec la réflexion sur le tourisme et loisirs dans l'Estuaire, dans le cadre du processus de construction territoriale. Au moment de son lancement, le tourisme durable a trouvé un large écho parmi les élus de l'Estuaire. Les projets engagés dans l'Estuaire étaient tous orientés vers la dimension « durable ». Est-ce que cette nouvelle dimension s'est maintenue comme un sujet rassemblant jusqu'à la fin ?

4.2.1.3. Les nouveaux axes du projet

Contrairement aux perspectives faites après le premier salon de promotion touristique, l'année 2006 n'a pas été une année d'action en termes de tourisme et loisirs.

Après l'enthousiasme qui a suivi l'événement « *Destination Estuaire* », le CEE a lancé la mission « Andrieu » (pp.221-223) à la recherche d'une solution de structuration. Le projet GIZC sur l'Estuaire occupait beaucoup de place dans les débats des élus et l'idée du cycle de Conférences de l'Estuaire (pp.224-225) commençait à prendre contour. Le projet

métropolitain entre les trois villes normandes : Le Havre, Caen et Rouen était également lancé⁶⁴.

En plus, l'AURH, qui intervenait sur tous les dossiers du CEE, avait la charge de définir le nouveau projet : « *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine* ». Beaucoup de choses à faire, avec très peu de moyens, mais l'AURH avait l'intérêt de soutenir le projet sur le tourisme, parce qu'il était le seul qui avait abouti à une action concrète et qui trouvait un accord unanime parmi les élus.

Le « nouveau » projet concernant le tourisme dans l'Estuaire sera défini autour de trois axes⁶⁵.

Le premier axe concernait la connaissance et l'amélioration de l'existant en matière d'offre touristique et de loisirs pour l'accorder avec les nouvelles structures touristiques fortement positionnées sur le développement durable (le *Centre de la Mer et du Développement Durable* et les *Jardins Suspendus* au Havre, le Parc *Eana* du développement durable à Gruchet-le-Valasse, etc.) qui devaient voir jour dans l'Estuaire.

Les idées, dont la mise en œuvre était dans un flou total, concernaient la réalisation d'un inventaire des actions et projets existants en matière de tourisme durable, le travail avec les touristes pour les inciter à avoir un comportement respectueux et également avec les professionnels de tourisme, pour les encourager à améliorer leur offre pour mieux l'inscrire sous les principes du tourisme durable ou la coopération avec les structures déjà actives dans l'Estuaire en matière de développement durable (la Maison de l'Estuaire et le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande).

Le deuxième axe se focalisait sur l'organisation des déplacements dans l'Estuaire, afin que les touristes et les habitants puissent utiliser des modes doux et non polluants, de développer les itinéraires multimodaux, l'intermodalité entre les modes doux, de rendre l'offre de transport lisible à l'échelle de l'Estuaire, d'articuler les sentiers et les routes existants pour favoriser des itinéraires cohérents, etc.

⁶⁴ Fin 2003, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) lançait un « appel à coopération métropolitaine » afin de recueillir les candidatures de métropoles souhaitant mettre leurs forces en commun pour ouvrir « un espace de coopération stratégique politique faisant sens en terme de dynamique territoriale ». Dès 2004, un projet « Métropole Normande » était déposé par les métropoles de Caen, Rouen et Le Havre (en regroupant les responsables des 3 villes et des 3 EPCI). Le 16 mars 2005, la DATAR annonçait les 6 métropoles lauréates de cet appel : la métropole normande y était sélectionnée. L'espace métropolitain ainsi constitué occupe un positionnement géostratégique essentiel. Une association « Normandie Métropole » est créée pour soutenir ce projet, qui finalement, faute d'une entente politique, sera abandonné en 2011.

⁶⁵ Note AURH n°4715/ChC/EDM/VL, 2006, *Dix-huitième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue à Lillebonne, le 27 octobre 2006. Etat d'avancement des travaux et propositions*. Le Havre, le 20 octobre 2006.

Enfin, le troisième axe s'attachait au développement des activités nautiques dans l'Estuaire de la Seine et à des filières économiques annexes à ces pratiques sportives et touristiques (logement, restauration).

4.2.2.2. Comment faire pour avancer ? Le temps de la connaissance

Autre que les logiques d'image, cette nouvelle étape de la réflexion sur le tourisme a poussé certainement le projet vers un autre niveau de complexité, plus riche en termes de contenu, beaucoup plus compliqué à mettre en place ses actions, et en décalage de plus en plus grand par rapport aux personnes qui étaient autour de la table, lors des réunions techniques : des offices de tourisme et des responsables de tourisme des Pays.

Le travail avec les offices de tourisme sur la promotion de l'offre touristique et de loisirs en commun, même difficile, paraît toujours faisable. Cependant, tout ce qui concernait le travail avec les hébergeurs et les restaurateurs pour améliorer leur offre, le travail sur l'aménagement des chemins de randonnées ou encore, le travail sur l'offre de transport en commun à l'échelle de l'Estuaire, dépassait largement leurs compétences.

Lors des réunions, les techniciens de tourisme étaient souvent dans la plus grande confusion : « *Pourquoi réfléchir à des actions qui dépassaient leurs compétences et qui faisaient doublon avec les actions des départements et des régions ?* ». Cette ambiguïté ne faisait qu'éloigner le projet de l'intérêt des techniciens et en accentuer le caractère politique.

En 2006, les schémas de développement durable du tourisme des départements étaient en cours de rédaction pour une validation en 2007 et celui régional en cours de finalisation⁶⁶. Les départements et les régions travaillaient déjà sur des questions de développement durable. Ainsi, le nouveau projet faisait beaucoup parler dans les réunions du CEE, les offices de tourisme étaient souvent sollicités pour des réunions techniques, mais les actions peinaient à voir le jour.

Dans ce contexte, peu favorable à l'action, l'AURH lance une période d'étude et d'observation sur l'Estuaire, en rapport avec les axes du projet touristique.

⁶⁶ Note AURH n°4714/ChC/AF, 2006, *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine. Note préalable à la réunion technique du 4 octobre 2006, Le Havre, le 27 septembre 2006.*

4.2.2.1. Un inventaire : des labels qui ne correspondent pas aux critères du tourisme durable

Une étude est lancée en 2007⁶⁷, avec l'objectif de réaliser *un inventaire* de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire (hébergements et restaurants) ayant un label et également, de confronter les labels avec les principes du tourisme durable⁶⁸.

A partir d'une grille d'analyse, la question était de savoir si les labels utilisés dans l'activité touristique et de loisirs, comme gage de qualité, sont ou ne sont pas en accord avec les principes du tourisme durable.

Les conclusions de l'étude montrent que la labellisation n'est pas en adéquation avec les critères du tourisme durable (économique, social et environnemental) et qu'elle est orientée principalement vers la dimension environnementale. Les critères économique et social arrivent en plan secondaire, à l'exception du label « *Tourisme et handicap* » qui est construit sur la dimension sociale, en ignorant par contre, les deux autres. L'étude montre, par l'intermédiaire des entretiens réalisés, que les socioprofessionnels ont peu d'informations sur les démarches concrètes d'amélioration de leur offre.

4.2.2.2. Un Forum du Tourisme Durable, une autre occasion pour se connaître

En absence d'un contexte favorable pour organiser la deuxième édition de la « *Destination Estuaire* », l'AURH soutient l'idée d'un Forum sur le tourisme durable, une occasion pour présenter les projets touristiques et de loisirs du territoire et pour favoriser la rencontre entre les acteurs politiques de l'Estuaire et les socioprofessionnels locaux, mais pas seulement.

Organisé le 30 octobre 2007 au Havre, à l'occasion de la course *Transat Jacques VABRE*, le forum « *Tourisme durable à l'échelle d'un territoire : l'Estuaire de la Seine* » sera monté en partenariat avec la ville du Havre et l'office de tourisme (Image 4-3, p.254).

Parmi les participants aux tables rondes il y a le Comité 21, l'Agence de développement touristique de la France « *ATOOUT France* », le président du Conseil National du Littoral et président du Syndicat Mixte Baie de Somme, le président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, le lauréat de l'année 2007 des *Trophées du Tourisme Responsable* dans la catégorie « *Nature et environnement* », etc. Les élus de l'Estuaire sont intervenus pour

⁶⁷ Mission de stage, Marie MEIGNEN, Université du Havre.

⁶⁸ Note AURH n°4859 MA/ChC, *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine. Compte rendu de la réunion technique du 11 octobre 2007*, Le Havre, le 29 novembre 2007.

présenter les projets de leurs territoires et de ce point de vue, le Forum a été une bonne occasion pour qu'ils découvrent « *presque concrètement* » en quoi consistent ces projets.

Image 4-3 / Le Forum, une autre occasion de se connaître



Source : Archives AURH

Le Forum a représenté un autre moment important pour le projet touristique et pour le projet politique en général, avec un rôle de médiateur au niveau politique de l'Estuaire. Il a assuré la poursuite de la réflexion sur le tourisme et a montré à nouveau, les enjeux d'un travail en commun à l'échelle de l'Estuaire.

4.2.2.3. Un questionnaire : des socioprofessionnels intéressés, mais en manque d'information

Entre la dix-huitième (octobre 2006) et la dix-neuvième (septembre 2008) réunion du CEE, presque deux ans se sont écoulés. Durant l'année 2007, le CEE avait été occupé avec les Conférences de l'Estuaire et dans l'absence de réunions de décision politique, l'AURH a dû « se débrouiller » toute seule pour assurer la continuité du projet touristique, en s'adressant directement aux services techniques qui auraient pu être concernés par ce projet.

La deuxième édition de la « *Destination Estuaire* » a été décalée plusieurs fois. Le choix du lieu et les moyens (financiers et humains) empêchaient le passage à l'action.

En 2007, le nouveau lieu avait été finalement choisi. Le salon de promotion touristique et de loisirs devait être organisé au Havre, en mai 2008. Pourtant, en début 2008, pour la grande surprise et l'incompréhension de tous, le dossier est bloqué par le service technique « *Culture, Tourisme, Evénements* » de la ville du Havre.

Plusieurs hypothèses avaient été lancées. La nôtre est que le service de la ville, en manque de personnel, n'avait pas voulu se compliquer avec une action de promotion, dont il ne voyait pas la logique politique.

En conséquence, l'AURH reprendra le travail sur la connaissance de l'offre touristique et de loisir de l'Estuaire commencé avec l'inventaire réalisé en 2007. En 2008, *un questionnaire* est adressé aux acteurs socioprofessionnels du tourisme de l'Estuaire (hébergeurs et restaurateurs).

Le principe a été de décliner le concept ambigu de « *tourisme durable* » dans des questions concrètes. Le questionnaire a été travaillé en accord avec les offices de tourisme et les agents de tourisme des Pays participants aux réunions techniques organisées par l'AURH. Il était censé être adressé à tous les socioprofessionnels, avec ou sans label, pour connaître l'adaptation de leur établissement par rapport à l'énergie, à l'utilisation de l'eau ou à la gestion des déchets. Des questions concernant le paysage, la prise en compte de la dimension locale, l'éco-consommation, le transport ou les aspects sociaux se rajoutaient.

Le relais d'administration était représenté par les agents touristiques des Pays. Les retours ont été variables du point de vue quantitatif, d'un Pays à l'autre, en fonction de la conviction de chaque technicien sur la nécessité de l'action et de ses relations avec les offices de tourisme de son Pays⁶⁹. La coopération des offices de tourisme a été aussi importante, parce que ce sont eux qui devaient redistribuer les questionnaires aux prestataires locaux.

L'AURH apparaît sur le questionnaire en tant qu'initiatrice de la démarche et comme personne ressource pour expliquer la démarche. Une carte de l'Estuaire avait été également insérée dans le questionnaire (Image 4-4, p.256).

La confusion sur le rôle de l'Agence revenait à nouveau, cette fois en rapport avec l'habitant. La méconnaissance du territoire aussi. L'Estuaire de la Seine n'avait pas de définition officielle, même s'il suscitait un certain intérêt.

⁶⁹ Plus de 1300 questionnaires ont été envoyés pour 187 questionnaires reçus (14% taux de retour). Source : Note AURH n°5030/MA, 2008, *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine. Axe 1 : Inventaire des structures d'accueils touristique. Synthèse des résultats du questionnaire*, Le Havre, le 8 septembre 2008.

Image 4-4 / Le questionnaire « Tourisme durable », p.1/2
Source : Archives AURH

TOURISME DURABLE dans Estuaire de la Seine
Dix en sommes-nous ?

L'Estuaire de la Seine s'inscrit dans une dynamique « tourisme et développement durable ». Des grands projets vont ouvrir au public, d'autres sont en phase d'élaboration. Des espaces naturels remarquables complètent cet ensemble estuarien.

Cependant, l'attractivité d'une destination ne repose pas uniquement sur les grandes infrastructures touristiques, mais également, sur les structures touristiques d'accueil et de restauration. De plus en plus les touristes affinent de nouveaux besoins inscrits dans le **TOURISME DURABLE**. C'est pourquoi, une offre cohérente et harmonieuse devrait favoriser la réussite de tous.

Les résultats de ce questionnaire permettront aux collectivités locales d'avoir un « état des lieux » de la cohérence de l'offre touristique avec la dynamique **TOURISME DURABLE**. L'objectif est de développer les outils de communication, financiers et de formation, afin d'assurer la promotion, de vous aider et de vous encourager dans des démarches qualitatives, pour mieux répondre aux nouvelles demandes des touristes.

Merci par avance de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire

Vous et votre établissement
Nom, M. / Mlle :
Nom de l'établissement :
Adresse :
Code postal et ville :

Labellisé :

Activité : Restauration Hébergement Les 2

Précisions sur votre établissement : Nombre de chambres : Nombre de couverts :

Nombre d'étapes : Autres précisions :

Nature

1. Connaissiez-vous les grands projets touristiques du territoire ? Oui Non
Si oui, lesquels ?

2. Considérez-vous que ceux-ci auront un impact sur votre activité ? Oui Non

3. Vous sentez-vous concerné par les démarches **TOURISME DURABLE** ?
 Très impliqué Un peu Pas du tout

4. Êtes-vous déjà engagé dans une démarche qualitative ? Oui Non

Si oui, dans quel secteur ? : Déchets Eau Énergie Achat & produits Transport Bruit Paysage Qualité de l'air

Énergie et Eau

5. Connaissiez-vous précisément la consommation (énergie et/ou eau) de votre établissement ? Oui Non

6. Avez-vous mis en place des équipements ou une démarche d'économie d'eau et/ou d'énergie ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

<input type="checkbox"/> Armoires économiques	<input type="checkbox"/> Pleine charge pour les machines à laver	<input type="checkbox"/> Matériels ménagers économiques
<input type="checkbox"/> Minuteries pour l'éclairage	<input type="checkbox"/> Proposition aux clients de garder leurs serviettes pour plusieurs nuits	<input type="checkbox"/> Chasse d'eau double débit
<input type="checkbox"/> Récupération de l'eau de pluie	<input type="checkbox"/> Régulation du chauffage	<input type="checkbox"/> Isolants végétaux
<input type="checkbox"/> Détecteurs de présence	<input type="checkbox"/> Autres	

7. Utilisez-vous une ou plusieurs énergies renouvelables ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

<input type="checkbox"/> Panneaux photovoltaïques	<input type="checkbox"/> Géothermie
<input type="checkbox"/> Éoliennes	<input type="checkbox"/> Bois
<input type="checkbox"/> Hydroélectricité	<input type="checkbox"/> Autres

Déchets

8. Faites-vous du tri sélectif et/ou compostage pour vos déchets ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

<input type="checkbox"/> Tri sélectif	<input type="checkbox"/> Compostage	<input type="checkbox"/> Les 2
---------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------

9. Les huiles de cuisine vont-elles ailleurs que dans la nature, les égouts ou les poubelles ? Oui Non

10. Vos clients peuvent-ils trier leurs déchets grâce aux poubelles spéciales installées dans votre établissement ? Oui Non

A plusieurs reprises, l'Agence a été appelée directement par les personnes ayant reçu le questionnaire. « Pourquoi une agence d'urbanisme s'intéresse au tourisme, soit-il aussi durable ? », « Et le territoire ? C'est vrai qu'il est bien du point de vue de l'échelle, mais... Quelle est la structure qui est derrière ? » et « Quelle suite vous allez donner à cette action ? », « L'Agence pourrait-elle résoudre les problèmes remontés ? »⁷⁰

Les résultats du questionnaire ont montré, sans surprise, un intérêt pour le tourisme durable. Améliorer la qualité de l'offre touristique et de loisirs et l'adapter aux nouvelles tendances du marché a toujours été considéré comme un argument de vente. Si avoir un label ne représente pas un accord complet avec les principes du tourisme durable, les résultats avaient mis en évidence qu'avoir un label constituait pourtant une certaine sensibilité pour les questions concrètes identifiées pour définir le tourisme durable. De nouveau, un manque d'information et de formation sur l'amélioration de leur offre était réclamé par une grande partie des répondants.

Quelle poursuite donner à ces actions ? Les offices de tourisme se sentaient de nouveau dépassés dans leurs compétences. De son côté, l'AURH devait s'appuyer sur les structures légitimes, mais celles-ci (les *Points Infos Energies*⁷¹ ou le *Comité de Liaison InterConsulaire*

⁷⁰ Notes personnelles prises lors du portage du projet.

⁷¹ Initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les Espaces INFO ENERGIE sont co-financés par les collectivités territoriales, notamment les conseils régionaux. Leur action est confortée par les engagements pris dans le cadre du Grenelle Environnement et contribue à atteindre les objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Source : INFO ENERGIE, URL www.infoenergie.org).

*de Normandie*⁷²) faisaient déjà un travail conséquent dans cette direction. La présentation des résultats du questionnaire les a toujours intéressées, mais tout s'arrêtait à ce niveau de coopération, leur programme d'actions concernant déjà un nombre conséquent de démarches destinées à informer et à aider les professionnels de tourisme. En plus, ces organismes apportaient une autre approche du travail avec les socioprofessionnels. Ils nous ont fait connaître leur difficulté pour mobiliser ces acteurs dans les actions de formation et transmission de l'information.

En même temps, l'objectif initial du projet, celui de définir le territoire de l'Estuaire de la Seine ne se retrouvait plus vraiment dans les nouvelles actions.

Quoi faire ? Retour aux sources. Dans la première réunion du CEE, après la longue période d'absence (2006-2008), le projet touristique était de nouveau sur la première ligne à l'ordre du jour⁷³. Les études réalisées sur la connaissance de l'offre touristique et de loisirs témoignaient de la continuité et la nécessité de la réflexion. L'opération « *Destination Estuaire* » également, n'attendait que « le feu vert » politique.

Une autre piste se profilait au fur et à mesure dans les études de l'AURH, en accord avec l'axe concernant le déplacement doux et l'intermodalité à l'échelle de l'Estuaire. Il s'agissait de la mise en place d'une navette fluvio-maritime entre Le Havre, Honfleur, Trouville-sur-Mer et Deauville, destinée aux touristes et aux habitants.

4.2.2.4. Une navette durablement attendue

« La navette, c'est un projet qui peut donner du sens au Comité des Elus de l'Estuaire, qui pourrait représenter le "ciment" »

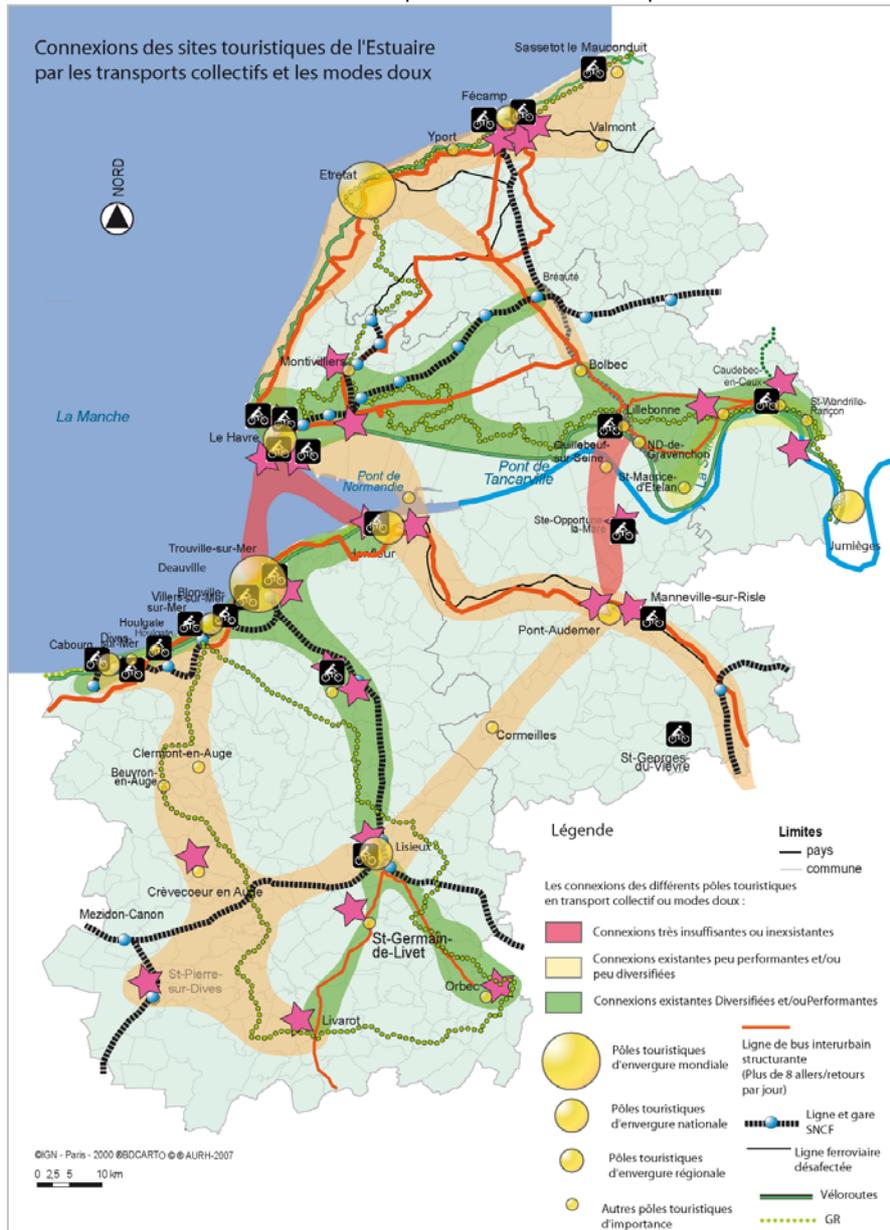
(Maire de Pont-Audemer, Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer, Réunion du CEE, le 29 septembre 2008)

Durant la période de *connaissance* de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire, entre 2006-2008, et dans l'optique de l'axe du projet « *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine* » concernant le déplacement doux et l'intermodalité, l'AURH porte une étude sur les possibilités de déplacement en transport collectif et les modes doux entre les principaux sites touristiques de l'Estuaire (Carte 4-2, p.258).

⁷² Le Comité de Liaison InterConsulaire de Normandie (CLIC) est une Association Loi 1901, créée en 2009, réunissant la Chambre Régionale d'Agriculture, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Région de Basse et de Haute Normandie et les Chambres de Métiers & de l'Artisanat de Région de Basse et de Haute Normandie. Sont aussi adhérentes à l'Association les 23 Compagnies Consulaires territoriales, soit 5 Chambres d'Agriculture, 13 Chambres de Commerce et d'Industrie et 5 Chambres de Métiers et de l'Artisanat. L'Association a pour objet l'organisation et la mise en œuvre de toutes actions et positions communes de la compétence de ses membres et qui lui sont confiées par eux. Dans ce cadre, elle coordonne et agit notamment pour la promotion et le développement des entreprises agricoles, artisanales, commerciales, industrielles et de services de Normandie. Deux missions tourisme sont portées par le CLIC : la visite d'entreprise et la Professionnalisation des acteurs du tourisme (Source : CLIC Normandie, URL : <http://www.clic-tourisme-normandie.fr>)

⁷³ AURH, 2008, *Dix-neuvième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Le Havre, le 29 septembre 2008*, Dossier avec les éléments préparatoires à la réunion.

Carte 4-2 / La connexion des sites touristiques de l'Estuaire en transport collectif et modes doux



Source : Cartothèque AURH.

Ainsi, les résultats montrent que les axes bien desservis sont spécifiques à la rive droite de la vallée de la Seine et à la liaison Lisieux/Côte Fleurie (en vert sur la Carte 4-2). Les axes à améliorer (en jaune sur la Carte 4-2) correspondent à la Côte d'Albâtre et aux itinéraires Bréauté/Etretat, Pont-Audemer/Honfleur, Pont-Audemer/Lisieux et au sud du Pays d'Auge. Les axes les plus problématiques (en rouge sur Carte 4-2), dont la connexion est très déficitaire, seront identifiés entre les deux rives, au niveau du triangle Le Havre/Honfleur/Deauville/Trouville-sur-Mer et plus à l'est, en plan transversal, entre Lillebonne et Pont-Audemer.

Dans le contexte politique estuarien et en accord avec le projet de « tourisme durable » le point triangulaire Le Havre/Honfleur/Deauville/Trouville-sur-Mer suscite un intérêt considérable et sera retenu comme axe important de réflexion. L'idée d'une navette fluvio-maritime qui fasse le lien entre les deux rives et les quatre villes a rapidement trouvé l'enthousiasme des élus et des techniciens de tourisme des quatre villes. C'était un projet avec une forte valeur symbolique pour la démarche politique estuarienne et en même temps pour les habitants des deux rives, qui gardaient encore dans leur imaginaire, le souvenir des bateaux à vapeur qui assuraient la liaison entre les deux rives d'antan.

Plusieurs mois de travail durant l'année 2008 entre l'AURH, les services techniques de nautisme et les offices de tourisme des quatre villes ont abouti à un projet de plus en plus défini techniquement et financièrement. Il y a eu même une conférence de presse avec les élus des quatre villes concernées et un premier essai était prévu pour le printemps 2009. Une étude de marché a reconfirmé une vraie attente de la part des habitants et un produit touristique et de loisirs intéressant pour les touristes de passage. Des opérateurs privés avaient été contactés et se sont montrés intéressés pour investir. Pourtant, pour que le coût d'un passage soit « intéressant » et puisse concurrencer le Pont de Normandie, les collectivités territoriales devaient investir une somme conséquente. En 2009, le projet a été stoppé pour une période indéterminée⁷⁴, le temps qu'une solution financière soit trouvée.

En attendant, le projet de la navette fluvio-maritime continue de faire rêver les habitants de l'Estuaire, mais également les élus, et d'être considéré comme le projet potentiellement le plus symbolique du territoire de l'Estuaire de la Seine.

4.2.2.3. De réflexion à l'action. Du principe de puzzle à la transversalité

Prévu d'être organisé tous les ans pour avoir une cohérence et une répétitivité dans le message transmis vers le public, le salon de promotion touristique mettra quatre ans avant qu'il soit réitéré. Lors de la dix-neuvième réunion, organisée en septembre 2008, au Havre, la ville du Havre s'engage pour organiser en début 2009 la tant attendue deuxième édition de la « *Destination Estuaire* » et annonce un budget précis. L'annonce étant faite dans la plénière du CEE, elle représentait un engagement officiel. Cette fois les préparations pouvaient reprendre.

⁷⁴ Le manque de solution aux questions financières se superpose avec l'histoire du « village des marques » qui a refroidi temporairement les relations entre Le Havre et Honfleur (note de bas de page, p. 203)

Après plusieurs hésitations, l'office de tourisme du Havre, qui assurait également le portage de l'opération avec l'AURH, choisit comme site les *Jardins Suspendus*, qui venaient d'être inaugurés. La date revient au mois de mai, du 8 au 10 mai 2009.

L'idée de la présentation sur des thématiques transversales sera reprise, dans le souci de créer un plus de cohérence dans la présentation de l'offre touristique et en même temps de continuité, pour soutenir le message identitaire sur le territoire de l'Estuaire. Les techniciens de tourisme se mettent d'accord sur *trois thématiques transversales* qui permettent à chaque Pays de s'identifier : *le patrimoine architectural, la nature et le nautisme*. Cependant, la scénographie leur semble trop compliquée pour qu'elle soit réalisée par eux-mêmes et un budget sera alloué spécialement à cela.

4.2.2.3.1. Les Jardins Suspendus, une vue imprenable sur l'Estuaire

Le site des Jardins Suspendus, étalé sur dix-sept hectares, est situé sur les hauteurs du Havre, à l'intérieur d'un ancien fort militaire. Une fois sur place, le visiteur bénéficie d'une vue imprenable sur la ville basse, l'estuaire et la Manche. Le site a été réaménagé et transformé dans un espace « *jardin* » dont l'entrée est gratuite. Seules les serres sont payantes, ce qui permet d'ailleurs, le comptage des visiteurs. Le site bénéficiait d'une fréquentation locale importante⁷⁵ et en plus, il représentait un projet qui s'inscrivait dans la dimension « *développement durable* », en accord avec le projet de tourisme et loisirs.

L'exposition devait s'installer dans les alvéoles du fort (Photo 4-2, p.261), utilisées autrefois comme lieu pour déposer les munitions, des espaces de 20 mètres de longueur sur environ 6 mètres de largeur, vides, et sur lesquels le scénographe n'avait pas beaucoup de marge de manœuvre parce que le site est classé.

Etant donnée toute cette situation, une grande partie du budget a été investi dans la scénographie qui devait être très inventive et en plus, devait respecter les principes du développement durable. Si la dimension « *durable* » avait été rajoutée au début pour des questions de marketing, elle s'avérait de plus un plus un vrai « *casse-tête* », surtout avec un budget très serré et soutenu, comme d'habitude, par les Pays de l'Estuaire et par la ville d'accueil.

⁷⁵ En 2010, le site a enregistré plus de 100 000 visiteurs (Source : Comité Régional de Tourisme de Normandie, 2011, *Chiffres clés 2010 du tourisme Normand*).

Photo 4-2 / Les alvéoles des Jardins Suspendus

Source : Archives AURH



4.2.2.3.2. Les « Univers » de l'Estuaire

Au fur et à mesure de l'avancement de l'opération, les trois thématiques transversales se sont transformées en trois « univers », chacun placé dans une alvéole (Photo 4-3). Garder ou ne pas garder les alvéoles ouvertes a suscité beaucoup de débats, pour que finalement elles soient fermées par une bâche en plastique qui avait le rôle d'attirer la curiosité du visiteur et de garder la surprise sur l'univers caché derrière. Finalement, lors du déroulement du salon, les bâches ont été soulevées à cause de la difficulté rencontrée par les visiteurs pour pénétrer les « univers » (les bâches étant trop lourdes) et parce qu'il faisait très froid à l'intérieur des alvéoles.

Photo 4-3 / Les trois « Univers » de l'Estuaire



Source : Archives AURH

L'idée du scénographe qui a beaucoup enchanté les techniciens a été de créer ces trois « univers » avec des lumières, des sons et des odeurs (ces dernières n'étant pas très « *développement durable* » et complètement inefficaces, une fois que les bâches ont été soulevées), pour surprendre le visiteur et le « *plonger* » dans chaque dimension de la « *Destination Estuaire* ».



Le principe de transversalité a été repris également sur les supports de communication. Nous ne retrouvons plus les images des cinq Pays comme dans l'édition précédente, mais trois images représentant les trois thématiques (Image 4-5). Pourtant les noms des cinq Pays sont bien présents.

Image 4-5 / L'affiche de la 2^{ème} édition de la « *Destination Estuaire* »

Source : Archives AURH

Si la présentation de l'offre touristique sous la forme des trois thématiques transversales avait fini par être acceptée par les techniciens de tourisme et les élus de chaque Pays, dans l'idée d'avancer vers une présentation unitaire de l'Estuaire, l'heure de l'effacement complet des entités « Pays » n'était pas encore arrivée. Les techniciens ont exprimé « *le besoin* » de chaque élu pour identifier « *son territoire* » dans l'Estuaire. En conséquence, même si *le principe des thématiques transversales* dominait, *le principe de puzzle* revenait, moins évident que pour la *Destination Estuaire 2005*, mais pourtant présent dans chaque « univers » (Photo 4-4, p.263).

Photo 4-4 / L'« Univers vert » de la Destination Estuaire



Source : Archives AURH

Chaque « Univers » regroupait les stands (tous pareils) de chaque Pays, avec un grand panneau réalisé avec des photos représentatives de celui-ci. Dans un esprit d'équité, l'emplacement des Pays à l'intérieur des « Univers » avait été tiré au sort. Seule, l'alvéole de l'« Univers nautisme » s'est retrouvée avec quatre Pays, le Pays de Caux vallée de Seine renonçant à sa place, en l'absence d'offre en accord avec cette thématique.

En ce qui concerne les autres partenaires associés au travail dans l'Estuaire (le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, la Maison de l'estuaire et le Parc de loisirs et du développement durable « Eana »), chacun a eu à sa disposition une alvéole et une bâche, mais la scénographie a été à leur charge (Photo 4-5).

Photo 4-5 / Les « autres Univers » de l'Estuaire



Source : Archives AURH

Le souci de garder une « *cohérence scénographique* », ainsi que des raisons politiques et financières (les trois acteurs n'étant pas des financeurs du salon) ont déterminé leur installation à côté des « *univers de l'Estuaire* », même s'ils en faisaient partie. Pourtant, le fait de ne pas avoir eu la même scénographie et en conséquence, avoir les alvéoles ouvertes a joué en leur faveur. Le public se dirigeait d'abord vers ces trois alvéoles, qui se donnaient « à voir », bien mises en scène et en plus, avec des animations attractives.

Une exposition sur les paysages du Pays de Caux, avec ses clos-masures, avait été mise gracieusement à la disposition des organisateurs du salon par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine Maritime. Le Comité Départemental de Tourisme de la Seine Maritime avait prêté également une exposition sur la thématique de la « *peinture impressionniste* ».

4.2.2.3.3. Le chemin vers un grand territoire

« Comme toute œuvre humaine, l'interterritorialité n'existe que dans sa capacité à se raconter elle-même. On sait à quel point un territoire se forge par ses emblèmes, ses haut-lieux, ses sagas et ses héros. L'interterritorialité n'échappe pas à la quête des siens. Mais l'identité interterritoriale ne peut pas être la simple somme des identités territoriales qui y entrent en jeu, ni même la seule intersection de ces identités. C'est une nouvelle identité qui les transcende, les renouvelle, voir les sublime : vaste chantier. »

(M. VANIER, 2010, p.141)

Il y a des identités plus ou moins affirmées et qui priment par rapport à d'autres dans un contexte donné. Dans un grand territoire, le risque est de vouloir tout galvauder dans une nouvelle identité à une grande échelle. Ce ne serait qu'un grand échec parce que cette action entraînerait la résistance des identités à vouloir effacer.

Une identité estuarienne ne suppose pas la simple addition des identités territoriales concernées, ni un simple mélange de celles-ci, mais « *c'est une nouvelle identité qui les transcende, les renouvelle, voire les sublime : vaste chantier* » (VANIER, 2010, p.141). Cette nouvelle identité contribuera à la définition du territoire de l'Estuaire et de son idéologie, tout en s'appuyant sur les éléments identitaires existants à des échelles spatiales différentes.

Chaque échelle territoriale construit sa propre identité en fonction des enjeux qui lui sont spécifiques à un moment donné. Ainsi, en modifiant l'échelle, les enjeux se modifient et la nouvelle identité intègre les éléments identitaires manifestés à de petites échelles.

Cependant, la diversité identitaire glisse souvent dans des discours qui prennent en compte la différence et encourage l'exclusion. Comment éviter le rejet de l'autre ? Comment intégrer diversité et unité ? Comment arriver à trouver les principes qui mobilisent pour travailler ensemble ?

D. RETAILLÉ (2009, p.101) parle d'« *une fiction d'unité* » dans le territoire. C'est une unité par rapport à un individu, ou à une classe d'individus (dominants et/ ou acceptés) à qui on fait référence. Mais en même temps la différence sous la forme de diversité existe. Ses éléments, au-delà d'un rapport de dominant-dominé, s'inscrivent dans d'autres échelles territoriales qui se superposent et s'intercalent, qui changent avec le temps et qui donnent d'autres territoires. L'unité est abstraite et relative à l'échelle spatiale et temporelle.

En parlant de l'identité humaine, E. MORIN (2001) parle du paradoxe qui existe entre l'unité et la diversité humaine. « *Il y a unité dans la diversité humaine, il y a diversité dans l'unité humaine. [...] l'extrême diversité ne doit pas masquer l'unité, ni l'unité foncière masquer la diversité : la différence occulte l'unité, mais l'unité occulte les différences. Il faut éviter que l'unité disparaisse quand les diversités apparaissent, que les diversités disparaissent quand l'unité apparaît* » (Ibid, p.59). Le philosophe insiste sur le difficile passage quand il s'agit de la mise en œuvre de ces principes. La difficulté réside principalement dans la manière disjointe de l'humain de se représenter le monde. L'esprit humain ne serait capable « *que percevoir soit une unité abstraite, soit des diversités en catalogue* » et sa profonde difficulté est de concevoir « *l'unité du multiple, - et - la multiplicité de l'un* » (Ibid, p.60).

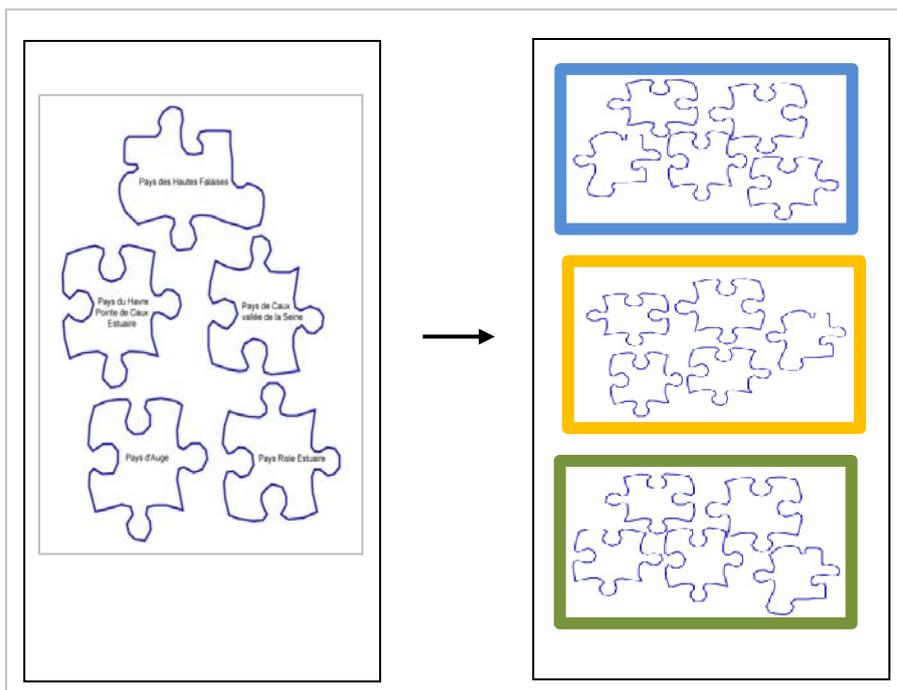
La grande question qui se pose avec les nouveaux grands territoires qui émergent concerne la conception de l'unité qui assure et favorise la diversité.

Dans son livre « *La dernière utopie. Menace sur l'universalisme* », C. FOUREST⁷⁶ s'interroge sur le difficile choix entre à accorder sa préférence à ce que nous avons en commun ou à ce qui nous distingue. En s'attachant à ce qui nous distingue de l'autre, on arrive à la division. Si on choisit ce qui nous *ressemble*, on arrive au repli identitaire, quelque chose de très communautaire. C. FOUREST propose la *logique de rassemblement* sur des principes qui prennent en compte l'immensité de possibilités grâce à la diversité de chaque unité, en opposition avec la *logique de ressemblance*, réductrice et exclusive.

⁷⁶ Notes prises autour des propos de C. FOUREST, l'invitée de R. ENTHOVEN dans l'émission "Philosophie" (Canal ARTE), avec la thématique « *Universel. Réflexion sur l'Universel* », (le 2 octobre 2011).

En augmentant l'échelle territoriale les enjeux changent et des nouvelles possibilités de travail en commun peuvent être saisies. Les deux salons de promotion de l'offre touristique et de loisirs et leur scénographie sont intéressants à regarder comme un « *phénomène de laboratoire* » par rapport aux transformations nécessaires dans un processus de construction territoriale. Au tout début, les entités territoriales affirment fortement leur identité. Chacune se définit avec ce qui fait son identité, son individualité. Mais au fur et à mesure de l'avancement dans l'interconnaissance et dans la réflexion sur « *pourquoi se mettre en commun* », des *thématiques rassemblantes* sont définies à la nouvelle échelle.

Figure 4-3 / Le chemin vers un grand territoire, des thématiques rassemblantes
© AURH, UMR 6266 IDEES / Cirtai / Université du Havre, 2012, M. AXENTE



La nature, le nautisme, le patrimoine pour le projet touristique. Le tourisme, le risque, la santé, l'écologie industrielle pour l'Estuaire. Le fait de mélanger les Pays dans chaque Univers a permis de passer en second plan l'identité Pays et de mettre en avant les éléments de cohésion, les raisons de la mise en commun à l'échelle de l'Estuaire (Figure 4-3), même si chacun avait besoin de se retrouver dans chaque thématique. Le besoin d'identification dans chaque « *univers thématique* », au-delà d'un « *ego* » purement politique, représentait la raison pour laquelle le Pays adhère à la thématique en cause (« *je me reconnais dans cet univers parce que j'ai une offre qui en fait partie...* »), et plus généralement, au projet à l'échelle de l'Estuaire (« *j'adhère à la dynamique territoriale menée à l'échelle de l'Estuaire, parce que le tourisme en fait partie et je suis intéressé par le tourisme* »).

4.2.2.3.4. Une carte pour l'Estuaire

« *L'interterritorialité commence par la négociation du fonds de carte dans lequel tous les territoires se retrouveront : c'est l'image même du bien commun qui est construit par ce fond [...] »*

(M. VANIER, 2010, p.119)

L'Estuaire de la Seine est resté durant longtemps un territoire dont la définition a été connue seulement par les acteurs politiques. Et encore, jusqu'en 2002, quand il a été proposé de prendre comme cellule de base de l'Estuaire le « Pays », même pour les acteurs politiques, le territoire de l'Estuaire de la Seine manquait de définition, de contour et de représentation en terme cartographique.

Durant des années, le territoire de l'Estuaire de la Seine a été un territoire plus ressenti par le vécu de ses habitants que défini par une carte. L'AURH utilisait la carte de l'Estuaire pour définir son terrain d'étude, son territoire d'action, mais la carte de l'Estuaire de la Seine, diffusée auprès du grand public a mis du temps avant d'être réalisée.

La représentation cartographique d'un nouveau territoire qui doit prendre en compte les autres territoires qui le constituent n'est jamais évidente. Entre un besoin d'harmoniser les territoires composants, tout en gardant leur individualité, la tâche n'est pas facile, mais nécessaire pour arriver à rendre lisible le territoire de projet.

L'idée d'une carte de l'Estuaire accompagne depuis le début le CEE. L'idée de la « *carte IGN* » est née presque en même temps avec la réflexion sur le tourisme. La première fois, elle avait été abandonnée par manque de moyen financier, mais nous considérons aussi que les acteurs politiques n'étaient pas encore prêts à « *se retrouver* » sur la même carte, même si elle n'était qu'une carte touristique.

Durant la préparation de la deuxième édition « *Destination Estuaire* », l'idée de la carte a été relancée par l'AURH, qui connaissait toute l'histoire du projet. Définir le territoire auprès du grand public devenait une urgence et le salon était l'occasion idéale pour toucher les locaux. Pourtant, étant donné l'espacement temporel entre les deux salons, le message politique qui accompagnait ce type de manifestation passait en second. En plus, de nouveaux techniciens, qui découvraient pour la première fois la manifestation, étaient autour de la table.

Toujours débordés dans leurs missions et pas encore très convaincus de la pertinence d'une telle échelle territoriale, les techniciens de tourisme ont pris l'opération *ad litteram*, de salon de promotion en commun de l'offre touristique et la carte n'était pas du tout une priorité.

Faire une carte signifiait un travail supplémentaire à l'échelle de chaque Pays pour coordonner les éléments représentés sur la carte. Le coût élevé de la scénographie se rajoutait à tout ce contexte pas favorable.

Carte 4-3 / La Destination Estuaire, un territoire avant tout politique



Source : Archives AURH

Après plusieurs négociations, le comité technique valide la réalisation d'une seule carte, inscrite dans le volet « *communication* » de l'événement, qui sera exposée devant les trois « univers ». Pour faciliter et faire avancer le travail, l'AURH s'est engagé à fournir le fonds de carte et à coordonner toute l'interface entre chaque Pays et l'agence de communication, chargée avec la réalisation globale de la carte de l'Estuaire.

Toute tentative supplémentaire de la part de l'AURH pour convaincre sur la nécessité des (petites) cartes de l'Estuaire⁷⁷ diffusables aux visiteurs, est restée sans appel. L'Office de Tourisme du Havre, qui portait financièrement l'opération, anticipait déjà des excédents de dépenses engagées, et qu'il devait assumer, faute d'un manque total d'investissement de la part des structures départementales et régionales de tourisme.

Cependant, une carte touristique de l'Estuaire exposée pour le grand public, c'était déjà une première grande réussite (Carte 4-3, p.268). Chaque Pays apparaît, avec son offre, l'Estuaire avait un peu la forme d'une île située au milieu de nulle part, il fallait éventuellement, connaître où se situe Le Havre pour pouvoir après se repérer, mais la carte était bien là et elle commençait son travail de « médiation symbolique ».

4.2.2.4. Finalement, la rencontre avec la population locale

Contrairement aux soucis préalables des techniciens, concernant la fréquentation du salon, les *Jardins Suspendus* représentent un site qui attire beaucoup de monde. Nous ne reviendrons plus sur les aspects concernant la fréquentation du salon, déjà présentés dans la partie méthodologique (pp.170-173). Si nous ne pouvons pas parler d'une clientèle constituée par des « résidents de l'Estuaire », nous pouvons au moins parler des « résidents de l'agglomération havraise » qui font partie de la première grande catégorie. Finalement, le public local était touché.

Photo 4-6 / L'ouverture officielle de la 2^{ème} édition du salon « Destination Estuaire »



Source : Archives AURH

⁷⁷ Il a été proposé de réaliser des petites cartes de l'Estuaire, type carte postale, avec la liste des événements qui allaient se dérouler durant la saison touristique.

Lors de ce deuxième salon, l'affichage de l'acteur politique a été beaucoup plus effacé. A part au moment de l'ouverture officielle (Photo 4-6, p.269) quand les élus du CEE se sont réunis pour tenir un discours devant un public constitué aussi par des acteurs politiques et techniques, il n'y a pas eu de conférence de presse. On était loin de l'atmosphère très animée au niveau politique, avec des émissions radio, des tables rondes, etc. connue pour la première édition du salon.

La dimension politique de l'opération était très peu présente. La raison pratique a été un budget insuffisant pour mettre en place une organisation similaire à la première édition. En même temps, la « *mayonnaise* » commençait à prendre au niveau politique. Le *Grenelle de l'Estuaire* était en cours de déroulement, les élus se réunissaient plus souvent et ils n'avaient plus tant besoin d'un salon de tourisme pour parler de l'Estuaire. Pourtant, le salon de tourisme, leur servait de référence de nouveau pour (se) prouver que des actions en commun peuvent être mises en place sur les deux rives de la Seine.

Ce passage sur un plan secondaire de l'acteur politique a été bénéfique pour la crédibilité du projet touristique auprès de l'acteur technique. En plus, le contact direct avec le résident qui s'est montré « *très intéressé et surpris de découvrir toute la richesse de l'offre touristique qui se trouve à deux pas de chez lui* »⁷⁸ a renforcé le sentiment des offices de tourisme participants qu'il y aurait peut-être une bonne raison de travailler ensemble, au-delà d'une volonté politique.

⁷⁸ Témoignage recueilli auprès des techniciens de tourisme qui ont assuré la permanence sur les stands des Pays durant le déroulement du salon.

4.2.3. Le troisième âge : la structuration

L'organisation de la deuxième manifestation « *Destination Estuaire* » sur des principes de transversalités, la réalisation d'une première carte touristique de l'Estuaire, la rencontre des techniciens avec la population locale et enfin, la compréhension de l'intérêt concret d'un travail en commun ont constitué des facteurs déterminants dans l'avancement du projet thématique. De surcroît, le contexte politique estuarien global marqué par l'action « *Grenelle de l'Estuaire* » détermine le passage vers le troisième âge du projet thématique.

4.2.3.1. Une « Destination Estuaire », un vrai intérêt ?

« Le tourisme dans l'Estuaire de la Seine... Au début, c'était très politique, mais la démarche a été reprise par l'acteur technique avec le temps. »

(Entretien avec la directrice de l'Office de tourisme d'Honfleur, juin 2010)

La réunion de bilan marque le moment de basculement d'une logique d'action très connotée politique à une logique d'action venant comme une demande de la part des techniciens de tourisme. Le salon de promotion leur avait donné la possibilité de rencontrer directement la clientèle cible de proximité⁷⁹. En plus, d'après le témoignage des techniciens, ils avaient ressenti l'impact après le salon, chacun dans son territoire. A la fin du mois de mai, le Pays de Caux vallée de Seine annonçait déjà ses premiers visiteurs venus suite au salon. D'autres offices de tourisme nous ont parlé ultérieurement des échos ressentis après la deuxième édition. On regrettait de ne pas avoir imaginé un moyen pour pouvoir identifier les visiteurs du salon dans le territoire.

« Le territoire de l'Estuaire est intéressant du point de vue de la demande. Effectivement, il y a les grands sites. Nous sommes sur le passage. Il y a des gens qui croient que la Normandie est toute petite et qu'ils peuvent aller du Mont Saint Michel à Etretat et c'est tout. [...] En ce qui nous concerne, nous avons eu beaucoup de monde suite au salon du Havre. Les gens nous disaient "On ne se rendait pas compte de ce qu'il y a autour de chez nous". »

(Entretien avec la directrice de l'Office de tourisme de Cormeilles, juillet 2010)

Ce réel intérêt de la part des techniciens de tourisme s'est concrétisé dans une liste de propositions d'actions pour les années à venir⁸⁰. Il y avait, sans aucune surprise, une nouvelle édition « *Destination Estuaire* » pour l'année suivante, un stand itinérant de promotion dans l'Estuaire à l'occasion de différentes manifestations, un agenda d'événements à l'échelle estuarienne, la promotion sur le site Internet de l'Estuaire et sur les sites Internet des offices

⁷⁹ Note AURH n°5140/MA, *Destination Estuaire 2009. Compte rendu de la réunion de debriefing tenue à l'Office de Tourisme du Havre*, le 20 mai 2009.

⁸⁰ Note AURH n°5149/MA, 2009, *Réunion « Tourisme Durable »*. Compte rendu, Le Havre, le 30 juin 2009.

de tourisme de l'Estuaire, des workshops de l'Estuaire, une promotion sur les points nodaux du territoire (aires de parking, gares, etc.) et enfin...une carte touristique de l'Estuaire diffusable auprès du grand public. Trois volets structuraient le plan d'actions : communication et promotion, itinérance et mise en connexion et connaissance de l'Estuaire.

Désormais, après l'expérience du deuxième salon de promotion de l'offre touristique et de loisirs, la conception d'une carte touristique qui soit distribuée au public leur semblait un outil incontournable, qui correspondait globalement à l'échelle demandée par les visiteurs des offices de tourisme. D'ailleurs, l'absence d'une carte de l'Estuaire avait été remarquée en partie aussi par les visiteurs du salon. La nécessité de la carte sera exprimée également dans les entretiens ultérieurs que nous avons pu avoir avec les différents directeurs des offices de tourisme.

« Nous travaillons beaucoup avec Le Havre. Je suis convaincue de l'intérêt d'un travail à l'échelle de l'Estuaire. Nous envoyons beaucoup de monde et je reçois beaucoup de Havrais. Cette carte correspond beaucoup au territoire qui nous est demandé par les visiteurs. [...] Il faut travailler sur les limites intérieures et extérieures, parce que les touristes n'ont pas de limites »

(Entretien avec la directrice de l'Office de tourisme de Saint-Georges-du-Vivère, juillet 2010)

« On a marre de ces frontières. Faire circuler les gens à l'intérieur de ce territoire, c'est très bien ! Les visiteurs, ils circulent. Je ne vois pas pourquoi nous, on se bloque sur ces frontières... Cette idée de carte et de travail en commun me paraît plus qu'intéressante »

(Entretien avec la directrice de l'Office de tourisme de Montfort-sur-Risle, juillet 2010)

« Je trouve bien la carte parce qu'on a la carte du Pays d'Auge, du Pays Risle Estuaire, du Pays...mais ils (les gens) ne se rendent pas vraiment compte où ils sont. »

(Entretien avec la directrice de l'Office de tourisme de Cormeilles, juillet 2010)

Etant donnée toute l'effervescence créée par l'adhésion des techniciens de tourisme à la démarche du projet, la question de la *structure de portage* s'est imposée comme essentielle pour pouvoir avancer dans la mise en œuvre des actions⁸¹. Le plan d'actions prenait contour et il avait le soutien des techniciens. Les actions proposées s'inscrivaient de plus en plus dans une optique professionnelle en termes d'action touristique et l'AURH ne pouvait plus s'engager dans leur portage. La structure était devenue une nécessité. Plusieurs propositions de structuration étaient faites parmi lesquelles : un office de tourisme de l'Estuaire, une association, une entreprise privée contractée occasionnellement, ou sinon, la moins plausible, un portage successif de chaque action par l'un des offices de tourisme de l'Estuaire, exclu rapidement par les offices de tourisme.

⁸¹ Note AURH n°5140 / MA, 2009. *Destination Estuaire 2009. Compte rendu de la réunion de débriefing tenue à l'Office de Tourisme du Havre, le 20 mai 2009.*

4.2.3.2. Nouveau contexte sous les effets du Grenelle de l'Estuaire

4.2.3.2.1. Un Groupe de Projet et un leadership

A l'automne 2009, le CEE se préparait pour annoncer les conclusions du Grenelle de l'Estuaire. Le Forum du Grenelle, organisé le 14 septembre 2009 au Havre, officialisait la logique de projet thématique comme méthode de travail à l'échelle de l'Estuaire. Le CEE était devenu une « *communauté de projets* ».

Le Groupe de Projet « *Tourisme* » était en train de se constituer avec les élus responsables de tourisme de chaque Pays et son plan d'actions était prêt à lui être soumis pour validation. Le maire de Deauville est nommé le nouveau président du Groupe de Projet « *Tourisme* ». Cette personnalité politique très dynamique sur le plan local, mais également au niveau national, maire d'une station touristique consacrée et président de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie, deviendra *le leadership* du projet, capable de recueillir l'adhésion, de passer à l'action et en même temps de donner une crédibilité sur la dimension fonctionnelle du projet, au-delà de sa connotation politique. Si Deauville était prêt à jouer le jeu du « *tourisme* » à l'échelle de l'Estuaire, les autres villes étaient prêtes également à s'y investir.

4.2.3.2.2. Passez le « *durable* » en subsidiaire !

Le changement du nom du projet se rajoute au nouveau cadre contextuel. Le projet « *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine* » (re)deviendra tout simplement le projet « *Tourisme dans l'Estuaire de la Seine* ». Dans une réunion restreinte organisée avec les élus du Groupe de Projet « *Tourisme* » pour une prévalidation du plan d'actions, la dimension « *durable* » du projet sera passée en subsidiaire, comme principe transversal à intégrer dans toutes les actions mises en place, mais il est décidé de ne plus l'afficher dans le titre du projet.

Jugée à la fois inévitable à prendre en compte et en même temps trop galvaudée, la dimension « *durable* » ne constituait plus une nécessité d'affichage. Si au début l'étiquette « *tourisme durable* » était censée être une thématique commune pour les projets démarrés dans chaque Pays, une thématique « *rassemblante* » et « *vendeuse* » en termes de marketing, avec le temps elle est devenue de plus en plus encombrante. Garder toujours dans le nom du projet le terme « *durable* » obligeait chaque fois à des efforts et coûts supplémentaires et tous les produits touristiques et de loisirs de l'Estuaire ne pouvaient pas être pris en compte parce qu'ils étaient

jugés comme non inscrits dans le *tourisme durable*. En même temps, ce n'était pas le simple mot « *durable* » qui allait motiver les touristes à venir dans l'Estuaire.

D'ailleurs, l'initiatrice de cette démarche, la ville du Havre, arrêtera sa participation financière au *Pacte Mondial* en fin 2010. Ainsi, l'aventure du *tourisme durable* prenait fin en termes d'affichage, dans l'Estuaire de la Seine.

Les principes du « *tourisme durable* » sont de plus en plus inévitables à prendre en compte, comme une nécessité pour faire des économies, à améliorer l'offre, à répondre à une clientèle de plus en plus soucieuse de la qualité de l'environnement de son séjour, etc. En même temps, « *le développement durable* » et en l'occurrence, « *le tourisme durable* » ne constitue pas le « *produit d'appel* » pour une offre touristique qui est censée faire rêver, détendre, amuser, faire oublier les soucis du quotidien. Et le « *durable* » n'est pas un terme qui correspond à cela. Il renvoie plus aux questions de responsabilité, de prise de conscience, d'implication, etc., pas vraiment des motivations pour choisir un séjour, même si les touristes ou les visiteurs sont attentifs à ces aspects.

L'exemple du Parc de loisir « *Eana* » à Gruchet-le-Valasse est révélateur. Si à son ouverture il affichait comme slogan et message de vente « *le 1^{er} parc du développement durable de la France* », au fur et à mesure il a été obligé de réorienter sa stratégie marketing, plus vers la notion de « *découverte* », ce qui correspond mieux aux pratiques touristiques (*détente, découverte et jeu*).

4.2.3.2.3. Si on veut agir, il ne manque que l'outil

« *Comment faire pour réaliser les projets ? Il faut qu'on construise notre façon de travailler !* »

(Maire de Deauville et Président du Groupe « *Tourisme* », le 29 septembre 2009⁸²)

La concordance entre la nouvelle méthode de travail du CEE, axée sur des projets thématiques, avec un portage politique direct du projet « *Tourisme* » et l'élaboration d'un plan d'actions a fait que lors de la première réunion du CEE, post-Grenelle, le projet « *Tourisme* » soit prêt à démarrer sa mise en œuvre. Si pour les autres Groupes de Projets, la définition des actions était encore floue, pour le tourisme, chaque action était définie et budgétée.

⁸² Réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue au Havre. Notes personnelles.

En plus, par rapport à d'autres projets (écologie industrielle, santé, risque, déplacement) sortis des travaux du Grenelle de l'Estuaire, le projet « *Tourisme* » représentait un « *coût faible* » et en même temps un projet « *capable à descendre dans le territoire* »⁸³ et s'adresser à l'habitant.

Dans cette réunion, le nouveau président du Groupe « *Tourisme* », ouvre le débat et fait comprendre au président du CEE que la stratégie de travail mise en avant durant des années, celle de s'appuyer sur « *les structures légitimes* » pour organiser et surtout financer les actions, n'était plus fiable et qu'une structure était vivement nécessaire de passer dans une phase opérationnelle.

"*Les idées ne valent que par leur réalisation*"⁸⁴ et l'heure était venue pour passer à l'action. Il ne s'agissait pas d'une structure de combat contre les autres structures existantes, mais d'une structure disponible à travailler avec elles. A l'issue de la réunion, le président du Groupe « *Tourisme* » avait l'accord politique pour démarrer la mise en place de la structure porteuse, structure financée dans un premier temps par chaque Pays de l'Estuaire.

Les présidents des autres Groupes de Projets suivront quelques mois plus tard la voie lancée par le projet « *Tourisme* », en démarrant la création des structures similaires. Le projet « *Tourisme* » était l'initiateur. C'est sûr, il s'agissait du projet « *le plus facile* », mais en même temps, la structuration du tourisme a donné l'occasion aux autres Groupes de Projets de trouver un bon argument pour suivre l'exemple. Si pour le tourisme on l'a fait, pourquoi pas pour les autres projets ?

4.2.3.3. Population locale et touristes, décidément des cibles privilégiées

En avril 2010, la première structure de portage d'un projet issu de la réflexion du CEE à l'échelle de l'Estuaire de la Seine sera créée.

Elle prend la forme d'une association (loi 1901) et s'appelle « *Tourisme Seine Estuaire* ». Cette structure a comme vocation de mettre en œuvre « *des actions du projet "Tourisme", telles que proposées par les acteurs du tourisme et validées par le Comité des Elus de*

⁸³ Notes personnelles prises lors de la réunion du Comité technique de l'Estuaire, tenue au Havre, le 16 septembre, 2009, en vue de préparation de la réunion du Comité des Elus de l'Estuaire de 29 septembre 2009.

⁸⁴ La phrase de conviction de P. AUGIER, Maire de Deauville et Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Source : URL : <http://www.philippeaugier.fr>.

l'Estuaire »⁸⁵. Sa création et l'embauche d'un chargé de mission marque le passage du dossier « *Tourisme* », porté durant des années par l'AURH, à une structure spécialement créée pour cette mission. Cependant, la nouvelle structure ne s'éloignera pas beaucoup de son ancêtre, son siège étant établi dans les locaux de l'Agence. Depuis, le fait d'avoir une personne à temps plein qui puisse travailler sur le projet et avec un financement propre s'est fait ressentir par les multiples actions mises en place.

En 2010, le stand itinérant de promotion de l'offre touristique de l'Estuaire à l'occasion des différents événements et manifestations sera réalisé. Il s'y ajoute la création d'un site Internet propre au tourisme et aux loisirs à l'échelle estuarienne, un logo, une charte graphique et la réalisation des cartes touristiques, articulées sur les trois thématiques transversales.

A partir de ce moment, des cartes touristiques seront distribuées un peu partout dans l'Estuaire auprès de ses résidents et cette fois, les limites des Pays commencent à s'effacer (Encadré 4-3) dans une présentation plus unitaire. Le territoire de l'Estuaire commence finalement à être défini auprès de la population locale.

Encadré 4-3 / La « *Destination Estuaire* » en cartes



Source : Association Tourisme Seine Estuaire

⁸⁵ Statuts de l'Association « *Tourisme Seine Estuaire* ».

En 2011, le plan d'actions continue avec une troisième édition de la « *Destination Estuaire* » organisée à Pont-l'Évêque, avec un concept de présentation encore plus évolué : plus de cloisons, plus de limites Pays, seulement les trois thématiques fédératrices.

Pourtant, un point de discordance autour du nouveau nom du salon: « *Estuaire en Fête* ». Une erreur en termes de cohérence et continuité du message sur la construction de l'identité territoriale et touristique, disent les nostalgiques de la « *Destination Estuaire* » et ceux qui connaissent le dossier depuis le début. Un nom plus vendeur, une volonté de changement et de passage à une nouvelle étape dans la vie du projet, une ambition de travailler effectivement sur une destination touristique et de loisirs, disent les techniciens de tourisme de l'Estuaire qui sont de plus en plus intéressés et convaincus par la démarche engagée.

Un éducteur avec les élus, les responsables des offices de tourisme et les responsables des Pays a été également organisé en 2011, au Havre.

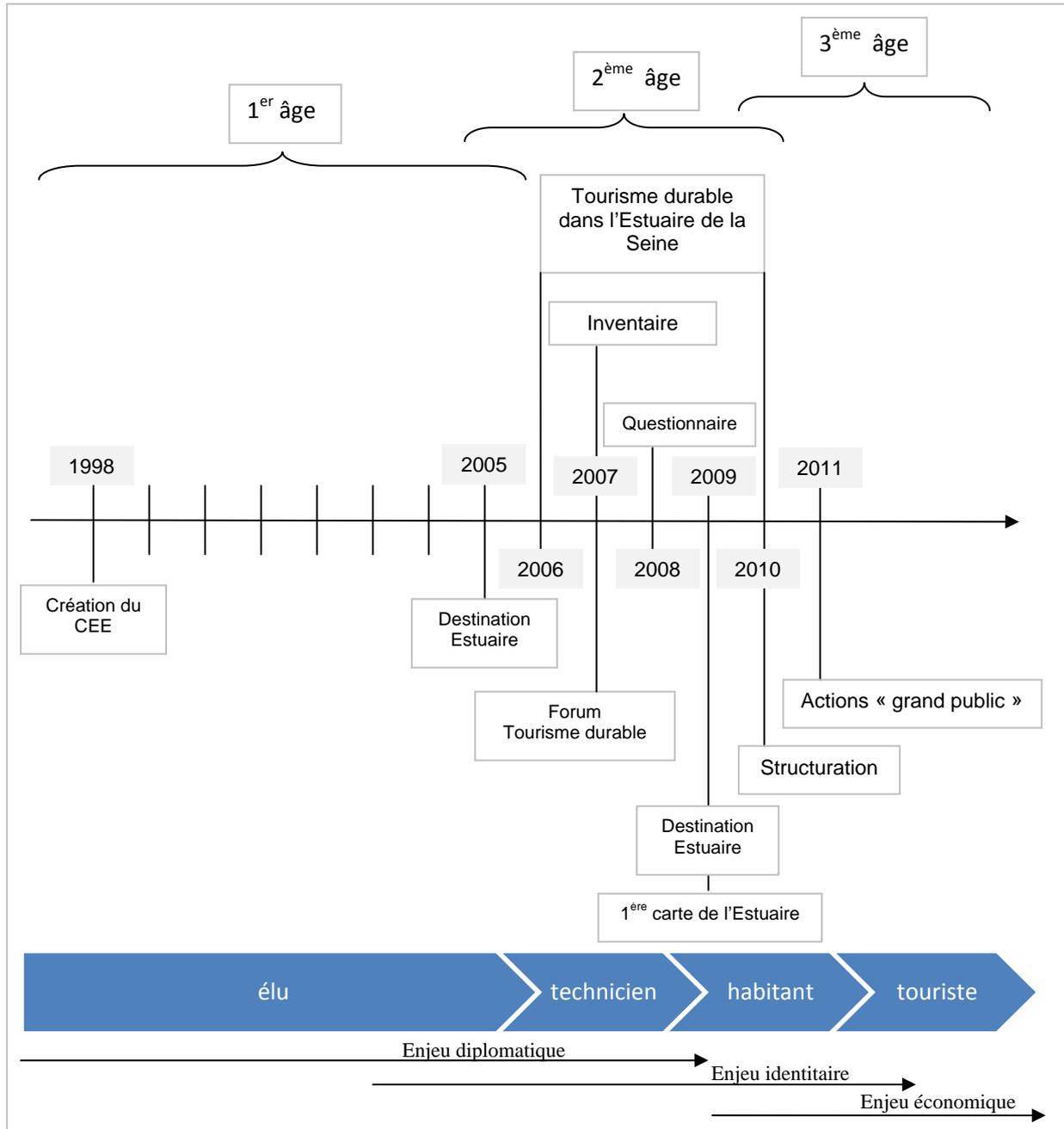
Un magazine de promotion de l'offre touristique et de loisirs sera lancé en 2012⁸⁶ et dans la perspective de l'année 2013, le président de l'association, persuadé qu'une politique culturelle et événementielle est l'un des leviers essentiels de la croissance économique et un outil majeur pour donner une identité territoriale, a lancé le projet d'un grand événement sur la thématique de l'eau.

⁸⁶ En juillet 2012, le magazine « *Destination Estuaire* » est mis en distribution auprès des offices de tourisme et des établissements d'hébergements de l'Estuaire de la Seine. Ainsi, après un passage par « l'Estuaire en Fête », le nom de « *destination* » est repris dans les actions de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire.

Conclusion du chapitre

Dans son troisième « âge », le projet thématique commence à cibler également les enjeux économiques de l'Estuaire, tout en restant « fidèle » aux enjeux identitaires et diplomatiques (Figure 4-4). Néanmoins, les priorités commencent à être changées.

Figure 4-4 / Le « Tourisme » dans l'Estuaire, une réflexion de longue durée à plusieurs enjeux



Le projet thématique, plusieurs enjeux et un soutien dans la durée

Le projet touristique a représenté le moyen le plus « facile » pour ouvrir et maintenir le dialogue avec la rive gauche. Les rapports du pouvoir politique à l'échelle estuarienne ont pu s'équilibrer dans le cadre de ce projet. Le maire de la ville du Havre lance et porte le projet politique estuarien. Le maire de la ville d'Honfleur au début, et plus tard, le maire de la ville de Deauville portent le projet touristique. Cette bicéphalie politique a assuré un équilibre dans le rapport de forces politiques au niveau de l'Estuaire.

Deux rives qui commencent à travailler ensemble. Une Normandie « renversée » par le tourisme

Au début de la réflexion dans le cadre du CEE, Le Havre et Deauville représentaient « *deux mondes* », impossibles à mettre ensemble. Encore plus récemment, en 2009, à des journalistes qui ont fait une enquête en clandestin auprès de l'office de tourisme de Deauville sur les lieux à visiter aux alentours, il était fortement déconseillé d'aller visiter la ville située « *de l'autre côté de l'eau, ville moche et industrielle !* »

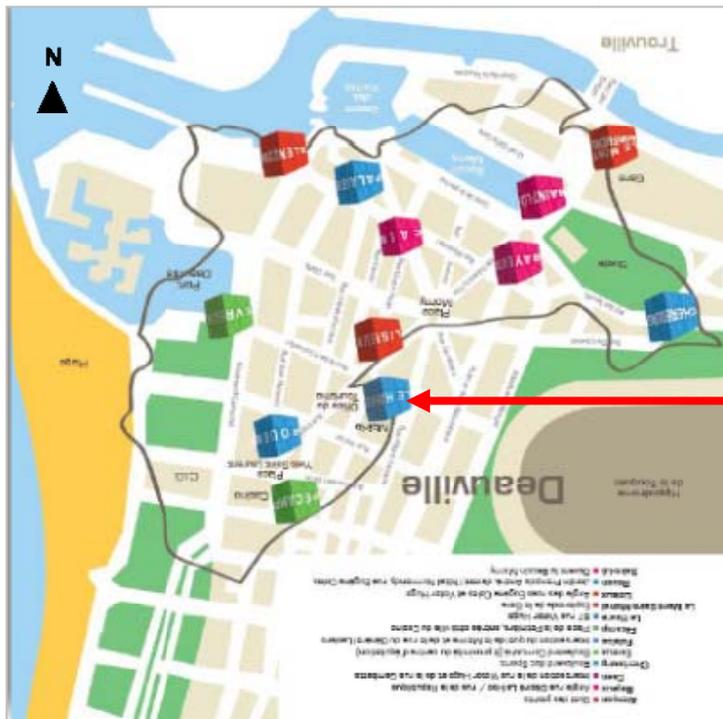
Photo 4-7 / Le Havre à Deauville



Source : © M. AXENTE

Et pourtant, en 2011, à l'initiative du maire de Deauville pour célébrer la Normandie, un cube avec la promotion de la ville du Havre est installé directement en plein centre ville de Deauville, en face de l'Office de Tourisme de Deauville et juste à côté de la mairie (Photo 4-7). Pas un simple hasard !

L'idée de l'exposition était de faire la promotion de la Normandie sous une forme ludique dans laquelle la promotion touristique de chaque ville soit réalisée sur de très grands cubes colorés, disposés dans la ville, de façon à reproduire la carte de la Normandie. Cependant, la carte de la Normandie a été complètement renversée, l'ouest de la Normandie se retrouve à l'est de Deauville et grâce à cela, le cube correspondant à la ville du Havre a trouvé sa place en plein centre ville et pas quelque part égaré dans la partie Ouest de la ville (Carte 4-4).



Carte 4-4 / Une « Normandie » renversée par/pour le tourisme

Source : Dépliant de promotion de l'exposition

Le cube de la ville du Havre

Ceci est un exemple de plus qui soutient notre hypothèse sur l'enjeu diplomatique du projet de développement du tourisme et des loisirs à l'échelle estuarienne. Lancé officiellement pour pouvoir transmettre un message vers l'habitant de l'Estuaire et définir ainsi le territoire de l'Estuaire, le projet a travaillé avant tout sur et avec l'acteur politique. Toute la réflexion sur le tourisme et le peu d'action qui a été organisée durant le portage du dossier par l'AURH ont permis aux élus des deux rives de se rencontrer, de se connaître et d'avoir un axe de travail continu, pérenne, sans trop de polémiques, pour pouvoir se lancer ultérieurement sur d'autres projets.

« S'il y avait un sujet qui nous a permis de continuer d'exister, même quand on n'était pas du tout opérationnel, qu'on avait toujours conscience qu'il y avait des choses à faire ensemble, c'était le tourisme. Il n'a jamais été contesté ce sujet-là. Il n'était pas très conflictuel. Il peut y avoir des petits enjeux de "clocher", d'un périmètre d'un office de tourisme qui ne veut pas marcher sur le périmètre d'un autre office...mais, c'est des petites choses. Ce qui est sûr, c'est que la vraie échelle pour être porteur, pour se préoccuper de tourisme, c'était forcément une échelle très large ! Donc, du coup, la pertinence de l'échelle de l'Estuaire tombait bien. »

(Extrait d'entretien avec un ancien membre de l'AURH, le 4 avril 2011)

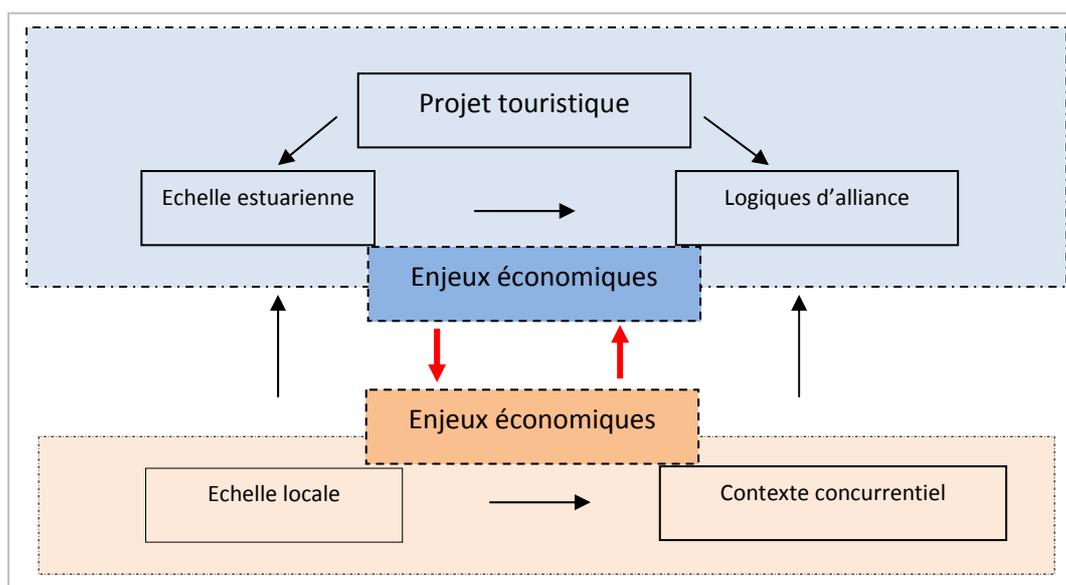
En même temps avec les élus, ce sont les techniciens qui ont appris à travailler ensemble. Chacun des cinq Pays a été découvert, avec ses atouts, ses enjeux et ses problématiques. Dans cette instrumentalisation, l'AURH a joué le rôle clé. Elle a été l'acteur technique stratégique qui a soutenu le projet pour créer d'abord *une identité politique et technique estuarienne*.

« Je pense qu'on peut parler d'une identité estuarienne parmi les élus de l'Estuaire. Au niveau des élus, oui ! Au niveau de la population... je n'en sais rien ! »

(Ep8, Extrait d'entretien avec le Président du Pays de Caux vallée de Seine, avril 2011)

L'habitant, ne représente que la troisième cible touchée par les actions du projet (Figure 4-4, p.278). Il a commencé à sentir l'impact des actions du projet beaucoup plus tard, à partir de 2009, avec la deuxième édition du salon touristique et davantage après la création de l'association de portage. Enfin, le touriste, la cible « *appropriée* » de toute réflexion sur le tourisme, vient sur la dernière place, une fois que l'enjeu économique est devenu évident et que la connotation purement politique du projet est passée en secondaire.

Figure 4-5 / De petite à grande échelle, des enjeux économiques multiples



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Comme dans la *théorie des jeux*⁸⁷, au fur et à mesure de l'avancement du projet et dans un contexte de plus en plus compétitif, les acteurs locaux (politiques et techniques) ont été obligés de revoir la stratégie de « *chacun pour soi* », de dépasser l'échelle locale et de

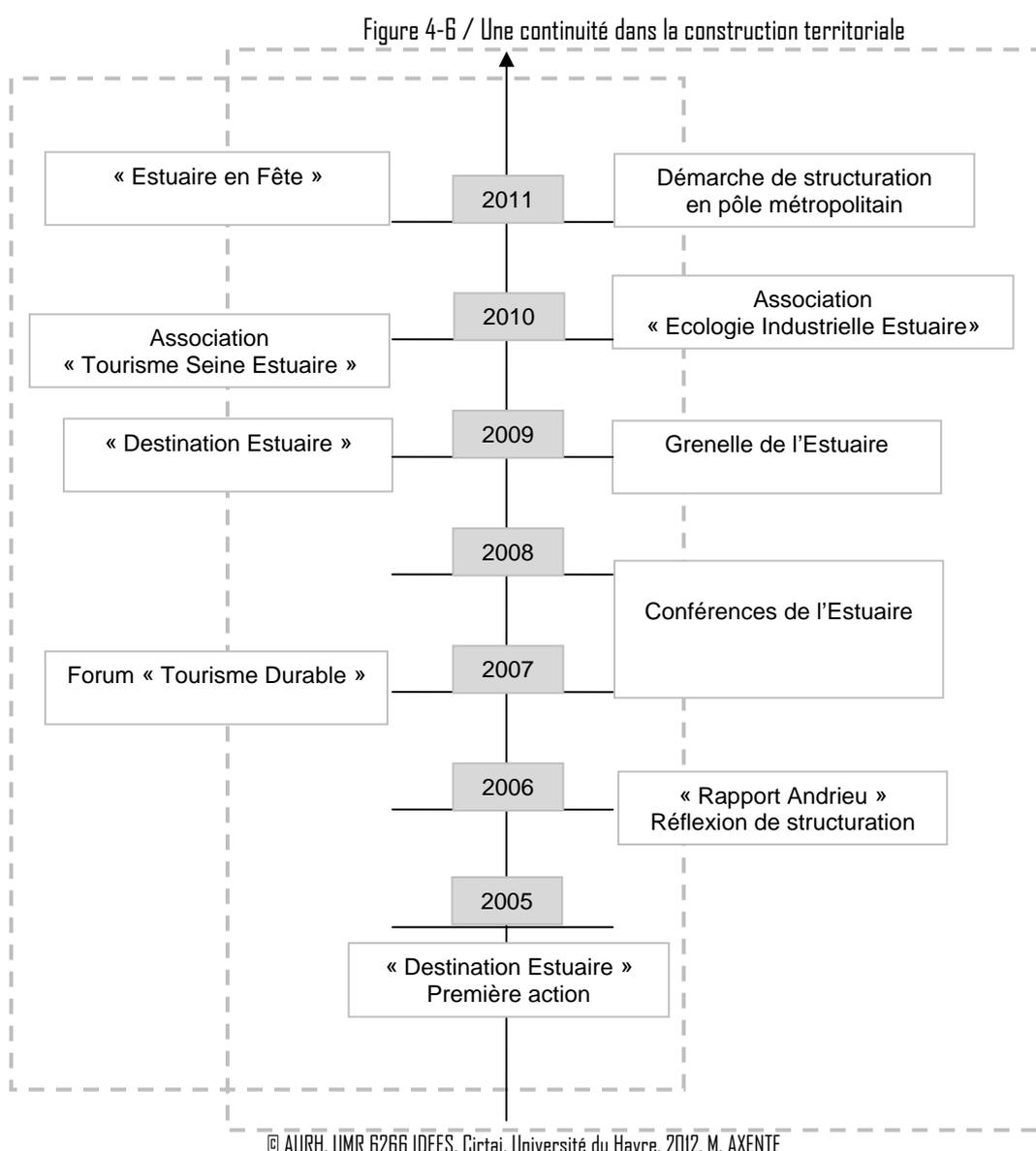
⁸⁷ Une des hypothèses de base de la théorie des jeux est que chaque individu a pour objectif de maximiser ses gains – quelle que soit leur forme. C'est le « chacun pour soi », même si les gains peuvent comporter une part d'altruisme. La perspective est donc par essence non coopérative, au sens donné habituellement à cette expression. Il existe pourtant une approche dite « coopérative » de la théorie des jeux. Et c'est de ce point de vue que le cas de l'Estuaire de la Seine devient intéressant à regarder. Cette approche garde l'hypothèse du chacun pour soi, mais envisage la possibilité que les agents puissent former des coalitions. Les règles du jeu stipulent alors le gain que peut obtenir chacune des coalitions envisagées. L'approche coopérative de la théorie des jeux, cherche à déterminer parmi les coalitions celles qui sont stables, c'est-à-dire celles dont les membres (ou certains d'entre eux) n'ont pas intérêt à se retirer – pour former d'autres coalitions où ils pourraient obtenir des gains supérieurs (GUERRIN, 2010, p.11).

développer des stratégies d’alliance. De subtiles logiques d’association y ont agi. Le besoin des uns pour s’affirmer (Le Havre, Gruchet-le-Valasse) et des autres pour innover (Deauville, Trouville-sur-Mer, Honfleur, Fécamp) ont facilité les liens (Figure 4-5, p.281).

« En mettant en commun tous nos projets, en travaillant davantage ensemble nous devons retenir une à deux journées de plus les touristes qui viennent dans la région. L’un des enjeux est surtout de les faire passer d’un Pays à l’autre, d’Honfleur à Caudebec-en-Caux, de Pont-Audemer à Fécamp par exemple. Pour y parvenir, nous devons jouer la complémentarité des territoires. »

(Maire d’Honfleur, Président du CEE, Conférence de Presse à l’occasion du salon « Destination Estuaire », mai 2005)

Enfin, la réflexion sur le tourisme a assuré la continuité dans les travaux du CEE et ses actions se sont intercalées durant des années dans la dynamique globale de construction territoriale (Figure 4-6).



Chapitre 5

L'Estuaire de la Seine, entre le regard du résident et celui de l'acteur politique

Nommer l'espace c'est produire du territoire (GUMUCHIAN, 1991, p.103) et témoigner d'un certain rapport au lieu. Parler d'un territoire permet de porter ce fait à la connaissance des autres (LE BERRE *in* BAILLY, 1995, p.607). Le territoire que nous étudions a un nom. C'est *l'Estuaire de la Seine*. Dès lors il apparaît essentiel de comprendre comment ce nom de baptême est connu et intériorisé par les résidents et les élus. Quelle est la puissance de ce nom ? Quelle est la représentation qui l'accompagne ? Est-il capable de rassembler ? Est-il commun aux deux rives de la Seine ? Et qu'est-ce que les résidents et les élus mettent derrière ce nom, dans le contexte où depuis l'ouverture du Pont de Normandie, la réflexion politique a avancé sans avoir une connexion avec la population locale ?

Le premier objectif de ce chapitre est de connaître les éléments de la représentation sociale qui alimentent l'idéologie de l'Estuaire, dont la connaissance est restée déficitaire durant de nombreuses années. Le deuxième objectif est d'identifier les points d'articulation entre les deux représentations sociales, celles du résident et celles de l' élu. Les analyses présentées dans ce chapitre s'appuient sur les résultats des enquêtes menées par questionnaire auprès du résident et par entretien auprès de l' élu.

5.1. Comment le résident de l'Estuaire est-il informé sur l'Estuaire ?

5.1.1. L'information grand public, des démarches toujours difficiles

La nécessité d'une communication unitaire à l'échelle de l'Estuaire de la Seine en tant que territoire, ainsi que sur ses projets, s'est imposée au fur et à mesure de l'avancement des travaux du Comité des Elus de l'Estuaire de la Seine. Dans sa 9^e réunion, organisée le 8 février 2002 à Caudebec en Caux, plusieurs propositions sont à l'ordre du jour, en complément à la réflexion concernant le tourisme et les loisirs dans l'Estuaire. Il s'agissait

d'un supplément « *Normandie Estuaire* » dans la presse locale, du développement d'une antenne de France Bleue Normandie sur l'Estuaire et de l'interconnexion des sites web de l'Estuaire¹.

5.1.1.1. « Normandie Estuaire », la vie courte d'un magazine

La première proposition, le supplément « *Normandie Estuaire* », concernait la presse locale. Il devait faire partie des publications du groupe France-Antilles, présent sur les deux rives de la Seine avec les journaux « *Paris-Normandie* », « *Le Havre Libre* » et « *Le Havre Presse* » dans la Haute-Normandie et « *Le Pays d'Auge* » dans la Basse-Normandie.² La diffusion de ce nouveau support de communication « à vocation généralisée »³ était prévue comme trimestrielle avec une maquette articulée autour de plusieurs thématiques.

La première édition a été publiée en juin 2003 et a été diffusée notamment auprès des chambres des commerces et d'industrie et des offices de tourisme de l'Estuaire.⁴ Le magazine était censé présenter au grand public *l'Estuaire de la Seine* dans sa dimension territoriale (Image 5-1, p.285) et alimenter sa définition avec chaque numéro publié.

Chaque numéro contenait huit pages qui développaient des sujets liés à l'économie, société, politique, tourisme, culture et événementiel de l'Estuaire. Dans ses pages, la carte du territoire politique apparaît à plusieurs reprises (Images 5-1 et 5-2), ce qui favorisait la définition du celui-ci.

Entre 2003 et 2005, sept numéros ont été édités, leur apparition n'ayant pas une date précise et étant rarement marquée sur le magazine. Le dernier numéro a été lancé en mai 2005 (Annexe 5-1, p.482), à l'occasion de la première édition du salon de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire.

¹ Note AURH n°4095/LLD/JD/ChC, *Propositions en matière de communication pour l'affirmation d'un nouveau territoire, l'Estuaire de la Seine*, Le Havre, le 25 juillet 2002.

² Note AURH n°4095/LLD/JD/ChC, 2002

³ Ibid.

⁴ Note AURH n°4369/LLD/ChC, 2002

Image 5-1 / « Normandie Estuaire », 2003, n°2 (Source : Archives AURH)

Des hommes et des volontés

Le premier numéro de "Normandie Estuaire" paru en juin dernier annonçait la couleur : il serait très festif eu égard au calendrier. Mais il avait levé le voile sur les raisons de cette nouvelle publication trimestrielle. Au premier rang de celles-ci, un nouvel espace né de l'abolition des frontières naturelles, au travers notamment des ponts, et des nouveaux liens tissés par des hommes mettant en commun leurs expériences, leurs moyens et leur imagination.

Le contenu de ce nouveau numéro de "Normandie Estuaire" se veut plus explorateur et plus didactique.

Ainsi nous sommes nous penchés sur certaines réalités estuariennes, à commencer par un portrait sociologique de cette entité géographique et sur le problème, car s'en est un, de la santé auquel tente de faire face la coopération entre établissements.

Vous trouverez par ailleurs dans ces pages le premier d'une série de portraits qui sera poursuivie au long des prochaines éditions. Vous y trouverez aussi des hommes et des volontés. Bref tout ce qui contribue à faire avancer et se développer l'estuaire.



Un enjeu estuarien

DOSSIER SANTÉ

A Fécamp

Hôpital-clinique : coopération fructueuse

En août 2003 ouvert sur le plateau Saint-Jacques à Fécamp un nouvel établissement, rapprochement du public et du privé.

Les pathologies dominantes directes, affecteurs cardio-vasculaires à part générale, ont des comportements à risque locaux, tabac, alcoolisme, diabète, hypertension. En France, le 20% de décès sont dus à ces maladies. Selon l'Agence Française de Santé, il est donc nécessaire non seulement de maintenir mais de développer une offre de médecine de proximité afin de réduire ces risques. Le constat est, l'évidence même.

Face à une situation sanitaire qualifiée par les autorités "cruciale", la municipalité gendarmeuse s'oppose avec 25 % de devis aux 600 000 €, le prix des réalisations sur l'ancien hôpital construit au début des années 60 et qui était régulièrement affecté par l'Agence régionale d'hospitalisation (ARS).

Transfert à la clinique

Considérant un nouvel établissement voit aménager le plan. Construit sur le plateau Saint-Jacques à Fécamp, pour un investissement de l'ordre de 13 millions d'euros, l'hôpital-clinique des Hauts-Falaises a intégré sur une surface de 20 000 m², entre autres, Après vingt mois de travaux, cette nouvelle structure hospitalière ouvre ses portes au début 2003. Elle répondra aux besoins de soins d'un bassin de plus de 50 000 habitants. L'unité de soins de suite et de rééducation, au sein d'un bâtiment de 35 000 m², accueillera des patients atteints de maladies chroniques, de troubles de l'humeur, de troubles de la personnalité, de troubles de la conduite, de troubles de la personnalité, de troubles de la personnalité, de troubles de la personnalité.

À l'origine, l'arsenal comptait deux établissements sanitaires. Le premier hôpital et la clinique de l'époque. Dans un premier temps, la même hospitalité a transféré son activité chirurgicale à la clinique « en fin de construction et de fermer ainsi l'offre chirurgicale de proximité », explique la directrice de l'ancien hôpital.

Stratégie de reconquête

De son côté, l'hôpital-clinique, qui bénéficie de la gestion publique, se propose de développer son activité de soins de suite et de rééducation, en prenant en charge les patients atteints de maladies chroniques, de troubles de l'humeur, de troubles de la personnalité, de troubles de la conduite, de troubles de la personnalité, de troubles de la personnalité.

Dans le pays d'Auge

Le plan de la division

Le plan de modernisation de 47,15 d'euros pour l'hôpital de Lisieux, une enveloppe de 60 millions, sera répartie en deux phases pour la création d'un hôpital unique sur le site de Lisieux. Le premier sera le plan de modernisation de 35 millions, le second sera le plan de modernisation de 25 millions.

Le plan de modernisation de 47,15 d'euros pour l'hôpital de Lisieux, une enveloppe de 60 millions, sera répartie en deux phases pour la création d'un hôpital unique sur le site de Lisieux. Le premier sera le plan de modernisation de 35 millions, le second sera le plan de modernisation de 25 millions.

Concurrence et dédoublement

Pour Claudine Carbon, le maire de Lisieux, « Lisieux souhaite devenir un hôpital de référence dans la région ». Elle souhaite également devenir un hôpital de référence dans la région. Elle souhaite également devenir un hôpital de référence dans la région.

Renée BOUCHARD

Image 5-2 / La carte de l'Estuaire, encadrée de l'agenda événementiel de chaque Pays « Normandie Estuaire », 2004, n°3, pp.4-5 (Source : Archives AURH)

Pays Risle-Estuaire

- Mansford-sur-Risle** - 14 juillet
- Erquy** - 14 juillet
- Aperville-Beaumont** - 14 juillet
- Mansford-sur-Risle** - 14 juillet
- Aperville-Beaumont** - 14 juillet
- Lisieux** - 14 juillet

Le Havre-Pointe de Caux

- Le Havre** - 14 juillet
- Le Havre** - 14 juillet
- Le Havre** - 14 juillet

Pays des Hauts-Falaises

- Mansford-sur-Risle** - 14 juillet
- Erquy** - 14 juillet
- Aperville-Beaumont** - 14 juillet
- Mansford-sur-Risle** - 14 juillet
- Aperville-Beaumont** - 14 juillet
- Lisieux** - 14 juillet

Pays d'Auge

- Deauville** - 14 juillet
- Merville** - 14 juillet
- Deauville** - 14 juillet

Exposition Chagal à la Bénédicte

La "Chloris-de-Gaulle" au Havre

Le festival des Mascarons

Solennités anniversaire du Débarquement

Fête de la musique

Offices de tourisme

Deux raisons principales, d'ordre technique et financier, ont mis fin à la vie du magazine. Pour alimenter et valider son contenu, des réunions techniques étaient organisées régulièrement par l'AURH qui assurait le portage du dossier et l'animation entre les représentants de chaque Pays de l'Estuaire et les journalistes. Les techniciens des Pays devaient présenter des listes de sujets, mais ceux-ci n'étaient pas toujours considérés comme « vendeurs » par des journalistes, ce qui induisait des tensions entre les deux catégories de participants concernés.

La réflexion politique n'était pas encore suffisamment aboutie et les projets concrets étaient difficiles à cerner. La compétition pour l'affirmation de chaque Pays, éclipsait la logique d'un intérêt commun. Les tensions accumulées lors des réunions techniques et des difficultés financières du groupe de presse ont déterminé l'arrêt de la publication après la première édition du salon de promotion en commun de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire. Tout en étant une bonne initiative de définition et promotion du territoire de l'Estuaire de la Seine, le magazine « *Normandie Estuaire* » n'a pas vraiment touché la population locale, sa distribution étant trop espacée dans le temps, et à part le salon touristique, elle n'a pas été réalisée lors des actions grand public.

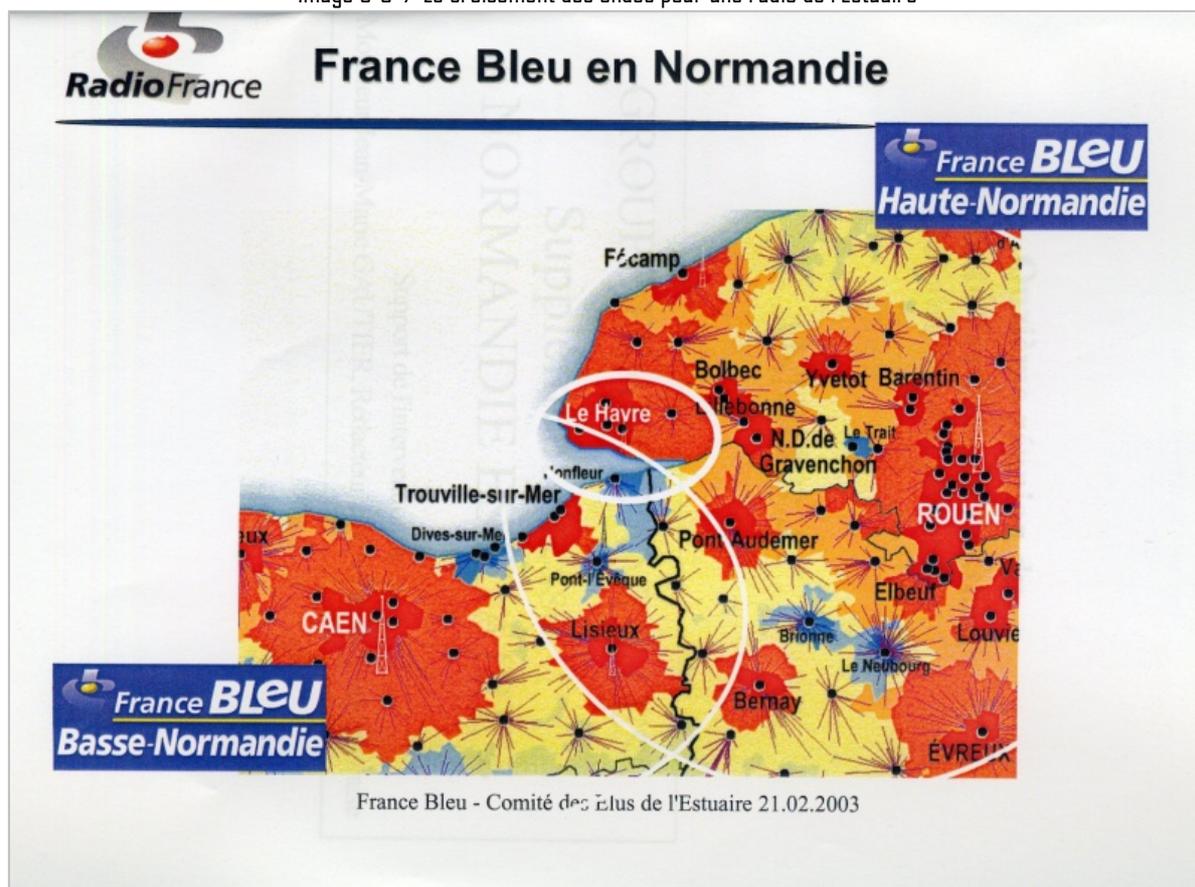
5.1.1.2. La radio, des ondes arrêtées à la frontière administrative

La deuxième proposition concernait le développement d'une antenne de France Bleue Normandie sur l'Estuaire. Le principe était de réunir les plages d'information développées sur l'Estuaire par chaque antenne locale de France Bleue Normandie afin de constituer un décrochage d'information relatif à l'Estuaire⁵.

Cette proposition supposait une antenne enrichie au Havre pour la France Bleue Haute-Normandie et une coopération volontariste et active avec la France Bleue Basse-Normandie. Malgré les zones de superposition (Image 5-3, p.287) entre les deux antennes régionales, les questions d'ordre géographique demandaient des investissements techniques plus importants qui auraient pu être atténués si une meilleure collaboration entre les deux rives avait existé.

⁵ Note AURH n°4099/LLD/JD/ChC, 2002.

Image 5-3 / Le croisement des ondes pour une radio de l'Estuaire



Source: Note AURH n°4255/LLD/ChC (Annexe).

Pourtant, à cette période (2002-2003), dans l'Estuaire de la Seine, les volontés d'un travail en commun à cette échelle s'avéraient encore très futuristes. En conséquence, cette proposition a été abandonnée avant même qu'elle voie le jour.

Les deux antennes qui couvrent le territoire de l'Estuaire transmettent de temps en temps des informations qui le concernent, mais les questions abordées sont reliées à l'estuaire physique, rien à voir avec les objectifs initiaux qui envisageaient « *de faire émerger l'identité de l'Estuaire de la Seine en montrant ses richesses et potentialités* »⁶.

5.1.1.3. Le portail Internet « Normandie Estuaire »

La création d'un portail Internet de l'Estuaire complétait la liste de proposition en termes de communication à l'échelle estuarienne. Ce portail devait proposer au grand public (touristes, visiteurs potentiels, habitants, ...) de découvrir l'Estuaire, son offre touristique et de loisirs (culture, sport, etc.) et d'offrir aux professionnels et aux acteurs économiques des liens avec

⁶ Note AURH n°4151/LLD/JD/ChC, 2003.

les partenaires du développement local. Les trois grands volets concernaient l'entité estuarienne et les aspects institutionnels, le tourisme et les loisirs et l'économie.

En 2003, afin d'organiser et de référencer tous les sites concernant le tourisme, l'économie ou bien encore les institutions de l'Estuaire, la ville de Pont-Audemer a été missionnée pour créer le site portail « *Normandie Estuaire* ». Un cofinancement de la part des autres pays a été mis en place. La ville de Pont-Audemer a travaillé en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie du Havre, l'AURH et le Comité Régional du Tourisme de la Normandie.

Le portail est lancé officiellement en 2005, à l'occasion du premier salon de promotion touristique de l'Estuaire de la Seine. A côté du premier salon de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire, la création de ce site a marqué un autre moment important dans le cadre des travaux du Comité des Elus de l'Estuaire.

Pourtant, son lancement à l'occasion d'un événement touristique et le manque d'un suivi régulier ont éloigné son utilisation concrète des ambitions initiales. Son utilisation s'est orientée plus vers la dimension touristique de l'Estuaire. La rubrique « *tourisme et loisirs* » a été alimentée régulièrement dans un premier temps, suite à l'intérêt pérenne pour le projet concernant le tourisme. La collaboration avec le Comité Régional du Tourisme, qui centralisait l'information à l'échelle de la Normandie a permis également d'avoir des liens vers les différents sites de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire.

Cependant, « *sa vie active* » a été très courte. Lors des différentes réunions auxquelles nous avons assisté, le portail s'était transformé dans une solution leitmotiv quand on cherchait des moyens techniques pour diffuser l'information sur l'Estuaire, surtout touristique. Cependant, son fonctionnement effectif était devenu de plus en plus fantomatique.

Finalement, il a été fermé en 2010, une fois lancé le site internet de promotion de l'offre touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine (« *Normandie-Seine-Estuaire.fr* »). Le projet touristique n'a pas été le principal objectif du portail, cependant ses actions ont bien marqué ses débuts et sa fin, ce qui reconferme le rôle clé de ce projet thématique dans l'ensemble des actions politiques.

Le mérite de cet outil a été, comme d'ailleurs pour le magazine « *Normandie Estuaire* », d'avoir marqué des moments d'action commune à l'échelle de l'Estuaire et d'avoir eu la vocation, au moins théorique, de diffuser auprès du grand public la définition du territoire de l'Estuaire de la Seine.

La communication à grande échelle s'est avérée toujours difficile. Les trois propositions faites en 2002 ont eu des difficultés pour aboutir et celles qui ont réussi à être mises en place, n'ont pas duré longtemps. Ces trois exemples montrent combien il est difficile de concrétiser un travail en commun avec les deux rives de la Seine, le rendre outil et le faire durer. Cependant, ce genre d'outil est nécessaire, car sans avoir des supports de communication vers le grand public, qui transmettent régulièrement et d'une manière cohérente l'information, il est difficile d'aboutir à une définition territoriale auprès du grand public, qui puisse s'articuler avec la vision des décideurs.

5.1.2. Est-ce qu'on parle de l' « *(E)stuaire*⁷ » dans l'Estuaire ?

Les questions « *Avez-vous entendu parler, les 2 - 3 dernières années, de l'Estuaire de la Seine ? Si "Oui" à quelle occasion ?* » ouvraient notre enquête auprès des résidents de l'Estuaire (corpus « *Hors CODAH* »). Autre que l'objectif d'assurer « *l'entrée* » vers le sujet du questionnaire en tant que question « *brise-glace* », elles ont eu également l'objectif de nous livrer le niveau de familiarisation avec le nom d'« *(E)stuaire* » et le contexte du contact avec l'information le concernant.

En entendant les questions, les personnes interrogées ne savaient pas si nous faisons référence à la dimension territoriale ou seulement à celle physique de l'Estuaire et le chercheur ne savait pas à quoi pensaient ces personnes. C'est pour cette raison que nous utiliserons l'écriture « *(E)stuaire* », pour définir cette notion générale qui englobe la dimension physique, mais également celle territoriale de l'espace estuarien pris en considération.

La durée de « *2-3 dernières années* » a été choisie en référence à la période 2007-2010, période durant laquelle, dans le cadre du Comité des Elus de l'Estuaire, avaient eu lieu plusieurs manifestations, censées communiquer autour de l'Estuaire (*Conférences de l'Estuaire, Forum du Tourisme durable, Grenelle de l'Estuaire, Destination Estuaire-2^e édition*) et accompagnées également de déclarations des acteurs politiques dans la presse locale.

⁷ Estuaire pris dans sa dimension physique et territoriale.

5.1.2.1. On en entend parler sur les deux rives de la Seine

Le nom de l'« *(E)stuaire* » est majoritairement connu en tant qu'information par la population locale. L'analyse en tris croisés, appliquée sur les trois strates du corpus « *Hors CODAH* », met en évidence que plus de deux tiers de personnes interrogées affirment avoir entendu parler de l'« *(E)stuaire* » de la Seine (Tableau 5-1).

Tableau 5-1 / Avez-vous entendu parler, les 2-3 dernières années, de l'Estuaire de la Seine?

Réponse	Nb	%
oui	503	68,2
non	235	31,8
Total	738	100
Strate n°1		

Réponse	Nb	%
oui	482	69,6
non	211	30,4
Total	693	100
Strate n°2		

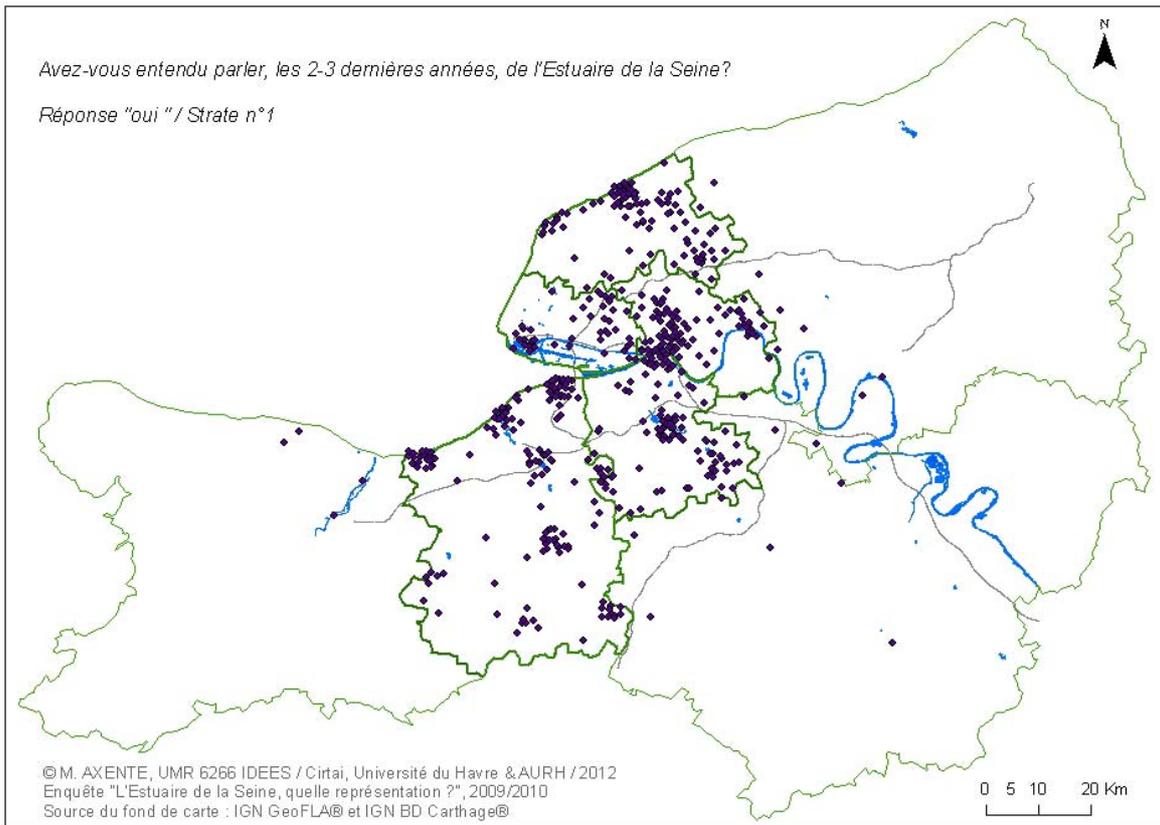
Réponse	Nb	%
oui	470	69,8
non	203	30,2
Total	673	100
Strate n°3		

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

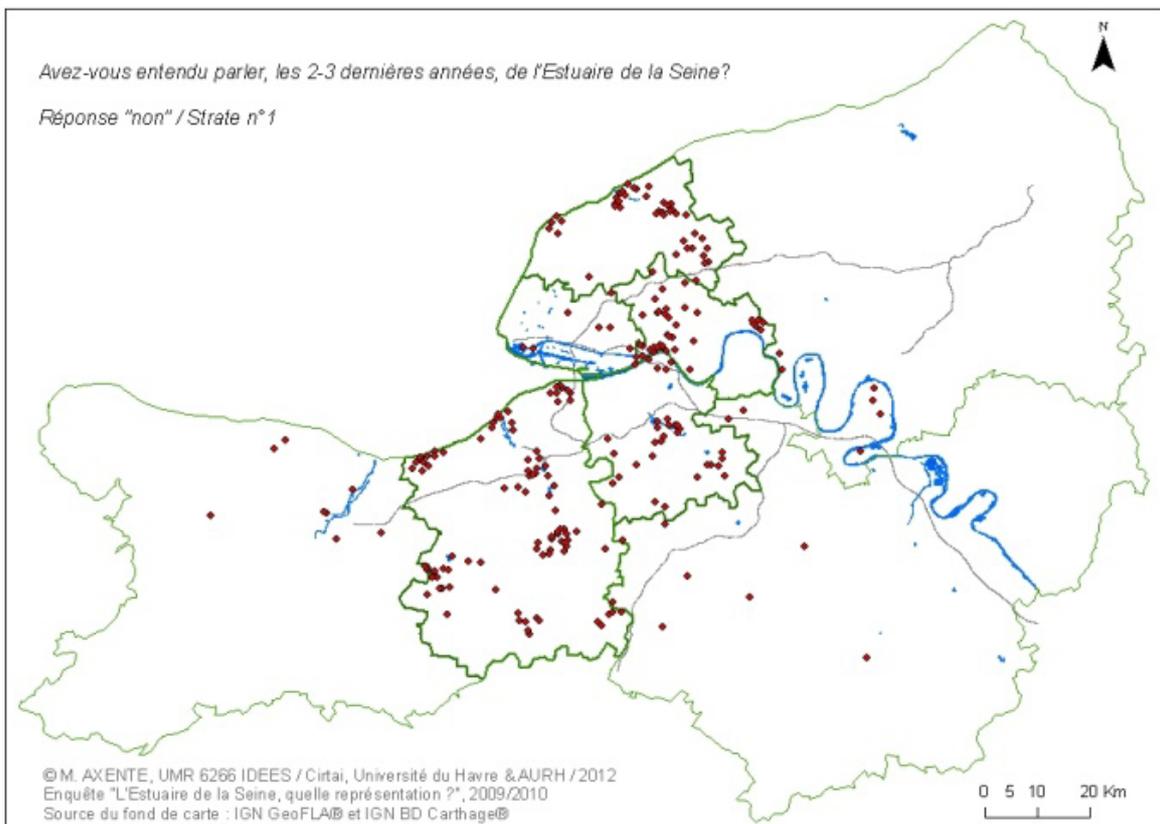
A première vue, le rapport entre le lieu de résidence et la distance vis-à-vis de l'estuaire physique ne constitue pas un facteur déterminant du degré de diffusion de l'information. Sur les Cartes 5-1 et 5-2 (p.291) qui présentent la géolocalisation des répondants en fonction de leur lieu de résidence, nous pouvons constater une distribution des deux typologies de réponse (affirmative et négative) sur l'ensemble du territoire politique, avec bien sûr, les différences d'ordre quantitatif.

Ainsi, nous pouvons constater que les personnes ayant déclaré avoir ou ne pas avoir entendu parler de l'« *(E)stuaire* » résident autant sur la rive gauche que sur la rive droite, autant dans l'axe du fleuve qu'à la périphérie de l'Estuaire.

Carte 5-1 / La géolocalisation des répondants ayant entendu parler de l'« (E)stuaire »



Carte 5-2 / La géolocalisation des répondants n'ayant pas entendu parler de l'« (E)stuaire »

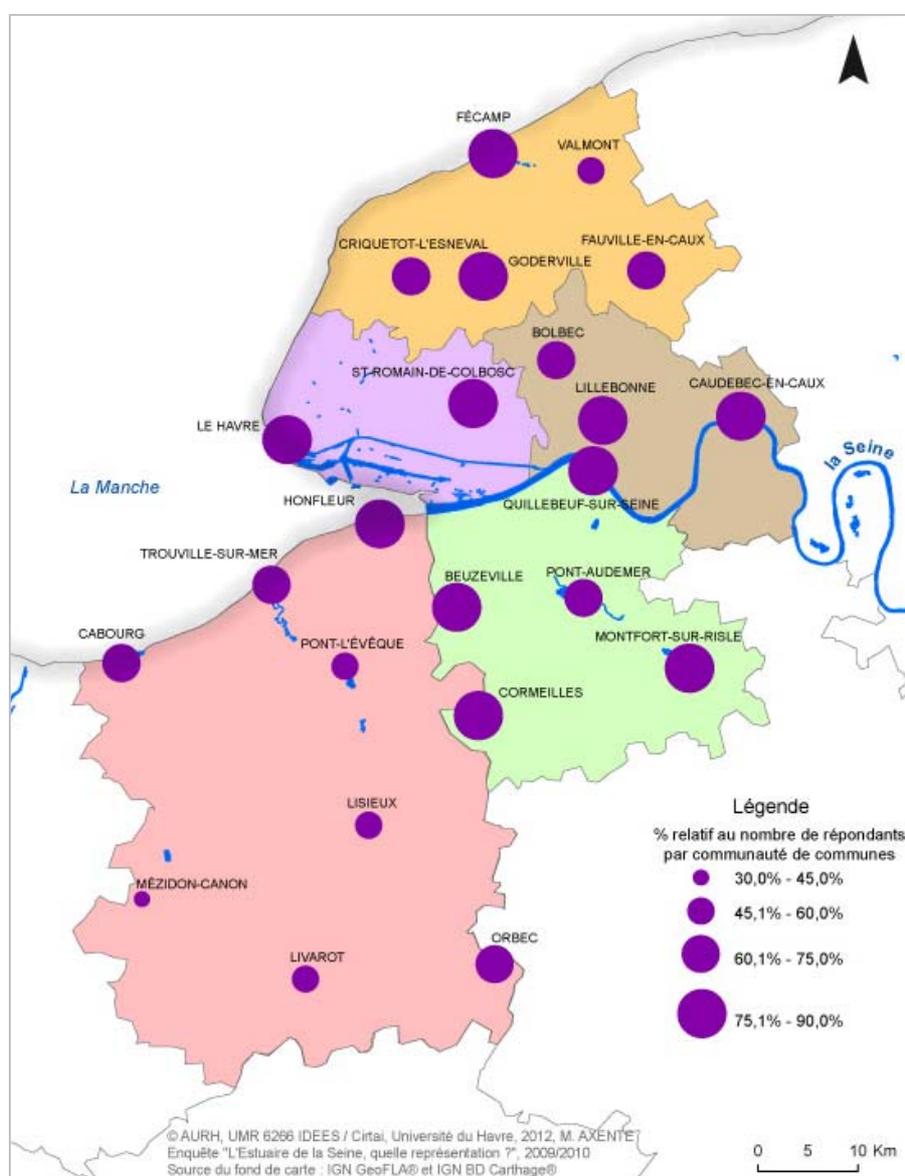


5.1.2.2. Cependant, existe-t-il des différences ?

Si la cartographie en nombre absolu ne met pas en évidence des différences à l'échelle analysée, c'est en utilisant la cartographie en nombre relatif et en prenant comme effectif de référence le nombre total de questionnaires administrés dans une communauté de communes, que des spécificités locales commencent à être mises en évidence.

Un rapport à la distance vis-à-vis de l'axe Seine

Carte 5-3 / Les échos de l'« Estuaire » dans l'Estuaire



Sur la Carte 5-3 (p.292), nous pouvons observer que des pourcentages moins importants sont spécifiques à la Communauté de Communes de Valmont, située à la périphérie nord-est du Pays des Hautes Falaises et dans les communautés de communes situées principalement dans la moitié sud du Pays d'Auge (Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet / Orbec, Communauté de Communes du Pays de Livarot / Livarot, Communauté de Communes Vallée d'Auge / Mézidon-Canon et Communauté de Commune Lisieux-Pays d'Auge / Lisieux), mais également, dans la Communauté de Communes Blangy-Pont-l'Evêque, située plus proche de la Seine⁸.

Dans le territoire politique, l'étalement longitudinal Nord-Sud détermine des zones périphériques, en rapport avec la dynamique estuarienne, plus spécifiques aux Pays des Hautes Falaises et d'Auge, qu'aux Pays de Caux vallée de Seine et Risle Estuaire, situés dans la périphérie Est, mais beaucoup plus proches de l'axe du fleuve.

Un rapport à la fracture administrative

Néanmoins, si l'éloignement de l'axe Seine et de l'estuaire physique est un facteur qui influence la communication et la diffusion de l'information autour de l'« (E)estuaire », la fracture administrative, principalement entre les deux régions, joue également un rôle important dans le déficit d'information, plus spécifique à la Basse-Normandie.

Ainsi, sur la Carte 5-3 (p.292) nous pouvons observer que les pourcentages les moins importants se retrouvent principalement dans les communautés de communes du Pays d'Auge. A l'échelle de l'Estuaire, les résidents du Pays d'Auge, le seul Pays estuarien qui fait partie de la Basse-Normandie, ont plus tendance à déclarer ne pas avoir entendu parler les deux-trois dernières années de l'« (E)estuaire ».

Le test de Khi2, appliqué à l'analyse bi-variée entre le lieu de résidence et le type de réponse donnée (Tableau 5-2), soutient le même constat. Même si les valeurs effectives des répondants ayant donné une réponse positive sont nettement supérieures pour chacun des Pays de l'Estuaire, le test de Khi2 a permis de mettre en évidence de dépendances significatives, pour le Pays d'Auge et le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire .

⁸ Les effectifs, ainsi que les pourcentages de répondants, détaillés par communautés de communes et catégorie de réponse sont présentés dans l'Annexe 5-2., pp.483-484.

Tableau 5-2 / Le Pays d'Auge et le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, des corrélations inversées

Réponse/ Lieu de résidence regroupé par Pays	d'Auge	Risle Estuaire	des Hautes Falaises	Caux vallée de Seine	du Havre Pointe de Caux Estuaire	Total
Déclare avoir entendu parler de l'« (E)estuaire »	60,9% (148)	75,9% (110)	69,7% (92)	71,8% (89)	87,8% (43)	69,6% (482)
Déclare ne pas avoir entendu parler de l'« (E)estuaire »	39,1% (95)	24,1% (35)	30,3% (40)	28,2% (35)	12,2% (6)	30,4% (211)
Total	100% (243)	100% (145)	100% (132)	100% (124)	100% (49)	100% (693)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 15,11$, ddl = 4, 1-p = 99,55%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 693 observations, Strate n°2.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les cases encadrées en bleu dans le Tableau 5-2 sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur, à la différence des cases encadrées en rose pour lesquelles l'effectif réel est nettement inférieur.

Ainsi, pour le Pays d'Auge, nous identifions une tendance vers un manque d'information liée à l'« (E)estuaire » (la case en rose marque un faible effectif réel en rapport avec l'effectif théorique, pour les réponses affirmatives), à la différence du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, dont les réponses négatives sont identifiées comme ayant un très faible effectif réel en rapport avec l'effectif théorique. Autrement dit, les résidents du Pays d'Auge ont plus tendance à répondre ne pas avoir entendu parler de l'« (E)estuaire », à la différence des résidents du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, qui ont plus tendance à ne pas répondre ne pas avoir entendu parler de l'« (E)estuaire ».

Pour les trois autres Pays, le test χ^2 ne montre pas de fortes dépendances entre le lieu de résidence des répondants et la réponse donnée, même si le pourcentage pour ceux qui ont déclaré avoir entendu parler de l'« (E)estuaire » est plus significatif.

5.1.3. Quelles occasions pour entendre parler de l'« (E)estuaire » ?

En répondant à la question concernant l'occasion à laquelle elles avaient entendu parler de l'« (E)estuaire », les personnes interrogées ont donné des réponses variées, qui concernaient généralement le contenu de l'information, le contexte et les moyens de diffusion (Tableau 5-3, p.295). A partir de cette typologie nous avons procédé à un regroupement de réponses présenté dans la partie droite du Tableau 5-3, en utilisant un code de couleurs pour chaque catégorie.

Il y a également, une catégorie qui regroupe les répondants qui ne peuvent pas donner une réponse précise et pour lesquels l'information reste très vague.

Tableau 5-3 / A quelle occasion avez-vous entendu parler de l'Estuaire de la Seine (les 2-3 dernières années) ?

Réponses	Nb.	%
Les médias (tv, radio)	120	25,9
La presse	88	19,0
Avec les travaux d'aménagement du Port 2000	40	8,6
« C'est très vague »	36	7,8
« Car j'y habite... », « C'est mon territoire »	34	7,3
A l'occasion des différents projets d'aménagement	32	6,9
Par rapport aux questions environnementales	26	5,6
A l'occasion de l'Armada	22	4,7
Différentes discussions	19	4,1
« Je ne sais pas »	17	3,7
« A l'école »	16	3,4
« A l'occasion des promenades »	15	3,2
A l'occasion des différentes fêtes	13	2,8
Avec le travail (port, zone industrielle)	11	2,4
Avec l'activité de pêche et de chasse	10	2,2
Lié au Pont de Normandie	9	1,9
Lié au tourisme	9	1,9
Lié au Havre et à la CODAH	7	1,5
Différents livres	4	0,9
Avec les associations de protection de l'environnement	3	0,6
Avec la Chambre de Commerce (CCI)	3	0,6
A l'occasion des élections	3	0,6
Lié aux projets de Rouen	3	0,6
Communication autour de la Seine	2	0,4
Communication sur l'Autoroute de l'Estuaire	1	0,2
Lié au Pont de Tancarville	1	0,2
Total observations	482	100

Contexte de contact avec l'information

Avec les travaux d'aménagement du Port 2000
 « Car j'y habite... »
 A l'occasion des différents projets d'aménagement
 A l'occasion de l'Armada
 « À l'école »
 « À l'occasion des promenades »
 A l'occasion des différentes fêtes
 Avec le travail (port, zone industrielle)
 Avec les associations de protection de l'environnement
 A l'occasion des élections

Contenu de l'information

Par rapport aux questions environnementales
 Avec l'activité de pêche et de chasse
 Lié au Pont de Normandie
 Lié au tourisme
 Lié au Havre et à la CODAH
 Lié aux projets de Rouen
 Communication autour de la Seine
 Communication sur l'Autoroute de l'Estuaire
 Lié au Pont de Tancarville

Moyen de diffusion de l'information

Les médias (tv, radio)
 La presse
 Différents livres
 Différentes discussions
 Avec la Chambre de Commerce

Sans référence précise

« C'est très vague »
 « Je ne sais pas »

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

Ce tableau est construit sur la 'Strate n° 2 (693 observations au total, moins les personnes ayant répondu ne pas avoir entendu parler de l'« (E)stuaire » : 211 observations).

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n°2

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les médias et la presse, des portes d'entrée de l'information vers le grand public

Le plus souvent, les répondants font référence aux moyens de diffusion de l'information, principalement les médias (25,9%) et la presse locale (19,0%), ce qui constitue des supports à prendre en compte en priorité dans toute communication envisagée auprès du grand public.

En ce qui concerne ces « *portes d'entrée* » de l'information, nous retrouvons la radio « *France Bleu Haute-Normandie* », plus souvent citée que la « *France Bleu Basse-Normandie* » et les « *infos régionales* » pour la télévision.

Image 5-4 / Flore, faune, zones humides et industries...

Pour la presse écrite, *Le Courrier cauchois*, le journal *Paris Normandie*, le magazine mensuel du Conseil Général de la Seine Maritime ou le magazine biannuel « *L'estuaire en Seine* », édité par la Maison de l'Estuaire (Image 5-4) reviennent souvent parmi les réponses données.

Cependant, ces supports de communication restent très scindés par leur distribution, attachée aux limites administratives. Le contenu de l'information, souvent fidèle à la dimension physique de l'estuaire, est également loin de soutenir l'idée d'unité territoriale des deux rives de la Seine.



Source : Maison de l'Estuaire, le magazine « *L'estuaire en Seine* », n°5, septembre 2004.

Une information qui concerne avant tout la dimension physique

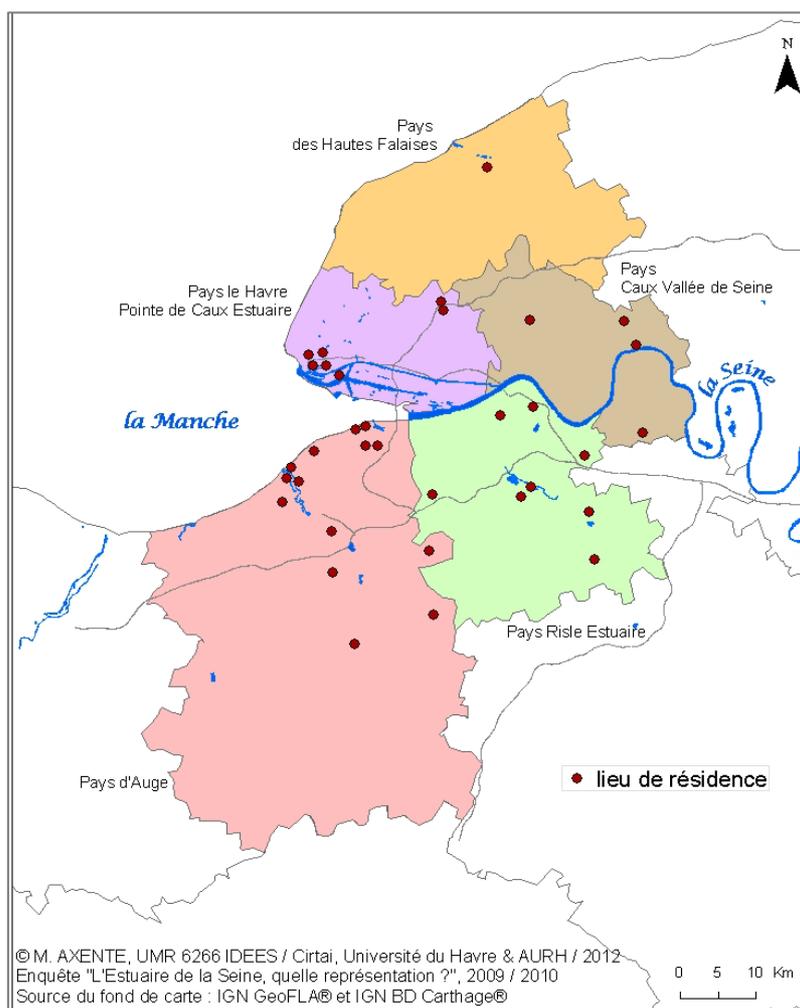
Les deux catégories interreliées (Tableau 5-3, p.295), qui définissent le contexte du contact avec l'information et son contenu, confirment la dimension privilégiée dans les références faites, axée sur la zone humide, limitée à l'embouchure de la Seine. L'activité portuaire, la zone industrielle et les questions environnementales (la pollution, la protection de la flore et faune, l'action militante des associations) s'imposent comme les principaux catalyseurs de l'information. Les activités très spécifiques de pêche et de chasse s'y rajoutent.

Le tourisme reste très peu identifié spontanément comme une occasion pour parler de l'« *(E)stuaire* », ce qui prouve à la fois la prise en compte d'une échelle spatiale réduite et en même temps, une première association déficitaire des termes « *estuaire* » et « *tourisme* ».

Une certaine territorialité en émergence

Cependant, il y a une minorité de résidents (34 observations, 7,3%) qui exprime dans ses réponses la prise en compte de l'Estuaire dans une dimension spatiale plus large, de lieu de vie, de territoire. Ces personnes affirment en parlant de l'«(E)stuaire» : « *C'est ma région* », « *Je suis né ici* », « *J'habite ici* ». Ces réponses témoignent de l'existence d'une forme de territorialité, d'une appropriation de l'espace estuarien par ces résidents, d'un premier niveau de reconnaissance du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Carte 5-4 / Une dimension territoriale qui prend vie dans l'espace estuarien



La géolocalisation des lieux de résidences de ces répondants (Carte 5-4) permet de voir qu'il s'agit de personnes qui habitent également au-delà de l'embouchure de la Seine et de l'immédiate proximité du fleuve, au Sud du Pays Risle Estuaire et dans le Pays d'Auge, ce qui prouve une dimension territoriale qui commence à se diffuser avec le temps dans le territoire politique.

Une dimension politique et des projets faiblement connus par la population locale

La dimension physique de l'Estuaire est dominante dans l'information existante et en même temps, elle est accompagnée d'une très faible communication autour de tout autre projet, concernant la dimension politique et territoriale de l'Estuaire, vers le grand public. Les *Conférences de l'Estuaire* ou le projet de *Grand Paris* reviennent rarement parmi les énumérations faites (Tableau 5-4). Le projet politique de construction territoriale n'est pas connu par la population locale et encore moins les autres projets thématiques, comme par exemple le tourisme. De ce point de vue, les résidents de l'Estuaire sont en manque d'information et nous pouvons parler d'un premier signe de déconnexion mis en évidence par les résultats de notre enquête, entre la dimension politique de l'Estuaire et la dimension vécue, témoignée par ses résidents.

Tableau 5-4 / Quels projets pour parler de l'«(E)stuaire»?

<i>Réponse</i>	<i>Nb.</i>
A l'occasion des Conférences de l'Estuaire	6
A l'occasion des Conférences sur le Grand Paris	6
Avec le grand combat mené par les associations environnementales contre l'allongement du grand canal de Tancarville / Avec les travaux sur le canal de Tancarville	4
Avec le projet de TGV	1
Avec le comité de défense du Bac de Quillebeuf-sur-Seine	1
Avec l'aménagement des bords de Seine	1
Avec la construction de la zone industrielle au niveau du pont de Normandie	1
Avec le projet de port méthanier d'Antifer	1
Avec les travaux sur les Mascarets	1
Avec les projets immobiliers	1
Dans le cadre du Scot	1
Avec les travaux au niveau agricole	1
Avec le débat sur la réunification des Normandie	1
Autres / Projets à l'échelle communale	6
Total réponses	32

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n°2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Un manque d'événement fédérateur

Parmi les fêtes rappelées en lien avec l'«(E)stuaire», l'*Armada*, une manifestation qui rassemble de beaux bateaux et voiliers venus du monde entier sur les quais de Rouen, est citée souvent (Encadrée 5-1, p.299).

Pourtant, cette manifestation reste très attachée à l'image d'une ville qui n'est pas adhérente au projet territorial estuarien. L'événement est en lien avec la Seine par le fait de la Grande Parade des navires en Seine, organisée à la fin de chaque édition. Ses organisateurs le

présentent d'ailleurs comme « *l'événement fédérateur de l'axe Seine* », mais son association avec la dimension territoriale de l'Estuaire est quasiment nulle, étant donnée la vieille compétition qui existe entre les deux villes, Le Havre et Rouen.

Encadré 5-1 / *L'Armada*, en route pour la 6^{ème} édition

« En 2013, l'association de « *L'Armada de la liberté* » fêtera ses 25 ans d'existence et sa 6^{ème} édition qui aura lieu du 6 au 16 juin 2013.

Des millions de visiteurs sont de nouveau attendus sur les quais du port de Rouen. Ils profiteront de concerts, de feux d'artifices géants et de nombreuses animations et bien sûr visiteront gratuitement la cinquantaine de navires présents. Les plus beaux et les plus grands voiliers, les bâtiments de guerre les plus modernes et d'autres bateaux d'exception venus du monde entier, auront remonté la Seine sur 120 kilomètres à travers les magnifiques paysages de la Normandie.

Du Havre jusqu'à Paris, l'Armada est devenu l'événement fédérateur de l'axe Seine. »

Source : <http://www.armada.org>

A présent, il n'y a pas de grande manifestation spécifique de l'Estuaire, pris dans sa dimension territoriale et qui puisse alimenter sa connaissance et son identité. Parmi les autres événements énumérés, il y a le festival de comédie organisé à Honfleur, *l'Estuaire d'en rire*, qui donne son nom plus à une proximité avec l'embouchure de la Seine. Les différentes autres manifestations et fêtes foraines, comme celles organisées par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande restent très attachées à la dimension environnementale.

L'Estuaire de la Seine a besoin d'un événement propre, marquant, qui puisse le mettre en valeur dans ses multiples dimensions, qui puisse faire parler de lui, qui puisse le faire découvrir autrement, sous un nouveau regard et alimenter ainsi sa nouvelle idéologie, en accord avec le projet politique. Il a besoin d'un événement d'envergure qui parle aux résidents et aux gens venus d'ailleurs et « *qui permet peu à peu à l'assemblage interterritorial de s'exprimer, de se représenter, de s'identifier, de préférence en combinant sa dimension politique et sa dimension culturelle et festives* » (VANIÉ, 2010, p.150). Dans ce sens, l'exemple du projet culturel-artistique « *Estuaire Nantes-Saint Nazaire* » est évocateur. Manifestation bisannuelle organisée en 2007, 2009 et 2012, cet événement a eu comme objectif de transformer l'Estuaire de la Loire en un territoire structuré par des activités culturelles, de loisirs et touristiques, tout en étant un symbole du projet politique de création de la métropole Nantes - Saint-Nazaire (Annexe 5-3, p.485).

5.2. Quelle représentation de l'«(E)stuaire de la Seine» son résident a-t-il ?

Quand la population locale pense à l'«(E)stuaire» quelles sont les représentations qui ressortent spontanément ? C'était notre question de départ.

Tableau 5-5 / Les principaux items concernant la représentation de l'Estuaire

Nr. Crt.	Items « Représentation estuaire »	Citations		Observations
		Nb.	% sur 948 citations	% sur 693 d'observations
1.	Espace à protéger	151	15,9	22,4
2.	Pas de définition	124	13,1	18,4
3.	Fleuve, la Seine	112	11,8	16,6
4.	Activité portuaire et industrielle	106	11,2	15,8
5.	Flux, passage	58	6,1	8,6
6.	Tourisme et loisirs	49	5,2	7,3
7.	Eau	38	4,0	5,6
8.	Bateau(x)	37	3,9	5,5
9.	Beau, beauté	34	3,6	5,1
10.	Embouchure	31	3,3	4,6
11.	Le Havre	31	3,3	4,6
12.	Mer	30	3,2	4,5
13.	Espace d'union	22	2,3	3,3
14.	Honfleur	18	1,9	2,7
15.	Ponts	16	1,7	2,4
16.	Image mitigée	16	1,7	2,4
17.	« Ma région », « mon territoire »	13	1,4	1,9
18.	Espace d'évasion	11	1,2	1,6
19.	Normandie	11	1,2	1,6
20.	Patrimoine, histoire, tradition	10	1,1	1,5
21.	Rouen	8	0,8	1,2
22.	Espace de vie	6	0,6	0,9
23.	Frontière	6	0,6	0,9
24.	Lieu géographique	5	0,5	0,7
25.	Mascaret	2	0,2	0,3
26.	Hôpital de l'Estuaire	1	0,1	0,3
27.	Pays de Caux	1	0,1	0,1
28.	Pays Risle Estuaire	1	0,1	0,1
29.	Lieu pas très attrayant	1	0,1	0,1
	Total	948	100	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n° 2

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Encadré méthodologique 5-2 / Analyse de la représentation de l'(*E*)estuaire de la Seine

Les résultats obtenus reflètent la représentation sociale par rapport au corpus « Hors CODAH » (Strate n°2).

Les pourcentages utilisés lors de la présentation des résultats sont exprimés en fonction de la masse globale de citations et non pas en fonction du nombre de répondants (observations). Nous avons considéré les réponses données comme la matière totale de la représentation sociale, à partir de laquelle nous avons identifié les éléments dominants qui se situent dans le noyau central et les éléments de la périphérie.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n° 2
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Une trentaine d'expressions et de mots, exprimés différemment, sont revenus souvent parmi les citations faites en lien avec la représentation de l'« (*E*)estuaire » ce qui nous a permis de faire le regroupement d'Items repris dans le Tableau 5-5 (p.300). De nouveaux regroupements auraient été possibles, mais nous avons souhaité garder un maximum de diversité et faire un travail plus synthétique lors de l'analyse ultérieure de la structure de la représentation.

Il y a dans la représentation de la population résidente dans l'Estuaire une orientation dominante liée à la dimension physique, d'espace sensible à protéger (15,9%). Cependant, notre hypothèse était qu'au-delà de cette dimension indubitable de la représentation, il était possible d'avoir des éléments nouveaux, qui prouvent un changement de regard sur l'espace estuarien, qui puissent soutenir la dimension territoriale et argumenter ainsi la démarche politique. Dans ce sens, notre hypothèse se confirme avec les expressions que nous avons regroupées dans des items comme « *Beau, beauté* », « *Espace d'union* », « *Image mitigée* », « *Ma région* » ou « *Espace de vie* », moins nombreux, mais qui témoignent d'une prise en compte de l'espace estuarien au-delà de ses images stéréotypées.

5.2.1. Un Estuaire au-delà de sa dimension physique

La représentation de l'(*E*)estuaire s'organise autour d'un *noyau central* (53,5%) dominant qui regroupe des éléments à forte fréquence. Autour du noyau central, des éléments moins souvent cités, mais constituant des significations plus individualisées du point de vue sémantique, constituent la première périphérie. Enfin, la deuxième périphérie retient des références rares, disséminées comme sens ou complètement en opposition avec des éléments de la première périphérie, comme c'est le cas de l'Item « *frontière* » (Tableau 5-6, p.302).

Tableau 5-6 / La structure de la représentation de l'(*E*)estuaire de la Seine

Forte		Fréquence	Faible		
Zone du noyau central (Des éléments très fréquents et très probablement stables) Premier rang (53,5%) (très important)		1 ^{er} Périphérie (Des éléments émergents, moins fréquents, mais stratégiques) Rang intermédiaire (32%) (important)	2 ^{ème} Périphérie (Des éléments isolés, très peu fréquents) Derniers rangs (1,7%) (moins important)		
Item	Nb.	Item	Nb.	Item	Nb.
1. eau (26,2%)		Flux, passage	58	Frontière	6
Fleuve, la Seine		Tourisme et loisirs	49	Lieu géographique	5
		Beau, beauté	34	Mascaret	2
		Le Havre	31	Hôpital de l'Estuaire	1
		Honfleur	18	Pays de Caux	1
		Espace d'union	22	Pays Risle Estuaire	1
		Ponts	16	Lieu pas très attrayant	1
		Image mitigée	16		
2. espace sensible à protéger (15,9%)		« <i>Ma région</i> », « <i>mon territoire</i> »	13		
Espace à protéger		Espace de vie	6		
		Espace d'évasion	11		
		Normandie	11		
		Patrimoine, histoire, tradition	10		
		Rouen	8		
3. activité portuaire et industrielle (11,2%)					
Activité portuaire et industrielle			106		

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

5.2.1.1. L'eau, l'essence de toute représentation autour de l'(*E*)estuaire

Dans la zone du noyau central, nous retrouvons les items les plus importants du point de vue quantitatif et très proche du point de vue sémantique. Ainsi, *le noyau central* est structuré sur trois axes principaux, tous en lien avec l'eau :

- eau (26,2%);
- espace sensible à protéger (15,9%);
- activité portuaire et industrielle (11,2%).

Plus d'un quart des réponses données sont en relation directe avec l'*eau*. La Figure 5-1 (p.304) repose sur *une analyse des similitudes*.

Le mot « *eau* » n'est pas le mot le plus fréquent, mais il représente l'élément symbolique retrouvé dans tous les autres mots et expressions qui sont en relation avec lui. En pensant à l'*(E)estuaire*, les résidents ont pensé tout d'abord à l'eau.

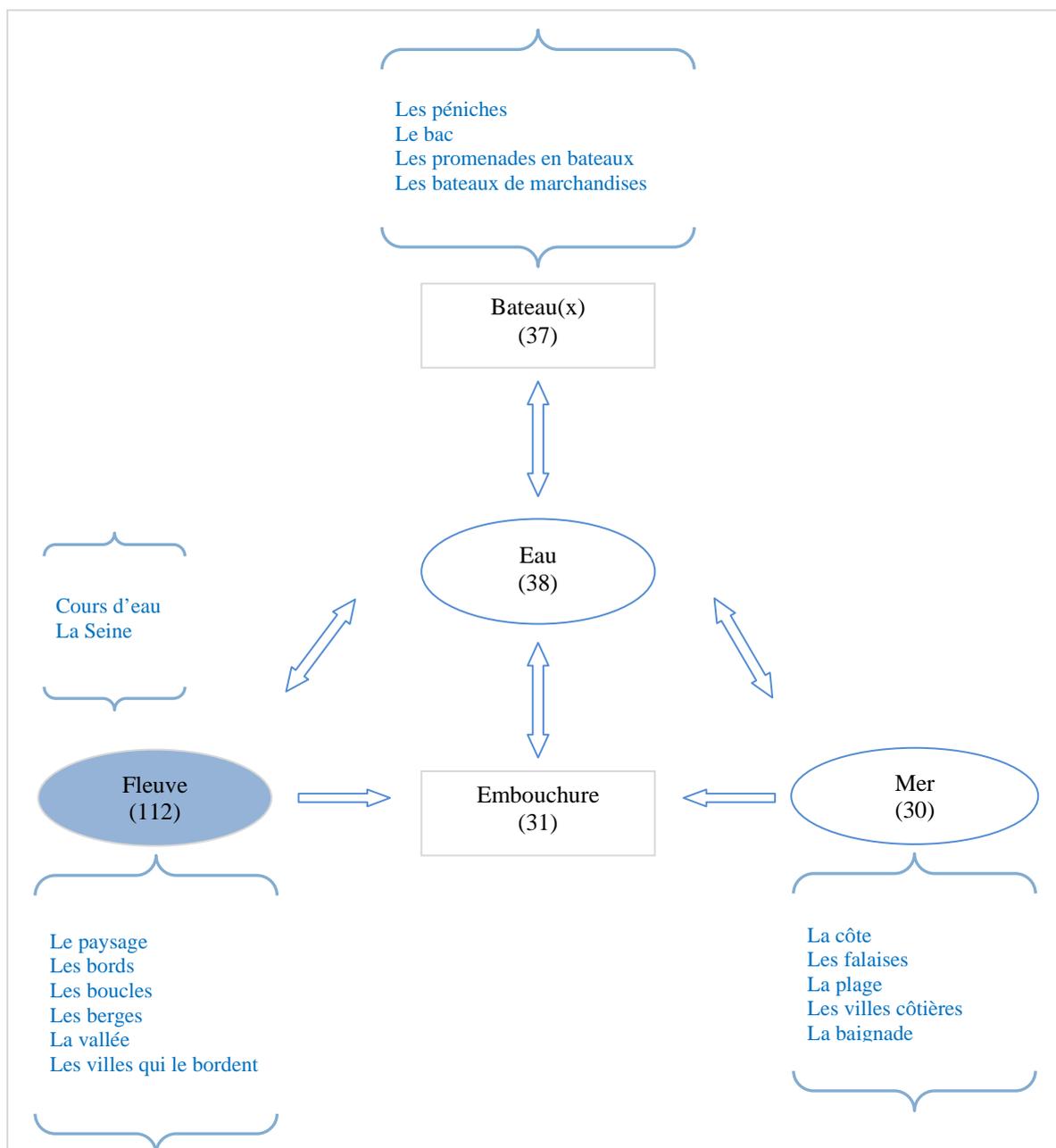
Toutefois, « *le fleuve* » est le mot dont l'occurrence est la plus importante et il constitue le principal « pilier » de la représentation du résident concernant l'*(E)estuaire*. Il est nommé en tant que « *cours d'eau* », directement par son nom « *la Seine* », mais aussi par ce qui fait la spécificité de ses paysages : « *les bords* », « *les boucles* », « *les berges* », « *la vallée* » et « *les villes qui le bordent* » (Villequier, Quillebeuf-sur-Seine et Jumièges sont rappelées plusieurs fois).

Le mot « *mer* » et les autres mots qui s'y attachent élargissent l'échelle spatiale à la côte haute et basse-normande, aux falaises, à la plage, aux villes côtières, ainsi qu'aux activités spécifiques au bord de mer, comme « *la baignade* ». Ces éléments de la représentation sociale symbolisent la dimension transversale de *(E)estuaire*, de façade (littorale) qui se rajoute à l'axe longitudinal du couloir fluvial et qui constituent les premiers éléments de la structuration de l'Estuaire en tant que synapse et territoire (LECOQUIERRE, 1998, p.36).

Entre le fleuve et la mer, nous avons placé le mot « *embouchure* », défini comme « *un espace de transition qui donne peu à peu accès à la mer pour celui qui vient de l'amont et qui conduit progressivement à l'intérieur des terres pour celui qui vient de la mer* » (BRUNET, 1990, *in* LECOQUIERRE, 1998, p.36) et qui constitue le troisième élément de la synapse.

Le mot « *bateau* » revient régulièrement, en lien avec l'eau et ses éléments de paysage, à la fois dans sa dimension ludique (bateau de promenade, péniche), mais aussi purement fonctionnelle, en lien avec l'activité industrialo-portuaire.

Figure 5-1 / La structuration du premier axe du noyau central
Les éléments autour de l'eau (26,2%)



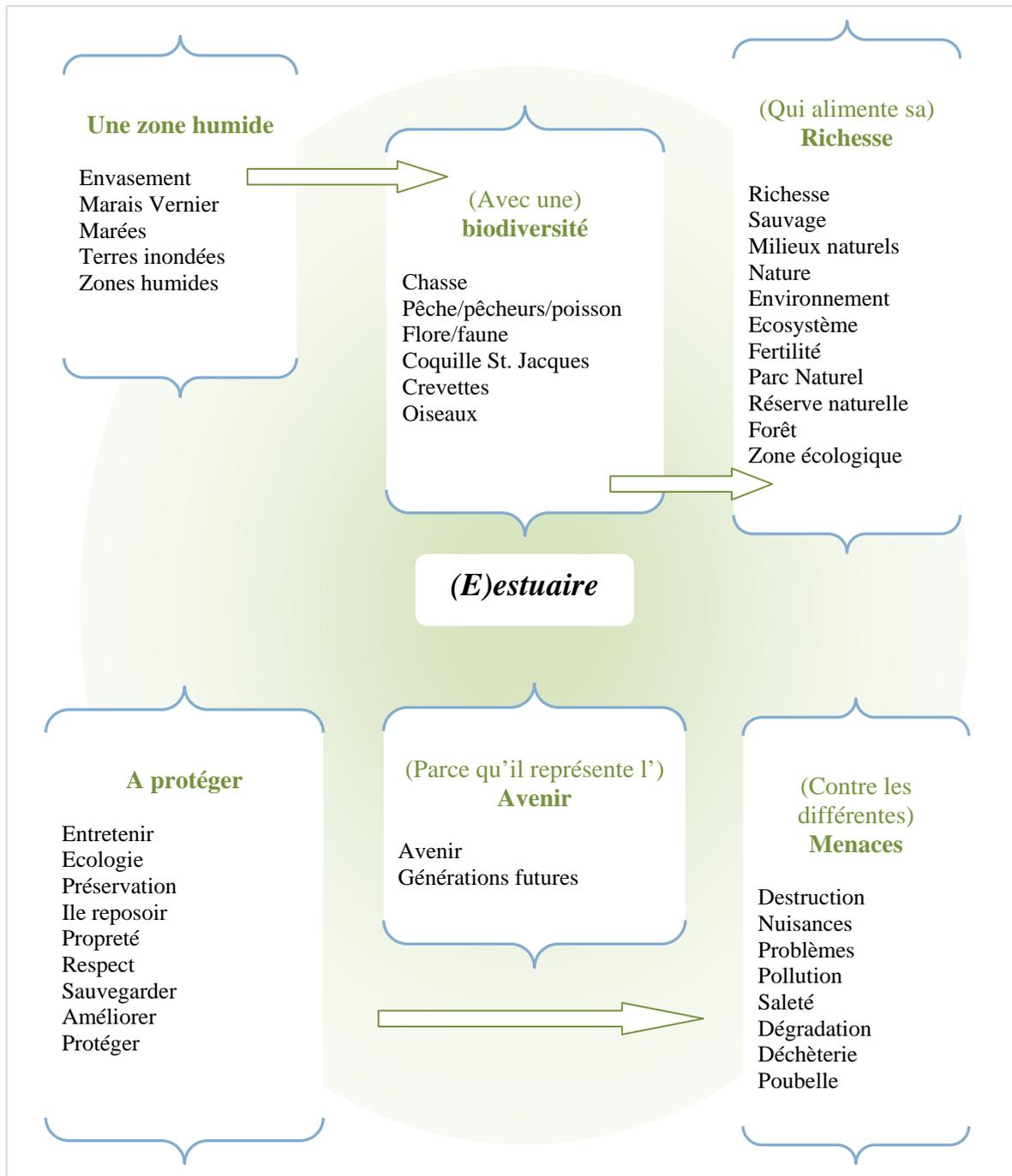
Les numéros mis entre parenthèses représentent les effectifs des citations.
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

Le deuxième axe du noyau central (Figure 5-2, p.305) fait référence à la dimension d'« *espace à protéger* » (15,9%), de zone humide, très riche, mais en même temps très fragile qui doit être entretenue et protégée contre les nombreux problèmes de dégradations et de pollution.

L'expression « *espace à protéger* » enregistre la plus grande fréquence (151 citations) dans cet axe, en tant que le sous-regroupement « *avenir* » ne compte que 3 citations. Cependant, les

deux se complètent pour définir l'Estuaire, par leur contribution quantitative d'un côté et qualitative de l'autre côté. C'est la raison pour laquelle nous les avons placées ensemble.

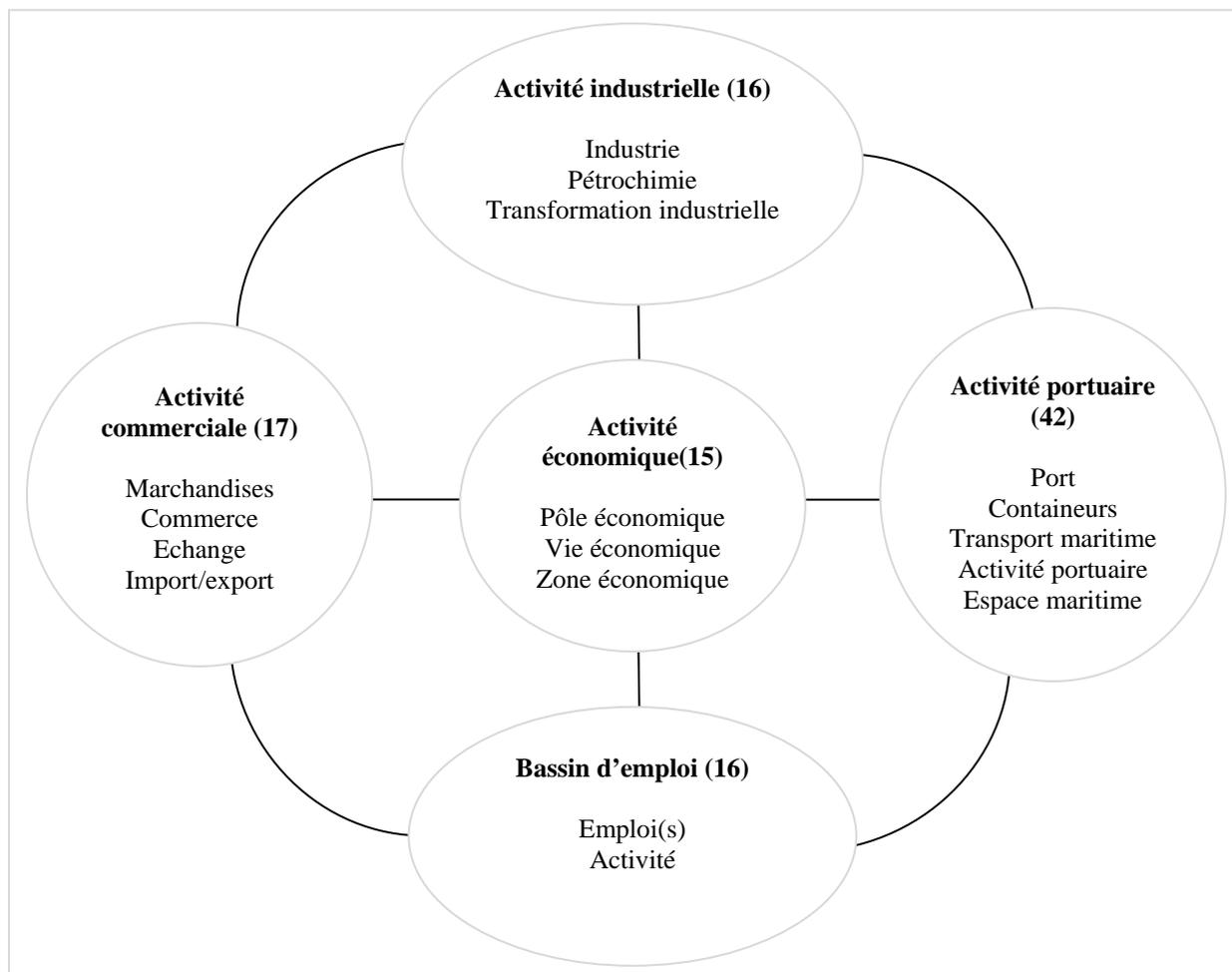
Figure 5-2 / La structuration du deuxième axe du noyau central
L'Estuaire, un espace à protéger (15,9%)



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

Le troisième axe du noyau central (Figure 5-3) regroupe les éléments qui font référence à la dimension dynamique, fonctionnelle, à l'économie de l'(*E*)estuaire. L'activité portuaire prime et dépasse largement les expressions en lien avec l'industrie. Avec cet axe, la dimension humaine se fait ressentir, pas seulement dans le sens de l'acteur qui agit d'une manière néfaste sur son environnement. L'(*E*)estuaire est un bassin d'emploi, d'activité.

Figure 5-3 / La structuration du troisième axe du noyau central
L'activité industrialo-portuaire (11,2%)

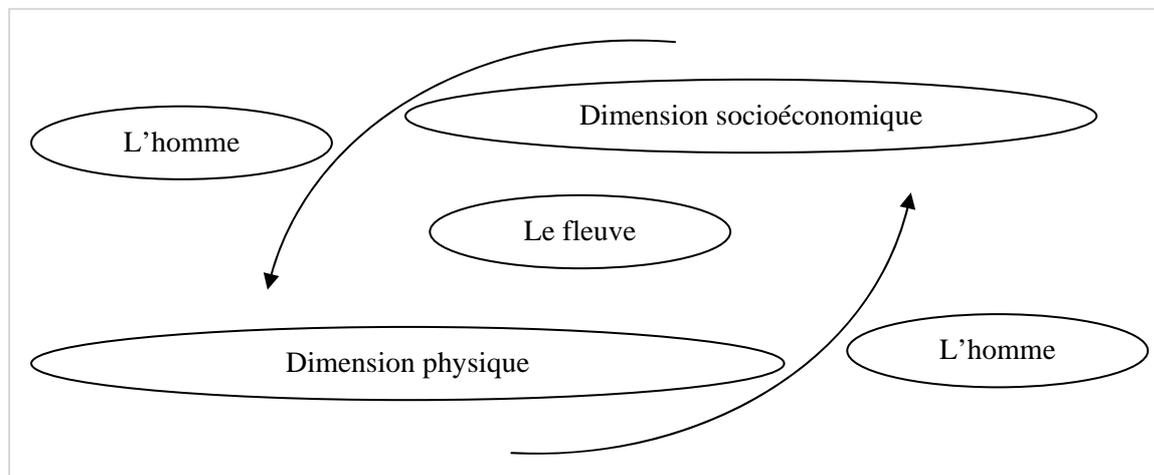


Les numéros mis entre parenthèses représentent les effectifs des citations
© AJRH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2011, M. AXENTE

Les éléments qui constituent le noyau central focalisent la représentation de l'(*E*)estuaire sur la Seine, comme axe central de la représentation. Cette colonne vertébrale polarise d'un côté une dimension physique, dont les éléments qualifiés de « naturels » déclenchent un souci de préservation contre l'action destructrice de l'homme et d'un autre côté, une dimension socioéconomique, dynamique et ouverte, nécessaire pour la vie de ceux qui y habitent.

C'est l'homme l'acteur principal qui fait le lien entre les deux dimensions, l'homme qui apprécie l'estuaire physique, mais aussi l'homme qui l'utilise, d'où la difficile cohabitation (Figure 5-4).

Figure 5-4 / L'Estuaire, autour du fleuve, des visions partagées et en même temps, imbriquées



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2009, M. AXENTE

L'analyse du noyau central a mis en évidence une représentation de l'*(E)stuaire* qui prend en compte ses caractéristiques hydrologiques et l'aspect fluviomaritime, mais avec une dimension supplémentaire, socioéconomique, fondement pour une entité territoriale. Si sa dimension territoriale, d'espace approprié et d'espace du pouvoir, est absente du noyau central de la représentation, les idées dominantes passent au-delà des aspects purement physiques.

Ainsi, pour les analyses suivantes, nous renonçons à la « double écriture » utilisée jusqu'à présent, pour garder tout simplement la forme avec la lettre majuscule, *l'Estuaire*, celle qui prend en compte les dimensions multiples de l'espace estuarien.

5.2.1.2. Les éléments périphériques : des « ouvertures » vers des nouveaux sens

Les éléments périphériques donnent une visibilité sur les notions moins saillantes, mais qui ouvrent la représentation vers la diversité et plus de sens. Ces mots périphériques assurent l'adaptation de la représentation en fonction des changements du contexte et son évolution.

La première périphérie de la structure de la représentationDans l'axe du fleuve

Le premier item, appelé « *flux-passage* » (6,1%), est en lien avec l'axe structurant du fleuve et avec l'activité portuaire rencontrés dans le noyau central. Les mots et les expressions regroupés font référence à un estuaire longitudinal, Ouest – Est, qui s'étale du Havre jusqu'à Paris (Tableau 5-7).

Tableau 5-7 / Item « Flux, passage » : Un Estuaire longitudinal

Citation	Nb.
Canal d'accès	6
Voie de navigation	5
Paris	5
Grand Paris	2
" à la fois les méandres historiques de la Seine, mais aussi un bassin industriel puissant en France, la voie entre Paris et la mer"	1
Le long de la Seine, du Havre à Paris	1
L'embouchure du Havre vers Paris	1
Liaison entre la capitale et la Manche	1
Route vers Paris par le fleuve	1
Voie vers Paris	1
Toute la partie entre Le Havre et Paris	1
Banlieue parisienne	1
Région parisienne	1
Navigation vers Paris	1
Chemin pour les commerçants	1
Voie principale de communication	1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Dans le même item, nous avons regroupé les mots et les expressions « *entrée* », « *porte* », « *voie de navigation* », « *route* », « *canal d'accès* » toujours en lien avec Paris, sa région ou encore vers une échelle plus grande, l'Europe (Tableau 5-8).

Tableau 5-8 / Item « Flux, passage » : Un Estuaire, porte d'entrée

Citation	Nb.
Entrée des bateaux	2
Entrée de la mer dans la Seine	1
Entrée de la Seine	1
Entrée des Vikings	1
Entrée du fleuve	1
Entrée du Havre	1
Entrée pour le port de Rouen	1
Entrée pour les bateaux	1
Entrée sur notre territoire	1
Entrée de Paris	1
Porte de l'Europe	1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En lien avec la dimension longitudinale de l'Estuaire, mais cette fois, dans le sens inverse, orienté vers la mer, c'est la représentation de l'Estuaire comme « *espace d'évasion* » (1,2%) et d'ouverture vers le monde (Tableau 5-9).

Tableau 5-9 / Item « Espace d'évasion » : l'Estuaire, une ouverture vers le monde

Citation		Nb.
Evasion	Evasion	6
	Là où la Seine s'évade	
	L'échappée vers la mer	
	La porte ouverte sur le large	
	La Porte Océane	
Débouché	Débouché de la Seine	2
	Débouché vers l'extérieur	
Ouverture	Ouverture sur la Manche	2
	Ouverture vers le monde	
Départ vers la mer		1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

On peut penser au tourisme, tout en pensant à l'Estuaire

Les références en lien avec le tourisme et les loisirs ne sont pas nombreuses dans l'ensemble du corpus de la représentation (5,2%), mais elles sont présentes et en mode spontané (Table 5-10).

Tableau 5-10 / Item « Tourisme et loisirs » : Une dimension touristique peu affirmée, mais présente

Citation		Nb.
Tourisme		29
Tourisme		
« <i>c'est un potentiel touristique, mais pour des gens ça ne veut pas dire beaucoup</i> »		
développement du tourisme - une activité très importante pour la Seine Maritime		
Région touristique		
Espace de tourisme		
Eventail touristique		
Ouverture vers le tourisme		
Lieu de vacances		
Espace de loisirs		17
Promenades, lieux de promenade		
Espace de loisirs		
Sorties		
Lieux de balade		
« <i>Le lieu où je vais pour faire du bateau</i> »		
Des lieux à voir		1
Restaurants		1
Accueil		1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le fait de penser à l'Estuaire n'est pas incompatible avec la dimension touristique et de loisirs et cette association soutient de nouveau l'idée de la prise en compte de l'Estuaire dans sa dimension socioéconomique.

La beauté de l'Estuaire existe dans le regard de la population locale

Contrairement à l'association stéréotypée de l'Estuaire avec une image négative, la beauté de cet espace est citée (« *beau* », « *agréable* », « *joli* », « *magnifique* », « *bien à vivre* ») par 5,1% de la population interrogée (Tableau 5-6, p.302). Présents en tant qu'éléments périphériques, les porteurs de ce regard représentent des « graines » à développer dans les stratégies de changement d'image de l'Estuaire.

Le Havre et Honfleur, des lieux symboliques de l'Estuaire

Le Havre (3,3% citations) et Honfleur (1,9% citations) sont les deux villes symboliques de l'Estuaire dans l'imaginaire collectif. Par leur proximité de l'embouchure de la Seine et de l'estuaire physique, les deux villes deviennent « *l'expression d'une totalité par l'une de ses parties* » (DI MÉO, 2005, p.87). C'est en essayant de se représenter l'Estuaire que les personnes interrogées citent Le Havre et/ou Honfleur.

Pourtant, nous observons une association plus importante de l'Estuaire avec la ville du Havre, qu'avec la ville d'Honfleur, ce qui signifie un rapprochement plus fort entre l'image de la ville du Havre et de l'Estuaire. Cet rapprochement s'inscrit en quelque sorte dans les images classiques de l'Estuaire, l'image négative de la ville du Havre associée avec l'image industrielle de l'Estuaire.

Un rapprochement en termes de nouveaux projets entre les deux villes ou la mise en place d'un produit touristique comme la navette fluvio-maritime (p.257) pourrait renforcer l'association des deux villes avec l'Estuaire, et cette fois, avec de nouvelles significations, afin d'alimenter une idéologie territoriale.

Les villes symboles de l'Estuaire existent, mais leur *symbolistique* est fonction des différentes circonstances spatiotemporelles. Le Havre et Honfleur symbolisaient l'Estuaire en tant qu'espace d'échanges et de lien entre les deux rives du fleuve entre le XVIIe et le début du XXe siècle. Les mêmes villes avec des symbolologies différentes représentent un « autre »

Estuaire, dans la période d'après la guerre. Chaque ville représente l'Estuaire, mais chacune avec une autre dimension de celui-ci. Enfin, avec le projet politique lancé après l'ouverture du Pont de Normandie, les deux villes pourraient renouer avec leur symbolique d'il y a un siècle, tout en développant de nouveaux éléments fédérateurs.

Un espace d'union

Une autre question concernant plus particulièrement notre problématique de recherche concernait l'existence dans la représentation sociale des éléments qui soutiennent la notion d'unité entre les deux rives de la Seine.

Ainsi, même sans avoir encore une saillance conséquente, cette idée d'ensemble, d'union, de réunification entre les deux rives et encore plus, entre les « *deux Normandie* » existe parmi les réponses données par la population locale (Tableau 5-11). L'item « *espace d'union* » (2,3%) regroupe des réponses qui concernent l'axe transversal de l'espace estuarien, très peu présente avant la construction du Pont de Normandie.

Tableau 5-11 / Item « *espace d'union* »

Citation	Nb.
Espace d'union	12
Union des deux Normandie	
Calvados-Seine Maritime-Parc de Brotonne	
Ce qui est entre Le Havre et Honfleur	
La région autour de la Seine, l'Eure et de la Seine Maritime	
La réunification des deux Normandie	
La liaison avec la Basse-Normandie	
Les alentours du Havre et Honfleur	
Lien entre la Haute et la Basse-Normandie	
Passage entre Honfleur et Le Havre	
Tout ce qui gravite autour du Pont de Normandie	
Trait d'union entre la Haute et la Basse-Normandie	
Un nouveau Pays qui est en train de se constituer sur 3 départements	
Une clé de liaison entre les deux Normandie	
Une seule entité	10
Une région	
Un ensemble	
C'est une entité	

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les Ponts de l'Estuaire, une autre image qui soutient l'unité

D'autres symboles de l'Estuaire sont constitués par les ponts qui unissent les deux rives de la Seine et plus particulièrement, le Pont de Normandie qui représente un remarquable *marqueur spatial* par la nouvelle dynamique territoriale lancée après son ouverture. Cependant, les références aux ponts de l'Estuaire sont encore moins fréquentes que celles en lien avec les villes symboliques (1,7%). La forte dimension territoriale représentée par le Pont de Normandie n'est pas encore un élément dominant qui apparaisse spontanément dans la représentation de l'Estuaire par la population locale. Le noyau central de la représentation de l'Estuaire contient des éléments qui font référence à sa dimension physique et socioéconomique, sans pourtant prendre en compte l'Estuaire, en tant que territoire et c'est pour cela que le Pont de Normandie et généralement, les ponts de l'Estuaire se retrouvent parmi les éléments périphériques.

Un territoire

En nombre très limité par rapport à l'ensemble de citations (seulement 19 personnes sur les 693), l'Estuaire est représenté en tant que territoire et encore plus, un territoire auquel les répondants déclarent être attachés (Tableau 5-12). Il faut prendre en compte que cette réponse est donnée spontanément, avant que les questions sur la définition des limites du territoire de l'Estuaire et sur l'appartenance soient posées.

Tableau 5-12 / L'Estuaire, un territoire

Citation	Nb.
C'est ma région	13
C'est ma région, j'y suis attaché	
C'est ma région naturelle, je l'adore	
C'est ma vie, j'ai besoin d'être au bord de l'eau, d'entendre les oiseaux	
C'est mon pays, je suis né ici	
C'est notre région	
C'est ma région, on est habitué à la région et on y reste	
C'est mes racines, mon enfance	
C'est mon pays	
C'est mon territoire	
Un espace de vie, un espace habité	6

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Un espace complexe

L'Estuaire s'avère un espace complexe dont la définition ne peut pas prendre en compte une seule dimension. Ainsi, plusieurs personnes mettent en évidence la diversité d'éléments qui le compose cumulée avec leur proximité, ce qui a comme résultat une « *image mitigée* », expression qui revient plusieurs fois parmi les réponses reçues (Tableau 5-13).

Tableau 5-13 / Item « *image mitigée* »

Citation	Nb.
Grand territoire industriel, touristique, maritime et rural	1
Image mitigée	2
Industrie et nature	6
Conciliation entre le développement économique et le respect de l'environnement	2
Ensemble économique et balnéaire	1
La mer qui entre dans la terre	1
Entre la Seine et la Manche	1
Le charme d'un fleuve qui vit avec la mer	1
Mélange d'eau douce et salée	1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Un attachement incontournable à l'image de la Normandie

La Normandie (1,2%) fait partie des éléments périphériques de la représentation. Son image constitue une sorte de cadre obligatoire à prendre en compte dans toute définition de l'Estuaire, à la fois pour des questions de localisation et surtout de marketing territorial. Cependant, il faudra chercher le juste rapport pour que les éléments définitoires de la représentation de l'Estuaire en tant qu'entité territoriale, ne risquent pas de se diluer et se perdre faute de leur « jeunesse » parmi ceux de la Normandie, beaucoup plus ancrés dans la représentation collective et en conséquence, dominants.

En lien avec l'image de la Normandie, nous retrouvons également les références au patrimoine, à l'histoire et à la tradition locale (1,1%).

Une très faible association à Rouen

Si Le Havre et Honfleur constituent des villes symboles de l'Estuaire, Rouen apparaît parmi les citations faites, mais sa fréquence reste très marginale. Il n'y a que 8 personnes parmi les 693 prises en considération dans l'exploitation de cette question qui citent la ville de Rouen, en pensant à l'Estuaire.

La deuxième périphérie de la structure de la représentationL'Estuaire comme une frontière

L'Estuaire vu comme une frontière reste très peu représentatif (0,6%). L'image de la séparation entre les deux rives de la Seine, de l'Estuaire en tant que barrière, ne ressort pas directement parmi les éléments de la représentation sociale. En réfléchissant à ce que l'Estuaire représente, les personnes interrogées n'ont pas pensé spontanément à cette notion de fracture, exprimée d'ailleurs plus du point de vue administratif parmi les réponses données (Tableau 5-14).

Tableau 5-14 / Item « *frontière* »

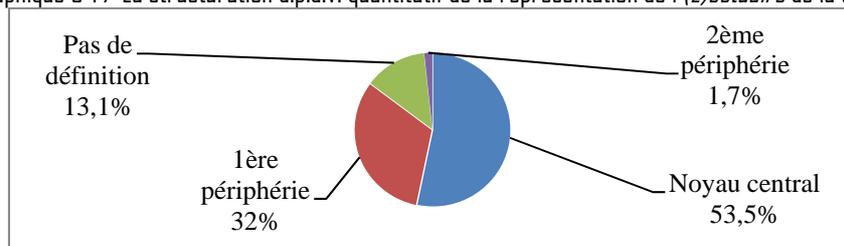
Citation	Nb.
C'est deux parties	1
Une frontière entre la Basse et la Haute-Normandie	1
Une séparation entre la Haute et la Basse-Normandie	1
Un barrage entre les deux rives	1
Une frontière, des limites entre les trois départements : 14, 27, 76	1
Deux rives, deux départements	1

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Une seule personne parle de l'Estuaire comme d'un lieu qui « *n'est pas très attrayant* », ce qui rend quasiment nulle la dimension critique de la représentation. Cependant, nous devons préciser que les citations en rapport avec les aspects négatifs liés à la pollution et à l'environnement ont été regroupées précédemment dans le noyau central, dans le cadre de l'axe concernant l'Estuaire en tant qu' « *espace à protéger* ».

5.2.2. Un manque de définition, entre indifférence et regret

Le Graphique 5-1 (p.315) représente la structure de la représentation sociale de l'Estuaire du point de vue quantitatif. 18,4% de personnes interrogées (Tableau 5-5, p.300) n'ont pas donné de mots ou d'expressions qui puissent exprimer ce que l'(*E*)estuaire représente pour elles et leurs réponses représentent 13,1% du corpus total de réponses obtenues.

Graphique 5-1 / La structuration d.p.d.v. quantitatif de la représentation de l'(*E*)estuaire de la Seine

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Comment interpréter cette absence de définition de l'(*E*)estuaire? L'Estuaire n'est pas du tout connu? Il y a un manque d'information? Il y a un manque d'intérêt? Un manque de disponibilité vis-à-vis de ce sujet? Il y a un manque de pratique spatiale? Ou peut être, une partie de ces personnes n'ont pas bien compris la question? Pourtant, des questions complémentaires étaient toujours posées, s'il était besoin.

Certainement, l'absence de diffusion de l'information autour de l'Estuaire, reconfirmée par nos observations en direct lors de l'observation participante, constitue la principale explication. L'absence de pratique spatiale à l'échelle estuarienne ou tout simplement l'absence d'intérêt sur le sujet de l'Estuaire se rajoutent comme explications.

L'Estuaire ne représente « rien », mais en écoutant les répondants, nous avons eu le sentiment de percevoir quelque fois un certain regret vis-à-vis de cette « incapacité » pour répondre à la question (Tableau 5-15).

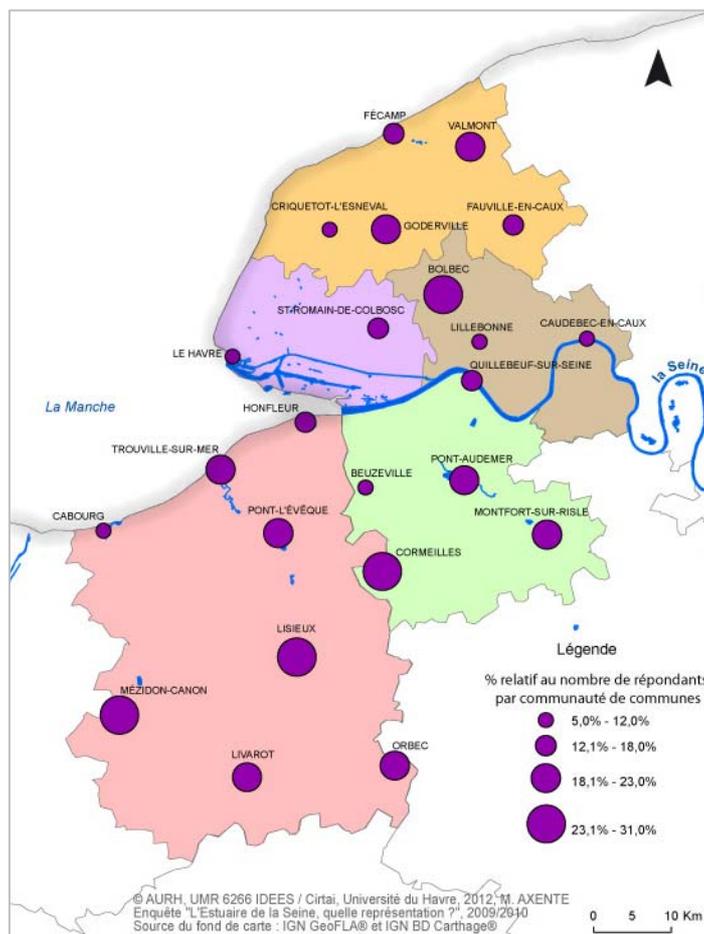
Tableau 5-15 / Une représentation absente de l'Estuaire

Citation		Nb.
Rien		57
Rien	35	
Rien de particulier	7	
Rien de spécial	7	
Rien du tout	5	
C'est vague	1	
On entend parler, mais on ne sait pas ce qu'il y a derrière	1	
Rien de précis	1	
Je ne sais pas		43
Je ne sais pas	34	
Aucune idée	8	
Pas grand chose		18
C'est vague		3
Je ne me sens pas concerné		3
Je ne connais pas, c'est la Haute Normandie		1
Total		124

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

A première vue, le fort pourcentage peut être interprété comme un désavantage dans la définition de l'Estuaire auprès de la population locale, signe d'une certaine indifférence, mais en même temps, nous considérons que ce manque de définition pourrait être exploité également d'une manière positive.

Carte 5-5 / L'Estuaire de la Seine, un manque de définition généralisé



A la différence de personnes qui ont déjà une représentation très attachée à des stéréotypes dominants de l'Estuaire, pris dans sa dimension physique ou associés à l'industrie et à la pollution, cette catégorie de population peut être considérée comme un potentiel récepteur d'une définition de l'Estuaire. Il est toujours plus facile de construire sur un terrain « vierge » que de déconstruire pour reconstruire.

Du point de vue de la géolocalisation des répondants (Carte 5-5) le manque de définition dans la représentation de l'Estuaire est généralisé dans tout le terrain politique. Des pourcentages plus importants sont spécifiques aux périphéries du territoire politique (Valmont, Cormeilles, Lisieux, Mézidon-Canon), mais il n'y a pas de lieux d'administration qui sont épargnés de ce type de réponse. Même parmi les 20 personnes en provenance de la CODAH, il y a une personne qui donne une réponse inscrite dans cet Item (5%).

5.2.3. Une dimension territoriale présente, mais périphérique

La représentation des résidents de l'Estuaire se structure autour du fleuve, en prenant en compte la dimension d'espace sensible, mais également celle fonctionnelle, d'espace socioéconomique important.

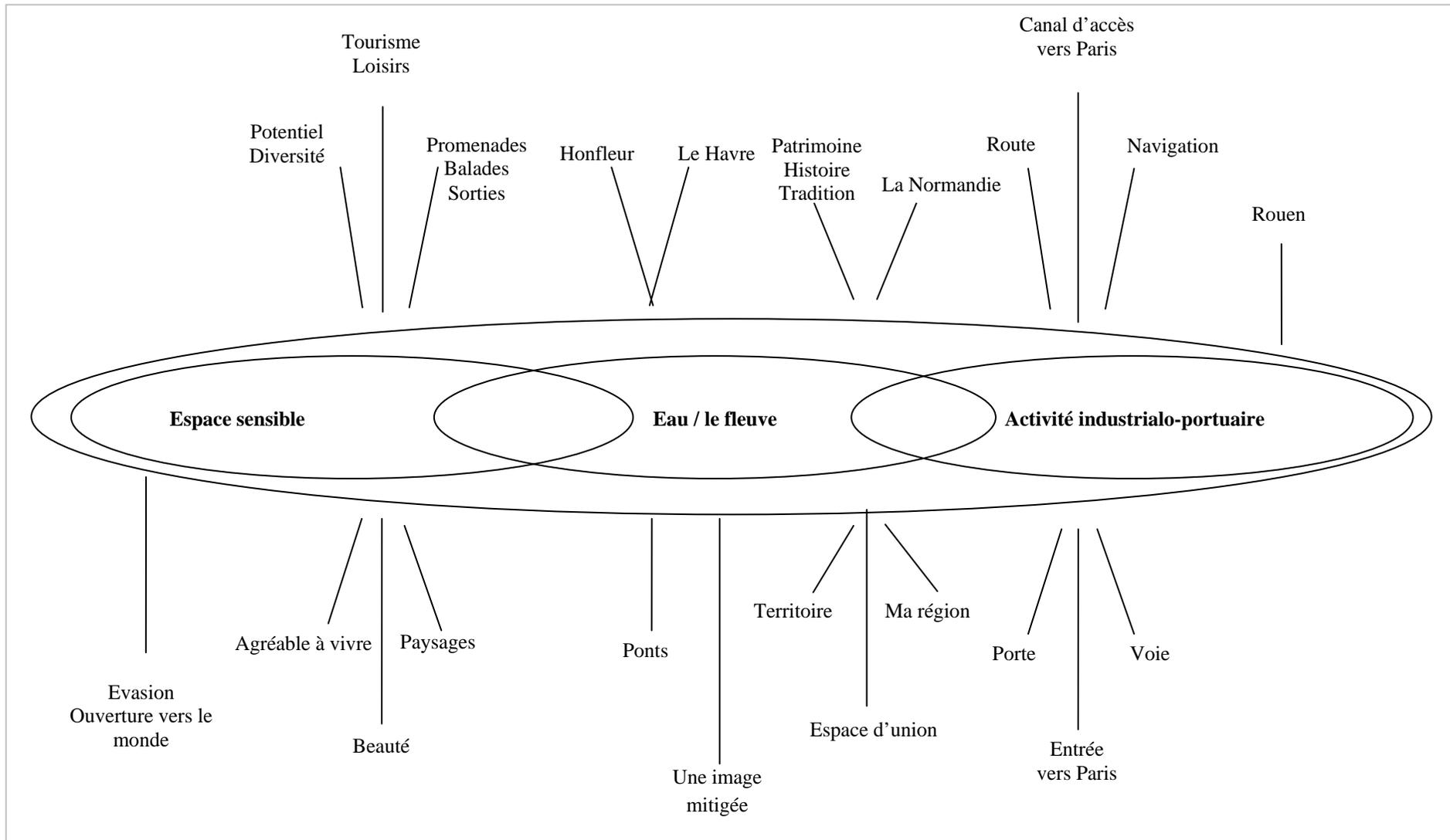
A plus de 15 ans après la construction du Pont de Normandie, la dimension territoriale « imprègne » la périphérie de la représentation de l'Estuaire. Des éléments en référence à l'espace estuarien en tant qu'espace approprié sont présents, mais leur fréquence reste encore marginale. La dimension territoriale s'exprime seulement par le « *ressenti* » de la population locale, par son expérience propre, par son vécu, sans pourtant que l'idéologie spatiale soient alimentée effectivement par une communication vers le grand public et/ou par des actions participatives.

L'Estuaire en tant que territoire politique ou territoire de projet entre les deux rives de la Seine est absent de la représentation sociale des résidents interrogés.

Pour les années à venir, les éléments périphériques qui soutiennent la dimension territoriale devront être pris comme des « portes d'entrées » pour enrichir et développer la représentation globale de l'Estuaire.

A partir de corrélations sémantiques nous avons réalisé la synthèse de la représentation sociale sous la forme d'un *graphe de similitude* (Figure 5-5, p.318). Les éléments situés dans la périphérie, viennent soutenir les dimensions présentes dans le noyau central et en même temps, leur rôle est d'assurer l'adaptation et l'évolution de la représentation vers de nouvelles significations, comme par exemple celle de la dimension territoriale et touristique de l'Estuaire, très peu présentes au moment de l'analyse.

Figure 5-5 / Le réseau sémantique de la représentation sociale de l'Estuaire



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2009, M. AXENTE

5.2.4. Les atouts de l'Estuaire, des multiples aspects en corrélation

Les réponses à la question concernant les atouts et les faiblesses de l'Estuaire complètent la représentation sociale de la population résidente.

Tableau 5-16 / Les atouts de l'Estuaire de la Seine

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010
Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La qualité du cadre de vie, le tourisme et les loisirs de l'Estuaire sont ses principaux atouts de l'Estuaire (Tableau 5-16).

L'eau, l'élément dominant de l'Estuaire est cité par environ un quart des personnes interrogées.

Plus de 10% des personnes interrogées n'ont pas pu donner une réponse, peut être par manque de connaissance de cet espace, et

seulement quatre personnes ont trouvé que l'Estuaire n'a aucun atout, ce qui montre un regard général plutôt positif.

	Items	Nb.	%
1.	Le cadre environnant	318	47,3
2.	Le tourisme et les loisirs	234	34,8
3.	L'eau (la Seine et la mer)	184	27,3
4.	« Ne sais pas »	85	12,6
5.	Le trafic maritime et l'activité portuaire	64	9,5
6.	L'activité industrielle	53	7,9
7.	La situation géographique	48	7,1
8.	Les différents lieux de l'Estuaire	44	6,5
9.	Les ponts	38	5,6
10.	Le transport routier	30	4,5
11.	Les commerces de proximité	21	3,1
12.	L'amélioration en général	15	2,2
13.	Espacé, aéré	10	1,5
14.	Les projets d'aménagements	10	1,5
15.	Le climat	9	1,3
16.	Autres	6	0,9
17.	Aucun atout	4	0,6
	Total observations	693	

Un cadre environnant qui mélange l'agréable, la diversité et la proximité

Tableau 5-17 / Les réponses regroupées sous l'item « *Le cadre environnant* »

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les réponses regroupées sous l'item « *Le cadre environnant* » font référence aux divers paysages de l'Estuaire et à leur beauté, à la nature très présente et accessible, à la couleur verte qui domine, à la proximité de la campagne, à la biodiversité garantie particulièrement avec la partie de l'Estuaire classée en réserve naturelle (Tableau 5-17).

Réponses	Nb.	%
La beauté des paysages	169	25,1
La nature	86	12,7
La verdure		
La proximité de la campagne		
La biodiversité	60	8,9
Le calme et le bien-être	43	6,4
La diversité et la richesse	38	5,6
Les couleurs et les lumières	12	1,8

Le calme et le bien-être reviennent souvent parmi les citations des répondants. La diversité des paysages qui font la richesse de l'Estuaire, ainsi que les couleurs et les lumières de l'Estuaire complètent le cadre de vie très apprécié.

Une offre touristique et de loisirs valorisante et encore à mettre en valeur

Le tourisme et les loisirs représentent la deuxième dimension valorisante de l'Estuaire. Cette dimension se situe en lien étroit avec le cadre de vie et avec la présence de l'eau, avec la Seine et la mer. Par rapport à la place importante accordée au tourisme et aux activités de loisirs, nous ne pouvons pas ignorer que la question était placée, dans le questionnaire, après celle faisant référence à la dimension touristique et de loisirs de l'espace estuarien. C'est pourquoi, certaines réponses ont été biaisées par l'effet d'induction.

Tableau 5-18 / Les réponses regroupées sous l'item « *Le tourisme et les loisirs* »

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », 2010, Strate n°2

© AJRH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Réponses	Nb.	%
Le patrimoine et la culture	85	12,6
Le tourisme, en général	77	11,4
La possibilité de faire des balades, des randonnées, des promenades, des sorties...	35	5,2
La gastronomie	32	4,7
L'accueil des gens	19	2,8
La pêche et la chasse	16	2,3
L'offre d'hébergements	9	1,3
Les nombreux restaurants	8	1,1
Les activités sportives	5	0,7
La découverte	2	0,3
L'authenticité	1	0,1
Le Parc Eana	1	0,1

Autres que les réponses qui nomment directement le tourisme et les loisirs, dans cet item se retrouvent les références au patrimoine et à la culture, à la possibilité de faire des balades, des randonnées, de pratiquer des activités sportives, la gastronomie, les éléments qui désignent l'infrastructure d'accueil touristique, la restauration, l'accueil, etc. (Tableau 5-18).

Entre Paris et le monde, un potentiel économique à développer

La dimension économique de l'Estuaire se retrouve également parmi les atouts, avec le trafic maritime et l'activité portuaire, l'activité industrielle, ses usines et le bassin d'emplois associé. La proximité de Paris en même temps que l'ouverture vers le monde sont des atouts qui tirent profit de la situation géographique de l'Estuaire. Parmi les lieux mis en valeur, nous retrouvons les villes symboles de l'Estuaire : Le Havre et Honfleur, mais aussi d'autres lieux cités moins souvent (Pont-Audemer, Lisieux, Pont-l'Évêque, Caudebec-en-Caux).

Les trois ponts de l'Estuaire, avec une prédilection pour le Pont de Normandie, mettent en évidence la nécessité de lien entre les deux rives de la Seine. Concernant le transport, le routier est cité plusieurs fois comme un atout.

Le début d'un changement d'image

L'Estuaire est un espace qui s'améliore. Même si les réponses qui font référence à ces aspects sont beaucoup moins souvent citées (seulement 2,2%), elles représentent des éléments émergents qui prouvent un changement d'image (Tableau 5-19).

Tableau 5-19 / Les réponses regroupées sous l'item « *L'amélioration en général* »

Réponses	Nb.	%
Moins pollué	8	0,5
Une amélioration générale	6	0,4
Le changement de mentalité	1	0,1
Total	15	2,2

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », 2010, Strate n°2
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La sensation d'espace, d'ouverture, de grand large, est prise en considération parmi les points forts dans une proportion moins importante, comme d'ailleurs les projets d'aménagement du territoire, dont la référence reste très ambiguë, signe d'un manque de connaissance de ceux-ci. Le projet de « *Grand Paris* » est cité seulement trois fois et les autres réponses parlent de « *projet d'aménagement* » en général.

En recherchant les atouts de l'espace estuarien, les personnes interrogées ont été amenées à réfléchir inconsciemment à une entité territoriale. Les références faites dépassent l'échelle de l'estuaire physique. En prenant en compte l'infrastructure de transport, les lieux de l'Estuaire situés sur les deux rives, les ponts, les rapports avec la région parisienne, avec l'Angleterre, etc., l'Estuaire de la Seine se profile en tant que territoire.

5.2.5. Les faiblesses de l'Estuaire, entre stéréotypes et vrais problèmes

Identifier des faiblesses pour le territoire de l'Estuaire de la Seine converge avec l'idée d'être critique dans son opinion, ce qui paraît moins aisé pour les personnes interviewées. En effet, 19,3% de personnes n'ont pas pu citer une faiblesse, soit le double de ceux qui n'ont pas pu donner des atouts. La difficulté venait du fait que les personnes interrogées devaient trouver des faiblesses à leur espace de vie.

Une autre observation d'ordre général concerne l'échelle de référence pour répondre. Si pour les atouts de l'Estuaire, les enquêtés élargissaient l'échelle spatiale, en parlant de faiblesses, nous avons assisté au phénomène inverse, l'échelle étant souvent réduite et les références ayant tendance à s'orienter vers l'immédiate proximité du lieu de résidence. Chercher les faiblesses de l'Estuaire signifiait pour eux identifier ce qui est dérangeant dans la vie quotidienne.

Tableau 5-20 / Les faiblesses de l'Estuaire

	Items	Nb.	%
1.	L'industrie, la pollution	299	44,4
2.	« Ne sais pas »	130	19,3
3.	Les critiques concernant le tourisme et les loisirs	94	14,0
4.	Le transport	93	13,8
5.	La communication sur l'Estuaire	66	9,8
6.	Le climat	53	7,9
7.	Trop de tourisme, beaucoup de monde	25	3,7
8.	Les aspects sociaux	23	3,4
9.	L'activité portuaire, trafic maritime	21	3,1
10.	Autres	20	3,0
11.	La ville du Havre	18	2,7
12.	L'aménagement de la Seine	18	2,7
13.	Pas de faiblesses	17	2,5
14.	La séparation des Normandie	13	1,9
15.	La vie chère	11	1,6
16.	L'espace trop vaste	3	0,4
17.	La situation géographique	3	0,4
	Total observations	693	

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n°2
Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les industries « un passage obliques », mais un mal nécessaire

Les industries, placées dans l'immédiate proximité des espaces protégés et des zones habitées, avec la menace de pollution, le risque, les odeurs, le bruit reviennent le plus souvent parmi les faiblesses énumérées. Il y avait presque un automatisme, une sorte « de passage obligé », dans la manière de répondre qui faisait ressortir tout de suite l'association directe entre les trois

mots : « *estuaire* » - « *industrie* » - « *faiblesse* », même si souvent, les enquêtés complétaient ultérieurement avec des commentaires, comme pour s'excuser, sur leur rôle important dans le fonctionnement socioéconomique de l'Estuaire. Ces réponses automatiques suivies des arguments sur le rôle des industries nous obligent à nous poser la question dans quelle mesure les industries de la vallée de la Seine représentent vraiment une faiblesse de l'Estuaire et dans quelle autre mesure elles font partie des notions dominantes de la représentation de l'Estuaire qui obligent à les considérer sans trop y réfléchir comme des « *taches noires* »⁹ de cet espace?

Un autre regard « classique » : l'image de la ville du Havre

Les représentations « classiques » de la ville du Havre, avec son architecture et sa zone industrielle, ont encore des échos négatifs parmi la population locale de l'Estuaire (2,7%), bien qu'elles restent très minoritaires. Comme pour le cas des industries, le nom de la ville du Havre était dit spontanément. Chaque fois que nous avons eu ces réponses négatives, nous avons demandé à quand remontait la dernière visite de la ville. Les réponses étaient toujours similaires. Il s'agissait des personnes qui n'avaient pas visité la ville récemment et qui gardaient les mêmes stéréotypes depuis des années en termes de représentations.

Une dimension touristique et de loisirs insuffisamment développée à l'échelle de l'Estuaire

Le tourisme et les activités de loisirs reviennent dans les références faites, cette fois sous l'angle critique. Parmi les réponses regroupées sous l'Item « *Les critiques concernant le tourisme et les loisirs* » (Tableau 5-21, p.324), nous retrouvons une demande pour un développement plus important et plus cohérent du tourisme et des loisirs : « *Pas assez touristique* », « *Pas assez d'innovation dans le tourisme* », « *Pas de cohérence entre les lieux touristiques* », « *Un passage de clientèle exploité insuffisamment* » reviennent souvent comme réponses (5,2%). L'insuffisant développement des chemins de vélo et de randonnée fait partie des améliorations attendues dans l'Estuaire. Le manque d'animation et de grandes manifestations culturelles (4,6%) se situe également parmi les critiques. Une seule personne fait référence au projet de navette touristique entre Le Havre et Honfleur qui n'a toujours pas été mis en place, mais plusieurs autres rappellent une insuffisante offre de promenades en bateau qui puissent mettre en valeur la dimension fluvio-maritime de l'Estuaire.

⁹ Il s'agit de l'expression utilisée par des professionnels de tourisme lors d'une réunion plénière organisée à Rouen en 2010 pour réfléchir à l'aménagement de la vallée de la Seine dans le cadre du projet « *Grande Seine 2015* » (Source : Notes personnelles).

Tableau 5-21 / Les réponses regroupées sous l'item « *Les critiques concernant le tourisme et les loisirs* »

Réponses	Nb.	%
Pas assez touristique	35	5,2
Le manque d'animation et de manifestation culturelle	31	4,6
Pas assez de chemins de vélo et randonnée	13	1,9
L'accueil	12	1,7
Le tourisme fluvial déficitaire	7	1,0
La signalétique touristique	4	0,6
L'hôtellerie	3	0,4
Les restaurants	2	0,3

Source : Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », 2010, Strate n°2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Dans la même idée du développement de la dimension touristique et de loisirs, des activités en lien avec l'eau, l'aménagement de la Seine (2,7%) et de ses alentours se rajoutent à la liste des faiblesses.

Un tourisme trop « concentré », mal supporté par la population locale

Cependant, si le fait de ne pas avoir un développement de l'activité touristique et de loisirs plus important constitue une faiblesse pour une grande partie des enquêtés, nous retrouvons aussi la contrepartie de cette activité dans les réponses regroupées sous l'item « *Trop de tourisme, trop de monde* » (3,7%), exprimée surtout par les résidents des villes touristiques, qui trouvent qu'il y a « *trop de tourisme* » (5 citations) et surtout « *trop de monde* » (20 citations).

Un transport collectif et ferroviaire déficitaire et un Pont - barrière

Les questions liées au transport dans l'Estuaire sont trois fois plus énoncées en tant que faiblesses plutôt qu'atouts (13,8% contre 4,5%), avec une orientation prioritaire vers le transport ferroviaire en lien avec la région parisienne et vers le transport collectif à l'échelle estuarienne. Le fait que le Pont de Normandie soit payant est présenté comme un obstacle entre les deux rives (5% des enquêtés). Le problème de l'insuffisance des places de parking dans la commune de résidence apparaît souvent parmi les faiblesses énoncées.

Une communication absente à l'échelle estuarienne et en rapport avec l'extérieur

Les problèmes liés à la communication sur l'Estuaire et à sa mise en valeur occupent une place importante. Environ 10% de personnes considèrent qu'il y a un déficit de connaissance

de cet espace au niveau local, auprès de ses propres habitants (« *l'Estuaire méconnu par ses propres habitants* », « *manque de communication vers la population locale* », « *ce n'est pas mis en valeur au niveau local* », « *pas assez de communication entre les 'petits' territoires* »), mais aussi régional (« *manque de communication commune entre les trois départements* »), voire national (« *la France devrait découvrir l'Estuaire de la Seine* »). Le déficit d'information est prioritairement exprimé en lien avec l'activité touristique et de loisirs, ce qui relance les problèmes liés au tourisme et aux activités de loisirs déjà énoncés et accentue l'importance accordée à cette dimension de l'espace estuarien.

La séparation des deux Normandie

En lien avec le transport et avec la communication qui devraient soutenir l'idée de rapprochement entre les deux rives, cet item regroupe des réponses principalement en référence à la séparation entre les deux régions normandes (1,9%). Les personnes interrogées nous ont fait part de leur regret concernant « *la séparation des deux Normandie* », « *le fait d'avoir deux régions* », mais également à la concurrence existante entre les villes normandes et le manque d'échanges entre les deux rives de la Seine.

Des regards partagés

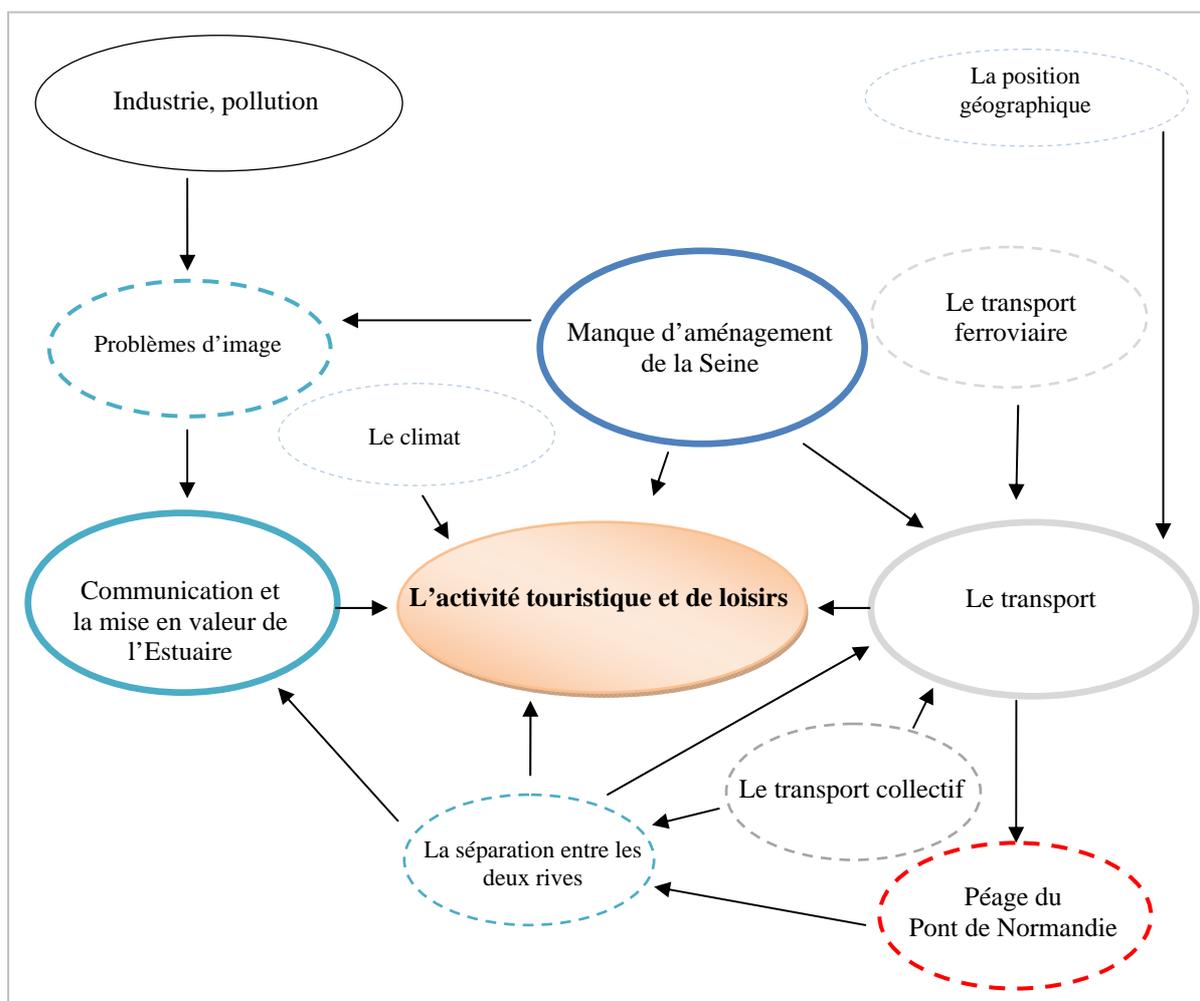
Si le climat a été énuméré parmi les atouts de l'Estuaire par quelques personnes (1,3%), il s'affirme principalement comme une faiblesse (7,9%). L'impression d'« *espace* » rappelée parmi les atouts (1,5%) est prise comme une critique par d'autres (0,4%). De la même manière, la situation géographique du point de vue de la proximité avec la capitale, de l'Angleterre et de l'ouverture vers le monde est un atout, mais elle devient un handicap en rapport avec le transport, surtout celui ferroviaire.

L'activité portuaire et le trafic maritime restent un atout majeur de l'Estuaire, mais le sujet revient aussi parmi les faiblesses, prioritairement sous les aspects de la compétitivité du Port 2000 et de la coopération portuaire sur l'axe Seine. Les grèves syndicales sont aussi énoncées.

Les faiblesses de l'Estuaire en lien avec le tourisme et les loisirs

Etant donné les enjeux qui concernent le tourisme dans l'Estuaire, nous avons repris dans la Figure 5-6 l'interdépendance qui existe entre cette activité et les faiblesses de l'Estuaire identifiés par ses résidents. Penser au tourisme et aux loisirs dans l'Estuaire suppose la prise en compte d'une multitude d'aspects.

Figure 5-6 / Les faiblesses de l'Estuaire en lien avec l'activité touristique et de loisirs



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2010, M. AXENTE

La communication coordonnée et la mise en valeur de l'Estuaire sont des facteurs importants agissant sur le développement de la dimension touristique et de loisirs. Les industries représentent des faiblesses parce qu'on a trop eu l'habitude de les considérer comme telles. Il y a un fort problème lié à leur image.

Le transport constitue un autre aspect qui sanctionne généralement l'unité territoriale et le développement de l'Estuaire de la Seine. Le Pont de Normandie apporte une solution, mais son péage reste un frein. Le transport collectif à l'échelle estuarienne est déficitaire, surtout

pour le déplacement touristique et de loisirs.¹⁰ Celui ferroviaire pénalise par sa durée et par ses retards la liaison avec la région parisienne, ce qui accentue la considération de la situation géographique comme une faiblesse.

Le manque d'aménagement de la Seine, axe très valorisé dans la représentation de l'Estuaire, se répercute à la fois sur l'activité touristique, sur l'image de l'Estuaire et également, en termes d'infrastructure de transport.

Après avoir analysé la représentation sociale de l'Estuaire à partir du regard porté par le résident, nous poursuivons la connaissance de la dimension idéale de l'Estuaire avec la présentation des représentations de l'acteur politique.

¹⁰ L'utilisation du transport collectif pour se déplacer lors des activités de tourisme et loisirs dans l'Estuaire de la Seine s'avère très compliquée, surtout en fin de semaine. L'analyse réalisée en 2011 par l'AURH sur les horaires des bus qui font le lien entre les deux rives montre que les déplacements de weekends deviennent très difficiles, surtout avec des allers-retours et/ou une coordination avec les horaires des trains. Source : Note AURH n°5471/ TL, 2012, *Réunion technique Estuaire, Groupe « Mobilité »*, Compte rendu de la réunion du 15 novembre 2011.

5.3. Quand l'acteur politique parle de l'Estuaire de la Seine...

Le corpus des entretiens avec les acteurs politiques de l'Estuaire, autre qu'une exploitation empirique, a été pris en considération pour une analyse plus approfondie, à l'aide d'un logiciel d'analyse textuelle (ALCESTE®). Nous avons déjà exposé les questions de départ et la méthodologie qui nous a servi dans la construction du guide d'entretien (Chapitre 3) et nous ne reviendrons pas dessus.

Encadré méthodologique 5-3 /

Observations générales sur le corpus et la méthodologie d'analyse avec le logiciel ALCESTE®

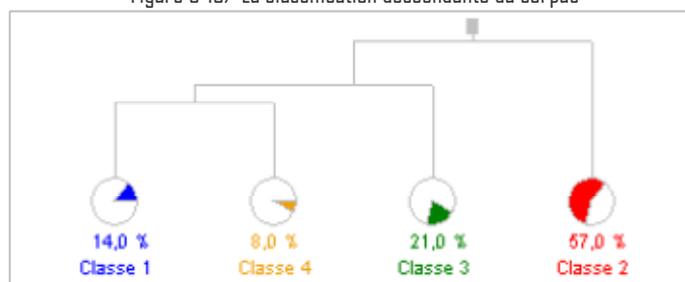
Les paramètres techniques d'exploitation utilisés ont été ceux du paramétrage standard, c'est-à-dire les paramètres définis et calculés par ALCESTE® suivant la taille du corpus.

Notre corpus de discours a été identifié comme ayant une bonne qualité, prouvée par le pourcentage élevé de richesse du vocabulaire (98.86 %).

Le logiciel prend le corpus comme une « unité textuelle » clairement identifiée, qu'il structure en « unités de contexte initiales » (u.c.i.). Dans notre cas, les unités de contexte initiales sont représentées par les onze entretiens. Ces unités de contexte initiales sont elles-mêmes subdivisées, par l'analyste, en « unités de contexte élémentaires » (u.c.e.) que nous avons reprises pour illustration dans l'Annexe 5-4, p.486.

La logique d'analyse repose sur une classification hiérarchique descendante (Figure 5-19).

Figure 5-19/ La classification descendante du corpus



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Dans une première classification, le logiciel procédera à une séparation du corpus en deux classes distinctes qui s'opposent lexicalement de manière forte, basée sur la cooccurrence des « unités du texte » (des mots) qui les constituent. Ces classes représentent les idées dominantes du corpus. Des nouvelles classifications sont effectuées et chaque fois, le corpus est partagé en deux parties selon le critère de présence/absence des éléments langagiers communs et reliés du point de vue sémantique.

*Les « unités du texte » (des mots) sont triées suivant leur **Khi2** d'association dans une classe. Plus le **Khi2** d'une unité de texte est important, plus celle – ci a été représentative pour la constitution de la classe. Pour faire les regroupements de sens, le logiciel prend en compte la racine des mots.*

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Pour cette analyse approfondie, à l'aide du logiciel, nous avons pris en considération le corpus du discours dans sa globalité, comme médiateur pour accéder à la représentation de l'acteur politique vis-à-vis du processus de construction territoriale et du rôle du tourisme.

5.3.1. Quelle place aux mots ?

Tous les mots retenus pour analyse, appelés « *formes* »¹¹ en langage ALCESTE®, ont été regroupés dans le *dictionnaire des formes* (Annexe 5-5, pp.487-491). La fréquence des mots dans le corpus est un indicateur de la signification que le locuteur accorde au sujet désigné par le mot respectif.

Ainsi, en regardant les premières lignes du *dictionnaire des formes* (Tableau 5-22) nous pouvons constater que le mot « *estuaire* » se situe sur la première place. Ce n'est pas étonnant étant donné que les élus étaient censés parler de l'Estuaire, mais ce que nous trouvons intéressant concerne les mots qui suivent. Il s'agit de « *havre* », « *grand* », « *territoire* », parmi lesquels s'insèrent les verbes d'action « *faire* » et « *aller* ».

Tableau 5-22 / Dictionnaire des formes du corpus général

Forme réduite	Effectif	Catégorie Grammaticale
estuaire	262	Noms
aller	259	Verbes
havre	197	Noms
faire	182	Verbes
territoire	158	Noms
grand	149	Adjectifs et adverbes
fait	145	Formes reconnues mais non codées
tourisme	133	Noms
projet	132	Noms
chose	112	Noms

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

« *Aller faire du Havre un grand territoire* », une phrase à partir des mots les plus saillants dans le discours politique. Un simple hasard de rapprochement ? Certainement la subjectivité du chercheur qui associe des mots et construit du sens. Mais il s'agit peut-être également d'une réalité sous-jacente au discours que l'analyse nous permet de mettre au jour comme une idée que le corpus général du discours politique laisse transparaître.

¹¹ Le logiciel ALCESTE® utilise le terme « *forme* » pour désigner les mots parce que sa méthode d'analyse repose sur un procédé qui « photographie » les mots.

Les mots « *tourisme* » et « *projet* » occupent également une place importante et l'analyse ultérieure, en prenant en compte les u.c.e. dans lesquelles ils s'insèrent, nous permettra de mieux cerner les messages qui accompagnent leur utilisation. Certainement, le sujet du tourisme a été provoqué par les thématiques abordées, mais le deuxième mot, « *projet* » s'est imposé plus spontanément dans le discours politique.

En ce qui concerne les mots en référence géographique (Annexe 5-5, pp.487-491), qui s'imposent dans le discours politique, nous retrouvons les mots comme « *Havre* » (197¹²), « *Paris* » (103), « *Seine* » (95) et « *Rouen* » (22) et qui définissent l'axe Seine. Nous observons que du point de vue quantitatif, le nom de la ville de Rouen occupe une place secondaire dans le discours des élus de l'Estuaire, par rapport aux trois premiers mots.

Par rapport à l'emboîtement d'échelles spatiales, nous retrouvons plus particulièrement le mot « *normand* » (81) suivi des mots « *région* » (37) et « *France* » (30).

Parmi les lieux de l'Estuaire les mots qui reviennent dans le discours politique sont en référence avec les villes symboliques de l'Estuaire : « *Havre* » (197) et « *Honfleur* » (60), mais également en référence à d'autres lieux du territoire politique comme « *Deauville* » (40), « *Fécamp* » (33), « *Lisieux* » (30) et « *Auge* » (21), chacun représentant un endroit qui attire l'attention au niveau politique et qui focalise le discours politique.

« *Caen* » (15) se situe sur la dernière place des mots à référence géographique retenus dans l'analyse du discours politique sur l'Estuaire de la Seine. Son faible effectif par rapport au nombre total de mots utilisés¹³ témoigne de la difficile association de cette ville au discours politique autour de la dynamique estuarienne. D'ailleurs, c'est une situation similaire pour la ville de Rouen. Les deux villes se placent en concurrence par rapport à la ville du Havre et leur propre aire d'influence interfère avec l'aire d'influence de l'Estuaire de la Seine, d'où la difficile association dans un travail commun.

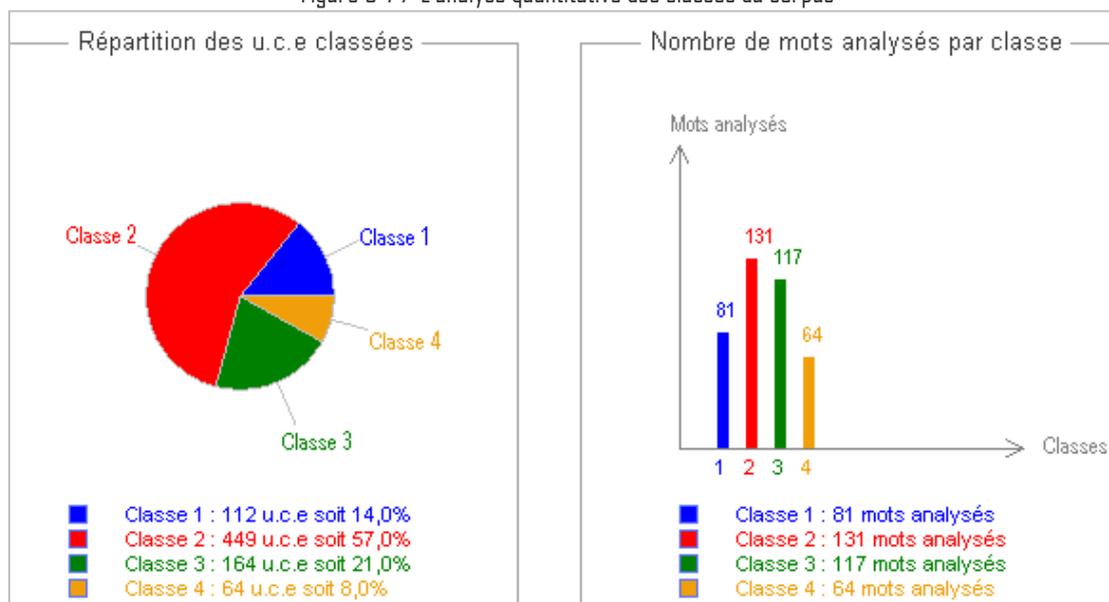
5.3.2. On parle de la même chose, mais différemment

Après la phase de classification descendante, quatre classes d'unités de contexte élémentaires ont été retenues par ALCESTE® (Figure 5-7, p.331).

¹² Les nombres mis entre parenthèses après les différents mots représentent la fréquence du terme dans le corpus global retrouvés dans le dictionnaire de formes (Annexe 5-5, pp.487-491).

¹³ A titre comparatif, le nombre de formes différentes prises en compte dans l'analyse est de 727.

Figure 5-7 / L'analyse quantitative des classes du corpus

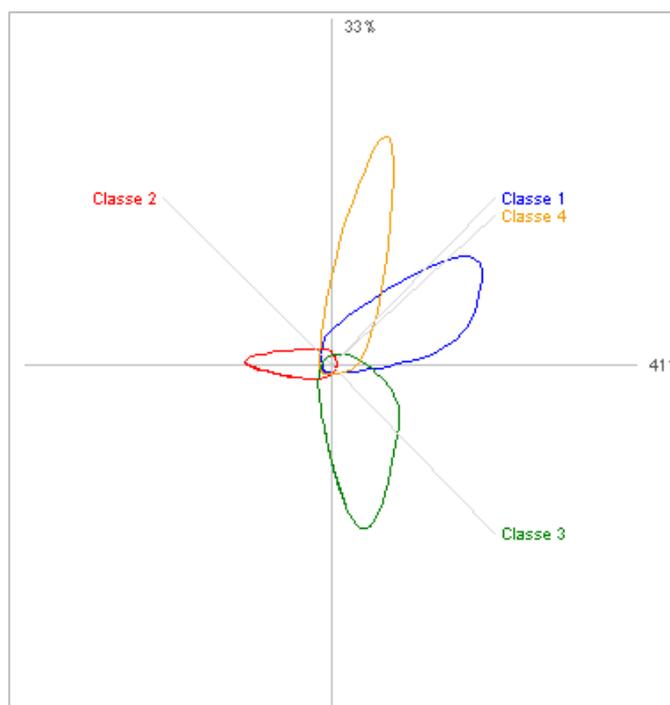


Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Figure 5-8 / Analyse factorielle des correspondances

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Comme observation générale, concernant les aspects quantitatifs, nous remarquons le poids de la *Classe 2* qui constitue 57% du corpus général. Les trois autres classes ont une base commune, ce que signifie que la spécificité des unités de contexte élémentaires (u.c.e.) qui les constituent est différente par rapport à celle de la *Classe 2*. Plus un discours est fractionné en termes de thématiques abordées, plus il y aura de classes identifiées. Les *Classes 1 et 4* se différencient également par rapport à la *Classe 3*.



L'analyse factorielle des correspondances (Figure 5-8) illustre également le rapport entre les quatre classes identifiées et par son biais, nous pouvons faire les premières observations générales par rapport au degré d'uniformité du discours de chaque classe. Ainsi, plus le dessin

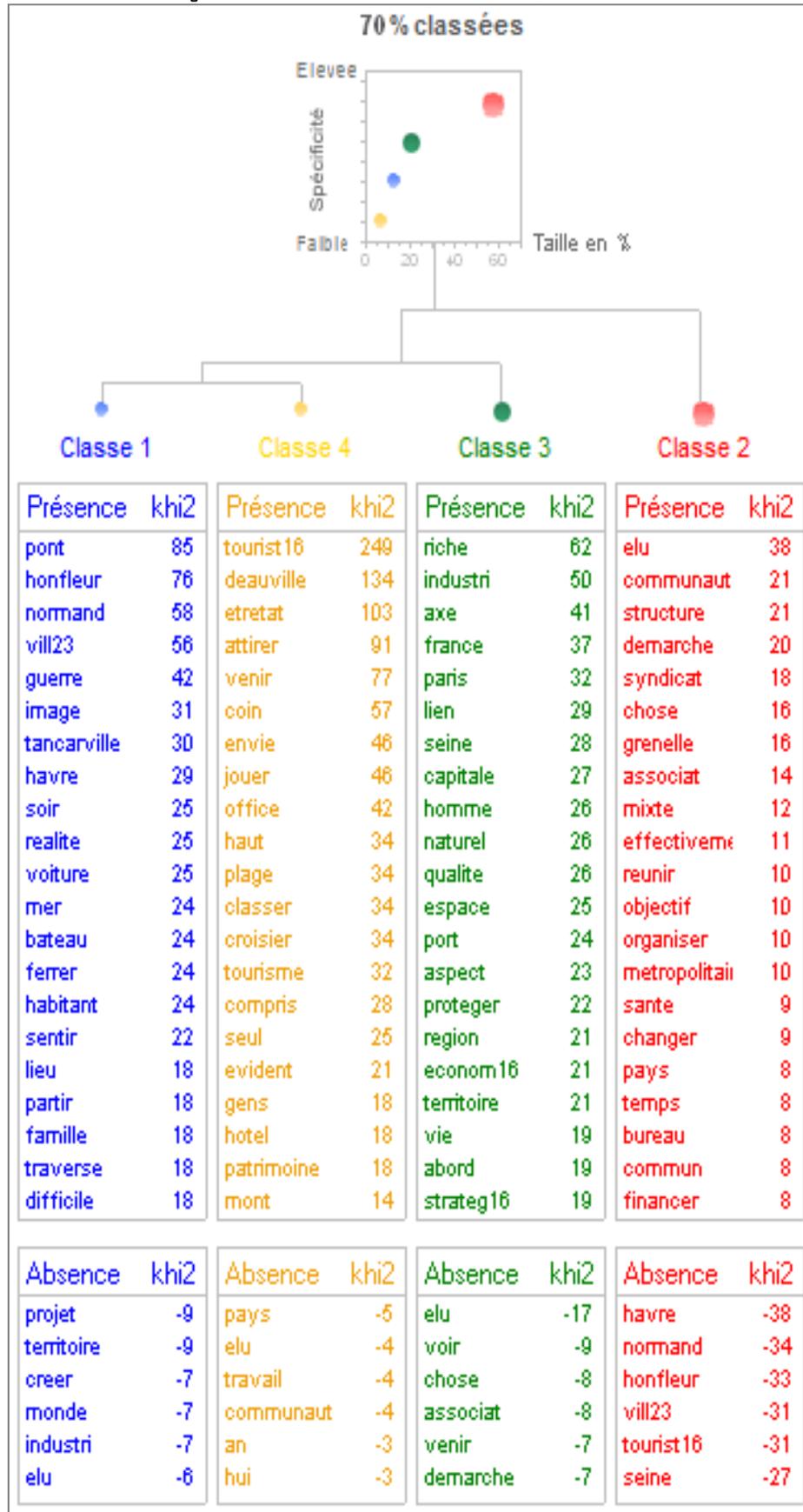
d'une classe est proche de l'abscisse (l'axe horizontal) ou de l'ordonnée (l'axe vertical) et ne s'étale pas beaucoup, plus il correspond à un discours uniforme, comme par exemple pour la *Classe 2*. En revanche, plus le dessin se détache de l'un des deux axes et occupe une surface importante, plus le discours de la classe se différencie et a une plus grande diversité, comme par exemple les trois autres classes.

L'analyse des mots et des u.c.e. de chaque classe que nous allons faire dans les pages suivantes apportera les explications nécessaires sur la spécificité et le sens de chaque classe. Le regroupement des mots proposé par le logiciel donne une idée générale du sens de chaque classe, mais ce sens sera interprété par le chercheur, en fonction de sa problématique et du contexte dans lequel le discours s'inscrit.

Par la rencontre avec l'acteur politique nous avons souhaité connaître sa représentation vis-à-vis du processus de construction territoriale, connaître la manière dont il définit le territoire, et plus particulièrement le territoire de l'Estuaire de la Seine, ainsi que le rôle qu'il accorde au tourisme. Quelle est la réalité sous-jacente de son discours qui transparait à partir de l'étude des relations que les éléments textuels du discours entretiennent avec le contexte analysé ?

La Figure 5-9 (p.333) présente les quatre classes retenues pour analyse, avec les mots spécifiques de chacune, ordonnés en fonction de leur Khi^2 . Dans le bas de chaque classe, nous retrouvons également les mots absents de chaque classe et qui se retrouvent en opposition du point de vue de leur relation de sens avec les autres mots présents dans la classe.

Figure 5-9 / Les 4 classes des formes (mots) et leur Khi2



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Pour la présentation détaillée des classes nous avons choisi la même logique que pour l'analyse des représentations des résidents, c'est-à-dire, à partir de la classe dominante du point de vue quantitatif qui constitue dans notre cas, le noyau central du discours politique sur l'Estuaire, vers les classes périphériques du discours. Ainsi, l'ordre des classes sera : 2, 3, 1 et 4.

Dans la *Classe 2* (57%) nous retrouvons la dimension politique de l'Estuaire, le territoire du pouvoir. C'est un discours autour duquel les élus s'accordent dans leurs propos d'où son homogénéité (emplacement relativement proche du centre des axes et faible étalement) et qui est distinct vis-à-vis de toutes les autres aspects discursifs en lien avec l'Estuaire.

La *Classe 3* (21%) représente le territoire de l'Estuaire avec ses multiples fonctionnalités qui font toute sa richesse. Ainsi, l'Estuaire de la Seine est un espace naturel, une zone protégée, un espace économique important, mais également un espace de vie, de loisirs, voire de tourisme.

Avec la *Classe 1* (14%) nous avons retrouvé la dimension vécue, sensible du territoire et ce n'est pas un hasard si l'analyse factorielle la place en opposition avec la dimension politique du territoire. D'ailleurs, les mots qui ont un Khi^2 important dans cette classe se retrouvent parmi les grands absents de la *Classe 2*. Des différences existent également avec la *Classe 3*, avec le territoire pris dans sa dimension fonctionnelle, soumise à des dynamiques qui dépassent l'échelle locale et l'espace vécu de l'habitant.

Enfin, la *Classe 4* (8%), la moins représentative dans le discours politique, concerne les références au tourisme, mot qui a d'ailleurs la place principale ($\text{Khi}^2 = 249$).

L'analyse factorielle des classes (Figure 5-8, p.331) met en évidence des représentations graphiques très étalées pour les *Classes 3, 1 et 4*, à la différence de la représentation graphique de la *Classe 2*. L'interprétation de ces différences de formes réside dans la diversité sémantique et de sens, spécifique à chaque classe. Ainsi, pour le discours concernant la dimension politique du territoire, les élus racontent la « *même histoire* ». Ce manque de diversité discursive peut être interprété comme un bon signe par rapport à la cohérence politique nécessaire pour l'avancement du processus de construction territoriale.

En revanche, pour les trois autres *Classes*, même si un sens commun est retrouvé à l'intérieur de chacune, le discours des élus reste assez diversifié.

5.3.2.1. Un seul territoire, des dimensions multiples

Classe 2 : Tout d'abord, l'Estuaire de la Seine est le territoire du pouvoir politique et de l'action

L'**élu** est l'acteur principal (Khi2=38) de cette classe. Ainsi, en parlant du territoire de l'Estuaire de la Seine, l'acteur politique parle de son espace de pouvoir et de ses moyens pour maîtriser cet espace. Il parle de logique de mise en commun, de limites, de structuration, de règles de jeu, d'action. Il n'y a pas beaucoup de poésie parmi les mots de cette classe.

En regardant la liste des concordances (Annexe 5-6, p.492) qui nous indique les contextes d'utilisation du mot « élu » nous pouvons constater qu'il est utilisé le plus souvent au pluriel. Le singulier est repris seulement en rapport avec les débuts de la réflexion politique, pour désigner l'initiateur de la dynamique estuarienne. Pour le reste des cas, les élus font référence au groupement politique estuarien, au Comité des Elus de l'Estuaire, la structure informelle qui a assuré la continuité de la réflexion politique durant des années. D'ailleurs, la majorité des u.c.e.¹⁴ de la classe s'inscrivent principalement dans la variable « *comité* ».

Encadré 5-4 / Exemples de u.c.e. contenant le mot « *communauté* »**u.c.e. n° 668 Khi2 = 35 u.c.i. n° 8**

de (communautes) d (agglomeration) peuvent (constituer) des (ensembles), des (syndicats) ou des (communautes) (intercommunautaires). c'-est-a-dire qu (elles) peuvent se (reunir) et (elles) peuvent (constituer) un (ensemble) (structurant), legal, qui peut (financer) des (projets), qui peut (financer) des (projets),

u.c.e. n° 833 Khi2 = 29 u.c.i. n° 9

il-y-a eu sur le plan (politique) et sur le plan de la restructuration du territoire, il-y-a eu plusieurs tentatives. il-y-a eu la tentative de (creer) un (syndicat) (mixte), une (communaute) (urbaine) a un (moment), (aujourd) (hui), on parle de (pole) (metropolitain), qui est, a (mon) (avis), surement la meilleure formule pour faire (avancer) les (choses), parce-que moi,

u.c.e. n° 952 Khi2 = 24 u.c.i. n° 11

mais (progressivement), j (ai) pense qu il fallait construire un (outil) de (gouvernance), qui prend la forme (aujourd) (hui) d un (pole) d (intelligence) (territoriale). et ca (participe) de l (idee) de la (mise) en (commun), (non) (seulement) des savoirs, des (competences), des (experiences), mais aussi des acteurs.

u.c.e. n° 216 Khi2 = 20 u.c.i. n° 3

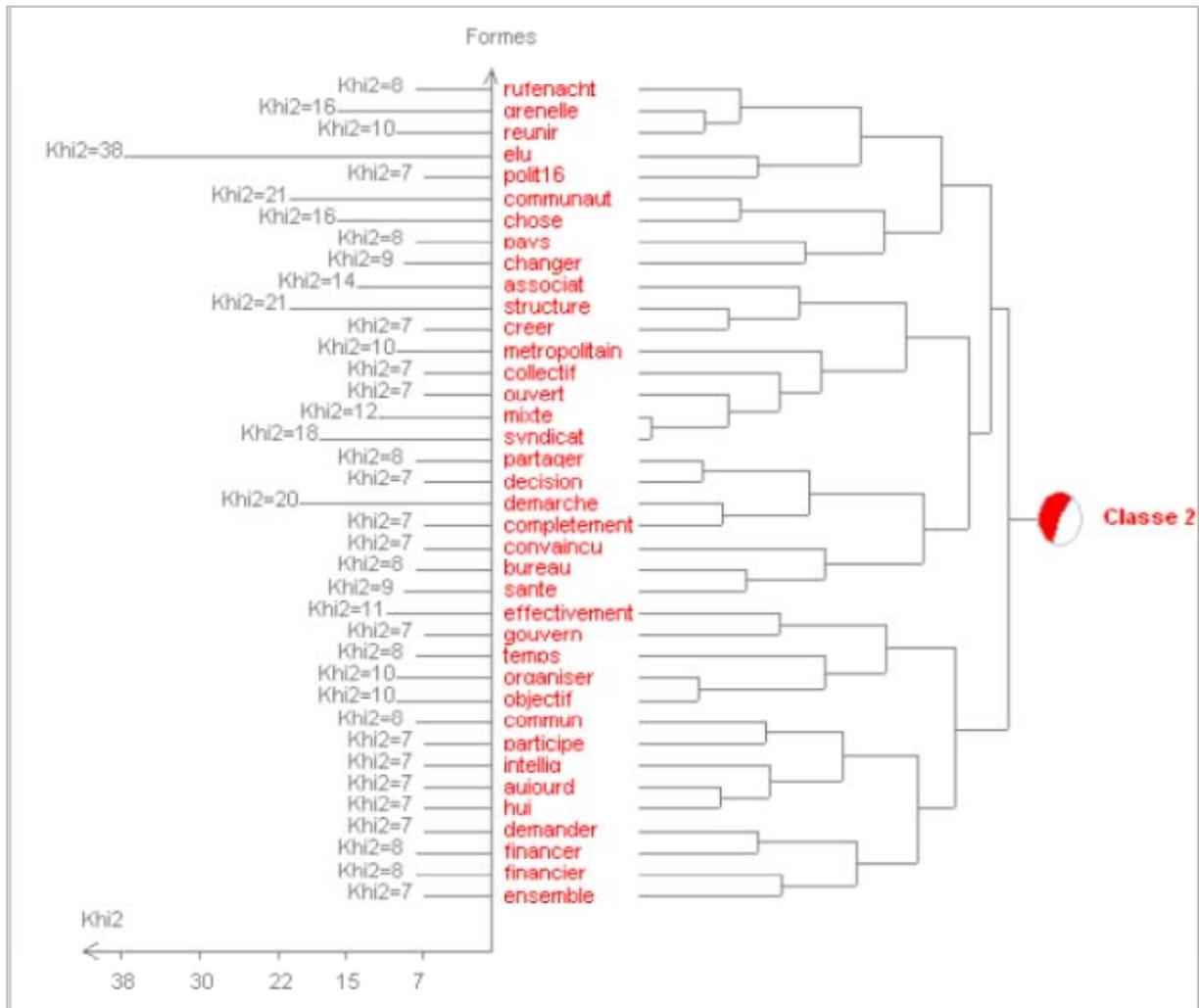
on (progresse)! dans le (dernier) (bureau) et meme assemblee d (elus), il a (ete) propose de (constituer) soit un (syndicat) (mixte), soit un (pole) (metropolitain) enfin, quelque-chose qui donne une (structure) (reelle) et (financiere), parce-que malheureusement, on y arrive (toujours) la,

Corpus « Entretien avec les élus de l'Estuaire », 2011
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

¹⁴ Les u.c.e. de la Classe 2 sont repris dans l'Annexe 5-12, pp.500-503.

La classification ascendante hiérarchique des mots de la classe (Figure 5-10) détermine l'importance des différents mots dans la classe, mise en évidence par le Khi2, ainsi que les corrélations qui existent entre ceux-ci.

Figure 5-10 / Classification ascendante hiérarchique de mots de la Classe 2



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le sens de mise en commun, de rassemblement est exprimé par des mots comme « *communaut_* », « *associat* », « *réunir* », « *commun* », « *collectif* », « *ensemble* », « *collaboration* », « *intercommun_* » (Encadré 5-4, p.335).

Avec le temps, les élus ont pris « *la responsabilité* » de se réunir « *entre eux* », au début pour ouvrir simplement le dialogue. L'objectif de ce rassemblement politique a évolué avec le temps. Si au début les réunions avaient comme but « *d'instaurer le dialogue* », « *de se comprendre* », avec le temps les élus ont réussi à « *définir une hiérarchie d'objectifs qui*

portent vraiment les projets à la bonne échelle » et à articuler leur définition avec « *des objectifs nationaux et internationaux* ».

Les associations présentées dans la Figure 5-10 (p.336) témoignent de leur fréquente utilisation dans le discours politique. Ainsi, nous y retrouvons les mots « *partager* » et « *décision* » en rapport avec les modalités de gouvernance, « *créer* » avec « *structure* » et « *mixte* » avec « *syndicat* » en lien avec les perspectives de structuration du Comité des Elus, ainsi que « *financier* » et « *ensemble* » comme logiques de fonctionnement à l'échelle estuarienne.

L'analyse des u.c.e. du mot « *communauté* » (Annexe 5-7, p.493) met en évidence l'association de celui-ci avec les différentes formes de structuration territoriale, « *communauté urbaine* », « *communauté de communes* », « *communauté d'agglomération* » ou « *communauté métropolitaine* », mais également avec un autre sens, qui a constitué finalement le vecteur d'approchement, durant des années, entre les deux rives de la Seine, au-delà de toute volonté de structuration. Il s'agit de celui d' « *une communauté d'intérêts entre les deux rives* » et qui avance vers « *une communauté de projets* », pour aboutir à un territoire de projet (Figure 5-11).

Figure 5-11 / Une réflexion politique progressive



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les mots « *rufenacht* », « *grenelle* » et « *réunir* » apparaissent directement connectés dans la classification hiérarchique (Figure 5-10, p.336) ce qui prouve une reconnaissance par l'ensemble des élus estuariens du rôle joué par le leader politique dans le lancement de l'opération « *Grenelle de l'Estuaire* » et le rôle coalisant, au niveau politique, de l'opération.

Avec le lancement de l'opération du « *Grenelle de l'Estuaire* », A. RUFENACHT a marqué une nouvelle étape dans la réflexion politique à l'échelle estuarienne. Les logiques de structuration qui primaient avant ce moment ont été dépassées. Le fait d'utiliser durant le

Grenelle une organisation basée sur un principe de subsidiarité et de solliciter chaque microterritoire estuarien a donné confiance aux élus et une visibilité directe à l'échelle locale sur les enjeux d'un travail en commun.

Cette action, dont nous avons identifié le rôle stratégique durant la période d'observation participante, occupe une place importante dans le discours politique sur l'Estuaire. Le Grenelle de l'Estuaire a assuré le basculement d'une démarche qui visait prioritairement la structuration, vers une logique de territoire de projet et une démarche d'action concrète. Les u.c.e. contenant le mot « *grenelle* » (Encadré 5-5) et reprises dans l'Annexe 5-8 (p.494) mettent en évidence le rôle important accordé par les élus.

Encadré 5-5 / Exemple d'u.c.e. contenant le mot « *grenelle* »

« Antoine Rufenacht a organisé ce **Grenelle** qui a vraiment été une mise en musique »
 « l'élément important a été le **Grenelle** de l'Estuaire »
 « parce que le **Grenelle** de l'environnement a validé les choix »
 « ce qui a donné du corps à la démarche estuarienne, c'est le **Grenelle** de l'Estuaire qui a fédéré »
 « l'idée d'un **Grenelle** de l'environnement de l'Estuaire a pris corps »
 « l'attitude d'Antoine Rufenacht pendant ce **Grenelle** a marqué un moment important »

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Parmi les grands absents, par rapport au sens global de la classe, nous avons les mots des deux villes symboliques de l'Estuaire, Le Havre et Honfleur, le radical du mot « *normand_* », les mots de la famille « *tourist_* » et le mot « *Seine* ».

L'approche en plan politique des deux villes reste un sujet délicat à l'échelle estuarienne et c'est la raison probable pour laquelle ces deux mots ne reviennent pas dans le discours politique à ce niveau.

En ce qui concerne le tourisme, son absence prouve que l'acteur politique ne lui attribue pas un rôle important au niveau politique. L'enjeu diplomatique du tourisme mis en évidence dans le Chapitre 4 n'est pas exprimé généralement dans le discours de l'acteur politique. Il n'y a que des courtes unités de contexte élémentaires appartenant au porteur politique du projet touristique, le maire de Deauville, qui font référence au tourisme et qui ont été retenues dans cette classe. Il s'agit d'un discours qui présente le projet touristique sous son angle stratégique, du point de vue politique, initiateur d'une démarche de structuration (Encadré 5-6, p.339).

Encadré 5-6 / Exemple d'u.c.e. contenant le tourisme

uce n° 16 Khi2 = 10 uci n° 1

« En plus, le tourisme, c'est concret ! Tout le monde est entré dans le jeu, beaucoup se sont dit : "On ne peut pas ne pas y être !" »

uce n° 16 Khi2 = 10 uci n° 1 :

« voilà, c'était donc la bonne démarche ! C'est autour de projets que les choses s'organisent. Parce-que c'est à ce moment là que tout le monde est obligé de venir »

uce n° 24 Khi2 = 7 uci n° 1 :

« ce-qui a été vite, c'est la création de la structure, l'adhésion des différents pays à la démarche, parce qu'il y a les 5 Pays, sur la base d'un programme »

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

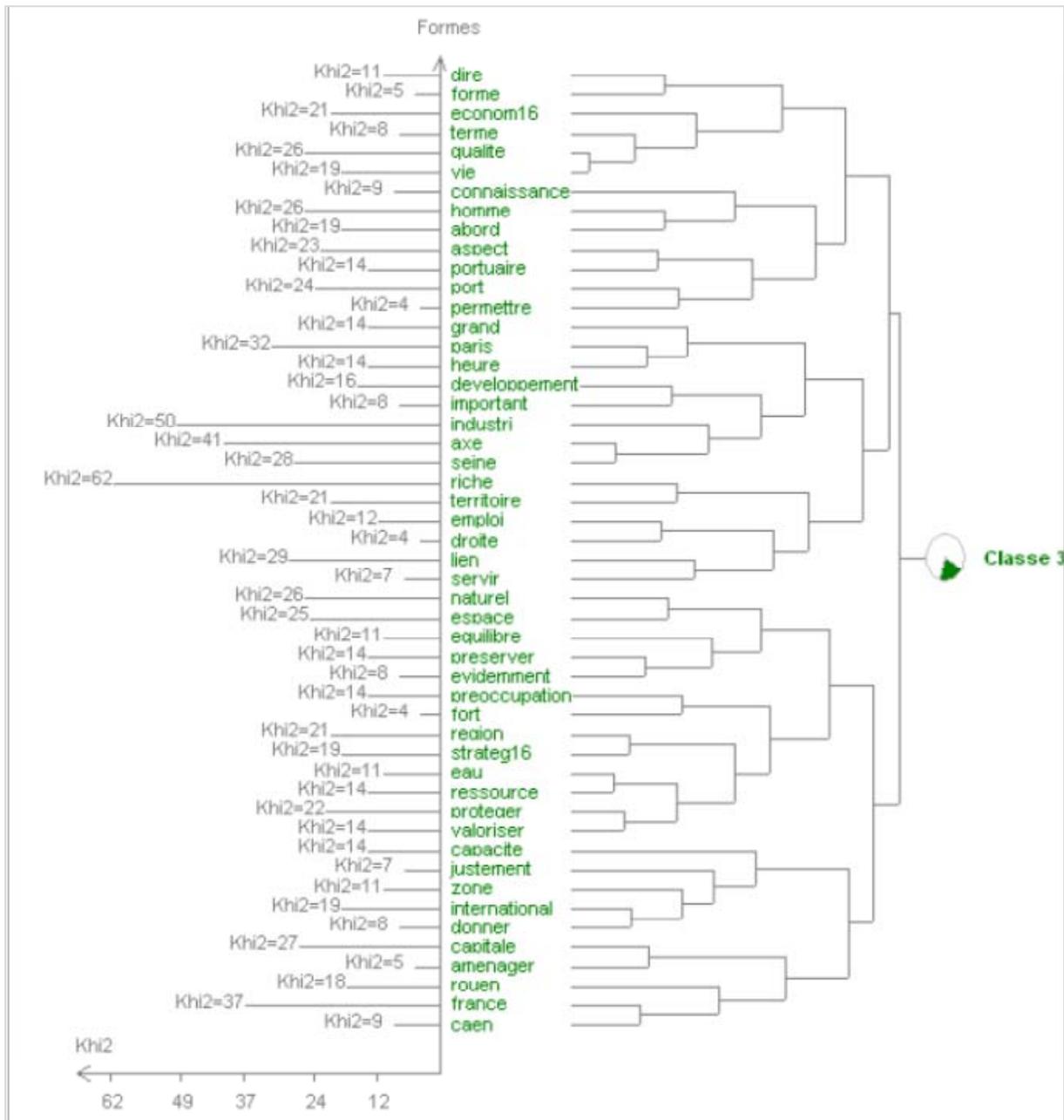
Classe 3 : L'Estuaire de la Seine est un territoire qui doit fonctionner

Nous avons identifié dans les u.c.e. (Annexe 5-9, pp.495-496.) de la *Classe 3* la dimension dynamique, fonctionnelle, du territoire, une dimension concernée par les deux *instances* de l'infrastructure d'un territoire en tant que *formation sociospatiale*, le *tissu économique* et le *tissu géographique*.

Les mots les plus significatifs pour cette classe sont « *riche* », « *territoire* » et « *Seine* » (Figure 5-12, p.340). Si dans la classe précédente, en lien avec la dimension politique du territoire, le mot « *Seine* » n'était pas significatif, dans la représentation de l'Estuaire de la Seine en tant que territoire fonctionnel, en mouvement, le fleuve apparaît comme un mot de référence (Khi2 = 28).

Les différents contextes discursifs de cette classe s'inscrivent prioritairement dans la variable « *territoire* » (pp.200-201). C'est en parlant du territoire de l'Estuaire que les élus ont produit le discours repris dans cette classe.

Figure 5-12 / Classification ascendante hiérarchique de la Classe 3



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

L'acteur principal de cette classe est l'« *homme* » (Khi26), l'homme qui peut être un habitant, un élu du territoire, mais en même temps qui peut venir d'ailleurs, du monde entier pour faire vivre ce territoire, en étant un entrepreneur, mais aussi bien un touriste (Encadré 5-7, p.341).

Encadré 5-7 / Exemple d'u.c.e. contenant le mot « *homme* »

« *les économistes, les **hommes** d affaire* »

« *donc tout ça fait partie de la vie des **hommes*** »

« *paris, Le Havre, c'est plus l'économie, les **hommes** d affaire, etc.* »

« *découvrir la richesse des échanges entre des **hommes*** »

« *donc de créer une unité de territoire entre les **hommes*** »

« *c'est d'abord, la nécessité pour les **hommes** de se cultiver, se cultiver en améliorant leur connaissance* »

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Différentes échelles territoriales sont prises en compte quand les élus parlent des aspects fonctionnels de l'Estuaire. Nous retrouvons les noms « *zone* », « *territoire* », « *région* », « *espace* », ainsi que le verbe « *emboîter* ». L'articulation entre les différentes échelles territoriales part du niveau régional avec des mots comme « *Rouen* », « *Caen* », passe par celui national avec « *Paris* », « *capitale* », « *France* » et remonte jusqu'au niveau européen « *Londres* » et « *international* ».

Trois dimensions sont prises en compte par rapport aux dynamiques de l'Estuaire : la dimension économique avec l'activité industrialo-portuaire, la dimension naturelle de l'Estuaire et la dimension de développement durable, avec un rôle d'articulation entre les deux premières. Les trois dimensions s'imbriquent et se mélangent dans le discours politique, d'où la présence des trois dans la même classe.

L'Estuaire est un espace d' « *emploi* » où coexistent le « *port* », l' « *usine* », l' « *industrie* », les « *entreprises* ». C'est un espace économique. En même temps, il est un espace de « *vie* », « *naturel* », avec ses « *ressources* », dont les hommes doivent avoir la « *préoccupation* » pour assurer leur « *protection* ».

« *Il y a la nécessité de préserver un espace qui est particulièrement sensible comme tous les estuaires* », garder sa « *qualité* », son « *équilibre* », trouver les clés contre la « *pollution* », pour pouvoir « *cohabiter* » avec les autres dimensions du territoire.

« *Les espaces protégés, tout ça existe, tout le monde le sait, sauf que dans tous les estuaires, il y a des espaces naturels, mais il y a aussi de l'industrie* ». Dans ce contexte langagier la dimension du développement durable trouve sa place, pour donner « *de la profondeur stratégique* » à l'action politique.

L'utilisation du mot « **territoire** » est spécifique à cette classe, plus que pour les autres classes. Ainsi, en utilisant ce mot, le discours des élus privilégie les différentes fonctions de l'Estuaire.

Le mot « **territoire** » revient en association avec le projet de « *Grand Paris* », avec l'économie de l'Estuaire (« *le Grand Paris, pour moi, c'est aussi un **territoire** à défendre, un **territoire** de l'économie, de défense de l'emploi* »), avec l'aménagement (« *des défis d'aménagements du **territoire**, des défis de vie du territoire* »). Enfin, le mot est relié au propos politique autour de la démarche politique d'exemplarité, de développement durable, qui veut articuler les deux grandes fonctionnalités de cet espace : espace naturel sensible et importante zone économique (« *faire en sorte que nous soyons prêts à faire de ce **territoire** un **territoire** modèle, permettant d'assurer l'équilibre* »).

En ce qui concerne le mot « **lien** » (Khi2=29), significatif pour cette classe, nous avons pu identifier trois sens qui lui sont attribués.

Les élus parlent du **lien** entre les fonctions économiques du territoire et ses habitants. C'est le lien concrétisé sous la forme de l'emploi, qui fait l'articulation entre le territoire pris dans sa dimension économique et le territoire comme espace de vie des habitants.

*« et je le dis au directeur de l'usine : Attention! Gardez le **lien** avec le territoire, parce que si vous n'embauchez pas ... »*

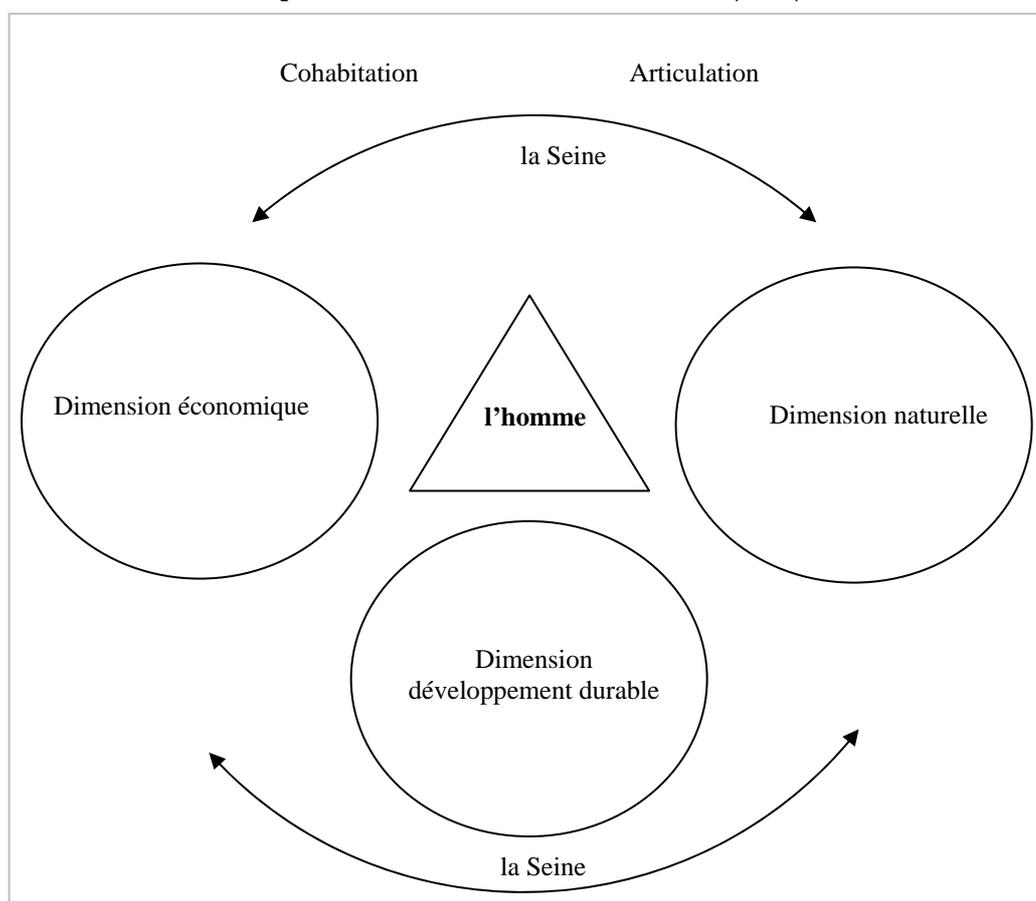
Un deuxième sens du mot « **lien** » fait référence à la Seine. En parlant de la dimension fonctionnelle de l'Estuaire, la Seine représente plus un lien physique qui soutient les activités économiques de cet espace : portuaire, industrielle, mais également touristique.

Le fleuve apparaît comme le lien entre les deux rives, à l'échelle de l'Estuaire (« *C'est un **lien**, évidemment, c'est le lien d'abord entre l'Estuaire* »), mais également entre la mer, Le Havre et la capitale de la France (« *c'est le **lien** entre l'Estuaire et la capitale* »). C'est un lien dont la dimension identitaire est moins affirmée, celle-ci étant éclipsée par une vision plus pragmatique : le fleuve assure le lien physique, concret à l'intérieur et à l'extérieur de l'Estuaire. La Seine définit un mode de fonctionnement de cet espace, organisé autour du fleuve.

Enfin, le mot « *lien* » fait référence à la mise en réseau des différents lieux qui font le territoire (« *on a des industries, mais on peut créer un **lien** fort entre la fabrication des éoliennes au Havre et Honfleur* »), ou qui articule le territoire de l'Estuaire avec des échelles plus grandes (« *nous avons une partie du pôle emploi du tourisme en **lien** avec le Royaume-Uni sur les métiers de l'hôtellerie* »). Le mot est utilisé avec le sens de collaboration, d'association, de partenariat, toujours dans une approche d'action économique.

Dans cette approche du discours politique, la dimension naturelle, d'espace à protéger, s'articule avec la dimension économique qui concerne l'activité industrielle et portuaire. Le développement durable, la troisième dimension que les élus prennent en compte dans leur discours, s'insère entre les deux premières dimensions (Figure 5-13).

Figure 5-13 / L'Estuaire de la Seine, un territoire dynamique



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

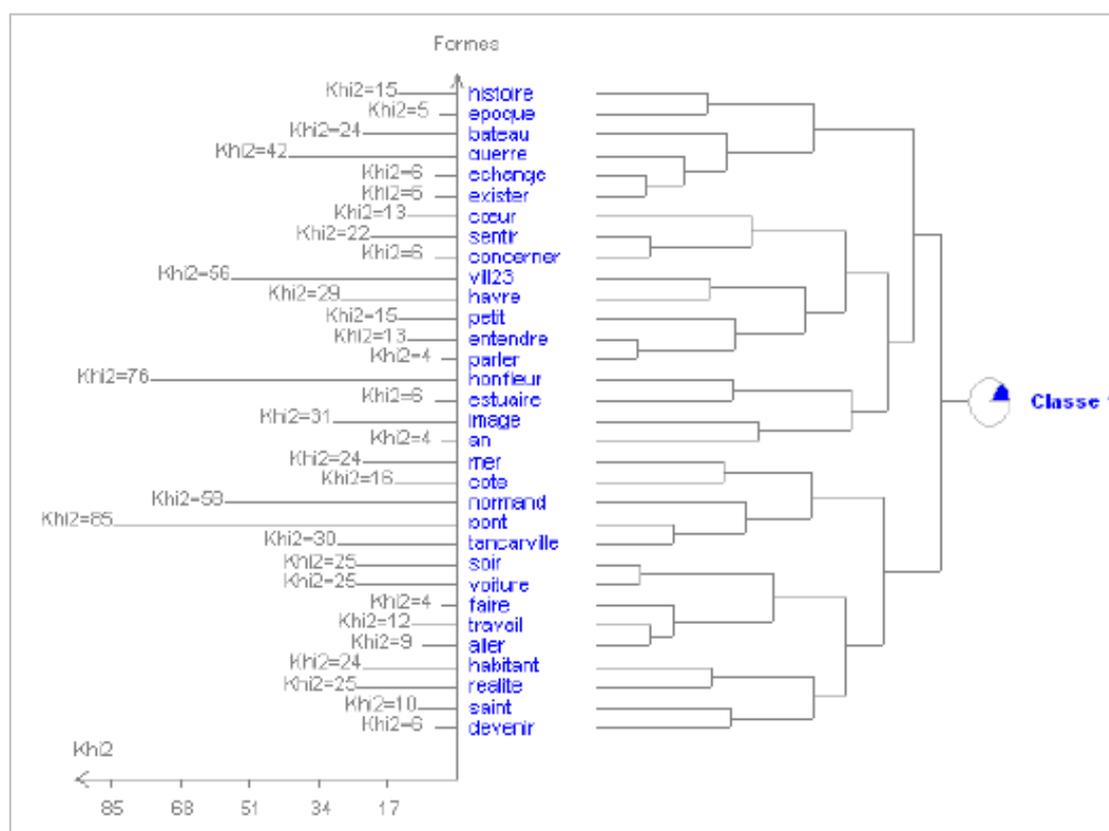
La Seine représente le lien qui assure les fonctions naturelles et économiques du territoire. L'homme, en tant qu'acteur central, avec des multiples statuts (habitant, entrepreneur, élu, touriste), se place au cœur de ces trois dimensions.

Classe 1 : L'Estuaire de la Seine est également un espace vécu¹⁵

Cette classe représente la dimension du vécu, « *sensible* » du territoire, dont l'acteur principal est l'habitant. L' élu parle en tant qu'habitant de l'Estuaire, en tant que connaisseur de cet espace et fait appel aux éléments qui alimentent l'idéologie du territoire. Même placée sur la troisième place du point de vue quantitatif, cette *Classe* témoigne d'un certain lien affectif de l'acteur politique avec le territoire, dont il détient le pouvoir.

L'Estuaire défini par la *Classe 2* manque de frontières et tout autre élément à connotation politique. Parmi les absences significatives nous retrouvons les mots « *projet* », « *territoire* », « *créer* », « *monde* », « *industri* », « *élu* », « *structure* », qui font référence aux autres dimensions du territoire, déjà présentées.

Figure 5-14 / Classification ascendante hiérarchique de la Classe 1



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

L'Estuaire est défini avec les sens, par la pratique, par le vécu, mais en même temps, c'est un discours qui témoigne d'un contact répété avec le terrain et prolongé dans le temps. Dans cette dimension du territoire nous retrouvons des références à l'histoire, à la famille, aux habitants, aux liens symboliques entre les deux rives, aux traversées d'autrefois.

¹⁵ Les u.c.e. de cette Classe 1 sont reprises dans l'Annexe 5-13, pp.504-505.

Les mots retenus dans cette classe rappellent (Figure 5-14, p.344) :

- le lien entre les deux rives : « *pont* », « *Tancarville* », « *bateau* », « *échange* », « *traversée* » ;
- le passé du territoire : « *guerre* », « *époque* », « *histoire* » ;
- les villes symboliques de l'Estuaire : « *Honfleur* », « *Le Havre* » ;
- les aspects identitaires et d'appropriation : « *(se) sentir* », « *normand* », « *concerné* », « *cœur* » ;
- les acteurs principaux de cette dimension territoriale : les « *habitants* » ;
- le territoire des pratiques, des habitants, avec leurs rythmes quotidiens : « *partir* », « *soir* », « *travail* », « *aller* », « *faire* », « *voiture* » ;
- l'« *image* » du territoire.

Le mot « **pont** » s'impose par son Khi2 = 85 le plus significatif de la classe (Figure 5-14). Ce mot est utilisé dans le discours des élus à la fois dans son sens attaché au plan matériel, mais également à celui immatériel et symbolique. Sa construction a beaucoup facilité les traversées et les échanges concrets entre les deux rives de la Seine. Mais il est également, le symbole de la dynamique en plan transversal dans l'espace estuarien. En analysant les concordances du mot dans les u.c.e. qui le concernent (Annexe 5-10, p.497), nous avons identifié plusieurs utilisations.

Il y a d'abord le sens propre du terme, en tant qu'équipement de transport qui assure la liaison entre les deux rives (« *quand je passe sur le **Pont** de Normandie* »). Mais il y a également un deuxième sens d'utilisation, attaché au plan idéal, qui fait référence au Pont comme symbole du nouveau territoire de l'Estuaire, symbole d'unification dans l'espace estuarien :

« *tout a commencé avec le **Pont** de Normandie* »

« *ce **Pont** va changer les choses !* »

« *le meilleur symbole d'unification, de rapprochement et de **pont** entre les hommes, c'est le **Pont Normandie!*** » ;

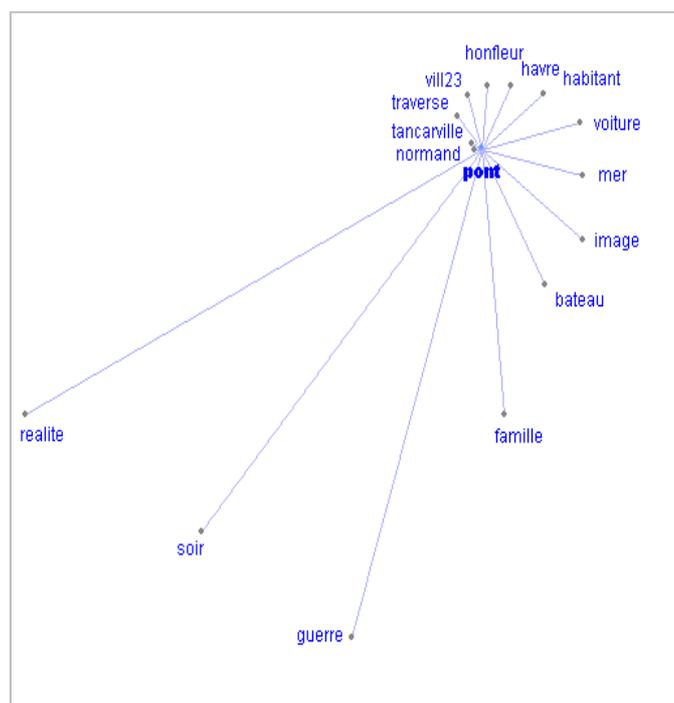
« *l'Estuaire c'est le **Pont!*** » ;

« *ils [les habitants] vont bouger dans l'Estuaire, ils vont le [territoire] faire avec le **Pont*** »

La Figure 5-15 (p.346) présente la mise en réseau du mot « **pont** » au niveau du corpus de la *Classe 1*. Ainsi, nous pouvons observer que le mot est en lien à la fois avec les noms des villes qu'il relie directement, mais aussi avec les mots « **habitants** », « **image** », « **famille** »,

ce qui dénote une utilisation en commun de ces mots dans le cadre du même contexte discursif.

Figure 5-15 / Réseau du mot « *pont* » dans la Classe I



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le pont est un élément physique qui appartient à l'espace géographique estuarien, mais dès son ouverture, il dépasse ce plan et s'inscrit comme élément essentiel de l'idéologie du territoire de l'Estuaire. Le Pont de Normandie représente dans le discours politique le symbole de l'Estuaire des habitants, de l'Estuaire « vécu ».

Un autre mot important pour cette classe est le mot « *image* » (Khi2 = 31). Les élus parlent de l'image du Pont de Normandie (« *le Pont Normandie dans cette image de l'Estuaire est important!* »), de l'image qui associe l'Estuaire et Le Havre (« *l'Estuaire [...] associé à l'image du Havre et Le Havre à l'Estuaire* »), de l'association de la ville du Havre avec la guerre qui pèse en termes d'image (« *il y a une sorte d'image qu'on veut effacer parce que c'est la guerre* ») ou par exemple de l'impact des actions inscrites dans le tourisme en termes d'image à l'échelle estuarienne (« *je pense qu'en matière de tourisme, d'image, ce bateau qui traverse les deux rives [...]* »). La place importante occupée par ce mot dans les références à la dimension vécue de l'Estuaire, met en évidence à nouveau, le rôle que la représentation joue dans l'idéologie territoriale, rôle que les élus semblent reconnaître.

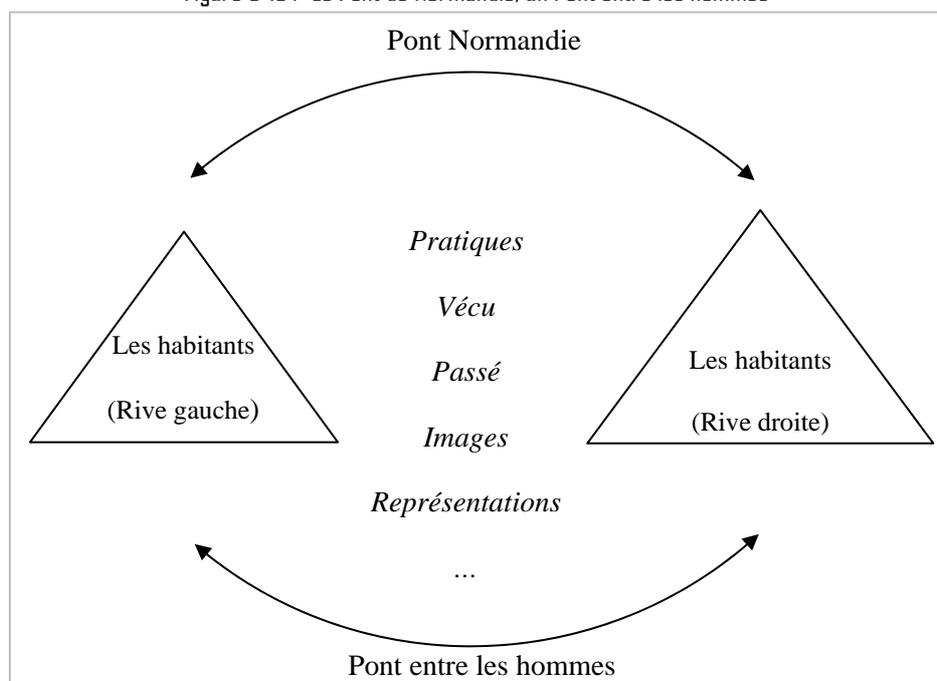
Les contextes d'utilisation du mot « *habitant* » illustrent la dimension d'espace approprié dans la vision de l'acteur politique.

« *L'Estuaire, ce sont les **habitants** qui vont le faire! Plus que les politiques!* »,
 « *Il faut que les **habitants**, en effet, soient des habitants de l'Estuaire* »
 « *parce qu'on ne fera rien sans les **habitants*** »

Le mot « *sentir* » utilisé en lien avec la dimension de territoire vécu nous a fait penser aux sens qui nous aident à découvrir un territoire, à la sensualité qui existe dans un territoire, aux aspects qui tiennent plus du *cœur* que de la *raison*. Cependant, en étudiant les unités de contexte (Annexe 5-11, pp.498-499), nous avons constaté que c'est plus la dimension d'appartenance à une identité commune qui a été mise en évidence, au sens de se sentir habitant de quelque part, sens proche de celui du mot « *concerné* », également retenu dans la même classe. Nous retrouvons ce mot quand les élus parlent de l'identité estuarienne, associée à des éléments naturels comme la mer et le fleuve : « *moi je pense qu'on peut se **sentir** estuarien dès qu'il y a de l'eau, le fleuve ou la mer* » ou par rapport à d'autres identités : « *ils deviennent estuariens comme ils peuvent se **sentir** normands ou calvadosiens* ».

Par les unités discursives regroupées dans cette *Classe 1*, les élus mettent en valeur le territoire comme l'espace vécu des habitants, relié par leurs pratiques quotidiennes, par l'histoire mais aussi par le présent, par la richesse patrimoniale, un territoire dont le symbole principal est le Pont de Normandie qui met en valeur la dimension transversale, Nord-Sud, de l'Estuaire (Figure 5-16).

Figure 5-16 / Le Pont de Normandie, un Pont entre les hommes



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

A la différence des résidents, qui ignorent la dimension politique dans la représentation de l'Estuaire, l'acteur politique prend en compte la dimension vécu du territoire et parle de l'habitant.

La Seine, l'axe principal de la représentation de l'Estuaire du résident, est prise en considération dans sa dimension fonctionnelle dans le discours politique.

L'image du Pont de Normandie, symbole de la dimension vécue de l'Estuaire dans la représentation de l'acteur politique, n'apparaît que parmi les éléments périphériques de la représentation de l'habitant.

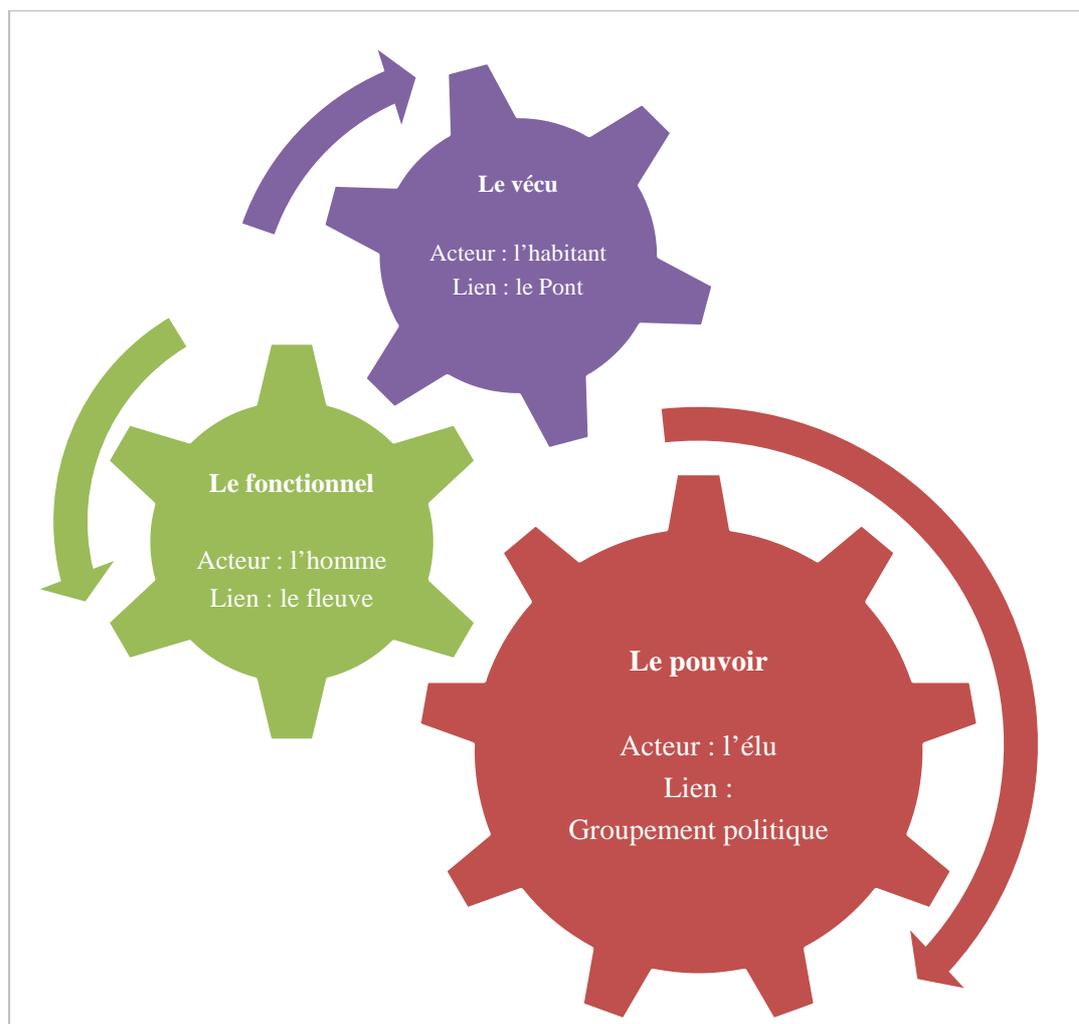
Chacun des deux acteurs prend en considération dans son système de représentation des éléments communs, mais la priorité et l'axe d'orientation ne sont pas les mêmes. En parlant du territoire et de ses habitants, l'élu privilégie l'axe transversal Nord-Sud. L'habitant privilégiera l'axe longitudinal Ouest-Est. Ce hiatus en termes d'orientation entre les deux systèmes de représentation de l'Estuaire accentue le décalage entre la vision politique et celle du résident. En même temps, ce carrefour des deux axes peut constituer une structure solide qui puisse soutenir le territoire estuarien, à condition que leur articulation soit pensée et mise en place. Comment se passe-t-il dans les estuaires où le territoire politique et le territoire vécu suivent le même axe ?

L'analyse du discours politique sur le sujet de l'Estuaire de la Seine, nous a permis d'identifier trois dimensions du territoire qui se trouvent en forte interdépendance : *le pouvoir*, *le fonctionnelle* et *le vécu* (Figure 5-17, p.349).

Le territoire du pouvoir occupe la première place. L'élu est l'acteur principal et la structure qui assure le lien est le groupement politique du Comité des Elus de l'Estuaire, dans notre cas.

La dimension fonctionnelle du territoire se place sur la deuxième place dans le discours politique. L'élu prouve son rôle en faisant fonctionner le territoire. Cette fois, l'acteur dont on parle n'est plus seulement l'élu, mais il peut avoir une multitude de statuts (résident, entrepreneur, touriste, etc.). Par rapport à notre terrain d'étude, le tourisme ne représente pas une activité dominante, en comparaison avec celle industrielle ou portuaire, ainsi les élus font très peu référence à cette activité dans cette partie du discours. L'élément qui assure le fil conducteur, le lien parmi tous les aspects pris en compte dans cette dimension est le fleuve. C'est autour du fleuve que toute l'activité s'organise dans l'Estuaire et c'est pour cela que la Seine occupe une place importante.

Figure 5-17 / Le territoire dans le discours politique



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Enfin, la troisième dimension est celle du territoire vécu, des pratiques spatiales des résidents. Cette fois, c'est l'habitant qui joue le rôle principal. Cependant il faut prendre en compte qu'il s'agit de la vision politique du *territoire de l'habitant* et cette vision est structurée autour du Pont de Normandie. L' élu considère le territoire de l'habitant comme étant en articulation avec la dimension politique de l'Estuaire, dont le Pont est l'axe d'articulation.

5.3.2.2. Le tourisme, particulièrement un enjeu économique

L'objectif de départ était de pouvoir saisir le rôle que les élus accordaient à la réflexion concernant le tourisme et les loisirs par rapport à l'ensemble de la dynamique de construction territoriale.

L'exploitation empirique du corpus d'entretiens, nous avait déjà fourni un premier aperçu sur l'avis politique vis-à-vis du tourisme. Le sujet a été abordé principalement par rapport à

l'enjeu économique représenté à l'échelle estuarienne. Généralement, les acteurs politiques restaient dans une approche formelle de l'activité touristique, en présentant les bonnes raisons d'un développement touristique à l'échelle estuarienne et le principe de mise en réseau des lieux touristiques pour construire une destination touristique estuarienne.

C'est d'ailleurs le discours spécifique qui a été retenu dans cette dernière classe de l'analyse faite avec ALCESTE® (Encadré 5-8).

Encadré 5-8 / L'importance de la mise en réseau et d'un travail en partenariat à l'échelle de l'Estuaire

uce n° 544 Khi2 = 63 uci n° 6 :

mais (a) (Deauville) il-y-a (Philippe) (Augier) (qui) (a) bien (compris) qu' il ne faut pas (jouer) (tout) (seul) dans sa cour, qu' on (a) (besoin) de (tout) le (monde).

uce n° 533 Khi2 = 54 uci n° 6 :

il faut qu'on (ait) une attirance, une (identité) (touristique), une attirance (touristique) (a) une grande (échelle). on ne peu plus (jouer) chacun dans (notre) petit (coin). oui, (Deauville) peut très bien, mais n'importe quel autre (office) de (tourisme) ne peut dire les (gens) de (dimanches) (qui) (viennent) on les (attire) (chez) (nous) plutôt qu' (a) (Deauville)!

uce n° 283 Khi2 = 46 uci n° 3 :

il faut qu'il se dise, moi je (prends) la (croisière) avec (telle) option: visite d (Etretat) ou Honfleur (C) (est) dommage parce-que (proposer) une (offre) (élargie), ca (attire) (plus-de) (monde)!

uce n° 406 Khi2 = 38 uci n° 4 :

on (voit) bien-que les (gens) (qui) (viennent) (a) (Etretat), une fois qu'on (a) (vu) (Etretat). voila! une fois qu'on (a) (vu) (Deauville) voila! (Deauville) et (pouvoir) (proposer) un pole (touristique) lie sur le (patrimoine) mondial, s (appuyant) sur le (tourisme) industriel, s (appuyant) sur (tout) ce qui touche (a) la plaisance, la mer (qui) (est) un (enjeu) majeur

uce n° 554 Khi2 = 38 uci n° 6 :

(donc), (forcement), il faut qu'il (ait) une (dimension) estuarienne pour (attirer) le (touriste). on (est) (persuade) qu'il faut qu'il (ait) des (actions) concertées. on (a) (tout)! (Philippe) (Augier) dit toujours (chez) (nous), on (a) (tout) sauf le ski alpin

uce n° 686 Khi2 = 31 uci n° 8 :

(c'est-a-dire) qu'on (vient) au havre et on peut aller (a) (Deauville), mais on peut aller (a) (Etretat), on peut aller (a) (Fécamp), on peut aller (a) (Dieppe), au (départ) du havre, on peut aller sur les (plages) du (débarquement) et (donc)

uce n° 553 Khi2 = 28 uci n° 6 :

(nous), on (est) (persuade), que (tout) (seule) dans (notre) petit (coin) on (est) rien! on (a) un territoire (qui) (est) attirant au (niveau) (touristique), mais (qui) va (attirer) des (gens) (a) 20 km, (a) 25 km, mais (a) l (échelle) de la France on (est) rien du (tout)!

uce n° 532 Khi2 = 25 uci n° 6 :

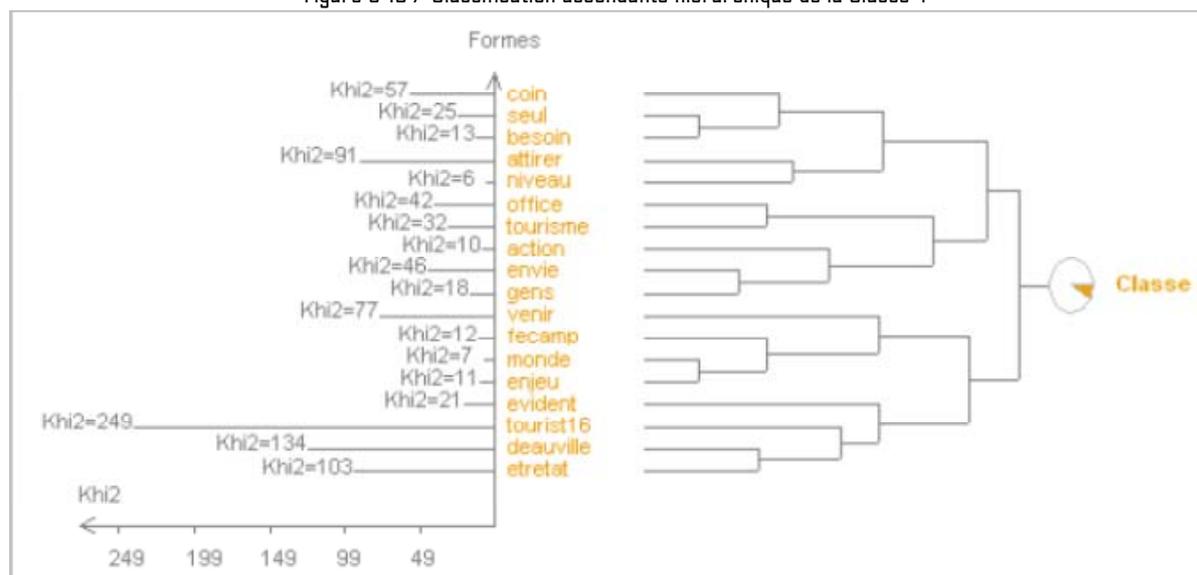
le (touriste) (qui) (vient) dans (notre) (coin), il dit j ai (envie) de (venir) en normande, il (vient) en estuaire il ne (viendra) pas pour (voir) l (abbaye) de Valasse. point.

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La *Classe 4* se situe en opposition avec la *Classe 2* représentant le territoire de pouvoir, mais aussi en opposition avec la *Classe 3* qui définit le territoire fonctionnel (Figure 5-8, p.331). Cette mise en opposition reconferme le fait que dans le discours des élus, le tourisme n'est pas présenté comme un enjeu de pouvoir, et ni comme une fonctionnalité spécifique du territoire estuarienne.

Figure 5-18 / Classification ascendante hiérarchique de la Classe 4



Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Après l'analyse des principaux mots retenus dans cette classe (Figure 5-18) et de leur relation contextuelle (Annexe 5-11, pp.498-499), nous avons pu identifier trois idées principales qui focalisent le discours politique. Ainsi, en parlant de tourisme, les élus essaient de donner les arguments pour un développement du tourisme dans l'Estuaire, des arguments qui se regroupent généralement autour des questions : « *Pour qui ?* », « *Pourquoi ?* » et « *Comment ?* ».

Pour qui ?

L'acteur principal est le « *touriste* » (« *dans un deuxième temps, ça sera de convaincre les **touristes** extérieurs pour qu'ils viennent chez nous* », « *mais les **touristes** extérieurs viennent déjà! Ils viennent à Deauville* »). Cependant, l'acteur est identifié également sous le nom de « *gens* », tout simplement, nom qui regroupe à la fois le statut de touriste et d'habitant.

- « *les **gens** de dimanche qui viennent* »
- « *qu'est-ce-qui va attirer les **gens**, de quoi vont-ils avoir envie ?* »
- « *on voit bien-que les **gens** qui viennent a Etretat* »
- « *beaucoup de **gens**, du monde entier* »
- « *on a eu énormément de **gens** qui sont venus* »
- « *qui va attirer des **gens*** »

En regardant la classification ascendante hiérarchique (Figure 5-18, p.35), nous pouvons observer que le mot « *tourist_* » est en lien direct avec les mots « *deauville* » et « *etretat* », des sites touristiques très connus dans l'Estuaire, ce que signifie que les élus utilisent souvent un mot dont le radical est « *tourist_* » en faisant référence à ces lieux.

L'agrégation est différente quand il s'agit du mot « *gens* », mis en lien avec les mots « *envie* » et « *action* » et sur un niveau supérieur, avec les mots « *office* » et « *tourisme* ». Dans cette catégorie, beaucoup plus générale, les élus font référence, tel que nous l'avons déjà montré, à la fois aux touristes, mais aussi aux habitants de proximité, dans une approche stratégique, qui suppose des actions qui s'appuient sur les structures de promotion locale, représentées par les offices de tourisme.

« (nous), on (est) (persuade), que (tout) (seule) dans (notre) petit (coin) on (est) rien! on (a) un territoire (qui) (est) attirant au (niveau) (touristique), mais (qui) va (attirer) des (**gens**) (a) 20 km, (a) 25 km, mais (a) l (échelle) de la France on (est) rien du (tout)! »

(uce n° 553 Khi2 = 28 uci n° 6)

« parce-que si moi, déjà, je n ai pas (envie) d y (habiter), pourquoi je vais imposer ça aux (**gens**)! et sur l (activité) (touristique) c (est) un peu la même chose »

(uce n° 704 Khi2 = 25 uci n° 8)

Pourquoi ?

L'enjeu économique pour le territoire de l'Estuaire, avec les différentes formes de tourisme, est le plus souvent affirmé :

- « le **tourisme** fait partie de l'économie! » et « **tout le monde** se dit "mais le **tourisme**, c'est peut être quelque chose qui peut créer de l'emploi", « donc, le **tourisme** est un enjeu qui va plaire à la fois aux économistes, aux professionnels du tourisme, hôtels, restaurants, aux touristes du monde entier et aux habitants eux-mêmes qui à moindre frais, avec peu de chose, peuvent faire du tourisme dans leur territoire et ils peuvent partir à la découverte du lieu »;
- « cette dimension là, de **tourisme** d'affaire », « s'appuyant sur le **tourisme** industriel », « on est sur un **tourisme** beaucoup plus familial » ;

L'enjeu diplomatique du tourisme transparait également, mais moins souvent : « C'est vraiment le **tourisme** qui est apparu comme le sujet le plus porteur », parce qu'« en jouant sur le **tourisme**, on fédère ».

Comment ?

Les élus sont convaincus de la nécessité d'un travail à grande échelle, la nécessité d'une « **dimension estuarienne** pour attirer le touriste » et pour laquelle « il faut [...] **une identité touristique, une attirance touristique à une grande échelle** ».

Des mots qui définissent les lieux concernés par le tourisme : « *Deauville* », « *Etretat* », « *Fécamp* », « *croisière* », « *coin* », « *plage* », « *patrimoine* », « *haute* », « *basse* » reviennent souvent pour soutenir l'idée de mise en réseau et la promotion touristique en commun à l'échelle estuarienne.

Enfin, des verbes comme « attirer », « venir », « jouer », « comprendre », des adjectifs « seul », « complémenta_ », ainsi que des noms « envie », « enjeu », « besoin » se retrouvent dans les u.c.e. en référence aux stratégies à mettre en place pour un développement touristique.

- « parce que proposer une offre élargie, ça **attire** plus-de monde! »
- « ils existent tous **seuls** et j'ai l'impression qu'ils ne ressentent pas le besoin »
- « Le Havre n a pas encore la capacité d'**attirer** lui même une clientèle touristique »
- « on voit bien-que les gens qui **viennent** à Etretat, une fois qu'on a vu Etretat »
- « nous ce qu'on leur avait dit c est **venez** avec nous, c'est une question de solidarité! »
- « ils **viennent** à Deauville, à Pont -l'Evêque, à Etretat, à Honfleur »
- « beaucoup de gens, du monde entier, **viennent** ici »
- « le touriste qui **vient** dans notre coin, il dit j ai envie de venir en Normandie »
- « leur avenir ce n est pas Fécamp tout seul dans son petit **coin** »
- « il dit : j'ai **envie** de venir en Normandie »
- « il ne faut pas **jouer** tout seul dans sa cour, qu'on a besoin de tout le monde »
- « et donc, en **jouant** sur le tourisme, on fédère »

L'analyse du discours politique autour du projet thématique met en évidence les enjeux du tourisme, mais dans un ordre inversé par rapport au rôle que le projet touristique a eu depuis ses débuts à l'échelle estuarienne. Ainsi, l'enjeu économique est le premier affirmé dans le discours de l'acteur politique. L'enjeu identitaire et celui diplomatique sont plus dissimulés.

Conclusions du chapitre

L'analyse des représentations des deux catégories d'acteurs, les élus et les résidents, nous a permis de saisir les points communs, ainsi que les différences qui existent entre les regards portés. Les représentations des deux catégories d'acteurs sont déconnectées, cependant elles ne sont pas incompatibles et leur articulation semble envisageable.

En commençant par le résident, nous avons pu constater que la dimension politique est quasiment inexistante dans sa représentation de l'Estuaire. Le Pont de Normandie, symbole de l'union entre les deux rives et en même temps, de la dimension politique du territoire de l'Estuaire n'apparaît que dans les éléments périphériques de la représentation du résident. Une certaine idée d'unité entre les deux rives existe, comme d'ailleurs les expressions qui témoignent d'une certaine territorialité et d'une appropriation de l'Estuaire. Cependant, leur citation reste périphérique. Le rapprochement des deux rives de la Seine et des deux Normandie est exprimé comme un souhait, mais il n'est pas en lien avec le projet politique.

La population locale est en manque de connaissance par rapport à l'action politique. L'Estuaire a besoin de support de communication qui parle au résident de sa dimension territoriale, de ses projets, des événements qui lui soient spécifiques.

Les résidents se représentent l'Estuaire en lien avec l'axe du fleuve, partagé entre sa dimension d'espace sensible et sa dimension industrialo-portuaire. C'est une représentation que nous retrouvons également dans le discours politique. Pour l' élu de l'Estuaire, même si ce territoire est avant tout un territoire du pouvoir, il est pris en considération comme l'articulation de ses dimensions environnementales et socioéconomiques.

Ainsi, le fleuve est le principal axe commun des deux représentations du territoire. C'est la Seine, en lien avec la mer, qui donne la force de ce territoire et qui focalise les représentations. C'est le plan longitudinal, Ouest-Est, au long du fleuve qui emporte la majorité des références des deux catégories d'acteurs.

Si la dimension politique de l'Estuaire est inconnue au résident, l'acteur politique n'ignore pas que l'Estuaire de la Seine est un territoire vécu, un territoire de l'habitant. Cependant, il définit ce territoire par rapport au Pont de Normandie, élément périphérique de la représentation du résident.

Le tourisme et les loisirs viennent s'insérer dans le système complexe de la représentation de l'Estuaire, comme une nécessité pour rendre le cadre de vie du résident plus agréable et comme un enjeu économique pour le territoire, dans la vision de l'acteur politique.

Chapitre 6

Du territoire politique au territoire des résidents

Ce dernier chapitre a comme objectif d'analyser l'articulation entre le territoire comme projet politique et le territoire comme terrain vécu, connu et pratiqué par le résident. Les projets qui ne sont pas connus et soutenus, d'une façon ou d'une autre, par la population locale sont voués à l'échec. Dans ce cas, nous nous posons la question sur la pertinence des projets lancés dans l'Estuaire par l'acteur politique avec le soutien de l'acteur technique. Sont-ils en consonance avec la représentation et les pratiques spatiales du résident ?

Dans un premier temps nous appuyons notre analyse sur les cartes mentales du territoire de l'Estuaire produite par les résidents. Le second temps sera consacré à la question concernant l'identité estuarienne. Est-ce qu'on peut parler d'un « *habitant de l'Estuaire* » en tant que résident qui s'identifie avec l'échelle estuarienne ? Comment l'appartenance, ou au contraire, la non-appartenance, à ce territoire est-elle définie par les personnes interrogées ? Enfin, le troisième temps de ce chapitre sera consacré à l'analyse des représentations concernant la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire afin de pouvoir saisir les stratégies à mettre en place dans le cadre du projet thématique.

6.1. Au-delà de mots, quel est le territoire des résidents ?

Pour l'analyse des cartes mentales, nous avons retenu deux corpus principaux : le corpus de population « *CODAH* » et le corpus de population « *Hors CODAH* », sachant que sur le deuxième corpus nous avons réalisé des analyses comparatives supplémentaires, à des échelles spatiales plus réduites (rive gauche-rive droite, échelle Pays).

6.1.1. Un territoire au fil du fleuve

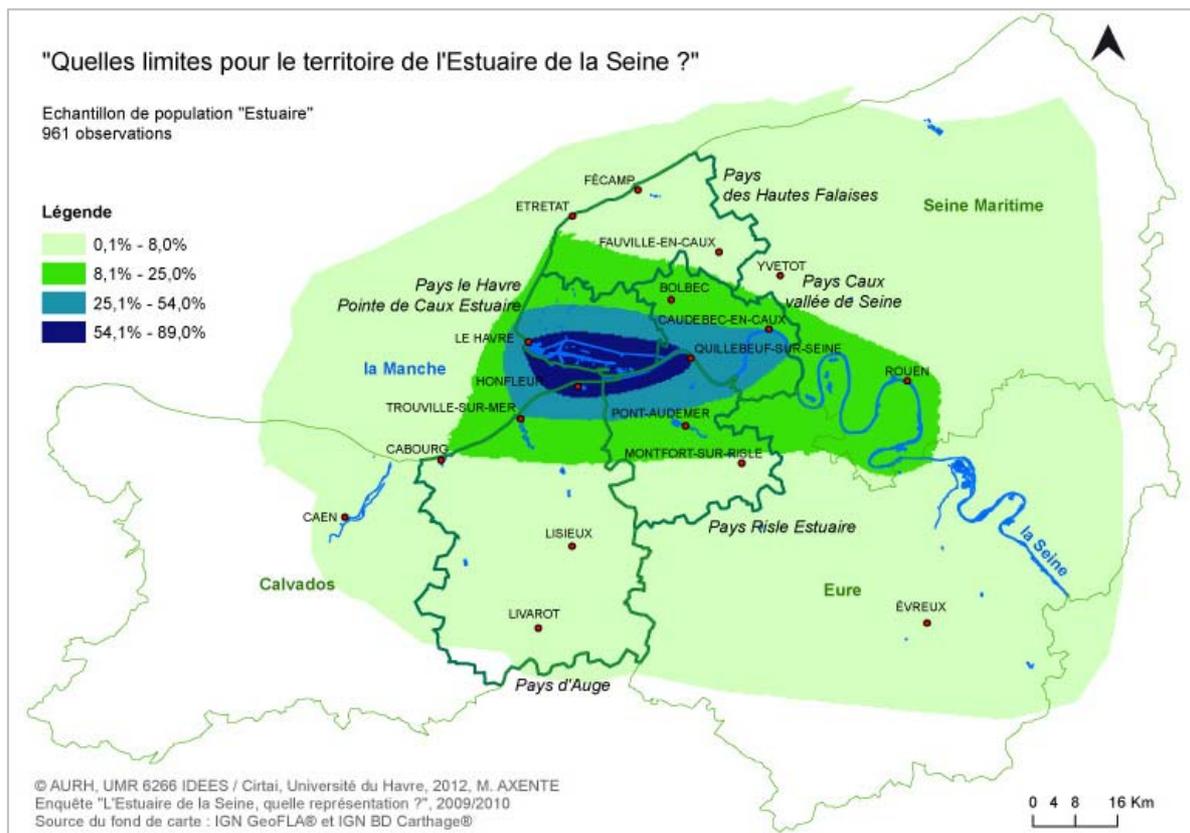
L'action de tracer les limites du territoire de l'Estuaire de la Seine, au-delà de son côté ludique, constituait souvent une épreuve embarrassante pour les répondants. Comment définir des limites à ce qui n'a pas de représentation cartographique dans l'imaginaire collectif ?

De manière générale, le territoire de l'Estuaire de la Seine des résidents est un territoire qui allonge la Seine (Carte 6-1)¹, à la différence du territoire politique qui s'étale plus sur un axe transversal. En manque de toute autre définition, la représentation cartographique s'accrochait au principal élément reconnu : la Seine, et parce que la question faisait référence au mot « *estuaire* », la majorité de répondants s'est orientée vers une zone restreinte, presque triangulaire, délimitée par les villes du Havre, Honfleur et Quillebeuf-sur-Seine, qu'elle considérait comme étant l'embouchure de la Seine.

Le terme de « *territoire* » ne résonnait pas dans la représentation mentale que les répondants avaient sur cet espace et la plupart d'entre eux a exprimé ce qu'elle considérait comme étant « *l'(E)stuaire de la Seine* » et non pas le « *territoire de l'(E)stuaire de la Seine* ».

En transférant le terme de « *noyau central* » sur l'analyse de la représentation cartographique de l'Estuaire, nous pouvons dire que celui-ci est constitué par le « *cœur triangulaire* », représenté par la quatrième classe de valeurs, en couleur bleu foncé sur la Carte de synthèse 6-1, et qui réunit 35%² des cartes de la population interrogée.

Carte 6-1 / La représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine pour l'échantillon global de résidents de l'Estuaire



¹ La Carte 6-1 a été réalisée à partir du corpus « *CODAH* » (268 observations) et du corpus « *Hors CODAH* », Strate n°2 (693 observations), or un total de 961 observations.

² Conforme aux consignes de lecture de l'Encadré méthodologique 3-5, p.195, le pourcentage de répondants, qui ont délimité seulement la surface représentée par la classe de valeurs, se calcule par la différence des pourcentages indiqués dans la légende. Dans notre cas, il s'agit de 89,0% - 54,1% = 34,9%.

Le même noyau constitue la superposition totale ou partielle de 89% des cartes dessinées, parce qu'il est concerné également par les représentations « *plus généreuses* » qui prennent en compte une échelle territoriale élargie.

Ainsi, la représentation cartographique du territoire de l'Estuaire de la Seine est focalisée autour de ce noyau central, attaché à une échelle spatiale réduite qui correspond globalement à l'embouchure de la Seine, avec une orientation qui privilégie plus la rive droite, que la rive gauche du fleuve.

Les trois premières classes de valeurs sont représentées sous la forme de « *couronnes* » de plus en plus périphériques qui entourent le noyau central. Plus la représentation cartographique est élargie, moins elle est importante du point de vue quantitatif. Dans la même logique que dans la structuration de la représentation sociale à partir de réponses textuelles, les éléments qui soutiennent la dimension territoriale de l'Estuaire de la Seine existent, mais ils sont périphériques et sans avoir des repères « *officiels* » en termes de définition, ce qui donne un décalage important par rapport aux limites du territoire politique.

Pour environ 30%³ de répondants (la troisième classe de valeurs, la deuxième couronne), le territoire estuarien s'étend jusqu'à la limite Est du territoire politique, dans le Pays de Caux vallée de Seine, mais il ne concerne qu'une zone réduite des deux rives de la Seine. Ce n'est qu'avec la deuxième classe (16,9%)⁴ que le territoire de l'Estuaire commence à être élargi dans l'axe transversal, dans un cadre presque triangulaire entre Rouen, Etretat et Cabourg.

La quasi-totalité du territoire politique ne sera couverte que par les représentations regroupées dans la première classe (7,9%)⁵ et qui constitue des visions très globales. Le Sud du Pays d'Auge reste toujours un terrain « *à conquérir* », n'étant pas inclus dans sa totalité même par les répondants de cette première classe.

Néanmoins, les deux premières classes réunissent environ un quart (24,9%)⁶ de la population interrogée. C'est environ un quart des répondants qui commence à prendre en considération une échelle spatiale plus large, en parlant du territoire de l'Estuaire de la Seine. Par rapport à la dynamique de projet qui concerne le territoire politique, les cartes mentales de la population locale reproduisent un territoire qui prend en compte les deux rives de la Seine et de surcroît, un territoire qui commence à « *s'élargir* » au-delà de sa dimension physique.

³ 54,0% - 25,1% = 28,9%

⁴ 25,0% - 8,1% = 16,9%

⁵ 8,0% - 0,1% = 7,9%

⁶ 7,9% + 16,9% = 24,8%

Le défi du travail à venir en termes de représentation du territoire de l'Estuaire n'est pas dans sa dimension Ouest/Est, attachée à l'axe Seine qui semble en partie acquise et soutenue par la représentation sociale générale, mais plus dans sa dimension « *verticale* », Nord/Sud, qui puisse intégrer le Pays des Hautes Falaises et le Pays d'Auge.

Certainement, l'existence d'une cartographie du territoire politique diffusée auprès du grand public aurait influencé la représentation et les résultats obtenus. En son absence, notre travail s'est déroulé sur un terrain « *vierge* ».

Dans les pages suivantes nous présenterons les résultats obtenus à partir des analyses appliquées sur les différentes échelles spatiales concernées par le territoire politique. Sans surprise, les résultats des sélections suivront les tendances générales, remarquées sur la Carte de synthèse 6-1 (p.356), mais des particularités locales pourront être mises en évidence.

6.1.2. Lieu de résidence et représentation, existe-t-il des représentations différentes ?

6.1.2.1. Résider ou non dans la CODAH, on se représente différemment l'Estuaire ?

En faisant une analyse comparative entre les deux cartes de synthèse (6-2 et 6-3, p.359) concernant la représentation spatiale de la population résidente de la CODAH et celle de la population qui réside à l'extérieur de l'agglomération havraise, nous pouvons remarquer des similitudes, surtout en ce qui concerne le *noyau central* de la représentation, mais également des différences, plus visibles sur la deuxième classe de valeurs (deuxième *couronne*).

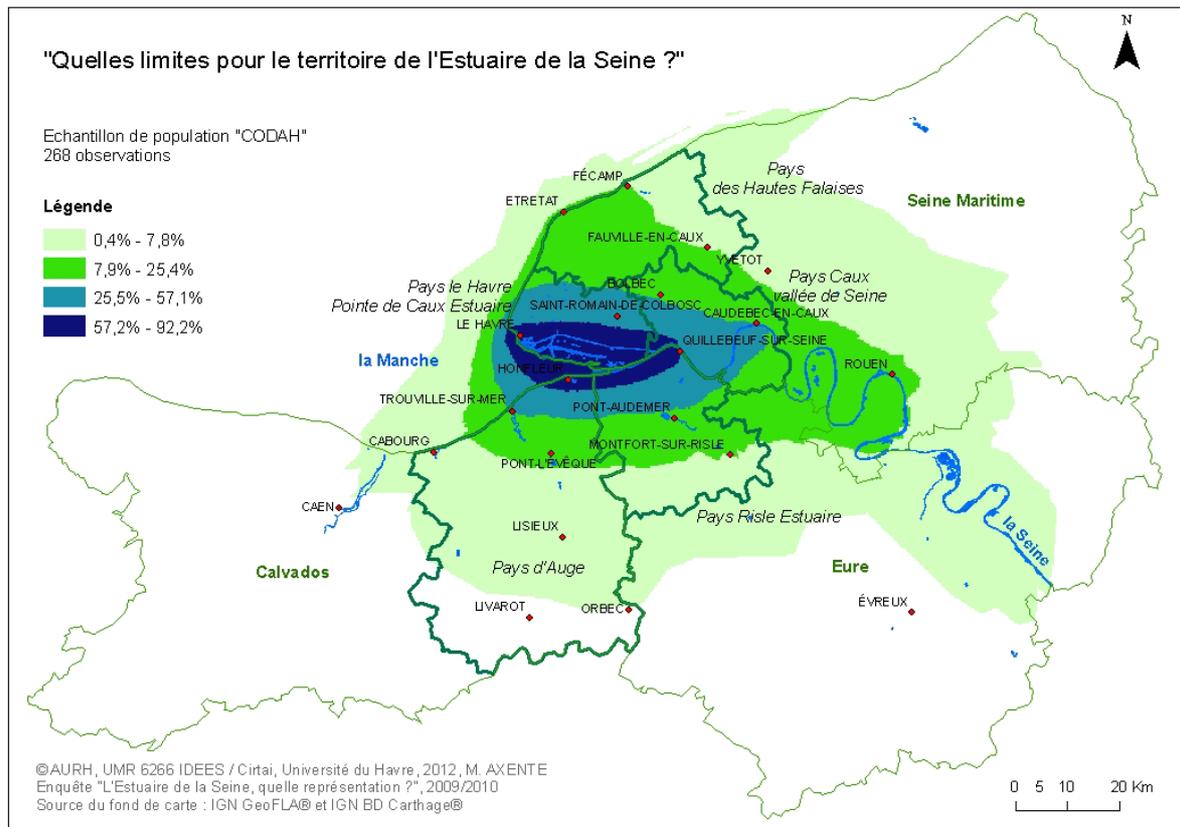
Environ 35%⁷ des personnes interrogées, dans les deux populations, restent attachées à une représentation de l'Estuaire réduite à l'embouchure de la Seine (quatrième classe de valeurs).

Pour la population de la CODAH nous pouvons constater que majoritairement, celle-ci considère son lieu de résidence comme faisant partie du territoire de l'Estuaire. A partir de la troisième classe de valeurs (31,6%)⁸, la représentation du territoire couvre presque la totalité de l'agglomération havraise. En rajoutant à celle-ci, les deux premières classes de valeurs qui représentent 25,4% du corpus et dont les répondants élargissent encore plus la représentation du territoire, nous obtenons un total de 57% de la population résidente de la CODAH qui considère que son lieu de résidence et plus globalement, la CODAH, font partie du territoire de l'Estuaire de la Seine.

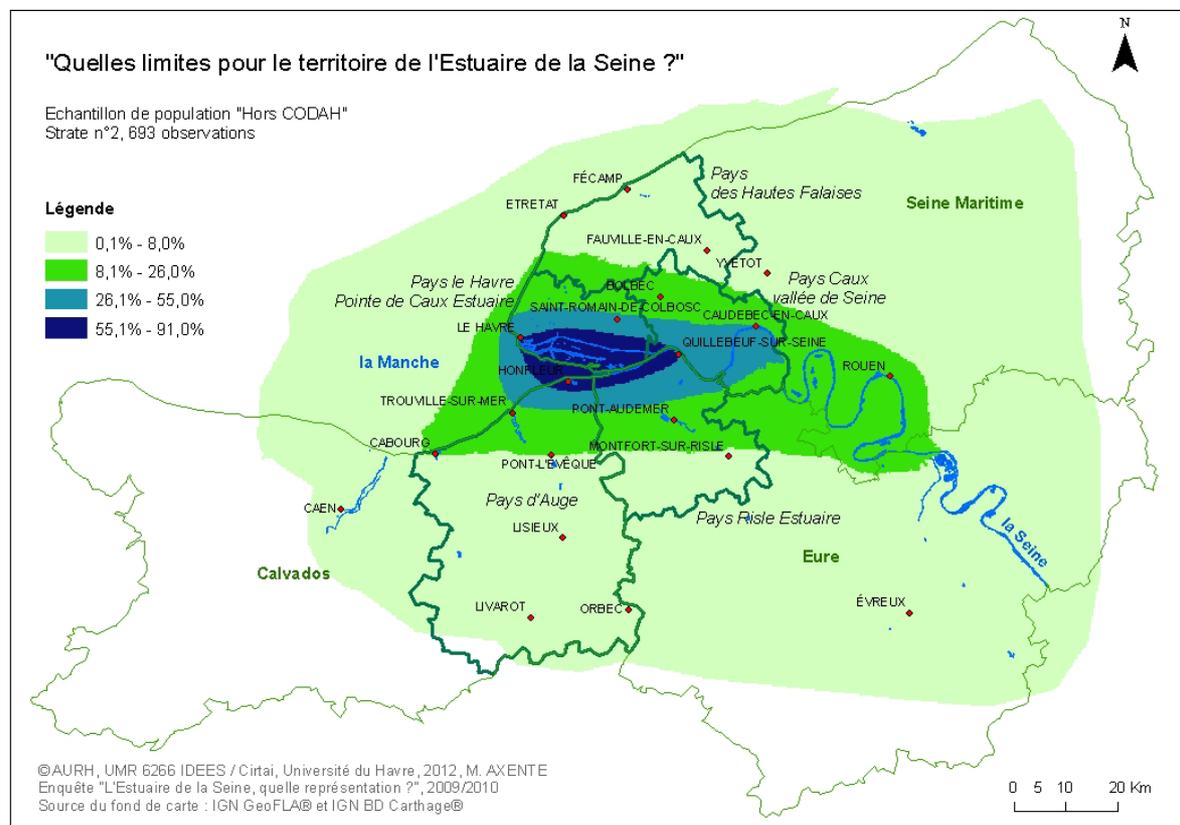
⁷ 92,2% - 57,2% = 35% pour le corpus « *CODAH* » et 91,0% - 55,1% = 35,9% pour le corpus « *Hors CODAH* ».

⁸ 57,1% - 25,5% = 31,6%

Carte 6-2 / La représentation du territoire de l'Estuaire pour l'échantillon de population « CODAH » : un territoire triangulaire



Carte 6-3/ La représentation du territoire de l'Estuaire pour l'échantillon de population « Hors CODAH » : un territoire longitudinal



La deuxième classe de valeurs (deuxième *couronne*) qui regroupe environ 18%⁹ d'observations pour chacun des deux corpus met en évidence deux représentations différentes du territoire.

Ainsi, la population de la « CODAH » a plus tendance à représenter un territoire de l'Estuaire élargi en plan transversal, vers le Nord et le Sud de l'axe du fleuve. Une forme presque triangulaire du territoire de l'Estuaire inclut Fécamp au Nord, Rouen à l'Est, ainsi que Pont-Audemer et Pont-l'Evêque au Sud.

En ce qui concerne la représentation des résidents « Hors CODAH », le territoire de l'Estuaire de la Seine a une forme plus longitudinale, qui suit la Seine. Cette représentation s'étale moins vers le Nord. A la différence de la représentation de la population de la CODAH, celle-ci « descend » plus vers le Sud, en prenant en compte Montfort-sur-Risle et Cabourg. L'une des explications de ces différences se retrouve dans l'association du lieu de résidence des personnes interrogées avec la représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine et nous allons avoir plus de détails dans les analyses suivantes.

6.1.2.2. Résider sur une rive ou l'autre, l'Estuaire n'est pas le même

Parce que la cartographie du territoire politique n'est pas connue par la population locale, les personnes interrogées ont réalisé leurs cartes mentales en faisant principalement référence au rapport entre l'estuaire physique, leur lieu de résidence et plus globalement, à leur espace vécu. L'exercice de tracer les limites du territoire de l'Estuaire de la Seine a précédé la question concernant l'appartenance à l'Estuaire en tant qu'habitant et il a obligé les répondants à se poser la question préalable « *Est-ce que mon lieu de résidence fait partie du territoire de l'Estuaire ?* ».

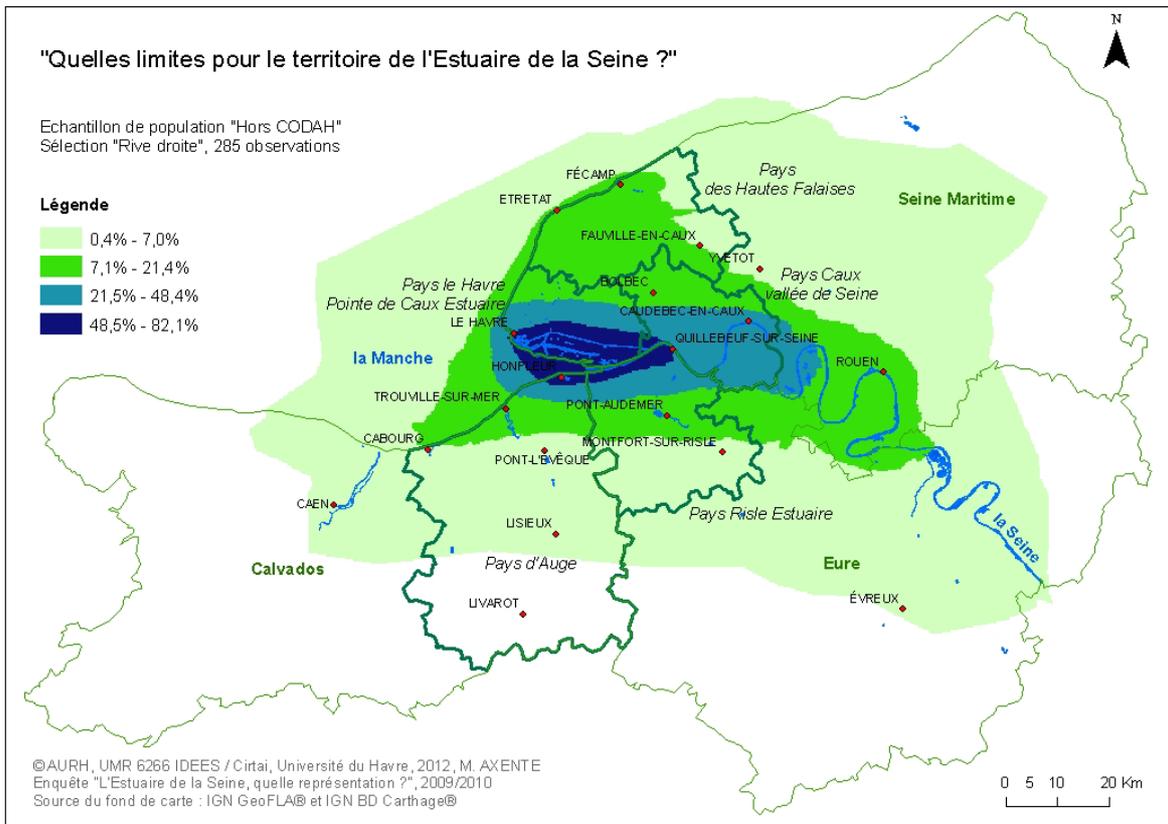
Pour la rive droite (Carte 6-4, p.361), autre que le *noyau central* (33,6%)¹⁰, la troisième classe de valeurs (première *couronne*) met en évidence une représentation allongée sur l'axe de la Seine (26,9%)¹¹. Le fait d'avoir dans notre corpus une partie de la population résidente de la rive droite qui habite dans la proximité du fleuve (Lillebonne, Gruchet-le-Valasse, Notre-Dame-de-Gravenchon, Caudebec-en-Caux) a très probablement induit cette forme. Les résidents de la proximité de la Seine considèrent leur lieu de résidence comme appartenant au territoire de l'Estuaire de la Seine.

⁹ 25,4% - 7,9% = 17,5% pour le corpus « CODAH » et 26,0% - 8,1% = 17,9% pour le corpus « Hors CODAH ».

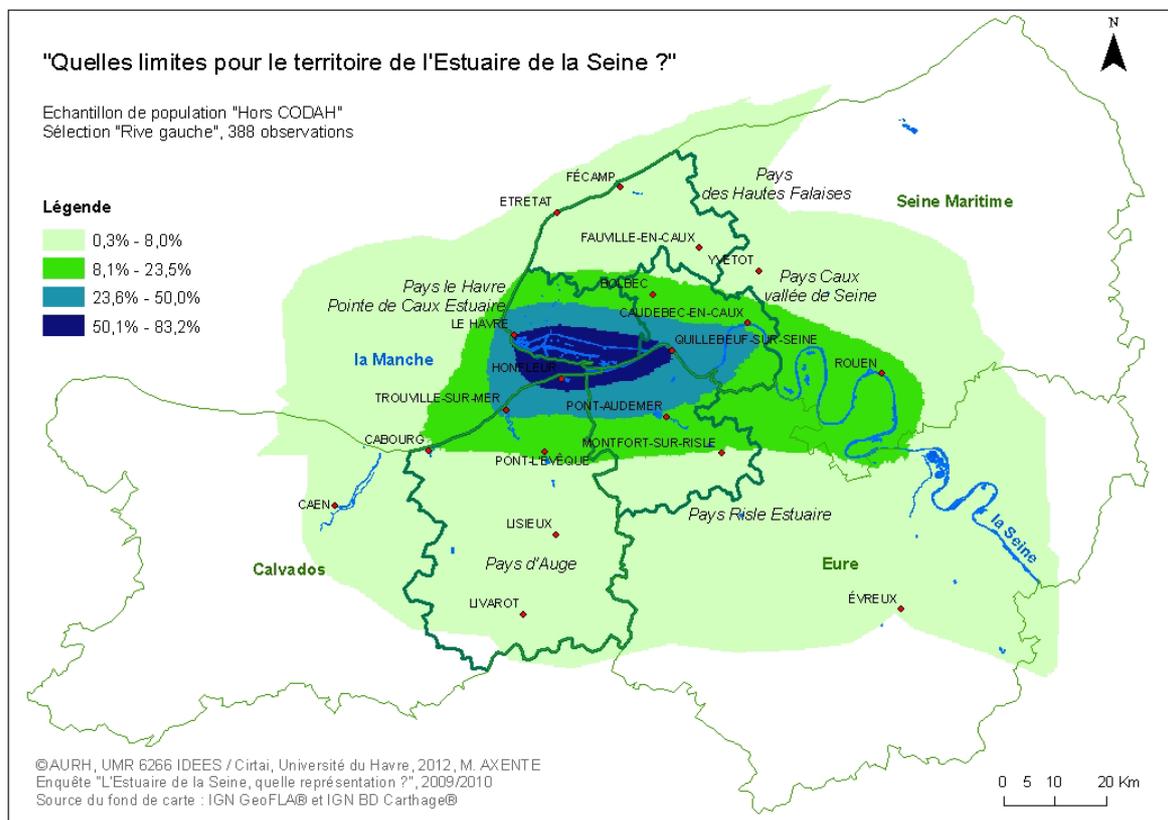
¹⁰ 82,1% - 48,5% = 33,6%

¹¹ 48,4% - 21,5% = 26,9%

Carte 6-4 / Rive droite : une représentation du territoire de l'Estuaire qui privilégie la rive droite



Carte 6-5 / Rive gauche : une représentation du territoire de l'Estuaire qui privilégie l'axe du fleuve



Pour la rive gauche, cette première *couronne* qui correspond à la troisième classe de valeurs (26,4%)¹² se retrouve plus réduite dans sa partie Est, mais elle concerne Pont-Audemer et Trouville-sur-Mer/Deauville, dans sa limite Sud, très probablement suite à l'association des personnes résidentes de ces lieux avec le territoire de l'Estuaire.

A partir de la deuxième classe de valeurs qui correspond à la deuxième *couronne* autour du noyau central, les différences de représentation sont plus visibles entre les deux rives de la Seine.

Pour la rive droite, la représentation reprend la forme « *triangulaire* », déjà rencontrée sur la carte de synthèse de la population « *CODAH* » (Carte 6-2, p.359). Ce rapprochement avec la représentation du corpus « *CODAH* » prouve que sur la rive droite il y a une tendance à représenter le territoire de l'Estuaire de la Seine sous une forme élargie en rapport avec la bande littorale, en privilégiant la rive droite, plus que la rive gauche.

De surcroît, une partie des résidents de la périphérie Nord du territoire politique considèrent très probablement leur lieu de résidence comme appartenant au territoire de l'Estuaire, ce qui n'est pas le cas pour les résidents de la périphérie Sud du territoire politique. Sur la rive gauche (Carte 6-5, p.361), l'élargissement du territoire de l'Estuaire au Sud de l'axe Cabourg/Pont-l'Évêque/Montfort-sur-Risle est exceptionnel (seulement 8,0% représenté dans la première classe de valeurs). En général, les résidents de la rive gauche restent attachés à une représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine axé au long du fleuve, en dessinant des limites latérales à des distances quasiment égales, sur les deux rives de la Seine.

La comparaison entre les deux rives de la Seine nous a permis d'identifier les différences de représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine, en rapport avec le lieu de résidence, mais également, en rapport avec ce que les résidents considèrent comme limite de l'étalement du territoire sur la rive opposée.

Ainsi, la représentation du territoire pour les résidents de la rive droite inclut, à partir de la deuxième *couronne*, la périphérie Nord du territoire politique, ce qui ne se produit pas avec les résidents de la rive gauche, pour la périphérie Sud du territoire politique.

En ce qui concerne la représentation des limites du territoire sur la rive opposée, les résidents de la rive gauche n'élargissent pas beaucoup le territoire de l'Estuaire sur la rive droite, à la

¹² 50,0% - 23,6% = 26,4%

différence des résidents de la rive droite qui eux, élargissent la représentation au Nord de leur rive. Par contre, les résidents de la rive droite s'arrêtent dans leur représentation presque à la même limite Sud que les résidents même de la rive gauche (la ligne Cabourg / Montfort-sur-Risle).

Ce constat témoigne de l'existence d'une zone (le Sud du Pays Risle Estuaire et les deux tiers Sud du Pays d'Auge) difficilement associable à la représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine par les résidents mêmes de la rive gauche, en rapport avec leur lieu de résidence, mais également, par les résidents de la rive droite. Ni le regard du résident même, ni le regard de l'« Autre », qui en plus dans notre cas, n'habite pas loin, ne prend en compte cette partie de l'Estuaire, ce qui renforce les éléments dominants de la représentation sociale. Cette double absence d'association à la représentation spatiale du territoire de l'Estuaire transforme cette partie du territoire politique en une zone « sensible » pour la dynamique de construction territoriale et nécessite des efforts soutenus pour pouvoir induire un changement de représentation et une adhésion au territoire de projet.

6.1.3. Le paradoxe du regard dans l'Estuaire

Dans la partie suivante, nous présenterons les résultats obtenus à partir des focus réalisés par Pays. La représentation du territoire de l'Estuaire suit les lignes dominantes de chaque grand ensemble déjà analysé, mais des particularités peuvent être mises en évidence. En prenant en considération l'échelle du Pays, telle que nous l'avons déjà fait remarquer à plusieurs reprises, nous avons souhaité connaître les représentations spatiales des résidents qui habitent plus ou moins proche de l'axe du fleuve ou du bord de la mer, ou plus dans l'arrière-pays du territoire politique, et non pas la représentation des résidents de tel ou tel Pays.

6.1.3.1. Plus on est proche du fleuve, plus on réduit l'échelle territoriale

« [...] pour moi l'Estuaire c'est une petite bande littorale qui est vraiment, j'allais dire, les berges de la Seine. [...] Moi je pense qu'on peut se sentir « estuarien » dès qu'il y a de l'eau, le fleuve ou la mer. C'est pour moi l'une des choses qui fait qu'on se sente « estuarien ». Parce que l'Estuaire, c'est la mer ou le fleuve. Quand vous n'avez pas dans votre ville le fleuve ou la mer vous devez vous sentir beaucoup moins appartenant à l'Estuaire. »

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, le 21 mars 2011)

La population de l'Estuaire de la Seine qui habite dans la proximité de l'estuaire physique et/ou au long du fleuve (la Communauté de Communes Caux Estuaire qui représente la partie Est du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, le Pays de Caux vallée de Seine et le Pays Risle Estuaire) a davantage tendance à réduire la représentation du territoire autour de l'axe de la Seine.

Pour les résidents de la Communauté de Communes Caux Estuaire (Carte 6-6, p.365) dont le lieu de résidence se situe très proche de la Seine et de l'embouchure du fleuve, il n'y a pas de territoire de l'Estuaire au-delà de la présence de l'eau et plus particulièrement, au-delà de l'axe du fleuve, dans l'arrière-pays. Même les plus généreuses représentations, mises en évidence par la première classe de valeurs (troisième *couronne*), montrent un territoire de l'Estuaire très limité en plan transversal Nord-Sud. En ce qui concerne l'association du lieu de résidence à la représentation du territoire, la commune de Saint-Romain-de-Colbosc ne fait pas partie du *noyau central* (31%)¹³ et de la première *couronne* (27,5%)¹⁴. Donc, majoritairement, la commune centre n'est pas considérée comme faisant partie du territoire de l'Estuaire.

Les résidents du Pays de Caux vallée de Seine (Carte 6-7, p.365) qui se situent plus à l'Est par rapport à l'embouchure du fleuve, mais toujours dans la proximité de celui-ci, restent également attachés à la représentation de l'Estuaire au long de la Seine.

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance du lieu de résidence au territoire, il n'y a que les personnes ayant réduit la représentation du territoire au *noyau central* (30,6%)¹⁵ qui n'incluent pas le Pays dans le territoire de l'Estuaire.

Pour le reste des observations, nous remarquons que la première *couronne* couvre la moitié Sud du Pays (26,5%)¹⁶, alors que la deuxième *couronne* (16%)¹⁷ s'étale sur presque la totalité du Pays. Environ 9% (première classe de valeurs, troisième *couronne*) de répondants ont une représentation du territoire beaucoup plus grande, sans inclure pourtant la moitié Sud du Pays d'Auge.

¹³ 89,7% - 58,7% = 31,0%

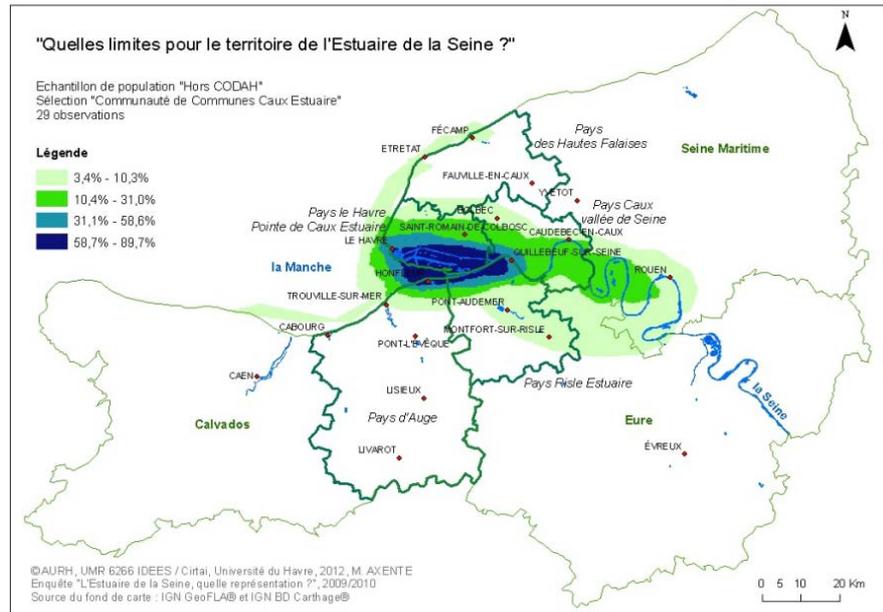
¹⁴ 58,6% - 31,1% = 27,5%

¹⁵ 82,3% - 51,7% = 30,6%

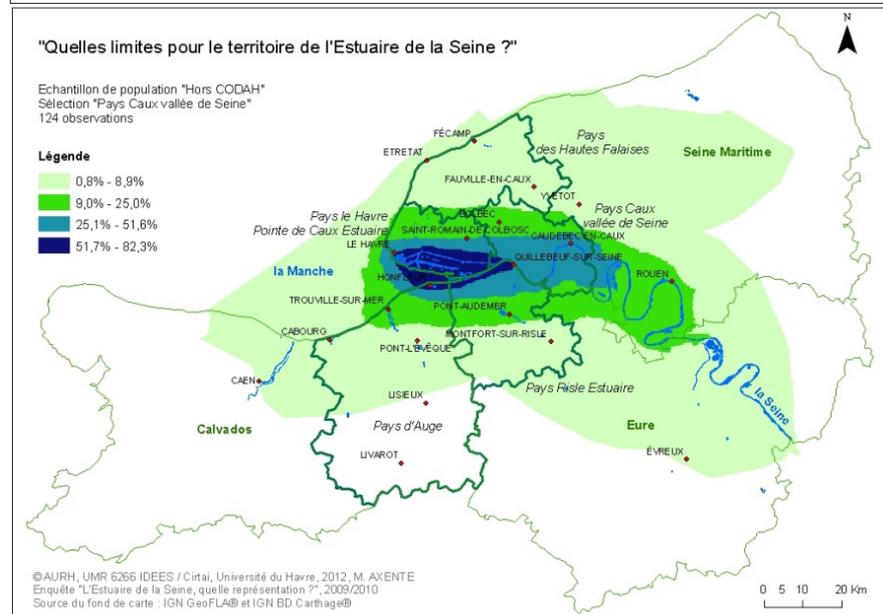
¹⁶ 51,6% - 25,1% = 26,5%

¹⁷ 25,0% - 9,0% = 16,0%

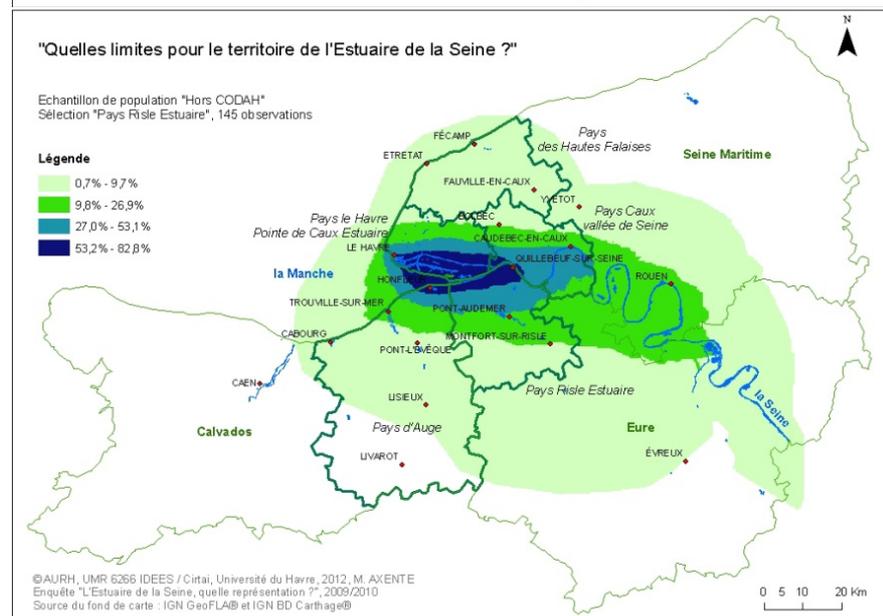
Carte 6-6 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Caux Estuaire



Carte 6-7 / La représentation du territoire pour les résidents du Pays de Caux vallée de Seine



Carte 6-8 / La représentation du territoire pour les résidents du Pays Risle Estuaire



Enfin, pour les résidents qui résident dans le Pays Risle Estuaire (Carte 6-8, p.365), la représentation du territoire autour de l'axe Seine s'impose également. Pont-Audemer est pris en considération à partir de la première *couronne* (26,1%)¹⁸. La deuxième *couronne* (17,1%)¹⁹ descend vers le Sud jusqu'à Montfort-sur-Risle et monte vers le Nord, sur la rive droite, jusqu'à Bolbec. Dans le corpus analysé, il y a environ 10% (première classe de valeurs, troisième *couronne*) d'observations qui représentent un territoire qui inclut quasiment la totalité du territoire politique.

L'analyse des trois corpus permet de mettre en évidence une représentation du territoire difficilement élargie en plan transversal (Nord-Sud) au fleuve pour la population dont le lieu de résidence se situe dans la proximité de l'axe du fleuve. En étant tout proche de l'élément dominant de la représentation, il est difficile de prendre en compte d'autres aspects socioéconomiques qui alimentent la dimension territoriale.

6.1.3.2. Plus on est loin du fleuve, plus on élargit l'échelle territoriale

Pour cette analyse, nous avons pris comme éléments de comparaison les Pays de l'Estuaire qui sont plus éloignés de l'embouchure de la Seine et de l'axe du fleuve en général. Ainsi, nous avons le Pays des Hautes Falaises qui n'avoisine pas l'estuaire physique et le Pays d'Auge qui l'avoisine très peu dans sa partie Nord, mais qui, par sa position géographique, très étalée Nord-Sud, à partir de sa deuxième moitié Sud, enregistre une distance similaire au Pays des Hautes Falaises par rapport à l'axe du fleuve.

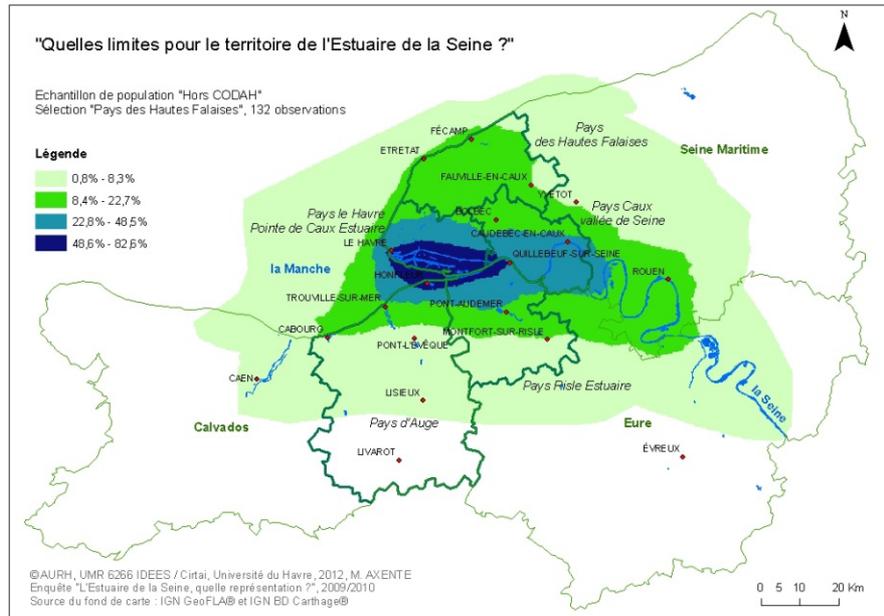
Sur les deux cartes de synthèse (6-9 et 6-10, p.367) nous observons que le *noyau central* de la représentation reste relativement constant en termes quantitatifs (nombre d'observations), mais également par rapport à son étalement cartographique.

En regardant la première *couronne* (troisième classe de valeurs), nous pouvons remarquer des différences plus importantes entre les deux corpus pris en compte. Pour le Pays des Hautes Falaises (Carte 6-9) nous avons une représentation du territoire de l'Estuaire qui allonge le fleuve, à la différence du Pays d'Auge, où nous assistons à une « *triangularisation* » de la représentation (Carte 6-10).

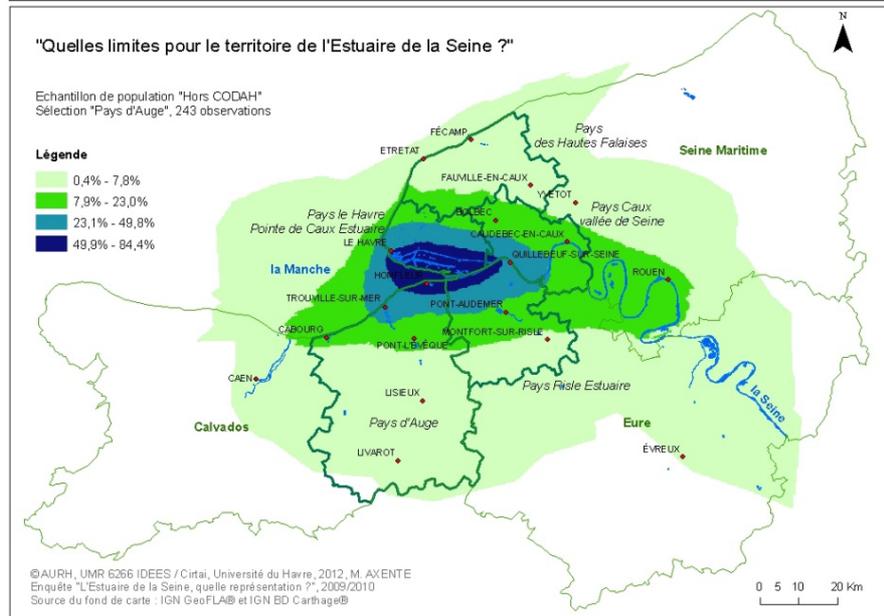
¹⁸ 53,1% - 27,0% = 26,1%

¹⁹ 26,9% - 9,8% = 17,1%

Carte 6-9 / La représentation du territoire pour les résidents du Pays des Hautes Falaises



Carte 6-10 / La représentation du territoire pour les résidents du Pays d'Auge



La deuxième *couronne* (deuxième classe de valeurs), qui regroupe entre 14%²⁰ et 15%²¹ de répondants de chaque corpus, accentue la représentation de l'Estuaire en triangle, plus limitée vers le Nord quand il s'agit de la représentation des résidents du Pays d'Auge.

Ainsi, la dimension territoriale de l'Estuaire de la Seine au-delà de l'axe du fleuve est mieux mise en évidence par les résidents des Pays *périphériques* du territoire politique. Les corpus des deux Pays, des Hautes Falaises et d'Auge, détiennent le nombre le plus important de résidents qui ne se considèrent pas des habitants de l'Estuaire de la Seine (p.385). Cependant, ceux qui se considèrent comme habitants, ont tendance à élargir la représentation spatiale du territoire jusqu'à leur résidence, d'où les résultats obtenus sur les cartes de synthèse.

²⁰ 22,7% - 8,4% = 14,3%, pour le Pays des Hautes Falaises

²¹ 23,0% - 7,9% = 15,1%, pour le Pays d'Auge

Cet élargissement de la représentation témoigne d'un *espace vécu* qui met en lien les éléments dominants de la représentation du territoire (Seine, villes symboles, embouchure, zone industrialo-portuaire, etc.) avec les lieux de résidence. Les pratiques spatiales concernant le travail, la famille ou le tourisme et les loisirs de ces résidents sont en fonction d'une échelle spatiale plus grande, d'où la tendance à représenter un territoire « *tiré* » vers leur lieu de résidence et qui reflète le résultat d'une représentation plus complexe du territoire de l'Estuaire.

Si l'éloignement de l'axe Seine est considéré comme un facteur qui dissipe la représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine, l'analyse des cartes mentales de ces résidents montre une représentation du territoire plus proche de l'échelle politique, que celle des résidents qui habitent dans la proximité de l'estuaire physique et de l'axe Seine. La représentation des résidents des deux Pays dépasse le lien direct avec la présence de l'eau et prend en compte d'autres aspects qui constituent d'ailleurs toute la complexité de la dimension territoriale.

Les analyses précédentes mettent en évidence que la distance entre le lieu de résidence et l'estuaire physique et/ou le fleuve est fonction inverse de la représentation d'une échelle territoriale élargie de l'Estuaire : plus les lieux de résidence des répondants étaient situés dans la proximité du fleuve, moins les résidents élargissent le territoire et moins ils pensent que celui-ci pourrait concerner également les résidents qui habitent plus loin de l'axe du fleuve.

Il y a un manque de définition officielle à l'échelle territoriale de l'Estuaire, ce qui explique les résultats obtenus. Cependant, une autre explication résiderait dans la pratique des lieux situés plus loin de l'estuaire physique, car une variable discriminante pour déterminer la familiarité avec les lieux n'est pas seulement la distance, mais aussi leur pratique. Certainement, les résidents qui habitent les Pays périphériques de l'Estuaire et qui pratiquent cet espace lors de leurs déplacements quotidiens ont plutôt tendance à prendre l'intégralité de cet espace comme un territoire, leur territoire de vie.

Ce constat montre la nécessité d'un travail de définition du territoire de l'Estuaire également mené avec la population dont le lieu de résidence se situe dans l'immédiate proximité de l'estuaire physique et de l'axe Seine. L'objectif est de leur faire prendre conscience que le territoire de l'Estuaire s'élargit aussi à d'autres lieux, plus éloignés, et que de près ou de loin, ils peuvent être tous concernés par les mêmes projets et dynamiques territoriales.

6.1.4. Analyses de quelques communautés de communes, ouverture vers de nouvelles pistes de réflexion

Dans les pages suivantes, nous nous arrêtons sur quelques cas particuliers que nous avons trouvés intéressants à mettre en évidence dans les perspectives d'approfondissement de la connaissance de l'Estuaire et la prise en compte des autres critères (sociodémographiques, économiques, politiques) qui agissent sur la représentation de la dimension territoriale, au-delà du lieu de résidence et les pratiques spatiales.

6.1.4.1. Le littoral Sud du territoire politique, inclus dans le territoire de l'Estuaire

Les trois lieux d'administration des corpus représentés sur les cartes 6-11, 6-12 et 6-13 (p.370) ont été Honfleur, Deauville/Trouville-sur-Mer et Cabourg, mais les lieux de résidence des répondants concernent l'échelle communale.

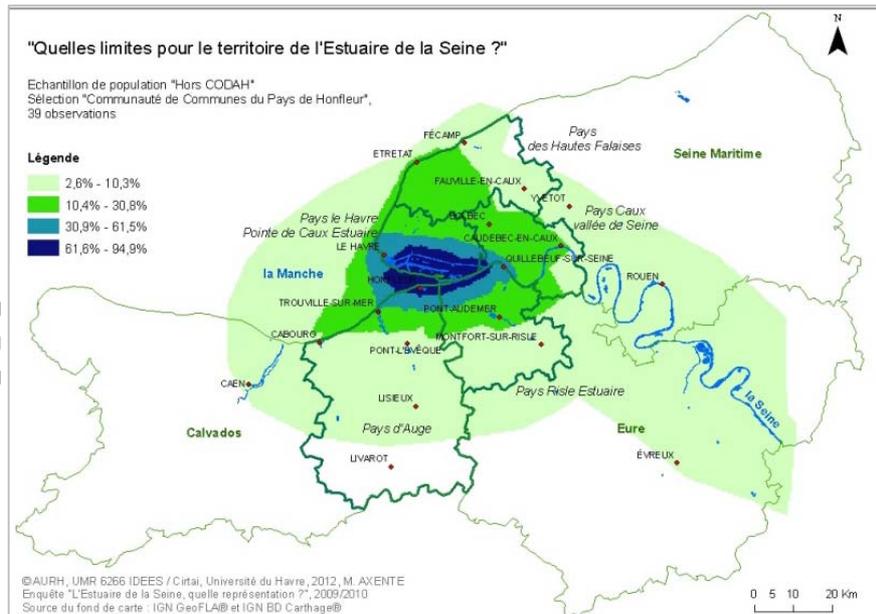
Dans l'analyse de ces trois cartes de synthèse nous nous sommes orientés principalement sur les trois *couronnes* (les trois premières classes de valeurs) qui apparaissent autour du *noyau central* de la représentation.

Pour la représentation du territoire de l'Estuaire des résidents honfleurais (Carte 6-11), nous remarquons un élargissement presque équilibré entre les deux rives de la Seine. Pour la première *couronne* (30,6%)²², le territoire de l'Estuaire va au Sud jusqu'à Deauville/Trouville-sur-Mer, en augmentant au Nord, jusqu'à la moitié du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire. Avec la deuxième *couronne* (20,4%)²³, nous assistons à une représentation en triangle qui va de Fécamp, jusqu'à Caudebec-en-Caux sur la Seine, pour descendre au Sud jusqu'à Cabourg.

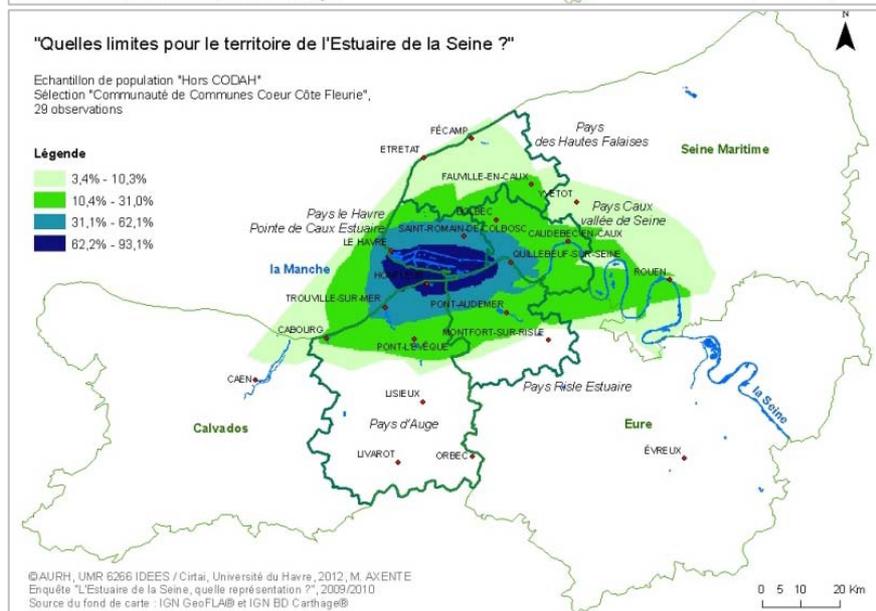
²² 61,5% - 30,9% = 30,6%

²³ 30,8% - 10,4% = 20,4%

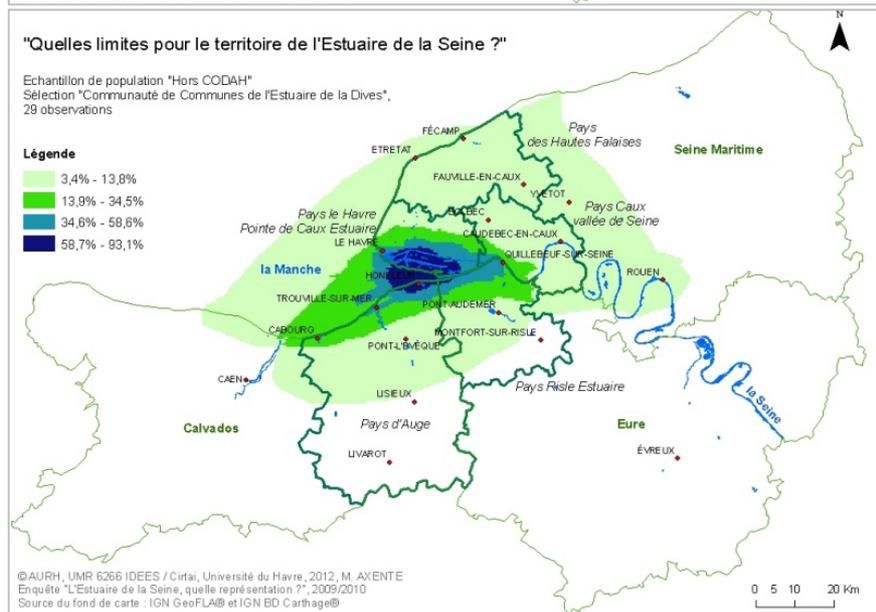
Carte 6-11 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur (Lieu d'administration : Honfleur)



Carte 6-12 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (Lieu d'administration : Deauville / Trouville-sur-Mer)



Carte 6-13 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (Lieu d'administration : Cabourg)



Enfin, la troisième couronne, la moins représentative du point de vue quantitatif, mais la plus étalée du point de vue spatial met en évidence un territoire de l'Estuaire ayant une double orientation : à la fois en plan transversal, entre le Nord du Pays des Hautes Falaises et la moitié Nord du Pays d'Auge, et à la fois en plan longitudinal, tout au long de l'axe Seine, jusqu'à la région parisienne, limité par le support de carte (p.191). La majorité des personnes interrogées considère son lieu de résidence comme appartenant au territoire de l'Estuaire.

La deuxième carte (Carte 6-12) regroupe principalement les résidents de Trouville-sur-Mer, Deauville et Touques. Le lieu de résidence est compris dès la première *couronne* de la représentation, ce qui fait un total d'environ 60% de personnes interrogées qui considère son lieu de résidence comme faisant partie du territoire de l'Estuaire. De nouveau, sur le Sud du Pays d'Auge, ainsi que sur celui du Pays Risle Estuaire, il y a un hiatus en termes d'association à la représentation du territoire de l'Estuaire.

La représentation des résidents de Cabourg (Carte 6-13) reflète bien la tendance à « tirer » les limites du territoire jusqu'au lieu de résidence, mise en évidence surtout par la deuxième couronne de la représentation. Environ 20%²⁴ de résidents interrogés représentent un territoire qui ne pénètre pas beaucoup l'arrière-pays, mais qui descend jusqu'à l'estuaire de la Dives, pour l'intégrer.

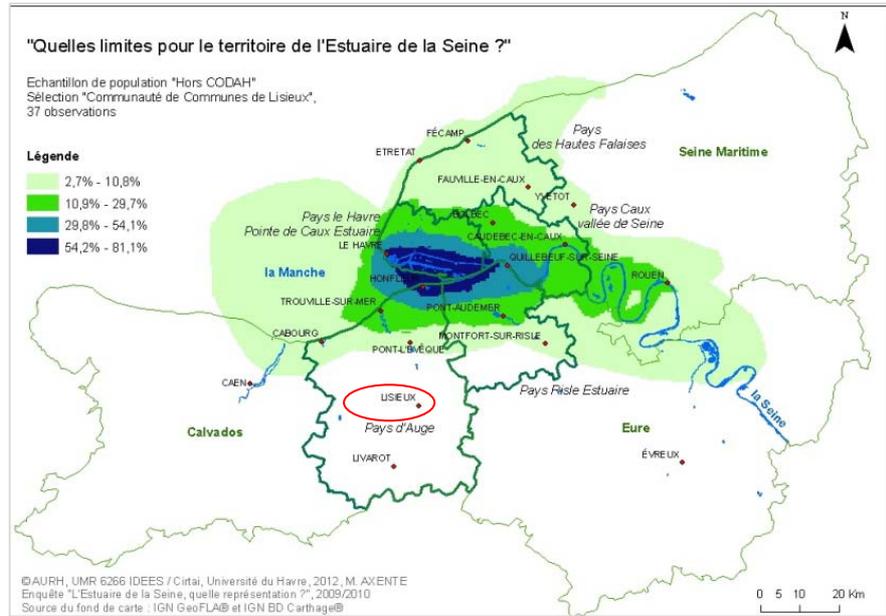
Les trois cas étudiés montrent qu'une partie importante de personnes interrogées et qui habitent sur la côte littorale Sud, intègre dans la représentation du territoire de l'Estuaire son lieu de résidence. En conséquence, la carte du territoire de l'Estuaire de la Seine qui regroupe les cinq Pays estuariens, ne pourrait que soutenir et enrichir ce que leur propre système de représentation donne comme résultat.

6.1.4.2. L'arrière-pays Sud du territoire politique, une association déficitaire à l'Estuaire

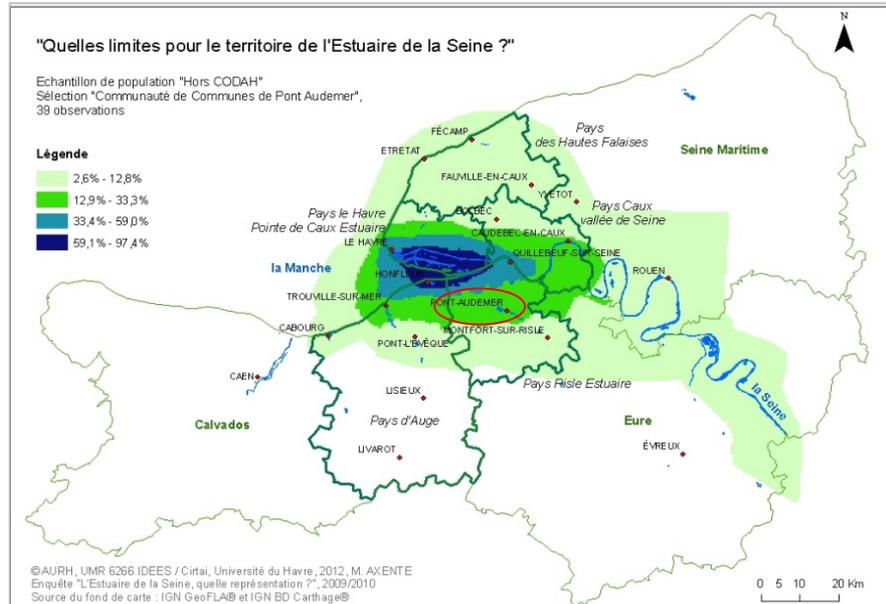
Si les résidents de la côte Sud de l'Estuaire font preuve d'une ouverture à l'idée d'un territoire de l'Estuaire qui prenne en compte leur lieu de résidence, nous avons souhaité connaître plus en détail ce qui se passe dans l'arrière-pays Sud du territoire politique, que la représentation sur les cartes de synthèse ne prenait en compte que rarement.

²⁴ 34,5% - 13,9% = 20,6%

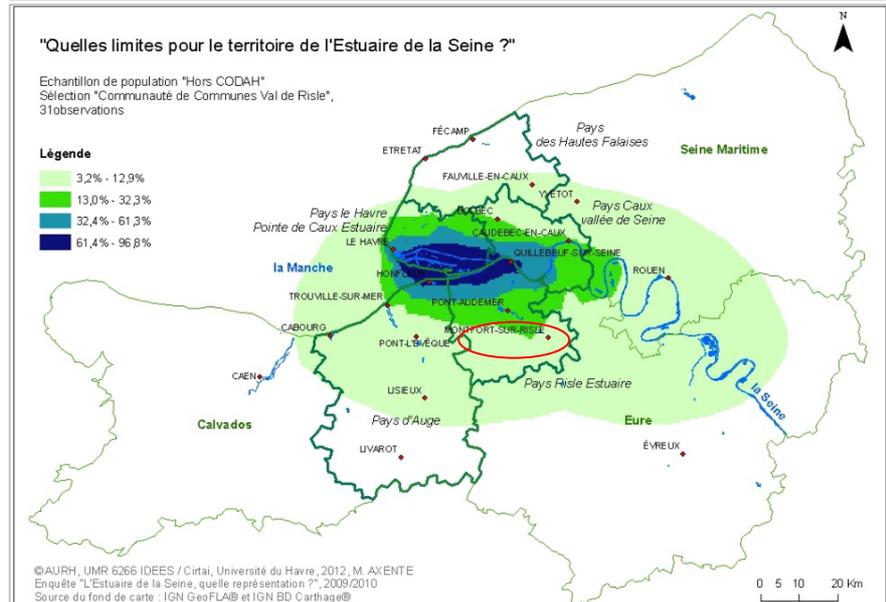
Carte 6-14 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Lisieux (Lieu d'administration : Lisieux)



Carte 6-15 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Pont-Audemer (Lieu d'administration : Pont-Audemer)



Carte 6-16 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Val de Risle (Lieu d'administration : Montfort-sur-Risle)



Pour les résidents de la Communauté de Communes de Lisieux, la carte mentale de synthèse montre une représentation de l'Estuaire qui ne descend que peu au Sud de la Seine, même sur la troisième *couronne* (Carte 6-14, p.372). Aucun Lexovien enquêté (37 observations) n'inclut Lisieux dans le territoire de l'Estuaire de la Seine, dont l'échelle spatiale la plus grande (troisième *couronne*) de la représentation montre une corrélation de celui-ci avec l'eau (littoral et l'axe du fleuve), ainsi qu'avec l'arrière-pays de la rive droite de la Seine, mais sans qu'elle descende plus au Sud de Pont-l'Evêque et Montfort-sur-Risle.

Pour les résidents de la Communauté de Communes de Pont-Audemer (Carte 6-15, p.372) nous observons qu'environ un tiers²⁵ d'entre eux inclut la commune de Pont-Audemer dans le territoire de l'Estuaire. Sinon, à son échelle spatiale la plus grande, la représentation du territoire suit l'axe du fleuve et s'étale principalement sur la rive droite. Ces observations ont déjà été mises en évidence par les comparaisons antérieures, concernant une représentation du territoire dans l'axe de la Seine pour les résidents des Pays limitrophes et l'élargissement de la représentation du territoire plus vers la rive droite, que vers la rive gauche. D'ailleurs, la carte de synthèse réalisée sur le corpus de population, dont le lieu de résidence se situe dans la Communauté de Communes Val de Risle autour de Montfort-sur-Risle (Carte 6-16, p.372), reconferme la représentation de l'Estuaire le long de l'axe Seine.

Cependant, en règle générale, la représentation du territoire ne concerne que très peu le Sud du Pays Risle Estuaire et pas du tout celui du Pays d'Auge.

6.1.4.3. Livarot et Orbec, deux regards tellement différents

Une dernière comparaison entre des corpus sélectionnés sur la rive gauche a attiré notre attention sur la différence en termes de représentation spatiale.

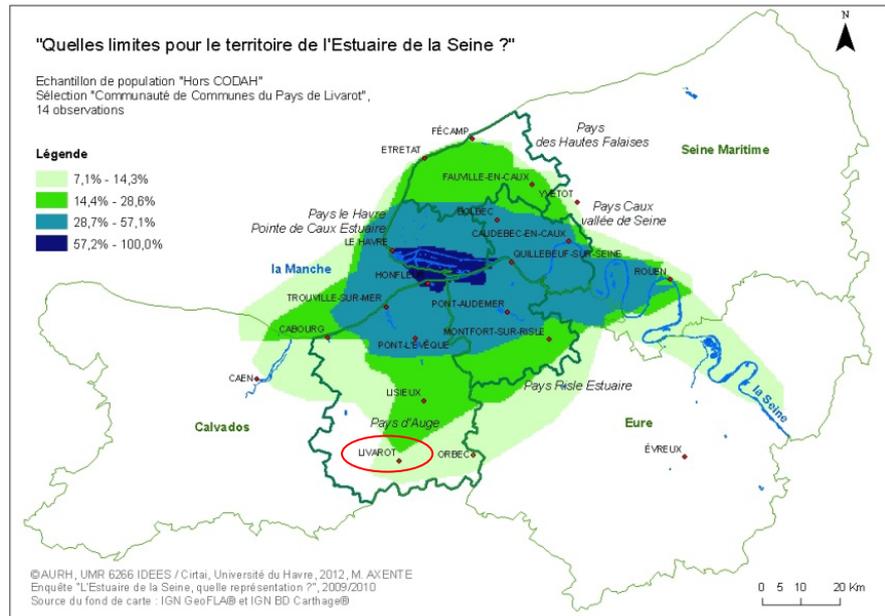
Il s'agit de cartes mentales des résidents du Pays de Livarot et d'Orbiquet, deux communautés de communes voisines, situées les deux au Sud du Pays d'Auge.

Les villes principales, Livarot et Orbec, présentent des données démographiques similaires²⁶ et leur proximité spatiale²⁷ supposent des pratiques spatiales relativement similaires pour leurs résidents.

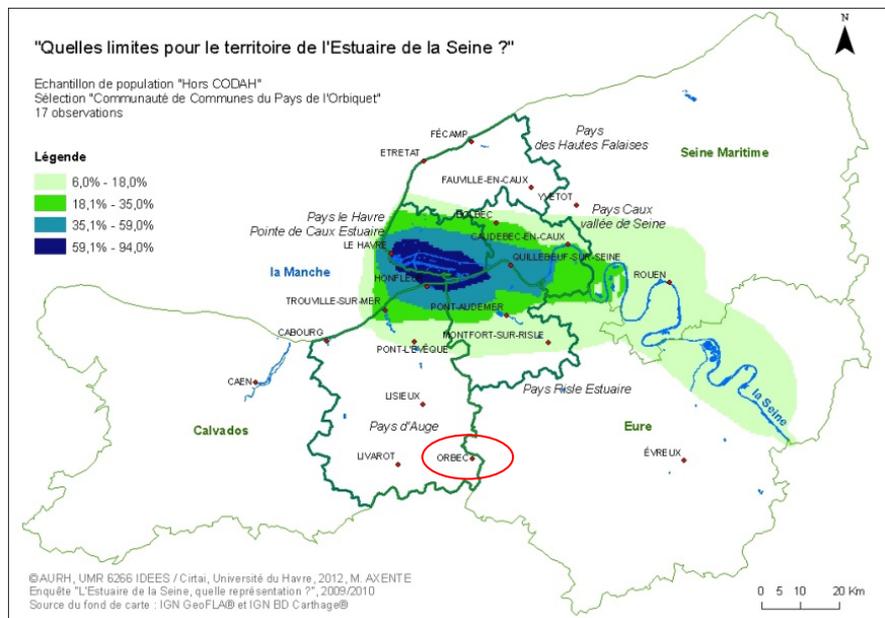
²⁵ 33,3%, correspondant aux observations regroupées dans les deux premières classes de valeurs (deuxième et troisième *couronnes*) sur la carte de synthèse.

²⁶ En 2006, la population était de 2356 habitants pour Livarot et 2422 habitants pour Orbec. Source : Données population INSEE RP 2006.

Carte 6-17 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Livarot (Lieu d'administration : Livarot)



Carte 6-18 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet (Lieu d'administration : Orbec)



Il est possible que le faible corpus d'observations constitue un biais des résultats²⁸ obtenus. Il est aussi probable que la position géographique, plus à l'Est, de la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet induise des représentations spatiales différentes. Cependant, ces différences, mises en évidence par les trois premières classes de valeurs, restent assez frappantes et demandent des analyses ultérieures plus approfondies.

²⁷ 22,4Km. Source : <http://maps.google.fr>

²⁸ Même si les effectifs sur lesquels nous avons effectué les analyses sont peu représentatifs, ils représentent des pourcentages plus importants en fonction de la population de la commune dans laquelle nous avons fait l'administration par rapport aux communes où le nombre d'enquêtés a été plus important (Tableau 3-13, p.179).

Dans le premier cas, celui de la Communauté de Communes du Pays de Livarot (Carte 6-17, p.374), la représentation du territoire de l'Estuaire couvre une partie importante du territoire politique et plusieurs répondants (28,6%) identifient leur lieu de résidence avec celui-ci.

D'une manière différente est la représentation du territoire de l'Estuaire pour les résidents de la Communauté de Communes d'Orbiquet (Carte 6-18, p.374). L'axe Seine semble focaliser toute la représentation du territoire et aucune personne interrogée n'associe son lieu de résidence avec le territoire de l'Estuaire.

Simple coïncidence de tomber, lors de l'administration de l'enquête, seulement sur les résidents qui ne considèrent pas Orbec comme faisant partie du territoire de l'Estuaire ? Nous ne croyons pas à cette hypothèse et nous considérons plutôt que l'explication réside dans l'étude des critères sociaux, économiques, culturels et politiques, locaux.

6.1.4.4. Entre littoral et arrière-pays, quelle représentation du territoire Estuaire sur la rive droite ?

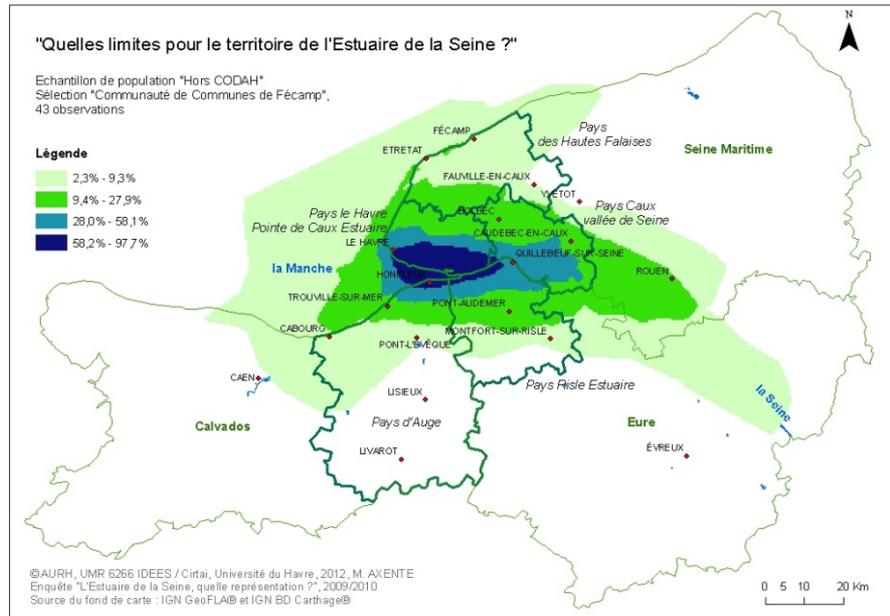
Sur la rive droite de la Seine, nous avons réalisé des sélections sur les cartes des résidents de la côte et de l'arrière-pays du territoire politique.

En ce qui concerne la représentation spatiale des résidents de la Communauté de Communes de Fécamp (Carte 6-19, p.376), nous remarquons que ceux-ci associent difficilement leur lieu de résidence au territoire de l'Estuaire. La deuxième *couronne* (deuxième classe de valeurs) qui représente un territoire de l'Estuaire, dont les limites sont plus élargies dans la partie littorale, ne dépasse pas Etretat²⁹.

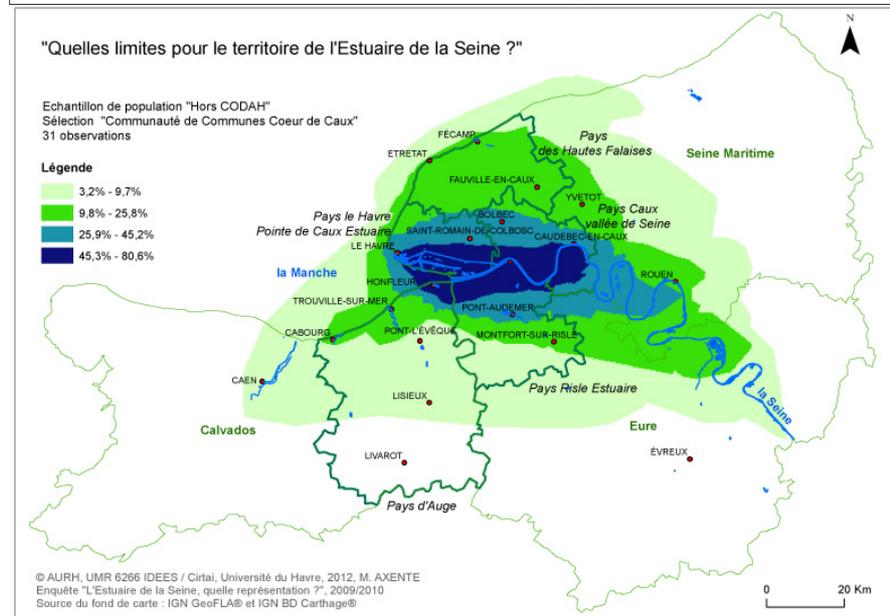
A la différence des résidents de la côte Sud de l'Estuaire (Cartes 6-11, 6-12, 6-13, p.370), qui associent souvent la représentation du territoire avec leur lieu de résidence, les résidents de Fécamp et de ses alentours, mettent, dans leur majorité, à une certaine distance le territoire de l'Estuaire. Il n'y a que les cartes mentales regroupées dans la première classe de valeurs (troisième *couronne*) qui affichent un territoire de l'Estuaire qui inclut Fécamp, mais par rapport à cette catégorie, nous pouvons remarquer une très forte association avec l'eau, soit en plan horizontal (au long du littoral), soit en plan longitudinal (au long du fleuve).

²⁹ Situé à 17,7 Km, au Sud de Fécamp. Source : <http://maps.google.fr>.

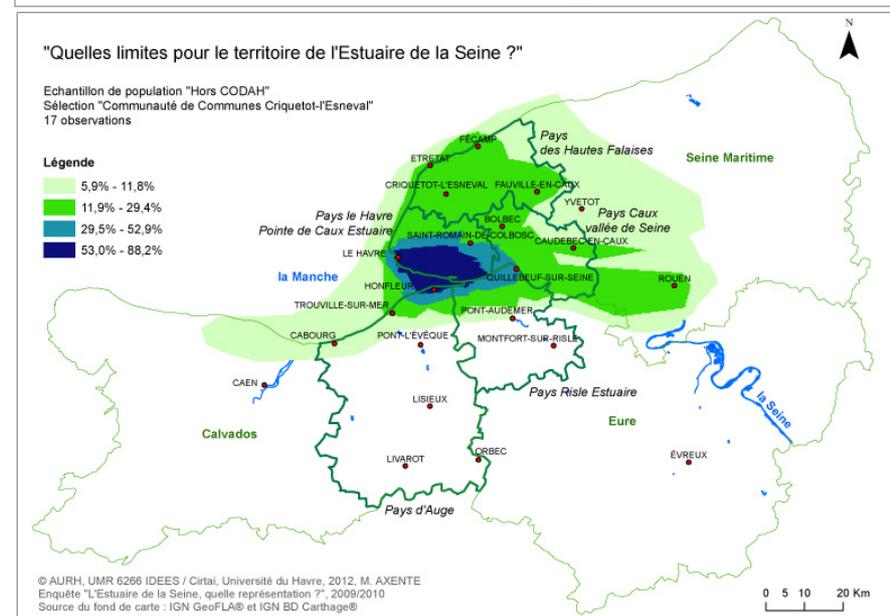
Carte 6-19 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Fécamp (Lieu d'administration : Fécamp)



Carte 6-20 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Criquetot-L'Esneval (Lieu d'administration : Etretat)



Carte 6-21 / La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Cœur de Caux (Lieu d'administration : Fauville-en-Caux)



En descendant vers le Sud, dans la Communauté de Communes de Criquetot-L'Esneval (Carte 6-20, p.376), nous pouvons remarquer que la représentation du territoire de l'Estuaire devient plus généreuse à partir de la deuxième *couronne* (deuxième classe de valeurs) qui remonte jusqu'au Nord du territoire politique.

En pénétrant dans les « terres » du Pays de Caux (Carte 6-21, p.376), la représentation du territoire de l'Estuaire couvre une grande partie du Pays des Hautes Falaises à partir de la deuxième *couronne*. Environ 30% (les deux premières classes de valeurs) de la population interrogée de la Communauté de Communes de Cœur-de-Caux considèrent que le territoire de l'Estuaire inclut également la commune centre, Fauville-en-Caux. Pourtant, ces résidents sont très réservés dans l'étalement du territoire de l'Estuaire sur la rive gauche de la Seine.

6.2. Les « trans-rives » sont-ils devenus les « habitants de l'Estuaire » ?

« Les gens passent la Seine beaucoup plus qu'on le croit [...] mais les idées ne passent pas forcément en même temps. »

(Ep8, extrait d'entretien avec le président du Pays de Caux vallée de Seine, le 19 avril 2011)

Après la construction du Pont de Normandie, B. LECOQUIERRE énonçait comme condition pour la création d'un territoire de l'Estuaire, la prise en compte des flux, des échanges et « surtout le sentiment d'appartenance » (1998, p.145), des aspects qui priment avant le rôle de l'Etat qui peut mettre en œuvre des mesures facilitatrices, mais pas suffisantes. A cette époque, B. LECOQUIERRE (Ibid, p.149) parle des *habitants de l'Estuaire de la Seine* comme d'une catégorie absente parmi les acteurs (les pêcheurs, les écologistes, l'Etat, les collectivités locales, les ports, les industriels) qui interviennent dans cet espace.

Est-ce que ceux qui habitent « les territoires qui ont pour point commun d'être organisés en fonction de la présence de l'estuaire physique » (LECOQUIERRE, 1998, p.149) se considèrent des habitants de l'Estuaire ? Ou, au contraire, nient-ils l'existence de cette entité territoriale en tant que territoire d'appartenance ?

Les « trans-rives » en étant « des gens ayant une pratique des deux rives » (RAMÉ, 1991, p.214) ont continué leur mode de vie et leurs pratiques spatiales ont évolué avec le temps. Sont-ils arrivés à construire ce tissage (matériel et idéal) qui correspond à un espace approprié, à une entité territoriale et qui apparaît comme une évidence dans le discours présenté ci-dessous, appartenant à un élu estuarien ? Est-ce que les « trans-rives », sont-ils devenus entre-temps *des habitants de l'Estuaire de la Seine* ? Nous avons cherché la réponse à ces questions dans notre enquête.

« Mais de toute façon, même si nous, les politiques, (on peut être modestes), nous, on disparaîtra, l'Estuaire se fera. L'Estuaire, j'ai toujours dit cette phrase "L'Estuaire, ce sont les habitants qui vont le faire !" Plus que les politiques ! Plus que les frontières administratives, plus que les paysages... Ce sont les habitants qui vont le faire tout simplement parce qu'on ne peut pas lutter contre la réalité ! [...] Donc, c'est eux qui font l'Estuaire. »

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, le 21 mars 2011)

L'enquête « *Histoire de vie* » (GUÉRIN-PACE, 2006, p.301), déroulée en 2003 auprès de plus de 8000 personnes, a permis en partie de connaître « *le rôle des lieux dans le processus individuel de construction identitaire* » (Ibid, p.304) et a montré que plus d'une personne sur deux, vivant sur le territoire français en métropole, se déclare appartenir à une commune.

C'est la raison pour laquelle, dans la conception de la question, nous n'avons pas voulu introduire l'appartenance à l'Estuaire de la Seine, au travers de l'appartenance à une commune de résidence, au département ou à la région, sous la forme d'une réponse multiple. Dans ce cas, le choix aurait été plus orienté, mais notre objectif n'était pas d'identifier ce qui définit le plus les personnes interrogées en termes d'appartenance.

Deux objectifs ont été ciblés en particulier dans la réponse à cette question :

- D'abord, il s'agit de vérifier s'il existe un sentiment d'identification avec l'Estuaire de la Seine et une prise en considération de celui-ci en tant que territoire approprié, pourtant sans définition et limites officielles.
- Deuxièmement, de connaître la nature de ce sentiment d'appartenance ou de non-appartenance pour mieux saisir les mécanismes qui résident à la base du processus de territorialité et plus globalement, de la construction territoriale.

La question sur le statut *d'habitant de l'Estuaire de la Seine* concerne seulement le corpus « *Hors CODAH* ». L'enjeu n'a pas été de demander aux résidents du Havre et de l'agglomération havraise s'ils se considèrent « *habitants de l'Estuaire de la Seine* », mais au contraire, de dépasser la proximité immédiate de l'agglomération havraise et de poser la question au reste de la population.

Le Havre et son agglomération sont souvent associés à l'Estuaire de la Seine. De surcroît, nous prenons comme axiome de départ que la population havraise aurait plus tendance à se considérer « *habitant de l'Estuaire de la Seine* » que celle qui habite le reste du territoire politique. D'ailleurs, le peu d'habitants du Havre et de son agglomération, qui ont été rencontrés sur d'autres lieux de l'Estuaire ont majoritairement répondu par l'affirmative à la question (19 réponses affirmatives sur 20) (Annexe 6-1, pp.506-507).

D'autres arguments viennent soutenir notre prémisse de départ.

Un sondage réalisé en 2006 par M. MIGRAINE, adjoint au maire du Havre, auprès de la population de l'agglomération havraise³⁰, montre un pourcentage d'environ 52% de personnes

³⁰ Résultats du questionnaire « *Vivre ensemble dans l'Agglomération Havraise* », 816 réponses : 499 par internet et 317 par écrit, de septembre 2005 à novembre 2006. Source : <http://www.auhavre.com/index.php?go=resultats>

favorable à une grande communauté urbaine de l'Estuaire de la Seine, contre 18,5% qui donne un avis défavorable et 29,6% qui n'ont pas d'avis ferme. L'idée de l'Estuaire de la Seine est présente dans l'esprit des habitants de l'agglomération havraise depuis longtemps.

B. LECOQUIERRE (1998) expose à plusieurs reprises dans sa thèse le lien fort, d'ordre symbolique et fonctionnel, entre Le Havre et l'Estuaire.

L'association de la ville du Havre et l'Estuaire est soutenue aussi par les résultats à la question concernant la représentation de l'Estuaire, qui placent la ville parmi les lieux symboliques de l'Estuaire.

Enfin, cette association se retrouve également dans les discours des élus :

« Alors, quand je dis Estuaire vous m'entendez parler beaucoup du Havre, mais comment voulez vous que l'Estuaire ne soit pas en même temps associé à l'image du Havre et Le Havre à l'Estuaire ? Pour nous, les Honfleurais, l'Estuaire c'est Le Havre ! On ne va pas se mentir ! [...] Je crois que dans dix ans, on aura une image de l'Estuaire différente de l'image d'aujourd'hui ! Mais je pense que Le Havre, reste pour nous, les Honfleurais, l'Estuaire ! »

(Ep2, extrait d'entretien avec le maire d'Honfleur, le 21 mars 2011)

6.2.1. L'Estuaire de la Seine a ses habitants

L'Estuaire de la Seine est entré dans un processus d'appropriation. Plus d'une personne sur deux de notre corpus se considère « *habitant de l'Estuaire* » (Tableau 6-1) et reconnaît l'Estuaire en tant que son territoire.

Tableau 6-1 / Les résultats à la question concernant le statut d'« *habitant de l'Estuaire* »

Réponse	Nb.	%
Oui	391	53,0
Non	335	45,4
Non réponse	7	0,9
Ne se prononce pas	5	0,7
Total observations	738	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n°1.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Cependant, le pourcentage des réponses négatives reste important et la mise en corrélation de cette réponse avec celles des autres questions (cartes mentales de synthèse, représentation de l'Estuaire) démontre un processus d'appropriation en cours, mais loin d'être acquis. Les « *non*

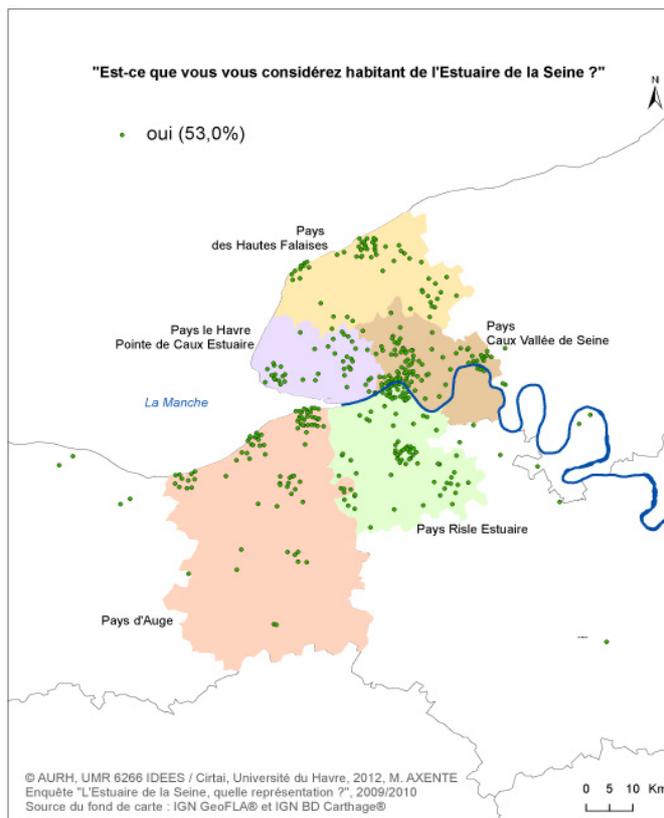
estuariens » constituent une catégorie importante (45,4%) qui reste à être « conquise » si l'ambition politique de formaliser le territoire de l'Estuaire persistait.

En ce qui concerne les « *non-répondants* » et les personnes indécises sur leur réponse, les effectifs sont peu importants.

Des analyses croisées ont été effectuées en fonction de l'âge et du statut socioprofessionnels déclarés par les personnes interrogées (Annexe 6-2, p. 508, et Annexe 6-3, p.509) afin d'avoir un premier aperçu de ce point de vue, mais nous construisons notre analyse principale en fonction du lieu de résidence.

6.2.2. Un statut d'habitant en fonction du lieu de résidence ?

L'échelle du territoire politique est intégralement concernée par les deux types de réponses (Carte 6-22 et Carte 6-23). Cependant, un rapport étroit existe entre le statut d'« *habitant de l'Estuaire de la Seine* » et la proximité de l'eau (la Seine et le littoral).



Carte 6-22 /La géolocalisation des résidents interrogés qui se considèrent des habitants de l'Estuaire

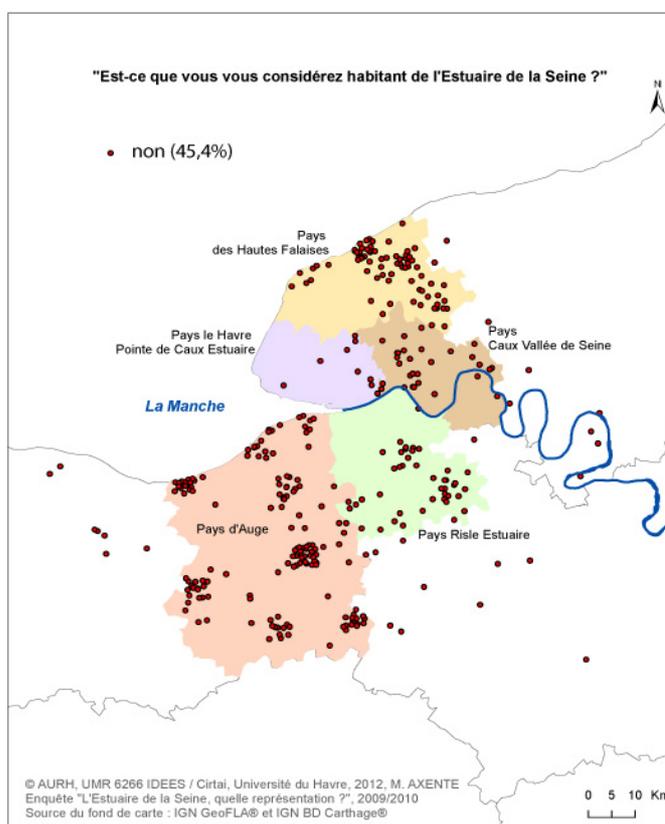
Ainsi, sur la Carte 6-22 nous pouvons remarquer une concentration des répondants sur l'axe du fleuve et dans la proximité de son embouchure. La vallée du Commerce dans le Pays de Caux vallée de Seine est également concernée par les réponses affirmatives. Le littoral représente une autre zone qui concentre des personnes qui se considèrent habitants de l'Estuaire.

La vue sur l'eau et sur les éléments dominants de la représentation de l'Estuaire (la Seine, Le Havre, Honfleur, le Pont de Normandie,) jouent un rôle important. Lors de l'administration des questionnaires à Cabourg, les personnes qui se déclaraient comme habitants de l'Estuaire,

faisaient référence souvent au fait qu'elles voient tous les jours la ville du Havre qui symbolise l'Estuaire. Nous avons rencontré le même type d'association, encore plus présente, lors de l'administration des questionnaires à Honfleur.

Carte 6-23 / La géolocalisation des résidents qui ne se considèrent pas des habitants de l'Estuaire

Sur la Carte 6-23, nous remarquons que les « *non-habitants* » se situent principalement au sud du Pays d'Auge et du Pays Risle Estuaire, ainsi qu'à la périphérie Nord-Est du territoire politique, correspondant au Pays des Hautes Falaises. Si le sentiment d'appartenance est visiblement en rapport direct avec la proximité de l'estuaire physique et ses éléments symboliques, il y a pourtant des zones mitigées de réponses, des zones où le statut d'« *habitant de l'Estuaire* » apparaît très mixé avec celui de « *non-habitant de l'Estuaire* » et qui démontrent l'existence

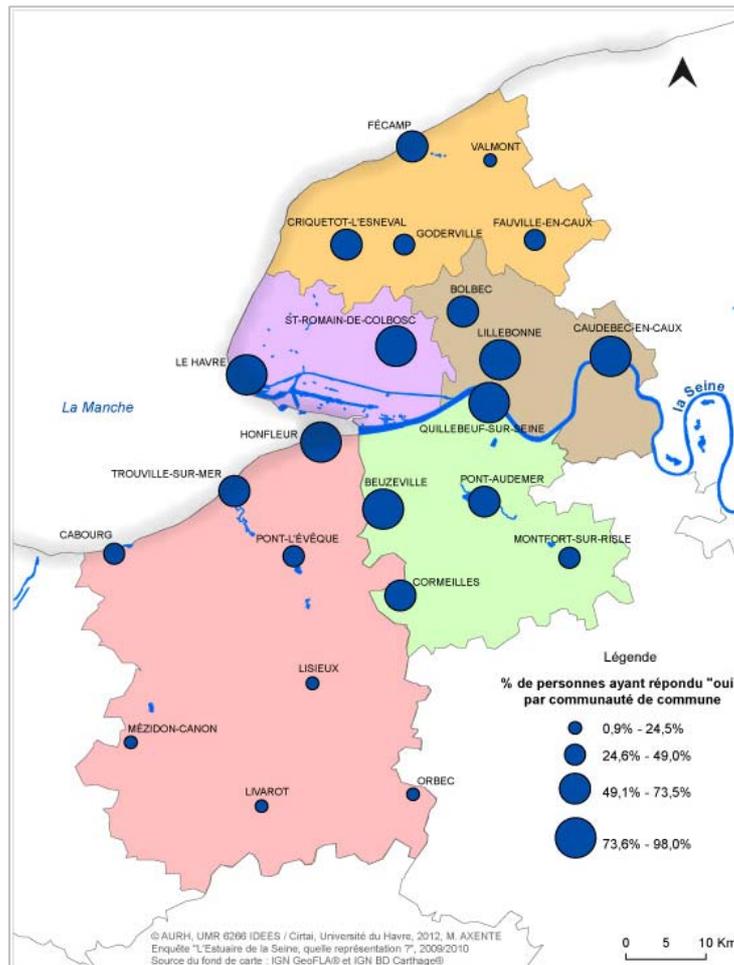


des autres facteurs qui interviennent dans le processus de territorialité. Dans cette catégorie nous retrouvons le littoral, avec une prépondérance vers le Sud, l'axe du fleuve sur la partie concernant le Pays de Caux vallée de Seine et la partie Sud du Pays Risle Estuaire.

Nous considérons ces zones d'interface comme les nouvelles « *terres* » acquises par la territorialité estuarienne, par la pratique des résidents et/ou par d'autres moyens d'informations et de communication.

La cartographie en absolu nous a permis de mieux saisir une forte dépendance du statut d'habitant de la présence de l'eau. La représentation en nombre relatif (en rapport avec le nombre de répondants par communauté de communes) des réponses obtenus, Carte 6-24 (p.383) et Annexe 6-1 (pp.506-507), nous a permis d'identifier d'autres facteurs qui interviennent.

Carte 6-24 / Etre habitant de l'Estuaire, quelles différences à l'échelle de l'Estuaire ?



- La présence de l'eau (fleuve et mer).
- La disproportion entre les deux rives, avec une rive droite dont les résidents se considèrent plus comme habitants de l'Estuaire à la différence des résidents de la rive gauche.
- Un partage entre les deux régions normandes, parce que nous constatons que pour la rive gauche, les pourcentages sont plus importants quand il s'agit du Pays Risle Estuaire qui fait partie de la Haute-Normandie. Ce dernier facteur spatial qui détermine des différences se cumule avec un facteur qui dépasse la dimension spatiale pour faire référence à une dimension identitaire, très présente dans le Pays d'Auge et plus généralement, dans la Basse-Normandie.

6.2.2.1. Une rive droite où on se sent plus « *habitant de l'Estuaire* »

Pour mieux saisir les différences entre le Nord et le Sud de la Seine, des tris croisés ont été réalisés, entre les modalités de réponse et les deux rives du fleuve (Tableau 6-2).

Tableau 6-2 / Un sentiment d'appartenance partagé entre les deux rives de la Seine

Réponse/ Pays	Rive gauche	Rive droite	Total
Oui	47,7% (185)	62,6% (191)	54,3% (376)
Non	50,3% (195)	36,1% (110)	44,0% (305)
Non répondu	1,0% (4)	1,0% (3)	1,0% (7)
Ne se prononce pas	1,0% (4)	0,3% (1)	0,7% (5)
Total	100% (388)	100% (305)	100% (693)

La dépendance est très significative. $\text{Khi}^2 = 16,02$, $\text{ddl} = 3$, $1-p = 99,89\%$.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 693 observations, Strate n°2³¹.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010.

© AU RH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Grâce à cette analyse, nous pouvons constater qu'il y a une plus forte identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire de la Seine parmi les résidents de rive droite. Le test de Khi^2 met en évidence une forte dépendance sur la rive gauche (en bleu) pour la non-identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire. En opposition, nous retrouvons la rive droite, où il existe une dépendance significative pour l'affirmation du statut d'habitant de l'Estuaire (en bleu) et où la non-identification avec ce statut est très spécifique (en rose).

Cependant, si sur la rive droite nous avons des différences significatives entre les deux principaux types de réponses (62,6% contre 36,1%), d'où également les fortes dépendances mises en évidence par le test de Khi^2 , nous pouvons constater que sur la rive gauche, il y a un partage moins disproportionné, presque équitable (47,7% contre 50,3%), entre les deux principales réponses. Ce fait signifie une mixité plus affirmée en termes d'appartenance à l'Estuaire sur la rive gauche. Ce moindre écart est probablement le résultat du partage de la rive gauche de l'Estuaire, entre la Haute-Normandie, dont fait partie le Pays Risle Estuaire, plus orienté vers l'Estuaire et la Basse-Normandie, avec le Pays d'Auge, qui a plus tendance à lui tourner le dos. D'ailleurs, cette hypothèse se trouve confirmée dans l'analyse de tris croisés par Pays (Tableau 6-3, p.385) présentée dans les pages suivantes.

³¹ Pour cette analyse, nous n'avons pas pris en considération les questionnaires dont les répondants n'habitent pas dans les Pays de l'Estuaire et nous avons travaillé seulement sur la Strate n°2 (p.167) pour avoir une plus grande fidélité en rapport avec la répartition entre les deux rives.

6.2.2.2. D'autres facteurs qui influencent l'identification en tant qu'habitant de l'Estuaire

Par l'intermédiaire de l'analyse précédente nous avons pu constater que l'emplacement du lieu de résidence sur l'une ou l'autre rive de la Seine constitue un facteur qui induit des différences par rapport à l'identification des résidents avec le statut d'habitant de l'Estuaire de la Seine. Les résidents de la rive droite sont plus ouverts à cette association, à la différence de ceux qui habitent la rive gauche.

L'analyse de tris croisés en fonction de l'échelle du Pays (Tableau 6-3) apporte des arguments aux autres facteurs de différenciation, au-delà de la fracture induite par le fleuve.

Tableau 6-3/ Etre ou ne pas être habitant de l'Estuaire, un regard à l'échelle du Pays

Réponse/ Pays	D'Auge	Risle Estuaire	Hautes Falaises	Caux Vallée de Seine	Le Havre Pointe de Caux Estuaire	Hors Estuaire	Total
Oui	35,8% (87)	67,6% (98)	43,9% (58)	72,6% (90)	87,8% (43)	33,3% (15)	53,0% (391)
Non	62,1% (151)	30,3% (44)	54,5% (72)	25,8% (32)	12,2% (6)	66,7% (30)	45,4% (335)
Non réponse	1,2% (3)	0,7% (1)	0,8% (1)	1,6% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,9% (7)
Ne se prononce pas	0,8% (2)	1,4% (2)	0,8% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,7% (5)
Total	100% (243)	100% (145)	100% (132)	100% (124)	100% (49)	100% (45)	100% (738)

La dépendance est très significative. $\text{Chi}^2 = 100,82$, $\text{ddl} = 15$, $1-p = >99,99\%$.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur la Strate n°1, 738 observations.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Ainsi, nous avons pu constater que même sur la rive gauche de la Seine, les répondants dont le lieu de résidence se situent dans le Pays Risle Estuaire, donc dans la Haute-Normandie, ont plus tendance à s'identifier avec le statut d'habitant de l'Estuaire (67,6% répondent affirmatif, contre 30,3% qui répondent négatif).

Un autre facteur qui influence la reconnaissance de l'Estuaire en tant que territoire d'appartenance est l'éloignement des éléments dominants de la représentation de l'Estuaire (le fleuve, les villes symboliques, le Pont de Normandie) et il concerne principalement le Pays des Hautes Falaises et le Pays d'Auge. Ces deux Pays présentent des effectifs plus importants pour les réponses négatives.

L'exploitation de la deuxième partie de la question, concernant les explications pour chaque type de réponse donne comme principale explication pour le pourcentage plus important de réponses négatives une forte identité augeronne pour les résidents du Pays d'Auge et une association avec « *les terres* » pour le Pays des Hautes Falaises. Ceux-ci se déclarent comme porteurs d'une identité de « *terriens* », en opposition avec l'Estuaire qui représente pour eux, un « *territoire d'eau* ».

Par rapport à ce facteur qui joue sur l'identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire, les résultats du test de Khi2 attirent l'attention vers le Pays de Caux vallée de Seine, dont les résidents ont donné très peu de réponses négatives (en rose).

L'application du test de Khi2 nous a révélé une dépendance significative et en opposition pour les résultats des résidents du Pays d'Auge et du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire. Les personnes qui habitent le Pays d'Auge ont principalement la tendance à ne pas se considérer habitants de l'Estuaire (en bleu) et très peu tendance à se considérer comme habitants (en rose). A l'inverse, les résidents du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire ont plus tendance à s'orienter vers les réponses affirmatives (en bleu) et moins vers celles négatives (en rose).

Au-delà des cinq Pays estuariens, le sentiment d'appartenance se dilue encore plus. Parmi les 45 personnes interrogées et qui habitent les 3 départements normands autour de l'Estuaire (14, 27, 76), mais au-delà des cinq Pays, seulement 1/3 s'identifient en tant qu'habitants de l'Estuaire.

Avant de passer à l'analyse des arguments qui soutiennent ou non le statut d'habitant de l'Estuaire, nous pouvons conclure que l'Estuaire de la Seine a dépassé son statut d'espace physique pour devenir un espace de vie, vécu et qu'il est entré dans un processus d'appropriation, en tant que territoire d'appartenance, avec une identité qui se construit au fur et à mesure. Cependant, cette prise en compte de l'Estuaire dans sa dimension territoriale est très conditionnée par des facteurs en lien avec le lieu de résidence et les éléments dominants de la représentation de l'Estuaire.

Un travail soutenu auprès de la population locale s'avère nécessaire afin de faciliter la rencontre et l'articulation d'un côté entre ce qui se construit de manière spontanée, par la pratique spatiale de tous les jours et d'un autre côté, le discours et l'action de l'acteur politique.

6.2.3. Des logiques « *pro* » et « *contre* » le statut d'habitant

Après lecture et analyse des multiples modalités de réponse, nous avons retenu 13 modalités de réponse pour les « *estuariens* » (Tableau 6-4) et autant pour les « *non-estuariens* » (Tableau 6-5, p.395). Nous avons remarqué que souvent les réponses données *pour* ou *contre* le statut d'habitant se situaient en opposition. Garder le même nombre de modalités de réponse a facilité l'analyse comparative.

Nous avons fait le choix de ne pas présenter les différentes modalités de réponses dans l'ordre de leur fréquence, mais dans l'ordre de l'approchement sémantique et logique que nous avons pu identifier.

6.2.3.1. Quelles raisons pour se considérer habitant de l'Estuaire ?

Tableau 6-4 /Récapitulatif des modalités de réponses concernant les arguments « *pro* » habitant de l'Estuaire

	Pourquoi vous vous considérez habitant de l'Estuaire ?	Effectif	%
1.	« <i>J'y habite</i> »	86	22,0
2.	« <i>Le "chez moi" fait partie de l'Estuaire</i> »	71	18,2
3.	<i>Proximité, voisinage, interdépendance</i>	53	13,6
4.	« <i>J'habite près de la Seine</i> »	50	12,8
5.	« <i>Je suis né ici</i> »	26	6,6
6.	« <i>C'est un espace de vie, de travail, de loisir</i> »	22	5,6
7.	« <i>Parce que j'aime...</i> »	16	4,1
8.	<i>Proximité de symboles de l'Estuaire</i>	15	3,8
9.	« <i>Je suis dedans</i> »	14	3,6
10.	« <i>Je suis proche de la mer</i> »	12	3,1
11.	« <i>Ca fait partie de la Normandie</i> »	12	3,1
12.	« <i>Je ne sais pas</i> »	11	2,8
13.	« <i>Car je me sens concerné</i> »	3	0,8
	TOTAL	391	100

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 391 observations de réponses affirmatives. Strate n°1.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

« *Parce que j'y habite* » (22,0%)

La catégorie la plus représentative du point de vue quantitatif est celle appelée « *j'y habite* » à cause de la reprise récurrente de cette expression dans l'explication donnée. Elle regroupe environ 20% de personnes ayant déclaré se considérer « *habitant de l'Estuaire* ». Même si toutes les réponses reprennent le même syntagme, des différences de nuance ont été

identifiées. Ainsi, nous avons remarqué quatre degrés d'intensité qui définissent cette manière d'argumenter l'identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire de la Seine.

Un premier niveau correspond à un lien officiel, induit par l'appartenance d'un point de vue administratif à l'Estuaire. On se considère habitant de quelque part, parce qu'on a le lieu de résidence là-bas. Dans cette première catégorie nous retrouvons des réponses comme : « *lieu d'habitation* », « *parce que j'y réside* », « *lieu de résidence* », « *résident* » ou « *par le choix de l'emplacement* ».

Le deuxième niveau de rapport à l'Estuaire reste assez neutre et proche du précédent. Les gens se déclarent tout simplement « *habitants* », ou donnent des réponses de genre « *j'y habite* », « *j'habite dans l'Estuaire* », « *j'habite dans la zone géographique* » ou « *je suis de la région* ». Aucun attachement affectif ne transparait dans ces premières catégories de réponses.

En revanche, les deux niveaux suivants reflètent un rapport plus affectif et l'existence d'une territorialité liée à l'Estuaire.

Le troisième niveau témoigne d'un statut d'habitant inscrit dans la durée. Les personnes affirment leur qualité d'habitant en précisant aussi le temps de résidence dans cet espace : « *j'habite depuis...* » 4 ans, 18 ans, 30 ans, 40 ans ou 75 ans et qui témoigne d'une connaissance et une appropriation de l'Estuaire comme espace vécu.

Le quatrième niveau montre un attachement fort, exprimé par des réponses comme « *j'ai adopté la région* » ou « *c'est mon Pays, j'y suis attaché* ».

« *Parce que je suis né ici* » (6,6%)

Une autre catégorie de réponse, proche de celle déjà énoncée, réunit les personnes qui se déclarent comme habitant de l'Estuaire de la Seine par le fait d'y être né. C'est une identité acquise par la naissance. Les réponses s'enchaînent entre la simple explication, d'une identité acquise par le lieu de naissance « *je suis né ici* », puis passent par un raisonnement de cause à effet « *je suis né ici, donc je suis habitant de l'Estuaire* » et de nouveau, jusqu'à l'expression d'un rapport pérenne et qui suppose un attachement affectif à cet espace, des sentiments qui se sont développés avec le temps : « *parce que je suis né ici, j'ai beaucoup voyagé, mais je préfère revenir ici* » ou « *je suis né ici, j'ai toujours vécu là, mes racines sont ici* ».

« C'est un espace de vie, de travail, de loisir » (5,6%)

Les répondants se considèrent comme habitants de l'Estuaire aussi parce que c'est un espace de vie, de travail, de loisirs (5,6%) :

- « J'y habite, j'y travaille, je suis bien ancré »,
- « Je suis usager de l'Estuaire, j'habite à 30 km de l'estuaire »,
- « Je suis habitant parce que j'y travaille, parce que c'est mon lieu de vie et de balades »,
- « Ça fait partie de notre lieu de vie »,
- « Parce que je connais bien le territoire ».

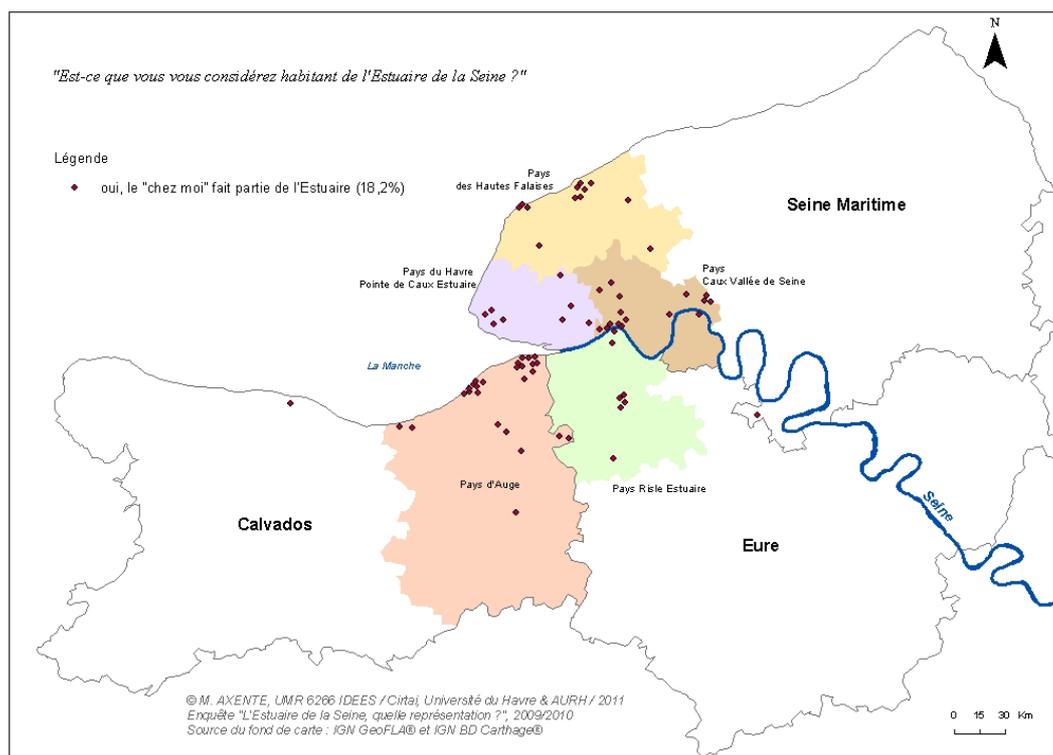
« Parce que j'aime... » (4,1%)

Parmi les personnes qui se déclarent habitants de l'Estuaire, 4,1% expriment un fort attachement et une image positive de cet espace. C'est une catégorie qui s'approche beaucoup du quatrième niveau identifié dans la première modalité de réponse (« parce que j'y habite »).

Les personnes dont les réponses sont regroupées dans cette modalité de réponse expriment directement leur affection par des phrases comme « c'est un coin formidable », « j'adore tout ce qui est l'eau », « j'aime la région », « je n'aime pas trop le soleil, j'aime le climat », « car cela nous plaît », « on se sent bien », « complètement, j'y habite, c'est paisible, c'est joli » ou « car je me sens bien, je me sens chez moi ».

« Le "chez moi" fait partie de l'Estuaire » (18,2%)

Nous avons appelé cette classe « le "chez moi" fait partie de l'Estuaire » parce que les personnes font référence à leur identité en rapport avec la commune de résidence, avant de la mettre en lien avec l'échelle estuarienne. La Carte 6-26 (p.390) présente la géolocalisation des personnes ayant donné cette réponse et nous pouvons constater de nouveau le rôle catalyseur de l'eau (fleuve et mer).

Carte 6-26./ Le « *chez moi* » fait partie de l'Estuaire

Nombreux sont ceux qui s'identifient à l'Estuaire par leur lieu d'habitation (Annexe 6-4, p.510). Dans la liste de réponses, nous retrouvons beaucoup de référence aux deux villes symboliques de l'Estuaire : Honfleur et Le Havre, à des villes très proches de la Seine, comme Quillebeuf-sur-Seine, Tancarville, Caudebec-en-Caux, Villequier, mais aussi à d'autres lieux appartenant au territoire politique : Pont-Audemer, Bolbec, Etretat, Fécamp, Valmont, Deauville, Cabourg, Lisieux.

Proximité, voisinage et interdépendance (13,6%)

Plus de 10% de personnes enquêtées se reconnaissent comme habitants de l'Estuaire grâce à une certaine proximité avec l'Estuaire, pris le plus souvent dans sa dimension physique, d'espace naturel et de zone humide.

Carte 6-27 / Pas trop loin, mais pas dedans...

Le lieu d'habitation se situe dans la zone d'influence de l'Estuaire. On n'y est pas né, on n'y est pas dedans, on n'y habite pas, le « *chez soi* » n'en fait pas partie, mais on se considère « *assez proche de l'Estuaire* », on habite « *à côté* », « *pas loin* », on est « *frontalier, on est intégré dans le milieu* », « *par rapport aux limites non, mais on est en dépendance* », parce qu'« *on est en banlieue de l'Estuaire* » et « *les lieux (nous) sont familiers* ».

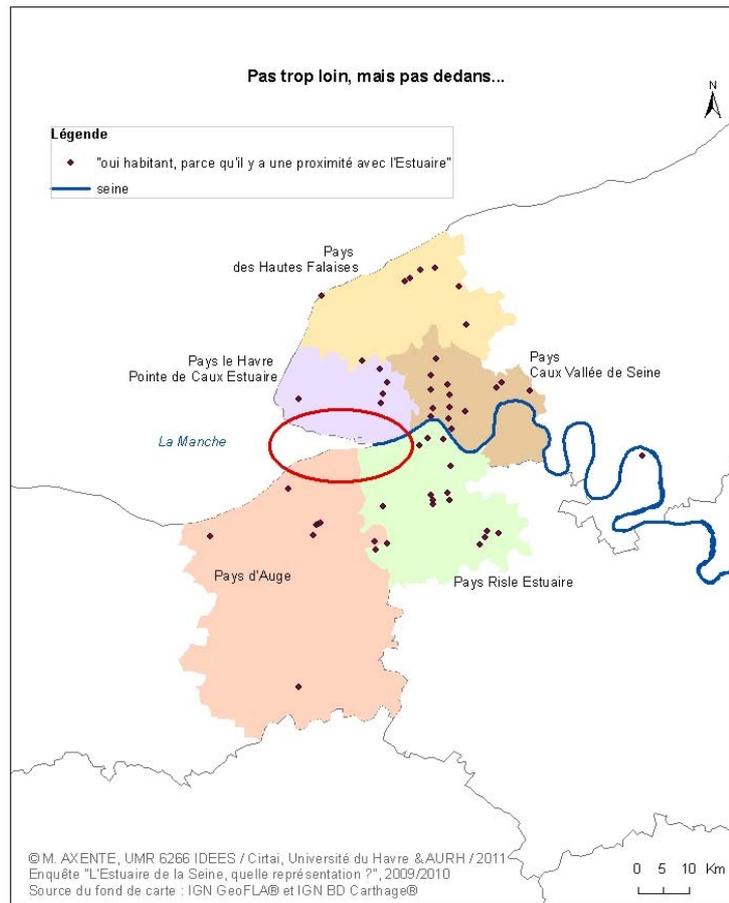
Cette proximité suppose souvent un rapport visuel avec les symboles de l'Estuaire, exprimé dans les

différentes réponses de genre « *c'est visuel* » ou « *on a toujours un regard sur la Seine et l'Estuaire* ».

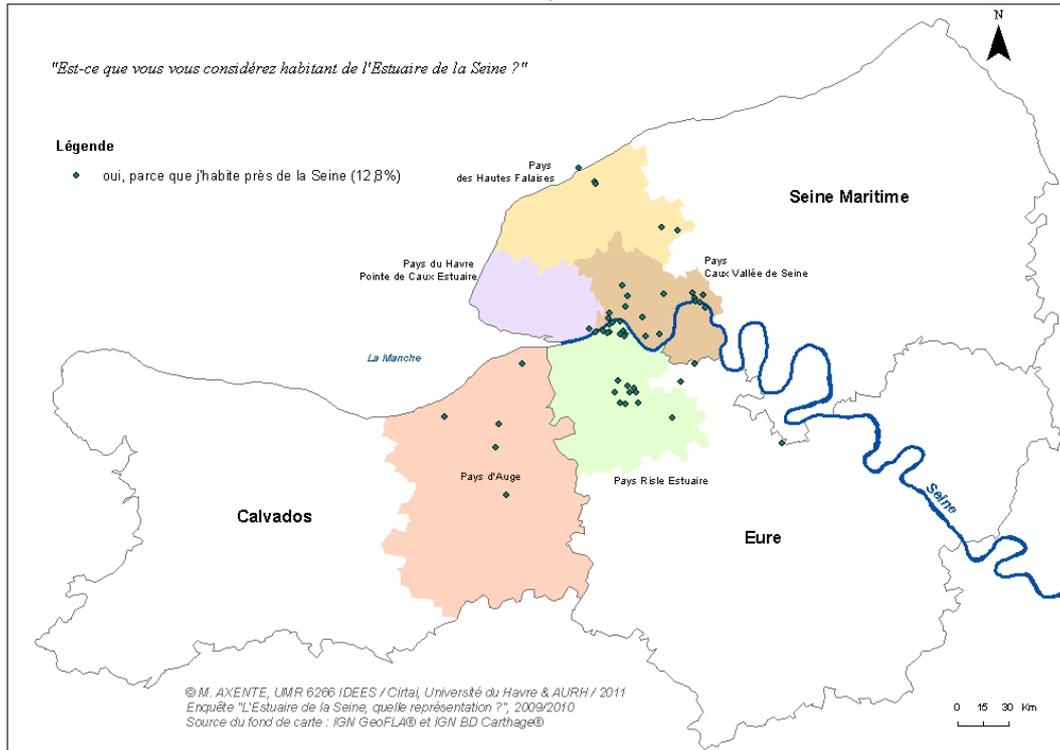
La Carte 6-27 avec la géolocalisation des lieux de résidence des personnes ayant donné ce type de réponse, met en évidence une localisation autour d'un Estuaire réduit et pris en considération principalement dans sa dimension physique (entouré en rouge sur la carte).

Toujours dans la proximité

Les modalités de réponse « *J'habite près de la Seine* » (12,8%), « *Proximité de symboles de l'Estuaire* » (3,8%) et « *Je suis proche de la mer* » (3,1%) démontrent une définition de l'identité estuarienne en rapport avec des éléments symboliques de l'Estuaire : la Seine, la mer et le Pont de Normandie avec les deux villes qui se situent à ses pieds : Le Havre et Honfleur.



Carte 6-28 / Une relative proximité avec le fleuve



En regardant la Carte 6-28 nous pouvons remarquer que la proximité avec la Seine est relative. Si le facteur visuel joue un rôle important et nous le retrouvons parmi les réponses données (« *je vois la Seine* », « *j'ai la vue sur la Seine* »), la pratique spatiale de l'Estuaire influence également la perception de la distance.

Nous avons fait le choix de laisser la modalité « *J'habite près de la Seine* » comme modalité indépendante par rapport à la modalité « *Proximité de symboles de l'Estuaire* » pour avoir une visibilité directe sur le corpus de réponses qui ciblent directement le fleuve comme élément central de l'identité estuarienne, même si, en citant les villes et le pont, les gens faisaient souvent référence aussi au fleuve.

Le Havre et Honfleur sont les deux lieux symboliques de l'Estuaire. Une proximité vis-à-vis de ces lieux suppose pour une partie d'« *estuariens* », une proximité avec l'Estuaire, mais en se rapportant à ces deux villes, les personnes prenaient en compte, de nouveau, une dimension spatiale limitée.

Le même sentiment de proximité avec l'Estuaire est retrouvé aussi parmi les réponses des personnes qui se disent « *concernées* » (0,8%).

La qualité d’habitant de l’Estuaire apparaît aussi en lien avec l’identité normande (3,1%). La Normandie est une grande échelle, qui englobe l’Estuaire, et en se considérant « *normand* », par induction on peut se sentir aussi habitant de l’Estuaire ou « *estuarien* ».

Les personnes qui se déclarent comme « *habitants de l’Estuaire* », mais qui ne savent pas donner une explication ne sont pas nombreuses (2,8%). Nous ne pouvons que supposer que ce manque d’argumentation s’explique par l’absence d’une définition de ce que signifie « *être habitant de l’Estuaire de la Seine* », qui s’avère plus un état d’esprit qu’un lien ressenti concrètement avec le territoire.

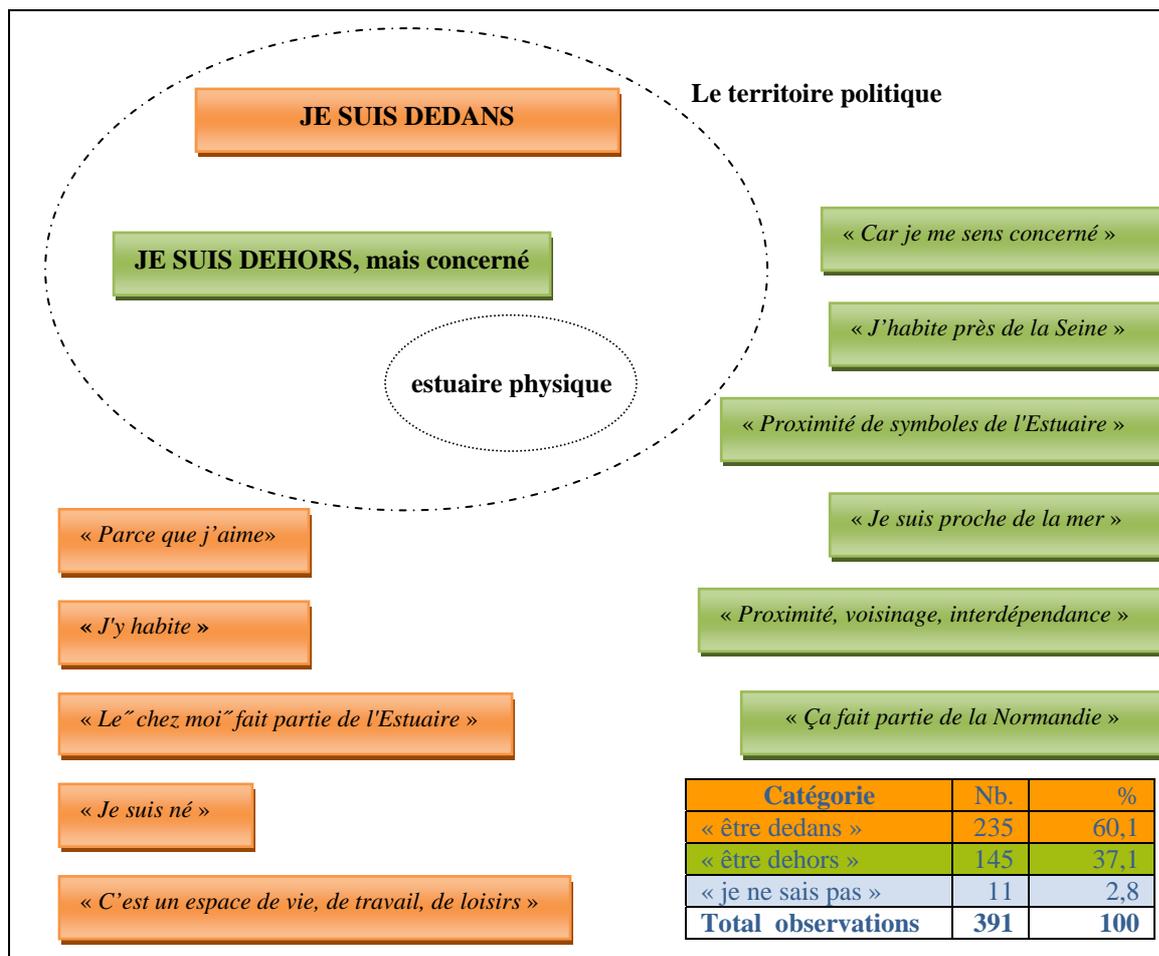
Des limites floues, une appartenance relative

Après avoir détaillé les différentes modalités des réponses, nous pouvons constater que le sentiment d’appartenance à l’Estuaire de la Seine et le statut d’habitant sont en fonction de la relative définition de l’échelle spatiale de référence que chaque résident possède. Faute d’une définition officielle du territoire de l’Estuaire, chaque répondant a fait appel à sa représentation de l’Estuaire et aux éléments définitoires de son espace vécu. Il n’y a pas de définition officielle du territoire de l’Estuaire et le rapport *résident - territoire* est né et alimenté par une pratique individuelle de l’espace, par une relation affective individuelle, d’où la diversité et en même temps la relativité des arguments donnés.

Tel que nous l’avons déjà présenté dans le premier chapitre le sentiment d’appartenance à un territoire se définit comme une identification avec les autres membres du groupe et en rapport avec un espace défini, dont les frontières (sociales, économiques, spatiales, etc.) sont amenées à délimiter « *qui est dedans* » et « *qui est dehors* ».

Dans le cas de l’Estuaire de la Seine, *le dedans* et *le dehors* se mélangent et s’interfèrent (Figure 6-1, p.394). Une partie des personnes interrogées ont argumenté leur statut d’habitant par rapport à un estuaire physique, dont les limites réduites les obligeaient à se placer « *dehors* », mais toujours en relation avec celui-ci (en vert). Une deuxième partie des enquêtés (en orange) ont fait référence à une dimension spatiale plus grande, qui s’approche du territoire politique de l’Estuaire et qui leur permet de se considérer « *dedans* », mais sans avoir non plus une définition précise par rapport aux limites à prendre en compte au-delà de leur expérience vécue.

Figure 6-1 / Être habitant de l'Estuaire de la Seine,
une identité située entre un « dedans » et un « dehors » relatifs



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En l'absence de toute définition, le « *dehors* » de l'Estuaire pris dans sa dimension physique devient le « *dedans* » de l'Estuaire pris dans sa dimension territoriale. Une définition officielle de l'Estuaire de la Seine pourrait entraîner un basculement du statut d'« *habitant de l'Estuaire* » qui se considère « *dehors* », mais concerné vers un « *habitant de l'Estuaire* » qui se sent « *dedans* », dans une entité territoriale mieux définie. Le processus de construction territoriale lancé avec la construction du Pont de Normandie et qui continue depuis des années auprès de la population locale, d'une manière libre de toute volonté politique, pourrait être accéléré par une communication autour de la définition du territoire de l'Estuaire. Les actions de vulgarisation ne pourraient que mieux consolider la territorialité qui s'est construite spontanément.

6.2.3.2. Quels freins contre la mise en place d'une territorialité ?

Les modalités de réponses présentées dans le Tableau 6-5 constituent les principaux arguments de la non-appartenance à l'Estuaire de la Seine, pour notre corpus.

Tableau 6-5/ Récapitulatif des modalités de réponses concernant les arguments « contre » habitant de l'Estuaire

	Pourquoi vous ne vous considérez pas habitant de l'Estuaire ?	Nb.	%
1.	« Je suis loin de l'Estuaire »	95	28,4
2.	« Le "chez moi" ne fait partie de l'Estuaire »	64	19,1
3.	« J'habite loin de la Seine »	35	10,4
4.	Autres identités affirmées	26	7,8
5.	« J'habite plus dans les terres »	22	6,6
6.	Mobilité accrue / manque d'identité	19	5,7
7.	« Je ne connais pas »	16	4,8
8.	« Je ne sais pas »	15	4,5
9.	« Je suis loin de la mer »	14	4,2
10.	« Parce que je n'aime pas »	12	3,6
11.	« Car je ne me sens pas concerné »	7	2,1
12.	Loin de symboles de l'Estuaire	5	1,5
13.	L'Estuaire, c'est « de l'autre côté »	5	1,5
	Total observations	335	100

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 335 observations de réponses négatives, Strate n°1. Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010.
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En fonction des éléments auxquels les réponses font référence, nous avons pu identifier trois principales dimensions (Tableau 6-6, p.396) autour desquelles se structure la non-identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire.

Ainsi, une première dimension est la *dimension spatiale* qui exprime la distance physique entre le lieu de résidence et ce que les personnes interrogées considèrent comme étant l'Estuaire de la Seine.

Une deuxième dimension, celle *identitaire*, constitue également un axe important du raisonnement. Il s'agit de l'affirmation d'une autre identité, différente de celle de l'Estuaire ou au contraire, une négation de toute forme d'appartenance à un territoire dans un contexte de mobilité généralisée.

Enfin, une troisième dimension apparaît parmi les réponses données : la *dimension cognitive*. Les réponses que nous avons regroupées dans cette dimension sont moins fréquentes, mais elles ont une valeur importante du point de vue qualitatif. Le message des réponses regroupées dans la dimension cognitive est fort et sa prise en compte dans les stratégies de communication et la mise en valeur du territoire s'avère incontournable.

Tableau 6-6/ Les dimensions de l'argumentation contre le statut d'habitant de l'Estuaire

Les dimensions de l'argumentation	Nb.	%
Dimension spatiale		
<ul style="list-style-type: none"> « Je suis loin de l'Estuaire » Loin de symboles de l'Estuaire L'Estuaire, c'est de l'autre côté 	176	52,5
<ul style="list-style-type: none"> « J'habite loin de la Seine » « Je suis loin de la mer » « J'habite plus dans les terres » 		
Dimension identitaire		
« Le "chez moi" ne fait pas partie de l'Estuaire »		
Autres identités	109	32,5
Mobilité accrue / manque d'identité		
Dimension cognitive		
« Je ne connais pas »		
« Je ne sais pas »		
« Parce que je n'aime pas »	50	14,9
« Car je ne me sens pas concerné »		
	335	100

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 335 observations de réponses négatives, Strate n°1.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010.

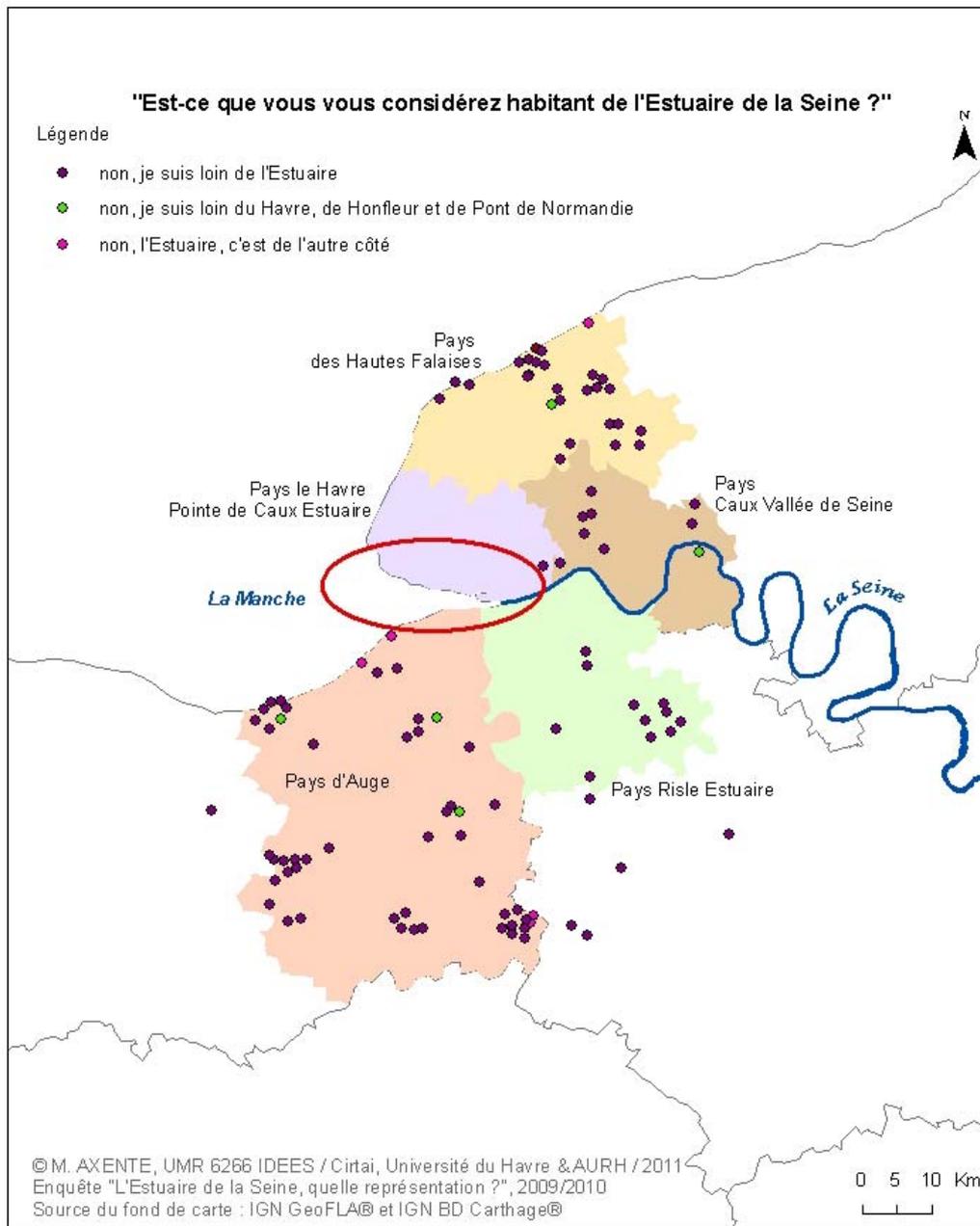
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La dimension spatiale (52,5%)

Un éloignement relatif

Un motif de la non-identification avec le statut d'habitant de l'Estuaire est sa mise à distance accompagnée d'une prise en considération dans une dimension spatiale très réduite. Le refus d'être associé à l'Estuaire détermine les personnes interrogées à privilégier ses aspects physiques et sa dimension spatiale la plus réduite (entourée en rouge sur la Carte 6-29, p.397). C'est un Estuaire « placé » loin du lieu de vie, un Estuaire pris seulement dans ses éléments dominants réunis dans le noyau central de la représentation orale.

Carte 6-29 / Un Estuaire loin du lieu de résidence



Le mot « *loin* » revient régulièrement dans les modalités de réponses. Les personnes interrogées déclarent habiter loin, voire très loin de l'Estuaire, même si parfois, elles expriment leur intérêt pour cet espace.

Cependant la géolocalisation des lieux de résidence (Carte 6-29) met en évidence un positionnement très variable à l'échelle du territoire politique et une forte relativité de l'éloignement en rapport avec la Seine, les villes symboliques de l'Estuaire (« *Je suis loin,*

l'Estuaire n'est que Le Havre », « *Je suis loin, l'Estuaire est sur Honfleur* ») et le Pont de Normandie (« *Je suis loin, la limite est le Pont Normandie* »).

Dans la même dimension spatiale nous avons repris les réponses qui parlent d'un Estuaire placé « *là-bas* », « *de l'autre côté* » de la Seine, indifféremment du côté dans lequel on se situe. Pour ces personnes, peu nombreuses et situées souvent sur la rive gauche, l'Estuaire semble avoir une seule rive et c'est toujours de l'autre côté en rapport avec le lieu de résidence.

Loin de l'eau, donc loin de l'Estuaire

Dans la même dimension spatiale, un deuxième regroupement concerne les références à un estuaire identifié principalement avec l'eau. Nous avons fait le choix de cartographier trois modalités de réponses sur la même carte (Carte 6-30, p.399) en raison de leur proche signification : « *loin de la Seine* », « *loin de la mer* » et « *plus dans les terres* ».

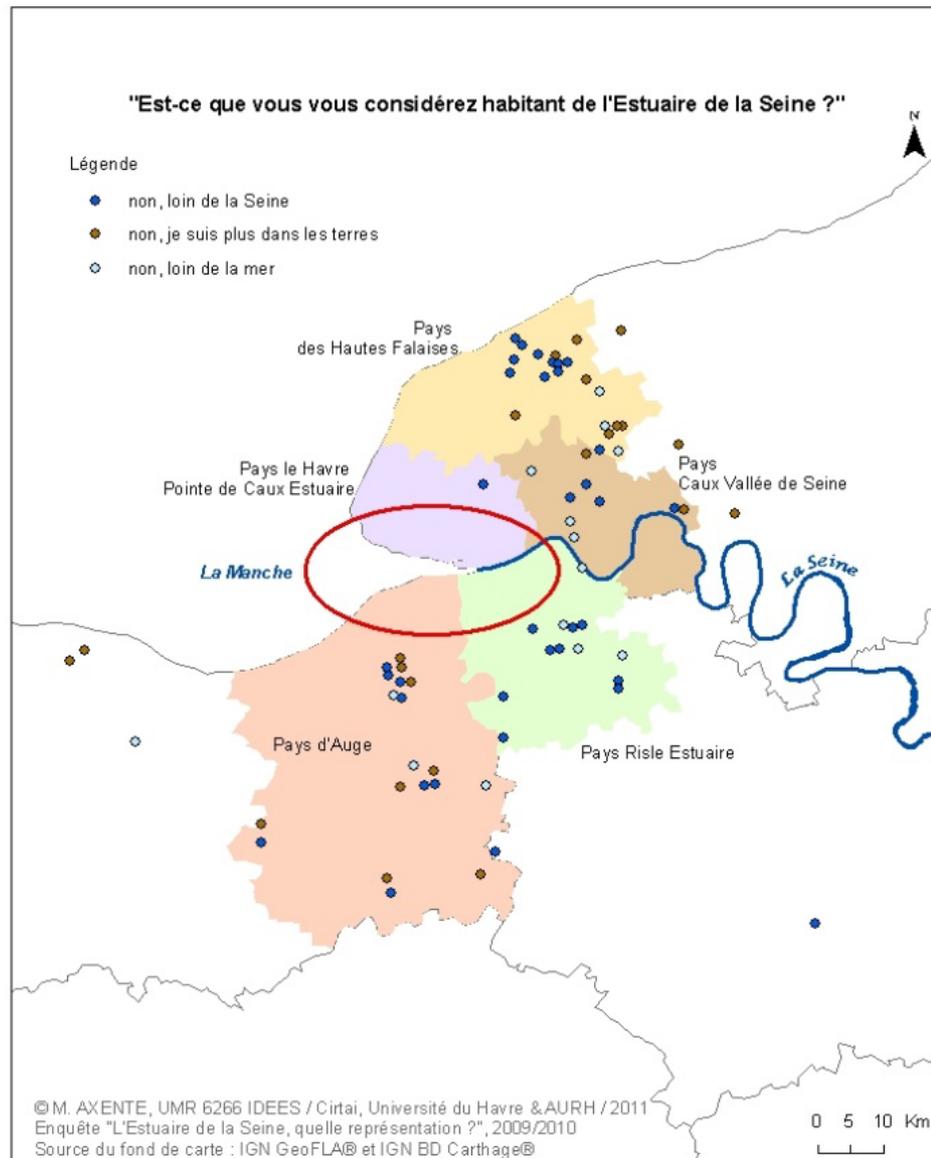
La Seine représente un élément définitoire de l'Estuaire et l'éloignement d'elle joue au détriment d'une association avec celui-ci. Le même constat est valable par rapport à la mer.

En ce qui concerne les personnes qui se définissent comme des « *habitants des terres* » nous avons considéré que cette définition est faite plus en opposition avec l'eau à laquelle est attachée directement la représentation de l'Estuaire, que par rapport à une identité « *terrienne* ». Ainsi, dans cette modalité de réponse nous retrouvons des arguments comme : « *non, car j'habite à l'intérieur des terres, loin de la Seine* », « *non, car j'habite au cœur du Pays de Caux* », « *non, car j'habite dans les terres et loin de la mer (de la Seine)* », « *non, car je suis éloigné de l'eau, en plein centre des terres* ».

La cartographie des lieux de résidence (Carte 6-30) met de nouveau en évidence une aire centrale (entourée en rouge) qui correspond à l'embouchure du fleuve.

« *Loin de la Seine* » n'exprime pas toujours un éloignement de la Seine, mais surtout de l'embouchure du fleuve. Pour les personnes qui se déclarent « *loin de la mer* » nous pouvons remarquer un recul effectif par rapport au littoral, mais un rapprochement par rapport au fleuve.

Carte 6-30 / Loin de l'eau, donc loin de l'Estuaire



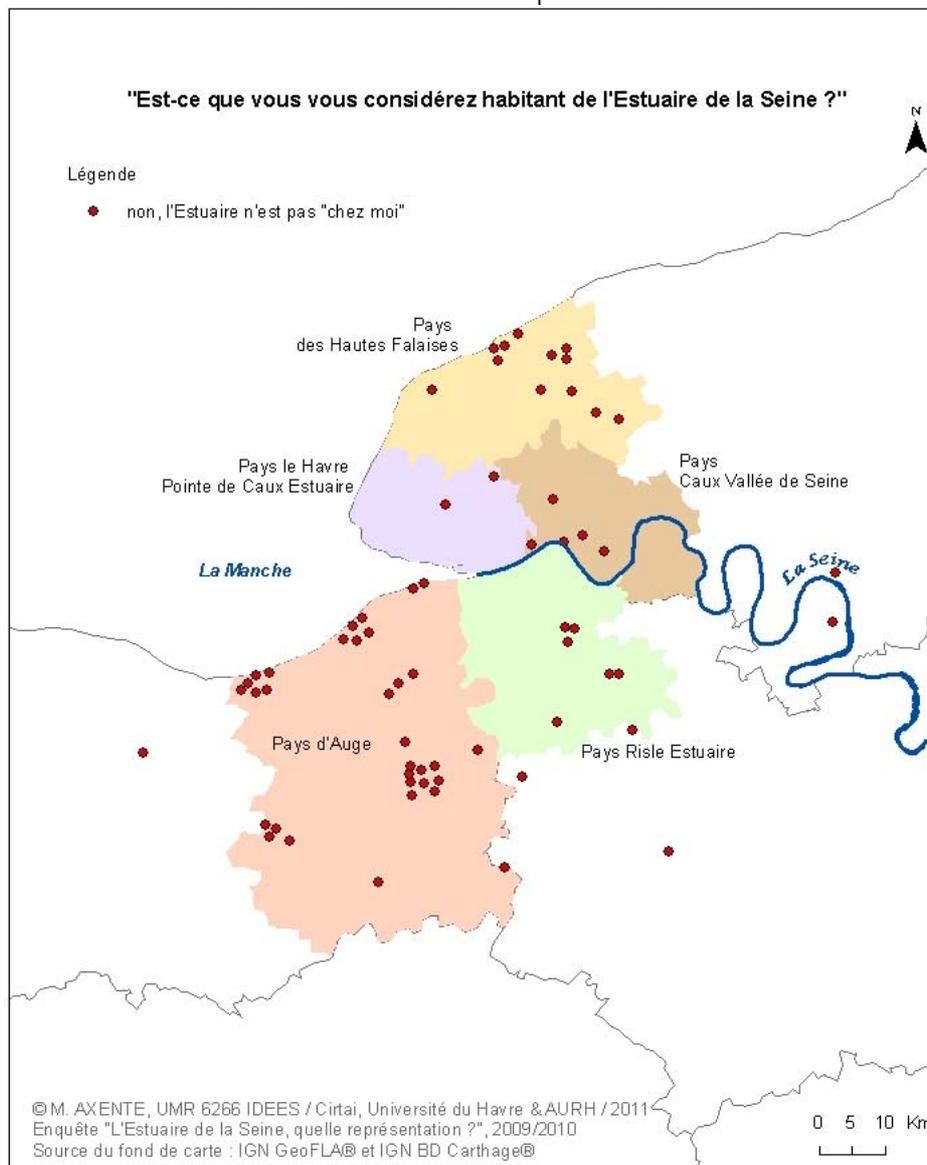
La dimension identitaire (32,5%)

« Le "chez moi" ne fait pas partie de l'Estuaire »

Dans la deuxième dimension, celle qui fait référence directement à l'identité, nous avons fait le choix de garder l'item « *Le "chez moi" ne fait pas partie de l'Estuaire* » (64 réponses, 19,1%), même s'il y avait également des aspects spatiaux représentés par les lieux cités. La cartographie des réponses (Carte 6-31, p.400) montre une répartition des lieux de résidence sur toute la zone d'étude. Ce constat soutient l'idée que le sentiment d'appartenance ou de non-appartenance, au-delà d'un critère de distance physique, rapprochement ou éloignement

de l'estuaire physique et de ses éléments symboliques, repose aussi sur l'intégration des valeurs, des éléments idéologiques. Etre habitant de quelque part ne se résume pas forcément à une proximité physique, mais davantage à une proximité affective.

Carte 6-31 / Un "chez moi" localisé partout dans l'Estuaire



Nous retrouvons dans la modalité de réponse « *Le "chez moi" ne fait pas partie de l'Estuaire* » des références d'ordre administratif, déjà identifié pour les « habitants » de l'Estuaire (Annexe 6-4, p.510) : « *j'habite ou je suis de Cabourg, Lisieux, Fécamp, Mézidon-Canon, Lieuray, Lillebonne, Trouville-sur-Mer, Valmont, Pont-l'Evêque, Livarot, Pont-Audemer...* », ou à une échelle plus grande « *J'habite dans le Pays des Hautes Falaises* » et l'inverse « *je n'habite pas dans l'Estuaire* ». Nous observons parmi les lieux cités une prépondérance des lieux situés sur la rive gauche ce qui est cohérent avec les résultats obtenus sur la représentation du territoire de l'Estuaire sous la forme de carte mentale.

Les réponses qui expriment une appartenance à un autre lieu, situé en opposition avec celle de l'Estuaire, ont été également incluses dans ce premier item en lien avec la dimension identitaire: « *Fécamp n'en fait pas partie* », « *Deauville n'est pas l'Estuaire* » « *mon lieu de résidence ne fait pas partie de la zone* », « *c'est un secteur géographique différent* », « *je ne suis pas dans ce milieu là* ».

Autres identités affirmées dans l'Estuaire

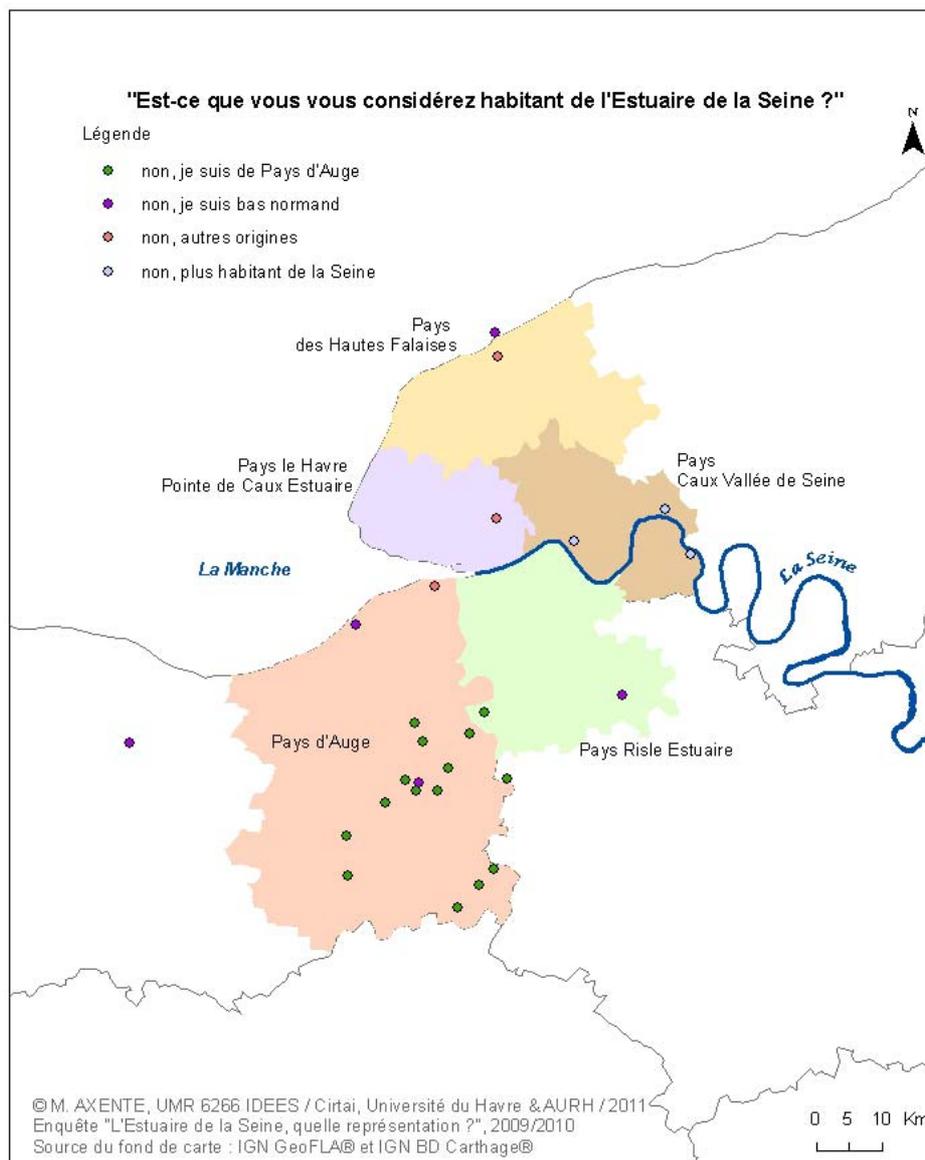
Cette deuxième modalité de réponse de la dimension identitaire regroupe les autres identités déclarées, placées souvent en opposition avec l'identité estuarienne.

Ainsi, nous retrouvons une identité par rapport à un autre lieu (« *je suis Deauvillaise à la base* », « *je suis Caennais* »), à une autre région (augeronne, bas-normande, bretonne) ou une identité plus attachée au fleuve (« *je suis habitant de la vallée de la Seine, plus que de l'Estuaire* », « *habitant de la Seine, oui, mais pas de l'Estuaire* », « *non, car je suis plutôt dans les boucles, plus proche de Rouen, pas tout à fait dans la Seine Maritime* ») (Carte 6-32, p.402).

L'identité augeronne est réclamée particulièrement par les habitants de la partie intérieure du Pays d'Auge. D'ailleurs, parmi les réponses données, nous retrouvons l'association de l'identité augeronne avec les terres : « *je suis en Pays d'Auge, dans les terres* ».

Parmi les réponses des personnes qui affirment une identité bas-normande, nous retrouvons de nouveau la représentation d'un Estuaire fracturé, qui ne prend pas en compte les deux rives du fleuve (« *on est de l'autre côté de l'eau* »), ainsi qu'un Estuaire plus représentatif pour la Haute-Normandie (« *l'Estuaire, c'est plus la Haute que la Basse-Normandie* »).

Carte 6-32 / Autres identités affirmées dans l'Estuaire



Mobilité accrue et manque d'attachement territorial

Cette modalité de réponse regroupe les personnes qui déclarent voyager beaucoup, avoir plusieurs résidences ou être récemment installées, d'où un faible lien avec le territoire. Le Tableau 6-7 (p.403) reprend les réponses les plus significatives qui varient entre une mobilité fréquente, un habitat polytopique ou une appartenance multiple, à des échelles très grandes.

Tableau 6-7 / Mobilité et appartenance spatiale, un rapport antagonique (5,7%)

Réponses	Nb.
« je me déplace beaucoup »	5
« je voyage beaucoup »	4
« je n'habite nulle part »	1
« je ne vis là que les week-ends »	1
« ma résidence principale n'est pas ici »	1
« mobilité fréquente »	1
« car peu de temps que je suis là »	1
« je suis à Honfleur depuis à peine un an »	1
« je suis habitant de la France, mais pas d'une région »	1
« je suis voyageur, pas d'Honfleur »	1
« Je ne me sens pas habitant de quelque part, je me sens plus habitant européen et français. On ne se sent pas ancré à son espace de vie. »	1
« Je suis un habitant du monde »	1
Total	19

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 335 observations de réponses négatives, Strate n°1. Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010. © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Dimension cognitive (14,9%)

Un déficit de communication : « *Je ne connais pas !* »

Si pour la dimension spatiale, nous avons parlé d'un *éloignement physique, spatial* comme facteur qui influence l'identification en tant qu'habitant de l'Estuaire, par rapport à la modalité de réponse « *Je ne connais pas* » (4,8%), nous pouvons parler d'un *éloignement cognitif*.

Les réponses évoquent un manque de communication vis-à-vis de l'Estuaire vers la population locale, confirmée d'ailleurs également par les réponses aux autres questions : « *l'Estuaire de la Seine ?!...Je ne connais pas !* », « *Manque de connaissance* », « *Je n'ai jamais entendu parler* », « *C'est trop vague, on ne connaît pas trop les limites* », « *On parle rarement de l'Estuaire de la Seine* ».

Sa définition en tant que territoire est absente pour la population locale : « *On ne connaît pas une définition de ce que c'est...Dommage !* » et l'idée d'un Estuaire amputé réapparaît, comme par exemple dans la réponse de cette personne dont le lieu de résidence est situé sur la rive gauche, dans la Communauté de Communes de Beuzeville (Pays Risle Estuaire) : « *Je ne sais pas ce que vous appelez 'Estuaire de la Seine'...C'est de l'autre côté de l'eau, non ?* ».

Un déficit d'image : « Je n'aime pas ! »

L'image négative de l'Estuaire, qui pèse dans la représentation sociale, revient comme un facteur barrière dans la reconnaissance de l'Estuaire en tant que territoire. Le manque d'information laisse la place aux éléments négatifs dominants de la représentation (Tableau 6-8). L'Estuaire n'est pas assez attractif, pas assez valorisant pour développer un sentiment d'appartenance.

Tableau 6-8 / L'Estuaire de la Seine, une identité rejetée par manque d'image valorisante

Réponse	Nb.
« Je n'aime pas »	2
« Ce n'est pas valorisant »	1
« Ce n'est pas trop mon truc par là-bas »	1
« Car ne convient pas avec mon mode de vivre »	1
« Je ne suis pas vraiment intéressé, je reste dans mon petit Fécamp »	1
« L'Estuaire me fait peur »	1
« On n'a pas réellement besoin »	1
« L'Estuaire ne nous apporte rien, mais au niveau national l'Estuaire pourrait avoir des effets positifs »	1
« Il faut garder la côte en zone touristique »	1
« J'ai peur d'inondations »	1
« La Seine monte, j'ai peur d'inondations »	1
Total	12

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 335 observations de réponses négatives, Strate n°1.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Indifférence, « car je ne me sens pas concerné »

Le manque de connaissance et l'image dévalorisante déclenchent un rejet et une mise à distance, au moins cognitive, de l'Estuaire. Le manque d'intérêt et l'indifférence viennent compléter la dimension cognitive et s'expriment par les réponses regroupées dans la modalité « Car je ne me sens pas concerné » (2,1%).

« Ça fait partie de notre paysage, mais on s'en fout. Je ne me sens pas concerné ; il n'y a pas d'identité, donc on ne se sent pas concerné. »

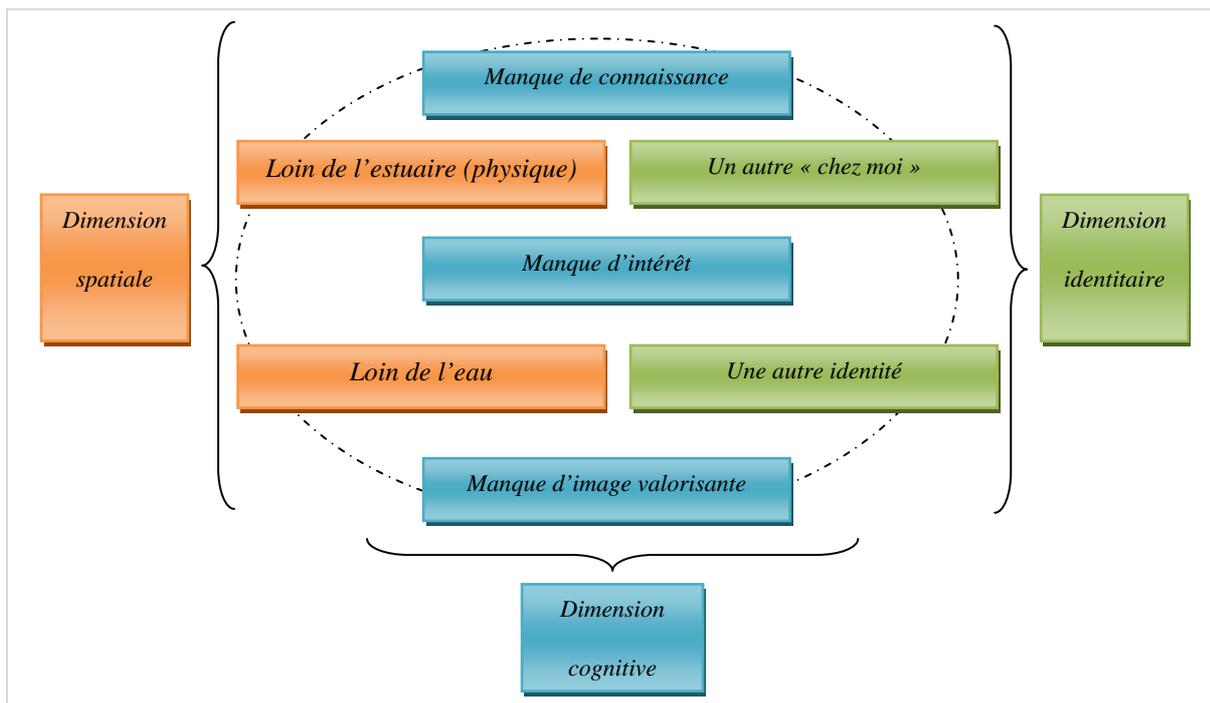
(Homme, Cadre, 20-40 ans, Tancarville, Pays de Caux vallée de Seine)

« Ne pas être habitant de l'Estuaire de la Seine », des raisons complexes

En conclusion, nous pouvons dire que le sentiment de non-appartenance à l'Estuaire de la Seine se définit comme un phénomène complexe de rejet dans lequel interfèrent des éléments d'ordre physique, identitaire et cognitif (Figure 6-2, p.405).

Plus de la moitié des personnes interrogées (52,5%) expliquent la négation de l'appartenance à l'Estuaire par un éloignement physique de l'Estuaire en le prenant en compte à une échelle spatiale très réduite. La deuxième dimension concerne une non-appartenance basée sur l'affirmation d'une autre identité ou l'absence de toute identification territoriale, par un mode de vie qui favorise la mobilité et la polyappartenance.

Figure 6-2/ « Ne pas être habitant de l'Estuaire de la Seine », des raisons complexes



© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La troisième dimension, celle cognitive, se place comme une dimension d'interface entre les deux précédentes, en forte interdépendance avec elles et ayant un rôle stratégique dans la perspective d'une politique de renforcement du sentiment d'appartenance. Le manque de connaissance, d'intérêt et l'image dévalorisante de l'Estuaire s'accompagnent souvent d'un éloignement physique et une affiliation à une autre identité, plus affirmée, plus connue, plus valorisante. Définir, communiquer, travailler l'image, donner des raisons pour lesquelles se mettre ensemble, se sentir concerné et changer d'échelle de référence, contribuent à construire l'idéologie d'un territoire. La construction territoriale de l'Estuaire et l'affirmation d'une identité doivent passer au-delà de la proximité spatiale et doivent articuler les différentes identités de l'individu contemporain.

6.3. La « *Destination Estuaire* », quel appui dans le terrain ?

« Analyser le territoire dans lequel le projet va s'insérer nécessite d'abord de s'interroger sur les images mentales que nous partageons et dépasser les discours convenus »

(P. VIOLIER, 2008, p.74)

Les estuaires ne sont pas des espaces touristiques par excellence. Parler de l'Estuaire de la Seine ne dirige pas automatiquement vers l'idée de tourisme et de loisirs. Est-ce que les deux termes, « *tourisme* » et « *estuaire* », sont compatibles dans la représentation de la population locale et peuvent-ils être associés en rapport avec son espace vécu ? Quelles sont les images, les représentations, qui pourraient orienter les stratégies touristiques, ainsi que dans un sens plus large, structurer l'idéologie du territoire ?

Une autre question que nous nous sommes posée était par rapport à l'articulation entre la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire et celle de la Normandie. Quelle place occuperait une prochaine destination touristique, appelée « *Destination Estuaire* » ou « *Seine Estuaire* », dans une Normandie qui se place déjà comme une destination touristique ? Dans une grande région touristique très connue, y a-t-il une spécificité de l'espace estuarien qui puisse ainsi soutenir l'ambition politique de développement d'une destination touristique et de loisirs à l'échelle de l'Estuaire ?

Enfin, nous avons voulu savoir si la représentation et les pratiques touristiques des résidents dans l'Estuaire de la Seine soutiennent l'échelle territoriale politique de l'Estuaire. Les pratiques permettent un usage concret de l'espace à travers les déplacements tandis que les représentations engendrent une réalité idéelle. Les deux ont comme résultat un espace investi de sens et de valeurs, un espace vécu. Les deux sont fortement reliées. Un troisième facteur intervient dans ce rapport au territoire, à l'interface des deux premiers : c'est l'information. Le Pont de Normandie a facilité les pratiques spatiales, mais l'information diffusée auprès des résidents à l'échelle de l'Estuaire est restée déficitaire durant des années. Dans ce contexte, quelles sont les représentations en lien avec la dimension touristique et de loisirs de ceux qui sont censés pratiquer l'Estuaire le plus souvent ?

Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des résidents de l'Estuaire, les questions posées concernaient :

- *la connaissance de l'Estuaire du point de vue touristique et des activités de loisirs.* Les personnes interrogées devaient énumérer des lieux à recommander à un touriste qui veut découvrir l'Estuaire.
- *la représentation de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire.* Dans ce sens, les représentations ont été exprimées par des cartes mentales.
- *les pratiques spatiales des résidents de l'Estuaire, réelles et potentielles, et pour cela, les personnes enquêtées ont tracé sur le fonds de carte un itinéraire touristique d'un week-end, en partant de chez elles.*

6.3.1. Quelle place pour la « *Destination Estuaire* » dans une Normandie touristique ?

L'étude présentée par le Comité Régional de Tourisme de la Normandie autour du portrait identitaire de la Normandie³² laisse très peu de place pour l'Estuaire, même pris dans le sens physique. L'Estuaire n'existe pas comme symbole de la Normandie, et encore moins quand il s'agit de tourisme. Nous y retrouvons les images stéréotypées, parmi lesquelles : la pomme, l'architecture, les villages, le Mont Saint Michel, les plages du débarquement, le bocage, le cheval ou l'armoire.

La Seine apparaît également, mais son symbolisme est en lien avec sa dimension de « *Seine partagée ombilicale* » (CoManaging, 2006, p.290), d'axe longitudinal qui assure le lien entre Paris et « *la Manche, l'Atlantique, le Monde...* ». L'image d'« *une Seine qui sépare, impose une frontière, une fracture, entre les deux rives normandes* » (Ibid, p.290) affirme la deuxième dimension dominante du symbolisme du fleuve.

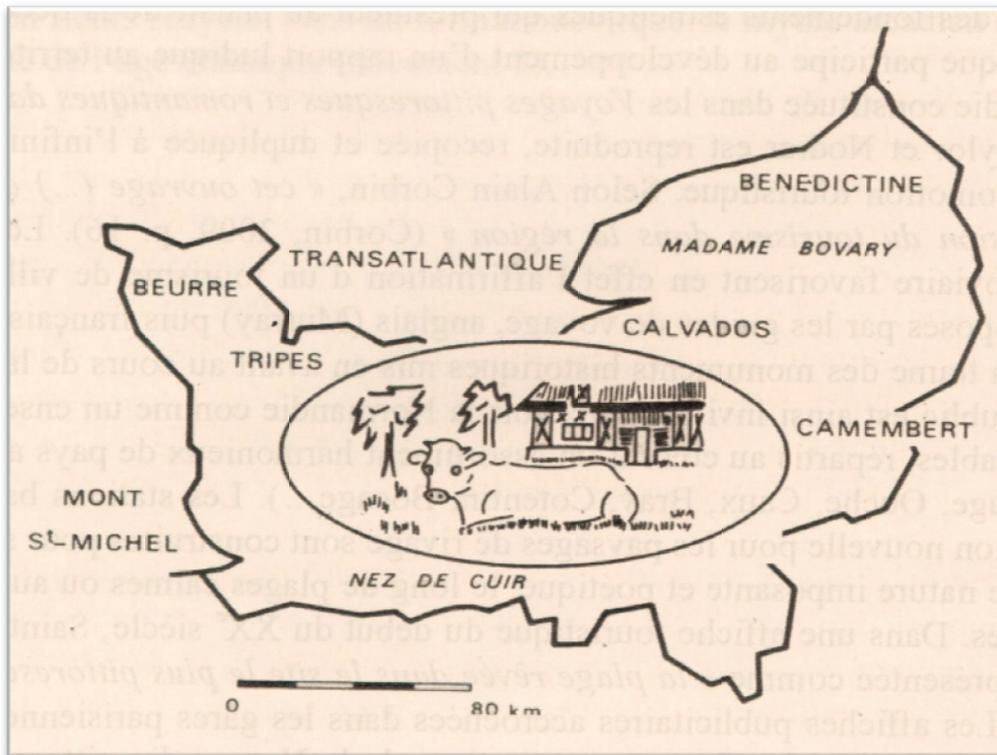
Le Pont de Normandie apparaît comme « *lien entre les deux rives de la Seine* » (Ibid, p.296), mais de nouveau, il n'y a aucun mot sur l'Estuaire, comme d'ailleurs aussi quand on parle de l'eau, un autre symbole fort de la Normandie.

Le portrait identitaire de la Normandie s'inscrit dans une présentation classique, presque figée de cette grande région historique de la France. Nous retrouvons une « *Normandie pittoresque* » (Image 6-1, p.408), dont la diffusion des stéréotypes est concomitante avec l'essor du tourisme, avec un rapport ludique au territoire et dont la représentation « *paraît*

³² Cabinet CoManaging, 2006, *Portrait identitaire de la Normandie*, (Portrait sensible et visible, Portrait psychologique, Portrait symbolique et synthèse), Source : <http://www.normandie-tourisme.fr/site-grand-public/menu-principal/quelques-reperes/les-donnees-cles-132-1.html>

tellement ancrée dans la pensée collective qu'elle empêche l'émergence de représentations alternatives » (BRENNETOT, 2010, p.25).

Image 6-1 / La « Normandie typique » selon Armand Frémont



Source: A. FREMONT, 2009 (1933), in *Etudes Normandes*, n°1/2010, p.24

6.3.1.1. La représentation touristique de l'Estuaire, une forte dualité

Parler de l'Estuaire et de tourisme semble ne pas être si difficile pour la population résidente, vu toute la richesse de réponses obtenues et regroupées dans les Items repris dans le Tableau 6-9, p.409.

Le pourcentage des personnes qui n'ont pas donné une réponse à la question concernant les mots que le tourisme et les loisirs évoquent pour eux dans l'Estuaire reste peu important (3,9%). Souvent, il s'agissait de personnes trop pressées, qui préféraient donner une réponse du genre « *je ne sais pas* », « *aucune idée* » ou « *je ne connais pas* » et passer à la question suivante. Avec l'insistance de l'enquêteur elles pouvaient aboutir à un ou deux mots.

Tableau 6-9. / Les principaux items de la représentation touristique de l'Estuaire de la Seine

	Items	Nb.	%
1.	L'eau et ses éléments symboliques	329	47,5%
2.	Le vert, l'arrière-pays	283	40,8%
3.	Tourisme (aspects généraux)	236	34,1%
4.	Activités sportives et de loisirs	228	32,9%
5.	La Normandie pittoresque	131	18,9%
6.	L'histoire, le patrimoine, la culture	129	18,6%
7.	Estuaire : diversité et complémentarité	95	13,7%
8.	Les villes, l'animation	89	12,8%
9.	La lumière	69	10,0%
10.	Le climat	43	6,2%
11.	Des critiques	40	5,8%
12.	Un avis favorable en général	29	4,2%
13.	« <i>Je ne sais pas</i> »	27	3,9%
14.	Autres réponses	13	1,9%
	Total observations	693	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Les pourcentages sont exprimés en rapport avec le nombre total d'observations.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La représentation du point de vue touristique et de loisirs de l'Estuaire se caractérise par une forte dualité, retrouvée dans le mélange de l'eau et de terre, du littoral et de l'arrière-pays, du bleu et du vert. En parlant de tourisme, de loisirs et de l'Estuaire, les personnes interrogées cherchaient le plus souvent leurs exemples dans cette dualité regroupée dans le *noyau central* (Tableau 6-10, p.410) auquel les autres éléments sont « accrochés ».

Ce que nous trouvons intéressant, c'est que cette dualité ne partage pas l'Estuaire, mais soutient son unité, parce qu'elle puise ses éléments de continuité des deux côtés de la Seine : le fleuve et la mer, ainsi que le vert, la campagne, l'arrière-pays, ne peuvent pas être attribués seulement à une seule rive de la Seine.

Les représentations en lien avec l'eau sont légèrement dominantes par rapport à celles qui font référence à l'arrière-pays. La représentation globale de l'Estuaire est structurée autour de l'eau et ainsi, même avec un filtre « *tourisme et loisirs* », les représentations seront focalisées autour du même élément. Cependant, si la représentation de l'Estuaire, en général, est focalisée autour du fleuve, nous pouvons remarquer que s'agissant du tourisme, la mer détient la suprématie.

Tableau 6-10 / La structuration du noyau central de la représentation touristique de l'Estuaire

Items	Modalités de réponse	Détails / Réponses
1. L'eau et ses éléments symboliques Le bleu (329 obs. / 47,5%)	Mer (225 / 32,5%)	Mer { <ul style="list-style-type: none"> Plages (114 / 16,4%) Casinos (27 / 3,9%) Falaises (27 / 3,9%) Côte (17 / 2,5%) Galets (6 / 0,9%) Sable (3 / 0,4%) Mascaret (3 / 0,4%) Navigation Tourisme fluvial Les bords de Seine « l'eau qui coule, on ne sait pas où elle va, mais elle va... » Le pont : l'avenir / le lien La tranquillité des ports, écluse, phare ... Le trafic portuaire Eau, cours d'eau, humidité, présence de l'eau
	Bateaux (72 / 10,4%)	
	Seine (54 / 7,8%)	
	Ponts (36 / 5,2%)	
	Ports (35 / 5,1%)	
	Eau (27 / 3,9%)	
	Calme / quiétude / bien être (68 / 9,8%)	
Espaces remarquables à préserver, zones humides (66 / 9,5%)		
Vert / verdure/ végétation (65 / 9,4%)		
Nature (52 / 7,5%)		
Campagne (52 / 7,5%)		
Flore / faune (49 / 7,0%)		
Paysage (43, 6,2%)		
Bocage / Forêt (14 / 2,0%)		
Vallées / relief vallonné (6 / 0,9%)		
Parc naturel (5 / 0,7%)		

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
 Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CDDAH », 2010, Strate n° 2.
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Si l'idéologie du territoire de l'Estuaire repose sur le fleuve, l'« *idéologie touristique* » de l'Estuaire a comme dominante le littoral et la mer, et c'est par cette « *porte d'entrée* » qu'il faudra peut-être commencer la définition de la « *Destination Estuaire* ». La Seine (7,8%) reste moins citée comme image en lien avec le tourisme et les loisirs et cette déficience s'explique en partie par le manque de mise en valeur de la dimension ludique, touristique et de loisirs, du

fleuve. Durant des années, le fleuve a été le lien fonctionnel de la capitale avec le plus grand bassin industrialo - portuaire de la France et les aménagements en termes d'activités touristiques et de loisirs sont devenus récemment une priorité³³.

En lien direct avec l'eau, nous avons regroupé dans ce premier item du noyau central les références aux *bateaux*, cités comme des éléments de la représentation par plus de 10% de personnes interrogées. Les personnes interrogées font référence à ce moyen de transport, à la fois comme un produit touristique en lui-même, pour faire des croisières maritimes et fluviales, mais également comme un élément dominant qui marque le paysage de l'Estuaire et dans ce cas, les gens parlaient du plaisir de regarder les bateaux, les bateaux de plaisance, mais aussi les grands conteneurs qui témoignent de la forte activité industrialo-portuaire de l'Estuaire.

Enfin, toujours en référence directe avec l'eau, les *ports* affirment leur place dans l'imaginaire des résidents et comme pour le cas des bateaux, nous retrouvons des références aux ports de plaisance, mais également aux grands ports maritimes.

Ainsi, les bateaux et les ports alimentent la nature duale de l'Estuaire, cette fois au-delà d'une approche spatiale, en prenant en compte une approche fonctionnelle, entre une dimension industrialo-portuaire et une autre ludique de cet espace, mais qui s'avèrent toujours fascinantes pour les résidents interrogés. Cette prise en compte de la dimension industrialo-portuaire de cet espace constitue une piste qui soutient la poursuite des démarches concernant le tourisme de découverte industrielle initiées par la ville du Havre.

En ce qui concerne la deuxième dimension de la représentation du point de vue touristique et de loisirs de l'Estuaire, concernant la campagne, la verdure, l'arrière-pays, elle désigne l'espace de la tranquillité, du paisible, de la détente, un espace auquel les personnes interrogées font souvent référence en termes d'activités de loisirs, un espace qui paraît connu et fréquenté souvent. L'analyse des cartes mentales en référence à la dimension touristique de l'Estuaire nous apportera ultérieurement des réponses sur le degré de connaissance et de pratique.

La représentation de l'Estuaire en tant que zone protégée, réservée seulement à l'estuaire physique est largement dépassée et une dimension spatiale élargie est prise en compte naturellement par les personnes interrogées, en faisant référence au tourisme et aux loisirs.

³³ Nous pensons, par exemple, au projet « *Grande Seine 2015* » lancé par le Département de la Seine Maritime en 2010 et qui s'engage à l'horizon 2015 « à donner un nouveau souffle à la Seine qui concentre des atouts environnementaux, économiques et touristiques ». Source : <http://www.grandeseine2015.fr>.

6.3.1.2. Il y a un « cœur » d'Estuaire dans la Normandie ?

Une destination de courts séjours

Les références générales à l'activité touristique et de loisirs, sans avoir une précision particulière ont été regroupées dans l'Item n°3 (Tableau 6-11). Ces modalités de réponses pourraient correspondre à n'importe quelle autre région ou destination touristique et à première vue, elles n'expriment pas une spécificité de l'Estuaire. Si les expressions en lien avec le tourisme et les loisirs n'expriment pas une particularité de l'espace estuarien, nous avons considéré que la fréquence plus importante des unes pourrait être l'indice d'une certaine corrélation en rapport avec le sujet d'interrogation.

Ainsi, nous pouvons constater qu'en pensant au tourisme, les mots qui reviennent souvent sont « *vacances* », mais aussi « *visites* », « *escapades* », « *excursions* » et « *loisirs* », ce qui fait penser au caractère de « *courts séjours* » de l'espace estuarien, mais aussi de la Normandie en général (pp.109-110)³⁴.

Tableau 6-11 / Item n°3 - Tourisme (34,1%)

Modalités de réponse	Nb. / %
Vacance(s)	86 / 12,4%
Hôtels / gîtes	73 / 10,5%
Visites/ escapades/ excursions	60 / 8,7%
Restaurants/bars	56 / 8,1%
Touristes/ Tourisme/ Lieux et Sites touristiques	32 / 4,6%
Campings	17 / 2,5%
Voyage	17 / 2,5%
Accueil	12 / 1,7%
Appareil photo	9 / 1,3%
Documentation touristique / Offices Touristiques	7 / 1,0%
Loisirs	6 / 0,9%
Total	236 / 34,1%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hars CODAH* », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

³⁴ La Normandie est la 5^{ème} région française pour des courts voyages. *Source*: NSS Sofre-DGCS, 2010, *Suivi de la demande touristique*, in Comité Régional de Tourisme de Normandie, 2011, *Chiffres clés 2010 du tourisme Normand*.

Des loisirs en lien avec l'arrière-pays

Les activités sportives en lien avec le tourisme vert (randonnée, balades, promenades, circuits) et l'arrière-pays reviennent très souvent parmi les citations des répondants, à la différence des citations en lien avec les activités nautiques. Environ un quart des personnes interrogées ont cité la randonnée, les balades, les circuits ou les promenades en pensant au tourisme, ce qui montre une association de l'Estuaire avec ces formes d'activité, plus souvent que pour les activités nautiques. Il y a aussi dans cette préférence des activités sportives et de loisirs liées à la nature, une explication par rapport aux pratiques sportives et de loisirs de la population locale qui serait plus tentée de s'éloigner de la ville et du littoral à forte fréquentation touristique et de se ressourcer dans la proximité de l'arrière-pays.

Tableau 6-12/ Item n°4 Les activités sportives et de loisirs (32,9%)

Modalités de réponse	Effectif / %
Randonnée / Balades / Circuits / Promenades	172 / 24,8%
Pêche	56 / 8,1%
Vélo	29 / 4,2%
Sports	22 / 3,2%
Activités nautiques	10 / 1,4%
Chasse	10 / 1,4%
Total	228 / 32,9%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La Normandie pittoresque, des représentations dominantes

Parmi les images stéréotypées de la Normandie (Tableau 6-13), la gastronomie occupe la première place, étant citée par 10,4% des personnes interrogées. Le nom de la Normandie revient spontanément en association avec le tourisme et l'Estuaire, comme destination touristique de référence globale.

Tableau 6-13 / Item n°5 - La Normandie pittoresque, toujours présente (18,9%)

Modalités de réponse	Effectif / %
Gastronomie	72 / 10,4%
Normandie	24 / 3,5%
Chevaux	19 / 2,7%
Les Parisiens / la proximité avec Paris	13 / 1,9%
Pommiers	11 / 1,6%
Les Anglais	7 / 1,0%
Le Pays d'Auge	7 / 1,0%
Total	131 / 18,9%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Toujours dans la Normandie, une grande richesse culturelle

L'Item n°6 (Tableau 6-14) regroupe les références à la richesse culturelle, architecturale, au patrimoine et à l'histoire, des représentations qui auraient pu être incluses dans l'Item précédent, concernant la Normandie. Le choix de les garder séparément est argumenté par la volonté de mettre en évidence la part de la dimension culturelle dans la représentation sociale autour du tourisme.

Tableau 6-14/ Item n°6 - L'histoire, le patrimoine, la culture (18,6%)

Modalités de réponse	Effectif / %
Musées	38 / 5,5 %
Architecture, colombage, maisons	36 / 5,2%
Abbayes, églises, cathédrales	19 / 2,7%
Histoire, passé	17 / 2,5%
Patrimoine	13 / 1,9%
Monuments	12 / 1,7%
Culture	11 / 1,6%
Enfance, amis, souvenirs, famille	9 / 1,3%
Châteaux	7 / 1,0%
Authenticité	2 / 0,3 %
Total	129 / 18,6%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
 Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Estuaire : diversité, proximité et complémentarité

Dans l'Item n°7 (Tableau 6-15, p.415), nous avons regroupé les modalités de réponses considérées comme faisant particulièrement référence à l'Estuaire, à sa spécificité, à sa diversité d'éléments. Ainsi, nous avons retenu les citations autour de la dimension industrielle de l'Estuaire, mise en valeur du point de vue touristique. C'est la première fois que nous avons eu l'occasion d'écouter la population résidente parler de l'industrie de la vallée de la Seine d'un point de vue esthétique, favorable. Les 3,2% de la population interrogée ne représentent pas un poids important du point de vue quantitatif, mais témoignent de l'existence d'un « *autre regard* » porté à la dimension industrielle de l'Estuaire.

Les résidents de l'Estuaire sont convaincus de la nécessité économique et en terme d'emploi de la zone industrialo-portuaire. Cependant, dans la plupart de cas, ils lui portent un regard négatif. Durant des années, les politiques d'aménagement et de communication dans l'espace estuarien ont essayé de la cacher ce qui a accentué encore plus ce regard.

Pourquoi pas ne pas apprendre à regarder cette dimension de l'Estuaire autrement ? Pourquoi pas ne pas apprendre à regarder au-delà d'elle ? Nous avons rencontré 22 personnes qui ont témoigné d'un autre regard qu'elles ont sur la zone industrielle. Peut-être qu'il y en a d'autres. Pourquoi pas ne pas faire une exposition de photos avec cet « *autre regard* » porté sur la zone industrielle et la présenter dans l'Estuaire ? Pourquoi pas ne pas inviter les artistes pour changer le regard du résident sur cette partie de l'Estuaire, tel qu'il a été fait dans l'Estuaire de la Loire ?

Tableau 6-15 / Item n°7 - Estuaire : diversité, proximité et complémentarité (13,7%)

Modalités de réponse	Effectif / %
Industries, les torchères, tourisme industriel	22 / 3,2 %
Diversité	16 / 2,3%
« le pauvre et le riche, la paysannerie et le clergé, les gens nobles »	
« chargée d'idées »	
« la variété des sites »	
« mélange du ciel et de la mer »	
« changement de paysage »	
« Pays différents »	
Découverte, la surprise	14 / 2,0%
Complémentarité et contrastes	8 / 1,2%
« la campagne à la mer »	
« à la fois rural et urbain »	
« deux grands opposés: Le Havre et Marais-Vernier »	
« développement économique et touristique »	
« industriel et rural »	
« la difficulté de côtoyer l'économie et le tourisme »	
« un fleuve avec une grosse industrie, mais à côté avec des endroits avec du charme »	
Développement, dynamisme, projets	8 / 1,2 %
Panoramique, grandiose	13 / 1,9%
« il faut avoir la perspective pour l'admirer »	
« quelque chose à voir en hauteur (un hélicoptère, un pont) »	
« grand large - la mer »	
« grande terre »	
« grandiose »	
« panoramique »	
Aéré, espacé, étendu	6 / 0,9%
Evasion, liberté	4 / 0,6%
Ouverture	3 / 0,4%
Total	95 / 13,7%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La dualité des éléments de la représentation de l'Estuaire se poursuit dans ces réponses. La particularité est qu'elles reprennent ensemble cette dualité. Ainsi, les gens parlent de rural et d'urbain, de développement industriel et touristique, de la mer et de la campagne, et ils parlent également de la surprise vécue en contact avec la découverte de toute cette diversité.

La dimension de « *grandiose* » est exprimée également, avec les grands espaces, la sensation d'ouverture, d'évasion, de liberté, des images représentatives pour l'Estuaire.

Les lieux de l'Estuaire

Les deux villes symboliques de l'Estuaire reviennent parmi les réponses données, également en référence au tourisme et aux loisirs.

Tableau 6-16 / Item n°8 - Les villes, l'animation

Modalités de réponse	Effectif / %
La foule	27 / 3,9%
Honfleur	20 / 2,9%
L'animation	14 / 2,0%
Le Havre	10 / 1,4%
Les villes, en général	8 / 1,2%
Fécamp	5 / 0,7%
Rouen	4 / 0,6%
Lisieux	2 / 0,3%
Total	89 / 12,8%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).
Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2.
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Autres éléments de la représentation

La lumière, si spécifique à l'Estuaire, est citée par 10,0% des personnes interrogées. Le climat (6,2%) représente une autre spécificité locale, mais nous pouvons remarquer qu'il ne fait pas partie des images dominantes en lien avec la dimension touristique de l'Estuaire. Les réponses regroupées dans cet Item ne représentent pas des critiques, mais des images en lien avec le climat qui désignent : « *la pluie* », « *le vent* », « *la douceur des températures* ».

Les critiques représentent 5,8%, un pourcentage faible par rapport à l'ensemble. Les principales critiques font référence à la pollution de l'environnement (2,9%), à la forte fréquentation touristique sur les lieux touristiques (1,4%) ou au climat (0,4%).

Des avis favorables très généraux, comme les mots « *joli* », « *beau* », « *sympathique* », « *esthétique* » ou des expressions comme « *région magnifique* » ou « *la beauté des sites* » ont été regroupés dans l'Item n°12 (4,2%).

Les réponses que nous n'avons pas pu trier dans les autres items se retrouvent dans la catégorie « *Autres* ». Il s'agit de mots comme « *migration* », « *crise* », « *gares* »,

« *gendarmes* », « *pouvoir* », « *propre ou non* », « *routine* », des mots certainement en référence aux systèmes de représentations de la personne interrogée et à son propre vécu, mais trop dissipés au niveau de leur signification.

La structuration générale de la représentation

Afin de mieux distinguer la spécificité de l'Estuaire par rapport à l'image de la Normandie, nous avons procédé à un regroupement des éléments de la périphérie en trois catégories (Tableau 6-17).

Tableau 6-17 / Structuration quantitative de la représentation

Catégorie / items	Nb.	%
Noyau central		
- eau : mer et fleuve	490	70.7%
- terre : arrière-pays, campagne		
Périphérie		
1^{ère} catégorie		
Tourisme (aspects généraux)	362	52.2%
Activités sportives et de loisirs		
2^{ème} catégorie		
Normandie	248	35.8%
3^{ème} catégorie		
Estuaire	243	35.1%
Autres Items		
Critiques	40	5.8%
Je ne sais pas	27	3.9%
Autres réponses	13	1.9%
Total observations	693	100%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CODAH* », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

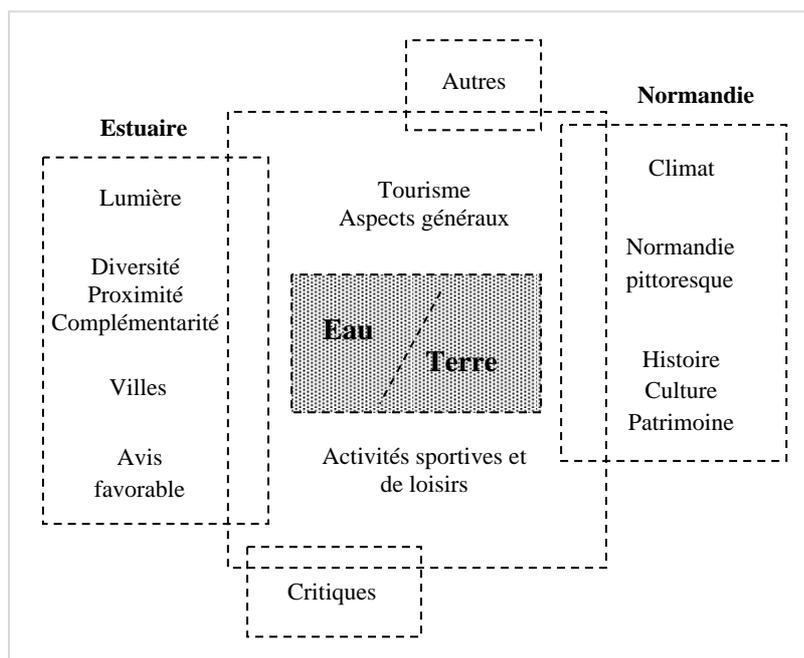
La représentation du point de vue touristique de l'Estuaire est structurée principalement autour de la dualité eau/terre, spécifique aux modalités de réponses regroupées dans le noyau central, dualité autour de laquelle sont reliés tous les autres éléments périphériques de la représentation (Figure 6-3, p.418).

La première catégorie des éléments périphériques est d'ordre général, moins « propre » à l'Estuaire. Elle regroupe des mots qui font référence au tourisme ou aux activités sportives et de loisirs. Cette catégorie regroupe les réponses de 52,2%³⁵ de la population interrogée.

La deuxième catégorie des éléments périphériques est en lien avec la Normandie et ses éléments de représentation « *Normandie pittoresque* ». Ainsi nous y avons regroupé les références à l'histoire et à la richesse culturelle, ainsi que celles concernant le climat. Cette catégorie regroupe 43,7% de la population interrogée. La demande faite était de réfléchir à l'Estuaire et au tourisme, mais les images qui sont revenues s'inscrivent dans les grandes lignes de la dimension touristique de la Normandie.

Enfin, la troisième catégorie regroupe des mots et des expressions spécifiques à l'Estuaire (35,1%). Dans cette catégorie nous avons regroupé les items « *Estuaire : diversité, proximité et complémentarité* », « *la lumière* » qui reste une référence très spécifique à l'Estuaire, « *les villes* », ainsi que les « *avis favorable* ». Le dernier item, même s'il regroupe des mots et des expressions très généraux, atteste un regard positif par rapport à l'espace estuarien.

Figure 6-3 / La structure synthétique de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine

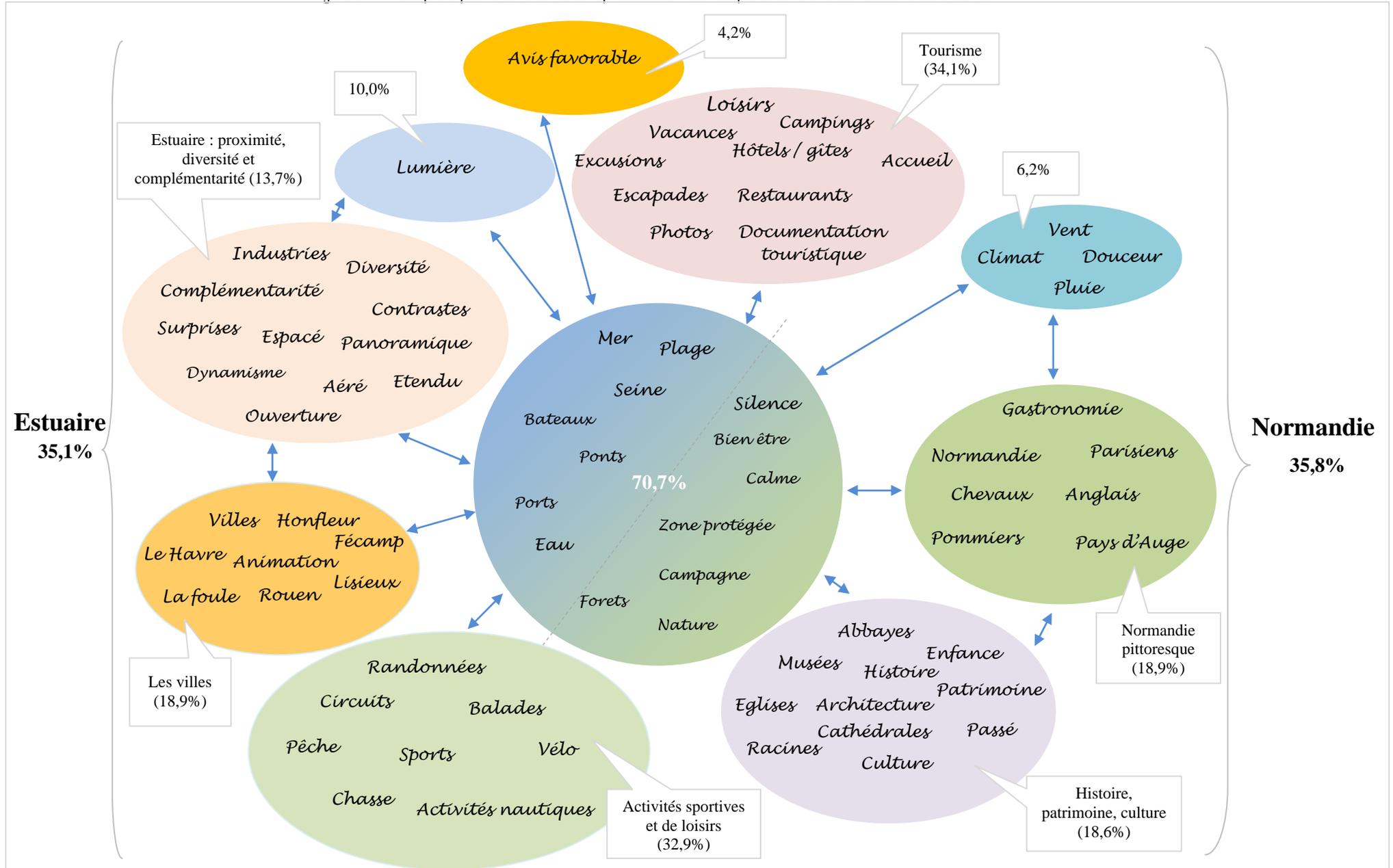


© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

³⁵ Les pourcentages des items regroupés ne représentent pas la somme des pourcentages des items additionnés en raison de réponses multiples données par la même personne. Ainsi, 52,2% pour la première catégorie représente le pourcentage de l'échantillon de population (Strate n° 2) donnant une réponse qui s'inscrit au moins en un des items regroupés dans cette catégorie.

En pensant au tourisme et à l'Estuaire, la représentation des personnes interrogées a « *glissé* » volontairement ou involontairement vers des éléments qui désignent l'image de la Normandie. Cependant, des éléments spécifiques à l'espace estuarien existent et ont pu être identifiés. Les prochaines stratégies de promotion de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire doivent s'appuyer sur ces éléments qui individualisent l'Estuaire, tout en gardant comme point d'ancrage le cadre général de la Normandie (Figure 6-4, p.420).

Figure 6-4 / Les principaux éléments de la représentation touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine



6.3.2. La dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire, entre connaissance, représentation et pratique spatiale

« *Les images jouent comme des agents actifs de nos pratiques* »

(J. VIARD, 1984, p.153)

Encadré méthodologique 6-1 / .Lecture des cartes mentales concernant la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire

La lecture des cartes mentales de synthèse concernant la représentation du point de vue touristique et des loisirs de l'Estuaire suivra les mêmes règles comme pour les cartes mentales de synthèse concernant la représentation du territoire de l'Estuaire Encadré 3-5, p.195).

La différence consiste dans la multitude des zones de forte intensité, correspondant aux lieux identifiés comme touristique.

L'identification des lieux (zones) à dimension touristique et de loisirs a été biaisée partiellement par la présence de certains noms sur le fonds de carte. Cependant, les résultats obtenus à partir de l'exploitation de la question concernant les lieux à recommander à un touriste pour découvrir l'Estuaire a pu offrir une comparaison avec des réponses obtenues, sans aucun support cartographique.

Dans l'exploitation des réponses à la question sur les lieux touristiques et de loisirs recommandés à un touriste, nous avons appliqué une logique de regroupement en fonction de la situation géographique du site cité, partagée entre les deux rives de la Seine, en fonction des trois typologies d'espace touristique de l'Estuaire (p131.) : la bande littorale, la vallée du fleuve et l'arrière-pays.

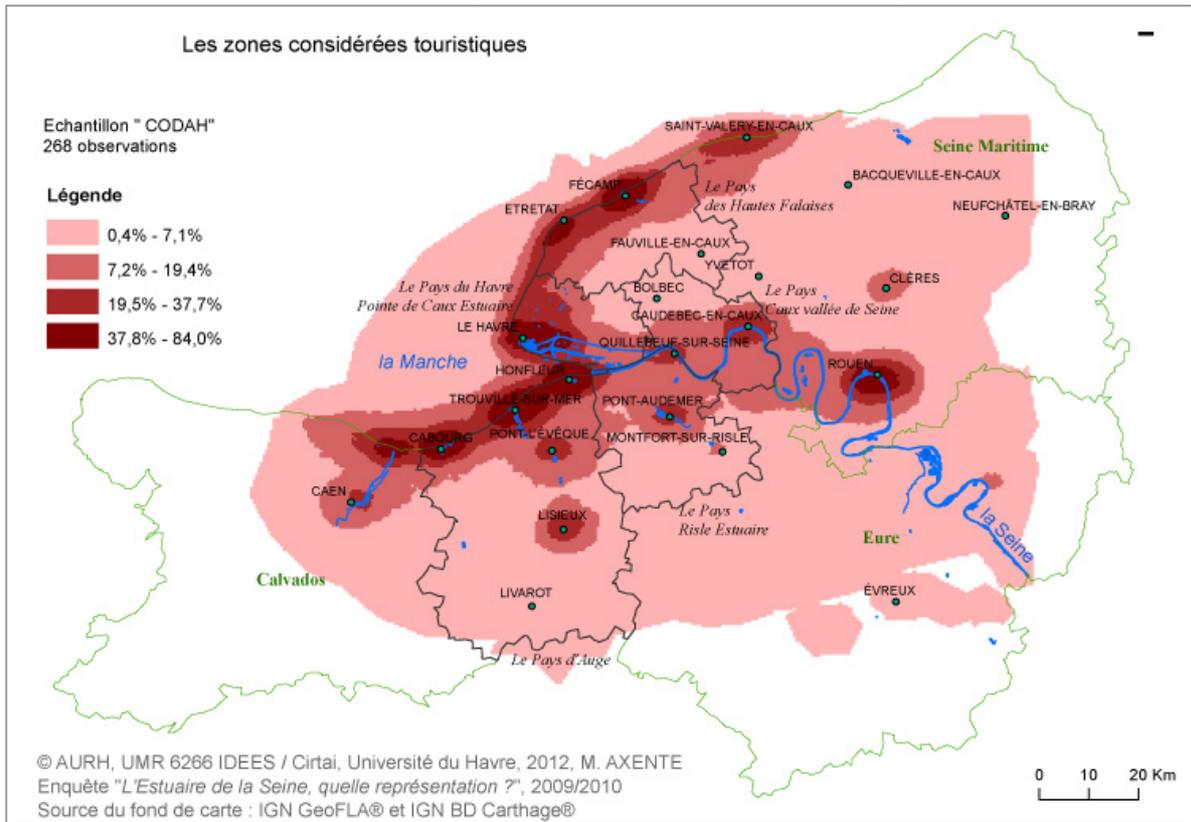
© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

6.3.2.1. Résider au « milieu » de l'Estuaire ; un certain équilibre entre les deux rives de la Seine

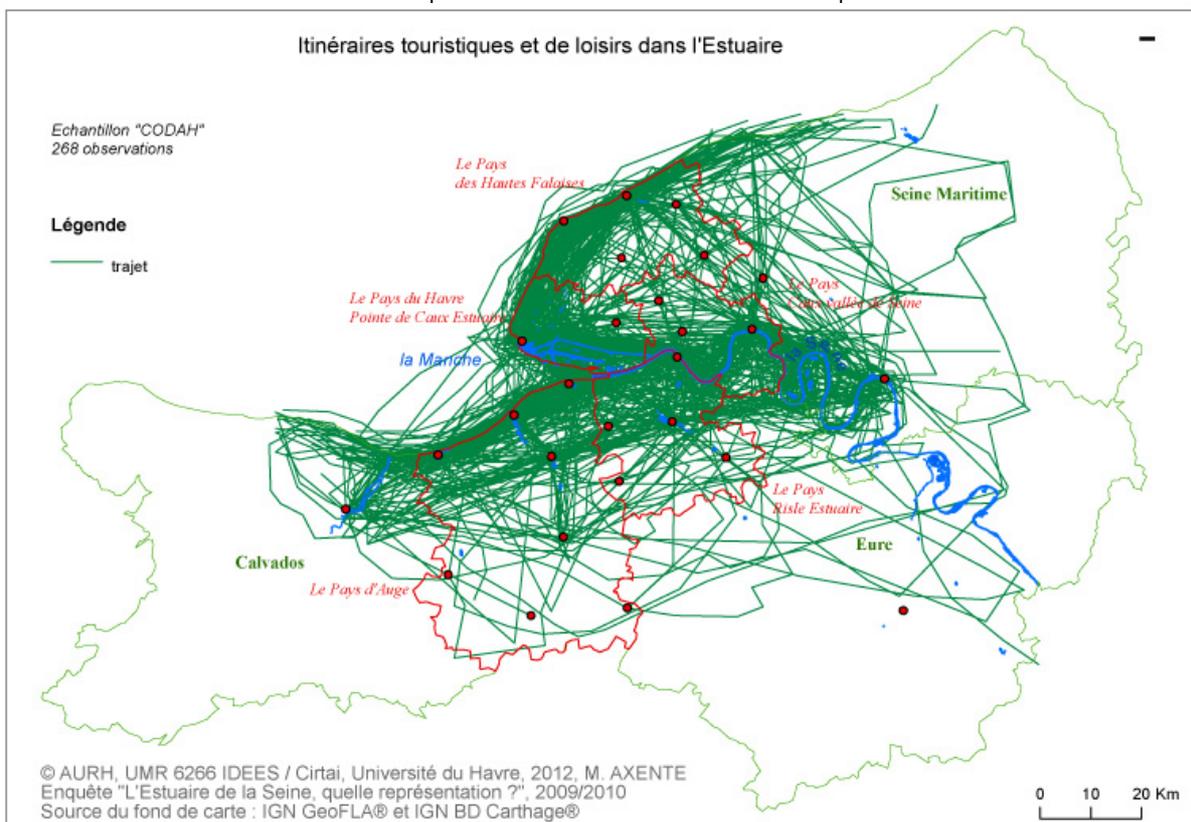
En regardant la Carte 6-33 (p.422) nous pouvons constater une représentation presque équilibrée entre les deux rives de la Seine, qui ne s'éloigne que rarement de l'eau, qu'il soit le bord de la mer ou les rives du fleuve. Ainsi, deux axes principaux apparaissent sur la carte : la bande littorale et la vallée de la Seine. Parmi les deux, la côte occupe, sans surprise, la première place, avec une prédilection pour la côte Sud où la représentation prend la forme d'une bande littorale presque continue.

En ce qui concerne la partie Nord du littoral, nous pouvons constater que la ville du Havre a été identifiée comme un lieu touristique et de loisirs par la plupart des répondants (quatrième classe de valeurs), ce qui atteste une reconnaissance par la population locale de sa dimension touristique et de loisirs. En revanche, le littoral Nord apparaît moins continu, avec des concentrations autour de sites comme Etretat, Fécamp ou Saint-Valéry-en-Caux.

Carte 6-33 / Les zones touristiques et de loisirs de l'Estuaire de la Seine, Corpus « CODAH »



Carte 6-34 / Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents de la CODAH



Sur l'ensemble de la vallée de la Seine, identifié par environ 20% de répondants (les deux premières classes de valeurs), les sites localisés sur le territoire politique et qui ont attiré beaucoup l'attention sont Quillebeuf-sur-Seine et Caudebec-en-Caux. Rouen, la deuxième grande ville de la vallée de la Seine, a été identifiée par la majorité des répondants (les quatre classes de valeurs : 84%).

En ce qui concerne l'arrière-pays des deux rives, nous pouvons remarquer que la partie Nord, connue sous le nom de Pays de Caux, n'est identifiée comme une zone touristique et de loisirs que par une petite minorité, dont les représentations sont mises en évidence par la première classe de valeurs. Sur la rive gauche, les parties Nord des Pays Risle Estuaire et d'Auge sont mieux reconnues, mais ces zones ne rencontrent pas la même fréquence d'identification comme la bande littorale, seules les trois premières classes de valeurs leur correspondant (37%). Dans le Pays d'Auge, Lisieux bénéficie également d'une prise en compte similaire au Nord du Pays.

Les personnes qui ont reconnu l'ensemble de l'Estuaire comme touristique représentent environ 7% du corpus. Il s'agit de personnes qui manifestaient un grand enthousiasme vis-à-vis de la dimension touristique et de loisirs de l'espace estuarien et qui ne voulaient pas privilégier seulement certains lieux, mais également, c'était le cas pour des personnes pressées qui préféraient prendre en considération l'ensemble de la zone.

En manque de données pour ce corpus de population sur les lieux conseillés à un touriste, ce qui nous aurait permis une analyse sur les sites identifiés sans avoir un support cartographique sous les yeux, nous appuierons notre analyse comparative sur la carte des trajets touristiques et de loisirs (Carte 6-34) qui prend comme hypothèse que les lieux des itinéraires sont des lieux connus et appréciés par les personnes interrogées.

La Carte 6-34 reconfirme les tendances observées en termes de représentation. En étant situés quasiment au milieu de l'axe transversal du territoire estuarien, les résidents de l'agglomération havraise ont l'habitude de se déplacer vers le Nord et vers le Sud du littoral, en privilégiant cependant la partie Sud. D'ailleurs, nous pouvons observer qu'au-delà des trajets qui suivent le littoral et le fleuve, un troisième axe est identifié, au long de l'autoroute A 13. Il traverse l'arrière-pays de la rive Sud de l'Estuaire, en reliant Rouen, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, pour continuer jusqu'à Caen. La comparaison avec la carte mentale de synthèse nous fait croire que l'arrière-pays Nord (Pays de Caux) n'est qu'une zone traversée, entre l'axe du fleuve et le littoral Nord de l'Estuaire.

6.3.2.2. Les résidents « *Hors CODAH* » : des déséquilibres entre les deux rives du fleuve

En ce qui concerne les résidents « *Hors CODAH* » nous remarquons un déséquilibre plus accentué entre les deux rives de l'Estuaire (Carte 6-35, p.425). Le littoral Sud est beaucoup plus souvent identifié dans sa dimension touristique et de loisirs.

Sur le littoral Nord, la ville du Havre n'est pas concernée par la quatrième classe de valeurs, étant identifiée comme touristique par seulement 30% de répondants. Ce constat confirme une diffusion en cours de la reconnaissance de la nouvelle dimension touristique de la ville du Havre, à l'extérieur des résidents de son agglomération, un travail qui n'est pas encore acquis.

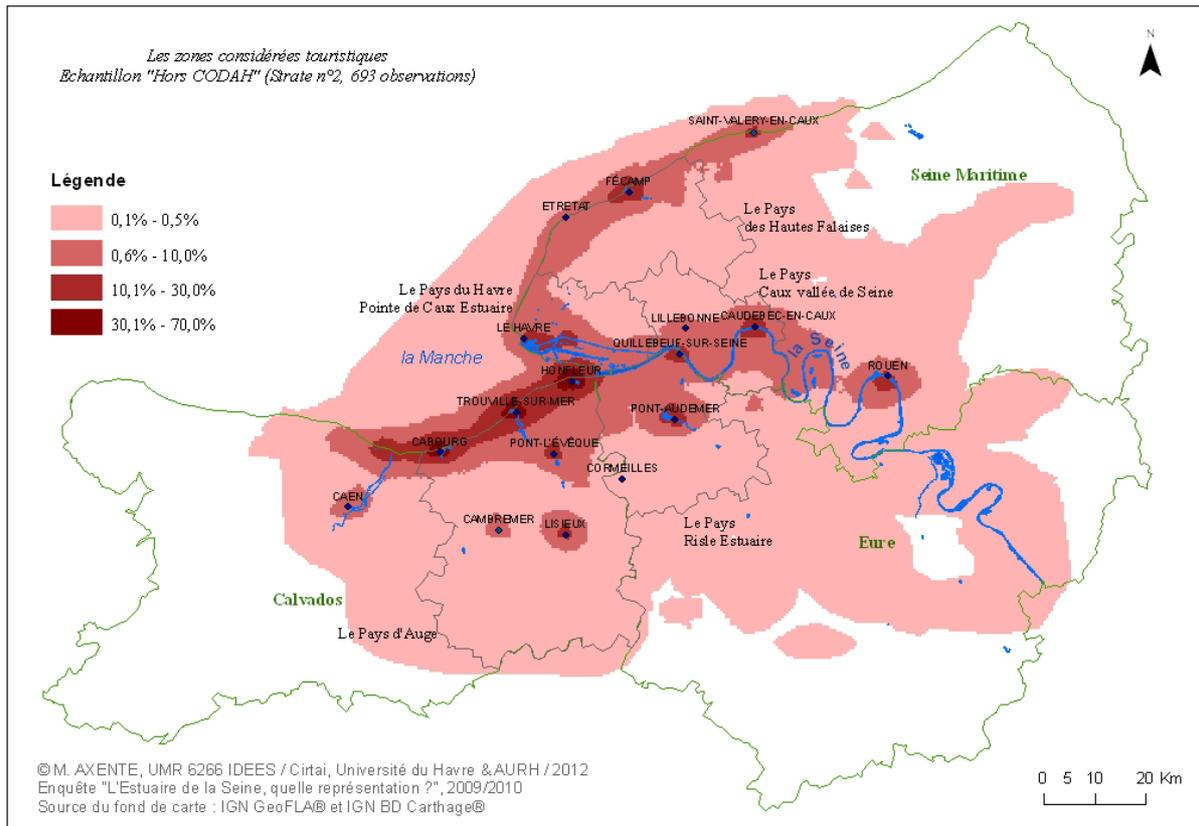
La bande littorale Nord est mise en évidence dans sa continuité par environ 10% de personnes interrogées. Les villes de Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux bénéficient d'une plus forte identification (troisième classe de valeurs, 30%), certainement à cause de leur présence sur le fonds de carte. En revanche, la ville d'Etretat, qui n'apparaissait pas sur la carte, n'est remarquée que par 10% (les deux premières classes de valeurs) de répondants.

La vallée de la Seine attire l'attention à environ 10% du corpus de répondants. En ce qui concerne l'arrière-pays des deux rives, le creux du plateau de Caux sur la rive Nord est encore plus évident. Sur la rive Sud, la représentation prend en compte la moitié Nord du Pays Risle Estuaire, avec un focus plus important sur la ville de Pont-Audemer (30%). Le Nord du Pays d'Auge est concerné également par 10%. Plus au Sud dans le Pays d'Auge, la ville de Cambremer (20%)³⁶, présente sur le fonds de carte, est identifiée comme touristique, ce qui n'a pas été le cas pour la population de la CODAH.

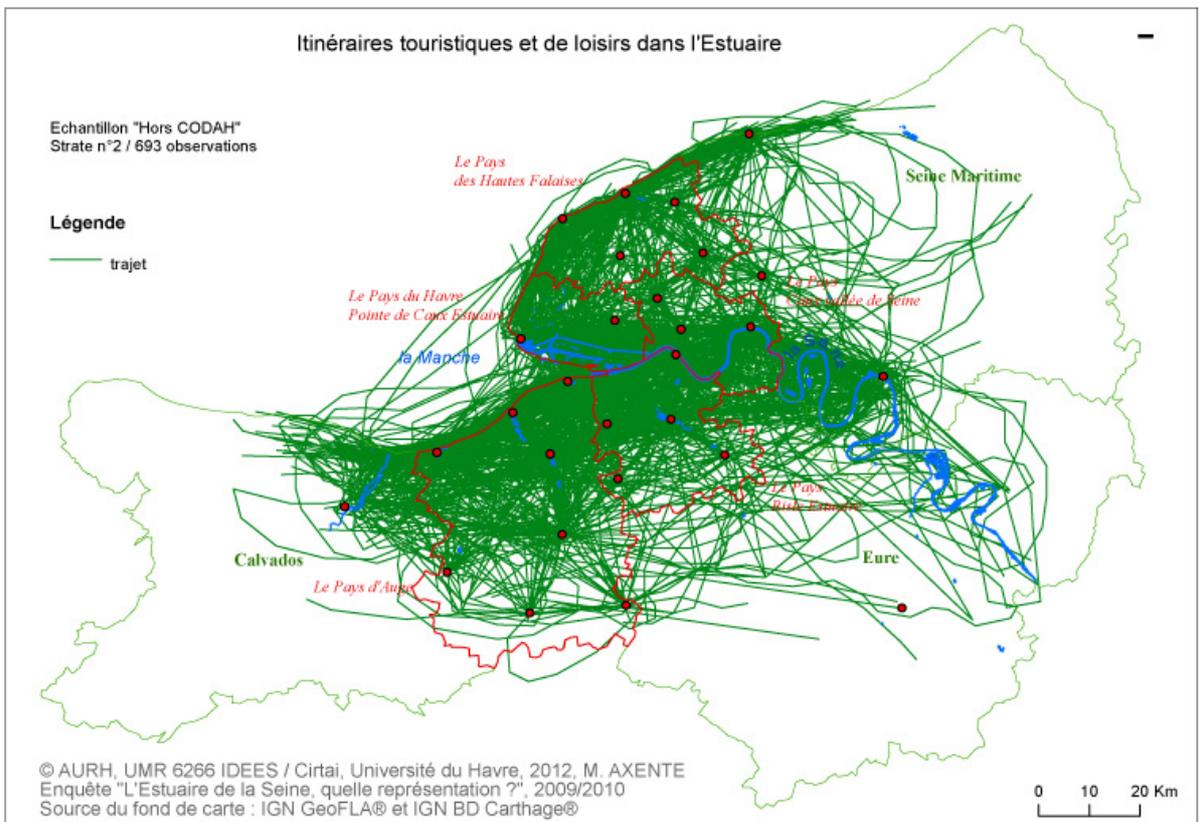
La Carte 6-36 (p.425) représentant les itinéraires touristiques et de loisirs, difficilement lisible dans sa présentation globale des résultats, donne cependant un premier aperçu sur le déséquilibre entre les deux rives de la Seine.

³⁶ 30,0% - 10,0% = 20,0% (troisième classe de valeurs)

Carte 6-35 / Les zones considérées touristiques, Corpus « Hors CODAH »



Carte 6-36/ Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « Hors CODAH »



6.3.2.3. De quoi parle-t-on à un touriste pour lui faire découvrir l'Estuaire ?

Les réponses à la question concernant les lieux touristiques recommandables à un touriste pour découvrir l'Estuaire de la Seine ont été très variées.

Les premiers lieux touristiques (Annexe 6-5, p.511) en lien avec l'Estuaire sont Honfleur (53%), Le Havre (31%) et Deauville (26%). La liste continue avec des sites plus éloignés de l'embouchure de la Seine, situés sur le littoral Nord (Fécamp et Etretat) ou Sud (Trouville-sur-Mer, Cabourg), ainsi que sur la vallée de la Seine : Rouen, Marais-Vernier, Caudebec-en-Caux. Le Pont de Normandie est cité par plus de 10% de répondants en tant qu'objectif touristique remarquable de l'Estuaire de la Seine.

Autres que des lieux touristiques très connus, une diversité de sites, moins connus, a été citée. Au-delà de sites touristiques clairement identifiés, les personnes interrogées donnaient également de références générales (forêt, mer, plage) ou en lien avec le type d'activité touristique ou de loisirs à faire dans l'Estuaire (balade, randonnée, pêche).

Dans le regroupement des réponses données, nous avons privilégié le rapport à l'espace. Afin de mieux saisir les zones privilégiées et en prenant comme référence la typologie d'espace touristique estuarien identifiée dans le Chapitre 2 (p.131), un regroupement, mis en évidence avec un code de couleurs, a été utilisé pour trier les lieux cités en fonction de leur emplacement sur le littoral, dans la vallée de la Seine ou dans l'arrière-pays, partagés entre les deux rives ou communs aux deux rives de la Seine (Tableau 6-18, p.427).

Ainsi, la majorité des lieux cités appartiennent au littoral, notamment au littoral Sud (63,3%). L'arrière-pays de la rive gauche vient après le littoral et à cette catégorie il faut rajouter le Pays d'Auge (1,7%), mais que nous avons préféré garder en tant qu'Item individuel pour avoir une visibilité sur la citation en référence directe. La vallée de la Seine sur sa rive droite occupe la quatrième place.

Beaucoup moins cités, l'arrière-pays de la rive droite (6,8%) et la vallée de la Seine sur sa rive gauche (5,2%) représentent des zones moins connues, moins pratiquées et moins souvent citées.

Le Marais-Vernier, lieu touristique et de loisirs situé dans la proximité de la vallée de la Seine revient souvent dans la liste des citations (13,9%).

Tableau 6-18 / Les Items retenus concernant les lieux touristiques et de loisirs de l'Estuaire

Items concernant les types d'espace touristique		Nb.	%
1.	Littoral RG	441	63,6%
2.	Littoral RD	310	44,7%
3.	Arrière-pays RG	159	22,9%
4.	Vallée de la Seine RD	137	19,8%
5.	Patrimoine culturel et architectural	111	15,7%
6.	Les Ponts	103	14,9%
7.	Rouen	100	14,3%
8.	Marais-Vernier	96	13,9%
9.	Vallée de la Seine	93	13,4%
10.	Mer-côte-falaises-plages	84	12,1%
11.	Arrière-pays RD	47	6,8%
12.	Général	41	5,9%
13.	Vallée de la Seine RG	36	5,2%
14.	La route de...	28	4,0%
15.	Arrière-pays	20	2,9%
16.	Estuaire physique	15	2,2%
17.	Pays d'Auge	12	1,7%
18.	Paris	9	1,3%
19.	Balades, randonnées	9	1,3%
20.	Les Ports	9	1,3%
21.	Non réponse	4	0,6%
22.	Je ne connais pas bien l'Estuaire	3	0,4%
23.	Avis négatif	2	0,3%
Total observations		693	

Code couleurs
Rive gauche (RG)
Rive droite (RD)
Les deux rives

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples.

Les pourcentages sont exprimés en rapport avec le nombre total d'observations.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hors CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

En ce qui concerne la vallée de la Seine, les références générales regroupées sous l'Item « *vallée de la Seine* » désignent le fleuve et sa vallée, mais aussi toutes les promenades en lien avec le fleuve et ses berges.

Le résident de l'Estuaire (Corpus « Hors CODAH ») privilégie le littoral, plus particulièrement dans sa partie Sud, l'arrière-pays de la rive gauche et la vallée de la Seine, sur sa partie droite.

La modalité « *patrimoine culturel et architectural* » fait référence principalement aux abbayes de l'Estuaire, comme l'Abbaye du Bec-Hellouin, l'Abbaye de Jumièges, l'Abbaye de Saint-Wandrille ou l'Abbaye de Valasse. A leurs côtés, nous avons ajouté les réponses concernant

les « châteaux », « les églises », « les monuments historiques », « les musées », « les maisons », « l'architecture » etc.

Les « Ponts » reviennent souvent comme lieux touristiques, avec une fréquence plus importante pour le Pont de Normandie.

Les itinéraires touristiques à thème ont été regroupés dans la modalité de réponse « *La route de ...* ». Nous avons classé dans cette catégorie « *la route du cidre* », « *la route des fruits* », « *la route des abbayes* », « *la route des gabions* » et « *la route des chaumières* ».

Dans la modalité « *Arrière-pays* », nous avons regroupé des réponses d'ordre général comme « *la campagne (normande)* » ou « *les petits villages* ». D'autres modalités de réponse, comme « *les forêts* », « *les haras* », « *la gastronomie* », « *les jardins* », « *les lieux sauvages* », les « *balades et randonnées* », « *les marchés hebdomadaires* » restent très générales et très peu représentées.

Les références aux ports de l'Estuaire se focalisent principalement sur le port du Havre (9 observations). L'« *estuaire* », en tant que lieu pour tourisme et loisirs, est cité directement par rapport à sa dimension physique, d'espace réservé. Le nombre de personnes qui affirment ne pas connaître l'Estuaire ou qui ont donné un avis négatif est très peu représentatif.

6.3.2.4. Une dimension touristique et de loisirs en fonction de la rive de résidence

La connaissance de la dimension touristique et de loisirs

En analysant la relation entre le lieu de résidence des répondants et les réponses données, le test de Khi2 a mis en évidence que les personnes qui habitent sur la rive droite ont plus tendance à indiquer des lieux situés sur le littoral de la rive, dans l'arrière-pays, ainsi qu'au long de la vallée de la Seine de leur rive (en bleu dans le Tableau 6-19, p.429).

En revanche, ils ignorent généralement dans leurs citations les lieux situés dans l'arrière-pays de la rive gauche (en rose). Dans le même sens, sans avoir une dépendance forte mise en évidence par le test de Khi2, nous pouvons constater qu'aucune personne qui habite sur la rive droite ne cite le « *Pays d'Auge* » parmi les lieux touristiques.

En ce qui concerne les résidents de la rive gauche, ceux-ci privilégient l'arrière-pays de leur rive, en ignorant le littoral de la rive droite et la vallée de la Seine sur sa rive droite.

Le résident de la rive droite privilégie le littoral, l'arrière-pays et la vallée de la Seine de sa rive et ignore l'arrière-pays de la rive gauche.
Le résident de la rive gauche privilégie l'arrière-pays de sa rive et ignore le littoral et la vallée de la Seine de la rive droite.

Tableau 6-19/Les différences entre les résidents des deux rives en ce qui concerne les lieux recommandables à un touriste

Code couleurs				
Rive gauche (RG)				
Rive droite (RD)				
Les deux rives				
	Items	Rive droite	Rive gauche	Total
1.	Littoral RG	49,1% (140)	77,6% (301)	63,6% (441)
2.	Littoral RD	68,7% (196)	29,4% (114)	44,7% (310)
3.	Arrière-pays RG	7,7% (22)	35,3% (137)	22,9% (159)
4.	Vallée de la Seine RD	35,4% (101)	9,3% (36)	19,8% (137)
5.	Patrimoine culturel et architectural	19,3% (55)	13,9% (54)	15,7% (109)
6.	Les Ponts	18,6% (53)	12,9% (50)	14,9% (103)
7.	Rouen	18,9% (54)	11,6% (45)	14,3% (99)
8.	Marais-Vernier	10,1% (29)	17,3% (67)	13,9% (96)
9.	Vallée de la Seine	18,2% (52)	10,6% (41)	13,4% (93)
10.	Mer-côte-falaises-plages	10,8% (31)	13,7% (53)	12,1% (84)
11.	Arrière pays RD	14,3% (41)	1,5% (6)	6,8% (47)
12.	Général	6,3% (18)	5,9% (23)	5,9% (41)
13.	Vallée de la Seine RG	5,2% (15)	5,4% (21)	5,2% (36)
14.	La route de...	4,9% (14)	3,6% (14)	4,0% (28)
15.	Arrière-pays	1,0% (3)	4,4% (17)	2,9% (20)
16.	Estuaire physique	2,8% (8)	1,8% (7)	2,2% (15)
17.	Pays d'Auge	0,0% (0)	3,1% (12)	1,7% (12)
18.	Paris	0,7% (2)	1,8% (7)	1,3% (9)
19.	Balades, randonnées	0,7% (2)	1,8% (7)	1,3% (9)
20.	Les Ports	1,4% (4)	1,3% (5)	1,3% (9)
21.	Non répondu	0,3% (1)	0,8% (3)	0,6% (4)
22.	Je ne connais pas bien l'Estuaire	0,7% (2)	0,3% (1)	0,4% (3)
23.	Avis négatif	0,3% (1)	0,3% (1)	0,3% (2)
	Total observations	100% (285)	100% (388)	100% (693)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 259,42$, $ddl = 22$, $1-p = >99,99\%$.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 693 observations.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La représentation et la pratique spatiale entre les deux rives de la Seine

La représentation sous la forme des cartes mentales de l'activité touristique et de loisirs dans l'espace estuarien confirme les constats observés à partir de l'exploitation de la question concernant les lieux conseillés à un touriste pour découvrir l'Estuaire. Les Cartes mentales de synthèse 6-37 et 6-38 (p.431) mettent mieux en évidence les déséquilibres d'identification des lieux touristiques entre les deux rives de la Seine par leurs résidents.

La représentation des résidents de la rive droite (Carte 6-37, p.431) met en évidence une zone dominante (les trois dernières classes de valeurs), répartie entre les deux rives de l'Estuaire, structurée au long de la bande littorale et du fleuve.

La ville de Pont-Audemer est également prise en compte par 34,3% (les trois premières classes de valeurs) de répondants. Pour le reste, l'arrière-pays, des deux côtés de la Seine, apparaît assez peu identifié pour son activité touristique et de loisirs. Des sites comme Pont-l'Evêque ou Lisieux sont sporadiquement indiqués et les représentations reprises par la première classe de valeurs descendent rarement dans la partie Sud du Pays d'Auge.

En ce qui concerne la représentation des résidents de la rive gauche (Carte 6-38, p.431), ceux-ci restent généralement focalisés sur leur rive de résidence. La première classe de valeurs, très peu représentative du point de vue quantitatif (3,8%)³⁷ prend en compte une échelle spatiale très élargie. La deuxième classe de valeurs (9,7%)³⁸ délimite une zone très peu étalée sur la rive droite, surtout par rapport au littoral et à l'arrière-pays, une zone qui privilégie le littoral Sud et une partie importante de l'arrière-pays Sud, ainsi que la vallée de la Seine. Des sites isolés, situé dans le Sud du Pays d'Auge, sont également concernés par cette classe de valeurs (Cambremer, Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives). Les deux dernières classes de valeurs (65,4%)³⁹ ciblent seulement la bande littorale, Quillebeuf-sur-Seine pour la vallée de la Seine et Pont-Audemer, Pont-l'Evêque et Lisieux pour l'arrière-pays Sud.

Les cartes regroupant les itinéraires touristiques et de loisirs à faire durant un weekend (Carte 6-39 et 6-40, p.432) continuent à apporter des arguments pour les idées énoncées ci-dessus.

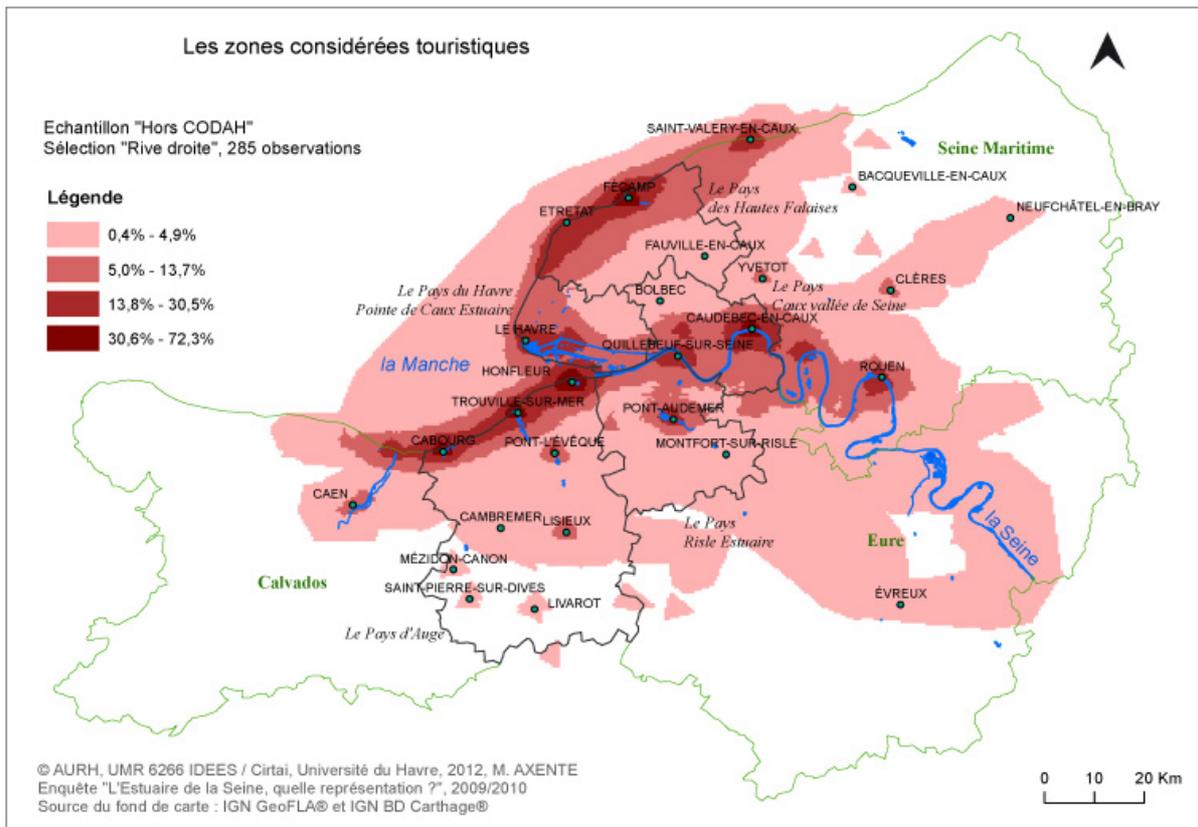
Pour les résidents de la rive droite, les trajets privilégient les deux rives, avec un axe supplémentaire au long de l'A13, déjà identifié pour les résultats du corpus « CODAH ». En revanche, pour les résidents de la rive gauche, « la toile » tissée par les trajets dessinés couvrent toute la partie Sud de l'Estuaire jusqu'à Rouen dans la partie Est, remonte jusqu'au Havre sur la rive droite, pour devenir de moins en moins dense vers le Nord.

³⁷ 4,1%-0,3% = 3,8%

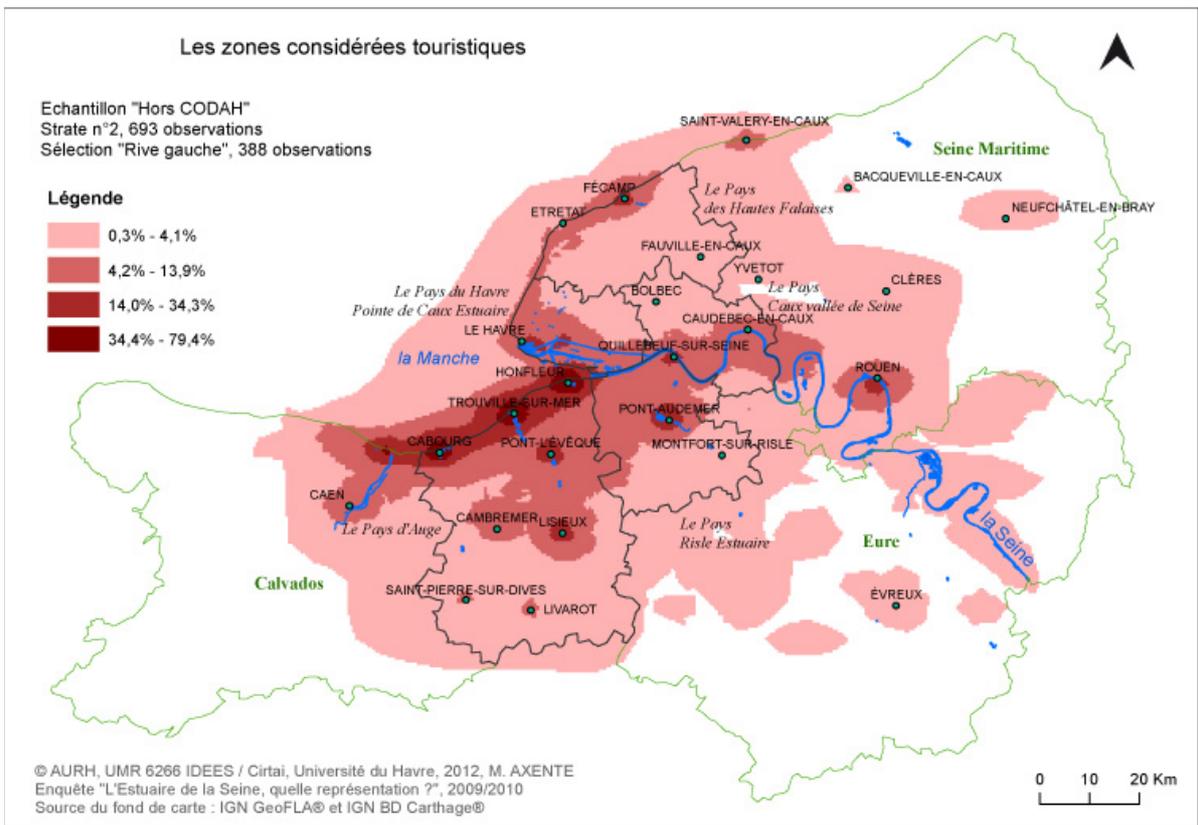
³⁸ 13,9%-4,2% = 9,7%

³⁹ 79,4%-14,0% = 65,4%

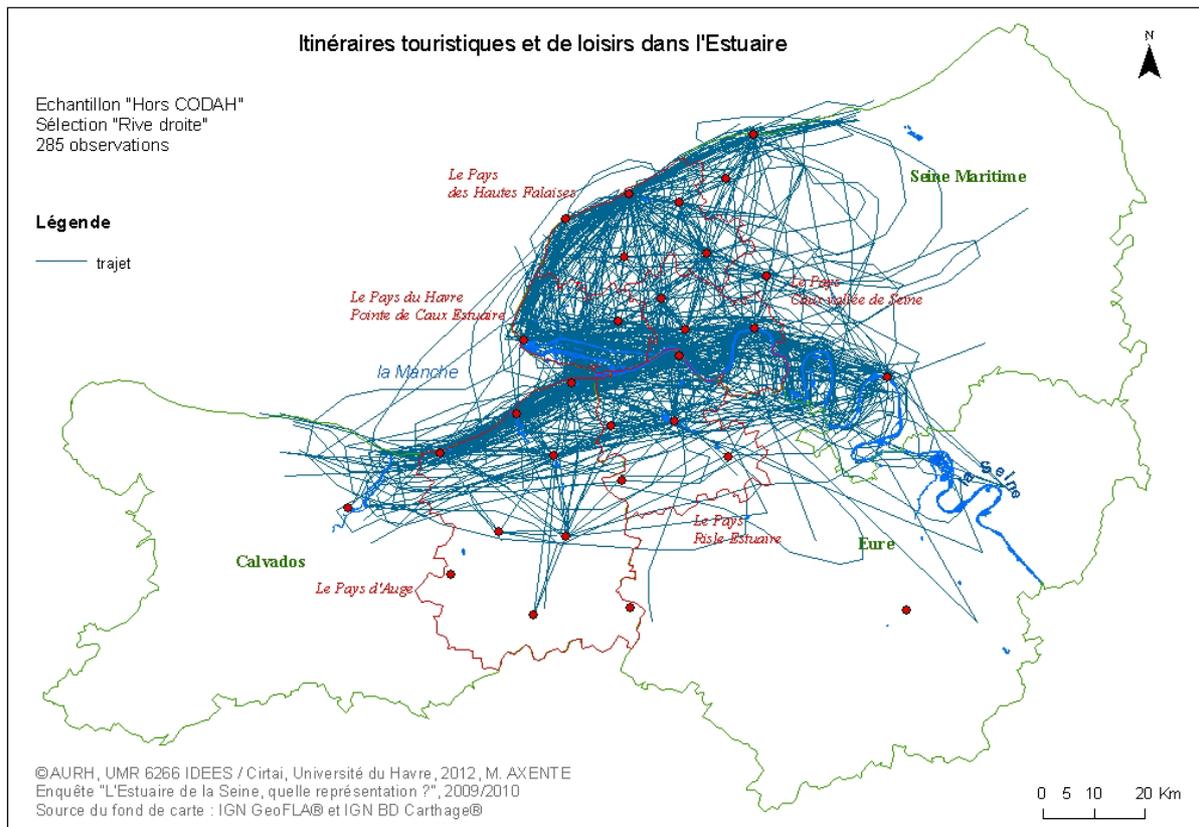
Carte 6-37 / La rive droite : une représentation d.p.d.v. touristique plus équilibrée



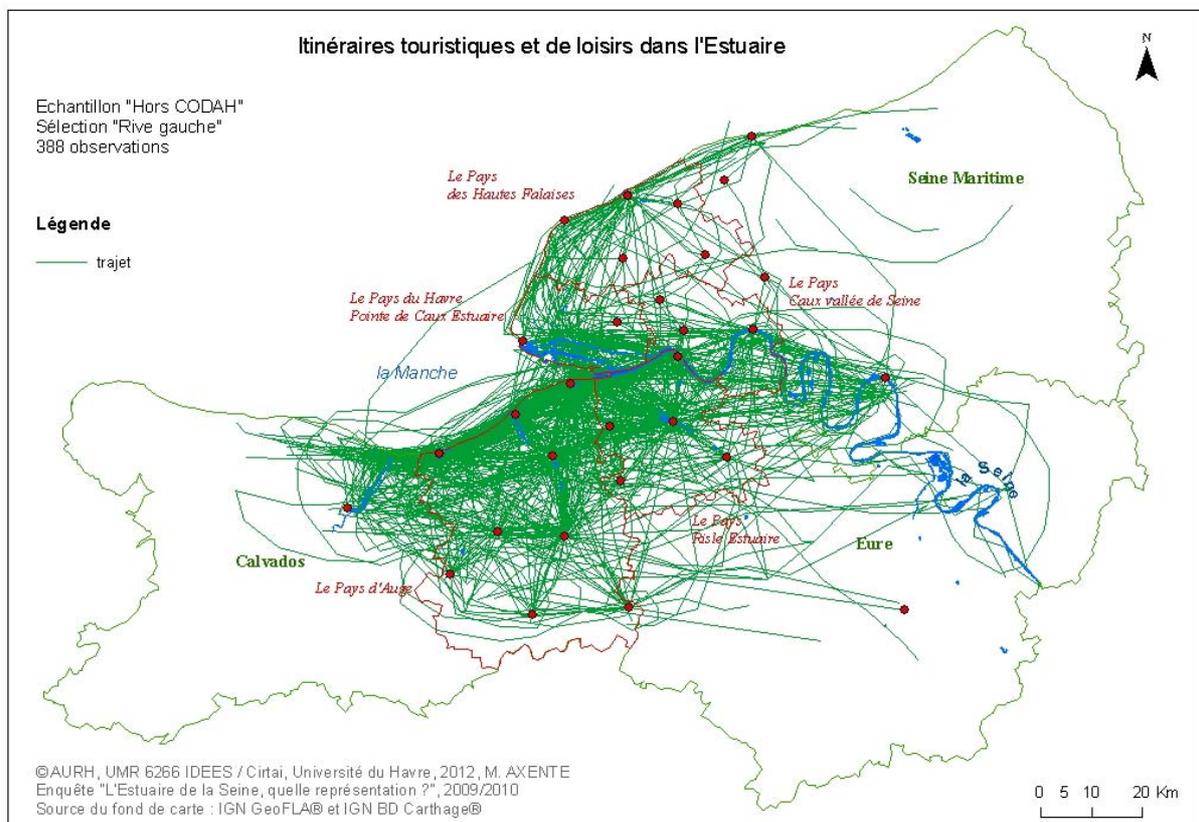
Carte 6-38 / La rive gauche : une représentation d.p.d.v. touristique focalisée sur elle-même



Carte 6-39 / Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « Hors CODAH », Rive droite



Carte 6-40 / Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « Hors CODAH », Rive gauche



Ainsi, la connaissance, la représentation sur la carte, ainsi que les pratiques spatiales touristiques et de loisirs des résidents de la rive droite apparaissent plus équilibrées entre les deux rives de l'Estuaire, à la différence des résidents de la rive gauche qui sont plus focalisés sur leur rive de résidence (Tableau 6-20).

Tableau 6-20 / Analyse comparative entre les deux rives de l'Estuaire concernant la dimension touristique de l'Estuaire

	Résident de la rive droite	Résident de la rive gauche
Lieux recommandés	Privilégie les lieux de sa rive, mais connaît généralement les lieux consacrés du point de vue touristique et des loisirs de la rive gauche (faible écart entre les pourcentages des lieux cités);	Privilégie les lieux de sa rive et cite très peu les lieux touristiques et de loisirs reconnus, de la rive droite (fort écart entre les pourcentages des lieux cités);
Représentation sur la carte	Représentation relativement équilibrée entre les deux rives de la Seine. Une représentation qui prend en compte la vallée de la Seine ; Un arrière – pays (Nord et Sud) déficitaire en termes de représentation.	Représentation focalisée sur sa rive. Le littoral Sud et l'arrière-pays Nord de la rive gauche de l'Estuaire bien représentés ; Une vallée de la Seine secondaire comme zone touristique.
Pratiques spatiales	Des pratiques peu représentatives pour l'arrière-pays des deux côtés de la Seine, plus particulièrement pour l'arrière-pays de la rive droite.	Des pratiques très concentrées sur la rive gauche, moins fréquentes au long de la Seine et rares au long du littoral Nord, au-delà du Havre.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », 2009/ 2010, Corpus « Hors CODAH »

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

6.3.2.5. Un regard à l'échelle du Pays

Tableau 6-21 / Les différences entre les résidents des Pays estuariens en ce qui concerne les lieux recommandables à un touriste

Lieux conseillés	PA	PRE	PHF	PCVS	PLHPCE	Total
Littoral RG	83,5% (203)	67,6% (98)	45,5% (60)	44,4% (55)	51,0% (25)	63,6% (441)
Littoral RD	32,5% (79)	24,1% (35)	76,5% (101)	51,6% (64)	63,3% (31)	44,7% (310)
Arrière-pays RG	35,4% (86)	35,2% (51)	6,8% (9)	8,9% (11)	4,1% (2)	22,9% (159)
Vallée de la Seine RD	5,8% (14)	15,2% (22)	25,8% (34)	48,4% (60)	14,3% (7)	19,8% (137)
Patrimoine culturel et architecture	7,4% (18)	24,8% (36)	17,4% (23)	25,0% (31)	2,0% (1)	15,7% (109)
Les Ponts	13,6% (33)	11,7% (17)	17,4% (23)	12,1% (15)	30,6% (15)	14,9% (103)
Rouen	11,9% (29)	11,0% (16)	15,9% (21)	20,2% (25)	16,3% (8)	14,3% (99)
Marais-Vernier	8,2% (20)	32,4% (47)	9,1% (12)	8,9% (11)	12,2% (6)	13,9% (96)
Vallée de la Seine	9,5% (23)	12,4% (18)	15,2% (20)	16,9% (21)	22,4% (11)	13,4% (93)
Mer-côte-falaises-plages	18,1% (44)	6,2% (9)	12,1% (16)	8,1% (10)	10,2% (5)	12,1% (84)
Arrière pays RD	0,8% (2)	2,8% (4)	14,4% (19)	15,3% (19)	6,1% (3)	6,8% (47)
Général	4,9% (12)	7,6% (11)	3,8% (5)	8,9% (11)	4,1% (2)	5,9% (41)
Vallée de la Seine RG	2,1% (5)	11,0% (16)	5,3% (7)	6,5% (8)	0,0% (0)	5,2% (36)
La route de...	2,1% (5)	6,2% (9)	7,6% (10)	2,4% (3)	2,0% (1)	4,0% (28)
Arrière-pays	3,7% (9)	5,5% (8)	1,5% (2)	0,8% (1)	0,0% (0)	2,9% (20)
Estuaire physique	1,2% (3)	2,8% (4)	2,3% (3)	2,4% (3)	4,1% (2)	2,2% (15)
Pays d'Auge	4,5% (11)	0,7% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	1,7% (12)
Paris	2,5% (6)	0,7% (1)	1,5% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	1,3% (9)
Balades-randonnées	0,4% (1)	4,1% (6)	0,0% (0)	0,8% (1)	2,0% (1)	1,3% (9)
Les Ports	0,8% (2)	2,1% (3)	0,8% (1)	0,8% (1)	4,1% (2)	1,3% (9)
Non répondu	0,8% (2)	0,7% (1)	0,0% (0)	0,8% (1)	0,0% (0)	0,6% (4)
Je ne connais pas bien l'Estuaire	0,4% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	1,6% (2)	0,0% (0)	0,4% (3)
Avis négatif	0,4% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,0% (1)	0,3% (2)
Total	100% (243)	100% (145)	100% (132)	100% (124)	100% (49)	100% (693)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 466,94$, $ddl = 88$, $1-p = >99,99\%$.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 693 observations.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le Pays d'Auge (PA) : connaissance et promotion du propre Pays

Les réponses des résidents du Pays d'Auge privilégient le littoral Sud en particulier (83,5%) et la zone littorale en général (« mer, côté, falaises, plage » : 18,1%). En ce qui concerne l'arrière-pays, ces résidents restent orientés dans leurs réponses vers l'arrière-pays Sud (35,4%), ainsi que vers le Pays d'Auge (18,1%).

Par rapport à la rive droite de l'Estuaire, l'arrière-pays (0,8%) et la vallée de la Seine (5,8%) sont les zones les moins citées (en rose) par rapport au corpus global. D'ailleurs, nous pouvons remarquer que même l'item général « Vallée de la Seine » (9,5%) ou encore la

« Vallée de la Seine RG » (2,1%) n'enregistre pas des pourcentages importants en termes de citations, ce qui nous indique une très faible connaissance et pratique de cet axe.

Ainsi, les résidents de ce Pays semblent connaître et prendre en compte principalement leur « territoire », situé entre la mer et les terres du Pays d'Auge. Ils connaissent peu la vallée de la Seine, et encore moins ce qui existe sur la rive droite.

Les observations précédentes sont soutenues par les résultats sur la représentation des lieux touristiques, repris dans la Carte mentale de synthèse 6-41, p. 436. L'arrière-pays de la rive gauche est mis en évidence par la deuxième classe de valeurs qui regroupe environ 10% de répondants⁴⁰. Le littoral Sud et certains lieux de l'arrière-pays Sud sont identifiés par la plupart des répondants (les deux dernières classes de valeurs). La vallée de la Seine apparaît très limitée dans sa représentation. L'élargissement, au-delà des limites du Nord du Pays, se fait ponctuellement, pour marquer Quillebeuf-sur-Seine, Caudebec-en-Caux et Rouen, villes présentes d'ailleurs sur la carte et qui ont attiré l'attention du répondant.

Sur la rive Nord de l'Estuaire la ville du Havre est identifiée par 40% de répondants. Pour le reste, la représentation de cette partie du littoral est lacunaire.

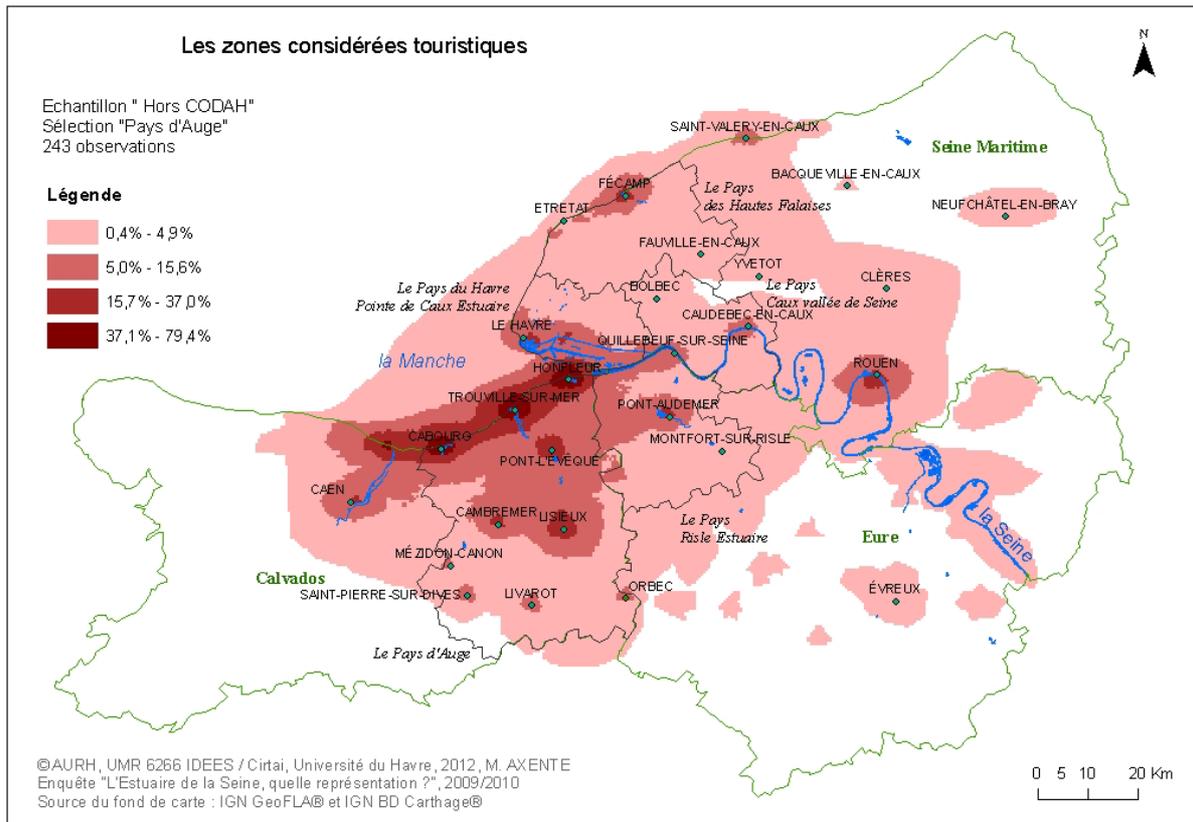
En ce qui concerne l'arrière-pays de la rive droite, il n'y a aucun lieu identifié. La seule qui le couvre est la représentation, minoritaire mais la plus étendue, mise en évidence par la première classe de valeurs et qui compte environ 5% de réponses.

Sur la Carte 6-42 (p.436) nous pouvons remarquer les itinéraires choisis par les personnes interrogées. Nous avons mis en évidence à l'aide des cercles rouges, les principaux axes et zones de concentration.

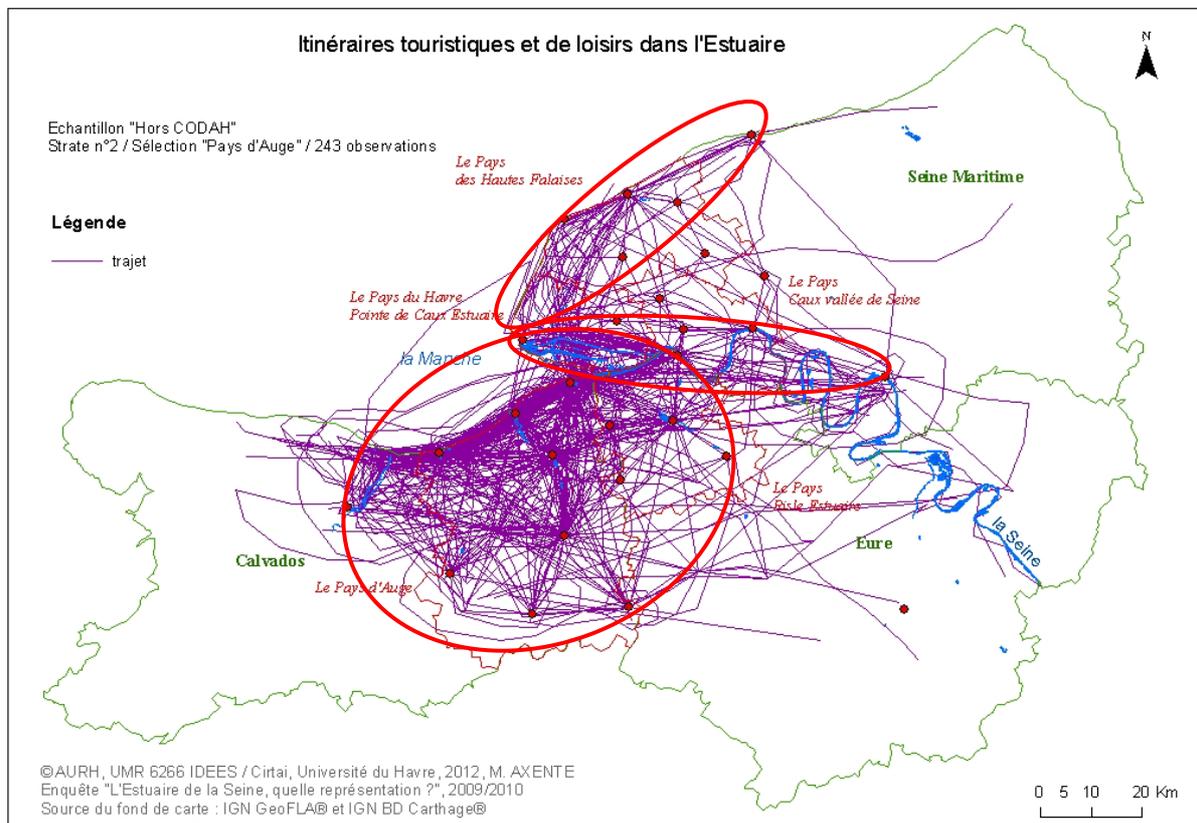
Ainsi, nous observons un vrai tissage entre les sites touristiques du Pays d'Auge auxquels se rajoutent quelques sites appartenant au Pays Risle Estuaire. Les deux autres axes, celui qui suit la côte d'Albâtre et celui qui allonge la vallée de la Seine, restent secondaires. Cependant, nous pouvons constater une prise en compte de la ville du Havre sur la rive droite de la Seine. Il arrivait souvent que les personnes interrogées tracent un itinéraire qui passe sur la rive droite, mais ils continuaient rarement au-delà du Havre, d'où la forte concentration autour de cette ville.

⁴⁰ 15,6% - 5% = 10,6%

Carte 6-41 / Les résidents du PA : une représentation focalisée sur leur Pays



Carte 6-42 / Les résidents du PA : des pratiques spatiales touristiques et de loisirs concentrées sur la rive gauche



Le Pays Risle Estuaire (PRE): le Marais-Vernier, un site emblématique

Pour les résidents du Pays Risle Estuaire, situés plus proche de l'axe du fleuve et plus loin de la mer, les citations s'orientent principalement vers la Seine (15,2% pour la « Vallée de la Seine RD », 12,4% pour la « Vallée de la Seine » en général, et seulement 11% pour la « Vallée de la Seine RG »). Le site du Marais-Vernier (32,7%) représente une spécificité, par rapport à l'ensemble des observations triées par Pays (Tableau 6-21, p.434).

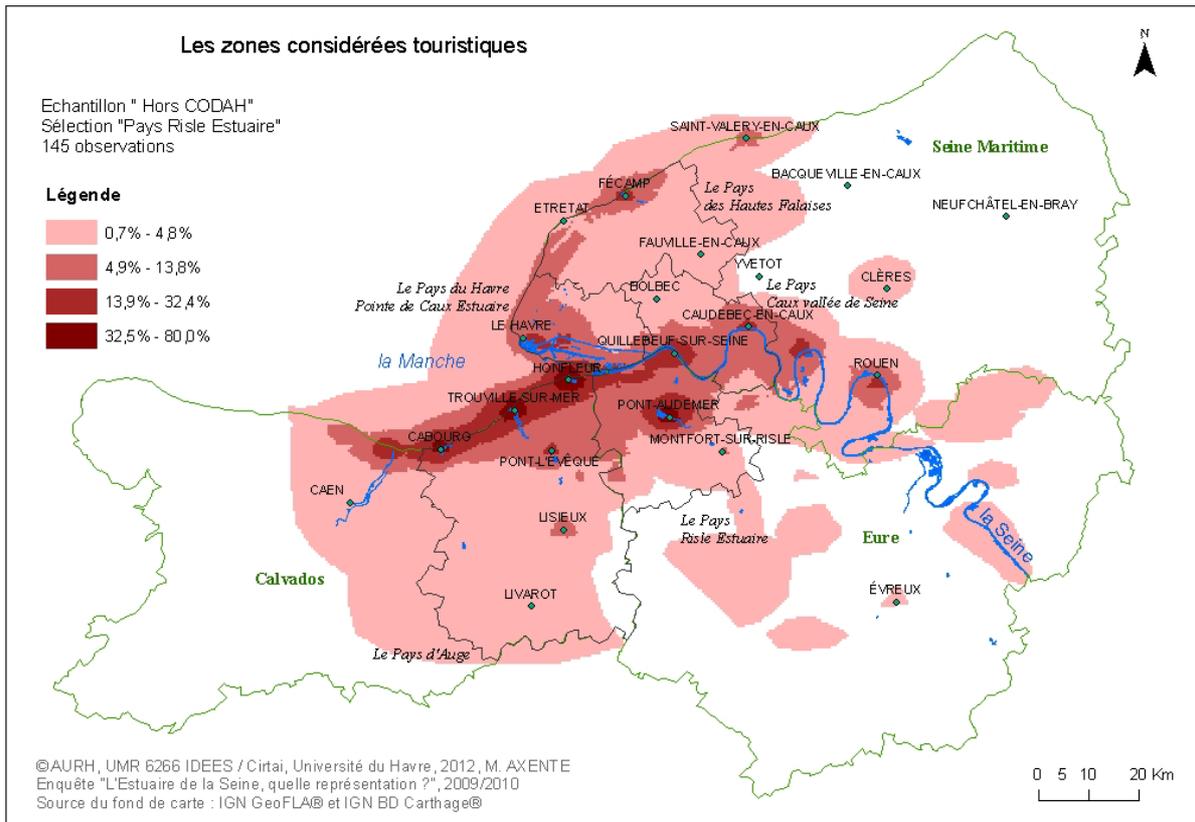
La forte fréquence de ce lieu touristique et de loisirs témoigne d'une bonne communication à l'échelle du Pays par rapport à ce site et très probablement, une connaissance par une pratique concrète. En revanche, le littoral de la rive droite est très peu cité par ses résidents (Tableau 6-21).

Le littoral et l'arrière-pays de la rive gauche enregistrent des pourcentages importants au niveau du Pays, même si le test de Khi2 ne met pas en évidence des dépendances significatives. En opposition, nous retrouvons l'arrière-pays de la rive droite, très peu mentionné et dont la représentation sur la carte mentale (Carte 6-43, p.438) confirme cette faible identification. Des références au « patrimoine culturel et architectural » sont citées par environ un quart de résidents du Pays (24,8%) ce qui prouve une certaine sensibilité vers ce type de tourisme.

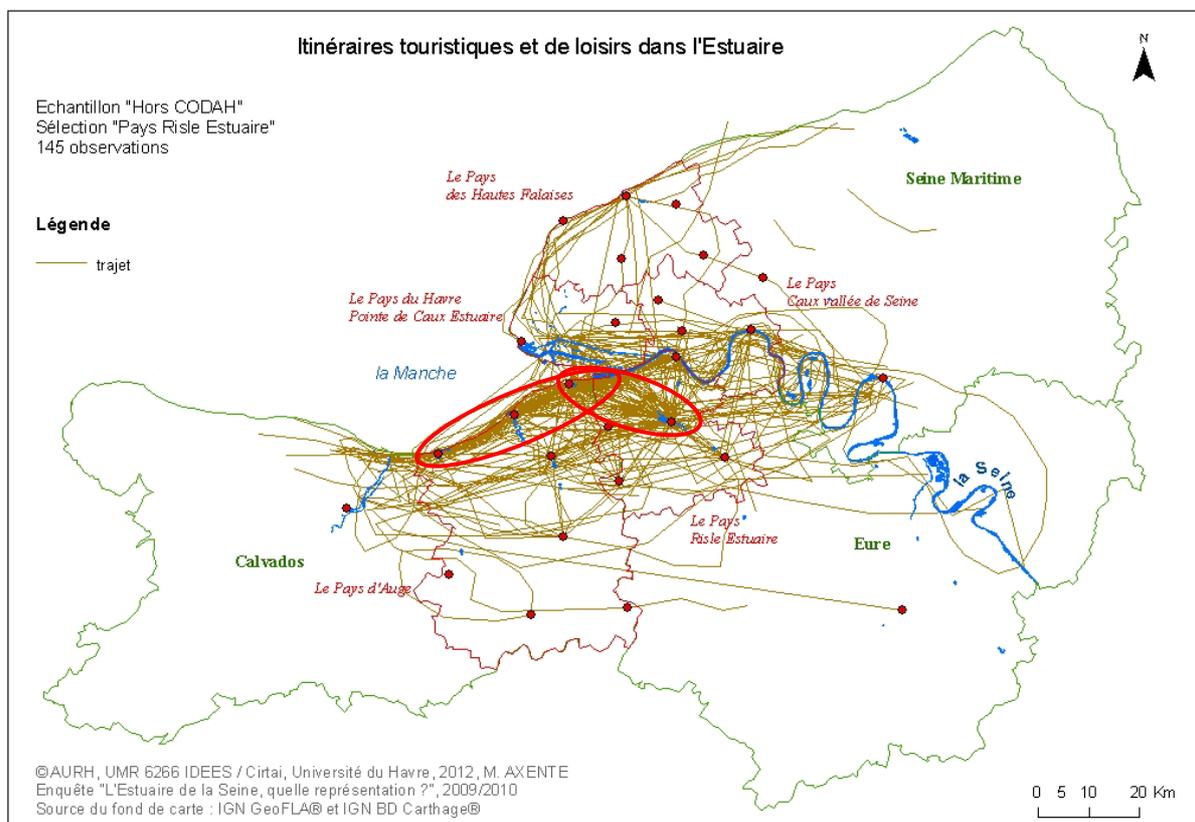
Sur la Carte mentale de synthèse 6-43 nous pouvons observer une forte représentation du littoral Sud de l'Estuaire, de la limite Nord-Ouest du Pays avec la vallée de la Seine et qui correspond au site du Marais-Vernier, de la ville de Pont-Audemer et de la ville de Quillebeuf-sur-Seine.

Le littoral de la côte d'Albâtre revient ponctuellement avec la ville du Havre (40%), Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux. Durant l'administration des questionnaires à Pont-Audemer nous avons pu remarquer dans les témoignages des personnes interrogées l'émergence d'une reconnaissance du changement d'image de la ville du Havre. Il semblerait qu'il arrive de plus en plus souvent dans les pratiques de loisirs des résidents du Pays Risle Estuaire d'aller se promener au bord de la mer, au Havre. Cependant, sur la carte des trajets (Carte 6-44, p.438), nous pouvons remarquer que les axes dominants sont entre Pont-Audemer/Marais-Vernier/Honfleur, ainsi que tout au long de la bande littorale Sud (les deux zones entourées en rouge). Des axes secondaires se profilent entre Pont-Audemer et Pont-l'Évêque ou Rouen, et également sur la vallée de la Seine. Ainsi, les tendances en ce qui concerne les pratiques spatiales touristiques et de loisirs concernent principalement la rive gauche.

Carte G-43 / Les résidents du PRE, une représentation attirée par le Sud



Carte G-44 / Les résidents du PRE, des itinéraires sur leur rive



Le Pays des Hautes Falaises (PHF) : entre la mer et les terres du Pays

Partagés entre le littoral et l'arrière-pays, les résidents du Pays des Hautes Falaises se retrouvent dans une logique d'identification des lieux touristiques et de loisirs similaire aux résidents du Pays d'Auge. Ainsi, ils privilégient le littoral (76,5%) et l'arrière-pays (14,4%) de la rive droite de l'Estuaire et en revanche, c'est l'arrière-pays de la rive gauche (6,8%) qui est très peu représenté parmi leurs citations (Tableau 6-21, p.434).

Cependant, sans représenter une spécificité des réponses des résidents de ce Pays, le « *littoral RG* » (45,5%) et la « *Vallée de la Seine RD* » (25,8%) sont souvent cités.

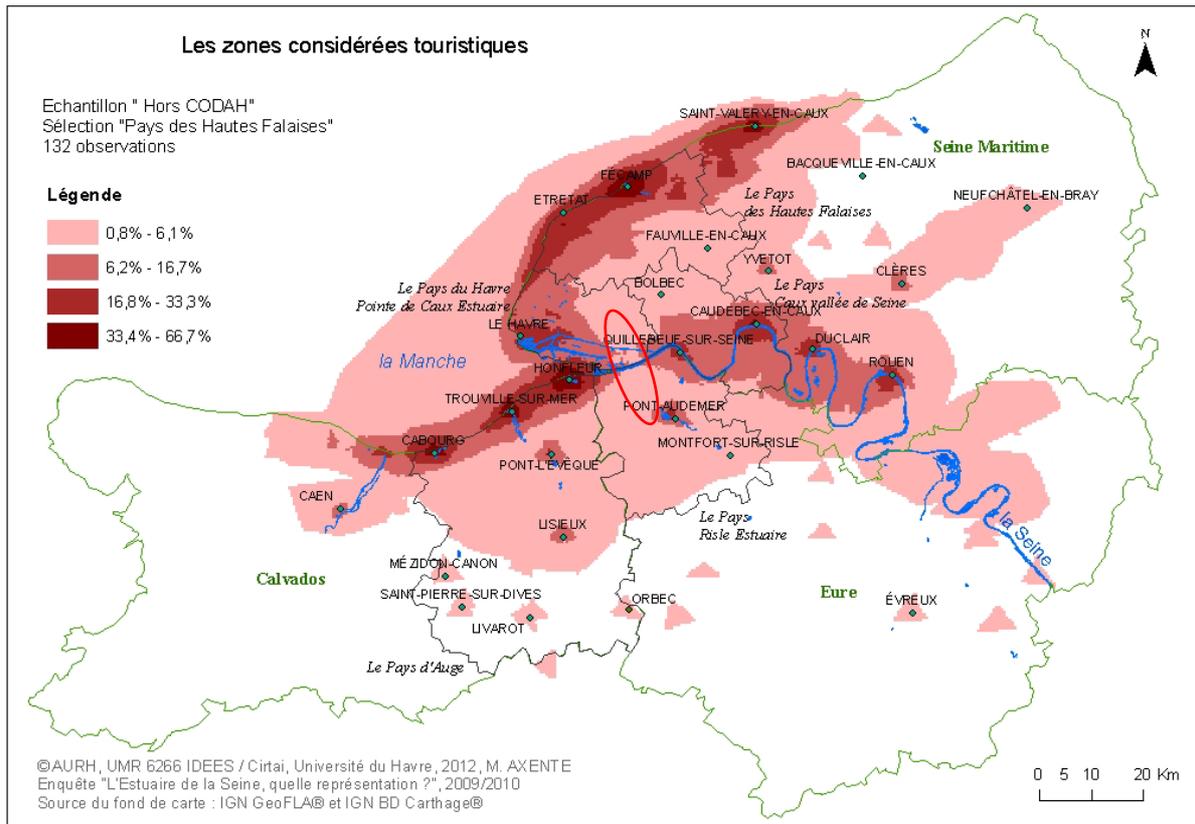
En ce qui concerne la représentation du point de vue touristique et des lieux de loisirs, la Carte de synthèse 6-45 (p.440) offre une présentation moins déséquilibrée entre les deux rives de la Seine. Nous pouvons remarquer la bande littorale, Nord et Sud, identifiée par la majorité des répondants, ainsi que la vallée de la Seine, notamment entre Quillebeuf-sur-Seine et Rouen.

Cependant, une zone de « *fracture* » existe (cercle rouge sur la Carte 6-45), entre la partie littorale (Le Havre-Honfleur) et la vallée de la Seine. Il s'agit du site du Marais-Vernier, cité par 9,1% des habitants du Pays, mais dont le nom n'était pas indiqué sur le fonds de carte, d'où peut être ce hiatus en termes de représentation spatiale.

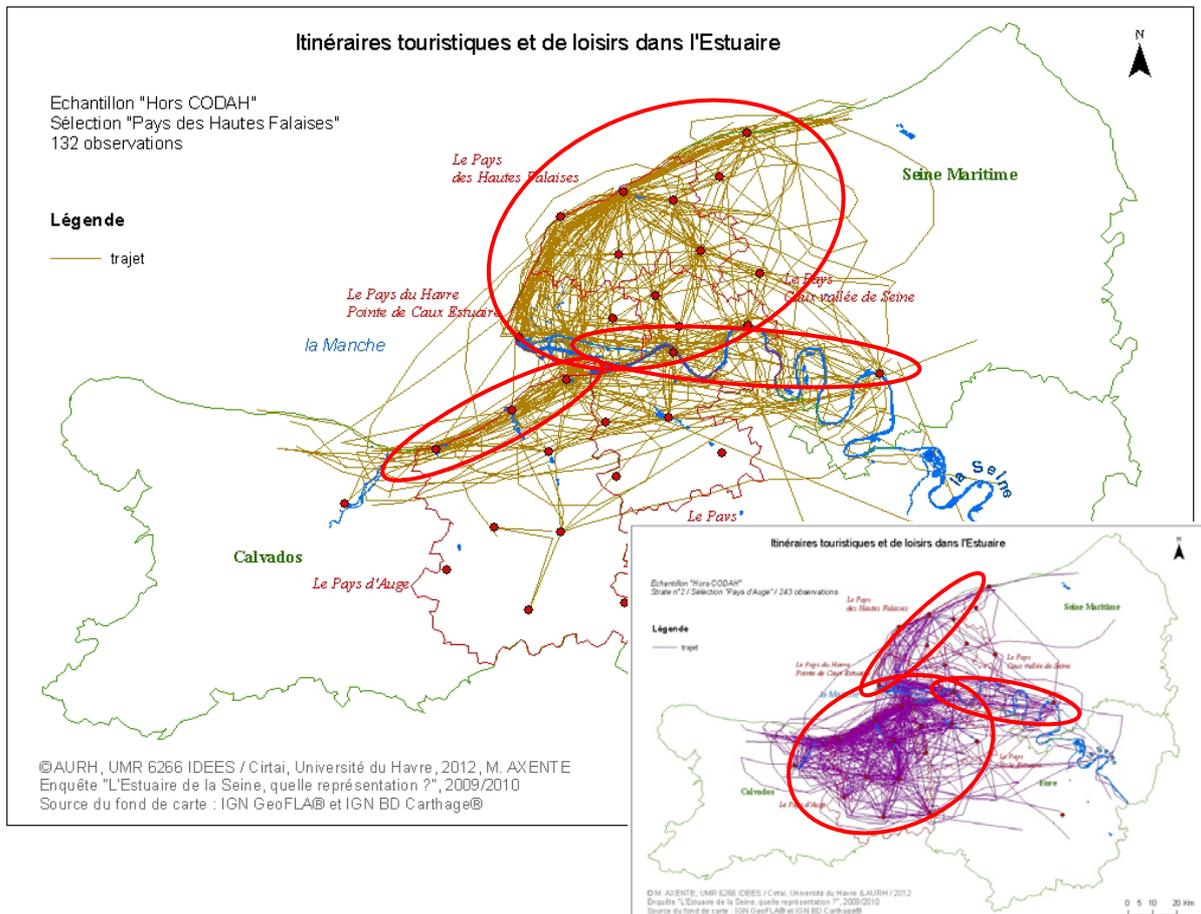
La carte des itinéraires touristiques et de loisirs (Carte 6-46) est presque une représentation en miroir (bien sûr, en ignorant les différences d'ordre quantitatives) de la carte des itinéraires du Pays d'Auge, avec le littoral et l'arrière-pays de la même rive que le lieu de résidence comme zone de prédilection.

Les résidents des deux Pays de l'Estuaire, situés à la périphérie Nord et Sud du territoire politique, ayant une ouverture importante vers la mer et un fort ancrage dans l'arrière-pays, ont des pratiques spatiales, touristiques et de loisirs, similaires, mais qui se situent en opposition par rapport à l'axe de la Seine. Au-delà d'un sentiment identitaire et de fierté locale, le principe de proximité intervient dans les pratiques spatiales. Un autre facteur résiderait dans la diffusion de l'information sur l'offre touristique et de loisirs, d'une périphérie à l'autre de l'Estuaire.

Carte 6-45 / Les résidents du PHF, entre le littoral et la Seine, une représentation fragmentée



Carte 6-46/ Les résidents du PHF, des logiques de déplacement similaires aux résidents du PA



Le Pays de Caux vallée de Seine (PCVS) : la vallée de la Seine et l'arrière-pays de la rive droite

Les résidents dont le lieu d'habitation se situent plus loin de la mer et très proche de l'axe du fleuve vont privilégier dans leurs citations la « *Vallée de la Seine RD* » (48,4%), ainsi que des lieux situés dans l'arrière-pays de leur rive (15,3%), mais avec une orientation vers les sites localisés dans le Nord du Pays (Lillebonne, Bolbec). En ce qui concerne les lieux les moins cités par ces résidents, c'est l'arrière-pays de la rive gauche (8,9%).

En regardant la répartition des effectifs par Items (Tableau 6-21, p.434), nous pouvons remarquer un certain équilibre par rapport aux deux parties du littoral (Nord et Sud) qui détiennent d'ailleurs les pourcentages les plus importants, même au niveau du Pays. Ce constat nous fait croire qu'il y a au moins une bonne connaissance de ces sites, suffisamment pour qu'ils soient cités, sinon même une pratique. Ce n'est pas valable pour les lieux de l'arrière-pays de la rive gauche, très probablement traversé en route vers le littoral.

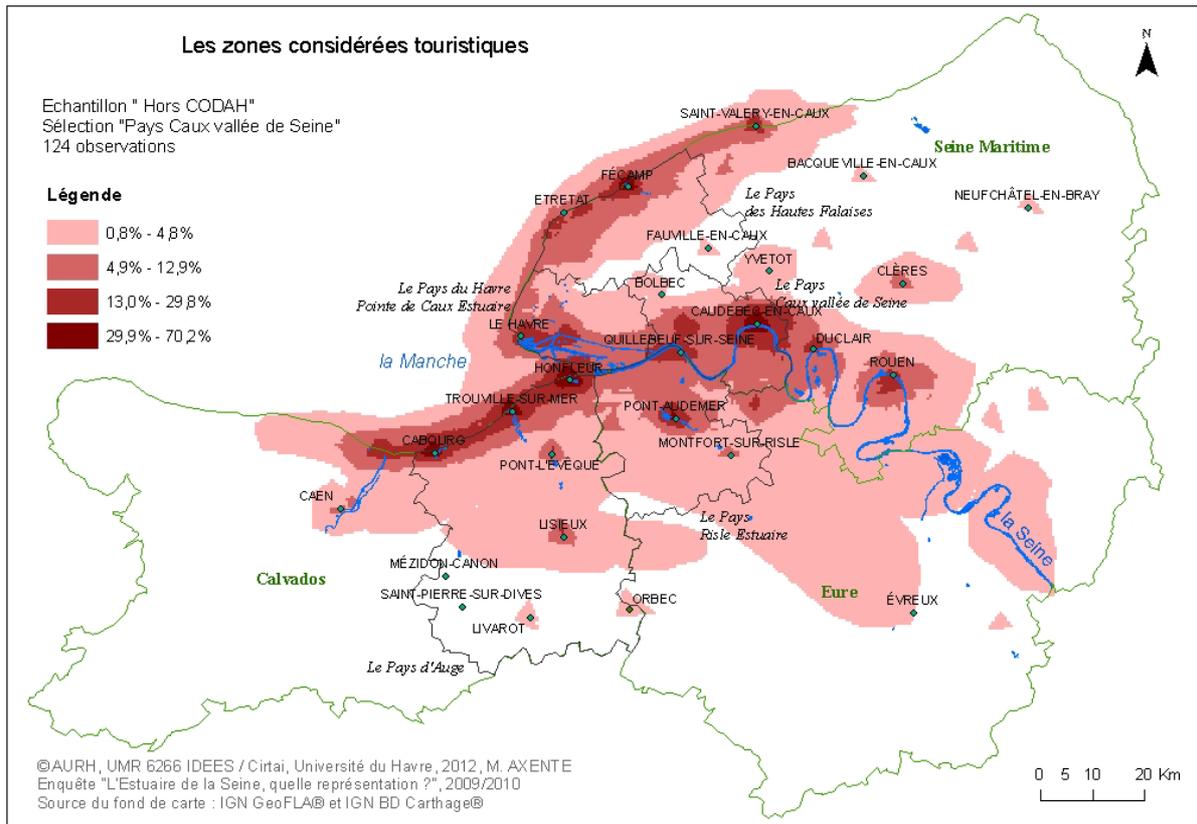
La ville de Rouen connaît le pourcentage le plus élevé (20,2%) en rapport avec les citations des autres résidents de l'Estuaire, un choix qui s'explique par la proximité avec cette ville. Nous pouvons observer également une préférence de ces résidents pour le « *patrimoine culturel et architectural* » (25%), en grande partie en rapport avec les abbayes de la vallée de la Seine, situées sur le territoire du Pays.

Sur la Carte mentale de synthèse 6-47 (p.442) nous observons deux axes dominants : le littoral et la vallée de la Seine. L'arrière-pays de la rive droite concerne la proximité de la vallée de la Seine (la vallée de Commerce, Lillebonne, Bolbec) et du littoral. En revanche, nous pouvons remarquer des zones complètement blanches au milieu du Plateau de Caux.

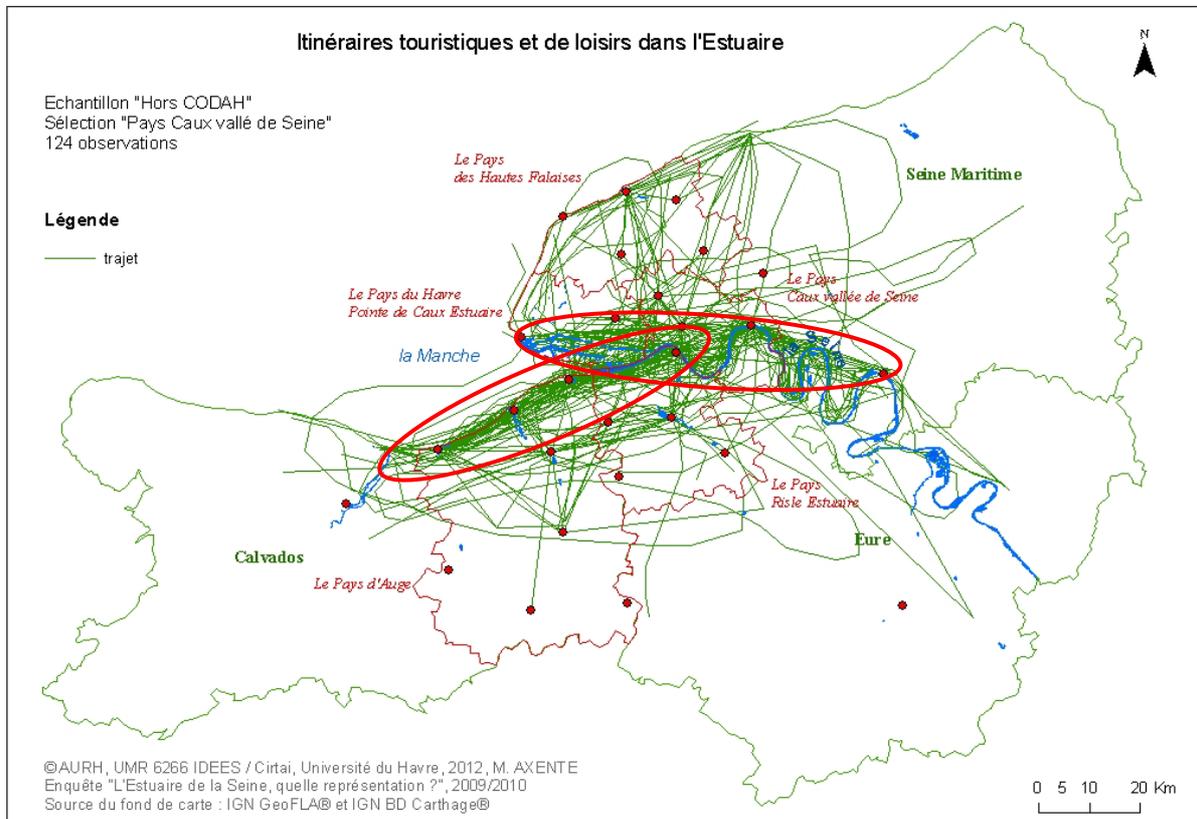
En ce qui concerne la représentation de l'arrière-pays de la rive gauche nous observons une représentation plus importante qui prend en compte la partie Nord du Pays Risle Estuaire et plus à l'Est, la forêt de Brotonne, qui couvre d'ailleurs une partie du Pays. Pour le reste de l'arrière-pays Sud, la prise en compte reste sporadique.

La Carte des itinéraires 6-48 révèle une orientation qui privilégie la vallée de la Seine, entre Rouen et Le Havre, avec les boucles de la Seine, et le littoral sud de l'Estuaire. Par rapport aux résidents de ce Pays, nous pouvons remarquer en regardant les trois catégories de résultats que ceux-ci manifestent une meilleure connaissance pour les lieux situés sur la rive droite, mais en ce qui concerne la représentation et la pratique touristique, ils privilégient plus la rive gauche.

Carte G-47 / Les résidents du PCVS, une représentation attirée par le Sud



Carte G-48/ Les résidents du PCVS, envie de traverser la Seine



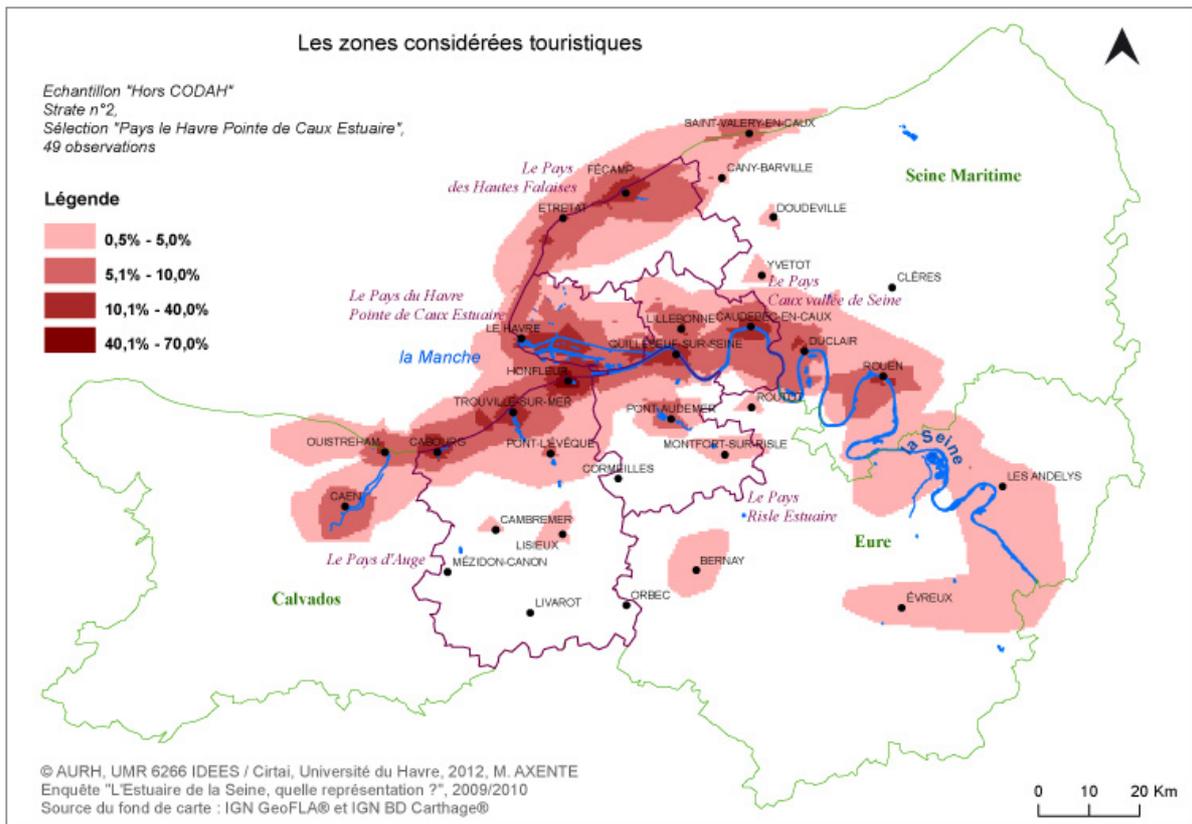
Le Pays du Havre Pointe de Gaux Estuaire (PLHPGE): les ponts de l'Estuaire

L'analyse de tris croisés ne met en évidence qu'une forte dépendance par rapport aux références aux ponts de l'Estuaire. Très probablement, le faible effectif (49 observations) a joué sur les faibles dépendances remarquées en ce qui concerne les citations de ces résidents. Cependant, en regardant les Items (Tableau 6-21, p.434), nous pouvons constater des pourcentages importants pour le littoral dans ses deux parties de l'Estuaire et une répartition peu déséquilibrée entre les deux rives. Le deuxième Item privilégié par les citations faites est la « *Vallée de la Seine RD* », aucun site de la rive gauche n'étant cité.

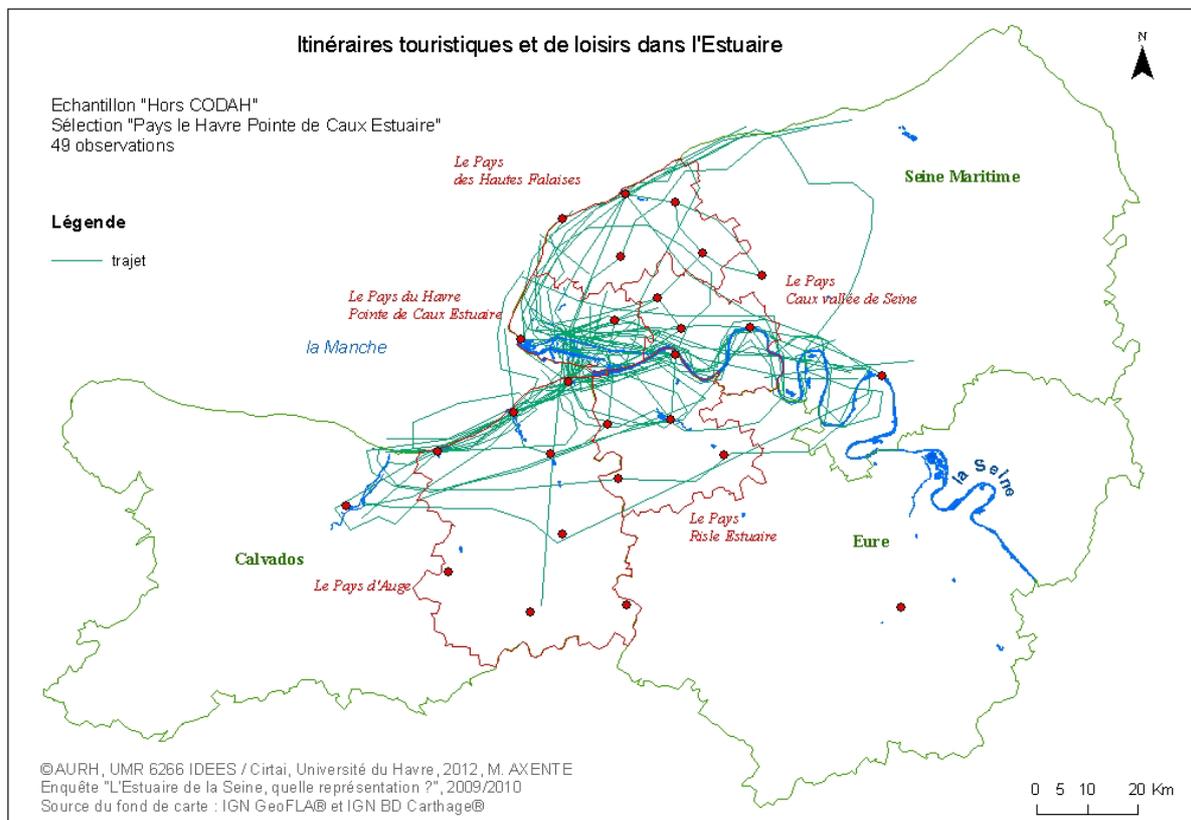
La Carte mentale de synthèse 6-49, p.444 et celle des itinéraires touristiques (Carte 6-50, p.444) présentent des similitudes avec les cartes obtenues sur le Corpus « *CODAH* » (Carte 6-33, Carte 6-34, p.422) et avec les cartes concernant les résidents de la rive droite, du Corpus « *Hors CODAH* » (Carte 6-37, p.431 et Carte 6-39, p.432).

Ainsi, sur la Carte 6-49, la représentation des zones et lieux touristiques et de loisirs reste très attachée aux deux axes principaux de l'Estuaire : l'axe transversal du littoral et l'axe longitudinal, du fleuve. L'arrière-pays des deux rives est très peu pris en compte et sa représentation ne s'éloigne pas beaucoup de l'axe du fleuve. En ce qui concerne les itinéraires (Carte 6-50), ceux-ci s'éloignent rarement des deux axes structurants de l'Estuaire.

Carte 6-49 / Les résidents du PLHPCE, une représentation limitée aux axes structurants de l'Estuaire



Carte 6-50 / Les itinéraires des résidents du PLHPCE



6.3.2.6. Connaissance, représentation et pratique spatiale, une forte dépendance

L'analyse appliquée à l'échelle de Pays a mis en évidence une logique de proximité pour les lieux cités, dont le manque d'information et de pratique spatiale effective constituent des explications à prendre en compte dans la recherche de solutions. Si au début nous étions tentée de croire que ce manque d'ouverture vers les sites de la rive opposée était très spécifique aux résidents de la rive gauche, après l'analyse des résultats, nous avons pu avoir la confirmation que ce déficit de connaissance est valable pour les deux rives de l'Estuaire.

La Figure 6-5 (p.446) est une recomposition abstraite et synthétique à partir de la vision donnée par les différents résultats et cartes étudiés. Elle offre un regard synthétique sur le rapport qui existe entre le lieu de résidence, regroupé par Pays et la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire, exprimée dans les réponses des résidents de l'Estuaire aux trois questions concernant : la connaissance, la représentation sous la forme des cartes mentales et les itinéraires tracés qui témoignent les pratiques spatiales, existantes et potentielles.

En termes de connaissance des lieux touristiques, nous pouvons constater qu'il y a une tendance générale qui privilégie l'immédiate proximité, avec des sites placés sur la même rive que le lieu de résidence. La représentation synthétique des itinéraires offre la possibilité de remarquer la relation qui existe entre le niveau de connaissance et les lieux privilégiés pour un trajet touristique ou de loisir.

Le niveau de connaissance est en lien avec l'information accumulée, déficitaire en ce qui concerne la rive opposée, notamment dans l'arrière-pays. Cette information est alimentée par la pratique spatiale et alimente à son tour la représentation.

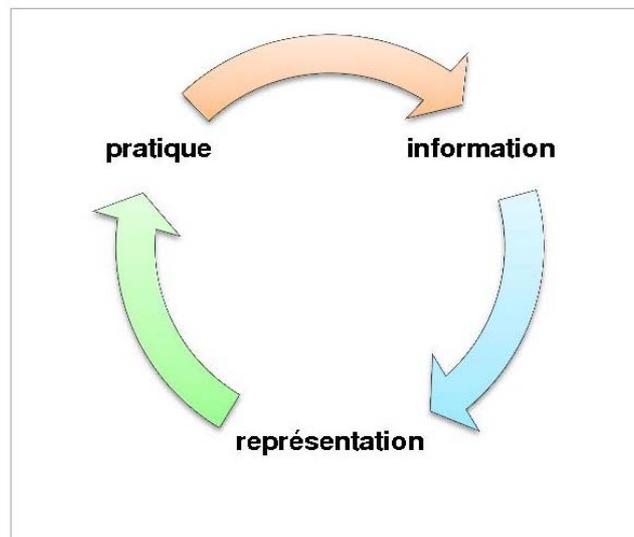
Un rôle important est détenu par les supports et les moyens de communication (brochure touristique, site Internet, magazines, etc.) qui souvent, s'arrêtent aux limites des Pays ou du département. Un travail important reste à faire en ce qui concerne l'information de la population locale, pour offrir une vision globale de la dimension touristique et de loisirs de l'échelle estuarienne, en s'appuyant sur les spécificités mises en avant dans chaque Pays de l'Estuaire.

Figure 6-5 / Connaissance, représentation et pratique spatiales touristiques et de loisirs dans l'Estuaire

Pays	Position géographique du Pays à l'échelle de l'Estuaire	Connaissance	Représentation	Pratiques
		touristiques et de loisirs		
Rive gauche				
PA				
PRE				
Rive droite				
PHF				
PCVS				
PLHPCE				

	Forte	connaissance / représentation / pratique
	Moyenne	
	Faible	connaissance / représentation / pratique
	Déficit de	

Figure 6-6 / Trois piliers qui soutiennent la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine



©AURH, UMR 6266, IDEES/CIRTAI, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Il y a une relation forte entre l'« *information* », la « *représentation* » et la « *pratique* » d'un territoire et dans notre cas, d'un territoire pris dans sa dimension touristique et de loisirs (Figure 6-6). L'information alimente la représentation et soutient la pratique de l'Estuaire. Les axes de développement stratégique du projet thématique doivent prendre en compte ces piliers pour développer la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire.

Il nous est arrivé plusieurs fois d'entendre le regret des personnes interrogées de ne pas pouvoir nommer et identifier des lieux situés plus loin de leur résidence, et surtout sur « *l'autre rive* » que la leur. Il est nécessaire que la documentation touristique et de loisirs dépasse les petites échelles et alimente la connaissance, la représentation et ainsi, les pratiques touristiques et de loisirs sur les deux rives de la Seine, indifféremment du lieu de résidence.

Conclusion du chapitre

En l'absence d'une définition officielle et de toute représentation cartographique diffusée auprès du grand public, les cartes mentales réalisées par la population locale mettent en évidence un territoire défini par la représentation sociale générale, structurée au long de son élément symbolique, la Seine, et focalisé sur l'estuaire physique.

A la différence d'autres estuaires, comme par exemple celui de la Loire (Annexe 5-3, p.485), l'Estuaire de la Seine, en tant que territoire politique se retrouve dans un plan inversé et

perpendiculaire à l'axe du fleuve. Ainsi, la représentation spontanée de la population locale est en désaccord par rapport à sa dimension politique et en conséquence, il y a un travail important de définition du territoire de l'Estuaire de la Seine à fournir, d'autant plus important que son axe ne suit pas le fleuve.

Les cartes mentales nous ont permis de constater que l'association du lieu de résidence avec le territoire de l'Estuaire n'est pas seulement une question de distance physique par rapport aux symboles de l'Estuaire (fleuve, pont, villes), mais également une question de pratique et de connaissance de cet espace. Ainsi, la représentation la plus élargie du territoire de l'Estuaire est celle de la population qui réside à la périphérie Nord et Sud de l'Estuaire, donc plus loin de la Seine, et non pas celle des résidents voisins du fleuve.

En ce qui concerne la question de l'identité estuarienne, plus de la moitié des personnes interrogées reconnaît l'échelle estuarienne comme une échelle d'appartenance. Ainsi, pour une partie de la population résidente, l'Estuaire de la Seine est devenu un territoire de vie, un territoire approprié. Les raisons de cette appartenance, comme d'ailleurs celles de la non-appartenance sont complexes, mais elles s'inscrivent généralement dans les trois dimensions : physique, affective et cognitive, très relatives d'ailleurs, et qui conditionnent la territorialité.

Enfin, l'analyse de la représentation et des pratiques spatiales concernant le tourisme et les loisirs des résidents a remis l'accent sur l'importance d'appuyer tout projet sur une connaissance préalable du terrain. Les types d'espace touristique identifiés à l'échelle estuarienne reviennent dans les réponses données, mais leur connaissance, leur représentation et leur pratique restent partagées entre les deux rives et les deux régions.

Néanmoins, un certain maillage entre les deux rives de la Seine mis en évidence par les pratiques spatiales vient soutenir l'échelle territoriale politique. Les éléments de la dimension touristique qui individualisent l'Estuaire par rapport à la Normandie constituent également des facteurs qui pourraient soutenir le projet thématique et par conséquent, le territoire politique et son idéologie.

Conclusion générale

« Aujourd'hui, la connaissance ne peut être que parcellaire et inachevée. Nous ne pouvons saisir que des bribes, des fragments, des éclats. [...] Elle exige de la souplesse et de la modestie. »

(F. LAPLANTINE, 1999, p.10)

Notre travail de recherche a poursuivi deux objectifs inscrits dans une question transversale concernant le processus de construction territoriale. Il s'est agi dans un premier temps d'analyser en quoi un projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs est un facteur de soutien pour un projet politique global, comme celui qui a été lancé à l'échelle estuarienne après l'ouverture du Pont de Normandie. Dans un second temps il nous fallait identifier la consonance et la dissonance entre les différents regards portés sur le territoire, ainsi qu'entre le territoire de projet comme résultat d'une réflexion politique et technique et sa dimension vécue.

Le territoire comme *projet*

En introduction, nous posons une question sur les nouvelles formes d'émergence territoriale dans un contexte où le maillage administratif français s'avère de moins en moins adapté aux nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement de notre société.

Nous considérons que le territoire contemporain est un *construit* mis au jour par *un projet*, résultat d'une coproduction engagée principalement sur un plan horizontal, de coopération avec les territoires voisins. Le territoire comme projet est placé sous le signe de l'instabilité et de l'éphémère, qui menacent toujours le moment « présent » et en même temps soutiennent l'évolution, la transformation, la métamorphose des territoires.

Le projet qui met au jour le territoire ne peut être pensé que dans son contexte. La forme et le contenu du territoire sont indissociablement liés l'un à l'autre. Chaque territoire est le résultat d'un projet qui impose dans l'espace ses limites et tout changement entraîne une modification des contours et des surfaces impliquées et nécessite une transformation de l'échelle spatiale prise en compte.

Dans cette approche conceptuelle, deux acteurs ont fait l'objet de cette recherche pour pouvoir répondre aux questions concernant la naissance d'un projet et son articulation avec la définition d'un territoire. L'acteur politique détient le rôle clé. Il est l'initiateur de la dynamique, le mobilisateur, le porteur du projet. En directe symbiose avec lui, un autre acteur intervient. Il s'agit du technicien ayant un rôle stratégique dans toute démarche engagée par l'acteur politique. Un troisième acteur a occupé une place importante dans ce travail, un acteur qui donne le sens aux projets mis en œuvre par l'acteur politique et l'acteur technique. Cet acteur est le résident, le citoyen, l'acteur qui donne le pouvoir à l'acteur politique et par conséquent, sa prise en compte dans tout projet lié au territoire devient indispensable.

« Pourquoi se mettre ensemble ? », condition du « Comment se mettre ensemble ? »

La volonté politique de construire un territoire à une échelle spatiale élargie n'est pas suffisante pour faire naître l'adhésion et pour rassembler les acteurs et les territoires concernés. Il faut passer au-delà de la *dimension du pouvoir* d'un territoire, pour mettre en évidence sa *dimension fonctionnelle*. Le « Pourquoi se mettre ensemble ? » doit être plus évident que le « Comment se mettre ensemble ? », qui doit être une conséquence de la réponse à la première question. C'est pour cette raison que nous avons établi une distinction entre le *projet de territoire* et le *territoire de projet*, deux logiques d'action interdépendantes et pourtant différentes en termes de résultats.

Afficher avant tout une volonté politique de se mettre ensemble, sans avoir bien défini des *projets thématiques* proches au plan concret, peut être un frein pour les entités territoriales concernées par le projet. La perte d'identité, de compétence, d'utilité sont des motifs qui bloquent souvent la coopération et l'engagement sur un plan politique, mais également technique. Donner une visibilité sur les réalités concrètes du principe de l'« *en commun* » représente un facteur mobilisant qui peut faire dépasser les craintes des partenaires du projet autour de leur « avenir ».

De plus, le projet doit être conçu en fonction d'enjeux qui dépassent largement l'échelle locale, au niveau de laquelle il y aura toujours une mise en compétition. Les projets rassemblants n'annulent en aucun cas la concurrence et le « *chacun pour soi* » qui existe au niveau local. Néanmoins, ils offrent l'occasion de travailler à une échelle territoriale élargie dont les enjeux sont suffisamment intéressants pour chaque échelle territoriale concernée.

En même temps, ces enjeux doivent être irréalisables d'une manière individuelle, pour que ainsi, les acteurs développent ces stratégies de coopération.

Dans l'Estuaire de la Seine, la réflexion politique lancée par la ville du Havre avec l'ouverture du Pont de Normandie a accueilli l'intérêt des élus estuariens, sans pourtant donner une visibilité sur des projets concrets lancés à la nouvelle échelle territoriale.

Ce n'est qu'une fois que les projets thématiques ont été définis, suite aux travaux du Grenelle de l'Estuaire, que les élus sont devenus réceptifs à l'idée d'une structuration et d'une officialisation du territoire politique.

Un projet touristique et de loisirs avec un fort *enjeu diplomatique*

Notre objectif a été d'analyser le rôle du projet thématique dans le processus complexe de construction territoriale. Et parce qu'il s'agit du tourisme, l'enjeu économique en lien avec le développement territorial était le plus évident. Chaque Pays de l'Estuaire souhaite inscrire la dimension touristique parmi les spécificités de son territoire. Le Havre affiche clairement sa volonté de tenir un rôle sur la scène du tourisme urbain et de croisière.

Cependant, en prenant connaissance du projet, nous nous sommes aperçue qu'il s'agissait d'un projet touristique dont la cible principale était l'habitant. D'autres enjeux concernaient ce projet qui avait bénéficié, dans le cadre des travaux du Comité des Elus de l'Estuaire, de la plus longue durée, des premières actions mises en place, ainsi que de la première structure officielle. Ce projet a visé un *enjeu identitaire*, pour s'adresser à la population locale, avec l'objectif de lui faire (re)découvrir les proximités de son lieu de résidence et d'alimenter un processus d'appropriation du territoire de l'Estuaire. Les actions du projet devaient être des occasions pour s'adresser à la population locale afin de définir le territoire politique.

Au-delà de cet enjeu, affirmé dès le début du projet, mais finalement très peu « travaillé » auprès de la population locale, un autre enjeu a été identifié. L'enjeu que nous avons appelé *diplomatique* a eu un rôle de médiateur dans la construction d'une première *identité estuarienne*, non pas au niveau de l'habitant, mais au niveau politique et technique.

Ce projet a donné l'occasion aux élus et aux techniciens des deux rives de la Seine de se rencontrer, de se connaître, d'envisager des actions concrètes en commun, tout en assurant une continuité dans l'ensemble des travaux des élus de l'Estuaire. Il s'agit du principal rôle du projet touristique et de loisirs, jusqu'à l'heure de la rédaction, en lien avec le processus de construction territoriale.

Faire de la géographie avec des outils empruntés à d'autres disciplines

Ces premières analyses et constats ont pu être réalisés principalement à partir d'un statut inédit du chercheur. Nous avons été immergée durant deux ans dans un milieu professionnel, parmi les acteurs directement concernés par le processus de construction territoriale et ses projets, en étant nous-même impliquée dans le portage du dossier concernant le tourisme et les loisirs et dans la mise en place de ses actions. Etant donné ce statut, nous avons dû faire appel à des outils méthodologiques empruntés à d'autres disciplines, et nous pensons principalement à *l'observation participante*, plus commune à l'ethnologie, à l'anthropologie ou à la sociologie.

Une spécificité de ce travail vient de l'utilisation de cette méthode pour pouvoir répondre aux questions d'un géographe. Ce n'est qu'en étant parmi les acteurs politiques et techniques, jour après jour, que nous avons pu saisir et décrypter le jeu de l'acteur politique, ses stratégies d'alliance et « ses rivalités » dans le cadre du projet politique de construction territoriale. Ce n'est qu'en étant parmi ces acteurs que nous avons pu observer le changement de dynamique une fois que la logique d'avancement par projet thématique s'est imposée.

C'est grâce à cette période d'observation participante, en assistant aux réunions, en préparant les documents nécessaires et en faisant les comptes rendus des réunions, que nous avons pu appréhender le rôle crucial de l'acteur technique dans le portage et l'avancement d'un projet. Ce n'est qu'en étant nous-même en charge du dossier du projet que nous avons pu nous confronter avec le difficile exercice de mise en place des actions à l'échelle d'un « grand territoire », en « articulant » les identités territoriales locales pour définir une nouvelle identité estuarienne. C'est par ce biais que nous avons pu être intégrée dans le monde des techniciens du tourisme et que nous avons pu connaître leurs logiques d'actions, partagées entre les ambitions politiques et les contraintes de compétitivité en terme de développement touristique local.

Etant donné le cadre de la recherche, il nous a fallu constamment mettre en position critique notre statut, tout en participant à l'action. La mise en place d'un protocole de recherche qui prenne en compte l'articulation entre le *chercheur-instrument* et le *chercheur-analyseur* nous a permis de sortir du jeu d'analyse dans lequel nous étions impliquée et de tirer profit de cette situation. Le fait de pouvoir vérifier « en direct » l'utilité du travail de recherche est l'une des grandes satisfactions éprouvées lors de cette aventure en tant que chargé d'étude dans le cadre de l'AURH. L'expérience professionnelle acquise est un autre point fort de ce type de recherche. Néanmoins, cette méthode a nécessité une ambitieuse « gymnastique » entre les

deux statuts du doctorant et également un temps de travail supplémentaire, aspects qui doivent être anticipés pour toute recherche similaire qui se déroule dans le milieu professionnel.

Penser le territoire ne peut pas être dissocié d'une analyse des représentations de ses acteurs

En inscrivant notre travail dans le champ de la *géographie sociale*, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur les représentations sociales et les pratiques spatiales. Nous nous sommes évertuée à comprendre le processus de construction territoriale comme résultat de l'interaction entre le projet politique et le territoire comme vécu.

Réfléchir à l'aménagement du territoire ne peut pas être dissocié de la prise en compte des représentations élaborées par chacun des groupes présents, avec les éléments dominants, les éléments émergents, ainsi que les points « sensibles » de ces représentations. Par l'intermédiaire de représentations, nous avons pu accéder à la dimension idéelle du territoire et aux éléments si importants, qui alimentent son idéologie, des pistes très peu explorées auprès de la population locale dans l'Estuaire de la Seine.

De ce point de vue, l'enquête menée auprès des résidents et l'analyse comparative en rapport avec les résultats des entretiens avec l'acteur politique apportent des éclairages nouveaux à la compréhension de l'espace estuarien.

L'enjeu par rapport à la connaissance des différents systèmes de représentations n'a pas été de les faire coïncider, démarche utopique d'ailleurs, mais de les extérioriser, les faire connaître, les comparer, les échanger, afin de pouvoir articuler les actions lancées et d'assurer la réussite des projets mis en place.

Révéler aux résidents qu'ils font partie de l'Estuaire

Si les représentations sont alimentées par une pratique concrète des lieux, elles ne le sont pas moins par toute forme d'information et support de communication. Depuis le lancement de la démarche politique dans l'Estuaire, le résident n'a pas eu accès à une information cohérente sur la dimension territoriale de l'Estuaire. Les actions « grand public » ont été sporadiques.

Les principales sources d'information se focalisent sur la dimension physique de cet espace, ce qui ne fait qu'accroître le décalage par rapport au projet politique.

L'Estuaire de la Seine manque de support de communication propre et d'événement majeur, marquant, symbolique (culturel, artistique, touristique, sportif, etc.) et inscrit dans la durée, répétitif, qui puissent alimenter sa définition auprès de la population locale, comme c'était le cas pour l'Estuaire de la Loire avec l'événement culturel artistique « *Estuaire Nantes Saint-Nazaire* ».

Résident et élu, un point d'articulation autour de l'axe du fleuve

Le fait que l'Estuaire puisse être un territoire à caractère politique est occulté par la population locale et les éléments dominants de sa représentation se focalisent sur l'axe du fleuve, avec une ambivalence entre sa dimension d'espace sensible qui doit être protégé et sa dimension fonctionnelle, d'espace avec une forte activité industrialo-portuaire.

La dimension transversale de l'Estuaire, en tant qu'espace d'union entre les deux rives de la Seine n'est présente que parmi les éléments périphériques de la représentation du résident. Néanmoins, cette dimension existe, elle a été exprimée d'une manière spontanée et ces éléments émergents constituent des pistes à « nourrir » et à exploiter à l'avenir dans la démarche de définition du territoire de l'Estuaire.

A la différence du résident, l'acteur politique définit l'Estuaire avant tout comme un territoire du pouvoir, mais sa représentation se focalise également sur la Seine, comme axe structurant qui assure la dimension fonctionnelle de ce territoire. Ainsi, même en étant différentes, les deux représentations ont un point commun fort, celui du fleuve et c'est à partir de cet axe fédérateur des représentations qu'il faut réfléchir aux stratégies de communication et d'aménagement du territoire de l'Estuaire.

Le Pont de Normandie, comme symbole de la lecture en plan transversal de l'Estuaire, sur laquelle repose la dimension politique, ne représente qu'un élément périphérique dans la représentation de la population locale, même si l'acteur politique le place en lien direct avec celle-ci.

Territoire politique et territoire représenté, des orientations et des limites différentes

La représentation du territoire de l'Estuaire par des cartes mentales a confirmé une nouvelle fois l'axe dominant du fleuve. L'orientation globale de la représentation du territoire suit l'axe

du fleuve, en plan longitudinal, à la différence du territoire politique qui lui, est orienté en plan vertical, Nord-Sud. Cette différence d'orientation, entre le territoire politique et le territoire représenté par le résident de l'Estuaire représente un point crucial à prendre en compte dans toute stratégie à venir.

En même temps, nous avons pu constater que la représentation du territoire a plus tendance à inclure la rive droite de la Seine, que sa rive gauche. Les analyses comparatives ont mis en évidence l'existence de « *zones problématiques* » à l'échelle de l'Estuaire. Ainsi, nous avons pu observer que le Sud du Pays Risle Estuaire et du Pays d'Auge n'est pas inclus dans le territoire de l'Estuaire ni par ses résidents, ni par les résidents de la rive droite, ce qui accentue les dominantes de la représentation.

Un autre aspect remarqué par l'analyse des cartes mentales concerne la proximité avec les éléments symboliques de l'Estuaire qui déterminent une représentation réduite du territoire. En revanche, les résidents de la périphérie du territoire politique, tout en étant moins nombreux à associer leur lieu de vie avec l'Estuaire, prennent en compte pour autant une échelle spatiale élargie. Ces résultats prouvent l'importance des pratiques spatiales dans la représentation du territoire vécu, mais d'autres logiques, d'ordre social, économique et politique, sont susceptibles d'agir et peuvent constituer des explications aux questions que nous avons pu soulever en réalisant des focus à l'échelle des communautés de communes.

Des trans-rives devenus des habitants de l'Estuaire

La réflexion politique à l'échelle estuarienne a été concrètement lancée avec l'ouverture du Pont de Normandie. Cette échelle politique a pris comme hypothèse l'existence d'un espace vécu qui tienne compte des deux rives de la Seine mises en connexion avec la nouvelle infrastructure de transport. Cependant, l'existence de cette territorialité n'avait pas encore été vérifiée.

Au début de cette recherche nous avons fait le choix de distinguer « *résident* » de « *habitant* » afin de vérifier qu'il existait bien un sentiment d'identification avec l'Estuaire. Les résultats obtenus montrent qu'une territorialité s'est construite, même en l'absence d'une communication politique et d'une diffusion officielle de l'idéologie territoriale. C'est par le biais de la proximité des éléments symboliques de l'Estuaire, par leurs pratiques spatiales quotidiennes, par leur lien cognitif et affectif avec cet espace que ces personnes se considèrent habitants de l'Estuaire. Ainsi, le sentiment d'appartenance se définit comme une complexe

articulation entre un « *dedans* » et un « *dehors* » très relatifs, encore plus accentuée avec le manque de toute connaissance de limites du territoire de l'Estuaire.

Une stratégie touristique et de loisirs à l'échelle estuarienne qui reste à concevoir

Un dernier objectif de notre travail de recherche a consisté à essayer de répondre à la question concernant la pertinence du projet thématique à partir de l'analyse de la représentation de la dimension touristique de l'Estuaire chez les résidents.

L'espace estuarien est un espace de pratiques spatiales, surtout en lien avec les loisirs de ses résidents. Les axes dominants des pratiques sont représentés par le littoral, plus particulièrement dans la partie Sud de l'Estuaire et par le fleuve, plus particulièrement sur sa rive droite. Une forte dualité de l'Estuaire est mise en évidence en termes de représentation, entre la mer et les terres qui sont très proches, comme espace de mixité, qui constitue d'ailleurs l'une de ses fortes particularités.

Des spécificités en termes de connaissance, de représentations et de pratiques spatiales existent entre les deux rives de la Seine, ainsi qu'en fonction d'un lieu de résidence situé à proximité de la Seine et/ou de la mer. Ces particularités locales méritent de faire l'objet d'analyses ultérieures plus approfondies.

Un autre aspect relevé par les résultats obtenus prouve la nécessité d'une diffusion de l'information à propos de l'offre touristique et de loisirs à une échelle qui s'affranchit des limites administratives. Une forte interdépendance entre le niveau de connaissance du point de vue touristique, la représentation de la dimension touristique et les pratiques spatiales dans l'espace estuarien a été démontrée par une analyse comparative.

De nouvelles pistes de recherche

Les conclusions auxquelles nous sommes parvenues nous incitent à explorer d'autres pistes qui permettraient de mieux comprendre le complexe processus de construction territoriale et sa mise au jour par des projets fédérateurs.

Au début de notre travail, parce qu'on parlait d'un projet touristique et de loisirs, nous avons cru que le touriste représenterait le principal interlocuteur, mais la confrontation avec le terrain nous a déterminée à changer nos chemins de recherche. La pertinence d'une destination touristique à l'échelle estuarienne mérite des recherches supplémentaires en

prenant en compte cet acteur principal, le touriste. Une validation des stratégies mises en place qui prenne en considération également les flux touristiques et les pratiques spatiales des touristes doit être envisagée. Se pourrait-il que l'Estuaire de la Seine devienne une sorte de *district touristique*, comme un espace composé de sites et de lieux touristiques variés, plus ou moins interdépendants les uns des autres du fait d'une certaine proximité et avec un lieu fédérateur (Equipe MIT, 2005, p.340) ?

L'une des évidences de notre travail de recherche a été de montrer la nécessité de prendre en compte les représentations dans les stratégies concernant les projets en lien avec le territoire. Les lieux sont pratiqués, analysés, connus, représentés de manière évolutive. La territorialité est un processus continu, évolutif, variable. La représentation change lentement, mais elle change pourtant. Ce travail fait dans l'instantanéité mérite d'être refait dans les 5 à 10 ans qui viennent pour constater quelle a été l'évolution dans la prise de conscience de la dimension territoriale et touristique de cet espace, ainsi que de connaître les nouvelles dynamiques de fonctionnement et pratiques spatiales.

Enfin, l'un des points qu'il aurait été intéressant et nécessaire de traiter dans notre thèse était de mener des études comparatives en intégrant d'autres terrains d'analyse. Cela reste possible puisque nous considérons que les questions qui se posent dans cette thèse se retrouvent également ailleurs, dans d'autres estuaires, ainsi que dans d'autres espaces concernés par des processus de construction territoriale et des projets qui sont lancés pour soutenir ce processus. L'enquête sur la connaissance de la représentation du résident serait peut-être utile et applicable ailleurs. Notre travail de recherche pourrait alors servir à investir d'autres terrains. Ainsi, la thèse ouvrirait le chemin à « *l'après thèse* »...

Annexes

	Titre de l'annexe	Page
Annexe 0-1	L'Agence d'Urbanisme, un outil d'ingénierie territoriale	461
Annexe 2-1	Carte touristique du Pays d'Auge	467
Annexe 3-1	Guide d'entretien avec les techniciens des structures à vocation touristique dans l'Estuaire de la Seine	468
Annexe 3-2	Le journal de terrain	469
Annexe 3-3	Enquête « <i>L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ?</i> » Présentation du questionnaire (format A3, imprimé en recto/verso)	470
Annexe 3-4	Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? » Notes prises lors de l'administration du corpus « <i>Hors CDDAH</i> » dans l'Estuaire	471
Annexe 3-5	Les variables du discours des élus	476
Annexe 4-1	Le rôle de l'AURH dans les travaux du CEE	477
Annexe 4-2	Charte du Grenelle de l'Estuaire	478
Annexe 4-3	Fiche de présentation du pôle métropolitain de l'Estuaire	479
Annexe 4-4	Les projets de pôles métropolitains en France	480
Annexe 4-5	Les Dix Principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies	481
Annexe 5-1	L'intégralité du contenu du dernier numéro du magazine « Normandie Estuaire »	482
Annexe 5-2	« Avez-vous entendu parler de l'Estuaire les 2-3 dernières années ? » La répartition des répondants par communauté de communes de l'Estuaire	483
Annexe 5-3	« Estuaire Nantes Saint-Nazaire », un projet culturel artistique pour définir un territoire politique	485
Annexe 5-4	Exemple d'unités de contexte élémentaires (u.c.e.) retenues par le logiciel ALCEST®	486
Annexe 5-5	Dictionnaire des formes (mots) du discours politique autour de l'Estuaire de la Seine	487
Annexe 5-6	Les concordances du mot « élu » dans les u.c.e. de la Classe 2	492
Annexe 5-7	Les concordances du mot « communauté » dans les u.c.e. de la Classe 2	493
Annexe 5-8	Les concordances du mot « grenelle » dans les u.c.e. de la Classe 2	494
Annexe 5-9	Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 3 / les fonctions du territoire	495
Annexe 5-10	Les concordances du mot « pont » dans les u.c.e. de la Classe 1	497
Annexe 5-11	Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 4 / le tourisme	498
Annexe 5-12	Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 2 / le territoire du pouvoir	500
Annexe 5-13	Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 1 / le territoire du vécu	504
Annexe 6-1	« Être ou ne pas être habitant de l'Estuaire »	506
Annexe 6-2	Un statut d'habitant en fonction de la catégorie d'âge ?	508
Annexe 6-3	Un statut d'habitant en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ?	509
Annexe 6-4	Les réponses regroupées sous la modalité de réponses « <i>Le "chez moi" fait partie de l'Estuaire</i> » (18,2%)	510
Annexe 6-5	« Quels lieux conseillerez-vous à un touriste visitant l'espace autour de l'Estuaire de la Seine ? »	511

L'Agence d'Urbanisme, un outil d'ingénierie territoriale

Le contexte de création des agences d'urbanisme

Le maillage communal français date légalement du 22 décembre 1789. La France compte plus de 36 700 *communes*, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27¹ ! Avec les *départements* créés par l'Assemblée Constituante en 1789-1790, ces deux types d'unités administratives constituent le découpage de base de l'espace national sur des principes voulus égalitaires. Cette structuration administrative a permis à l'Etat de contrôler et de gérer jusqu'aux années 1960 la quasi-totalité du territoire national, du point de vue politique, administratif et décisionnel. La période de la Reconstruction, se caractérise par des projets concentrés sur les communes détruites qu'il fallait ramener à la vie, en essayant de ne pas dépasser leur limites, ce qui a souvent encore renforcé les frontières communales et réduit les collaborations interterritoriales. (SAUNIER, 2011, pp.14 -19)

L'organisation administrative pensée pour consolider l'Etat dans ses logiques administratives et politiques a augmenté le poids de la région parisienne et les différences « centre-périphérie » durant des siècles. En 1947, J.-F. GRAVIER attirait l'attention dans son ouvrage « *Paris et le désert français* » sur la macrocéphalie parisienne et les disproportions à l'échelle du territoire français.

Cependant, après la Seconde Guerre, des nouveaux modes de vie et d'organisation territoriale s'imposent. La démocratisation de l'automobile change le rapport du temps à la distance et les logiques économiques dépassent les limites communales. L'idée de *région* comme nouvel échelon administratif fait son chemin parmi les décideurs. Il s'agit de créer un nouveau cadre d'intervention qui marquera le passage d'un maillage politico-administratif vers un maillage social, économique et culturel. L'arrêté du 28 octobre 1956 crée ainsi 22 régions de programme. La région se veut un espace stratégique, un espace fonctionnel.

Avec les documents de planification produits à la fin des années 1950, parmi lesquels les *Plans d'Urbanisme Directeurs* (PUD) en 1958, ainsi que la création de la *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale* (DATAR) en 1963, l'objectif est de contrebalancer l'hypertrophie de la région parisienne en proposant un aménagement concerté et rationnel du territoire français. Cependant, cette période 1956-1964 apparaît toujours comme un aménagement du territoire par le centre, vu le degré d'implication de l'Etat dans les projets démarrés.

¹Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite/intercommunalite-pour-quoi-faire.html>

Au fil des années, les pouvoirs publics ont cherché à limiter le nombre des communes pour favoriser le développement économique local et l'aménagement du territoire. Mais cette initiative, qui a notamment pris la forme de la loi du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes, n'a pas rencontré un vif succès. Dans ces conditions, l'*intercommunalité* qui désigne les différentes formes de coopération existantes entre les communes et permet aux communes de se regrouper au sein d'un *Etablissement Public de Coopération Intercommunale* (EPCI) est apparue comme la solution la plus acceptable pour les communes. Mais là encore, le nombre de formules de coopération intercommunale offertes aux communes françaises est élevé : il existe quatre formes à fiscalité propre – communautés urbaines, de communes, d'agglomération nouvelle, syndicat d'agglomération nouvelle –, et deux sans fiscalité propre – syndicats de communes et syndicats mixtes.

Les découpages administratifs, la définition des pouvoirs et de l'organisation resteront pratiquement identiques jusqu'aux *lois de décentralisation*² de 1982 et 1983, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et qui ouvrira la voie à un profond bouleversement de la répartition des pouvoirs aux profits des acteurs locaux.

La décentralisation et la mise en place de l'intercommunalité s'avèrent compliqués quand il s'agit de collaborer et de travailler sur des projets en commun. Les études et les projets démarrés concernent une multitude d'acteurs, de services et de structures qui interagissent et se superposent. Des nouveaux outils techniques qui assurent l'interface et qui puissent être pertinents par leurs compétences et leur vision, pour travailler aux échelles des nouvelles intercommunalités et des nouveaux territoires qui se dessinent étaient nécessaires.

Une logique d'extension territoriale soutenue par la loi

Créées par la *Loi d'Orientation Foncière* (LOF) de 1967, les agences d'urbanisme ont été initialement constituées sous la forme d'établissement public d'étude et de recherche, chargées des études d'urbanisme et notamment de l'élaboration des schémas d'aménagement et d'urbanisme et des plans d'occupation des sols.

La *Société d'Etudes Urbaines de la Région du Havre* (SERH), l'ancêtre de l'actuelle *Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*, vit le jour en 1965 et avant la réapparition de sa « grande sœur » de Rouen en 2009, avait détenu la place de la plus ancienne agence d'urbanisme française.

² La décentralisation : Processus consistant pour l'Etat à transférer au profit des collectivités territoriales certaines compétences et les ressources correspondantes. C'est un transfert de compétences de l'Etat à des institutions distinctes de lui, les collectivités territoriales. Celles-ci bénéficient alors d'une certaine autonomie de décision et de leur propre budget (principe de libre administration) sous la surveillance d'un représentant de l'Etat (l'autorité de tutelle).
Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/decentralisation/comment-definir-decentralisation.html>

Dans son livre *Histoire d'une pionnière 1965-2010. L'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine* paru en 2011, F. SAUNIER fait une analyse minutieuse du contexte d'apparition de ces nouvelles structures techniques et retrace l'histoire de l'AURH.

Les agences d'urbanisme avaient été constituées pour remplir une mission que ni l'Etat ni les collectivités locales n'étaient en mesure de mener à terme, faute de moyens financiers et techniques. A la base de leur naissance, il y a la volonté des autorités locales d'aller au-delà des procédures réglementaires de consultation des services municipaux ou bureaux d'études spécialisés.

Les principales catégories d'acteurs qui se retrouvent à l'initiative de leur mise en place sont les collectivités locales et l'Etat. C'est un partenariat établi à la fois sur une dimension horizontale entre les différentes collectivités locales, mais qui prend en compte également une collaboration verticale, avec l'Etat et ses institutions. Cette position à mi-chemin entre les deux catégories d'acteurs, publics et locaux, est une dimension fondamentale de ces structures, nuisant en même temps, surtout au début de leur existence, à leur lisibilité et légitimité. L'administration traditionnelle voyait en elles un démembrement de la puissance publique et celui des élus locaux, qui eux au contraire, n'y voyaient qu'une démultiplication de cette même puissance publique, déguisée en structure expérimentale³.

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions et d'études appelés "agences d'urbanisme". Ces agences ont notamment pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagements et de développement (L. n°2000-1208 du 13 déc. 2000, art.1^{er} –III), à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques. (L. n°2000-1208 du 13 déc. 2000, art.1^{er} –III) Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public.»

(Art .L121-3, L. n°99-533 du 25 juin 1999, art.48, Source : Code de l'urbanisme, Edition 2011, pp.149-150)

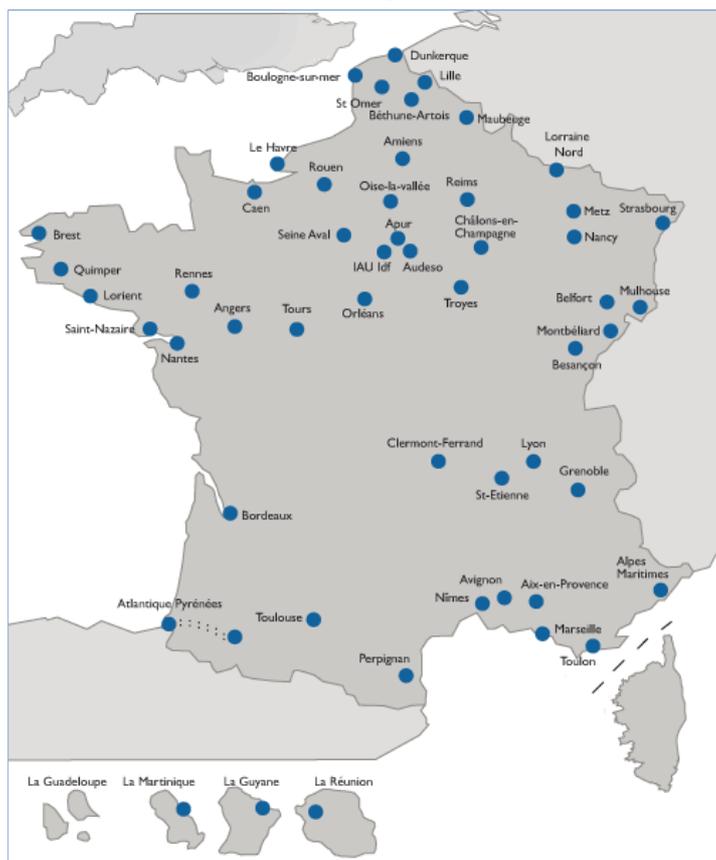
L'idée du début était de dissoudre ces structures une fois les schémas directeurs et les plans d'occupation des sols dressés et que les directions départementales de l'équipement en prirent le relais (SAUNIER, 2011, p.29). Cependant, au fil des années les agences d'urbanisme ont gagné leur place et légitimité. Les missions se sont aussi diversifiées. Plusieurs lois et circulaires ultérieures⁴ ont conforté leur statut. L'inscription des agences d'urbanisme dans le code de l'urbanisme a été une reconnaissance de leur utilité (paragraphe présenté ci-dessus).

³ Entretien de François Parfait, directeur technique (1956-1967) puis directeur (1967-1979) de la Société Centrale pour l'équipement du territoire (SCET) avec F. SAUNIER, 11 septembre 2002, in SAUNIER F., 2011, *Histoire d'une pionnière 1965-2010 L'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*, Editions des Falaises, p.27.

⁴ La *Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire* (LOADD) votée en juin 1999 et la *Loi Solidarité et Renouveau Urbain* (SRU) du 13 décembre 2000 ont confirmé le rôle et les missions des agences.

Au nombre de 52 en France (Carte 0-2) en 2011, les agences ont pour la plupart un statut d'association dite « loi de 1901 »⁵.

Carte 0-2 / La localisation des agences d'urbanisme en France



Source : <http://www.fnau.org>

En décembre 2001, à l'occasion d'un *Conseil Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire* (CIADT), l'Etat a réaffirmé son engagement en faveur des agences d'urbanisme. La circulaire du 26 février 2009 détaille les éléments constitutifs des missions des agences d'urbanisme justifiant un accompagnement financier de l'Etat, ainsi que les modalités du partenariat local. Dans la même circulaire, l'Etat établit les dispositions relatives à l'extension du « territoire » des agences existantes et aux projets de création de nouvelles agences, en insistant sur la possibilité d'élargissement du périmètre d'intervention.

« Chaque fois qu'il sera possible d'étendre le périmètre d'une agence existante, cette solution sera privilégiée par l'Etat. Dans les autres cas, l'Etat soutiendra la création de nouvelles agences d'urbanisme. »

(« Circulaire du 26 février 2009 relative aux agences d'urbanisme », in *Journal Officiel*, 25 mars 2009, p. 28.
Source : MEEDAT n°2009/5)

⁵ Cadre juridique confirmé par la *Loi Voynet* (LOADDT). La loi SRU de décembre 2000 leur a donné la possibilité de se constituer aussi sous forme de *Groupeement d'Intérêt Public* (GIP).

L'agence d'urbanisme, un outil d'interface

Chaque agence d'urbanisme reste une structure singulière par la spécificité du cadre local, les institutions, les acteurs et les enjeux de son terrain d'intervention. Au fil du temps, l'agence d'urbanisme devient le témoin de l'histoire du terrain d'intervention et capitalise sa mémoire et son vécu, ce qui lui permet de disposer d'une vision multi-scalaire du point de vue spatial et temporel.

Les agences ne possèdent aucune compétence institutionnelle⁶. Outil d'ingénierie territoriale, les agences d'urbanisme sont créées sous les principes de partenariat, mutualisation et indépendance intellectuelle. La mutualisation et la capitalisation des missions de l'agence permet de donner une visibilité sur les projets des collectivités membres, d'articuler les stratégies de développement, d'accroître la cohérence dans le temps.

Les documents de présentation des agences insistent sur l'indépendance et l'impartialité du statut et de son expertise. « *Ne dépendant directement d'aucun membre particulier, [...] l'agence prépare les dossiers que lui confie son conseil d'administration dans un esprit de liberté intellectuelle, de responsabilité et de sens du service public* »⁷ et « *...les agences apportent une capacité d'expertise indépendante* »⁸. Pourtant, en ce qui concerne la priorité des dossiers portés, les agences ne peuvent pas jouer l'impartialité et souvent elles sont amenées à mettre en priorité ceux de la ville et/ou de l'agglomération centre. Comptés parmi les membres fondateurs, ces acteurs apportent également une contribution financière importante.

D'abord limités à l'urbanisme – une compétence qui a été transférée aux collectivités locales en 1983, les domaines de réflexion et d'intervention des agences ont évolué et se sont étendus à des échelles territoriales variées. A présent, les principales missions sont l'observation, la planification, l'animation, la préparation et le montage des projets, ainsi que l'anticipation et la prospective. Par leurs missions, les agences d'urbanisme détiennent les clés des domaines socioéconomiques stratégiques d'un territoire. Les derniers documents officiels publiés⁹ rajoutent un nouveau cadre d'action pour les agences d'urbanisme : le Grenelle de l'environnement et montre le rôle de plus en plus stratégique que l'Etat leur accorde.

Les équipes des agences d'urbanisme réunissent des profils professionnels de disciplines et de compétences variées : urbanisme, géographie, démographie, environnement, développement durable, sociologie, cartographie, communication... Cette pluridisciplinarité leur permet d'aborder des dossiers transversaux sur des champs stratégiques (développement économique, renouvellement urbain, tourisme, politique de la ville, transport...), ce qui apporte une plus-value.

⁶ Capacités de décider et de faire.

⁷ FNAU, mars 2003, « La Charte des Agences d'Urbanisme », in *Les dossiers FNAU* n°12.

⁸ FNAU, 13 décembre 2005, *Manifeste de Grenoble*, URL : <http://www.fnau.org>.

⁹ Le protocole de coopération signé le 23 octobre 2008 entre l'Etat et la Fédération nationale des agences d'urbanisme et la Circulaire du 26 février 2009.

Les agences d'urbanisme sont également des espaces d'information et de dialogue des territoires, des lieux d'échange qui assurent l'interface entre les différents acteurs et partenaires, des élus et des techniciens de cultures professionnelles et ayant des visions différentes. C'est une aide à la concertation et un facilitant de projets, là où le dialogue et le rassemblement des acteurs autour de la même table s'avèrent compliqués. C'est l'une de raisons pour laquelle, une partie conséquente du temps de travail de l'équipe est consacrée aux réunions et à l'animation. Celles « internes » servent à faire « une remise à niveau » de l'équipe par rapport à l'avancement des dossiers en cours. C'est l'occasion de saisir les points d'articulation et les axes transversaux. Les réunions « externes » interfèrent les différents acteurs, partenaires, réseaux et échelles territoriales.

L'expérience passée dans ce milieu professionnel nous fait penser à une comparaison de l'agence d'urbanisme avec un point nodal entre plusieurs réseaux réunissant des multiples catégories d'acteurs.

Carte touristique du Pays d'Auge

Source : http://www.sivalesdunes.net/carte_pays_dauge.htm



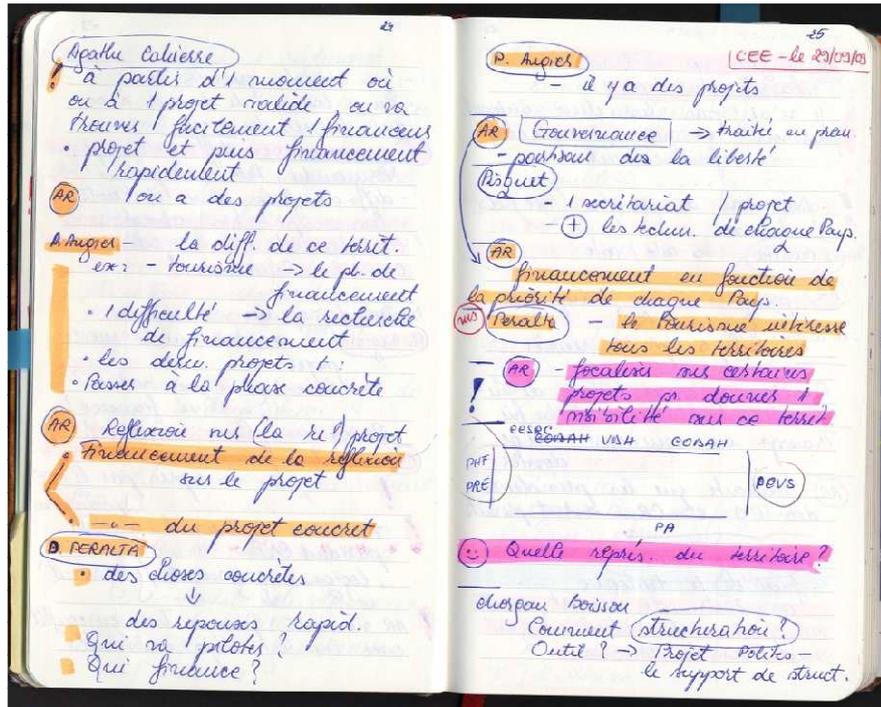
Guide d'entretien avec les techniciens des structures à vocation touristique dans l'Estuaire de la Seine

Temps approximatif : 1h

Thèmes du guide d'entretien	Questions de cadrage
<p>Le contenu de l'offre touristique et de loisir</p> <p>Le positionnement sur le marché</p>	<p>1. Quels sont les sites / objectifs touristiques les plus visités ? Données de fréquentation.</p> <p>2. Quelle est l'image/ la représentation extérieure du lieu / du Pays / du département / de la région ?</p> <p>3. Qui sont les touristes et les visiteurs ? Quelles sont leurs attentes ?</p>
<p>Données statistiques de fréquentation et sur la typologie de la clientèle touristique et de loisirs</p>	<p>4. Données statistiques et informations sur la typologie de la clientèle (catégorie d'âge, lieu de provenance...)</p> <p>5. Données sur la fréquentation de l'Office de Tourisme</p>
<p>Collaboration et mise en réseau</p>	<p>6. Les produits touristique (itinérants) à l'échelle du Pays ou élaboré en collaboration avec d'autres offices de tourisme voisins (durée, objectifs, projets, etc.)</p> <p>7. Une destination touristique à l'échelle de l'Estuaire</p> <p>a. Quels inconvénients ?</p> <p>b. Quels avantages ?</p>

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Le journal de terrain



Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? »

Présentation du questionnaire (format A3, imprimé en recto/verso)

8. Quels seraient pour vous les 5 principaux atouts et les 5 principales faiblesses de l'espace autour de l'Estuaire de la Seine ?

Atouts		Faiblesse	
1.		1.	
2.		2.	
3.		3.	
4.		4.	
5.		5.	

11. Vous vous déplacez le plus souvent pendant vos sorties touristiques et de loisirs : (2 choix maximum)

- 1. seul
- 2. en couple sans enfants
- 3. en couple/en famille avec des enfants
- 4. en groupe

10. Est-ce que vous vous considérez habitant de l'Estuaire de la Seine ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

11. Pouvez-vous nous indiquer votre code postal et la commune de résidence, SVP ?

Code postal : _____ Commune : _____

12. Sexe

- F
- M

13. Catégorie d'âge

- 1. < 20 ans
- 2. entre 20 et 40 ans
- 3. entre 40 et 60 ans
- 4. entre 60 et 75 ans
- 5. > 75 ans

14. Catégorie socio professionnelle

- 1. agriculteur
- 2. artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 3. cadre supérieur / moyen, profession libérale
- 4. employé
- 5. ouvrier
- 6. retraité
- 7. sans profession
- 8. Etudiant

Merci d'adopter quelques minutes pour nous !

Tourisme Seine Estuaire

MA_AURH_IDEES/CIRTAI (UMR 6366 du CNRS) - Enquête « Tourisme Seine Estuaire », Volet : habitants de l'Estuaire



Début 2010

Date : _____
Lieu : _____

Intro

Ce questionnaire sert à un travail de recherche conduit dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie. Cette thèse s'appuie sur les notions de tourisme, loisirs, représentation et territoire, appliquées à un terrain d'étude particulier : l'Estuaire de la Seine. Vos réponses sont très importantes !

Merci pas avance de prendre 5 minutes pour répondre avec attention aux questions suivantes !

1. Avez-vous entendu parler, les 2-3 dernières années, de l'Estuaire de la Seine ?

- Oui
- Non

Si « Oui », à quelle occasion ?

2. Qu'est-ce que représente pour vous l'Estuaire de la Seine ?



Sur cette carte :

5. Marquez en bleu, les limites qui correspondent pour vous, au territoire l'Estuaire de la Seine.

6. Entourez en rouge, sur cette carte, les zones que vous considérez touristiques (lieux, destinations, objectifs, itinéraires, pôles touristiques, etc.)

7. Durant un weekend, quel itinéraire feriez-vous dans cet espace ? Utilisez le feutre vert, SVP ! Marquez avec « 1 » le point de départ, SVP.

MA_AURH_IDEES/CIRTAI (UMR 6366 du CNRS) - Enquête « Tourisme Seine Estuaire », Volet : habitants de l'Estuaire



Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? »
Notes prises lors de l'administration du corpus « Hars CODAH » dans l'Estuaire

Saint Romain de Colbosc, samedi, le 23 janvier 2010

Météo : Ciel couvert, Brouillard, Beaucoup d'humidité, 8°C

Impressions :

Des gens pressés, pas très disponibles

Pourtant, parmi ceux qui répondent, nous avons remarqué un sentiment de fierté d'habiter dans l'Estuaire de la Seine...

Une méconnaissance dominante des lieux touristiques et de loisirs de l'Estuaire.

Deauville / Trouville-sur-Mer, dimanche, le 24 janvier 2010

Météo : Défavorable, Ciel très couvert, 8°C, Vent à partir de 11H

Impressions :

Nous sommes partis avec une météo qui annonçait du soleil. Finalement, nous nous sommes retrouvés avec le froid, plus tard avec le vent et avec une population locale qui n'était pas très disponible pour répondre.

La population locale

- trouve les deux villes (Deauville et Trouville-sur-Mer) trop fréquentées, parce que « *c'est presque insupportable à vivre durant la saison touristique, avec la fréquentation de personnes et de voitures...* » ;
- réclame un manque de propreté et d'esprit concitoyen ;
- constate un manque d'animation pour les personnes de moins 35 ans, sans enfants, à part les casinos et la plage ...

Quand on parle de ce que représente l'Estuaire de la Seine pour ces locaux, ils restent assez accrochés à l'image d'embouchure d'un fleuve...

Par contre, quand il s'agit de dessiner le territoire de l'Estuaire de la Seine, les répondants incluent souvent leur ville.

Pour la question « *Est-ce que vous vous considérez habitant de l'Estuaire de la Seine ?* », les personnes interrogées répondent souvent affirmatif, en incluant leur ville dans le territoire de l'Estuaire.

Il y a deux catégories de réponses :

« *Oui, je me considère habitant de l'Estuaire de la Seine parce que Deauville ou Trouville-sur-Mer ou Touque en fait partie ou c'est très proche* »

Ou l'inverse

« *Non, parce que ma ville n'en fait partie* »

Le rapport à l'Estuaire est fait par l'intermédiaire de leur ville et non pas en lien direct avec le territoire de l'Estuaire. C'est leur ville qui est considérée comme faisant partie de l'Estuaire, et en conséquence, comme ils se reconnaissent une identité par rapport à leur ville, l'identité estuarienne vient se rajouter comme une couche supplémentaire.

15 personnes sur 29 citent Trouville-sur-Mer et Deauville comme lieux à visiter dans l'Estuaire. Pourquoi Deauville et Trouville sur-Mer ne sortent pas en première place parmi les lieux touristiques conseillés dans l'Estuaire et dans l'espace autour de l'Estuaire ?

Honfleur, samedi, le 06 mars 2010

Météo : Froid, nuage et pluie

Impressions :

Des gens qui ne sont pas disponibles. Nous rencontrons beaucoup de personnes ayant une résidence secondaire. Ils sont des locaux, mais des locaux de weekend ou de vacances.

Le Havre bénéficie d'une image positive.

Honfleur est souvent cité parmi les lieux touristiques ! Une forte fierté locale et une acceptation de la dimension touristique de la ville, à la différence des locaux de Trouville-sur-Mer et Deauville qui nous ont laissé plutôt l'impression de subir le tourisme.

Deauville/ Trouville-sur-Mer, dimanche, le 07 mars 2010

Météo : Soleil, ciel clair, température max. 8°C.

Impressions :

Les personnes interrogées ne connaissent pas Le Havre et l'Estuaire dans sa dimension territoriale. Et ils le reconnaissent souvent. L'image qu'ils gardent du Havre est celle d'il y a quelques années, avec les stéréotypes bien connus...Il y a un fort besoin de communication et de promotion de la rive droite sur la rive gauche pour pouvoir basculer le regard figé des locaux.

Honfleur apparaît souvent dans les citations des lieux touristiques de l'Estuaire, mais pas Deauville ...de toute façon, pas spontanément.

Le Pont de Normandie est souvent cité comme un objectif touristique.

Nous avons rencontré plusieurs fois des personnes venues de la région parisienne, disponibles pour répondre au questionnaire, mais nous nous sommes aperçus que pour eux, l'Estuaire de la Seine est complètement inconnu, souvent même dans sa dimension physique. Pour ces personnes, qui viennent directement à Deauville ou à Trouville-sur-Mer, la destination se présente comme une « ile » isolée du reste du territoire. En plus, durant des années, la politique de promotion touristique de la rive gauche n'envisageait pas de diffuser une information sur l'offre touristique de la rive droite. Beaucoup de choses à faire dans ce sens !

Pont-Audemer, lundi, le 08 mars 2010

Météo : Soleil, ciel clair, température max. 5°C.

Impressions :

Beaucoup de monde, beaucoup d'animation. Sur les lieux ensoleillés l'administration se passe bien.

Pont-Audemer est cité en dernier, parmi les lieux touristiques.

Une image très positive du Havre.

Les gens expriment souvent leur regret de ne pas connaître ce qui existe en termes d'offre touristique et de loisirs sur la rive droite de la Seine et en conséquence, ils se concentrent sur leurs alentours. Manque d'information, manque de communication.

Montfort sur Risle, mardi, le 09 mars 2010

Météo : Nuages et soleil, très froid : température max. 2°C

Impressions :

Très petite commune, très petit marché (deux voitures...), mais des gens très gentils et disponibles. Des environs très sympas et très orientés vers le tourisme vert et la randonnée.

Lillebonne, mercredi, le 10 mars 2010

Météo : Ensoleillé, température max. 4°C

Impressions :

Marché très animé, avec beaucoup de monde. En plus, il y avait en même temps, la *Foire aux Bestiaux*.

Quillebeuf-sur-Seine, jeudi, le 11 mars 2010

Météo : Vent, température max. 2°C et heureusement, du soleil.

Impressions :

Nous sommes arrivées par le Pont Tancarville vers 9H30, en découvrant une ville qui s'étale tout au long de la Seine et qui a en face un impressionnant paysage anthropique – toute la zone industrielle du Port Jérôme. Une vague d'odeurs pas agréables nous a rappelé tout de suite pourquoi les gens voient d'un mauvais œil cette ville... Dommage, parce qu'à part cela, nous avons eu une agréable surprise en découvrant la ville, son architecture, ses ruelles... !

Après avoir garé la voiture, nous avons commencé à chercher le marché – parce que d'habitude on arrive à l'identifier assez rapidement ... Après une brève recherche nous avons découvert deux voitures, comme à Montfort-sur-Risle, mais cette fois, sous une météo désagréable et sans aucune personne sur place.

Nous avons décidé d'aller chercher les gens dans la ville – mais, surprise ! il n'y avait personne dans la ville. Une petite ville magnifique, mais fantomatique parce que nous n'arrivions toujours pas à croiser du monde. Dès que la première ligne de maison qui allonge la Seine et la zone industrielle avait été dépassée, nous nous sommes retrouvés dans un « petit Honfleur », bien conservé, avec une architecture de XVI – XVII siècle, avec un circuit très soigné, des tableaux informatifs. Nous sommes impressionnés : les ruelles, les petites maisons, le bois, la brique....

Mais toujours personne !

Pour se chauffer un peu et en attendant du monde, nous nous sommes réfugiés dans un bar, au bord de la Seine. Très bon accueil. Si nous souhaitions faire une réunion, la patronne du bar pouvait nous mettre à disposition une salle à côté.

Enquêteur : « *Madame, quand est-ce qu'il y a du monde chez vous, dans la ville ?* »

Patronne du bar : « *Jamais ! Peut être un peu en fin de matinée... autour de la boulangerie... (Il était 10H...) Vous savez, nous sommes une ville qui se vide peu à peu... Il n'y a pas trop de monde chez nous... j'avais dit à notre maire qu'il faudra qu'on communique davantage sur notre ville pour la faire connaître à l'extérieur et pour que les gens s'arrêtent et qu'ils ne viennent pas seulement pour prendre le bac* »

Finalement, nous avons commencé l'enquête avec la patronne du bar et avec encore deux clients arrivés entre temps. Les réponses sont bien réfléchies. L'Estuaire reste l'espace réservé. Du point de vue touristique ? La Vallée de la Seine, les abbayes ...

Vers 11H nous avons décidé de quitter le bar et de retourner dans la rue. Toujours le vent, toujours le froid et toujours personne dans la rue. Chaque enquêteur s'est égaré dans les petites ruelles.

Devant un petit commerce, une dame assez âgée nous regarde bizarrement et refuse de nous répondre. Nous essayons avec la vendeuse. Elle aussi, très aimable. Et ainsi, la discussion démarre.

Commerçante : « *Nous sommes une ville qui meurt peu à peu ! Les commerces ferment. Nous sommes ici depuis quinze ans, mais je crois qu'on va bientôt fermer parce qu'on ne peut plus faire face. La seule banque a fermé, avec elle le distributeur de billets et ainsi, les gens vont de l'autre côté de l'eau (Notre-Dame-de-Gravenchon, Lillebonne, Bolbec), pour retirer de l'argent et ils y font aussi leurs courses. Moi, je ne peux pas faire du crédit... et alors, on ne vend presque rien* »

Enquêteur: « *C'est dommage, parce que vous avez une très jolie ville et très bien conservée... avec l'architecture et le circuit touristique...* »

Commerçante : « *Oui, c'est vrai, mais il n'y a personne qui vienne nous voir. Les gens ne nous connaissent pas et du coup ils ne s'arrêtent pas ...* »

Après avoir rempli le questionnaire, la dame nous propose de rester à l'intérieur de la boutique, parce qu'il fait un peu plus chaud que dehors.... Nous acceptons et nous abordons les rares clients qui viennent.

Plus tard, vers midi, nous sommes sortis de nouveau dans la rue. Il y avait un peu plus de monde. La patronne du bar avait eu raison ! Mais il y avait vraiment très peu de monde.... Des gens très gentils et très abordables ! On se donne toujours « *Bonjour !* », comme dans les villages d'autrefois ! Quelle atmosphère à part... Des nostalgies...

En nous baladant dans la ville nous sommes arrivés à la Poste. Une Poste comme dans les cartes postales ! Aucun client et la personne de l'accueil venait juste d'arriver dans la région. Pas de chance !

Vers 14h, nous avons fait les 30 questionnaires prévus.

Quel magnifique endroit, quels gens aimables à « *deux pas de chez nous !* » et quel important travail de communication et de travail en réseau à faire ...

Fauville-en-Caux, vendredi, le 12 mars 2010

Météo : Ciel couvert, humidité, température max. 10°C.

Impressions :

Un marché important, mais des gens qui ne sont pas disponibles, très méfiants. Ils se considèrent très ancrés dans la campagne, « *très loin de l'estuaire* » et très partagés entre Rouen, Fécamp et Saint Valéry en Caux.

Très souvent, l'Estuaire de la Seine, ne leur parle pas du tout, même pas dans le sens physique.

Ils « *descendent* » rarement la Seine.

« *Ça ne m'intéresse pas* », une réponse assez souvent rencontrée à Fauville-en-Caux. Par exemple, une personne nous a dit même avoir le temps pour répondre, mais que le sujet du questionnaire ne l'intéresse pas du tout.

Des gens très peu disponibles. Bien sûr, c'est difficile de généraliser, mais nous croyons qu'il y a des spécificités locales et une culture de la rencontre avec « l'Autre » qui se manifeste différemment dans l'Estuaire, en fonction aussi de la dimension touristique du lieu respectif.

Caudebec-en-Caux, samedi, le 13 mars 2010

Météo : Soleil, température max. 2°C.

Impressions :

Un marché assez animé, avec une population âgée. Peu disponible. Un sentiment d'appartenance à une ville touristique très présent.

Peu de connaissance sur l'Estuaire, difficulté dans son identification, mais avec une certitude surprenante d'être « *habitant de l'Estuaire de la Seine* ». La présence de la Seine joue un rôle important.

Pont-Audemer, lundi, 15 mars 2010

Météo : Ciel couvert, mais finalement avec du soleil, température max. 14°C.

Impressions :

Pour la deuxième fois, un bon accueil de la part de la population locale. Des gens agréables, abordables, disponibles. Peut être des gens qui ont l'habitude d'être abordés par des touristes ?

Cormeilles, vendredi, le 19 mars 2010

Météo : Beau temps, Soleil, température max. 14°C.

Impressions :

Un marché varié, avec beaucoup de monde, mais des gens très peu accessibles.

Lisieux, samedi, le 20 mars et samedi, le 01 mai 2010

Météo : Pluie intermittente, température max. 14°C.

Impressions :

Un grand marché, beaucoup de monde.

Les personnes interrogées ne connaissent pas l'Estuaire. C'est très abstrait pour eux, c'est loin... Ils sont à la campagne, dans le Pays d'Auge....plus dans les terres....Presqu'aucune association avec l'Estuaire (et nous ne sommes pas encore arrivés au sud de l'estuaire politique !!!!!)

Cabourg, dimanche, le 21 mars 2010

Météo : Soleil, température max. 10°C.

Impressions :

Des locaux peu disponibles. Des touristes intéressés, mais... nous cherchions les habitants.

Finalement, nous avons bien profité de la journée des élections parce que les gens venaient pour voter à la mairie.

Intéressant : en règle générale, les personnes interrogées se considèrent plus comme appartenant à l'Estuaire de la Seine que celles interrogées à Lisieux.

Pont-l'Évêque, lundi, le 22 mars 2010

Météo : Beau temps, Soleil, température max. 13°C.

Impressions :

Beaucoup de monde. Une ville touristique. Grande animation – pour un lundi matin

Dès gens abordables. Appartenance variable à l'Estuaire.

Fécamp, samedi, le 27 mars 2010

Météo : Soleil, Froid, température max. 5°C.

Impressions :

Enormément de monde.

Le sentiment d'appartenance à l'Estuaire n'est pas toujours présent pour les personnes que nous avons interrogées. Les gens se considèrent loin de l'Estuaire et du Havre. A regarder pourtant sur les résultats finaux.

Honfleur, samedi, le 17 avril 2010

Météo : Beau temps, Soleil, température max. 15°C.

Impressions :

Forte fréquentation. Difficulté pour distinguer les touristes d'habitants. Moins de peur vis-à-vis du Havre qu'ailleurs, sur la côte Fleurie.

Orbec, mercredi, le 21 avril 2010

Météo : Soleil, température max. 11°C.

Impressions :

Un marché avec une fréquentation importante, mais les personnes interrogées ne s'associent guère avec l'image de l'Estuaire, qu'ils ont du mal d'ailleurs à définir. Nous n'avons pas fait le nombre de questionnaires prévu, mais comme les réponses se répétaient souvent, nous avons considéré avoir atteint le seuil de saturation.

Mézidon-Canon, dimanche, le 25 avril 2010

Météo : Soleil, température max. 10°C.

Impressions :

Pareil comme pour Orbec, nous avons décidé de rester sur la moitié des questionnaires prévus au début. Des réponses répétitives et une vraie difficulté à trouver les personnes disponibles.

Tancarville, vendredi, le 30 avril 2010

Météo : Beau temps, Soleil, température max. 17°C.

Impressions :

Administration a été réalisée dans un après-midi, à la sortie de l'école, parce que nous avons des difficultés à rencontrer des personnes autrement. Tancarville est un endroit qui permet d'ignorer tout le monde industriel qui se trouve dans l'immédiate proximité.

Gruchet-le-Valasse, dimanche, le 9 mai et samedi, le 29 mai 2010

Météo : Pluie intermittente pour les deux jours, température max. 13°C.

Impressions :

Petit bourg de campagne, des habitants aimables, mais nous avons été obligés d'abandonner assez rapidement l'administration à cause de la météo.

Etretat, mercredi, le 12 mai 2010

Météo : Beau temps, Soleil, température max. 15°C.

Impressions :

Nous avons eu des difficultés à identifier les habitants et ceux-ci nous ont semblé assez centrés sur leur ville.

Les variables du discours des élus

Variables	Exemples de paragraphes
« comité »	<p data-bbox="336 360 1251 389">« Il a créé cette structure informelle parce qu'on a très bien senti qu'on voulait absolument qu'il ait des échanges [...] »</p> <p data-bbox="1353 389 1402 418">(Ep2)</p> <p data-bbox="336 418 1402 472">« En fait, j'y suis depuis que le CEE fait quelque chose. Dans mon précédent mandat, je n'y étais pas, mais je pense que c'est une bonne chose. Oui. Je me suis tout à fait impliqué favorablement, évidemment. Il s'y passe des choses. »</p> <p data-bbox="1353 472 1402 501">(Ep3)</p> <p data-bbox="336 501 1402 584">« Tout ceci a commencé en 1995 ou 1996, à la suite de l'inauguration du Pont de Normandie. Quelques années auparavant, candidat à la municipalité du Havre [...], j'avais fait venir le maire de Caen, qui était sénateur, moi-même j'étais député, nous étions parlementaires depuis 20 ans, et nous ne nous étions jamais rencontrés ! Jamais rencontrés ! Alors que nous étions à 100 km l'un de l'autre ! »</p> <p data-bbox="1353 584 1402 613">(Ep4)</p> <p data-bbox="336 636 1402 712">« Et il y avait une deuxième question qui est toujours assez délicate : qui est représentatif ? Qui on invite ? Parce que ceux qui sont invités sont très contents d'y être, mais ce n'est pas forcément représentatif, et tous ceux qui ne sont pas invités considèrent qu'il y a des formes d'ostracisme et donc deviennent des résistants, voire des opposants à l'idée même de l'Estuaire. »</p> <p data-bbox="1353 712 1402 741">(Ep10)</p> <p data-bbox="336 741 1402 795">« On a tout croisé : les champs, les acteurs et on a fait quelque chose qui a ressemblé à un immense "happening", une nouvelle étape dans la culture de l'Estuaire »</p> <p data-bbox="1353 795 1402 824">(Ep12)</p>
« territoire »	<p data-bbox="336 831 1402 943">« L'Estuaire est un territoire pertinent du point de vue économique et social, avec plusieurs complémentarités, qui réunit plusieurs microterritoires industriels et agricoles, mais dans lequel il faut prendre en compte aussi une dimension nouvelle, celle de l'axe Seine et l'importance du fait de relier avec les territoires voisins. Le territoire de l'Estuaire de la Seine est une entité, mais qui doit être encadrée dans l'Axe Seine. L'Estuaire est une pertinence, mais il doit penser son avenir avec les territoires qui l'entourent. »</p> <p data-bbox="1353 943 1402 972">(Ep1)</p> <p data-bbox="336 972 1402 1055">« Dès le départ, je me suis dit que la difficulté, le travail sera de faire comprendre aux habitants que ce territoire est le leur et qu'ils se l'approprient. Et qu'ils deviennent estuariens comme ils peuvent se sentir normands ou calvadosiens. Alors, je me suis dit : "C'est tout l'enjeu ! Parce qu'on ne fera rien sans les habitants !" »</p> <p data-bbox="1353 1055 1402 1084">(Ep2)</p> <p data-bbox="336 1084 1402 1137">« Donc, c'est la logique des échelles différentes, de leur emboîtement, et c'est là aussi une structure qui semble tout à fait convenir à l'ensemble du territoire. »</p> <p data-bbox="1353 1137 1402 1167">(Ep5)</p> <p data-bbox="336 1167 1402 1256">« On dit toujours de l'estuaire, de sa lumière... C'est une réalité ! Moi, je suis un amoureux de l'estuaire. Quand je passe sur le Pont de Normandie et quand je vois ces masses, ces ensembles, mais vraiment ! Je m'éblouis à chaque fois que je traverse le Pont de Normandie ! Et je me dis que ça se défend ! Et c'est très compliqué ! »</p> <p data-bbox="1353 1256 1402 1285">(Ep9)</p> <p data-bbox="336 1308 1402 1420">« Il est clair que les problématiques de la rive gauche ne sont pas celles de la rive droite et qu'il faut donc trouver un équilibre subtil pour que l'utilité territoriale soit parfaitement partagée, qu'on essaye vraiment de valoriser les complémentarités tout en préservant les identités. C'est notre intérêt, mais en créant quand même un pacte d'intérêt commun parce que nous avons tous à soutenir le projet global de développement estuarien, sans y perdre les forces qui nous caractérisent les uns et les autres. »</p> <p data-bbox="1353 1420 1402 1449">(Ep12)</p>
« tourisme »	<p data-bbox="336 1451 1402 1505">« Les enjeux du tourisme à terme peuvent être des enjeux de construction économique, sociale, culturelle aussi, et les objectifs sont de fédérer autour de grands projets la population pour qu'elle porte ces grands projets. »</p> <p data-bbox="1353 1505 1402 1534">(Ep2)</p> <p data-bbox="336 1556 1402 1610">« Maintenant ça devient un enjeu important et sur l'Estuaire de la Seine ça devient un sujet tout à fait essentiel parce que d'abord on a des atouts considérables...Si vous prenez l'exemple du Havre, le classement UNESCO ... »</p> <p data-bbox="1353 1610 1402 1639">(Ep3)</p> <p data-bbox="336 1639 1402 1693">« Par contre, il y a un domaine, un thème sur lequel tout le monde s'est mis rapidement d'accord et sur lequel les décisions ne nécessitent pas des gros investissements financiers...et où l'intérêt paraissait évident, c'était le tourisme. »</p> <p data-bbox="1353 1693 1402 1722">(Ep8)</p>
« identité »	<p data-bbox="336 1749 1402 1803">« [...] je vais me battre pour créer justement une identité estuarienne ! On appartient à un territoire ! Et le fait de pouvoir toucher tout le monde va participer à créer cette identité ! »</p> <p data-bbox="1353 1803 1402 1832">(Ep3)</p> <p data-bbox="336 1848 1402 1901">« Que les habitants ne se sentent pas des habitants de l'Estuaire c'est normal...Il faudra que les élus soient convaincus qu'ils ont intérêt à y gagner. Ce sont eux qui vont pouvoir après accrocher la population ... »</p> <p data-bbox="1353 1901 1402 1930">(Ep6)</p> <p data-bbox="336 1930 1402 1984">« Je pense qu'on peut parler d'une identité estuarienne parmi les élus de l'estuaire. Au niveau des élus, oui ! Au niveau de la population, je ne sais rien ! »</p> <p data-bbox="1353 1984 1402 2013">(Ep8)</p>

Le rôle de l'AURH dans les travaux du CEE



MEMORANDUM
N° 2474
Date 10 SEP 2001
Objet
à RUFENACHT
J. Hillaud
A. Delamaire

Monsieur Antoine RUFENACHT
Président de l'A.U.R.H.
Président de la CODAH, Maire du Havre
Hôtel de Ville
76600 LE HAVRE

N/REFS : 14504/01/LLD/CP

OBJET : Comité des Elus de l'Estuaire Le Havre, le 5 septembre 2001

COPIE : Monsieur Michel DELAMAIRE, Directeur Général des Services de la Ville du Havre

Monsieur le Président,

A l'occasion d'un échange entre Jean-Marc OLIVIER (Vice-président délégué de l'AURH) et Jacques MOREL (Directeur du développement urbain de la Ville du Havre) concernant le rôle de l'AURH, la question de son intervention dans le cadre du secrétariat du Comité des Elus de l'Estuaire a été soulevée. Ceux-ci ont souhaité que les conclusions de cet échange vous soient exposées (cf. ci-dessous), dans la perspective de la prochaine réunion du Comité qui se tiendra le 7 septembre prochain à l'Hôtel de Ville du Havre.

- *Le secrétariat technique à l'œuvre ces 2 dernières années n'a pas contribué à faire progresser de façon notable les travaux du Comité.* Depuis la création du Comité, ce secrétariat s'appuie sur quelques techniciens, dépendant des possibilités du président du Comité ; or, en 2001 et, surtout, en 2000, les 2 derniers présidents n'ont pas toujours pu mobiliser les moyens techniques suffisants, ce qui s'est notamment traduit par :
 - o une préparation parfois déficiente des réunions du Comité ; à cet égard, le nombre des élus présents à la réunion du 7 septembre devrait être relativement réduit,
 - o une absence actuelle de compte-rendu, qui ne permet plus de garder la mémoire des débats et des décisions,
 - o une connaissance incomplète des sujets traités et des territoires de l'Estuaire de la part du secrétariat, qui limite l'approfondissement des réflexions.

- *Il serait souhaitable que l'AURH assure désormais le secrétariat permanent du Comité des Elus de l'Estuaire :*
 - o l'AURH a assuré une telle mission à l'origine du Comité, a réalisé les comptes-rendus des 4 premières réunions, a suivi l'ensemble des travaux et a toujours apporté un soutien déterminant au secrétariat technique,
 - o elle possède une bonne expérience de ce type de concertation et une connaissance approfondie de l'Estuaire, acquise notamment dans le cadre de plusieurs prestations d'étude récentes (notamment pour le Port Autonome du Havre, le SGAR Haute-Normandie, la Direction Régionale de l'Équipement et le SMI Port-Jérôme).

.../...

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre
Association loi 1901 - Siège social : hôtel de ville
136, rue Victor Hugo - BP 1113 - 76063 LE HAVRE Cedex
Tél : 02 35 42 17 88 - Fax : 02 35 21 51 37

Charte du Grenelle de l'Estuaire

Le Grenelle de l'Estuaire

"Faire de notre estuaire un modèle de développement durable."



CHARTE DU GRENELLE DE L'ESTUAIRE

Les parties prenantes du Grenelle de l'Estuaire, élus, acteurs du monde économique, du monde associatif et syndical, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, répondant à l'invitation du Comité des élus de l'Estuaire,

1. Convaincues que l'estuaire de la Seine, territoire cohérent et solidaire, exceptionnel par son dynamisme industriel, portuaire et touristique ainsi que par la richesse de ses espaces naturels et agricoles, constitue le territoire pertinent pour envisager un développement économique, social et humain équilibré et respectueux de l'environnement et pour exprimer les solidarités nécessaires au bien être et à l'épanouissement des populations qui le composent ;
2. Conscientes de l'urgence écologique qui impose de prendre en compte de façon radicalement nouvelle les questions environnementales, économiques et sociales ;
3. Déjà engagées dans des démarches visant à intégrer les impératifs du développement durable, mais souhaitant coordonner leurs initiatives, conjuguer et renforcer leurs actions pour atteindre une plus grande efficacité ;
4. Considérant que les enjeux du développement durable et les particularités géographiques et administratives de l'Estuaire imposent l'invention de nouveaux modes de travail garantissant une meilleure concertation et une coopération plus intense de l'ensemble des acteurs du territoire ;
5. S'inspirant de la méthode adoptée lors du Grenelle de l'Environnement engagé en 2007 par le Gouvernement en associant les partenaires sociaux, les associations représentant les collectivités territoriales et les principales associations de défense de l'environnement ;
6. Réunies au terme d'un processus engagé en novembre 2008 au Parc EANA de Gruchet le Valasse et qui aura permis la tenue de plus de 30 réunions de travail dans le cadre d'ateliers thématiques consacrés au développement économique, aux enjeux de territoire tels que les transports, l'énergie ou la gestion des déchets, à la santé, à la biodiversité et à la gouvernance, l'organisation de 4 grandes conférences publiques, la production de très nombreuses contributions, la participation de plus d'un millier de personnalités et d'experts aux ateliers ;
7. Privilégiant une logique de rassemblement autour de projets identifiés en commun et tendant à mieux connaître la situation particulière de l'Estuaire en matière d'environnement et de biodiversité, de santé et de développement économique durable, d'innovation écologique, ainsi qu'à mettre en œuvre des actions ou des Projets pour l'Estuaire ;
8. Attachées au respect des principes fondateurs du Grenelle de l'Estuaire que sont le respect de l'Etat, la libre administration des collectivités territoriales, le rôle et l'identité des cinq pays constituant l'Estuaire, la nécessité de considérer comme parties prenantes les entreprises, les représentants des salariés et les associations intéressées, ainsi que le développement équilibré et cohérent de toutes les parties du territoire estuarien ;
9. Ayant constaté que les travaux de la première phase du Grenelle de l'Estuaire mettaient en évidence l'intérêt d'actions visant notamment à développer l'éducation pour la santé, à définir et mettre en œuvre une démarche globale d'écologie industrielle, à imaginer de nouveaux modes de gestion des déplacements sur ce territoire, à promouvoir une offre de tourisme commune, attractive et durable, à œuvrer pour la préservation de la biodiversité, du cadre de vie et des espaces naturels et agricoles.

CHARTE DU GRENELLE DE L'ESTUAIRE

Les parties prenantes du Grenelle de l'Estuaire s'engagent à :

10. Faire de l'Estuaire un territoire modèle en matière de développement durable ;
11. Prendre en compte les enjeux du développement durable dans leur fonctionnement et dans leurs actions ;
12. Respecter la méthode du Grenelle de l'Estuaire, fondée sur des débats ouverts à toutes les parties prenantes et respectueux de la légitimité de chacun, pour élaborer des projets exprimant les solidarités et les intérêts communs des acteurs du territoire ;
13. Participer aux instances issues du Grenelle de l'Estuaire et à la mise en œuvre des Projets pour l'Estuaire ;
14. Favoriser une coopération plus étroite des collectivités territoriales et des pays afin de mieux prendre en compte les intérêts et les spécificités de l'Estuaire ;
15. Soumettre la présente Charte aux assemblées dont elles sont issues.

Pour atteindre ces objectifs, les parties prenantes du Grenelle de l'Estuaire souhaitent que :

1. Soit renforcé le rôle d'instance de dialogue et de coordination du Comité des élus de l'Estuaire et qu'il crée des groupes de projet réunissant les représentants des cinq collèges du Grenelle ainsi que des différents pays ;
2. Soit institué un Forum de l'Estuaire réunissant l'ensemble des parties prenantes pour poursuivre la réflexion engagée, proposer de nouvelles orientations et suivre l'avancement des projets ;
3. Soient engagés rapidement les projets suivants retenus à l'issue de la première phase :
 - la définition et la mise en œuvre d'une démarche globale d'écologie industrielle ;
 - la mutualisation et le développement des instruments de connaissance de l'Estuaire notamment dans les domaines de la préservation de la biodiversité et de la prévention des risques ;
 - la définition et la mise en œuvre d'une politique ambitieuse d'éducation pour la santé ;
 - la définition d'une politique commune de valorisation des atouts touristiques ;
 - l'élaboration d'un plan pour améliorer la mobilité au sein de l'Estuaire.

Au Havre, le 14 septembre 2009

Fiche de présentation du pôle métropolitain de l'Estuaire

Réseau des Pôles Métropolitains

POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE

EPCI membres

- + Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)
- + Cdc Lisieux Pays d'Auge
- + Cdc de Fécamp
- + Cdc du Pays de Honfleur
- + Cdc Cœur Côte Fleurie
- + Cdc Caux Vallée de Seine
- + Cdc de Pont Audemer
- + Cdc Caux Estuaire
- + Cdc de Blangy Pont l'Évêque Intecom
- + Cdc Estuaire de la Dives
- + Cdc du Pays d'Auge Dozuléen
- + Cdc de Cambremer
- + Cdc de la Vallée d'Auge
- + Cdc les Trois Rivières
- + Cdc du Pays de Livarot
- + Cdc du Pays de l'Orbiquet
- + Cdc Portes du Pays d'Auge
- + Cdc de Beuzeville
- + Cdc de Quillebeuf sur Seine
- + Cdc Val de Risle
- + Cdc Vièvre Lieuvin
- + Cdc Canton de Cornailles
- + Cdc Canton de Criquetot l'Esneval
- + Cdc Campagne de Caux
- + Cdc Cœur de Caux
- + Cdc Canton de Valmont

CHIFFRE CLEFS
5 pays, 6 ScoT
26 intercommunalités,
472 communes,
614.000 habitants
sur 2 régions de Haute Normandie et
Basse Normandie,
sur 3 départements de Seine-
Maritime, Eure, Calvados.

CHANTIERS ET THEMES DE TRAVAIL

- Tourisme
- Mobilités
- Développement économique
- Ecologie industrielle
- Événementiel
- Éducation à la santé
- Connaissance du territoire

Date de création prévue : 1^{er} janvier 2013
Le comité des élus de l'Estuaire, structure informelle, existe depuis 1998 – il est présidé par Antoine Rufenacht, ancien maire du Havre.

Collectivités partenaires : Les conseils régionaux de Haute et Basse Normandie, les conseils généraux de Seine Maritime, Eure, Calvados.

Institutions partenaires : Le Grand Port Maritime du Havre, le Grand Port Maritime de Rouen, l'association des Chambres de commerces de l'Estuaire (CCI du Havre, CCI de Bolbec-Fécamp, CCI du Pays d'Auge).

Ingénierie : Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH)

POUR EN SAVOIR PLUS : Rendez-vous sur www.aurh.fr
Contact : Alain FRANCK : a.franck@aurh.fr - 02 32 74 09 21

Réseau des Pôles Métropolitains

POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE

LES OBJECTIFS DU POLE METROPOLITAIN

- + L'Estuaire par son historique et par la création du pôle métropolitain souhaite faire émerger un nouveau territoire de projets. La pertinence de son périmètre comme territoire de vie des habitants et des entreprises, est portée aussi bien par les élus que par les acteurs économiques (3 des 4 CCI qui couvrent aujourd'hui l'Estuaire sont en train de fusionner dans une CCI de l'Estuaire) ;
- + Le pôle métropolitain doit poursuivre la mise en œuvre de projets permettant une mise en valeur du territoire ainsi que sa structuration sur des enjeux supra territoriaux. Les questions majeures du développement économique, des mobilités et de la mise en valeur touristique et événementielle constituent les axes prioritaires du projet métropolitain qui sera porté par l'Estuaire.
- + Le pôle métropolitain va également reprendre les actions menées par les associations créées suite au Grenelle de l'Estuaire : Tourisme Seine Estuaire, Ecologie Industrielle Estuaire, ainsi que les projets liés à l'amélioration de la santé, et au portail de connaissance POLITES (Pôle d'intelligence territoriale de l'Estuaire de la Seine).
- + De plus, la dynamique Paris Seine Normandie de Paris au Havre oblige l'Estuaire à être à la hauteur de l'enjeu stratégique non seulement afin de faire du port du Havre le véritable port de Paris, mais surtout pour que la façade normande devienne le débouché littoral et maritime de la ville monde qu'est Paris.
- + C'est donc une ardente obligation qui s'impose à l'Estuaire de s'organiser afin d'être le fer de lance de ce projet stratégique pour la France. Projet exemplaire quant au renforcement et au redéploiement des capacités productives de la France et de la vallée de la Seine comme espace d'innovation et d'avenir.

HISTOIRE METROPOLITAINE

L'Estuaire de la Seine est organisé depuis 1998 dans le cadre du Comité des Elus de l'Estuaire. Celui-ci a vu le jour à l'occasion du débat engagé pour la construction du pont de Normandie. Il s'est depuis saisi du débat sur l'extension de l'infrastructure portuaire de Port 2000.

En 2008, le Comité des Elus de l'Estuaire a organisé un Grenelle local qui s'est achevé en septembre 2009 par la signature d'une charte actant de la volonté de travailler sur 5 projets : le tourisme, l'écologie industrielle, les mobilités, l'éducation à la santé, le développement des instruments de connaissance du territoire.

Depuis lors, un forum du Grenelle de l'Estuaire est organisé annuellement afin d'échanger avec l'ensemble des acteurs, élus, associations, entreprises, syndicats sur l'état d'avancement des projets et des réflexions. Le dernier forum s'est tenu en présence de 600 personnes le 1^{er} décembre 2011 au Centre International de Deauville. C'est à cette occasion qu'a été annoncée la décision de création d'un pôle métropolitain sur l'Estuaire.

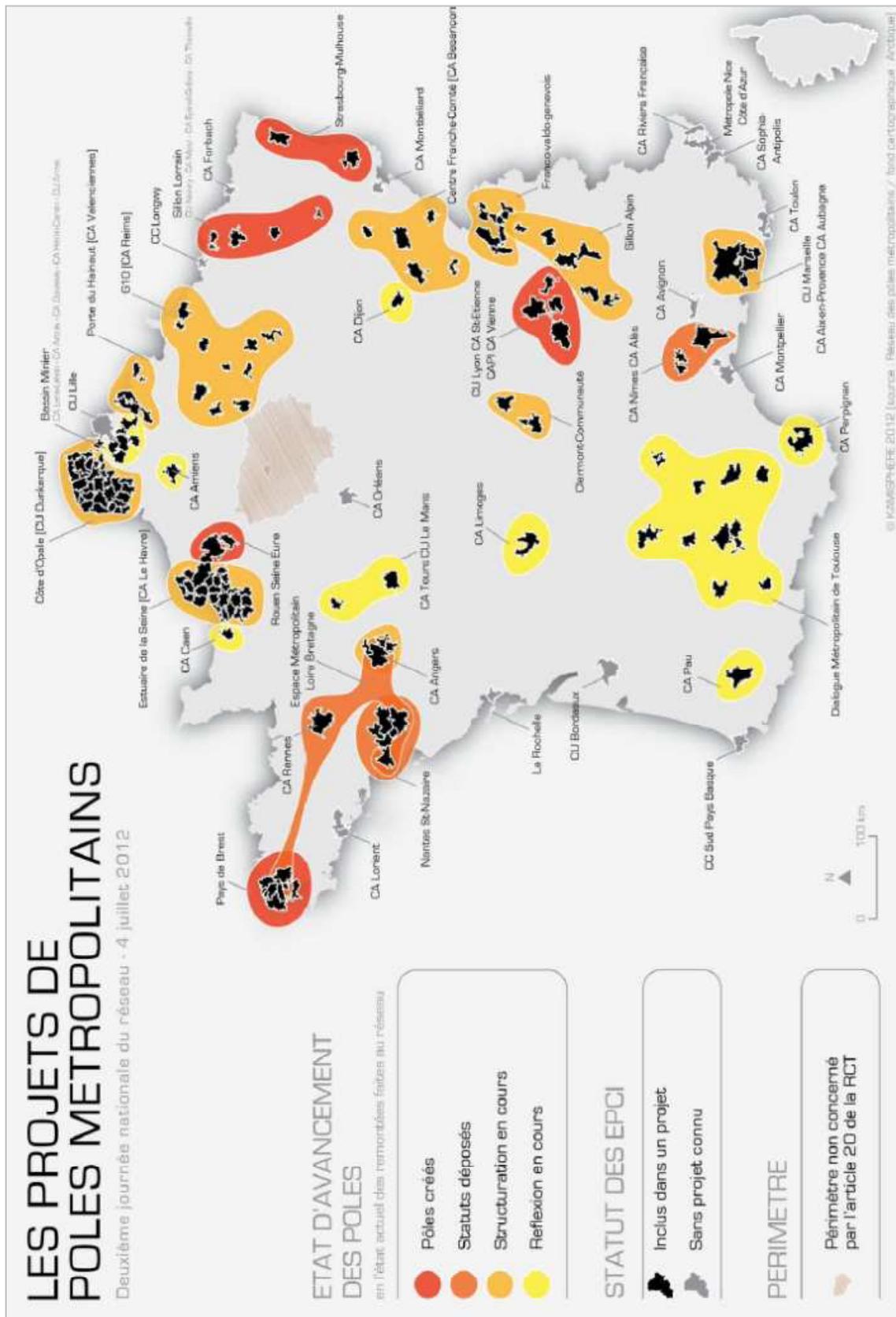
En avril 2009, lors de la présentation par le président de la République des projets du grand Paris, la dynamique de l'Axe Seine portée par Antoine Grumbach est fortement mise en avant. Celle-ci s'inscrit dans l'objectif de redynamisation de la ville monde parisienne grâce à son ancrage affirmé sur son débouché maritime et portuaire havrais.

L'axe de la Seine prend ainsi une dimension stratégique nationale. L'Estuaire, débouché maritime de Fécamp à Cabourg se doit de répondre à cette exigence.

Le débat public, d'octobre 2011 à février 2012, portant sur la création d'une ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) rajoutée à l'ambition globale de la vallée de la Seine et à la volonté de développer outre les capacités portuaires, une organisation économique globale appelée Seine Gateway.

Source : <http://www.poles-metropolitains.fr>

Les projets de pôles métropolitains en France



Les Dix Principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. En d'autres termes, c'est seulement dans les domaines qui les concernent que l'on requiert des entreprises de véritables évolutions.

Les Dix Principes sont tirés des instruments ci-après:

- Déclaration universelle des droits de l'homme;
- Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail;
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement;
- Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les principes, catégorie par catégorie, sont les suivants :

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

L'intégralité du contenu du dernier numéro du magazine « Normandie Estuaire »

Normandie Estuaire

Un lieu de curiosité

Normandie
Le Normandie touristique ?

Pendant trois jours à Honfleur
En route vers l'estuaire



Les 6, 7 et 8 mai, à Honfleur DOSSIER

Le tourisme, un enjeu pour demain

Alain Gouy
« La mayonnaise commence à prendre »

Relais roulers

Office de tourisme
Et... les grands rendez-vous locaux




Cinq pays, cinq tourisimes

Le regard de Stéphane Duboc
L'estuaire en contrastes

France 3 Normandie




Pays des Hautes-Folies

Pays de Risle

Le Havre - Pointe de Caux

PAYS DE CAUX
VALLEES DE SEINE

PAYS D'AUVERGNE



Pays d'Alise

Pays de Caux - Vallées de Seine

Office de tourisme





Le trou normand GASTRONOMIE

Une tradition à défendre

Pommes, beurre cru et sucre glace
La tarte normande, vedette des desserts

Beurre




Saint-Martin-du-Manoir

Une mère pour tous

UN MAIRE DANS L'ESTUAIRE
« Il faut s'unir certainement »

Agathe Mavet

Coup d'œil





Les Z'estivales au Havre dès le 25 juin LOISIRS

Un zeste d'humour

Festival à Eretot
Arsène Lupin à 100 ans

Le festival des Masquers de Pour-Audemer à 10 ans





« Avez-vous entendu parler de l'Estuaire les 2-3 dernières années ? »
 La répartition des répondants par communauté de communes de l'Estuaire

Carte 5-6 / La connaissance de l'« (E)stuaire » dans l'Estuaire

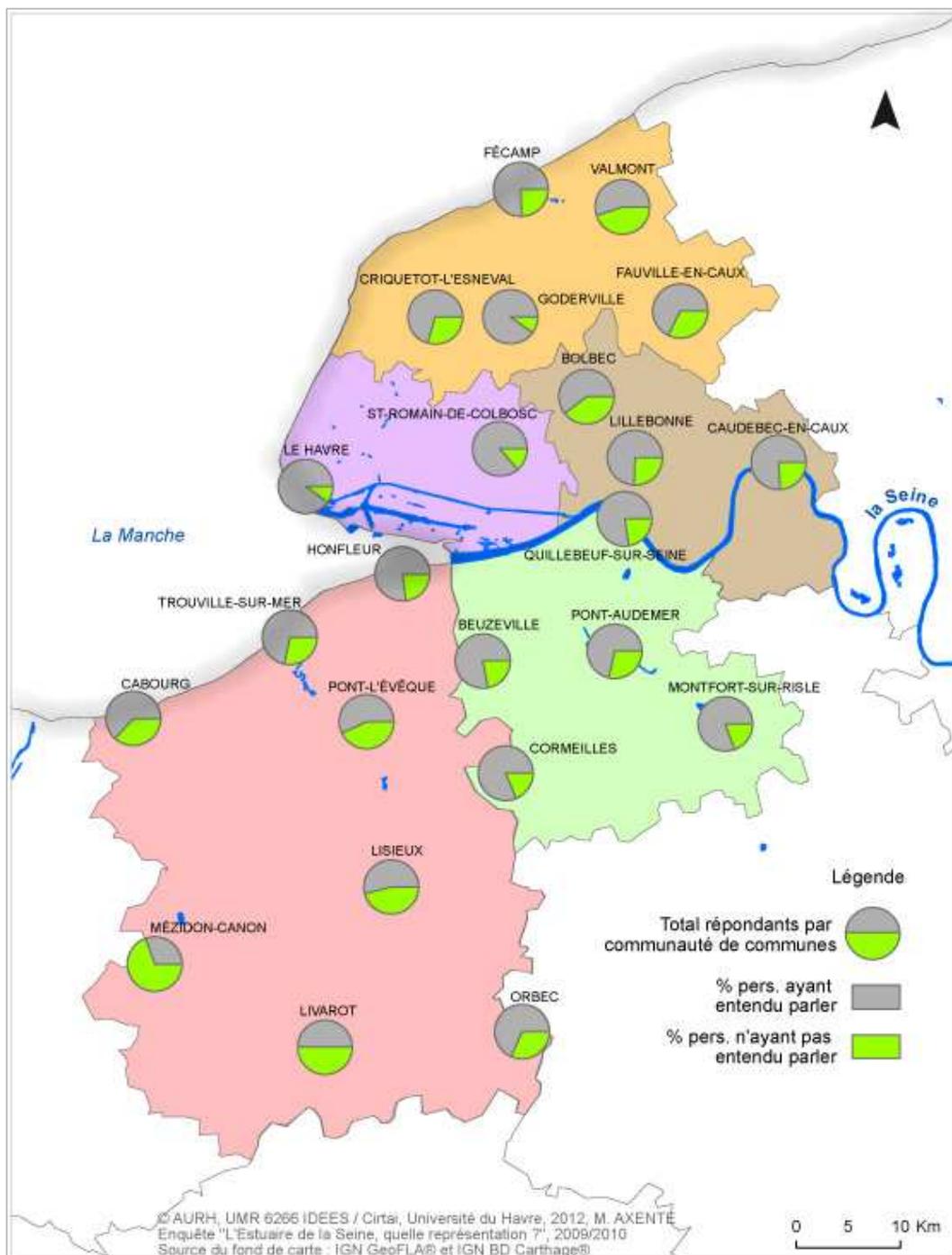


Tableau 5-23 / Les villes centre des communautés de communes dans l'Estuaire de la Seine

Code	Communauté de Communes	Ville-centre	Pays
1.	CC.PORT.JEROME	Lillebonne	Pays de Caux vallée de Seine
2.	CC.FECAMP	Fécamp	Pays des Hautes Falaises
3.	CC.PONT-AUDEMER	Pont-Audemer	Pays Risle Estuaire
4.	CC.QUILLEBEUF.SUR.SEINE	Quillebeuf-sur-Seine	Pays Risle Estuaire
5.	CC.DU.PAYS.DE.HONFLEUR	Honfleur	Pays d'Auge
6.	CC.LISIEUX-PAYS.D'AUGE	Lisieux	Pays d'Auge
7.	CC.BLANGY-PONT.L'EVEQUE	Pont-l'Evêque	Pays d'Auge
8.	CC.COEUR.COTE.FLEURIE	Deauville	Pays d'Auge
9.	CC.COEUR.DE.CAUX	Fauville-en-Caux	Pays des Hautes Falaises
10.	CC.VAL.DE.RISLE	Montfort-sur-Risle	Pays Risle Estuaire
11.	CC.ESTUAIRE.DE.LA.DIVES	Cabourg	Pays d'Auge
12.	CC.CAUDEBEC.EN.CAUX	Caudebec-en-Caux	Pays de Caux vallée de Seine
13.	CC.VALMONT	Valmont	Pays des Hautes Falaises
14.	C.C.CAUX.ESTUAIRE	Saint-Romain-de-Colbosc	Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire
15.	CC.BOLBEC	Bolbec	Pays de Caux vallée de Seine
16.	CC.VALLEE.D'AUGE	Mézidon-Canon	Pays d'Auge
17.	CDDAH	Le Havre	Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire
18.	CC.DU.PAYS.DE.L'ORBIQUET	Orbec	Pays d'Auge
19.	CC.CORMEILLES	Cormeilles	Pays Risle Estuaire
20.	CC.DU.PAYS.DE.LIVAROT	Livarot	Pays d'Auge
21.	CC.CAMPAGNE.DE.CAUX	Goderville	Pays des Hautes Falaises
22.	CC.BEUZEVILLE	Beuzeville	Pays Risle Estuaire
23.	CC.CRIQUETOT.L'ESNEVAL	Criquetot-L'Esneval	Pays des Hautes Falaises

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Tableau 5-24 / La répartition des effectifs en fonction de type de réponse par communauté de communes

Code/ Réponse	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.
oui	50	34	30	31	30	21	20	23	21	25	19	22	16	25	17	7	18	13	13	7	9	7	12
non	17	11	12	9	9	18	15	9	10	6	11	7	13	4	11	15	2	6	3	7	1	2	5
Total	67	45	42	40	39	39	36	32	31	31	30	29	29	29	28	22	20	19	16	14	10	9	17

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Tableau 5-25 / La répartition des pourcentages en fonction de type de réponse par communauté de communes

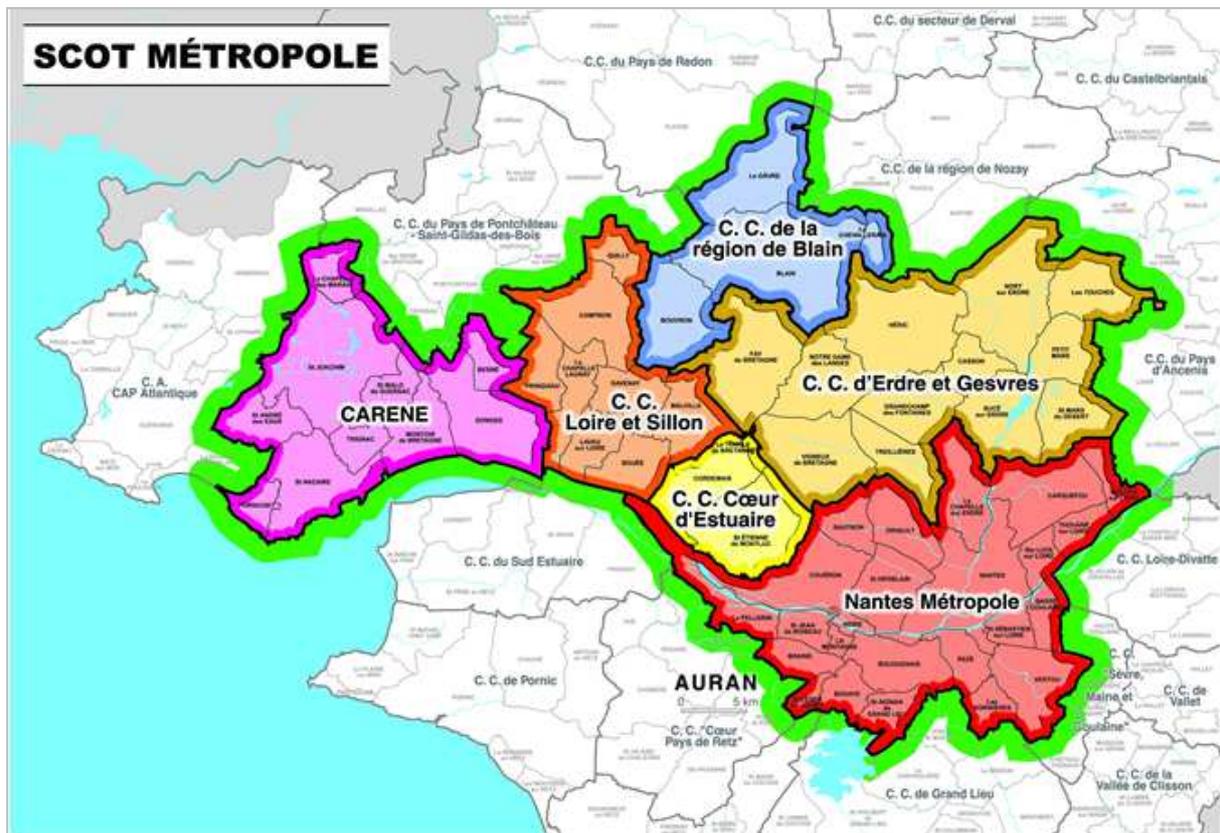
Code/ Réponse	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.
oui	74,6	75,6	71,4	77,5	76,9	53,8	55,6	71,9	67,7	80,6	63,3	75,9	55,2	86,2	60,7	31,8	90,0	68,4	81,3	50,0	90,0	77,8	70,6
non	25,4	24,4	28,6	22,5	23,1	46,2	41,7	28,1	32,3	19,4	36,7	24,1	44,8	13,8	39,3	68,2	10,0	31,6	18,8	50,0	10,0	22,2	29,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

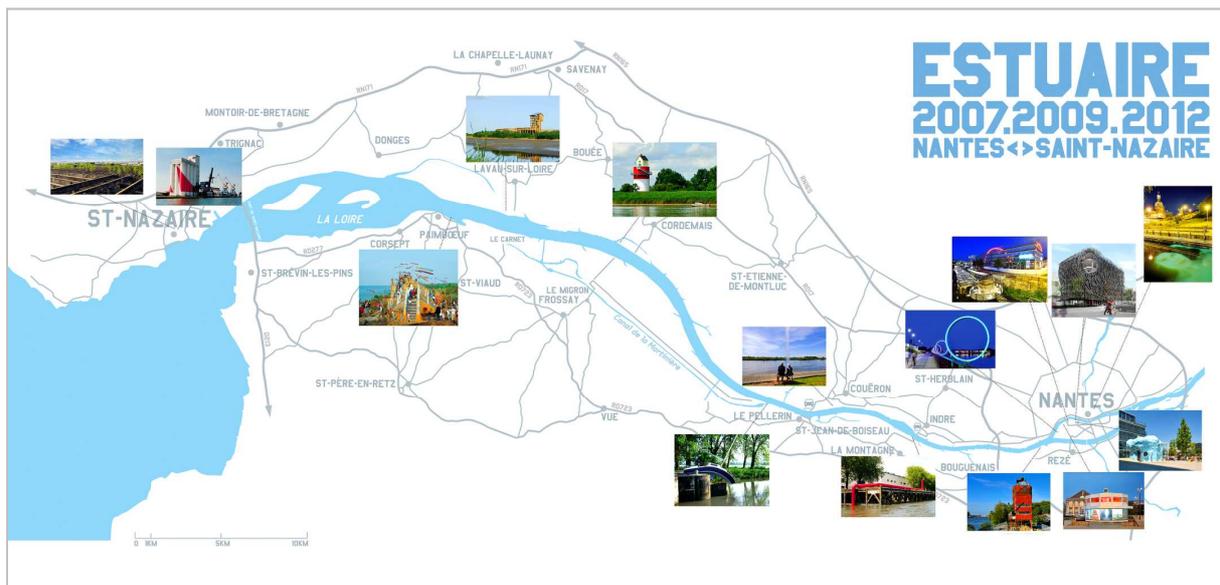
« Estuaire Nantes Saint-Nazaire », un projet culturel artistique pour définir un territoire politique

Carte 5-7 / Le territoire politique de l'Estuaire de la Loire



Source : http://www.nantessaintnazaire.fr/web/menu_le_scot_de_la_metropole.do

Image 5-5 / La carte des œuvres pérennes de la manifestation « Estuaire Nantes Saint-Nazaire »



Source : <http://www.estuaire.info/010/pdf/carteoeuvresperennes0709.jpg>

Exemple d'unités de contexte élémentaires (u.c.e.) retenues par le logiciel ALGEST®

Classe n°1**uce n° 84, Khi2 = 33 uci n° 2 :***il (ne) faut (pas) (oublier) que le (pont) (normandie) dans cette (image) de l (estuaire) est important! puisque au (pied) du (pont) il-y-a (deux) (villes:) le (havre) et (honfleur)!***uce n° 719, Khi2 = 18 uci n° 8 :***(je) (m) eblouis a chaque fois que (je) (traverse) le (pont) de (normandie)! et (je) (me) (dis), que ca (se) (defend)! et c est tres (complique)! les artistes peintres ont (su) le (faire)***Classe n°2****uce n° 668 Khi2 = 35 uci n° 8 :***de (communautes) d (agglomeration) peuvent (constituer) des (ensembles), des (syndicats) ou des (communautes) (intercommunautaires). c'-est-a-dire qu (elles) peuvent se (reunir) et (elles) peuvent (constituer) un (ensemble) (structurant), legal, qui peut (financer) des (projets), qui peut (financer) des (projets)***uce n° 960 Khi2 = 16 uci n° 11 :***et au-fond, ca a (ete) un tres grand virage positif. et puis (progressivement), ils se (sont) (structure) ce que je n (appellerais) pas comme (politiques), mais (plutot) comme (projets) (structurants), donc (mon pole) d (intelligence) (territoriale)***Classe n°3****uce n° 321 Khi2 = 28 uci n° 4 :***(L) idee c est (d) (avoir), de les associer sur le (developpement) de (l) (axe) (seine), un (territoire), parce que nous avons une implantation (industrielle) tres (importante), tres (ancienne), avec des (grandes) (entreprises) qui sont (deja) (installees)***uce n° 822 Khi2 = 16 uci n° 9 :***logiques de (pollution), mais qui est (a-la-fois) (strategique) pour la (region), meme pour la (france), pour(l) approvisionnement petrolier, (evidemment). (et) (en) regard de ce cote tres (fort) (en) (matiere)(industrielle) il-y-a la necessite de (preserver) un (espace) qui est particulierement sensible comme tous les estuaires (dans) le monde.***Classe n°4****uce n° 544 Khi2 = 63 uci n° 6 :***mais (a) (deauville) il-y-a (philippe) (augier) (qui) (a) bien (compris) qu il ne faut pas (jouer) (tout) (seul) dans sa cour, qu on (a) (besoin) de (tout) le (monde).***uce n° 593 Khi2 = 21 uci n° 7 :***moi je ne suis pas maire d une commune (touristique) (a) l origine, (donc) je m (interesse) (a) l economie. (C) (est) (evident)! mais le (tourisme) (fait) partie de l economie! ca on l (a) (compris)! dans(notre) territoire, (nous) on le (vit) comme ca!*

Dictionnaire des formes (mots) du discours politique autour de l'Estuaire de la Seine

Dictionnaire des formes après réduction		
<p>Pendant la phase préliminaire, Alceste, après avoir constitué le dictionnaire des formes du corpus, procède à la réduction de ces mots afin de constituer un dictionnaire des formes réduites. Ces formes sont classées en fonction de leur effectif dans le corpus.</p>		
Forme réduite	Effectif	Catégorie Grammaticale
estuaire	262	Noms
aller	259	Verbes
havre	197	Noms
faire	182	Verbes
territoire	158	Noms
grand	149	Adjectifs et adverbes
fait	145	Formes reconnues mais non codées
tourisme	133	Noms
projet	132	Noms
chose	112	Noms
voir	104	Verbes
paris	103	Lieux, pays
seine	95	Lieux, pays
pays	93	Noms
dire	88	Noms
parler	85	Verbes
gens	84	Noms
normand	81	Formes non reconnues
hui	78	Formes non reconnues
aujourd	78	Formes non reconnues
elu	74	Adjectifs et adverbes
petit	73	Formes reconnues mais non codées
venir	73	Verbes
prendre	70	Verbes
important	68	Formes reconnues mais non codées
créer	67	Verbes
pont	65	Noms
vill23	65	Formes reconnues mais non codées
industri	62	Formes reconnues mais non codées
travail	61	Formes reconnues mais non codées
econom16	61	Formes reconnues mais non codées
vraiment	61	Adverbes en "ment"
honfleur	60	Formes non reconnues
monde	56	Noms
communaut	56	Formes reconnues mais non codées
idée	55	Noms
riv23	53	Formes reconnues mais non codées
polit16	53	Formes reconnues mais non codées
an	52	Noms
maire	52	Noms

port	51	Noms
louris116	51	Formes reconnues mais non codées
president	50	Formes reconnues mais non codées
commune	47	Noms
ensemble	47	Noms
moment	45	Noms
problem	45	Formes reconnues mais non codées
trouver	44	Verbes
associat	44	Formes reconnues mais non codées
habitant	43	Noms
echelle	41	Noms
deauville	40	Formes non reconnues
structure	39	Noms
vrai	37	Adjectifs et adverbes
image	37	Noms
terme	37	Noms
niveau	37	Noms
region	37	Noms
fois	36	Noms
rester	36	Verbes
changer	36	Verbes
abord	35	Noms
action	35	Formes reconnues mais non codées
mettre	35	Verbes
arriver	35	Verbes
interet	35	Noms
axe	34	Noms
cote	34	Formes reconnues mais non codées
temps	33	Noms
fecamp	33	Formes non reconnues
demarche	33	Noms
droite	32	Noms
enle	31	Formes reconnues mais non codées
essayer	31	Verbes
connaître	31	Verbes
forcement	31	Adverbes en "ment"
rufenacht	31	Formes non reconnues
developpement	31	Noms
saint	30	Adjectifs et adverbes
france	30	Lieux, pays
penser	30	Verbes
lisleux	30	Formes non reconnues
commencer	30	Verbes
donner	29	Verbes
passer	29	Verbes
pole	28	Noms
enjeu	28	Formes non reconnues

premier	28	Adjectifs et adverbes
grenelle	28	Formes non reconnues
syndicat	28	Noms
seul	27	Adjectifs et adverbes
riche	27	Formes reconnues mais non codées
partie	27	Adjectifs et adverbes
different	27	Formes reconnues mais non codées
part	26	Noms
compte	26	Noms
exister	26	Verbes
organiser	26	Verbes
eau	25	Noms
mer	25	Noms
lien	25	Noms
sens	25	Noms
passee	25	Formes reconnues mais non codées
epoque	25	Noms
construire	25	Verbes
vie	24	Noms
avis	24	Noms
annee	24	Noms
sujet	24	Adjectifs et adverbes
bateau	24	Noms
echange	24	Noms
population	24	Noms
facon	23	Noms
train	23	Noms
besoin	23	Noms
identite	23	Noms
estuarienne	23	Formes non reconnues
fort	22	Adjectifs et adverbes
rouen	22	Lieux, pays
reflexion	22	Formes reconnues mais non codées
auge	21	Noms
dynam16	21	Formes reconnues mais non codées
agglomeration	21	Formes reconnues mais non codées
musee	20	Noms
espace	20	Noms
risque	20	Formes reconnues mais non codées
devenir	20	Verbes
concerner	20	Verbes
permettre	20	Verbes
interessar	20	Verbes
jour	19	Noms
log16	19	Formes reconnues mais non codées
reunir	19	Verbes
vision	19	Noms

avancer	19	Verbes
financer	19	Verbes
complémenta	19	Formes reconnues mais non codées
majeur	18	Adjectifs et adverbes
nouvel	18	Adjectifs et adverbes
urbain	18	Adjectifs et adverbes
appeler	18	Verbes
proposer	18	Verbes
compétent	18	Formes reconnues mais non codées
compliquer	18	Verbes
intéressant	18	Adjectifs et adverbes
complètement	18	Adverbes en "ment"
vue	17	Noms
mixte	17	Adjectifs et adverbes
accord	17	Noms
avenir	17	Noms
gauche	17	Adjectifs et adverbes
sentir	17	Verbes
réunion	17	Noms
cœur	17	Formes non reconnues
demander	17	Verbes
intellig	17	Formes reconnues mais non codées
comprendre	17	Verbes
évidemment	17	Adverbes en "ment"
environnement	17	Noms
bonne	16	Formes reconnues mais non codées
forme	16	Noms
moyen	16	Noms
cultur	16	Formes reconnues mais non codées
emploi	16	Noms
nombre	16	Noms
raison	16	Noms
savoir	16	Noms
pouvoir	16	Noms
création	16	Formes reconnues mais non codées
histoire	16	Noms
objectif	16	Formes reconnues mais non codées
question	16	Noms
personnel	16	Adjectifs et adverbes
département	16	Noms
international	16	Adjectifs et adverbes
caen	15	Formes non reconnues
plein	15	Adjectifs et adverbes
porte	15	Noms
simple	15	Adjectifs et adverbes
conseil	15	Formes reconnues mais non codées
nouveau	15	Adjectifs et adverbes

souhait	15	Formes reconnues mais non codées
regarder	15	Verbes
seulement	15	Adverbes en "ment"
effectivement	15	Adverbes en "ment"
zone	14	Noms
sante	14	Noms
facile	14	Adjectifs et adverbes
evident	14	Formes reconnues mais non codées
general	14	Noms
havrais	14	Formes non reconnues
maniere	14	Adjectifs et adverbes
qualite	14	Noms
volonte	14	Noms
ambition	14	Formes reconnues mais non codées
amenager	14	Verbes
possible	14	Formes reconnues mais non codées
pertinent	14	Formes reconnues mais non codées
developper	14	Verbes
participer	14	Verbes
structurer	14	Verbes
metropolitain	14	Adjectifs et adverbes

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les concordances du mot « élu » dans les u.c.e. de la Classe 2

on progresse! dans le dernier bureau et même assemblée d' élus , il a été propose de constituer soit un syndicat mixte
syndicat mixte ouvert. ensuite, quant à transformer les élus de l'estuaire en syndicat, puis en pole métropolitain
a été constitue en 2003, en juillet 2003, j'ai été élu président a ce moment la
syndicat mixte c est pour transformer les élus de l'estuaire, simplifier les élus de l'estuaire, avec le
pour transformer les élus de l'estuaire, simplifier les élus de l'estuaire, avec les mêmes partenaires, et de façon
Je pense que les élus sont assez consensuels aujourd'hui, ils pensent a peu
mais il-y-a un certain nombre d' élus et je trouve que la le pays d'auge a été courageux parce
quand on a pu participer, parce qu'auparavant c'était les élus de Fécamp qui participaient au CEE
bon, enfin des élus plus représentatifs, voila! bon, ils se réunissaient
Risle estuaire. donc, tout naturellement le comite des élus de l'estuaire a demande au pays Risle estuaire de désigne
importants. donc voila comment j'ai perçu le comite des élus de l'estuaire. je sais que parmi mes collègues du bureau
on se réunissait, nous les élus de la communauté des communes de Caux vallée de seine qui
apaisées, beaucoup plus constructives par-rapport aux élus de l'estuaire à tel point que lorsqu' on passe des demande
cela s est passe. donc aujourd'hui, on peut dire que les élus de l'estuaire ca fonctionne plutôt pas trop mal, pour une
les collègues, que ce soit l'état, les associations ou les élus .
parce qu'il y avait encore cette mentalité au sein des élus du CEE qui n ont pas joue la concurrence, qui n ont pas
tous les deux la même chose, a-savoir que transformer les élus de l'estuaire en syndicat mixte, ouvert ou ferme. C est
et le CEE s est créée de la façon plus simple. les élus se sont rencontres de temps en temps, comme ils avaient
chose qui est très complique dans cette structuration des élus de l'estuaire,
donc, voila la perception que j ai du comite des élus de l'estuaire
moi, j'ai été élu maire de Pont-Audemer, président de la communauté de communes en 1995-1996.
des grandes raffineries du havre, mais aussi les élus et les associations

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les concordances du mot « **communauté** » dans les u.c.e. de la Classe 2

<i>de communautés d'agglomération peuvent constituer des ensembles, des</i>
<i>peuvent constituer des ensembles, des syndicats ou des communautés intercommunautaires. c'est-à-dire qu'elles peuvent</i>
<i>il-y-a eu la tentative de créer un syndicat mixte, une communauté urbaine a un moment, aujourd'hui, on parle de pole met</i>
<i>on pourra entre communautés d'agglomérations, communauté de communes, on pourra s'organiser, on pourra créer</i>
<i>N'est plus nécessaire. maintenant on pourra entre communautés d'agglomération, communauté de communes, on pourra</i>
<i>CEE est ne d'une prise de conscience partagée, d'une communauté d'intérêts entre les deux rives qui ne trouvaient pas</i>
<i>la communauté de communes s'inscrit complètement dans la démarche de</i>
<i>évidement on y participe. on a du personnel de la communauté qui va a Pont-l'Évêque. on a un stand par pays. donc</i>
<i>stand par pays. donc c'est le stand le havre, CODAH, communauté de commune Caux estuaire, le Pays du Havre Pointe de</i>
<i>modo très bien! le CEE c'est rien si ce n'est qu'une communauté de projets et c'est autour de projets qu'on organise</i>
<i>ce-qui fait qu'on revient devant le conseil communautaire a Caux estuaire, par-exemple, cinq fois pour demande</i>
<i>on essaye de développer des choses sur le tourisme la communauté de communes fait plein choses, mais les gens le savent</i>
<i>sans-doute a un pole métropolitain. non pas une communauté urbaine, mais un pole métropolitain</i>
<i>beaucoup plus souple que ne l'est la métropole et la communauté urbaine</i>
<i>rapport d'Antoine Rufenacht de la volonté de faire une communauté urbaine</i>
<i>donc, je n'étais pas favorable a la communauté urbaine telle qu'Antoine Rufenacht l'avait présentée,</i>
<i>la nouvelle loi sur l'intercommunalité, maintenant des communautés de communes</i>
<i>on se réunissait, nous les élus de la communauté des communes de Caux vallée de Seine qui vont au CEE</i>
<i>se faire piéger, ça va être pour nous la venant de la communauté urbaine par la suite</i>
<i>eu de plus près, vous vous apercevez la encore, qu'une communauté urbaine de 500 000 habitants, regroupant 500 communes</i>
<i>s le nom, qui devait représenter je ne sais pas quelle communauté de pays d'auge</i>
<i>D'avoir une communauté de projets, des choses comme ça, ça ne choque plus</i>
<i>on a complètement l'intérêt, nous, en tant-que communauté de commune, on est tout petit!</i>
<i>lus-de sous et parce qu'il va avoir de-plus-en-plus-de communauté urbaines</i>

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les concordances du mot « **grenelle** » dans les u.c.e. de la Classe 2

il-y-a eu un atelier, lors-du grenelle de l'estuaire, qui s'appelait gouvernance dirigé par
un peu de sujets. et même au début du lancement du grenelle de l'estuaire on avait des craintes, parce qu'il y avait
je-pense que le grenelle a été comme même un moment important et c'est pour
ce-qui a déclenche le phénomène c'est le grenelle de l'estuaire! qui était une idée d'Antoine Rufenacht,
C'était l'attitude d'Antoine Rufenacht pendant le grenelle . parce-que même quand il a lancé le grenelle, nous
pendant le grenelle. parce-que même quand il a lancé le grenelle , nous, on faisait à chaque fois une réunion avant
le grenelle et plus spécialement l'attitude d'Antoine Rufenacht
spécialement l'attitude d'Antoine Rufenacht pendant ce grenelle a marqué un moment important. parce qu'au début on se
portant. parce qu'au début on se disait: oh, la! la! le grenelle c'est parce qu'il ne peut pas entrer par la porte,
a donné du corps à la démarche estuarienne, c'est le grenelle de l'estuaire qui a fédéré un peu plus fortement
parce-que dans ce grand grenelle de l'estuaire, il n'y a pas que les politiques! il-y-a
et on a vu l'évolution pendant le grenelle . pendant le grenelle
et on a vu l'évolution pendant le grenelle. pendant le grenelle , J.C.Weiss s'est rendu compte que finalement il
et d'ailleurs, il n'y aurait pas eu peut-être grenelle de l'environnement il y aura pas peut-être Grand Paris
et, et je-crois que ça a été un élément déclenchant, le grenelle de l'estuaire et tout d'un coup, ça fait basculer les
qui pourraient y avoir, à mon avis, ça a été le grenelle . le grenelle c'était comme même, à une échelle comme
y avoir, à mon avis, ça a été le grenelle. le grenelle c'était comme même, à une échelle comme l'estuaire de
un tout petit peu plus compliqué. C'est juste après le grenelle , les ateliers, bon, ça commence à se construire, mais
et puis, nous avons la grande opération du grenelle de l'environnement à Paris, puis la rencontre
là, c'est vrai, qu'avec Antoine Rufenacht, l'idée d'un grenelle de l'environnement de l'estuaire a pris corps et
et Antoine Rufenacht a organisé ce grenelle qui a vraiment été une mise en musique de ces principes
élément important a été le grenelle de l'estuaire. on avait tout sur le terrain
encore une fois ces perspectives, mais dans le grenelle de l'environnement on s'est aperçu déjà qu'en biodiversité
parce-que le grenelle de l'environnement a validé les choix et c'est
avant le grenelle de l'estuaire, dans le CEE, je n'y étais pas! donc,

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 3 / les fonctions du territoire

Ci-dessous la liste des unités de contexte élémentaires caractéristiques de la classe 3, triées par ordre d'importance (khi2) dans la classe et précédées de leur unité de contexte initiale (u.c.i) associée. On observe ainsi les formes les plus caractéristiques de la classe marquées par des parenthèses.

uce n° 784 Khi2 = 29 uci n° 8 :

donc, le (grand) (paris), pour moi, c est (aussi) le (territoire), c est un (territoire) (aussi) de defense de (l)(economie), de defense de (l) (emploi) (industriel), il-y-a la question de (l) automobile, sur tout ce (l) (axe) (seine), parce-que c est flins,

uce n° 321 Khi2 = 28 uci n° 4 :

(L) idee c est (d) (avoir), de les associer sur le (developpement) de (l) (axe) (seine), un (territoire), parcece parceque nous avons une implantation (industrielle) tres (importante), tres (ancienne), avec des (grandes) (entreprises) qui sont (deja) (installees),

uce n° 789 Khi2 = 24 uci n° 8 :

ce (grand) (paris), (ca) (pourrait) (etre) (aussi) un (defi) (intellectuel), pas la silicon valley, mais il-y-a tout! il-y-a les (universites), il-y-a une dynamique la (seine) est (riche) de tout (ca)!

uce n° 782 Khi2 = 21 uci n° 8 :

(voila) (et) je le dis au (directeur) de (l) (usine) (attention)! (gardez) le (lien) avec le (territoire), parce-que (si) vous n embauchez pas les gens, (si) vous ne rendez pas un peu de (richesse) au (territoire), (si) vous ne (soutenez) un peu les equipes sportives a (quoi) (ca) (sert)? elles nous (polluent)!

uce n° 1012 Khi2 = 21 uci n° 11 :

(en-dehors) du memorial de (caen) (il) n y a pas de (grand) (musee). on n a pas le louvre, on n a pas beaubourg, on n a pas le guggenheim, (et) donc, (il) est tres (important) (aussi) (qu) (en) phase de (cette) (partie) du (territoire) de la (france), de (nord) (ouest), (parce) (qu) au-fond, on est sur un projet de (nord) (ouest) de la (france),

uce n° 489 Khi2 = 20 uci n° 5 :

pour leur (donner) les outils qui correspondent a la (capacite) a s (approprier) la (richesse) (culturelle) (et) (permettre) a (l) information de (proximite) de bien se (developper)

uce n° 772 Khi2 = 20 uci n° 8 :

donc, il-y-a un (enorme) (defi) (dans) le (grand) (paris), c est la mutation ou (l) accompagnement, (enonce entout- cas), c est la (preoccupation) de tout tissu (industriel), mais pas chacun (dans) son (territoire)

uce n° 327 Khi2 = 19 uci n° 4 :

(universites) (et) (autres) peut-etre un (axe) (majeur) de (developpement) (dans) le cadre (evidemment), de ce-qui (apparaît) aujourd'hui comme une priorite partout, c'est-a-dire le (developpement) durable. Faire (en) sorte (que) nous soyons prêts a faire de ce (territoire) un (territoire) un peu modele, (permettant) (d) assurer (l) (equilibre) (entre) la (preservation) du paysage, la (qualite) de (vie), la (protection) de (ressources) (naturelles),

uce n° 131 Khi2 = 18 uci n° 2 :

les (economistes), les (hommes) (d) affaire vont me (dire) c est de la folie, ce (qu) (il) dit. nous, on a besoin pour les (grandes) affaires du (port) 2000, (d) (etre) a une (heure) de (paris) (et) pas loin-des aeroports (internationaux).

uce n° 136 Khi2 = 18 uci n° 2 :

donc, moi je suis tres (reserve) sur le (grand) (paris). je comprends bien la demande des investisseurs, des (economistes), mais on ne (peut) pas tout (avoir). (si) nous (servons) les (entreprises), les investisseurs, les (economistes), (parce) (qu) on (en) a besoin, mais (si) on (sert) (que), (alors) on ne (pourra) pas (preserver) en-meme-temps la (qualite) de la (vie).

uce n° 187 Khi2 = 18 uci n° 2 :

deux (thematiques) qui m interesseraient. une, le (TGV) sur le havre parce-que (ca) nous (rapproche) de (paris) (et) c est (important) pour (l) (economie) (en-dehors) du fait (qu) on ne (faut) pas tout (perdre) (en) (terme) de (qualite) de (vie).

uce n° 758 Khi2 = 18 uci n° 8 :

(puis) le (port) de (paris), (si) le (grand) (paris) (permet) (deja) (d) (avoir) un (espace) (portuaire), je n ose pas (dire) un (port) parce-que je vais vexer, mais oui, une organisation (portuaire) qui est coherente (et) qui cree (justement) (cette) dynamique,

uce n° 443 Khi2 = 16 uci n° 5 :

(il) n a pas du tout la meme (richesse). (richesse), je veux (dire) (en) (terme) de budget, (parce) (qu) (il) a des (richesses) patrimoniales, (il) a des (richesses) (environnementales), paysageres, des (richesses) (aussi) (dans) la diversite, (dans) la (qualite) de (vie), de tout ce-qui fait (l) (environnement).

uce n° 764 Khi2 = 16 uci n° 8 :

(bon), (il) ne s est pas baigne! mais (voila)! parce-que c est une (preoccupation) commune de (protoger) la (ressource) (en) (eau) (et) de la (valoriser)

uce n° 774 Khi2 = 16 uci n° 8 :

maintenant, il-y-a de moins (en) moins (ca), il-y-a de moins (en) moins de (lien), donc, (ca) (profite) a (l) etat qui redistribue, etc. plus (justement)! mais, moi, je ne (l) (aime) pas, (parce) (qu) (elle) (deconnecte) (l) (industrie) de (territoire)!

uce n° 822 Khi2 = 16 uci n° 9 :

logiques de (pollution), mais qui est (a-la-fois) (strategique) pour la (region), meme pour la (france), pour (l) approvisionnement petrolier, (evidemment). (et) (en) regard de ce cote tres (fort) (en) (matiere) (industrielle) il-y-a la necessite de (preserver) un (espace) qui est particulierement sensible comme tous les estuaires (dans) le monde.

uce n° 883 Khi2 = 16 uci n° 9 :

il-y-a (d) (abord) des considerations (strategiques) qui sont super (importantes), par-rapport a (l) (axe) (seine), on a mis en-place de (groupes) de travail, on travail avec le CEE.

uce n° 483 Khi2 = 15 uci n° 5 :

le tourisme a un (aspect) tres (important). (et) (puis), (il) ya (cette) derniere (forme) de tourisme, le tourisme (industriel) ou on va (montrer) comment (l) (industrie) a (pu) fonctionner, donc tout (ca) fait (partie) de la (vie) des (hommes)

uce n° 656 Khi2 = 15 uci n° 8 :

apres, (l) (autre) (aspect) passionnant (que) j ai (vecu) (dans) le CEE, c etait la redaction de la DTA. c'- est-a-dire la (grande) reflexion (d) un (territoire) qui s organise avec tous (ses) acteurs, les (agriculteurs), la (protection) de (l) (environnement), (l) (industrie), la (logistique), le (port),

uce n° 726 Khi2 = 14 uci n° 8 :

(L) estuaire (et) les vikings! il-y-a comme meme eu toute (cette) periode la! (et) (puis), il-y-a eu les rois de (france), qui ont (utilise) harfleur (d) (abord) (et) (puis) le havre avec francois 1er, mais pour (protoger) (l) (acces) a (paris) par la (seine).

Les concordances du mot « **pont** » dans les u.c.e. de la Classe I

il ne faut pas oublier que le pont Normandie dans cette image de l'estuaire est important!
image de l'estuaire est importante! puisqu'au pied du pont il-y-a deux villes: le Havre et Honfleur!
Honfleur, de Saint Gatien, de Trouville-sur-Mer, de Deauville, de pont l'Evêque qui s'en vont, qui travaille ici et qui vont
raison, je ne sais rien, n'existe plus. et pourtant, le pont de Tancarville s'est en 60, 61, il n'est pas là, mais les
épouse havraise et le mari vient de Honfleur ou même de pont l'Evêque et après la guerre c'est fini! une rupture
je ne sais pas si on peut faire le parallèle avec le pont de Saint Nazaire, mais le pont de Saint Nazaire qui avait
faire le parallèle avec le pont de Saint Nazaire, mais le pont de Saint Nazaire qui avait pendant un moment un péage, il
je m'éblouis à chaque fois que je traverse le pont de Normandie! et je me dis, que ça se défend! et c'est
on quitte ça et quand on commence à s'enfoncer du côté de pont l'Evêque, ou encore Lisieux c'est pire, quand je parle à
on mettait une heure un quart, il fallait passer par le pont de Tancarville et dans ma grande jeunesse, quand il n'y a
les habitants, les choses ont progressé. il-y-a eu le pont de Normandie, il-y-a eu les mouvements pendulaires
rien! il n'y avait plus rien, il n'y avait plus que le pont Tancarville
vont bouger dans l'estuaire, ils vont le faire avec le pont
sens ou, bon, la mer allait un tout petit peu au-delà-du pont de Tancarville, c'était encore la mer!
L'estuaire! c'est-à-dire que dans l'estuaire on a les ponts , on traverse comme ça, mais je sais qu'il-y-a des projets
mais on a le pont à-côté et il ne faudra pas que le bateau soit plus cher
je suis un amoureux de l'estuaire, quand je passe sur le pont de Normandie et quand je vois ces masses, ces ensembles,
bassin de vie, encore une fois, tout a commencé avec le pont de Normandie. Aujourd'hui, si vous voulez allez à Honfleur
et l'estuaire c'est le pont ! et je crois que le meilleur symbole d'unification
le meilleur symbole d'unification, de rapprochement et de pont entre les hommes, c'est le pont Normandie!
de rapprochement et de pont entre les hommes, c'est le pont Normandie!
bon, il-y-a 20 ans il n'y avait pas le pont Brotonne, il n'y avait pas le pont de Normandie c'est
il n'y avait pas le pont Brotonne, il n'y avait pas le pont de Normandie c'est vrai qu'on se connaissait relativement

Corpus « Entretiens avec les élus de l'Estuaire », 2011
 © AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 4 / le tourisme

Ci-dessous la liste des unités de contexte élémentaires caractéristiques de la classe 4, triées par ordre d'importance (khi2) dans la classe et précédées de leur unité de contexte initiale (u.c.i) associée. On observe ainsi les formes les plus caractéristiques de la classe marquées par des parenthèses.

uce n° 544 Khi2 = 63 uci n° 6 :

mais (a) (deauville) il-y-a (philippe) (augier) (qui) (a) bien (compris) qu il ne faut pas (jouer) (tout) (seul) dans sa cour, qu on (a) (besoin) de (tout) le (monde).

uce n° 533 Khi2 = 54 uci n° 6 :

il faut qu on (ait) une attirance, une (identite) (touristique), une attirance (touristique) (a) une grande (echelle). on ne peu plus (jouer) chacun dans (notre) petit (coin). oui, (deauville) peut tres bien, mais n importe pas autre (office) de (tourisme) ne peut dire les (gens) de (dimanches) (qui) (viennent) on les (attire) (chez) (nous) plutot qu (a) (deauville)!

uce n° 710 Khi2 = 48 uci n° 8 :

je-pense que la, sur cette (dimension) (touristique), cette (dimension) la de (tourisme) d (affaire), (a) mon avis, ca va (jouer) un grand role, mais apres, qu est-ce-qui va (attirer) les (gens), qu est-ce qu il vont avoir (envie)?

uce n° 283 Khi2 = 46 uci n° 3 :

il faut qu il se dise, moi je (prends) la (croisiere) avec (telle) option: visite d (etretat) ou honfleur (C) (est) dommage parce-que (proposer) une (offre) (elargie), ca (attire) (plus-de) (monde)!

uce n° 406 Khi2 = 38 uci n° 4 :

on (voit) bien-que les (gens) (qui) (viennent) (a) (etretat), une fois qu on (a) (vu) (etretat). voila! une fois qu on (a) (vu) (deauville) voila! (deauville) et (pouvoir) (proposer) un pole (touristique) lie sur le (patrimoine) mondial, s (appuyant) sur le (tourisme) industriel, s (appuyant) sur (tout) ce-qui touche (a) la plaisance, la mer (etc) (qui) (est) un (enjeu) majeur

uce n° 554 Khi2 = 38 uci n° 6 :

(donc), (forcement), il faut qu il (ait) une (dimension) estuarienne pour (attirer) le (touriste). on (est) (persuade) qu il faut qu il (ait) des (actions) concertees. on (a) (tout)! (philippe) (augier) dit toujours (chez) (nous), on (a) (tout) sauf le ski alpin

uce n° 98 Khi2 = 35 uci n° 2 :

le (tourisme) (est) un (enjeu), dans le territoire, important. beaucoup de (gens), du (monde) entier, (viennent) ici, (voir) (nos) paysages, les paysages des (impressionnistes), l (architecture) (perret), et (donc), en (jouant) sur le (tourisme), on federe.

uce n° 21 Khi2 = 32 uci n° 1 :

oui, voila, c (est) ca! (donc) voila ma vision (vis-a-vis) de (tout) ca! moi, le CEE je m en fous un peu. (tout) ce-qui m (interesse) c (est) les projets! et c (est) ca (qui) m (a) amuse: en (declenchant) l (affaire) (touristique), en disant: on (fait) le projet (touristique) et puis, (suivons) ceux (qui) (ont) (envie) de (suivre

uce n° 142 Khi2 = 32 uci n° 2 :

un beau (jour), le maire (a) ete contacte (a) un tres (haut) (niveau) pour agrandir un (aeroport). et la, (tout) le (monde) (est) (venu) (habiter) parce qu on ete (tout) pres de l (aeroport).

uce n° 280 Khi2 = 31 uci n° 3 :

parce-que l (office) de (tourisme) qu est-ce qu il veut? il veut que les (touristes) de paquebots (viennent) et s (arretent) au (centre) ville du havre! (ils) ne veulent pas qu (ils) aillent (a) honfleur, (ils) ne veulent pas qu (ils) aillent (a) (deauville), (ils) ne veulent pas qu (ils) aillent (a) (etretat) (ils) veulent qu (ils) (viennent) la!

uce n° 686 Khi2 = 31 uci n° 8 :

(c'est-à-dire) qu'on (vient) au havre! au coeur du développement et on peut aller (a) (deauville), mais on peut aller (a) (etretat), on peut aller (a) (fecamp), on peut aller (a) (dieppe), au (depart) du havre, on peut aller sur les (plages) du (debarquement) et (donc),

uce n° 344 Khi2 = 28 uci n° 4 :

je n'ai (aucune) (envie) de me (retrouver) (a) delivrer des (permis) (a) construire (a) (deauville), ou (a) (fecamp), ou (a) lillebonne c (est) pas mon (affaire) si vous voulez c (est) un (truc) tellement lourd.

uce n° 553 Khi2 = 28 uci n° 6 :

(nous), on (est) (persuade), que (tout) (seule) dans (notre) petit (coin) on (est) rien! on (a) un territoire (qui) (est) attirant au (niveau) (touristique), mais (qui) va (attirer) des (gens) (a) 20 km, (a) 25 km, mais (a) l (echelle) de la france on (est) rien du (tout)!

uce n° 532 Khi2 = 25 uci n° 6 :

le (touriste) (qui) (vient) dans (notre) (coin), il dit j'ai (envie) de (venir) en normandie, il (vient) en estuaire il ne (viendra) pas pour (voir) l (abbaye) de valasse, point.

uce n° 541 Khi2 = 25 uci n° 6 :

parce-que l'association ne (leur) (apportait) rien! il n'y avait pas de (solidarite), (ils) (vivaient) (tous) (seuls), (ils) (avaient) (leur) attraction par (eux) meme, la federation francaise ne (leur) (apportait) rien du (tout), (donc) (ils) n'avaient pas (besoin) d'y aller.

uce n° 704 Khi2 = 25 uci n° 8 :

parce-que si moi, deja, je n'ai pas (envie) d'y (habiter), pourquoi je vais imposer ca aux (gens)! et sur l (activite) (touristique) c (est) un peu la meme chose.

uce n° 405 Khi2 = 24 uci n° 4 :

et puis le havre, sur le plan (touristique) (est) tres bien (place), c (est) pour cela que (nous) (interesse) un peu d (elargir) la codah au (canton) de criquetot, faire entrer (etretat) et (deauville)!

uce n° 20 Khi2 = 21 uci n° 1 :

mais (a-partir-du-moment) ou quelques uns posent un projet et disent on (declenche) le projet, (tout) le (monde) (est) (oblige) de (venir)

uce n° 542 Khi2 = 21 uci n° 6 :

(nous) ce qu'on (leur) avait dit c (est) (venez) avec (nous), c (est) une (question) de (solidarite)! vous n'avez pas (besoin) de (nous), d'accord! mais (nous) avons (besoin) de vous! et (bah), je trouve que l (office) de (tourisme) du havre c (est) ca! (c'est-à-dire), de part du (classement) UNESCO, de part le (fait) que c (est) le havre!

uce n° 593 Khi2 = 21 uci n° 7 :

moi je ne suis pas maire d'une commune (touristique) (a) l'origine, (donc) je m (interesse) (a) l'economie. (C) (est) (evident)! mais le (tourisme) (fait) partie de l'economie! ca on l (a) (compris)! Dans (notre) territoire, (nous) on le (vit) comme ca!

Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe 2 / le territoire du pouvoir

Ci-dessous la liste des unités de contexte élémentaires caractéristiques de la classe 1, triées par ordre d'importance (khi2) dans la classe et précédées de leur unité de contexte initiale (u.c.i) associée. On observe ainsi les formes les plus caractéristiques de la classe marquées par des parenthèses.

uce n° 668 Khi2 = 35 uci n° 8 :

de (communautes) d (agglomeration) peuvent (constituer) des (ensembles), des (syndicats) ou des (communautes) (intercommunautaires). c'est-à-dire qu (elles) peuvent se (reunir) et (elles) peuvent (constituer) un (ensemble) (structurant), legal, qui peut (financer) des (projets), qui peut (financer) des (projets),

uce n° 833 Khi2 = 29 uci n° 9 :

il-y-a eu sur le plan (politique) et sur le plan de la restructuration du territoire, il-y-a eu plusieurs tentatives. il-y-a eu la tentative de (créer) un (syndicat) (mixte), une (communaute) (urbaine) a un (moment), (aujourd) (hui), on parle de (pole) (metropolitain), qui est, a (mon) (avis), surement la meilleure formule pour faire (avancer) les (choses), parce-que moi,

uce n° 952 Khi2 = 24 uci n° 11 :

mais (progressivement), j (ai) pense qu il fallait construire un (outil) de (gouvernance), qui prend la forme (aujourd) (hui) d un (pole) d (intelligence) (territoriale). et ca (participe) de l (idée) de la (mise) en (commun), (non) (seulement) des savoirs, des (competences), des (experiences), mais aussi des acteurs.

uce n° 216 Khi2 = 20 uci n° 3 :

on (progresse)! dans le (dernier) (bureau) et meme assemblee d (elus), il a (ete) propose de (constituer) soit un (syndicat) (mixte), soit un (pole) (metropolitain) enfin, quelque-chose qui donne une (structure) (reelle) et (financiere), parce-que malheureusement, on y arrive (toujours) la,

uce n° 856 Khi2 = 20 uci n° 9 :

le (pole) (metropolitain) peut-etre une (bonne) (chose), parce qu on est dans une instance de (concertation) dans laquelle on est sur une (competence) (partagee) et dans laquelle il-y-a un peu plus d egalite de (force),

uce n° 217 Khi2 = 19 uci n° 3 :

au (comite), d une (facon) a (ce) qu il ait une existence (reelle) et qu il puisse faire (avancer) les (projets). parce-que la, actuellement, (chaque) (atelier) a (creee) sa propre (association), cherche des (financements), donc (ce) n est pas.

uce n° 571 Khi2 = 19 uci n° 7 :

donc, c est (plutot) un (syndicat) (mixte) (ouvert). (ensuite), quant-a (transformer) les (elus) de l estuaire en (syndicat), puis en (pole) (metropolitain) c est une autre (démarche), a (mon) (avis), qu il faut deconnecter (completement).

uce n° 671 Khi2 = 19 uci n° 8 :

(maintenant), (créer) des (associations) qui portent des (projets) n est plus (nécessaire). (maintenant) on pourra entre (communautes) d (agglomeration), (communaute) de (communes), on pourra (s) (organiser), on pourra (créer) un (syndicat), parce qu on (appelle) ca un (syndicat) (intercommunautaire),

uce n° 236 Khi2 = 16 uci n° 3 :

sur la question de la (sante), les (choses) (avancent) (bien), sauf que la, du (coup) comme on a decide de faire un (syndicat) (mixte), le (bureau) m a dit que c (etait) peut-etre pas judicieux de faire une (association) donc, je (suis) un peu coincé!

uce n° 582 Khi2 = 16 uci n° 7 :

un (syndicat) (mixte) (ouvert) et une (collectivite) elargie pour certaines (competences) (precises\$)

uce n° 905 Khi2 = 16 uci n° 10 :

(aujourd) (hui), le (PHF), il est un peu mis entre parentheses, parce-que la reforme des (collectivites) (territoriales) fait que (normalement), le (pays) va etre ampute de criquetot l esneval et (sans-doute), de fauville en (caux), donc, les (choses) vont evoluer,

uce n° 928 Khi2 = 16 uci n° 10 :

A present, nous (sommus) (vraiment) dans une periode un peu incertaine qui (effectivement) aura des consequences sur l (avenir) du (pays). (aujourd) (hui), je serai incapable de prevoir quelle (sera) l (evolution) en fonction du schema definitif de (cooperation) (intercommunale)

uce n° 960 Khi2 = 16 uci n° 11 :

et au-fond, ca a (ete) un tres grand virage positif. et puis (progressivement), ils se (sont) (structure) ceuce ce que je n (appellerai) pas comme (politiques), mais (plutot) comme (projets) (structurants), donc (mon) (pole) d (intelligence) (territoriale),

uce n° 577 Khi2 = 14 uci n° 7 :

donc, il faut attendre (de-toute-facon) que le (projet) soit (sorti) et (cela) (sera) en fin d (annee), voir la (mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole)

uce n° 929 Khi2 = 14 uci n° 11 :

(effectivement), le (CEE) est ne d une (prise) de (conscience) (partagee), d une (communaute) d (interets) entre les deux rives qui ne (trouvaient) pas du tout de formalisation ni (administrative), ni (mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui)

uce n° 973 Khi2 = 14 uci n° 11 :

(mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui)

uce n° 1037 Khi2 = 14 uci n° 11 :

et a une vision (partagee), et je-pense que la le (changement) a (ete) (beaucoup) plus puissant. on n (etait) plus (seulement) sur des echanges de (projet), ou des echanges d (idees), ou la recherche, parexemple, parce qu on a (essaye) par-exemple de chercher quelques pistes, on avait quelques pistes comme meme sur la (table), (effectivement),

uce n° 254 Khi2 = 12 uci n° 3 :

(mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui)

uce n° 263 Khi2 = 11 uci n° 3 :

la (communaute) de (communes) (s) inscrit (completement) dans la (demarche) de l (association) seine (mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui)

uce n° 1095 Khi2 = 11 uci n° 11 :

c est (sont) des (evolutions) qui se font d une (maniere) acceleree a (mon) (avis), dans les dix quinze (annees) a venir. donc il faut que nous (soyons) tres (bien) (organises), c est pourquoi je tiens (beaucoup) a ce-que cette (gouvernance) a venir soit parfaitement concue pour etre un moteur du (changement) et pas un (frein)

uce n° 14 Khi2 = 10 uci n° 1 :

juridiquement, rien, ca reste informel et l (etape) d apres, c est-ce-qui (s) est (passe) dans la (derniere) (annee), grosso modo tres (bien)! le (CEE) c est rien si (ce) n est qu une (communaute) de (projets) et c est (autour) de (projets) qu on (organise) des (choses).

uce n° 16 Khi2 = 10 uci n° 1 :

(mise) en (oeuvre) courant l (annee) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui)

uce n° 231 Khi2 = 10 uci n° 3 :

(elles) n auront pas a aller a la peche du (financement) dans (chaque) (collectivite). (chaque) (pays) versera une (subvention) au (syndicat) en fait, je ne sais rien les (statuts) ne (sont) pas (encore) faits! C est l AURH qui est

en charge de la réalisation de (ce) (syndicat) donc, elle va travailler (la-dessus); (mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 414 Khi2 = 10 uci n° 5 :

et (ensuite), (lorsqu) il-y-a eu la (creation) des territoires et en-particulier la (creation) du (pays) (risle) estuaire, le (pays) (risle) estuaire a (ete) (constitue) en 2003, en juillet 2003, j (ai) (ete) (elu) (president) a (mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 573 Khi2 = 10 uci n° 7 :

(mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 640 Khi2 = 10 uci n° 7 :

(mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 702 Khi2 = 10 uci n° 8 :

(mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 938 Khi2 = 10 uci n° 11 :

(mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 1004 Khi2 = 10 uci n° 11 :

l (idee) de la (culture), mais de la meme (facon), (lorsque) j (ai) (creee) la plateforme (collaborative), l (mise) en (oeuvre) courant l (année) 2012. donc, a (mon) sens, c est premature de parler de (pole) (metropolitain) (aujourd) (hui\$)

uce n° 1027 Khi2 = 10 uci n° 11 :

etc je ne l (ai) jamais regrette, je ne l (ai) jamais meme si, au-contre, ca a du prendre du (temps) pour certains, la (aujourd) (hui), nous (avons) (rassemble) le (pays) d (auge),

uce n° 1122 Khi2 = 10 uci n° 11 :

mais il-y-a un (certain) (nombre) d (elus) et je (trouve) que la le (pays) d (auge) a (ete) courageux parceque (depuis) deux (trois) ans on a (completement) (integre) le (pays) dans la (demarche), (depuis) plus longtemps que ca,

uce n° 901 Khi2 = 9 uci n° 10 :

je (suis) le (president) du (PHF) (depuis) 2006. le (pays) qui (etait) sous forme (associative) avant, ne (participait) pas aux (travaux) du (CEE). C est (vraiment) quand le (pays) a (ete) compose dans le cadre d un (syndicat) (mixte) quand on a pu (participer), parce qu auparavant c (etait) les (elus) de fecamp qui (participaient) au (CEE\$)

uce n° 1015 Khi2 = 9 uci n° 11 :

alors, ce-qui va nous (occuper) dans les prochains (mois), c est de (definir) les niveaux (projets) qui (effectivement) (sont) sur la (table), qui (appellent) des (financements) et (surtout) les niveaux de coherence et de (gouvernance\$)

uce n° 238 Khi2 = 8 uci n° 3 :

(J) (ai) rendez-vous avec la codah, pour voir si la codah ne peut pas porter le (projet), le (temps) que le (syndicat) (mixte) se met (en-place), parce-que ca peut (demander) six (mois), un an.

uce n° 300 Khi2 = 8 uci n° 4 :

(destans), je vous dis, a (change) les (choses) en disant mais, (plutot) de se (reunir) (de-maniere) (informelle), c est (mieux) de faire une (structure) qui (reunisse) les (representant) des 5 (pays) concernes!

uce n° 24 Khi2 = 7 uci n° 1 :

donc, ce-qui a (ete) vite c est la (creation) de la (structure), l adhesion des (differeents) (pays) a la (demarche), parce qu il-y-a les 5 (pays), sur la (base) d un programme.

uce n° 51 Khi2 = 7 uci n° 2 :

il a (cree) cette (structure) (informelle) parce qu on a tres (bien) senti qu on voulait absolument qu il ait des echanges, mais on pensait qu a-la-fois depolitiser le (debat) en evitant de (creer) une (structure) avec une majorite qui aura fait que le (president) ayant emane de courant (politique) plus ou moins d (accord) avec les autre,

uce n° 218 Khi2 = 7 uci n° 3 :

ce-qui fait qu on revient devant le (conseil) (communautaire) a (caux) estuaire, par-exemple, (cinq) fois pour (demander) des sous a la fin ils en ont marre. enfin, ca serait (mieux) d avoir une (structure) qui se donne du (financement) et puis qui (gere) (financierement) l (ensemble) d activites.

uce n° 237 Khi2 = 7 uci n° 3 :

il faut qu on y arrive sur le meme (modele) comme pour le tourisme. il ne faut pas (changer) les (choses) qui (fonctionnent) (bien). donc, il faut qu on (cree) une (structure), avec un salarie qui fasse le boulot! il-ya du boulot! on a (plein) (projets)! tout le monde est d (accord) sur le (projet), mais (maintenant) il nous faut des sous!

uce n° 262 Khi2 = 7 uci n° 3 :

parce-que sur (leurs) poubelles il-y-a le logo de la (comcom)! A part ca, on (essaye) de developper des (choses) sur le tourisme la (communaute) de (communes) fait (plein) (choses), mais les gens le savent (assez) peu

uce n° 292 Khi2 = 7 uci n° 4 :

au cours duquel j (ai) dit: ecoutez, (ce) pont va (changer) les (choses)! ca serait pas-mal-de se voir de (temps) en (temps) pour (essayer) de (changer) des (idees) sur nos (projets) en (commun), ou eventuellement pour voir si on avait des (choses) qu on pouvait (amener) (ensemble) bon, (ce) (dejeuner) (s) est (bien) (passe),

uce n° 351 Khi2 = 7 uci n° 4 :

en ce-qui concerne l (avenir), je-pense qu on ne pourra pas echapper a une (reflexion) qui devrait aboutir (sans-doute) a un (pole) (metropolitain). (non) pas une (communaute) (urbaine), mais un (pole) (metropolitain) qui est une (structure) syndicale en fait, qui est (beaucoup) plus souple que ne l (ai) la (metropole) et la (communaute) (urbaine\$)

uce n° 373 Khi2 = 7 uci n° 4 :

on venait en fait pour vous espionner! voir de quelle (maniere) vous allez (essayer) de nous manger! (aujourd) (hui), le climat a (completement) (change), il-y-a un climat de (confiance), de respect reciproque, d echange on n est pas forcement d (accord) sur tout, mais on a appris a se (connaître).

Les Unités de Contexte Élémentaires (u.c.e) de la classe I / le territoire du vécu

Ci-dessous la liste des unités de contexte élémentaires caractéristiques de la classe I, triées par ordre d'importance (khi2) dans la classe et précédées de leur unité de contexte initiale (u.c.i) associée. On observe ainsi les formes les plus caractéristiques de la classe marquées par des parenthèses.

uce n° 84 Khi2 = 33 uci n° 2 :

il (ne) faut (pas) (oublier) que le (pont) (normandie) dans cette (image) de l (estuaire) est important! puisqu'au (pied) du (pont) il-y-a (deux) (villes:) le (havre) et (honfleur)!

uce n° 65 Khi2 = 29 uci n° 2 :

mais lui, (quand) mon (grand-pere) (m) en (parlait), (j) avais l (impression) que (quand) mon (grand-pere) (me) (parlait) du (havre) et de (honfleur), ensemble, (j) avais l (impression) qu' a (son) (epoque) ce (n) était (pas) un (fleuve), mais que c'etait une (toute) (petite) riviere,

uce n° 81 Khi2 = 26 uci n° 2 :

alors, (quand) (je) (dis) (estuaire) (vous) (m) (entendez) (parler) beaucoup du (havre), mais comment (voulez) (vous) que l (estuaire) (ne) soit (pas) en-meme-temps (associe) a l (image) du (havre) et le (havre) a l (estuaire)?

uce n° 93 Khi2 = 26 uci n° 2 :

et a-partir-de ce moment ils construisent l (estuaire) intrinsequement, inconsciemment. ils (deviennent) (estuariens) (parce-que) le (matin) ils prennent la (voiture), ils (partent) (par-exemple), (on) (va) dire de (trouville), ils longent la (cote) fleurie, ils prennent l (autoroute), ils (vont) (travailler) a l hopital au (havre),

uce n° 95 Khi2 = 25 uci n° 2 : *

et puis, (vous) (avez) l (inverse). C est (moins) (souvent) peut-etre, mais (vous) (avez) aussi des (habitants) d (honfleur), de (saint) gatiens, de (trouville), de deauville, de (pont) l (eveque) qui s en (vont), qui (travaille) (ici) et qui (vont) habiter sur le (havre) (ou) sur les hauteurs du (havre).

uce n° 76 Khi2 = 24 uci n° 2 :

donc, (on) a (eu), l (estuaire) d (avant) 40 44 et l (estuaire) d (apres)! et (je-pense) que l (estuaire) d (apres) la (guerre) est ampute. (D) abord ce (bateau) du (havre), (je) (ne) (sais) (pas) (pour) quelle raison, (je) (ne) (sais) (rien), (n) (existe) (plus). et pourtant, le (pont) de (tancarville) s est en 60, 61, il (n) est (pas) la, mais les (echanges), le (bateau) du (havre), de memoire, (n) (existe) (plus).

uce n° 69 Khi2 = 22 uci n° 2 :

donc, (je) (sentais) bien qu'il (y) (avait) (eu) un (estuaire). A mon avis il-y-a (eu) (deux) (estuaires). il-y-a (eu) un (estuaire) (avant) la seconde (guerre) mondiale (ou) le (sentiment) d appartenance (ne) (se) (posait) (pas), (on) a des (echanges) a l (epoque) entre des gens des mariages des (havraises) avec des (honfleurais), des (honfleuraies) avec des (harfleurais),

uce n° 72 Khi2 = 22 uci n° 2 :

le (havre) (n) est (pas) (beau)! il est reconstruit! il-y-a une (sorte) d (image) qu' (on) (veut) effacer (parceque) c est la (guerre)

uce n° 67 Khi2 = 21 uci n° 2 :

il (me) (disait) (j) (allais) (travailler) au (havre), pendant (deux) trois mois. (je) (disais) (ah)! bon? il (me) (disait) oui, (je) (montais) sur le (bateau), (je) (me) (faisais) embaucher au (havre), (je) (rentrais) le (soir) (ou) a la (fin) de la (semaine).

uce n° 70 Khi2 = 21 uci n° 2 :

des gens d (harfleur). (on) a des mariages des (familles) qui sont (avant) la (guerre) de 40 qui sont des (familles) de l (estuaire). elle, epouse (havraise) et le mari vient de (honfleur) (ou) (meme) de (pont) l (eveque) et (apres) la guere c est fini! une rupture considerable

uce n° 463 Khi2 = 21 uci n° 5 :

(je) (ne) (sais) (pas) si (on) peut (faire) le parallele avec le (pont) de (saint) (nazaire), mais le (pont) de (saint) (nazaire) qui (avait) pendant un moment un peage, il est (devenu) une (liaison) tres importante entre les (deux) (rives) de la (loire), de l (estuaire) de la (loire).

uce n° 140 Khi2 = 20 uci n° 2 :

nous (travaillions), avec mon mari a paris. tous les (soirs) nous (faisons) 3h de (voiture) (pour) (aller) dans un (petit) (village) charmant, un (village) de conte de fee, (ou) enfin, (on) soufflait.

uce n° 680 Khi2 = 20 uci n° 8 :

(moi), (je) (ne) suis (pas) (concerne), mais (on) (sent) bien qu entre la (ville) du (havre) et la (ville) d (honfleur) (on) (ne) (se) (parle) (plus). et si (on) (ne) (se) (parle) (plus), (on) (ne) (defend) (plus) ensemble des projets, etc.

uce n° 719 Khi2 = 18 uci n° 8 :

(je) (m) eblouis a chaque fois que (je) (traverse) le (pont) de (normandie)! et (je) (me) (dis), que ca (se) (defend)! et c est tres (complique)! les artistes peintres ont (su) le (faire), (defendre) la (lumiere) de l (estuaire), peindre l (estuaire) de la seine, la (lumiere) a (honfleur) etc.

uce n° 82 Khi2 = 17 uci n° 2 :

(pour) nous, les (honfleurais), l (estuaire) c est le (havre)! (on) (ne) (va) (pas) (se) mentir! (meme) si dans la (realite), le territoire est beaucoup (plus) large, et qu il-y-a du rural (dedans), (saint) romain de colbosc et des (petites) communes, et qu (on) (va) le redécouvrir!

uce n° 167 Khi2 = 17 uci n° 2 :

(je-crois) que l (histoire) le (ferra), il (y) (aura) une (liaison) a (lisieux) vers (honfleur). (parce-que) nous, (on) (ne) pourra (pas) accueillir, nous, (ici), dans notre (petite) (ville) des (milliers), des (milliers) de vehicules, qui polluent la planete.

uce n° 713 Khi2 = 17 uci n° 8 :

(apres), chacun (va) (choisir) la sienne, soit par le (lieu), soit par les (intervenants\$)

uce n° 58 Khi2 = 16 uci n° 2 :

alors, l (estuaire), qu est-ce-que c etait a l (epoque), une (frontiere) (ou) un moyen de (liaison). (on) pourrait (faire) aussi appel a l (histoire), (faire) ressurgir certaines choses.

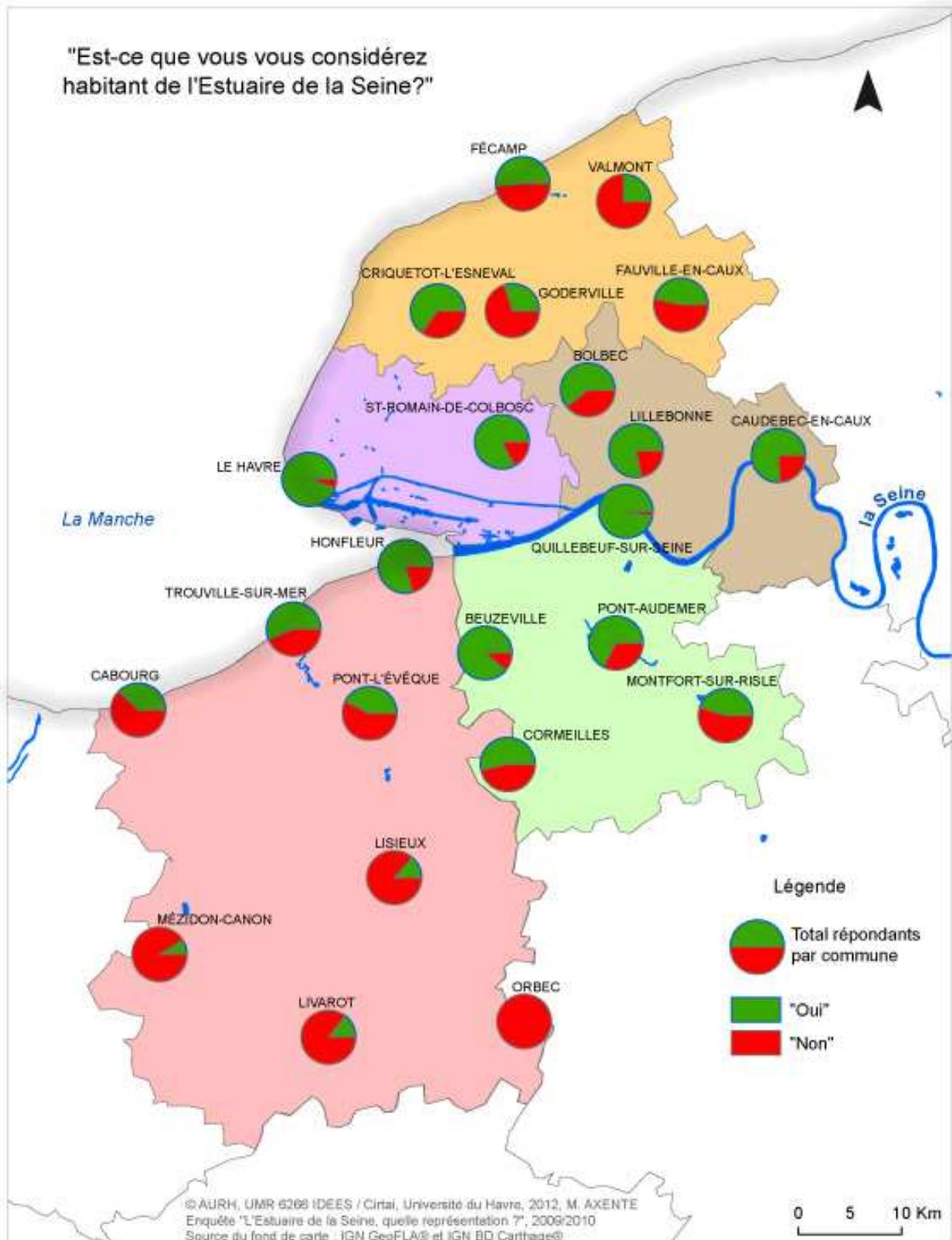
uce n° 77 Khi2 = 16 uci n° 2 :

donc, il (n) (y) a (plus) d (echanges) de marchandises (ou) (humains). (ceux) qui (veulent) voir leur (famille) doivent (faire) le (tour) et en-plus, beaucoup de gens sont morts sous les (bombardements)

uce n° 80 Khi2 = 16 uci n° 2 :

(oublier) c'-est-a-dire, (oublier) la (guerre), (oublier) les (bombardements), (oublier) les flammes, (oublier) ces moments (difficiles), et (plus) (on) (pensait) au (havre), (plus) (on) (pensait) a ca. donc, il-y-a une (sorte) d effacement de la memoire

« Etre ou ne pas être habitant de l'Estuaire »



Les villes centre des communautés de communes dans l'Estuaire de la Seine

Code	Communauté de Communes	Ville-centre	Pays
1.	CC.PORT.JEROME	Lillebonne	Pays de Caux vallée de Seine
2.	CC.FECAMP	Fécamp	Pays des Hautes Falaises
3.	CC.PONT-AUDEMER	Pont-Audemer	Pays Risle Estuaire
4.	CC.QUILLEBEUF.SUR.SEINE	Quillebeuf-sur-Seine	Pays Risle Estuaire
5.	CC.DU.PAYS.DE.HONFLEUR	Honfleur	Pays d'Auge
6.	CC.LISIEUX-PAYS.D'AUGE	Lisieux	Pays d'Auge
7.	CC.BLANGY-PONT.L'EVEQUE	Pont-l'Evêque	Pays d'Auge
8.	CC.COEUR.COTE.FLEURIE	Deauville	Pays d'Auge
9.	CC.COEUR.DE.CAUX	Fauville-en-Caux	Pays des Hautes Falaises
10.	CC.VAL.DE.RISLE	Montfort-sur-Risle	Pays Risle Estuaire
11.	CC.ESTUAIRE.DE.LA.DIVES	Cabourg	Pays d'Auge
12.	CC.CAUDEBEC.EN.CAUX	Caudebec-en-Caux	Pays de Caux vallée de Seine
13.	CC.VALMONT	Valmont	Pays des Hautes Falaises
14.	C.C.CAUX.ESTUAIRE	Saint-Romain-de-Colbosc	Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire
15.	CC.BOLBEC	Bolbec	Pays de Caux vallée de Seine
16.	CC.VALLEE.D'AUGE	Mézidon-Canon	Pays d'Auge
17.	CDDAH	Le Havre	Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire
18.	CC.DU.PAYS.DE.L'ORBIQUET	Orbec	Pays d'Auge
19.	CC.CORMELLES	Cormelles	Pays Risle Estuaire
20.	CC.DU.PAYS.DE.LIVAROT	Livarot	Pays d'Auge
21.	CC.CAMPAGNE.DE.CAUX	Goderville	Pays des Hautes Falaises
22.	CC.BEUZEVILLE	Beuzeville	Pays Risle Estuaire
23.	CC.CRIQUETOT.L'ESNEVAL	Criquetot-L'Esneval	Pays des Hautes Falaises

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La répartition des effectifs en fonction de type de réponse par communauté de communes

Code/ Réponse	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.
oui	51	23	27	39	31	5	15	18	15	14	19	11	7	24	17	2	19	0	11	8	2	3	8
non	14	22	13	1	8	32	20	14	16	17	11	18	21	5	11	21	1	18	6	7	12	7	1
Total	65	45	40	40	39	37	35	32	31	31	30	29	28	29	28	23	20	18	17	15	14	10	9

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

La répartition des pourcentages en fonction de type de réponse par communauté de communes

Code/ Réponse	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.
oui	78,4	51,1	67,5	97,5	79,5	13,5	42,8	56,2	49,9	45,1	37,9	75,8	25	82,7	60,7	8,7	95	0	64,7	53,3	14,3	30	88,9
non	21,6	48,9	32,5	2,5	20,5	86,5	57,2	43,8	50,1	54,9	62,1	24,21	75	17,3	39,3	91,3	5	100	35,3	46,7	85,7	70	11,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CDDAH », 2010

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Un statut d'habitant en fonction de la catégorie d'âge ?

En s'appuyant sur les résultats de l'enquête sur le sentiment d'appartenance,¹ F. GUÉRIN-PACE (2006, p.300) affirmait que l'échelle géographique à laquelle on se réfère varie avec l'âge : les plus enclins à déclarer leur appartenance à l'échelle de la commune sont les personnes âgées de plus de 60 ans et celles de moins de 30 ans, à la différence des classes d'âges intermédiaires qui sont généralement les plus mobiles. Sur notre corpus, il n'y a pas de grande variation en fonction de la catégorie d'âge, le pourcentage de réponses étant toujours favorable à la réponse affirmative et le test de Khi2 ne montre pas de dépendance significative entre les deux variables (Tableau 6-22).

Tableau 6-22 / Le statut d' « habitant de l'Estuaire de la Seine » en fonction d'âge

Réponse/catégorie d'âge	<20 ans	20- 40 ans	40 - 60 ans	60 - 75 ans	>75 ans	Total
Oui	53,3% (8)	54,1% (100)	51,2% (146)	52,7% (106)	59,6% (31)	53,0% (391)
Non	46,7% (7)	42,7% (79)	47,4% (135)	46,8% (94)	38,5% (20)	45,4% (335)
Non réponse	0,0% (0)	2,7% (5)	0,4% (1)	0,0% (0)	1,9% (1)	0,9% (7)
Ne se prononce pas	0,0% (0)	0,5% (1)	1,1% (3)	0,5% (1)	0,0% (0)	0,7% (5)
Total	100% (15)	100% (185)	100% (285)	100% (201)	100% (52)	100% (738)

La dépendance n'est pas significative. $\text{Khi}^2 = 12,66$, $\text{ddl} = 12$, $1-p = 60,55\%$.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors CDDAH* », 2010, Strate n°1.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

¹ Source : enquête « Histoire de Vie », 2003, plus de 8000 personnes interrogées sur la question « Si je vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ? » (GUÉRIN-PACE, 2006)

Un statut d'habitant en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ?

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, nous pouvons constater qu'il y a deux catégories qui présentent des pourcentages plus importants quant il s'agit de répondre négativement : les « *cadre supérieur/ moyen/profession intermédiaire / profession libérale* » et les « *Etudiant/ Autres sans activité professionnelle* » (Tableau 6-23), sans pourtant que le test de Khi2 mette en évidence des dépendances significatives.

Pour la première catégorie, l'une des explications possible repose sur le capital de mobilité plus important qui donne une territorialité multiple, mais également floue. Etre habitant de l'Estuaire de la Seine suppose des pratiques spatiales répétitives, inscrites dans le temps. Dans un contexte de changement fréquent de lieu de résidence, l'identification à un territoire devient plus difficile. Par rapport aux deux autres catégories, les possibles explications d'ordre social nécessiteraient des recherches plus approfondies, avant de lancer d'autres hypothèses.

Tableau 6-23 / Le statut d'« *habitant de l'Estuaire de la Seine* » en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

Réponse/catégorie socioprofessionnelle	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	cadre supérieur/ moyen, profession libérale	Employé/ ouvrier	Retraité	Etudiant/ Autres sans profession	Total
Oui	58,3% (7)	51,2% (43)	45,3% (39)	59,0% (118)	54,0% (141)	45,3% (43)	53,0% (391)
Non	41,7% (5)	44,0% (37)	52,3% (45)	39,0% (78)	45,6% (119)	53,7% (51)	45,4% (335)
Non réponse	0,0% (0)	2,4% (2)	2,3% (2)	1,0% (2)	0,4% (1)	0,0% (0)	0,9% (7)
Ne se prononce pas	0,0% (0)	2,4% (2)	0,0% (0)	1,0% (2)	0,0% (0)	1,1% (1)	0,7% (5)
Total	100% (12)	100% (84)	100% (86)	100% (200)	100% (261)	100% (95)	100% (738)

La dépendance n'est pas significative. $\text{Khi}^2 = 19,74$, $\text{ddl} = 15$, $1-p = 81,80\%$.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 738 observations, Strate n^o1.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « *Hors LODAH* », 2010.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Les réponses regroupées sous la modalité de réponses «*Le "chez moi" fait partie de l'Estuaire*» (18,2%)

Pourquoi vous vous considérez habitant de l'Estuaire de la Seine ?	Effectif
J'habite à Honfleur, je suis honfleurais	9
Car je suis à Quillebeuf-sur-Seine, il fait partie de l'Estuaire	3
Je suis très proche du bac de Quillebeuf-sur-Seine	1
Mon mari vient de Quillebeuf-sur-Seine	1
Car je suis à Quillebeuf-sur-Seine	1
J'habite Tancarville	3
J'habite au Havre	3
Car j'ai toujours vécu au Havre	1
J'habite à Deauville	3
J'habite sur Fécamp, ça fait partie	3
Parce que j'habite à Deauville et je travaille autour de l'Estuaire	1
Car Deauville c'est l'Estuaire de la Seine	1
Je suis de la région, j'habite Deauville	1
J'habite Lillebonne	4
Car je suis de Caudebec-en-Caux	4
Car Pont-Audemer fait partie de l'Estuaire de la Seine	2
J'ai habité le Havre et maintenant j'habite à proximité	2
J'habite Valmont	2
J'habite Saint-Romain-de-Colbosc	2
J'habite à Corneilles	1
J'habite à Rouen	1
J'habite au milieu, entre Rouen et le Havre	1
J'habite près de Pont-l'Évêque	1
J'habite Trouville-sur-Mer	1
J'habite Trouville-sur-Mer, on a la culture maritime	1
Je suis né à Caudebec-en-Caux et j'habite à Villequier	1
Je suis normand, j'habite Fécamp	1
Je vis depuis 45 ans à Lisieux qui fait partie de l'Estuaire de la Seine	1
Né à Cabourg, mais j'ai eu des habitations un peu partout	1
J'habite à côté d'Étretat	1
J'habite à côté, je suis toujours ente Trouville-sur-Mer et le Havre	1
J'habite à Lieurey	1
J'habite au pied du Pont de Normandie	1
J'habite Bolbec	1
Mes parents habitent l'Eure, j'ai une maison sur la côte	1
On a toujours vécu ici, je suis havraise, j'aime l'ouverture	1
Pas trop loin, je suis de Fécamp	1
Parce que st romain en fait partie	1
Parce que nous en faisons partie, avec le canton de Quillebeuf-sur-Seine et le parc Brotonne	1
Car j'habite Fécamp et la Seine est à coté	1
J'ai habité le Havre et j'habite Etretat	1
J'habite à la sortie directe de l'Estuaire	1
Parce que j'habite en Seine Maritime	1
Total	71

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 391 observations de réponses affirmatives, Strate n^o.

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

« Quels lieux conseillerez-vous à un touriste visitant l'espace autour de l'Estuaire de la Seine? »

Lieux	Nb.	%	Zone touristique
Honfleur	367	53,0%	Littoral RG
Le Havre	215	31,0%	Littoral RD
Deauville	180	26,0%	Littoral RG
Patrimoine culturel et architectural	109	15,7%	Général
Fécamp	109	15,7%	Littoral RD
Etretat	108	15,6%	Littoral RD
Rouen	97	14,5%	Vallée de la Seine
Marais/ Marais Vernier	96	13,9%	Arrière-pays-RG
Trouville-sur-Mer	94	13,6%	Littoral RG
Vallée de la Seine	94	12,7%	Vallée de la Seine
Caudebec en Caux	87	12,6%	Vallée de la Seine RD
Mer – côte – falaises - plages	84	12,1%	Littoral
Cabourg	80	11,5%	Littoral RG
Pont Normandie	76	11,0%	Estuaire
Lisieux	51	7,4%	Arrière-pays-RG
Pont Audemer	42	5,7%	Arrière-pays-RG
Caen	42	5,7%	Arrière-pays-RG
Villequier	37	5,0%	Vallée de la Seine RD
La route de...	28	3,8%	Arrière-pays
Ponts	27	3,7%	Estuaire
Forêts	24	3,3%	Général
Quillebeuf-sur-Seine	24	3,3%	Vallée de la Seine RG
Dieppe	23	3,1%	Littoral RD
Pont l'Evêque	22	3,0%	Arrière-pays-RG
Ouistreham	21	2,8%	Littoral RG
Duclair	20	2,7%	Vallée de la Seine RD
Arrière-pays / Campagne	20	2,9%	Arrière pays
Lillebonne	18	2,4%	Arrière-pays-RD
Saint Valéry en Caux	18	2,4%	Littoral RD
Estuaire / Réserve naturelle	15	2,1%	Estuaire
Yport	13	1,8%	Littoral RD
Calvados_le Pays d'Auge	12	1,7%	Arrière-pays-RG
Cormailles	11	1,5%	Arrière-pays-RG
Valmont	11	1,5%	Arrière-pays-RD
Houlgate	10	1,4%	Littoral RG
Mont Saint Michel	10	1,4%	Littoral RG
Tancarville	10	1,4%	Vallée de la Seine RD
Vieux port	10	1,4%	Vallée de la Seine RG
Balades – randonnées	9	1,2%	Général
Ports	9	1,3%	Général
Paris	9	1,3%	
Bolbec	8	1,1%	Arrière-pays-RD
Cambremer	7	0,9%	Arrière-pays-RG
Aizier	6	0,8%	Vallée de la Seine RG
Veulettes-sur-Mer	6	0,8%	Littoral RD
Yvetot	6	0,8%	Arrière-pays-RD
Berville-sur-Mer	5	0,7%	Vallée de la Seine RG
Dives sur Mer	5	0,7%	Littoral RG
Harfleur	5	0,7%	Vallée de la Seine RD
Livarot	5	0,7%	Arrière-pays-RG
Tréport	5	0,7%	Littoral RD
Villerville	5	0,7%	Littoral RG
Non répondu	4	0,5%	
Gastronomie	4	0,5%	Général
La Haye de Routot	4	0,5%	Arrière-pays-RG
La Suisse Normande	4	0,5%	Arrière-pays-RG
La Vallée de la Risle	4	0,5%	Arrière-pays-RG
Cany-Barville	4	0,5%	Arrière-pays-RD
La Bouille	4	0,5%	Vallée de la Seine RG
Sainte Adresse	4	0,5%	Littoral RD
Veules-les-Roses	4	0,5%	Littoral RD
Je ne connais pas bien l'Estuaire	3	0,4%	Méconnaissance
Tous les lieux, en général	3	0,4%	Général
Beaumont-en-Auge	3	0,4%	Arrière-pays-RG

Lieux	Nb.	%	Zone touristique
Benerville-sur-Mer	3	0,4%	Littoral RG
Bernay	3	0,4%	Arrière-pays-RG
Cerza (Lisieux)	3	0,4%	Arrière-pays-RG
Clécy	3	0,4%	Arrière-pays-RG
Evreux	3	0,4%	Arrière-pays-RG
Giverny	3	0,4%	Vallée de la Seine RD
Orbec	3	0,4%	Arrière-pays-RG
Villers sur Mer	3	0,4%	Littoral RG
Conseil de ne pas venir	2	0,3%	Avis négatif
Orne	2	0,3%	Arrière-pays RG
Beuvron-en-Auge	2	0,3%	Arrière-pays RG
Blangy-le-Château	2	0,3%	Arrière-pays RG
Brionne	2	0,3%	Arrière-pays RG
Canal de Tancarville	2	0,3%	Vallée de la Seine
Le Trait	2	0,3%	Vallée de la Seine RD
Montivilliers	2	0,3%	Arrière-pays RD
Pose	2	0,3%	Vallée de la Seine RG
Saint-Germain-de-Livet	2	0,3%	Arrière-pays RG
Saint-Pierre-sur-Dives	2	0,3%	Arrière-pays RG
Saint-Samson-de-la-Roque	2	0,3%	Vallée de la Seine RG
Sassetot-le-Mauconduit	2	0,3%	Arrière-pays RD
Touques	2	0,3%	Arrière-pays RG
Armada	2	0,3%	Vallée de la Seine
Les haras	2	0,3%	Général
Les jardins	2	0,3%	Général
Les lieux sauvages	2	0,3%	Général
Allouville-Bellefosse	1	0,1%	Arrière-pays RD
Andouillé	1	0,1%	Arrière-pays RG
Arromanches	1	0,1%	Littoral RG
Avranches	1	0,1%	Littoral RG
Bayeux	1	0,1%	Arrière-pays RG
Cap d'Antifer	1	0,1%	Littoral RD
Conteville	1	0,1%	Vallée de la Seine RG
Coudeville	1	0,1%	Littoral RG
Courseulles-sur-Mer	1	0,1%	Littoral RG
Criquetot-l'Esneval	1	0,1%	Arrière-pays RD
Franceville	1	0,1%	Littoral RG
Gainneville	1	0,1%	Arrière-pays RD
Hermival-les-Vaux	1	0,1%	Arrière-pays RG
Lanquetot	1	0,1%	Arrière-pays RD
La Bouille	1	0,1%	Vallée de la Seine RG
Le Moulin d'Hauteville	1	0,1%	Arrière-pays RG
Les Andelys	1	0,1%	Vallée de la Seine RD
Lieurey	1	0,1%	Arrière-pays RG
Montfort sur Risle	1	0,1%	Arrière-pays RG
Notre-Dame-de-Bliquetuit	1	0,1%	Vallée de la Seine RG
Petit-Quevilly	1	0,1%	Vallée de la Seine RG
Port en Bessin	1	0,1%	Littoral RG
Saint Aubin sur Mer	1	0,1%	Littoral RD
Saint-Hymer	1	0,1%	Arrière-pays RG
Saint-Georges-du-Vièvre	1	0,1%	Arrière-pays RG
Saint-Julien-de-Mailloc	1	0,1%	Arrière-pays RG
Saint Malo	1	0,1%	Arrière-pays RG
Sainte-Opportune-la-Mare	1	0,1%	Vallée de la Seine RG
Saint Romain de Colbosc	1	0,1%	Arrière-pays RD
Vallée de la Durdent	1	0,1%	Arrière-pays RD
Vallée du Commerce	1	0,1%	Arrière-pays RD
Yerville	1	0,1%	Arrière-pays RD
Canoë (activité sportive)	1	0,1%	Général
La faune	1	0,1%	Général
Les petits commerces	1	0,1%	Général
Les marchés hebdomadaires	1	0,1%	Général
Les raffineries	1	0,1%	Vallée de la Seine RD
Total observations	693		

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (10 au maximum).

Enquête « L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ? », Corpus « Hars CODAH », 2010, Strate n° 2.

© AURH, UMR 6266 IDEES, Cirtai, Université du Havre, 2012, M. AXENTE

Bibliographie thématique

Afin de mieux guider le lecteur, un classement à partir de thématiques abordées tout au long des travaux de recherche est apparu nécessaire. Cependant, étant donné la complexité des sujets traités, ainsi que l'angle interdisciplinaire abordé, certains articles ou ouvrages peuvent se retrouver plusieurs fois.

Une bibliographie générale, réalisée par ordre alphabétique, est proposée à la fin.

Sommaire

Espace, Territoire, Acteurs	p. 513
Approche générale	p.513
Habitant-Habiter-Identité	p.516
Représentation et idéologie du territoire	p.518
Carte et territoire	p.520
Projet et aménagement du territoire	p.520
Normandie, Estuaire de la Seine, autres estuaires	p.521
Tourisme	p.523
Tourisme-acteurs-territoire	p.523
Développement durable-Tourisme durable	p.527
Tourisme-ville-patrimoine-Le Havre	p.528
Méthodologie	p.530
AURH / Notes AURH	p.531
Webographie	p.533
Bibliographie générale	p.534

Espace, Territoire, Acteurs

Approche générale

- ANTHEAUME, B., GIRAUT, F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, Institut de Recherche pour le Développement Éditions.
- ARDREY, R., 1966, *The territorial imperative. A personal inquiry into the animals origins of property and nations*, New York, Altheum, in DI MÉO, G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- AUGÉ, M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Editions du Seuil.
- AURIAC, F., 1986, « Du spatiale et du social : de la géographie aujourd'hui », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.71-82.
- BACHELARD G., 1957, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- BADIE, B., 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Fayard.
- BANDS, V., 2007, « Le territoire, "bien commun" ou espace de mise en commun ? » in VIALA, L., VILLEPONTOUX, S., avec coll. De VOLLE, J.-P., 2007, *Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, UMR 5045, Mutations des territoires en Europe, CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier, Publication de l'Université Paul Valéry, Montpellier III.
- BAILLY, A., FERRAS, R., PUMAIN, D., 1995, *Encyclopédie de la géographie*, Editions Economica, 1167p.
- BAILLY, A., SCARIATI, R., 1999, *Voyage en Géographie*, Paris, Ed. Economica.
- BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 2008, « Territoire, Territorialisation » in *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, pp.504-509.
- BECKOUICHE, P., 2011, « Préambule » in Pré-actes du Colloque International *Fonder les sciences du territoire*, 23-25 novembre 2011, CIST, Paris.
- BERDOULAY, V., 1988, *Des mots et des lieux*, Editions du Centre national de la Recherche Scientifique, Paris, in DI MÉO G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Économica.
- BIDÉGARAY, C., CADIDOU, S., PINA, C., 2009, *L'écu local aujourd'hui*, PUG (Presses Universitaires de Grenoble), Collection : Livres cours.
- BLETON-ROUGET, A., COMMERÇON, N., GONOD, P., (sous dir.), 2006, *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais.
- BOURDELAIS, P., LEPETIT, B., 1986, « Histoire et espace », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.15-26.
- BOURDIN, A., 2000, « Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi ? », in WACHTER, S., BOUDIN, A., LÉVY, J., OFFNER, J.-M., et al., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, DATAR / Editions de l'Aube, pp.171-197.
- BRUNET, R., 1986, « L'espace, règles du jeu », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp. 297-316.
- BRUNET, R., 1991, *Le territoire dans les turbulences*, Paris, Reclus.
- BRUNET, R., FERRAS, R., THIERY, H., 1992, *Les mots de la géographie*, Paris : Reclus/La Documentation Française, 470p.
- CHALAS, Y., 2009, « De la trajectoire épistémologique récente du concept de territoire », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, pp.177-180.
- CHOAY, F., MERLIN, P., 1996 (2nd édition), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 863p.
- CIATTONI, A., (sous dir.), BEUCHER, S., RECHEZZA, M., 2005, *La géographie : pourquoi ? comment ?*, Hatier, Coll.Initial, pp.23-31.
- CLAVAL, P., 2005, *Epistémologie de la géographie*, Armand Colin.
- CROZIER, M., ERHARD, F., 1977, *L'acteur et le système*, Seuil.
- DEBARBIEUX, B., 2009, « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, p.19-30.
- Dictionnaire, 2005, *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris.
- DI MÉO, G. (sous dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan.
- DI MÉO, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Editions Nathan.
- DI MÉO, G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Économica.

- DI MÉO, G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in LUSSAULT, M., et LEVY, J., (dir.), *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cérisy*, Belin, Coll. « Mappemonde ».
- DI MÉO, G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- DI MÉO, G., 2008, « Une géographie sociale entre représentations et actions » in *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 2008, (Numéro Spécial « Représentation, Action, Territoire »), N°23, 2008, pp.13-21, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281573>, pp.1-8.
- DULONG, R., 1978, *Les Régions, l'Etat et la Société locale*, Paris, PUF.
- EMANGARD, P.-H., 2001, « Des agglomération aux archipels. L'impact de l'automobilité sur les formes urbaines », in *Villes du XXIe siècle - Quelles villes voulons-nous ? Quelles villes aurons-nous ? Actes du colloque de La Rochelle*, Collections Débats du CERTU n°32, pp.245-259.
- FREMONT A., 2006, « Les territoires entre nécessité et liberté » in BLETON-ROUGET A., COMMERÇON N. et GONOD P., (sous dir.), 2006, *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône – Mâconnais, pp.27-35.
- FRÉMONT, A., 2005, *Géographie et action. l'aménagement du territoire*, Editions Arguments.
- FOUCAULT, M., 2001 « Qu'es-ce que les Lumières », in FOUCAULT, M., 2001, *Dits et Ecrits*, vol.2, Paris, Gallimard.
- GILBERT, A., 1986, « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie », in *L'Espace Géographique*, 1, p.57-66.
- GODELIER, M., 1984, *L'idéal et le Matériel*, Fayard, Paris.
- GOETZ, B., 2009, in OUREDNIK, A., "Territoires et penseurs.", *Espaces Temps.net*. Il paraît, 16.08.2010, URL : <http://espacestemp.net/document8229.htmlp.308>
- GRUMBACH, A., 2008, « L'appel du large. De la ville aux grands territoires » in Actes de la XXIXe rencontre nationale des agences d'urbanisme, Le Havre, 22-24 octobre 2008, in *Revue Urbanisme*, n°35, Hors série, p.63.
- GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., LAJARE, R., ROUX, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Ed. Economica, Paris
- HÄGERSTRAND, T., 1991, « Reflexiones sobre que hay acerca de las personas en la ciencia regional ? », in *Série Geografica*, n°1, Universidad de Alcalá de Henares, pp.III-118. (« Reflections on What about people in regional science », 1989, in *Papers of the Regional Science Association*, vol.66, pp.1-6)
- HALI, E.T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil, 253 p.
- LACOUR, C., 1986, « L'arbre et la forêt : la science régionale vue par un économiste », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.27-46.
- LAMIZET, B., 2011, *Le langage politique*, Ellipses Editions Marketing S.A.
- LATOUR, B., 1991, « Nous n'avons jamais été modernes, essai d'anthropologie symétrique », La Découverte, Paris.
- LAURIN, S., KLEIN, J.-L., TARDIF, C., (sous dir.), 2001, *Géographie et société*, Presse de l'Université du Québec.
- LE BERRE, M., 1992, « Territoires », in BAILLY, A., et al., 1992, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 617-638.
- LEFEBVRE, H., 2000, « L'espace social », in *La production de l'espace*, Anthropos, 4^e édition, pp.83-195.
- LIMA, S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin de limites ?*, thèse, université de Poitiers.
- LUSSAULT, M., LEVY, J., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- MARIÉ, M., 1982, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens, 176 p.
- MARX, K., 2008 (1963 et 1968), *Le Capital. Livre I*, Editions Gallimard.
- MOINE, A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », in *L'Espace géographique*, 35(2), pp.115-132.
- MORIN, E., KERN, A.-B., 1993, *Terre-Patrie*, Paris, Seuil.
- MUBI BRIGHENTI, A., 2010, "On Territorology. Towards a General Science of Territory", in *Theory, Culture & Society*, January 2010 Vol.27 (1), pp.52-72, Doi: 10.1177/0263276409350357, URL : <http://tcs.sagepub.com/content/27/1/52>.
- OZOUF-MARIGNIER, M.-V., 2009, « Le territoire, la géographie et les sciences sociales : aperçus historiques et épistémologiques », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, pp.31-35.
- PAGÈS, D., PÉLISSIER, N., 2000, *Territoires sous influences/1*, L'Harmattan.

- PAQUOT, T., YOUNES, C., 2009, *Le territoire des philosophes : Lieu et espace dans la pensée au XXe siècle*, La Découverte, Collection : Armillaire, 396 p.
- PUTMAN, H., 1984, *Raison, Vérité et Histoire*, Paris, Editions de Minuit.
- RAFFESTIN, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec.
- RAFFESTIN, C., TURCO, A., 1984, « Espace et pouvoir », in BAILLY, A., et al., *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 204 p.
- RAFFESTIN, C., 1985, « Instruments territoriaux et autonomie », in *L'Autonomie sociale aujourd'hui*, Grenoble, CEPS-CREA, PUG
- RAFFESTIN, C., 1986, « Écogénèse territoriale et territorialité », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.173-186.
- RETAILLÉ, D., 2005, « L'espace mobile » in ANTHEAUME, B., GIRAUT, F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement*, IRD Éditions Institut de Recherche pour le développement, Paris, pp.175-202.
- RETAILLÉ, D., 2009, « Malaise dans la géographie : l'espace mobile », in VANIER, M., (sous dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, pp.97-114.
- RETAILLÉ, D., 2010, « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 238 | Avril-Juin 2007, [En ligne], mis en ligne le 01 avril 2010. URL : <http://com.revues.org/index2351.html>
- RIGALDIES, B., CHAPPOZ, Y., 1996, *Le projet de territoire*, Editions du Papyrus.
- SANTOS, M., 1997, « L'espace : système d'objets, système d'actions » in SANTOS, M., 1997, *La nature de l'espace*, L'Harmattan, pp.43-62.
- TESSON, F., 2004, « Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace », Communication au Colloque *Espaces et société aujourd'hui*, Rennes, les 21-22 octobre 2004, URL : hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/14/58/92/PDF/Tesson_Rennes04.pdf.
- TESSON, F., 2004, « Emergences territoriales et nouveau rapport du politique à l'espace », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°2, pp.230-241, URL : halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00145896
- TIZZON, P., 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », in DI MÉO, G., (sous dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, Edition L'Harmattan, pp.17-34.
- VANIER, M., (sous dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes.
- VANIER, M., 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'intercommunalité*, Economica.
- VIARD, J., 1981, *La dérive des territoires*, Le Paradou, Editions Actes Sud, 160p.

Habitant-Habiter-Identité

- AXENTE, M., 2010, « L'Estuaire de la Seine, un territoire en construction. L'habitant, un acteur clé dans ce processus », communication au colloque *Estuaires, fleuves et cours d'eau. Représentations et pratiques*, Université de Rouen, 5-6 Mai 2010.
- BERQUE, A., 1999, « Géogrammes. Pour une ontologie des faits géographiques », *L'Espace géographique*, vol.28, n°2, pp.320-326.
- BERQUE, A., 2000, *Médiance. De milieux en paysages*, Editions Belin.
- BERQUE, A., 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- BERQUE, A., 2002, Préface, in RADKOWSKI, G.-H., 2002, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF, pp.7-14.
- BERQUE, A., 2006, (sous dir.), *Mouvance II. Du jardin au territoire, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, Éditions de la Villette, 120 p
- BOURDIN, A., 2000, « Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi ? », in WACHTER, S., BOUDIN, A., LÉVY, J., OFFNER, J.-M., et al., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, DATAR / Editions de l'Aube, pp.171-197.
- BRINGCKERHOFF, J., 2003, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Essai traduit de l'américain par CARRIERE Xavier, Editions Actes Sud / ENSP.
- BRUNET, R., 2004, *Le développement des territoires : formes, lois, aménagement*, Editions de l'Aube.
- BUSSI, M., 2006, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », in *L'Espace géographique*, n°2006-4, Edition Belin-Reclus, pp.334-339.
- CAILLY, L., 2004, *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation*, Thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours.

- DEBARBIEUX, B., 2006, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », in *L'Espace géographique*, 2006/4 Tome 35, pp. 340-354.
- DUMONT, G.F., 1999, « Le dessein identitaire des régions françaises », in BONNEMAISON, J., CAMBREZY, L., QUINTY – BOURGEOIS, L., (sous dir.), 1999, *Les Territoires de l'identité. Le Territoire lien ou frontière ?*, Paris : L'Harmattan.
- ELIAS, N., 2009 (1987, 1991) *La société des individus*, Fayard.
- GOTTMANN, J., 1952, *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Colin.
- GUÉRIN-PACE, F., 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », in *L'Espace géographique*, n°2006-4, Editions Belin-Reclus, pp.298-308.
- GUERMOND, Y., 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », in *L'Espace géographique*, n°4, pp.291-297.
- GWIAZDZINSKI, L., 1997, « Sentiment d'appartenance et développement des territoires » in *Les Échos du développement durable*, URL : <http://www.developpement-local.com> .
- HEIDEGGER, M., 1996, Chapitre « Bâtir, Habiter, Penser » in *Essai et conférences*, Paris, coll. »Tel «.
- KEATING, M., 1998, *The New Regionalism in Western Europe*, Cheltenham: Edward Elgar.
- LAPLANTINE, F., 1999, *Je, nous et les autres. Être humain au-delà des appartenances*, Editions le Pommier-Fayard.
- LAZZAROTTI, D., 2006, *Habiter. La condition géographique*, Editions Belin.
- LAZZAROTTI, D., DLAGNIER, P.-J., (sous dir.), 2011, *L'identité entre ineffable et effroyable*, Editions Armand Colin.
- LUSSAULT, M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil.
- LUSSAULT, M., PAQUOT, T., YOUNES, C., 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte.
- MARTIN, D.-C., 1994, *Cartes d'identité, comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po, in DI MÉO, G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- MOREL-BROCHET, A., 2008, "Un point sur l'habiter. Heidegger, et après...", in *EspacesTemps.net*, Il paraît, 04.11.2008 URL : <http://espacestems.net/document6663.html>.
- MORIN, E., 1985, "Une communauté de destins" in *Cahiers du Forum pour l'indépendance et la paix*, n°5, mars 1985.
- MORIN, E., 2001, *La méthode V. L'humanité de l'humanité, L'identité humaine*, Editions du Seuil.
- PAASI, A., 2002, «Bounded spaces in the mobile world: deconstructing 'regional identity' », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n°93, pp. 137-148.
- PALMONARI, A., ZANI, B., 2003, "Les études de communautés", in MOSCOVISI, S., BUSCHINI, F., 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp.14-38.
- PAQUOT, T., LUSSAULT, M., YOUNES, C. (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie*, Paris, Éd. La Découverte, Collection Armillaire.
- RADKOWSKI, G.-H. de, 2002, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF.
- RAMÉ, B., 1991, *Réflexion sur la formation de l'identité du Grand Estuaire*, Rapport d'après une étude menée par les étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Caen et de l'IUT du Havre.
- REBILLARD S., 2007, « L'analyse identitaires : un enjeu pour les territoires », in *Revue Espaces*, N°245, pp. 20-23.
- SALIGNON, B., YOUNES, C., 1992, *Qu'est-ce qu'habiter ?*, Editions de la Villette, 180 p.
- SERFATY-GARZON, P., 2003, « Habiter » in SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J.-C., (sous dir.), 2003, *Dictionnaire critique de l'habiter et du logement*, Editions Armand Colin, pp.213-214.
- STOCK, M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », in *Espacestems.net*, Textuel, 18.12.2004 URL : <http://espacestems.net/document1138.html> .
- STOCK, M., DUHAMEL, P., 2004, « A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility », *Belgeo*, Revue belge de géographie, n°93, in STOCK, M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », in *Espacestems.net*, Textuel, 18.12.2004 URL : <http://espacestems.net/document1138.html> .
- STOCK, M., 2006, "L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles.", in *EspacesTemps.net*, Textuel, 26.02.2006, URL : <http://espacestems.net/document1853.html>

Représentations et idéologie du territoire

- ABRIC, J.-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, PUF.
- ALIES, P., 1980, *L'invention du territoire*, Grenoble : PUG.
- ALTHUSSER, L., « Idéologie et appareil idéologiques d'Etat » in *La Pensée*, n°151, 1970.
- AMIROU, R., 1995, « L'imaginaire » in *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Presse Universitaire de France, p.31.
- ANDERSON, J., 1973, « Idéology in geography : an introduction », in *Antipode*, vol.5, n°3, déc.1973, pp.1-6, in DESCOLA, P., HAMEL, J. et LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*; Fayard.
- AXENTE, M., 2006, « Le territoire immatériel du tourisme » in *Transport et Tourisme – interaction et évolution. Moyens et infrastructures de transport entre nécessité et plaisir*; Mémoire de Master II Recherche, sous la direction de Benjamin STECK, Université du Havre, pp. 69-79.
- AXENTE, M., 2010, « L'Estuaire de la Seine, un territoire en construction. L'habitant, un acteur clé dans ce processus », communication au colloque *Estuaires, fleuves et cours d'eau. Représentations et pratiques*; Université de Rouen, 5-6 Mai 2010.
- AXENTE, M., 2011, « Quelle place pour la destination *Seine Estuaire* dans une Normandie touristique ? », communication dans le cadre du cycle de conférences *Pratiques du voyage dans un monde qui change*, Université du Havre, article en cours de rédaction, 9 juin 2010.
- BACHELARD, G., 1957, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- BAILLY, A., 1977, *La perception de l'espace urbain*, Paris, CRU.
- BAILLY, A., 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF.
- BAILLY, A., 1985, « Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations », in *L'Espace géographique*, n°3.
- BAILLY, A., 1986, « Espaces et représentations mentales », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp. 159-173.
- BAILLY A.S., DEBARBIEUX B., 1991, « Géographie et représentations spatiales » in BAILLY A et al., (dir.) *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, p.153-160.
- BAILLY Antoine, SCARIATI Renato, 1999, *Voyage en Géographie*, Ed. Economica.
- BERQUE, A., 2006, (sous dir.), *Mouvance II. Du jardin au territoire, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, Éditions de la Villette, 120 p
- BHÉRER, L., 8-9 mai 2007, « Les significations politiques de la banlieue : outils méthodes », *Colloque : La métropolisation entre théories et outils de mesure*, ACFAS 2007, Trois-Rivières, in JOERIN, F., RONDIER, P., 2007, *Les représentations agissent sur le territoire! Comment agir sur les représentations ?*, Colloque International de Géomatique et d'Analyse Spatiale, SAGEO'2007, URL : <http://www.iapad.org/publications/ppqis/CQFD02.pdf>.
- BONNEMAISON, J., 1981, « Voyage autour du territoire », in *L'Espace géographique*, n°4, Paris, pp.249-262.
- BRUNET R., 1974, « Espace, perception et comportement » in *L'Espace géographique*, n°3, p.189-204.
- CARDON C., ROCHE S., 2001, « Vers une typologie des représentations spatiales » in *L'Espace géographique*, n°1, pp.1-12.
- CAVEING, M., 1999, « Le réel, l'idéal et les mathématiques », in DESCOLA, P., LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Fayard, pp.85-102.
- CORDOBES, S., 2010, « Les plis de Territoires 2040 » in *Territoires 2040, aménager le changement*, n°1, 2e semestre 2010, DATAR, URL : <http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?rubrique10>, pp.11-25.
- CLAVAL P., 1973, *Principes de géographie sociale*, Paris, Éditions M.Th. Guéniin, Librairies Techniques, 351 pages.
- CLAVAL P., 1974, « La géographie et la perception de l'espace », in *L'Espace géographique*, n°3, pp.179-187.
- CLAVAL P., 1978, *Espace et Pouvoir*, Paris, PUF.
- DENIS M., 1979, *Les images mentales*, Paris, PUF, coll. « Psychologie ».
- DENIS M., 1994, *Image et cognition*, Paris, PUF, coll. « Psychologie d'aujourd'hui ».
- DEVROY, R., 2001, *Cours de médialogie générale*, Galiimard.
- DI MÉO, G., 2008, « Une géographie sociale entre représentations et actions » in *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 2008, (Numéro Spécial « Représentation, Action, Territoire »), N°23, 2008, pp.13-21, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281573>, pp.1-8.

- ELIADE, M., 1965 (1957), *Le sacré et le profane*, Editions Galiimard.
- FRÉMONT, A., 1976, *La Région, espace vécu*, Paris, PUF.
- FRÉMONT, A., 1976, « L'espace vécu », Actes du colloque de Rouen, Publication des Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes.
- FRÉMONT, A., *et al.*, 1984, *Géographie sociale*, Paris/New York, Masson.
- FREMONT, A., 2011, *La géographie entre représentations et vécus*, notes prise par GALBERAC Y., lors de la conférence prononcée à l'École Normale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines, pweb.ens-lsh.fr/omilhaud/Fremont.doc.
- GALINON-MELENEC B., 2011, (dir.), *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS.
- GILBERT, A., 1985, « Et si les géographes s'intéressaient aux idéologies moins officielles » in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 77, pp. 217-224. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/021719ar>.
- GILBERT, A., 1986, « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie », in *L'Espace Géographique*, n°1, pp.57-66.
- GILBERT, A., 1986, « L'analyse de contenu des discours sur l'espace : une méthode », in *Revue le Géographe Canadien*, vol.30, n°1, pp.13-25.
- GODELIER, M., 1984, *L'idéal et le Matériel*, Fayard, Paris.
- GRIZE, J.-B., VERGÈS, P., et SILEM, A., 1987, *Salariés face aux nouvelles technologies*, Paris, Editions du CNRS.
- GUERIN, J.-P., GUMUCHIAN, H., (sous la responsabilité de), 1985, *Les Représentations en Actes*, Colloque de Lescheraines, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 325 p.
- GUMUCHIAN, H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Ed. Economica.
- HENRIQUEZ, N., I., 2011, « La question de l'identité dans « l'épuisement du territoire » », in LAZZAROTTI, D., OLAGNIER, P.-J., (sous dir.), 2011, *L'identité entre ineffable et effroyable*, Armand Colin, Paris.
- JEANNERET, Y., 2011, « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé », in GALINON-MELENEC, B. (dir.), *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS, pp.59-86.
- JODELET, D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 424 p.
- JOERIN, F., RONDIER, P., 2007, *Les représentations agissent sur le territoire! Comment agir sur les représentations ?*, Colloque International de Géomatique et d'Analyse Spatiale, SAGEO'2007, URL : <http://www.iapad.org/publications/ppqis/CQFD02.pdf>.
- LARDON, S., MAUREL, P., PIVETEAU, V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Hermès - Lavoisier.
- LASSERRE, F., LECHAUME, A., 2005, *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec.
- MARX, K., 2008 (1963 et 1968), *Le Capital. Livre I*, Editions Galiimard.
- MOSCOVICI, S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF.
- PAULET, J.-P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Ed. Economica.
- PIAGET, J., INHELDER, B., 1976, *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, PUF.
- RAMOGNINO, N., 1999, « Notes de lecture d'une sociologue à propos de *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés* » in DESCOLA, P., HAMEL, J. et LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Fayard, pp.67-83.
- SARTRE, J.P., 1940, *L'imaginaire*, Paris, Galiimard.
- SARTRE, J.P., 1986, *L'imaginaire : psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Galiimard, Folio (éd. revue par Arlette ELKAÏM -SARTRE).
- SAUTTER, G., 1985, « La géographie comme idéologie ? » in *Cahier de géographie du Québec*, vol.29, n°77, pp. 193-203.
- STECK, B., 2011, « Flux et territoire : de la trace à la marque, une question de distance », in GALINON-MELENEC, B., (dir.) *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS, pp.249-271.
- VIALA, L. & VILLEPONTOUX S., (dir.), 2007, *Imaginaire, Territoires, sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, UMR 5045, Mutations des territoires en Europe, CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier, Publication de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III.

Carte et territoire

- ANDRÉ, Y., 1989, « Les cartes mentales » in *Représenter l'espace – L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, Economica, pp.153-167.
- BAILLY, A., SCARIATI R., 1999, *Voyage en Géographie*, Ed. Economica.
- BECK, E., BONNET, B., 2010, *Intégration et traitement de cartes mentales sous SIG*, RRAMESSES, 5-11 septembre 2010, Seignosse, URL : <http://www.rrameses.org>
- BONNET, B., 2002, *Risques industriels : évaluation des vulnérabilités territoriales*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Havre, 341 p.
- BOQUET, M., 2008, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbaines défavorisées*, Thèse de doctorat, Université du Havre.
- DEBARBIEUX B., VANIER M., 2002, *Ces territoires qui se dessinent*, Editions de l'Aube, DATAR.
- FOURNAND, A., 2003, « Images d'une cité : cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-Lès-Gonesse », in *Annales de géographie*, n°663, pp.537- 550.
- GATIEN, E., FOSCOLO, E., 2007, « L'instrumentalisation de l'espace », in *ÉchoGéo*.
URL : <http://lodel.revues.org/echogeo/document992.html>.
- GOULD, P., WHITE, R., 1984, (trad.française), *Cartes mentales*, Editions Universitaires de Fribourg, Suisse, 186 p.
- GOULD, P., BAILLY, A., 1995, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, Paris, Ed. Economica, Coll. Anthropos, pp.61 – 85.
- LÉVY, J., 2004, « La carte, un espace à construire », in LÉVY, J., PONCET, P., TRICOIRE, E., 2004, *La carte, enjeu contemporain*, Dossier n°8036, Documentation photographique, La documentation Française.
- PAULET, J.P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Ed. Economica.
- STERLIN, P., 2006, *Représentations mentales de lieux géographiques*, Telecom Paris, URL : <http://patrick.sterlin.free.fr/projets.php>

Projet et aménagement du territoire

- ASCHER, F., 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme - La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 103 p.
- BABEY, N., 1999, *La publicité du territoire, Politiques urbaines et régionales*, Thèse de doctorat en géographie humaine, Université de Neuchâtel.
- BAILLY, J.P., HEURGDON, E., 2001, *Nouveaux rythmes urbains : quels transports ?*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 221 p.
- BELLET, M., COLLETIS, G., LECOQ, B. (et al.), 1992, « Et pourtant ça marche ! (quelques réflexions sur l'analyse du concept de proximité) », in *Revue d'Economie Industrielle*, 61, 3^e trimestre, pp. 111-128.
- BELLET, M., COLLETIS, G., LUNG, Y., 1993, « Economie des proximités », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, numéro spécial n°3, ADICUEER pp. 357-606.
- BELLET, M., KIRAT, T., LARGERON, C., 1998, *Approches multiformes de la proximité*, Editions Hermès, Paris, 343p.
- BERGER, G., 1964, *Phénoménologie du temps et perspectives*, Presses Universitaire de France, Paris.
- BERTACCHINI, Y., 2002, « Concertation territoriale et politique territoriale concertée », in *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, ISSN : 1265-499X, 4^e trimestre 2002, pp. 10-18, URL : isd.univ-tln.fr/PDF/isd5/isd5a32_bertacchini.pdf
- BOUINDOT, J., 2002, *La ville compétitive. Les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Paris, Economica, 180 p.
- CASTEL, J.-C., 2010, « Ville dense, ville diffuse : les deux faces de l'urbanisation. » in *Revue Etudes foncières*, n° 147, Octobre 2010.
- CORDOBES, S., 2011, « Les plis de Territoires 2040 », in *Territoires 2040. Aménager le changement*, Revue d'études et de la prospective, n°1, DATAR, La documentation française, pp.11-25, URL : <http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?rubrique10>.
- DATAR, 2010, *Territoires 2040, aménager le changement*, n°1, 2^e semestre 2010, URL : <http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?rubrique10>.
- DAVEZIES, L., 2008, *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Editions du Seuil.

- DECLERCK, R., EYMERY, P., CRENER, M., 1980, *Le management stratégique des projets*, Editions Hommes et Techniques, p.23.
- DIANO, C., 1994, *Forme et événement, principes pour une interprétation du monde grec*, Editions de l'Eclat, Paris.
- DUBOIS, V., DULONG, D., (sous dir.), 1999, *La question technocratique de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg.
- DUCROTTE, R., 1996, *L'Estuaire de la Seine, un projet pour 2015*, Rapport pour le Conseil Economique et Social de la Haute Normandie.
- DURKHEIM, E., 1962, *The rules of sociological method*, The University of Chicago Press, Chicago, Ill.
- GILLY, J.P., TORRE, A., 2000, *Dynamiques de proximité*, Ed. L'Harmattan. Coll. Emploi, industrie et territoire. Paris. 301p.
- GRAVIER, J.-F., 1972, *Paris et le désert français*, Flammarion.
- GUERRIN, B., 2010, *La théorie des jeux*, Editions Economica.
- GUMUCHIAN, H., 1997, « A propos de quelques notions : marges, périphéries et arrière-pays », in *Montagnes Méditerranéennes*, n°6, pp. 9-11.
- JEAN, Y., VANIER, M., (sous dir.), 2008, *La France. Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, 295 p.
- LEMONIER, M., BERTHIER, I., ALIAMAN, M., (et al.), 2007, Dossier : « Le Tourisme à la croisée de l'aménagement », in *Diagona*/ La Défense : MEDAD –Direction Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, N°175, pp.22-57.
- LEROUX, X., 2006, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace-urbanisme, Université Paris X Nanterre.
- LEVESQUE, A., 1993, *Partenaires multiples et projet commun*, Paris, L'Harmattan, p.47.
- MORIN, E., 1969, *Introduction à une politique de l'homme*, Paris, Éd. du Seuil.
- MORIN, E., 1969, *La méthode. 3. La connaissance de la connaissance : anthropologie de la connaissance*, Paris, Éd. du Seuil.
- PONS, A., 2009, « Du grand territoire au grand projet », in *Revue Urbanisme L'Appel du large. De la ville aux grands territoires. Actes de la XXXe rencontre nationale des agences d'urbanisme. Le Havre, 22-24 octobre 2008*, N°35 hors série, janvier 2009, pp.14-15.
- PUSCASU, V., 1999, *Urbanism and urban planning*, Editura Arionada.
- RIGALDIES, B., CHAPPOZ, 1996, *Le projet de territoire*, Editions du Papyrus.
- ROUBAN, L., *La fin des technocrates ?*, 1998, Presses de Sciences Po.
- VALIEJO-GOMEZ, N., 2008, « La pensée complexe : Antidote pour les pensées uniques. Entretien avec Edgar Morin », in *Synergies Monde*, n°4-2008, pp.249-262.
- VANIER, M., 2011, « Le choix d'une prospective », in *Territoires 2040. Aménager le changement*, Revue d'études et de la prospective, n°1, DATAR, La documentation française, pp.27-31.
- VELTZ, P., 2008, *Au-delà du développement local*, Esprit.
- VIARD, J., 1981, *La dérive des territoires*, Actes-Sud.
- ***, 2007, « Territoires de projet. Bilan et perspectives », in *La Lettre du développement local*, Hors série.
- ***, 2007, « Horizon 2015 un nouvel équilibre au service des Haut-Normands : schéma régional d'aménagement et de développement du territoire », Rouen, Région Haute-Normandie, 91p.

Normandie, Estuaire de la Seine, autres estuaires

- ALIAIN, Y.-M., HELIAS, A., RIBIERE, G., (et al.), 2006, *La gestion des estuaires dans une approche communautaire*, Rapport, Ministère des transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer & Ministère de l'écologie et du développement durable, URL : <http://portail.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cqedd/004484-01.pdf>
- AUBAULT, M., 2005, « Pour la destination Estuaire, prochain arrêt Honfleur », in *Le Courrier Cauchois*, le samedi 16 avril 2005, p.6.
- AUGIER, P., 2008, « La stratégie touristique de Deauville » in *Espace tourisme & loisirs*, n°262, pp.8- 10.
- AURH, 2004, *Le bulletin de l'Observatoire de l'Estuaire*, N°3, Juin 2004.

- AURH, 2009, *Repères statistiques de l'Estuaire de la Seine. Premiers résultats du recensement : la population en 2006*, Etude 1333/Mai 2009.
- BAUTES, N., FIXOT, A.-M., MOULIN, C., ROUGE, L., VALOGNE, S., 2009, « La Basse Normandie : une région en discours et en images », Rapport rendu au Conseil Régional, Association Démosthène / Université de Caen.
- BENOIT, M.J., POTTIER, B., BASSIERE, D., RABEC, A., 1971, « L'aménagement régional : le tourisme », in *Cahiers du département de géographie de l'Université de Caen*, Rapport d'aménagement dans Association normande de géographie, bull. semestriel n°2, novembre, pp.21-38.
- BONNET, B., 2004, « Risques industriels : les territoires vulnérables de l'estuaire de la Seine », in *M@ppemonde*, N°76 (4-2004), URL : <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04401.html>
- BROCARD, M., 1998, « Réponse à Yves Guermont », in *Etudes Normandes*, n°3-1998, Association d'Etudes Normandes, pp.69-70.
- BROCARD, M., LEVEQUE, L., (direction scientifiques), 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAI, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- BROCARD, M., LECOQUIERRE, B., 1996, « Le modèle estuarien », in BROCARD, M., LEVEQUE, L., (direction scientifiques), 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAI, Publications des universités de Rouen et du Havre, pp.22-23.
- BROCARD, M., LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2008, « Ils sont partis de l'autre côté de l'eau », *Mobilités résidentielles des territoires et des sociétés locales dans l'estuaire de la Seine*, Rapport rendu au Pôle Universitaire Normand.
- BROCARD, M., LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2008, « La mobilité et la redéfinition identitaire : de la discontinuité spatiale à la co-territorialité », *Mobilités, Identités, Altérités*, 8^{ème} colloque du groupe « Mobilité spatiale, Fluidité Sociale » de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), Rennes, 13-14 mars 2008.
- BUSSI, M., 2000, « L'émergence d'une entité côté d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel », Communication au Colloque *Productions Culturelles Locales et émergences de lieux*, 25-27 mai 2000.
- BUSSI, M., 2000, « Périodisations touristiques sur la Côte d'Albâtre », Communication lors des *XXVIIème Journées de la Commission Nationale de Géographie du tourisme et des loisirs*, 3-5 Mai 2000, la Rochelle.
- BUSSI, M., 2007, « La Côte d'Albâtre : heurs et malheurs touristiques depuis dix siècles » in *La Côte d'Albâtre, usages et images*, Etudes Normandes, n° 3/ 2007, pp.37-50
- BUSSI, M., 2008, « Estuaire de la Seine, un espace de coopération en recomposition. », *Journée de lancement du Grenelle de l'Estuaire de la Seine*, 28 novembre, Gruchet le Valasse.
- BUSSI, M., 2010, « Enjeux politiques et géopolitiques en Normandie », Conférence pour le collectif "Bienvenue en Normandie", Université populaire Caen, Conseil régional de basse Normandie.
- CABANNE, C., 1988, « L'estuaire de la Loire, espace vécu, espace perçu », in *Cahiers Nantais*, n°30-31, pp.119-123.
- CORBIN, A., 2009, « Naissance et originalité du tourisme en Normandie », in *Destination Normandie, Deux siècles de tourisme XIXe - XXe siècle*, Alice Gandin, Musée de Normandie, Caen, pp.13-21.
- Comité Départemental du Tourisme du Calvados, 2012, *Observatoire du tourisme. Bilan 2011*, URL : <http://www.espacepro-calvados.com/fr/733/pages/d/observatoire/les-chiffres-cles-dans-le-calvados>
- Comité Départemental du Tourisme de l'Eure, 2011, *Observatoire du tourisme. Bilan 2010*, URL : <http://www.eure-tourisme.fr/site-pro/pages/fr/menu34/chiffres-du-tourisme-68.html>
- Comité Départemental du Tourisme de Seine Maritime, 2009, *Observatoire départemental du tourisme. Bilan 2008*.
- Comité Régional du Tourisme de Normandie, 2012, *Chiffres clés 2011 du tourisme normand*, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>.
- DUCCROTTE, R., 1996, *L'Estuaire de la Seine, un projet pour 2015*, Rapport pour le Conseil Economique et Social de la Haute Normandie.
- ESSIG, F., juil. 1992, *L'avenir de l'estuaire de la Loire*, Rapport Essig, Paris, 22 p.
- FOUNIS, C., 2007, *Et si Lisieux jouait la carte du pèlerinage*, Rapport CCI du Pays d'Auge, URL : http://www.pays-auge.cci.fr/files/fck/files/etude_claude_fournis.pdf.
- FRÉMONT, A., 2009 (1933), *Normandie sensible*, Paris, Éd. Cercle d'Art.
- GANDJHAKHCH, C., (réalisateur), 2001, *L'Estuaire de la Seine*, DVD Pédagogique, Diapofilm Gulliver.
- GUERMOND, Y., 1998, « Les estuaires », in *Etudes Normandes*, n°3-1998, Association d'Etudes Normandes, pp.65-68.
- GUILLET, F., 1999, « Naissance de la Normandie, 1750 – 1850, Genèse et épanouissement d'une image régionale », in *Terrain*, n°33.

- INSEE Basse Normandie, 2010, *Cent pour cent Basse-Normandie*, N°205 / Juin 2010, URL : www.insee.fr/basse-normandie.
- INSEE Haute Normandie, AURH, 2007, « Les déplacements domicile-travail dans l'Estuaire de la Seine », in *Cahier d'aval*, n°77-septembre 2007.
- INSEE Haute Normandie, AURH, 2008, « Les activités maritimes et portuaires du Havre », in *Cahier d'aval*, n°80 – juillet 2008.
- ISRAEL, B., 2012, *Quel avenir pour l'industrie dans les places portuaires ? L'exemple de l'estuaire de la Seine*, Presses des MINES.
- LECOQUIERRE, B., 1998, *L'estuaire de la Seine. Espace et territoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- LECOQUIERRE, L., LEVEQUE, L., STECK, B., 2010, « Infrastructures de transport et recompositions urbaines et territoriales dans l'estuaire de la Seine » in *Villes et grands équipements de transport. Compétition, tensions, recomposition*, Belgeo - Revue belge de géographie, 2010 n°1-2, Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de la Communauté Française et l'Université Stichting van België, pp.135-146.
- LEGOY, J., 1996, « Passé et futur. L'histoire du franchissement de l'Estuaire », in CORBELET, R., *Au dessus de l'Estuaire de la Seine...le prestigieux Pont de Normandie...entre Le Havre et Honfleur*, Editions Bertout « la Mémoire Normandie », p.17
- LÉVÊQUE, L., 1996, « Un nouveau départ pour un territoire inachevé », in *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, pp.110-111.
- LÉVÊQUE, L., GOUSIN, M.-H., GOSSET, C., PICAN, A., 1992, *Atlas du Havre et de sa région*, L'Observatoire Populaire & Habitat de la Ville du Havre.
- LÉVÊQUE, L. (sous dir.), 2002, *Atlas Le Havre et sa région*, L'Observatoire Population et habitat de la Ville du Havre.
- LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., 2008, « L'Estuaire de la Seine ou la construction d'une identité territoriale dans un espace en recomposition », intervention lors du colloque international pluridisciplinaire *Espaces de vie, espace-enjeux : entre investissement ordinaire et mobilisation politique*, Rennes, le 5, 6 et 7 novembre 2008.
- LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., BROCARD, M., 2009, « Identité et recomposition territoriale : la dimension heuristique de la notion de gouvernance abordée à partir de deux exemples normands », Communication au colloque *Gouvernement et gouvernance des espaces urbains*, Université de Rouen, 13-15 mai 2009.
- Maison de l'Estuaire, 2004, « *L'estuaire en Seine* », n°5, septembre 2004.
- MERLE, B. (coord.), 2009, *Les conférences de l'Estuaire. L'Estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction*, Editions des Falaises.
- MESNARD, A., sept. 1991, « Les modes de décision conduisant à l'aménagement des estuaires européens : le cas de l'estuaire de la Loire. Saint Nazaire », Assemblée générales des Esturiales, 7 p.
- PNRBSN, *Bilan d'activité 2006*, Maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, URL : http://pro.pnr-seine-normande.com/fr/parc/pnr_pdf/bilandactivites2006.pdf
- PROPECK-ZIMMERMANN, E., GUILLOT, P. (Resp. Sc.), 2007, *Les nouvelles formes d'inscription territoriale des risques industriels : appui méthodologique aux gestionnaires et décideurs de l'estuaire de la Seine dans le domaine des sciences humaines et sociales*, 31p.
- RAMÉ, B., 1991, *Réflexion sur la formation de l'identité du Grand Estuaire*, Rapport d'après une étude menée par les étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Caen et de l'IUT du Havre.
- THOMIRE, C., 2009, « Le pari du tourisme vert », in *Le Courrier cauchois*, les 17 juillet 2009, p.25.
- VIGARIE, A., 1994, « Pays de la Loire », in GAMLIN, A., (sous dir.), *La France dans ses régions*, SEDES, pp.212-213.
- ***2010, Dossier « Normandie 2010 : le débat régional », *Etudes normandes*, n°1, Revue trimestrielle publiée par l'Association d'Etudes Normandes, Rouen.
- *** 2010, *La Lettre de la Haute-Normandie*, le 02/07/2010, Agence PTC

Tourisme

Tourisme-acteurs-territoire

- ALEXANDRE, H., CUSIN, F., JUILLARD, C., avec la coll. De Jade SATH, juillet 2010, *L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises*, Université Paris-Dauphine, Chaire Ville & Immobilier, Fondation Paris-Dauphine.

- AMIROU, R., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Presse Universitaire de France.
- ARNAUD, G., KOVACSHAZY, C., 1998, « Réinventer les vacances, la nouvelle galaxie du tourisme », in *Prospective de la demande touristique à l'horizon 2010*, Rapport du groupe d'experts présidé par Jean VIARD, Commissariat général du Plan et Direction du Tourisme, Paris, La documentation française.
- AUGÉ, M., 1997, *L'impossible voyage. Le tourisme et ses images*, Rivages poche / Petite Bibliothèque.
- AUGIER, P., 2009, *Pour une politique gagnante des grands événements*, Rapport à Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, URL : <http://s2.e-monsite.com/2009/11/22/15985306rapport-remis-au-pr-l-61-ged-00000000-pdf.pdf>.
- AXENTE, M., 2006, *Le transport - entre nécessité et plaisir. Les perspectives d'ouverture des espaces touristiques de la Roumanie*, communication dans le Colloque « Transport et tourisme », Chambéry - laboratoire EDYTEM, CNF de Géographie et CNRS, Article publié in *Cahiers de Géographie*, n°4 - Année 2006, Coll. Edytem.
- AXENTE, M., 2011, « Projet touristique et acteur politique, quel rôle dans l'invention territoriale ? Approche méthodologique », communication aux Jères Doctoriales du Tourisme de la Chaire « Culture, Tourisme, développement », *TOURISME /Concepts et méthodes à la croisée des disciplines*, Paris, 14 - 16 septembre 2011.
- BACHIMON, P., DERIOZ, P., ARCUSET, L., 2007, "Construction politique et communication au service du tourisme: deux logiques distinctes et pas toujours articulées de l'affirmation d'identités locales", Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13,14,15 septembre 2007, Pré-actes.
- BARTCZAK, F., RAGE, J., 2001, « L'invention d'une destination touristique : l'exemple de Font-Romeu entre 1903 et 1928. Analyse sociologique et urbanistique de la création de Font-Romeu », URL : <http://www.virtualburo.fr/Pages/Articles%20en%20ligne.aspx>
- BOYER, M., 1996, *L'invention du tourisme*, Découvertes Gallimard, Paris, 160p.
- BONTRON, J.C., MOREL-BROCHET, A., 2002, « Tourisme et fonctions récréatives : quelles perspectives pour les espaces ruraux ? » in *Repenser les campagnes*, Paris, l'Aube, DATAR, pp. 173-193 (collection Monde en cours, série Bibliothèque des territoires).
- BOTTI, L., PEYPOCH, N., SOLONANDRASANA, B., 2008, « Ingénierie du tourisme. Concepts, méthodes et applications », Bruxelles: De Boeck.
- BOTTI, L., 2011, *Pour une gestion de la touristicité des territoires*, Collection Homo touristicus, Editions Balzac, 220 pages.
- BRENNETOT, A., 2010, « La Normandie pittoresque ou l'exaltation de la couleur locale », in *Etudes normandes, Normandie 2010 : le débat régional*, n°1 / 2010, Revue trimestrielle publiée par l'Association d'Etudes Normandes, Rouen, pp.17-26.
- BRUNEL, S., 2006, *La planète disneylandisée*, Paris, Ed. Sciences Humaines, 276p.
- BUSSI, M., 2000, « L'émergence d'une entité côté d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel », Communication au Colloque *Productions Culturelles Locales et émergences de lieux*, 25-27 mai 2000.
- BUSSI, M., 2000, « Périodisations touristiques sur la Côte d'Albâtre », Communication lors des *XXVIIème Journées de la Commission Nationale de Géographie du tourisme et des loisirs*, 3-5 Mai 2000, la Rochelle.
- BUSSI, M., 2007, « La Côte d'Albâtre : heurs et malheurs touristiques depuis dix siècles » in *La Côte d'Albâtre, usages et images*, Etudes Normandes, n° 3/ 2007, pp.37-50
- BUTLER, R., 1980, « The Concept of a Tourisme Area. Cycle of Evolution », in *The Canadian Geographer*, n°1.
- CACCOMO, J. ;-L., 2004, « De la fréquentation optimale des destinations », in *Espace*, n°217, Paris.
- CAILLOIS, R., 1967 (1958), *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige*, Editions Gallimard.
- CAZES, G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Bréal.
- CAZES, G., 1992, « Le tourisme dans le monde », in *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 839-849.
- CERIANI, G., KNAFOU, R., STOCK, M., 2004, "Les compétences cachées du touriste" in Dossier *Voyage, migration, mobilité*, Sciences Humaines, n°145.
- CERIANI, G., COËFFÉ, V., GAY, J.-C., KNAFOU, R., STOCK, M., VIOLIER, P., 2008, "Conditions géographiques de l'individu contemporain" in *Espace Temps.net*, Textuel, 13.03.2008, URL : www.espacetemps.net/document4573.html.
- CLARIMONT, S., 2006, « Partage de la compétence tourisme. L'expérience aragonaise », Dossier *Intercommunalité et tourisme*, in *Cahiers Espaces*, pp.116-121, n° 91, 143 p.
- COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME DE NORMANDIE, 2011, *Chiffres clés 2010 du tourisme Normand*.
- CORBIN, A., 1988, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, AUBIER.

- CORBIN, A., 2009, « Naissance et originalité du tourisme en Normandie », in *Destination Normandie, Deux siècles de tourisme XIXe – XXe siècle*, Alice Gandin, Musée de Normandie, Caen, pp.13-21.
- CORNELOUP, J., BOURDEAU, P., 2007, *Itinérances : du Tour aux détours*, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00184538>.
- CORNU, Y., 1996, « Pour une autre approche du marketing des destinations touristiques », in *Espaces*, n°47 Paris.
- COULANGEON, P., MENGER, P.-M., ROHARIK, I., 2002, « Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale », in *Economie et statistique*, n°352-353, 2002, URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES352-353B.pdf
- COUSIN, S., RÉAU, B., 2009, « Tourisme », in EspaceTemps.net, Mensuelles, 29.07.2009, URL : <http://espacetemps.net/document7890.html>.
- COUSIN, S., 2002, *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- CROMPTION, J. L., SEOHD, U.M., 1990, « Attitude Determinants in Tourism Destination Choice », in *Annals of Tourism Research*, vol.17, n°3, pp.432-438.
- CUVELIER, P., 1998, *Anciennes et nouvelles formes de tourisme : une approche socio-économique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourisimes et Sociétés, 238p.
- DEBARBIEUX, B., DEL BAGGIO, C., PETITE, M., 2008, « Spatialités et territorialités du tourisme. Dialectique du flux et de l'ancrage dans les Alpes », in « Tourisme, mobilités et altérité contemporaines », *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Vol. LVII, n°1-2, pp.75-87.
- DECROLY, J.-M., DUQUESNE, A.-M., DELBAERE, R., et al., 2006, *Tourisme et société. Mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, Coll. Aménagement du territoire et environnement, 244p.
- DEWAILLY, J.M, FLAMENT, E., 2000, *Le tourisme*, Paris, Sedes, Coll. Campus, 192p.
- DUCROTTE, R., 1996, *L'Estuaire de la Seine, un projet pour 2015*, Rapport pour le Conseil Economique et Social de la Haute Normandie.
- DUHAMEL, P., SACAREAU, I., 1998, *Le tourisme dans le monde*, Armand Colin, 223 p.
- DUHAMEL, P., 2003-2004, *Au fondement du tourisme : habiter autrement le monde*, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n° 115-118, pp.75-90.
- DUHAMEL, P., KNAFOU, R., 2003, *Tourisme et littoral : intérêts et limites d'une mise en relation*, Annales de géographie, Armand Colin, Paris, n° 629, pp. 47-67.
- DUHAMEL, P., 2008, « Les communautés vacancières. Définir un nouveau type de lieux touristiques à partir de la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime) », in *Norais*, n°206, 2008/1, pp.21-36.
- DUHAMEL, P., VIOLIER, Ph., 2009, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Editions Belin, 191 p.
- DUHAMEL, P., BOUALEM, K., (sous dir.), 2011, « Tourisme et mondialisation », Hors série de la Revue *Mondes du tourisme*, Actes du troisième Rendez-vous Champlain sur le tourisme, Angers, juin 2010, Université d'Angers.
- DUMAZEDIER, J., 1988, « *Révolution culturelle du temps libre 1968 – 1988* », Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p.
- Équipe MIT, 2002, *Tourisimes 1 : Lieux communs*, Paris, Ed. Belin, Coll. Mappemonde, 320 p.
- Équipe MIT, 2005, *Tourisimes 2 : Moments de lieux*, Paris, Ed. Belin, Coll. Mappemonde, 349 p.
- EVARD, B., 2010, *La Côte d'Albâtre comme terrain de jeux? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*, Thèse de doctorat, Laboratoire CETAPS EA 3832 et UMR 6266 IDEES, Université de Rouen.
- FOUGNIE, S., 2006, *La mutation contemporaine des stations balnéaires françaises : tentative de modélisation de la station littorale intégrée*, thèse ès Lettres, mention Géographie pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Nantes, soutenue le 1^{er} juillet 2006, Université de Nantes.
- FRIEDRICH, V., BLANC, C.A., 2000, *Le tourisme créateur d'images. Une étude comparative entre Lausanne et cinq villes européennes*, Mémoire de licence en géographie, Université de Lausanne, Faculté des lettres.
- GARREC, M.-A., 2008, « Le tourisme : un secteur économique porteur », in *Le tourisme en France - Édition 2008*, URL : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FRATOUR08>
- GRAVARI-BARBAS, M., 1998 (en collaboration avec Ph. Violier), numéro thématique "Villes et Tourisme : Images, Espaces, Acteurs", revue *Norais*, No 178, Avril - Juin, 352 p.

- HAZEBROUCQ, J.-M., 2009, « De l'espace touristique à la "destination touristique". Un "territoire" qui se projette », in LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, pp.7-25.
- HUMEAU, J. B., 2007, "Le développement touristique peut-il être mis au service d'un développement territorial ?", Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13, 14, 15 septembre 2007, Pré-actes.
- KNAFOU, R., MAZUREK, H., 1992, « L'espace touristique français : flux et potentiel », in *Mappemonde*, n°2/1992, pp.38-39.
- KNAFOU, R., 1992. « L'invention du tourisme » in *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 851-864.
- KNAFOU, R., BRUSTON, M., DEPREST, F., DUHAMEL, P., GAY, J.-C., SACAREAU, I., 1997, *Une approche géographique du tourisme*, in l'Espace Géographique, Paris, Belin, n° 3, pp. 193-204.
- KNAFOU, R., 2000, « Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités » in *Les territoires des mobilités*, BONNET, M., DESJEUX, D., (sous la direction), PUF, p.85-94.
- LAGEISTE, J., 2000, « La mise en tourisme de la Côte d'Opale : essai méthodologique », in *La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales*, Actes du colloque des XXVIIe journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs, La Rochelle, 3-5 mai 2000, pp. 33-47.
- LAGEISTE, J., 2002, « Le tourisme : facteur de territorialisation du détroit du pas de Calais ? », in *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 21-25.
- LAGEISTE, J., 2006, « Les marqueurs spatiaux des lieux touristiques, conceptualisation, typologie, portée symbolique ? », in LAGEISTE, J., RIEUCAU J. (dir.), 2006, *L'empreinte du tourisme, énonciation et identification du fait touristique*, Paris : l'Harmattan, 344 p., pp. 11-43.
- LAGEISTE, J., 2007, « *L'identité touristique des littoraux* », Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13, 14, 15 septembre 2007, Pré-actes.
- LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, 295 p.
- LEMONIER, M., BERTHIER, I., ALIAMAN, M. (et al.), Dossier : « Le Tourisme à la croisée de l'aménagement », in *Diagonal, La Défense : MEDAD - Direction Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction*, 2007, N°175, pp.22-57
- LOZATO-GIOTARD, J.-P., BALFET, M., 2007, *Management du tourisme. Territoires, systèmes de production et stratégies*, Editions Pearson éducation, 370p
- LOZATO-GIOTARD, J.-P., 2008, *Géographie du tourisme. De l'espace consommé à l'espace maîtrisé*, Editions Pearson éducation, 320p.
- MEETHAN, K., 1996. « Place, Image and Power: Brighton as Resort », in SELWYN, T., *The Tourist Image: Myths and Myth Making in Tourism*, John Wiley and Sons.
- MONTEILS, J. P., 2007, *Tout territoire n'a pas la vocation à devenir touristique*, Source *EDITA*, n°92, pp.1-2.
- MORUCCI, B., 2004, « La demande touristique : une approche de son évolution et de ses perspectives », in *Le tourisme au XXIe siècle Paris*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Tourismes et sociétés*, pp. 133-155.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, et al., 2010, *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Études méthodologiques, Éditions OCDE, Luxembourg, Madrid, New York, Paris, ST/ESA/STAT/SER.F/80/Rev.1, URL : http://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/Seriesf_80rev1f.pdf.
- PIC, R., 2004, *Balnéaire. Une histoire des bains de mer*, LBM, coll. Phileas Fogg, Paris, 223 p.
- PIRIOU, J., 2009, « Une approche régionale de la destination touristique. Etude des cas de la vallée de la Loire et du bassin Lémanique », in LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, 295 p., pp.38-44.
- POTIER, F., 2002, « La République du temps libre n'est pas une et invisible », in VIARD, J. (dir.), POITIER, F., URBAIN, J.D., *La France des temps libres et des vacances*, Paris : l'Aube, DATAR, p 152.
- POUTISSON, J.-C., 1982, *Le paysage comme élément du produit touristique*, Université de Nice.
- PY, P., 2002, *Le tourisme, un phénomène économique*, Etudes de la documentation française, La documentation française.
- RABIN, G., 2007, *Périphéries : un voyage à pied autour de Paris*, Edition L'Harmattan.
- RACINE, J.-B., 1992, *Tourisme et économie dans la région lausannoise*, Rapport d'expertise, Ville de Lausanne, Office d'études socio-économiques et statistiques, Lausanne, pp.1-5.
- RACHID, A., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*, Paris, Presses universitaires de France.

- RIEUCAU, J., 2006, « L'Empreinte nominale du tourisme. Régionymes, choronymes, toponymes, labels localisants, odonymes, l'Empreinte du tourisme. L'identité du fait touristique », in RIEUCAU, J., LAGEISTE, J. (dir.), *L'empreinte du tourisme : Contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, l'Harmattan, pp. 45-101.
- RIEUCAU, J., LAGEISTE, J. (sous dir.), 2006, *L'Empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique*, l'Harmattan, Paris, 342 p.
- Secrétariat d'Etat au Tourisme, Conseil national du tourisme, 2000, *Le tourisme des années 2010 « La mise en futur de l'offre »*, La documentation française.
- SCOTT, N., COOPER, C., BAGGIO, R., 2008, « Destination Networks. Four Australian Cases », in *Annals of Tourism Research*, vol. 35, n°1, pp.169-188.
- STOCK, M. (coord), Équipe MIT, 2003, *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Ed. Belin, Coll. Belin Sup Géographie, 299 p.
- TOCQUER, G., ZINS, M., HAZEBROUCQ, J.-M., 1999, *Marketing du tourisme*, Gaëtan Morin, Paris, 2^{ème} édition, pp.164-165.
- URBAIN, J.-D., 1991, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, Petite Bibliothèque Payot.
- VIARD, J., 1984, *Penser les vacances*, Arles, Actes Sud.
- VIARD, J., 2009, Intervention lors de la 1^{ère} table ronde « Comment qualifier les nouveaux comportements des clientèles touristiques face à la crise ? », lors des *Rencontres nationales du tourisme*, Palais des Congrès, le 12 octobre 2009. Notes personnelles.
- VIOLIER, Ph., 2005, « Le tourisme, enjeu de développement », in *La Loire, territoire de développement*, Actes du colloque qui s'est tenu à Angers, le 30 novembre 2005.
- VIOLIER, Ph., 2008, *Tourisme et développement local*, Paris, Belin, 192 p.
- WORLD TRAVEL & TOURISM COUNCIL (WTTC), WORLD TOURISM ORGANISATION (WTO), EARTH COUNCIL (EC), 1997, *Agenda 21 for the Travel and Tourism Industry : Towards Environmental Sustainability*, Madrid : WTO, 78p.
- YONNET, P., 1999, *Travail, loisirs. Temps libre et lien social*, Paris, Galilée.
- ***2005, « Attractivité territoriale. Un enjeu en trois dimensions », Dossier de l'Observatoire in *La Lettre du développement local*, N°38.
- ***2006, « Marques touristiques de destination : identifier le territoire » in *Gazette Officielle du Tourisme*, 2006, n° 1873, pp. 4-6.

Développement durable-Tourisme durable

- AXENTE, M., 2009, « Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine, un enjeu majeur dans un processus de territorialisation », Poster présenté au colloque *Fins et confins du tourisme*, Grenoble, 26-27 mai 2009.
- AXENTE, M., 2010, « Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine – jeu d'acteurs et stratégies d'alliance pour un développement territorial au delà de limites administratives », communication présentée au colloque [Conférence « Education, recherche et progrès dans le 3^e millénaire », organisé par l'Université *Dunarea de Jos*, Galati, Roumanie, 23-24 avril 2010.
- BLOT, F., 2005, *Discours et pratiques autour du « développement durable » et des « ressources en eau »*, Thèse de géographie sous la direction de Frédéric Durand et Sylvie Clarimont, Université Toulouse II – Le Mirail, 543 p.
- BRUNEL, S., 2004, *Le développement durable*, PUF.
- CARLIER, B., MARTINETTI, J.-P., GONTRAND, J.-D., 2006, *La conduite de projets touristiques durables*, Editions Territorial.
- CERON, J.-P., DUBOIS, G., 2002, *Le tourisme durable dans les destinations, guide d'évaluation*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 169 p.
- CONFERENCE MONDIALE DU TOURISME DURABLE (CMTS), 2001, *Charte du tourisme durable*, Lanzarote, Iles Canaries, Espagne, 27-28 avril 1995, Island Sustainable Tourism, URL : <http://www.insula.org/tourism>.
- DEPERNE, H. (sous dir.), 2007, *Le tourisme durable : actes du [premier] colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage*, Paris : L'Harmattan.
- Dossier « Tourisme durable », 2000, in *Cahiers Espaces*, n°67, 247 p.
- FEDERATION EUROPARC, 1998, *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés*, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, 32 p.

- FOUGNIE, S., 2006, *La mutation contemporaine des stations balnéaires françaises : tentative de modélisation de la station littorale intégrée*, thèse ès Lettres, mention Géographie pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Nantes, soutenue le 1^{er} juillet 2006, Université de Nantes.
- HERVÉ, D., 2007, *Le Tourisme durable*, Actes du [premier] colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage, Editions l'Harmattan.
- KNAFOU, R., PICKEL, S., 2011, « *Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique* », in *Géoconfluences*, le 4 février 2011, URL : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient4.htm>
- LAVESQUE, F., MAATOUG, A., 2005, « Pays Viganais : priorité au tourisme durable », in *Gazette Officielle du Tourisme*, n° 1802, pp. 2-3.
- MILON, J., TSCHOCKE, C., 2010, *Historique et fondamentaux du développement durable*, Article en ligne, URL : <http://cdurable.info/Revisiter-les-fondamentaux-du-developpement-durable.2763.html>
- MOINAT, V., 2007, *Marketing urbain: le développement durable peut-il être un argument de promotion ? Éléments de réflexion d'après le cas lausannois*. Mémoire de Master, Développement urbain durable, Université de Lausanne.
- ODIT France, 2007, *Guide de savoir-faire. Tourisme et développement durable. L'expérience française*, Documentation Française.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1992, *Principes directeurs : aménagements des parcs nationaux et des zones protégées pour le tourisme*, Madrid : OMT.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1995, *Le tourisme dans le plan de mise en œuvre du Sommet Mondial du Développement Durable*, URL : <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/smdd/implementation.htm>
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1999, *Code Mondial d'éthique du tourisme*, Madrid : OMT.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2004-1, *La gestion de la saturation touristique des sites naturels et culturels*, Madrid : OMT.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2004-2, *Indicators of sustainable development for tourism destinations*, Madrid : OMT.
- RIST, G., 1996, *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences po.
- TEYSSANDIER, J.P, PERRET, J. (dir.), 2001, *Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises*, Paris, AFIT, 127 p.
- TEYSSANDIER, J.-P., PERRET, J. (dir.), 2006, *Le tourisme durable par l'expérience : le terrain commande*, Paris, Odit France, 78 p.
- VIOLIER, Ph., 2004, « Les approches du tourisme durable dans la géographie française » in *Historiens & Géographes*, pp. 195-203.

Tourisme-ville-patrimoine-Le Havre

- ABRAM, J., « 1997-1998, Un patrimoine architectural et urbain exceptionnel. Les grandes opérations de la reconstruction du Havre », in *Faces*, n°42-43, pp.10-15.
- ANDRIEUX, J.-Y., 1992, *Le patrimoine industriel*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 2657, 127 p.
- AXENTE, M., 2005, *La valorisation du potentiel des villes industrialo-portuaires et leurs aménagements pour la promotion de l'image. Etude de cas : Le Havre (France) et Galati (Roumanie)*, Mémoire de Master I Recherche, sous la direction de Viorel CHIRITA et Benjamin STECK, Université du Havre.
- AXENTE, M., 2011, « Le classement UNESCO au Havre, des enjeux à plusieurs échelles », Communication au 18^e Colloque bilatéral franco-roumain en sciences de l'information de la communication *Traces, mémoires, et Communication*, Bucarest, 30 juin – 2 juillet 2011.
- BAROT, S., 1992, « L'avant et l'après...et si on en parlait ? », in DE LA PORTE, G. (dir.), *Le Havre. Volonté et Modernité*, Editions Galerne, p.153.
- BARTHON, C., GARAT, I., GRAVARI-BARBAS, M., VESCHAMBRE, V., 2007, « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », in *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010, URL : <http://geocarrefour.revues.org/index2155.html> DOI : en cours d'attribution.
- BOULAIS, J.-P., Dossier « Antoine Rufenacht se confie », mercredi 23 février 2011, in *Journal Le Havre Presse*, pp. 23-30.
- CAZES, G., POTIER, F., 1996, *Le tourisme urbain*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 3191, 127 p.
- CAZES, G., POTIER, F., 1998, *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourismes et Sociétés, 198 p.
- COLLIARD D., 1998, « Reconstruire Le Havre, 2 : du deuil à la célébration de l'héritage », Entretien du 16 janvier 1996, dans ANDRIEUX J.-Y., SEITZ F. (dir.), *Pratiques architecturales et enjeux politiques*, Paris, Picard, pp.66-79.

- COUSIN, S., 2008, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. Généalogie d'un "bon" tourisme », in « Tourisme, mobilités et altérité contemporaines », *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Vol. LVII, n°1-2.
- Dossier UNESCO, décembre 2005, *Le Havre la ville reconstruite par Auguste Perret*, proposition d'inscription du Centre reconstruit du Havre sur la liste du patrimoine mondial, Ville du Havre.
- ELIAS, S., 1994. « La ville et son tourisme : image et accessibilité », in *Les Cahiers Espaces*, Editions touristiques européenne (décembre 1994).
- ETIENNE-STEINER, C., 2005, *Le Havre un port, des villes neuves*, Editions du patrimoine.
- FAGNONI, E., 2001. « La mise en tourisme des friches industrielles en Lorraine : approche patrimoniale », in DAMIEN, M.M., SOBRYS, C. (dir), *Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourisme et Sociétés, pp. 217-258.
- FAGNONI, E., 2004. « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? », in Mondes en développement, Revue franco-belge, Numéro *Tourisme et développement*, Ed De Boeck, n° 1, vol 32, pp. 51-66.
- FAGNONI, E., 2006. « Un exemple de renouvellement urbain endogène. De Amnéville, cité industrielle, à Amnéville-les-Thermes, complexe récréatif et thermal », in RIEUCAU, J., LAGEISTE, J. (dir), *L'empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, L'Harmattan, pp. 255-287.
- FISCHER, A., 1994, *Industrie et espace géographique*, Paris, Masson, 137 p.
- GALINDON-MELENEC B., 2007, « Voiles et dévoilements du Havre », in *Revue Communication et organisation*, n°32, p. 67.
- GARGIANI, R., 1996, « Le Havre de Auguste Perret, ville idéale du béton armé », in *Faces*, pp.18 -22.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2002, «Les nouveaux loisirs créent-ils un nouvel urbanisme ?» communication présentée au Festival de Géographie de Saint-Dié, URL : http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2001/barbas/article.htm, 18 pages.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2003, «The Challenge of Le Havre: developing tourism in a reconstructed city », in *Tourism*, No 2/2003/105-240, pp. 141-155.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2003, « Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance », in BEAUCHARD, J. (sous dir). *La Mosaïque Territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, l'Aube, Paris, pp. 51-66.
- GRAVARI-BARBAS, M., VIOLIER, Ph. (dir), 2003, *Lieux de culture et culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, PU de Rennes, 301 p.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2003, «The Challenge of Le Havre: developing tourism in a reconstructed city », in *Tourism*, N° 2/2003/105-240, pp. 141-155.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Le patrimoine est de plus en plus un objet politique», Propos recueillis par Fabrice Thuriot in *Pouvoirs Locaux*, N° 63, Numéro thématique « Les nouveaux espaces du patrimoine », décembre 2004, pp. 162-163.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace», in *Les Annales de Géographie*, N° 640, nov-déc. pp 588-611.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Le cas d'Angers et du Havre. Quelle marge de manœuvre pour une "gouvernance patrimoniale?"» in *Pouvoirs Locaux*, n° 63, numéro thématique : *Les nouveaux espaces du patrimoine*, décembre 2004, pp. 84-93.
- GRAVARI-BARBAS, M. (sous dir), 2005, *Habiter le patrimoine*, Rennes, PU de Rennes, 623 p.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2006, « La ville à l'ère du loisir globalisé » in *Les Cahiers des Espaces*, N° 2374, pp 48-56.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2008, « Le Havre : du traumatisme de la reconstruction à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco », in HÉRIN, R., (sous dir.), 2008, *De la Ville perdue à la ville retrouvée, la ville en devenir*, Presses universitaire de Caen, pp. 265-286.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2008, « Le patrimoine au secours du développement urbain. Le patrimoine "Perret" au Havre », in LERICHE, F. (sous dir.), 2008, *l'Economie culturelle et ses territoires*, pp. 331-344.
- GRAVARI-BARBAS, M., RENARD, C., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », in *Norais* [En ligne], 217 | 2010/4, mis en ligne le 31 décembre 2010, URL: <http://norais.revues.org/index3476.html>, DOI : en cours d'attribution.
- HUAGUEL, F., 29 mars 2008, « Les paquebots reviennent », in *Le Havre Presse*, p.5.
- LEBORGNE, Y., 2001, *Les lieux de tourisme au Havre ou la honte d'une ville portuaire*, Mémoire de Master, Université du Havre.
- LEFORT, I., DEWAILLY, J.M., FLAMENT, E., 2001, « Le tourisme », in *Géocarrefour*, Vol. 76 n°2, 2001. p. 98. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2001_num_76_2_2547
- LITARD, M., 1992, « L'avant et l'après...et si on en parlait ? », in DE LA PORTE G. (dir.), *Le Havre. Volonté et Modernité*, Editions Galerne, p.153.

- LUCCHINI, F., 2002, *La culture au service des Villes*, Paris, Anthropos, 262 p.
- MARAINÉ, M.A., 18 août 2009, « France, nostalgie intacte », in *Le Havre Presse*, p.6.
- MESSAGER, M., (président du groupe de travail), 2010, Rapport « *Essor prometteur des croisières en France* », Conseil national du tourisme, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, URL : <http://www.tourisme.gouv.fr/cnt/publications/essor-croisiere-france-2010.pdf>
- MIGRAINE, M., 2006, Résultats du questionnaire « Vivre ensemble dans l'Agglomération Havraise », URL : <http://www.auhavre.com/index.php?qo=resultats>
- MONJARET, A., DESSAJAN, S., STEVANOVIC, J., 2010, *Collecte des témoignages oraux, Le Havre. Les habitants du Centre reconstruit; La génération de la guerre*, CERLIS, Paris, in GRAVARI-BARBAS, M., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Revue Nonois*, n°217, 2010/4, p. 69.
- PEIFFER, V., 16 décembre 2010, « Le Havre, les années Rufenacht », in *Revue Le Point*.
- SCHIELE, B. (dir), 2002, *Patrimoines et identités*, Québec, Ed. MultiMondes, Coll Muséo, 251 p.
- VALEMBOSIS, G., IFF-PEINET, N., 2006, « Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine », in *Candidature du bassin minier du Nord-Pas de Calais*, Actes du colloque qui s'est tenu à Bruay la Buissonnière en juin 2006.

Méthodologie

- ABRIC, J.-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, PUF.
- ABRIC, J.-C., 2003, « L'analyse structurale des représentations sociales », in MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp.375-392.
- ARBORIO, A.-M., FOURNIER, P., 1999, *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Armand Colin.
- BECKER H., 2002, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères », p.31.
- BERTHIER, N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, 3^e édition, Armand Colin.
- BONNEAU J., 2008, « Outils d'aide à l'exploitation d'entretiens semi-directifs : étude de l'interaction entre intervieweur et interviewés sur un corpus ethnoécologique », *JADT 2008 : Ses Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, pp.219-231.
- CEFAÏ, D., (dir.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, Découverte.
- COUSIN, S., 2010, "Le tourisme à l'épreuve de l'enquête, à moins que cela ne soit l'inverse.", in *Espaces Temps.net*, URL : <http://espacestems.net/document8210.html>
- CYRULNIK, B., MORIN, E., 2010, *Dialogue sur la nature humaine*, Editions de l'Aube.
- DE ROSA, A. M., 1988, « Sur l'usage des associations libres pour l'étude des représentations sociales de la maladie mentale », in *Connexions*, 51, I, pp.27-50.
- DE SARDAN, J.-P. O., « Le "je" méthodologique. Implications et explicitations dans l'enquête de terrain » in *Revue française de Sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, pp. 417-445.
- DÉPELLEAU, F., 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Les Presses de l'Université Laval.
- EVARD, B., 2010, *La Côte d'Albâtre comme terrain de jeux? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*, Thèse de doctorat en géographie, Laboratoire CETAPS EA 3832 et UMR 6266 IDEES, Université de Rouen.
- GOTMAN, A., BLANCHET, A., 2007, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Editions Armand Colin.
- HERZLICH, C., SINGLY, F., 2005, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Editions A. Colin.
- JODELET, D., 2003, « Aperçus sur les méthodologies qualitatives », in MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous la dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF.
- JUAN, S., 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, PUF.
- LAMIZET, B., 2011, *Le langage politique. Discours, Images, Pratiques*, Editions Ellipses.
- LEWIN, K., 1946, « Action research and minority problems », in *Journal of Social Issues*, II, pp.34-46.

- MAINGUENAU, D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MARTIN, O., 2009, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*, 2^e édition, Armand Colin.
- MAYI, A.-M., 2007, *Les territoires du tourisme en ville. La pratique des acteurs du tourisme dans les villes d'Amboise, de Blois et de Tours*, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Angers.
- MILES, M.B., & HUBERMAN, A.M., 2003, *Analyse des données qualitatives* (2e éd.), Paris, de Boeck.
- MORIN, E., 1966, « La démarche multidimensionnelle en sociologie », in *Cahiers internationaux de sociologie*, pp. 49-61.
- MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF.
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT, L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris.
- RAYMOND, H., 1968, « Analyse de contenu et entretien non directif: application au symbolisme de l'habitat », in *Revue française de sociologie*, IX, 1968, pp.167-179.
- REINERT, M., 1997 « Alceste version 4.1. Cahier I. Premier contact et description du rapport d'analyse », Laboratoire PRINTEMPS, Université de Versailles Saint Quentin-en Yvelines, UFR de Sciences Sociales et des Humanités, URL : http://w3.erc.univ-tlse2.fr/Semin_Reinert_1.html
- RICOEUR, P., 1985, *Temps et Récit, t.3 : Le Temps raconté*, Paris, Seuil.
- RICOEUR, P., 1996 (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- ROBERT-DEMONTROND, P., (sous dir.), 2004, *Méthodes d'observation et d'expérimentation*, Editions Apogée.
- ROGGERO, P. (sous dir.), 2006, *La complexité territoriale : entre processus et projets*, L'Harmattan.
- ROGGERO, P., VAUTIER, C., 2006, « La composante poétique du rapport au terrain : le non-dit de la recherche sur le territoire », in ROGGERO P. (sous dir.), *La complexité territoriale : entre processus et projets*, L'Harmattan, Collection Ingénium, pp.81-125.
- ROYER, C., BARIBEAU, C., DUCHESNE, A., 2009, « Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages » in *Recherches qualitatives - Hors Série - numéro 7* - pp. 64-79, ISSN 1715-8702 - URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie_v10/RQ-HS-10-Numero-complet.pdf
- SANDERS, L., 1995, « Géographie et statistique » in *Encyclopédie de Géographie*, 1995, BAILLY, A., FERRAS, D., PUMAIN, D., (sous dir.), 2^{ème} édition, Ed. Economica, pp.255 - 276.
- VILATTE, J.C., 2007, *L'entretien comme outil d'évaluation*, Formation « Evaluation », Lyon, URL : http://www.lmac-mp.fr/les-textes-de-jean-christophe-vilatte_19.php
- WOLFE, J., 2005, *Comment rédiger une thèse ?*, Ecole de Physique, L'Université de Nouvelle-Galies du Sud, URL : www.phys.unsw.edu.au/~jw/these.html
- ZAKI, L., 2006, « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », in *Genèses*, 4/2006 (n° 65), pp. 112-125. URL : www.cairn.info/revue-geneses-2006-4-page-112.htm.
- ZIHISIRE, M., 2011, *La recherche en sciences sociales et humaines. Guide pratique, méthodologie et cas concrets*, L'Harmattan.

AURH / Notes AURH

- ANDRIEU, B., mars 2006, Etude relative à l'organisation de l'Estuaire de la Seine, mars 2006, Source : Archives AURH.
- AURH, 2004, *Le bulletin de l'Observatoire de l'Estuaire*, N°3, Juin 2004.
- AURH, 2008, *Dix-neuvième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Le Havre, le 29 septembre 2008*, Dossier avec les éléments préparatoire à la réunion.
- AURH, 2009, *Les Conférences/Débats du Grenelle de l'Estuaire*, Brochure éditée par l'AURH.
- BELLIOT, M., septembre 2009, « Qu'est ce qu'une agence d'urbanisme ? Objectifs, missions et fonctions des agences d'urbanisme », URL : <http://www.fnau.org/file/ressourcescomplementaires/Une%20agence%20d%27urbanisme%282%29.pdf>
- DUPONT, L.-L., Courrier de M. Louis-Laurent de l'AURH adressé à Antoine RUFENACHT, président de l'AURH, au sujet du Comité des Elus de l'Estuaire, N/REFS : 14504/01/LLD/CP du 5 septembre 2001, Le Havre.
- Etude AURH n°1015, *Seconde rencontre des élus de l'Estuaire, Document préparatoire à la réunion du 22 Janvier 1999*.

Etude AURH n°1308, 2008, « Communauté de l'Agglomération Havraises. Repères statistiques », in AURH, 2008, l'Observatoire des communes de l'Estuaire.

Etude AURH n°1333, 2009, *Repères statistiques de l'Estuaire de la Seine. Premiers résultats du recensement : la population en 2006*, Etude 1333/Mai 2009.

Etude AURH n° 1387, 2011, *Les déplacements domicile-travail dans l'Estuaire de la Seine*, Janvier 2011 n.1387/MHC/CG/GC.

FNAU, mars 2003, « La Charte des Agences d'Urbanisme », in *Les dossiers FNAU*, n°12.

FNAU, 13 décembre 2005, *Manifeste de Grenoble*, URL : <http://www.fnau.org>

FNAU, mars 2006, « Une aire urbaine, un territoire de projet, une agence d'urbanisme », Plaquette d'information, URL : <http://www.fnau.org/decouvrir/presentation-fnau.asp>

MEEDDAT, 2009, « Circulaire du 26 février 2009 relative aux agences d'urbanisme », n°2009/5, in *Journal Officiel*, 25 mars 2009, pp. 23-48.

Note AURH n°3699/LLD/MT, 1998, *Première rencontre des élus de l'Estuaire*, Compte rendu de la réunion tenue le 15 mai 1998 à l'Hôtel de Ville du Havre, le 30/06/1998.

Note AURH n°3731, 1998, *Concertation des élus de l'Estuaire. Réunion technique préparatoire du 20 novembre 1998*, Compte rendu, Lieu : CCI du Pays d'Auge, Honfleur.

Note AURH n°3755.99/LLD, 1999, *Conclusions de la 2^{ème} réunion du CEE tenue le 22 janvier à la mairie d'Honfleur*, AURH, Le Havre, le 20 avril 1999.

Note AURH n°3739/99/LLD, Troisième rencontre des élus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 11 juin 1999 à Notre-Dame-de-Gravenchon, AURH, Le Havre, le 20 octobre 1999.

Note AURH n°3820/00/LLD, Quatrième rencontre des élus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 21 janvier 2000 à Pont-Audemer, AURH, Le Havre, le 8 février 2000.

Note AURH n°4041/LLD, *Huitième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 7 septembre 2001 à l'Hôtel de Ville du Havre*, Compte rendu, Le Havre, le 24 janvier 2001.

Note AURH n°4095/LLD/JD/ChC, 2002, *Propositions en matière de communication pour l'affirmation d'un nouveau territoire de projet, l'Estuaire de la Seine*, Compte rendu de la 9^{ème} réunion du 8 février 2002 du Comité des Elus de l'Estuaire, Le Havre, le 25/07/2002.

Note AURH n°4099/LLD/JD/ChC, 2002, *Etat d'avancement des travaux et propositions*, Dixième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Le Havre, le 05/09/2002.

Note AURH n°4150, *Dixième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 13 septembre 2002 à Lisieux*, Compte rendu, Le Havre, le 24 janvier 2003.

Note AURH n°4151/LLD/JD/ChC, 2003, *Etat d'avancement des travaux et propositions*, Onzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Montivilliers, le 21 février 2003, Le Havre, le 24/01/2003.

Note AURH n°4255/LLD/ChC-Annexes, 2003, *Conclusions de la réunion tenue le 21 février 2002 à Montivilliers. Annexes*, Onzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Montivilliers, le 21 février 2003, Le Havre, le 24/01/2003

Note AURH n°4369/LLD/ChC, 2004, *Conclusion de la réunion tenue le 26 septembre 2003 à Honfleur*, Douzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Le Havre, le 15 mai 2004.

Note AURH n°4423/ChC/LLD, 2004, *Quatorzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Deauville, le 12 novembre 2004, Etat d'avancement des travaux et propositions. Extrait sur les questions liées au Tourisme*, Document préparatoire à la réunion, Le Havre, le 4 novembre 2004.

Note AURH n°4447/ChC/LLD, 2005, Quatorzième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenues le 12 novembre 2004 à Deauville, Le Havre, le 10 mars 2005.

Note AURH n°4576/ChC/EM/AGR, 2005, *Seizième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, Etat d'avancement des travaux et propositions, Pont-Audemer, le 16 décembre 2005*, Le Havre, le 9 décembre 2005.

Note AURH n°4603/ChC/AGR/EDM, 2006, Seizième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire. Conclusions de la réunion tenue le 16 décembre 2005 à Pont-Audemer, Le Havre, 20 mars 2006.

Note AURH n°4696/ChC/EDM/VL, 2006, *Conclusions de la réunion tenue le 30 juin 2006 au Havre*, Dix-septième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire, le 20 décembre 2006.

Note AURH n°4714/ChC/AF, 2006, *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine. Note préalable à la réunion technique du 4 octobre 2006, Le Havre*, le 27 septembre 2006.

Note AURH n°4715/ChC/EDM/VL, 2006, *Dix-huitième réunion du Comité des Elus de l'Estuaire tenue à Lillebonne, le 27 octobre 2006. Etat d'avancement des travaux et propositions*, Le Havre, le 20 octobre 2006.

Note AURH n°4859 MA/ChC, *Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine. Compte rendu de la réunion technique du 11 octobre 2007*, Le Havre, le 29 novembre 2007.

Note AURH n°5140 / MA, 2009, *Destination Estuaire 2009. Compte rendu de la réunion de débriefing tenue à l'Office de Tourisme du Havre*, le 20 mai 2009.

Note AURH n°5149/MA, 2009, *Réunion « Tourisme Durable ». Compte rendu*, Le Havre, le 30 juin 2009.

Note AURH n°5471/ TL, 2012, *Réunion technique Estuaire, Groupe « Mobilité »*, Compte rendu de la réunion du 15 novembre 2011, Le Havre, février 2012.

SAUNIER, F., 2011, « La politique urbaine française après la Seconde Guerre mondiale » in *Histoire d'une pionnière 1965 - 2011. L'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*, Edition des Falaises.

Webographie

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, URL : <http://www.aurh.asso.fr/AURH-Agence-Urbanisme-Region-Havre-Estuaire-Seine.html>

CLIC Normandie, URL : <http://www.clic-tourisme-normandie.fr>

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, URL : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

Fédération National des Agences d'Urbanisme, URL : <http://www.fnau.org>

Grenelle de l'Estuaire, URL : <http://www.grenelle-estuaire.fr>

INFO ENERGIE, URL www.infoenergie.org

Maison de l'Estuaire, URL : <http://www.maisondelestuaire.net>

Pacte Mondiale de l'Organisation des Nations Unies, URL : <http://www.unglobalcompact.org/Languages/french/francais.html>

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, URL : <http://pro.pnr-seine-normande.com> ; <http://www.pro-normandie-tourisme.com/site-communaute-touristique-normande-2-1.html>

Pays d'Auge Expansion, URL : <http://www.pays-auge.fr>

Pays des Hautes Falaises, URL : <http://www.paysdeshautesfalaises.org>

Pays du Caux vallée de Seine, URL : <http://www.cauxseine.fr>

Pays Risle Estuaire, URL : <http://www.normandie-accueil.fr>

Pôle d'Intelligence Territoriale de l'Estuaire de la Seine, URL : <http://polites-estuaire.fr>

Projet « Grande Seine 2015 », URL : <http://www.grandeseine2015.fr>

Bibliographie générale

A

- ABRAM, J., « 1997-1998, Un patrimoine architectural et urbain exceptionnel. Les grandes opérations de la reconstruction du Havre », in *Faces*, n°42-43, p.10-15.
- ABRIC, J.-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, PUF.
- ABRIC, J.-C., 2003, « L'analyse structurale des représentations sociales », in MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous la dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp.375-392.
- ALEXANDRE, H., CUSIN, F., JUILLARD, C., avec la coll. De Jade SATH, juillet 2010, *L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises*, Université Paris-Dauphine, Chaire Ville & Immobilier, Fondation Paris-Dauphine.
- ALIÉS, P., 1980, *L'invention du territoire*, Grenoble : PUG.
- ALTHUSSER, L., « Idéologie et appareil idéologiques d'Etat », in *La Pensée*, n°151, 1970.
- AMIROU, R., 1995, « L'imaginaire » in *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Presse Universitaire de France, p.31.
- ANDRÉ, Y., 1989, « Les cartes mentales » in *Représenter l'espace – L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, Economica, pp.153-167.
- ANDERSON, J., 1973, « Idéology in geography : an introduction », in *Antipode*, vol.5, n°3, déc.1973, pp.1-6, in DESCOLA, P., HAMEL, J. et LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Fayard.
- ANDRIEUX, J.Y., 1992, *Le patrimoine industriel*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 2657, 127 p.
- ANTHEAUME, B., GIRAUT, F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, Institut de Recherche pour le Développement Éditions.
- ARBORIO, A.-M., FOURNIER, P., 1999, *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Armand Colin.
- ARDREY, R., 1966, *The territorial imperative. A personal inquiry into the animals origins of property and nations*, New York, Altheheum, in DI MÉD G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- ARNAUD, G., KOVACSHAZY, C., 1998, « Réinventer les vacances, la nouvelle galaxie du tourisme », in *Prospective de la demande touristique à l'horizon 2010*, Rapport du groupe d'experts présidé par Jean VIARD, Commissariat général du Plan et Direction du Tourisme, Paris, La documentation française.
- ASCHER, F., 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme - La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 103 p.
- ATTALI, J., 2006, *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard.
- AUBAULT, M., 2005, « Pour la destination Estuaire, prochain arrêt Honfleur », in *Le Courrier Cauchois*, le samedi 16 avril 2005, p.6.
- AUGÉ, M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Editions du Seuil.
- AUGÉ, M., 1997, *L'impossible voyage. Le tourisme et ses images*, Paris, Payot et Rivages, 187 p.
- AUGIER, P., 2008, « La stratégie touristique de Deauville » in *Espace tourisme & loisirs*, n°262, pp.8- 10.
- AUGIER, P., 2009, *Pour une politique gagnante des grands événements*, Rapport à Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, URL : <http://s2.e-monsite.com/2009/11/22/15985306rapport-remis-au-pr-1-61-ged-00000000-pdf.pdf> .
- AURIAC, F., 1986, « Du spatiale et du social : de la géographie aujourd'hui », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.71-82.
- AXENTE, M., 2005, *La valorisation du potentiel des villes industrialo-portuaires et leurs aménagements pour la promotion de l'image. Etude de cas : Le Havre (France) et Galati (Roumanie)*, Mémoire de Master I Recherche, sous la direction de Viorel CHIRITA et Benjamin STECK, Université du Havre.
- AXENTE, M., 2006, « Le territoire immatériel du tourisme » in *Transport et Tourisme – interaction et évolution. Moyens et infrastructures de*

transport entre nécessité et plaisir, Mémoire de Master II Recherche, sous la direction de Benjamin STECK, Université du Havre, pp. 69-79.

AXENTE, M., 2006, *Le transport – entre nécessité et plaisir. Les perspectives d'ouverture des espaces touristiques de la Roumanie*, communication dans le Colloque « Transport et tourisme », Chambéry - laboratoire EDYTEM, CNF de Géographie et CNRS, Article publié in *Cahiers de Géographie*, n°4 – Année 2006, Coll. Edytem.

AXENTE, M., 2009, « Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine, un enjeu majeur dans un processus de territorialisation », Poster présenté au colloque *Fins et confins du tourisme*, Grenoble, 26-27 mai 2009.

AXENTE, M., 2010, « Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine – jeu d'acteurs et stratégies d'alliance pour un développement territorial au delà de limites administratives », communication présentée au colloque [Conférence « Education, recherche et progrès dans le 3^e millénium], organisé par l'Université *Dunarea de Jos*, Galati, Roumanie, 23-24 avril 2010.

AXENTE, M., 2010, « L'Estuaire de la Seine, un territoire en construction. L'habitant, un acteur clé dans ce processus », communication au colloque *Estuaires, fleuves et cours d'eau. Représentations et pratiques*, Université de Rouen, 5-6 Mai 2010.

AXENTE, M., 2011, « Quelle place pour la destination *Seine Estuaire* dans une Normandie touristique ? », communication dans le cadre du cycle de conférences *Pratiques du voyage dans un monde qui change*, Université du Havre, article en cours de rédaction, 9 juin 2010.

AXENTE, M., 2011, « Le classement UNESCO au Havre, des enjeux à plusieurs échelles », communication au 18^e Colloque bilatéral franco-roumain en sciences de l'information de la communication *Traces, mémoires, et Communication*, Bucarest, 30 juin – 2 juillet 2011.

AXENTE, M., 2011, « Projet touristique et acteur politique, quel rôle dans l'invention territoriale ? Approche méthodologique », communication aux lères Doctoriales du Tourisme de la Chaire « Culture, Tourisme, développement », *TOURISME /Concepts et méthodes à la croisée des disciplines*, Paris, 14 – 16 septembre 2011.

B

BABEY, N., 1999, *La publicité du territoire, Politiques urbaines et régionales*, Thèse de doctorat en géographie humaine, Université de Neuchâtel.

BACHELARD G., 1957, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF.

BACHIMON, P., DERIOZ, P., ARCUSET, L., 2007, "Construction politique et communication au service du tourisme: deux logiques distinctes et pas toujours articulées de l'affirmation d'identités locales", Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13,14,15 septembre 2007, Pré-actes.

BADIE, B., 1995, *La fin des territoires, Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.

BAILLY, A., 1977, *La perception de l'espace urbain*, Paris, CRU.

BAILLY, A., 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF.

BAILLY, A., 1985, « Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations », in *L'Espace géographique*, n°3.

BAILLY, A., 1986, « Espaces et représentations mentales », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp. 159-173.

BAILLY A.S., DEBARBIEUX B., 1991, « Géographie et représentations spatiales » in BAILLY A et al., (dir.) *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, pp.153-160.

BAILLY, A., FERRAS, R., PUMAIN, D., 1993, *Encyclopédie de la géographie*, Editions Economica, Trois volumes, 1167p.

BAILLY, A., SCARIATI, R., 1999, *Voyage en Géographie*, Paris, Ed. Economica.

BAILLY, A., J.P., HEURGON, E., 2001, *Nouveaux rythmes urbains : quels transports ? La Tour d'Aigues*, Ed de l'Aube, 221 p.

BAILLY, A., 2001, *Les représentations en géographie. Espace et société*.

BANDS, V., 2007, « Le territoire, "bien commun" ou espace de mise en commun ? » in VIALA, L., VILLEPONTOUX, S., avec coll. De VOLLE, J.-P., 2007, *Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, UMR 5045, Mutations des territoires en Europe, CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier, Publication de l'Université Paul Valéry, Montpellier III.

BAROT, S., 1992, « L'avant et l'après...et si on en parlait ? », in DE LA PORTE, G. (dir.), 1992, *Le Havre. Volonté et Modernité*, Editions Galerne.

BARTCZAK, F., RAGE, J., 2001, « L'invention d'une destination touristique : l'exemple de Font-Romeu entre 1903 et 1928. Analyse sociologique et urbanistique de la création de Font-Romeu », URL : <http://www.virtualburo.fr/Pages/Articles%20en%20ligne.aspx>

BARTHON, C., GARAT, I., GRAVARI-BARBAS, M., VESCHAMBRE, V., 2007, « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements

- culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », in Géocarrefour [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index2155.html> DOI : en cours d'attribution.
- BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 2008, « Territoire, Territorialisation » in *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, pp.504-509.
- BAUTES, N., FIXOT, A.-M., MOULIN, C., ROUGE, L., VALOGNE, S., 2009, « La Basse Normandie : une région en discours et en images », Rapport rendu au Conseil Régional, Association Démosthène / Université de Caen.
- BECK, E., BONNET, B., 2010, *Intégration et traitement de cartes mentales sous SIG*, RRAMES, 5-11 septembre 2010, Seignosse, URL : <http://www.rrames.org>
- BECKER H., 2002, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères », p.31.
- BECKOUICHE, P., 2011, « Préambule » in Pré-actes du Colloque International *Fonder les sciences du territoire*, 23-25 novembre 2011, CIST, Paris.
- BELLET, M., COLLETIS, G., LECOQ, B. (et al.), 1992, « Et pourtant ça marche ! (quelques réflexions sur l'analyse du concept de proximité) », in *Revue d'Economie Industrielle*, 61, 3^e trimestre, pp. 111-128.
- BELLET, M., COLLETIS, G., LUNG, Y., 1993, « Economie des proximités », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, numéro spécial n°3, ADICUEER pp. 357-606.
- BELLET, M., KIRAT, T., LARGERON, C., 1998, *Approches multiformes de la proximité*, Editions Hermès, Paris, 343p.
- BELLIOT, M., septembre 2009, « Qu'est ce qu'une agence d'urbanisme ? Objectifs, missions et fonctions des agences d'urbanisme », URL : <http://www.fnau.org/file/ressourcescomplementaires/Une%20agence%20d%27urbanisme%282%29.pdf>
- BENOIT, M.J., POTTIER, B., BASSIERE, D., RABEC, A., 1971, « L'aménagement régional : le tourisme », in *Cahiers du département de géographie de l'Université de Caen*, Rapport d'aménagement dans Association normande de géographie, bull. semestriel n°2, novembre, pp.21-38.
- BERDOULAY, V., 1988, *Des mots et des lieux*, Editions du Centre national de la Recherche Scientifique, Paris, in DI MÉD G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Economica.
- BERGER, G., 1964, *Phénoménologie du temps et prospectives*, Presses Universitaire de France, Paris.
- BERQUE, A., 1999, « Géogrammes. Pour une ontologie des faits géographiques », *L'Espace géographique*, vol.28, n°2, pp.320-326.
- BERQUE, A., 2000, *Médiance. De milieux en paysages*, Editions Belin.
- BERQUE, A., 2000, *Ecumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- BERQUE, A., 2002, Préface, in RADKOWSKI, G.-H., 2002, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF, pp.7-14.
- BERQUE, A., 2006, (sous dir.), *Mouvance II. Du jardin au territoire, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, Éditions de la Vilette, 120 p
- BERTACCHINI, Y., 2002, « Concertation territoriale et politique territoriale concertée », in *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, ISSN : 1265-499X, 4^e trimestre 2002, pp. 10-18, URL : isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm5/isdm5a32_bertacchini.pdf
- BERTHIER, N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, 3^e édition, Armand Colin.
- BHÉRER, L., 8-9 mai 2007, « Les significations politiques de la banlieue : outils méthodes », *Colloque : La métropolisation entre théories et outils de mesure*, ACFAS 2007, Trois-Rivières, in JOERIN, F., RONDIER, P., 2007, *Les représentations agissent sur le territoire! Comment agir sur les représentations ?*, Colloque International de Géomatique et d'Analyse Spatiale, SAGEO'2007, URL : <http://www.iapad.org/publications/ppgis/CQFDD2.pdf>
- BIDÉGARAY, C., CADIOU, S., PINA, C., 2009, *L'élu local aujourd'hui*, PUG (Presses Universitaires de Grenoble), Collection : Libres cours.
- BLETON-ROUGET, A., COMMERÇON, N., GONOD, P., (sous dir.), 2006, *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais.
- BLOT, F., 2005, *Discours et pratiques autour du « développement durable » et des « ressources en eau »*, Thèse de géographie sous la direction de Frédéric Durand et Sylvie Clarimont, Université Toulouse II – Le Mirail, 543 p.
- BONNEAU J., 2008, « Outils d'aide à l'exploitation d'entretiens semi-directifs : étude de l'interaction entre intervieweur et interviewés sur un corpus ethnoécologique », *JADT 2008 : 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, pp.219-231.
- BONNEMAISON, J., 1981, « Voyage autour du territoire », in *L'Espace géographique*, n°4, Paris, pp.249-262.
- BONNET, B., 2002, *Risques industriels : évaluation des vulnérabilités territoriales*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Havre, 341 p.
- BONNET, B., 2004, « Risques industriels : les territoires vulnérables de l'estuaire de la Seine », in *M@ppemonde*, N°76 (4-2004), URL : <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04401.html>

- BONTRON, J.C., MOREL-BROCHET, A., 2002, « Tourisme et fonctions récréatives : quelles perspectives pour les espaces ruraux ? » in *Repenser les campagnes*, Paris, l'Aube, DATAR, pp. 173-193 (collection Monde en cours, série Bibliothèque des territoires).
- BOQUET, M., 2008, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbaines défavorisées*, Thèse de doctorat, Université du Havre.
- BOTTI, L., PEYPOCH, N., SOLONANDRASANA, B., 2008, « Ingénierie du tourisme. Concepts, méthodes et applications », Bruxelles: De Boeck.
- BOTTI, L., 2011, *Pour une gestion de la touristicité des territoires*, Collection Homo touristicus, Editions Balzac, 220 pages.
- BOUINDOT, J., 2002, La ville compétitive. Les clés de la nouvelle gestion urbaine, Paris, Economica, 180 p.
- BOULAIS, J.-P., Dossier « Antoine Rufenacht se confie », mercredi 23 février 2011, in *Journal Le Havre Presse*, p. 23-30.
- BOURDELAIS, P., LEPETIT, B., 1986, « Histoire et espace », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.15-26.
- BOURDIN, A., 2000, « Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi ? », in WACHTER, S., BOUDIN, A., LÉVY, J., OFFNER, J.-M., et al., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, DATAR / Editions de l'Aube, pp.171-197.
- BOYER, G., PHILIPPE, E., 2007, *L'heure de vérité*, Flammarion.
- BOYER, M., 1996, *L'invention du tourisme*, Découvertes Gallimard, Paris, 160p.
- BRENNETOT, A., 2010, « La Normandie pittoresque ou l'exaltation de la couleur locale », in *Etudes normandes, Normandie 2010 : le débat régional*, n°1 / 2010, Revue trimestrielle publiée par l'Association d'Etudes Normandes, Rouen, pp.17-26.
- BRINCKERHOFF, J., 2003, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Essai traduit de l'américain par CARRIERE Xavier, Editions Actes Sud / ENSP.
- BROCARD, M., LEVEQUE, L., (direction scientifiques), 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAI, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- BROCARD, M., LECOQUIERRE, B., 1996, « Le modèle estuarien », in BROCARD, M., LEVEQUE, L., (direction scientifiques), 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAI, Publications des universités de Rouen et du Havre, pp.22-23.
- BROCARD, M., LEVEQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2008, « Ils sont partis de l'autre côté de l'eau », *Mobilités résidentielles des territoires et des sociétés locales dans l'estuaire de la Seine*, Rapport rendu au Pôle Universitaire Normand.
- BROCARD, M., LEVEQUE, L., PASQUIER, S., PIERRE-MARIE, E., 2008, « La mobilité et la redéfinition identitaire : de la discontinuité spatiale à la co-territorialité », *Mobilités, Identités, Altérités*, 8^{ème} colloque du groupe « Mobilité spatiale, Fluidité Sociale » de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), Rennes, 13-14 mars 2008.
- BRUNEL, S., 2006, *La planète disneylandisée*, Paris, Ed. Sciences Humaines, 276p.
- BRUNEL, S., 2004, *Le développement durable*, PUF.
- BRUNET R., 1974, « Espace, perception et comportement » in *L'Espace géographique*, n°3, p.189-204
- BRUNET, R., 1986, « L'espace, règles du jeu », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp. 297-316.
- BRUNET, R., 1991, *Le territoire dans les turbulences*, Paris, Reclus.
- BRUNET, R., FERRAS, R., THIERY, H., 1992, Les mots de la géographie, Paris : Reclus/La Documentation Française, 470p.
- BRUNET, R., 2004, *Le développement des territoires : formes, lois, aménagement*, Editions de l'Aube.
- BUSSI, M., 2000, « L'émergence d'une entité côté d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel », Communication au Colloque *Productions Culturelles Locales et émergences de lieux*, 25-27 mai 2000.
- BUSSI, M., 2000, « Périodisations touristiques sur la Côte d'Albâtre », Communication lors des *XXVII^{ème} Journées de la Commission Nationale de Géographie du tourisme et des loisirs*, 3-5 Mai 2000, la Rochelle.
- BUSSI, M., 2006, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », in *L'Espace géographique*, n°2006-4, Edition Belin-Reclus, pp.334-339.
- BUSSI, M., 2007, « La Côte d'Albâtre : heurs et malheurs touristiques depuis dix siècles » in *La Côte d'Albâtre, usages et images*, Etudes Normandes, n° 3/ 2007, pp.37-50
- BUSSI, M., 2008, « Estuaire de la Seine, un espace de coopération en recomposition. », *Journée de lancement du Grenelle de l'Estuaire de la Seine*, 28 novembre, Gruchet le Valasse.
- BUSSI, M., 2010, « Enjeux politiques et géopolitiques en Normandie », Conférence pour le collectif "Bienvenue en Normandie", Université populaire Caen, Conseil régional de basse Normandie.

BUTLER, R., 1980, « The Concept of a Tourisme Area, Cycle of Evolution », in *The Canadian Geographer*, n°1.

C

CABANNE, C., 1988, « L'estuaire de la Loire, espace vécu, espace perçu », in *Cahiers Nantais*, n°30-31, pp.119-123.

Cabinet CoManaging, 2006, *Portrait identitaire de la Normandie*, (Portrait sensible et visible, Portrait psychologique, Portrait symbolique et synthèse), URL : <http://www.normandie-tourisme.fr/site-grand-public/menu-principal/quelques-reperes/les-donnees-cles-132-1.html>

CACCOMO, J. ;-L., 2004, « De la fréquentation optimale des destinations », in *Espace*, n°217, Paris.

CAILLOIS, R., 1967 (1958), *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige*, Editions Galiimard.

CAILLY, L., 2004, *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation*, Thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours.

CARLIER, B., MARTINETTI, J.-P., GONTRAND, J.-D., 2006, *La conduit de projets touristiques durables*, Editions Territorial.

CARON C., ROCHE S., 2001, « Vers une typologie des représentations spatiales » in *L'Espace géographique*, n°1, pp.1-12.

CASTEL, J.-C., 2010, « Ville dense, ville diffuse : les deux faces de l'urbanisation. » in *Revue Etudes foncières*, n° 147, Octobre 2010.

CAVEING, M., 1999, « Le réel, l'idéal et les mathématiques », in DESCOLA, P., LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Fayard, pp.85-102.

CAZES, G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Bréal.

CAZES, G., 1992, « Le tourisme dans le monde », in *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 839-849.

CAZES, G., POTIER, F., 1996, *Le tourisme urbain*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 3191, 127 p.

CAZES, G., POTIER, F., 1998, *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourismes et Sociétés, 198 p.

CEFAÏ, D., (dir.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, Découverte.

CERIANI, G., KNAFOU, R., STOCK, M., 2004, "Les compétences cachées du touriste" in *Dossier Voyage, migration, mobilité*, Sciences Humaines, n°145.

CERIANI, G., COÛFFÉ, V., GAY, J.-C., KNAFOU, R., STOCK, M., VIOLIER, P., 2008, "Conditions géographiques de l'individu contemporain" in *EspaceTemps.net*, Textuel, 13.03.2008, URL : www.espacestems.net/document4573.html.

CERON, J.-P., DUBOIS, G., 2002, *Le tourisme durable dans les destinations, guide d'évaluation*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 169p.

CHALAS, Y., 2009, « De la trajectoire épistémologique récente du concept de territoire », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, pp.177-180.

CHOAY, F., MERLIN, P., 1996 (2nd édition), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 863p.

CIATTONI, A., (sous dir.), BEUCHER S., RECHEZZA M., 2005, *La géographie : pourquoi ? comment ?*, Hatier, Coll. Initial.

CIORAN, E., *La tentation d'exister*, Editions Galiimard.

CLARIMONT, S., 2006, « Partage de la compétence tourisme. L'expérience aragonaise », Dossier *Intercommunalité et tourisme*, in *Cahiers Espaces*, p.116-121, n° 91, 143 p.

CLAVAL P., 1973, *Principes de géographie sociale*, Paris, Éditions M.Th. Guénin, Librairies Techniques, 351 pages.

CLAVAL P., 1974, « La géographie et la perception de l'espace », in *L'Espace géographique*, n°3, p.179-187.

CLAVAL P., 1978, *Espace et Pouvoir*, Paris, PUF.

CLAVAL, P., 2005, *Epistémologie de la géographie*, Armand Colin.

COLLIARD D., 1998, « Reconstruire Le Havre, 2 : du deuil à la célébration de l'héritage », Entretien du 16 janvier 1996, dans ANDRIEUX J.-Y., SEITZ F. (sous dir.), *Pratiques architecturales et enjeux politiques*, Paris, Picard, pp.66-79.

Comité Départemental du Tourisme de Seine Maritime, 2009, *Observatoire départemental du tourisme. Bilan 2008*.

Comité Régional de Tourisme de Normandie, 2011, *Chiffres clés 2010 du tourisme Normand*.

- Comité Départemental du Tourisme de l'Eure, 2011, *Observatoire du tourisme. Bilan 2010*, URL : <http://www.eure-tourisme.fr/site-pro/pages/fr/menu34/chiffres-du-tourisme-68.html>
- Comité Départemental du Tourisme du Calvados, 2012, *Observatoire du tourisme. Bilan 2011*, URL : <http://www.espacepro-calvados.com/fr/733/pages/d/observatoire/les-chiffres-cles-dans-le-calvados>
- Comité Régional du Tourisme de Normandie, 2012, *Chiffres clés 2011 du tourisme normand*, Edition 2011, URL : <http://www.pro-normandie-tourisme.com>
- CONFERENCE MONDIALE DU TOURISME DURABLE (CMTS), 2001, *Charte du tourisme durable*, Lanzarote, Iles Canaries, Espagne, 27-28 avril 1995, Island Sustainable Tourism, URL : <http://www.insula.org/tourism>.
- CORBIN, A., 1988, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, AUBIER.
- CORBIN, A., 2009, « Naissance et originalité du tourisme en Normandie », in *Destination Normandie. Deux siècles de tourisme XIXe - XXe siècle*, Alice Gandin, Musée de Normandie, Caen, pp.13-21.
- CORDOBES, S., 2010, « Les plis de Territoires 2040 » in *Territoires 2040, aménager le changement*, n°1, 2e semestre 2010, DATAR, URL : <http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?rubrique10>, pp.11-25.
- CORNELOUP, J., BOURDEAU, P., 2007, *Itinérances : du Tour aux détours*, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00184538>.
- CORNU, Y., 1996, « Pour une autre approche du marketing des destinations touristiques », in *Espaces*, n°47 Paris.
- COULANGEON, P., MINGER, P.-M., ROHARIK, I., 2002, « Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale », in *Economie et statistique*, n°352-353, 2002, URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES352-353B.pdf
- COUSIN, S., 2002, *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- COUSIN, S., 2007, « Le tourisme, nouvel enjeu du choc des civilisations ? » in « Géopolitique du tourisme », *Hérodote*, n°127.
- COUSIN, S., 2008, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. Généalogie d'un "bon" tourisme », in « Tourisme, mobilités et altérité contemporaines », *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Vol. LVII, n°1-2.
- COUSIN, S., RÉAU, B., 2009, « Tourisme », in EspaceTemps.net, Mensuelles, 29.07.2009, URL : <http://espacetemps.net/document7890.html>
- COUSIN, S., 2010, "Le tourisme à l'épreuve de l'enquête, à moins que cela ne soit l'inverse.", in *EspacesTemps.net*, URL : <http://espacetemps.net/document8210.html>
- CROMPTION, J. L., SEOH, U.M., 1990, « Attitude Determinants in Tourism Destination Choice », in *Annals of Tourism Research*, vol.17, n°3, pp.432-438.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, F., 1977, *L'acteur et le système*, Seuil.
- CUVELIER, P., 1998, *Anciennes et nouvelles formes de tourisme : une approche socio-économique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourisimes et Sociétés, 238p.
- CYRULNIK, B., MORIN, E., 2010, *Dialogue sur la nature humaine*, Editions de l'Aube.

D

- DATAR, 2010, *Territoires 2040, aménager le changement*, n°1, 2e semestre 2010, URL : <http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?rubrique10>
- DAVALION, J., 1986, « Avant propos », in DAVALION, J. (sous dir.), 1986, *Claquemurer tout l'Univers. La mise en exposition*, Paris, Editions du Centre Georges Pompidou.
- DAVEZIES, L., 2008, *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Editions du Seuil.
- DE ROSA, A. M., 1988, « Sur l'usage des associations libres pour l'étude des représentations sociales de la maladie mentale », in *Connexions*, 51, 1, pp.27-50.
- DE SARDAN, J.-P. O., « Le "je" méthodologique. Implications et explicitations dans l'enquête de terrain » in *Revue française de Sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, pp. 417-445.
- DEBARBIEUX B., VANIER M., 2002, *Ces territoires qui se dessinent*, Editions de l'Aube, DATAR.

- DEBARBIEUX, B., 2006, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », in *L'Espace géographique*, 2006/4 Tome 35, pp. 340-354.
- DEBARBIEUX, B., DEL BAGGIO, C., PETITE, M., 2008, « Spatialités et territorialités du tourisme. Dialectique du flux et de l'ancrage dans les Alpes », in « Tourisme, mobilités et altérité contemporaines », *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Vol. LVII, n°1-2, pp.75-87.
- DEBARBIEUX, B., 2009, « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, pp.19-30.
- DECLERCK, R., EYMERY, P., GRENER, M., 1980, *Le management stratégique des projets*, Editions Hommes et Techniques, p.23.
- DECROLY, J.-M., DUQUESNE, A.-M., DELBAERE, R., et al., 2006, *Tourisme et société. Mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, Coll. Aménagement du territoire et environnement, 244p.
- DENIS M., 1979, *Les images mentales*, Paris, PUF, coll. « Psychologie ».
- DENIS M., 1994, *Image et cognition*, Paris, PUF, coll. « Psychologie d'aujourd'hui ».
- DÉPELTEAU, F., 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Les Presses de l'Université Laval.
- DEPERNE, H. (dir.), 2007, *Le tourisme durable : actes du [premier] colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage*, Paris : L'Harmattan.
- DEVRAY, R., 2001, *Cours de médialogie générale*, Galiimard.
- DEWAILLY, J.M, FLAMENT, E., 2000, *Le tourisme*, Paris, Sedes, Coll. Campus, 192p.
- DI MÉO, G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Économica.
- DI MÉO, G. (sous dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan.
- DI MÉO, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Editions Nathan.
- DI MÉO, G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in LUSSAULT, M., et LEVY, J. (dir.), *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cérisy*, Belin, Coll. Mappemonde.
- DI MÉO, G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- DI MÉO, G., 2008, « Une géographie sociale entre représentations et actions » in *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 2008, (Numéro Spécial « Représentation, Action, Territoire »), N°23, 2008, pp.13-21, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281573>, pp.1-8.
- DIAND, C., 1994, *Forme et événement, principes pour une interprétation du monde grec*, Editions de l'Eclat, Paris. Dossier UNESCO, décembre 2005, *Le Havre la ville reconstruite par Auguste Perret*, Proposition d'inscription du Centre reconstruit du Havre sur la liste du patrimoine mondial, Ville du Havre.
- Dossier « Tourisme durable », 2000, in *Cahiers Espaces*, n°67, 247 p.
- DUBOIS, V., DULONG, D., (sous dir.), 1999, *La question technocratique de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg.
- DUCROTTE, R., 9 décembre 1996, « L'Estuaire de la Seine – un projet pour 2015 », *Rapport pour le Conseil Economique et Social de la Haute Normandie*.
- DUHAMEL, P., SACAREAU, I., 1998, *Le tourisme dans le monde*, Armand Colin, 223 p.
- DUHAMEL, P., 2003-2004, *Au fondement du tourisme : habiter autrement le monde*, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n° 115-118, pp. 75-90.
- DUHAMEL, P., KNAFOU, R., 2003, *Tourisme et littoral : intérêts et limites d'une mise en relation*, Annales de géographie, Armand Colin, Paris, n° 629, pp. 47-67.
- DUHAMEL, P., 2008, « Les communautés vacancières. Définir un nouveau type de lieux touristiques à partir de la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime) », in *Norais*, n°206, 2008/1, pp.21-36.
- DUHAMEL, Ph., VIOLIER, Ph., 2009, *Tourisme et littoral : un jeu du monde*, Editions Belin, 191 p.
- DUHAMEL, Ph., BOUALEM, K., (sous dir.), 2011, « Tourisme et mondialisation », Hors série de la Revue *Mondes du tourisme*, Actes du troisième Rendez-vous Champlain sur le tourisme, Angers, juin 2010, Université d'Angers.

DULONG, R., 1978, *Les Régions, l'Etat et la Société locale*, Paris, PUF.

DUMAZEDIER, J., 1988, « *Révolution culturelle du temps libre 1968 – 1988* », Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p.

DUMONT, G.F., 1999, « Le dessein identitaire des régions françaises », in BONNEMAISON, J., CAMBREZY, L., QUINTY – BOURGEOIS, L., (sous dir.), 1999, *Les Territoires de l'identité. Le Territoire lien ou frontière ?*, Paris : L'Harmattan.

DURKHEIM, E., 1962, *The rules of sociological method*, The University of Chicago Press, Chicago, Ill.

E

ELIADE, M., 1965 (1957), *Le sacré et le profane*, Editions Galiimard.

ELIADE, M., 2010 (1952, 1980), *Images et symboles*, Editions Galiimard.

ELIAS, N., 2009 (1987, 1991) *La société des individus*, Fayard.

ELIAS, S., 1994. « La ville et son tourisme : image et accessibilité », in *Les Cahiers Espaces*, Editions touristiques européenne (décembre 1994).

EMANGARD, P.-H., 2001, « Des agglomération aux archipels. L'impact de l'automobilité sur les formes urbaines », in *Villes du XXIe siècle - Quelles villes voulons-nous ? Quelles villes aurons-nous ? Actes du colloque de La Rochelle*, Collections Débats du CERTU n°32, pp.245-259.

Équipe MIT, 2002, *Tourismes 1 : Lieux communs*, Paris, Ed. Belin, Coll. Mappemonde, 320 p.

Équipe MIT, 2005, *Tourismes 2 : Moments de lieux*, Paris, Ed. Belin, Coll. Mappemonde, 349 p.

ESSIG, F., juil. 1992, *L'avenir de l'estuaire de la Loire*, Rapport Essig, Paris, 22 p.

ETIENNE-STEINER, C., 2005, *Le Havre un port, des villes neuves*, Editions du Patrimoine.

EVARD, B., 2010, *La Côte d'Albâtre comme terrain de jeux? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*, Thèse de doctorat en géographie, Laboratoire CETAPS EA 3832 et UMR 6266 IDEES, Université de Rouen.

F

FAGNONI, E., 2001. « La mise en tourisme des friches industrielles en Lorraine : approche patrimoniale », in DAMIEN, M.M., SOBRY, C. (sous dir.), *Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. Tourismes et Sociétés, pp. 217-258.

FAGNONI, E., 2004. « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? », in *Mondes en développement*, Revue franco-belge, Numéro *Tourisme et développement*, Ed De Boeck, n° 1, vol 32, pp. 51-66.

FAGNONI, E., 2006. « Un exemple de renouvellement urbain endogène. De Amnéville, cité industrielle, à Amnéville-les-Thermes, complexe récréatif et thermal », in RIEUCAU, J., LAGEISTE, J. (dir), *L'empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, L'Harmattan, pp. 255-287.

FEDERATION EUROPARC, 1998. Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, 32 p.

FISCHER, A., 1994, *Industrie et espace géographique*, Paris, Masson, 137 p.

FNAU, mars 2003, « La Charte des Agences d'Urbanisme », in *Les dossiers FNAU*, n°12.

FNAU, 13 décembre 2005, *Manifeste de Grenoble*, URL : <http://www.fnau.org>.

FNAU, mars 2006, « Une aire urbaine, un territoire de projet, une agence d'urbanisme », plaquette d'information, URL : <http://www.fnau.org/decouvrir/presentation-fnau.asp>.

FOUCAULT, M., 2001 « Qu'es-ce que les Lumières », in FOUCAULT, M., 2001, *Dits et Ecrits*, vol.2, Paris, Galiimard.

FOUGNIE, S., 2006, *La mutation contemporaine des stations balnéaires françaises : tentative de modélisation de la station littorale intégrée*, thèse ès Lettres, mention Géographie pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Nantes, soutenue le 1^{er} juillet 2006, Université de Nantes.

FRÉMONT, A., 1976, *La Région, espace vécu*, Paris, PUF.

- FRÉMONT, A., 1976, « L'espace vécu », Actes du colloque de Rouen, Publication des Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes.
- FRÉMONT, A., 1984, *Géographie sociale*, Paris/New York, Masson.
- FRÉMONT, A., 2005, *Géographie et action. L'aménagement du territoire*, Editions Arguments.
- FREMONT A., 2006, « Les territoires entre nécessité et liberté » in BLETON-ROUGET A., COMMERÇON N. et GONOD P., (sous dir.), 2006, *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône – Mâconnais, pp.27-35.
- FRÉMONT, A., 2009 (1933), *Normandie sensible*, Paris, Éditions Cercle d'Art.
- FREMONT A., 2011, *La géographie entre représentations et vécus*, notes prise par CALBERAC Y., lors de la conférence prononcée à l'École Normale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines, URL : pweb.ens-lsh.fr/omilhaud/Fremont.doc.
- FRIEDRICH, V., BLANC, C.A., 2000, *Le tourisme créateur d'images. Une étude comparative entre Lausanne et cinq villes européennes*, Mémoire de licence en géographie, Université de Lausanne, Faculté des lettres.
- FOUNIS, C., 2007, *Et si Lisieux jouait la carte du pèlerinage*, Rapport CCI du Pays d'Auge, URL : http://www.pays-auge.cci.fr/files/fck/files/etude_claude_fournis.pdf
- FOURNAND, A., 2003, « Images d'une cité : cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-Lès-Gonesse », in *Annales de géographie*, n°663, pp.537- 550.
- ## G
- GALINON-MELENEC B., 2007, « Voiles et dévoilements du Havre », in *Revue Communication et organisation*, n°32, p. 67.
- GALINON-MELENEC B., 2011, (sous dir.), *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS.
- GANDJHAKEHCH, C., (réalisateur), 2001, *L'Estuaire de la Seine*, DVD Pédagogique, Diapofilm Gulliver.
- GARGIANI, R., 1996, « Le Havre de Auguste Perret, ville idéale du béton armé », in *Faces*, pp.18 -22.
- GARREC, M.-A., 2008, « Le tourisme : un secteur économique porteur », in *Le tourisme en France - Édition 2008*, URL : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FRATOUR08>
- GATIEN, E., FOSCOLO, E., 2007, « L'instrumentalisation de l'espace », in *ÉchoGéo*, URL : <http://lodel.revues.org/echogeo/document992.html>.
- GILBERT, A., 1985, « Et si les géographes s'intéressaient aux idéologies moins officielles » in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 77, pp. 217-224, URL : <http://id.erudit.org/iderudit/021719ar>.
- GILBERT, A., 1986, « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie », in *L'Espace Géographique*, n°1, pp.57-66.
- GILBERT, A., 1986, « L'analyse de contenu des discours sur l'espace : une méthode », in *Revue le Géographe Canadien*, vol.30, n°1, pp.13-25.
- GILLY, J.P., TORRE, A., 2000, *Dynamiques de proximité*, Ed. L'Harmattan. Coll. Emploi, industrie et territoire. Paris. 301p.
- GODELIER, M., 1984, *L'idéal et le Matériel*, Fayard, Paris.
- GOETZ, B., 2009, in DUREDNIK, A., "Territoires et penseurs.", *EspacesTemps.net*, Il paraît, 16.08.2010, URL : <http://espacestems.net/document8229.htmlp.308>
- GOLAY, F., NYERGES, T. L., 1995, Understanding Collaborative Use of GIS through Social Cognition: Do You See what I See?" Cognitive Aspects of Human-Computer Interaction for Geographic Information Systems, Dordrecht, The Netherlands, In T. L. Nyerges, D. M. Mark, R. Laurini, M. J. Egenhofer [eds.], Kluwer Academic.
- GOTMAN, A., BLANCHET, A., 2007, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Editions Armand Colin.
- GOTTMANN, J., 1952, *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Colin.
- GOULD, P., WHITE, R., 1984, (trad.française), *Cartes mentales*, Editions Universitaires de Fribourg, Suisse, 186 p.
- GOULD, P., BAILLY, A., 1995, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, Paris, Ed. Economica, Coll. Anthropos, pp.61 – 85.
- GRAVARI-BARBAS, M., (en collaboration avec VIOLIER, P.), 1998, « Villes et Tourisme : Images, Espaces, Acteurs » in *Revue Narois*, No 178, Avril - Juin, 352 p.

- GRAVARI-BARBAS, M., 2002, «Les nouveaux loisirs créent-ils un nouvel urbanisme ?» communication présentée au Festival de Géographie de Saint-Dié, URL : http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2001/barbas/article.htm, 18 pages.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2002, «Tourism Policies in French-post-2nd-World-War reconstructed cities : Saint-Nazaire, Le Havre and Lorient », in *Challenges City Tourism Research and Practice*, Vienne.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2003, « Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance », in BEAUCHARD, J. (sous dir). *La Mosaïque Territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, l'Aube, Paris, pp. 51-66.
- GRAVARI-BARBAS, M., VIOLIER, P. (sous dir), 2003, *Lieux de culture et culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, PU de Rennes, 301 p.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2003, «The Challenge of Le Havre: developing tourism in a reconstructed city », in *Tourism*, N° 2/2003/105-240, pp. 141-155.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Le patrimoine est de plus en plus un objet politique», Propos recueillis par Fabrice Thuriot in *Pouvoirs Locaux*, N°63, Numéro thématique « Les nouveaux espaces du patrimoine », décembre 2004, pp. 162-163.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace», in *Les Annales de Géographie*, N° 640, nov-déc. pp 588-611.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2004, «Le cas d'Angers et du Havre. Quelle marge de manœuvre pour une "gouvernance patrimoniale?" » in *Pouvoirs Locaux*, n° 63, numéro thématique : *Les nouveaux espaces du patrimoine*, décembre 2004, pp. 84-93.
- GRAVARI-BARBAS, M. (sous dir), 2005, *Habiter le patrimoine*, Rennes, PU de Rennes, 623 p.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2006, « La ville à l'ère du loisir globalisé » in *Les Cahiers des Espaces*, N° 2374, pp 48-56.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2008, « Le Havre : du traumatisme de la reconstruction à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco », in HÉRIN, R., (sous dir.), 2008, *De la Ville perdue à la ville retrouvée, la ville en devenir*, Presses universitaires de Caen, pp. 265-286.
- GRAVARI-BARBAS, M., 2008, « Le patrimoine au secours du développement urbain. Le patrimoine "Perret" au Havre », in LERICHE, F. (sous dir.), 2008, *l'Economie culturelle et ses territoires*, pp. 331-344.
- GRAVARI-BARBAS, M., RENARD, C., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », in *Norais* [En ligne], 217 | 2010/4, mis en ligne le 31 décembre 2010, URL: <http://norais.revues.org/index3476.html>, DOI : en cours d'attribution.
- GRAVIER, J.-F., 1972, *Paris et le désert français*, Flammarion.
- GRIZE, J.-B., VERGÈS, P., et SILEM, A., 1987, *Salariés face aux nouvelles technologies*, Paris, Editions du CNRS.
- GRUMBACH, A., 2008, « L'appel du large. De la ville aux grands territoires », in *Actes de la XXIXe rencontre nationale des agences d'urbanisme*, Le Havre, 22-24 octobre 2008, Revue Urbanisme, n°35, Hors série, p.63.
- GUERIN, J.-P., GUMUCHIAN, H., (sous la responsabilité de), 1985, *Les Représentations en Actes*, Colloque de Lescheraines, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 325 p.
- GUÉRIN-PACE, F., 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », in *L'Espace géographique*, n°2006-4, Editions Belin-Reclus, pp.298-308.
- GUERMOND, Y., 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », in *L'Espace géographique*, n°4, p.291-297.
- GUERRIN, B., 2010, *La théorie des jeux*, Editions Economica.
- GUILLET, F., 1999, « Naissance de la Normandie, 1750 – 1850, Genèse et épanouissement d'une image régionale », in *Terrain*, n°33.
- GUMUCHIAN, H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Ed. Economica.
- GUMUCHIAN, H., 1997, « A propos de quelques notions : marges, périphéries et arrière-pays », in *Montagnes Méditerranéennes*, n°6, pp. 9-11.
- GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., LAJARE, R., ROUX, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Ed. Economica, Paris.
- GWIAZDZINSKI, L., 1997, « Sentiment d'appartenance et développement des territoires » in *Les Échos du développement durable*, URL: <http://www.developpement-local.com>

H

- HÄGERSTRAND, T., 1991, « Reflexiones sobre que hay acerca de las personas en la ciencia regional ? », in *Serie Geografica*, n°1, Universidad de Alcalá de Henares, pp.111-118. (« Reflections on What about people in regional science », 1989, in *Papers of the Regional Science Association*, vol.66, pp.1-6)
- HAZEBROUCQ, J.-M., 2009, « De l'espace touristique à la "destination touristique". Un "territoire" qui se projette », in LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, pp.7-25.
- HEIDEGGER, M., 1996, Chapitre « Bâtir, Habiter, Penser » in *Essai et conférences*, Paris, coll. «Tel ».
- HENRIQUEZ, N., I., 2011, « La question de l'identité dans « l'épuisement du territoire » », in LAZZAROTTI, O., OLAGNIER, P.-J., (sous dir.), 2011, *L'identité entre ineffable et effroyable*, Armand Colin, Paris.
- HERVÉ, D., 2007, *Le Tourisme durable*, Actes du [premier] colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage, Editions l'Harmattan.
- HERZLICH, C., SINGLY, F., 2005, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Editions A. Colin.
- HUMEAU, J. B., 2007, "Le développement touristique peut-il être mis au service d'un développement territorial ?", Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13, 14, 15 septembre 2007, Pré-actes.
- HUAGUEL, F., 29 mars 2008, « Les paquebots reviennent », in *Le Havre Presse*, p.5.

I

- INSEE Basse Normandie, 2010, *Cent pour cent Basse-Normandie*, N°205 / Juin 2010, URL : www.insee.fr/basse-normandie.
- INSEE Haute Normandie, AURH, 2007, « Les déplacements domicile-travail dans l'Estuaire de la Seine », in *Cahier d'aval*, n°77-septembre 2007.
- INSEE Haute Normandie, AURH, 2008, « Les activités maritimes et portuaires du Havre », in *Cahier d'aval*, n°80 – juillet 2008.
- ISRAEL, B., 2012, *Quel avenir pour l'industrie dans les places portuaires ? L'exemple de l'estuaire de la Seine*, Presses des MINES.

J

- JEAN, Y., VANIER, M., (sous dir.), 2008, *La France. Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- JEANNERET, Y., 2011, « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé », in GALINON-MELENEC, B. (dir.), *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS, p.59-86.
- JODELET, D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 424 p.
- JODELET, D., 2003, « Aperçus sur les méthodologies qualitatives », in MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous la dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF.
- JOERIN, F., RONDIER, P., 2007, *Les représentations agissent sur le territoire! Comment agir sur les représentations ?*, Colloque International de Géomatique et d'Analyse Spatiale, SAGEO'2007, URL : <http://www.iapad.org/publications/ppgis/CQF002.pdf>.
- JUAN, S., 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, PUF.

K

- KEATING, M., 1998, *The New Regionalism in Western Europe*, Cheltenham: Edward Elgar.
- KNAFOU, R., 1992, « L'invention du tourisme » in *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 851-864.
- KNAFOU, R., MAZUREK, H., 1992, « L'espace touristique français : flux et potentiel », in *Mappemonde*, n°2/1992, pp.38-39.

KNAFOU, R., BRUSTON, M., DEPREST, F., DUHAMEL, P., GAY, J.-C., SACAREAU, I., 1997, *Une approche géographique du tourisme*, in *l'Espace Géographique*, Paris, Belin, n° 3, pp. 193-204.

KNAFOU, R., 2000, « Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités » in *Les territoires des mobilités*, BONNET, M., DESJEU, D., (sous la direction), PUF, pp.85-94.

KNAFOU, R., PICKEL, S., 2011, « *Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique* », in *Géoconfluences*, le 4 février 2011, URL : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient4.htm>

L

LACOUR, C., 1986, « L'arbre et la forêt : la science régionale vue par un économiste », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, p.27-46.

LAGEISTE, J., 2002, « Le tourisme : facteur de territorialisation du détroit du pas de Calais ? », in *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 21-25.

LAGEISTE, J., 2000, « La mise en tourisme de la Côte d'Opale : essai méthodologique », in *La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales*, Actes du colloque des XXVIIe journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs, La Rochelle, 3-5 mai 2000, pp. 33-47.

LAGEISTE, J., 2006, « Les marqueurs spatiaux des lieux touristiques, conceptualisation, typologie, portée symbolique ? », in LAGEISTE, J., RIEUCAU J. (dir.), 2006, *L'empreinte du tourisme, énonciation et identification du fait touristique*, Paris : l'Harmattan, 344 p., pp. 11-43.

LAGEISTE, J., 2007, « *L'identité touristique des littoraux* », Communication lors de la 6e Rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, le 13, 14, 15 septembre 2007, Pré-actes.

LAMIZET, B., 2011, *Le langage politique. Discours, Images, Pratiques*, Editions Ellipses.

LAPLANTINE, F., 1999, *Je, nous et les autres. Etre humain au-delà des appartenances*, Editions le Pommier-Fayard.

LARDON, S., MAUREL, P., PIVETEAU, V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Hermès - Lavoisier.

LASSERRE, F., LECHAUME, A., 2005, *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec.

LATOUR, B., 1991, « *Nous n'avons jamais été modernes, essai d'anthropologie symétrique* », La Découverte, Paris.

LAURIN, S., KLEIN, J.-L., TARDIF, C., (sous dir.), 2001, *Géographie et société*, Presse de l'Université du Québec.

LAVESQUE, F., MAATOUG, A., 2005, « Pays Viganais : priorité au tourisme durable », in *Gazette Officielle du Tourisme*, n° 1802, pp. 2-3.

LAZZAROTTI, O., 2006, *Habiter. La condition géographique*, Editions Belin.

LAZZAROTTI, O., OLAGNIER, P.-J., (sous dir.), 2011, *L'identité entre ineffable et effroyable*, Editions Armand Colin.

LE BERRE, M., 1992, « Territoires », in BAILLY, A., et al., 1992, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 617-638.

LEBORGNE, Y., 2001, *Les lieux de tourisme au Havre ou la honte d'une ville portuaire*, Mémoire de Master, Université du Havre.

LECOQUIERRE, B., 1998, *L'estuaire de la Seine. Espace et territoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.

LECOQUIERRE, L., LEVEQUE, L., STECK, B., 2010, « Infrastructures de transport et recompositions urbaines et territoriales dans l'estuaire de la Seine » in *Villes et grands équipements de transport. Compétition, tensions, recomposition*, Belgeo - Revue belge de géographie, 2010 n°1-2, Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de la Communauté Française et l'Université Stichting van België, pp.135-146.

LEFEBVRE, H., 2000, « L'espace social », in *La production de l'espace*, Anthropos, 4^e édition, pp.83-195.

LEFORT, I., DEWAILLY, J.M., FLAMENT, E., 2001, « Le tourisme », in *Géocarrefour*, Vol. 76 n°2, 2001, p. 98. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2001_num_76_2_2547

LEGOY, J., 1996, « Passé et futur. L'histoire du franchissement de l'Estuaire », in CORBELET, R., *Au dessus de l'Estuaire de la Seine...le prestigieux Pont de Normandie...entre Le Havre et Honfleur*, Editions Bertout « la Mémoire Normandie », p.17

LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, 295 p.

LEMONIER, M., BERTHIER, I., ALIAMAN, M. (et al.), Dossier : « Le Tourisme à la croisée de l'aménagement », in *Diagonal, La Défense : MEDAD - Direction Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction*, 2007, N°175, pp.22-57.

- LEROUX, X., 2006, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace-urbanisme, Université Paris X Nanterre.
- LÉVÊQUE, L., COUSIN, M.-H., GOSSET, C., PICAN, A., 1992, *Atlas du Havre et de sa région*, L'Observatoire Populaire & Habitat de la Ville du Havre.
- LÉVÊQUE, L., 1996, « Un nouveau départ pour un territoire inachevé », in *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, pp.110-111.
- LÉVÊQUE, L. (sous dir.), 2002, *Atlas Le Havre et sa région*, L'Observatoire Population et habitat de la Ville du Havre.
- LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., 2008, « L'Estuaire de la Seine ou la construction d'une identité territoriale dans un espace en recomposition », intervention lors du colloque international pluridisciplinaire *Espaces de vie, espace-enjeux : entre investissement ordinaire et mobilisation politique*, Rennes, le 5, 6 et 7 novembre 2008.
- LÉVÊQUE, L., PASQUIER, S., BROCARD, M., 2009, « Identité et recomposition territoriale : la dimension heuristique de la notion de gouvernance abordée à partir de deux exemples normands », Communication au colloque *Gouvernement et gouvernance des espaces urbains*, Université de Rouen, 13-15 mai 2009.
- LEVESQUE, A., 1993, *Partenaires multiples et projet commun*, Paris, L'Harmattan, p.47.
- LÉVY, J., 2000, « Territoire », in WACHTER, S., BOUDIN, A., LÉVY, J., OFFNER, J.-M., et al., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, DATAR / Editions de l'Aube, pp. 74-75.
- LÉVY, J., 2004, « La carte, un espace à construire », in LÉVY, J., PONCET, P., TRICOIRE, E., 2004, *La carte, enjeu contemporain*, Dossier n°8036, Documentation photographique, La documentation Française.
- LEWIN, K., 1946, « Action research and minority problems », in *Journal of Social Issues*, II, pp.34-46.
- LIMA, S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin de limites ?*, thèse, université de Poitiers.
- LIOTARD, M., 1992, « L'avant et l'après...et si on en parlait ? », in DE LA PORTE G. (dir.), *Le Havre. Volonté et Modernité*, Editions Galerne, p.153.
- LOZATO-GIOTARD, J.-P., 2008, *Géographie du tourisme. De l'espace consommé à l'espace maîtrisé*, Editions Pearson éducation, 320p.
- LOZATO-GIOTARD, J.-P., BALFET, M., 2007, *Management du tourisme. Territoires, systèmes de production et stratégies*, Editions Pearson éducation, 370p.
- LUCCHINI, F., 2002, *La culture au service des Villes*, Paris, Anthropos, 262 p.
- LUSSAULT, M., LEVY, J., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- LUSSAULT, M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil.
- LUSSAULT, M., PAQUOT, T., YOUNES, C., 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte.

M

- MAINGUENAU, D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maison de l'Estuaire, 2004, « *L'estuaire en Seine* », n°5, septembre 2004.
- MARAINÉ, M.A., 18 août 2009, « France, nostalgie intacte », in *Le Havre Presse*, p.6.
- MARIÉ, M., 1982, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens, 176 p.
- MARTIN, D.-C., 1994, *Cartes d'identité, comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po, in DI MÉO, G., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin.
- MARTIN, D., 2009, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*, 2^e édition, Armand Colin.
- MARX, K., 2008 (1963 et 1968), *Le Capital. Livre I*, Editions Galimard.
- MAYI, A.-M., 2007, *Les territoires du tourisme en ville. La pratique des acteurs du tourisme dans les villes d'Amboise, de Blois et de Tours*, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Angers.
- MEEDDAT, 2009, « Circulaire du 26 février 2009 relative aux agences d'urbanisme », n°2009/5, in *Journal Officiel*, 25 mars 2009, pp. 23-48.
- MEETHAN, K., 1996, « Place, Image and Power: Brighton as Resort », in SELWYN, T., *The Tourist Image: Myths and Myth Making in Tourism*, John Wiley and Sons.

- MERLE, B. (coord.), 2009, *L'Estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction*, Les Conférences de l'Estuaire, Editions des Falaises.
- MESNARD, A., sept. 1991, « Les modes de décision conduisant à l'aménagement des estuaires européens : le cas de l'estuaire de la Loire. Saint Nazaire », Assemblée générales des Esturiales, 7 p.
- MESSAGER, M., (président du groupe de travail), 2010, Rapport « *Essor prometteur des croisières en France* », Conseil national du tourisme, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, URL : <http://www.tourisme.gouv.fr/cnt/publications/essor-croisiere-france-2010.pdf>
- MIGRAINE, M., 2006, Résultats du questionnaire « Vivre ensemble dans l'Agglomération Havraise », URL : <http://www.auhavre.com/index.php?qo=resultats>
- MILES, M.B., & HUBERMAN, A.M., 2003, *Analyse des données qualitatives* (2e éd.), Paris : de Boeck.
- MILON, J., TSCHOCKE, C., 2010, *Historique et fondamentaux du développement durable*, Article en ligne, URL : <http://cdurable.info/Revisiter-les-fondamentaux-du-developpement-durable,2763.html>
- MOINAT, V., 2007, *Marketing urbain: le développement durable peut-il être un argument de promotion ? Eléments de réflexion d'après le cas lausannois*. Mémoire de Master, Développement urbain durable, Université de Lausanne.
- MOINE, A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », in *L'Espace géographique*, 35(2), p.115-132.
- MONJARET, A., DESSAJAN, S., STEVANOVIC, J., 2010, *Collecte des témoignages oraux. Le Havre. Les habitants du Centre reconstruit ; La génération de la guerre*, CERLIS, Paris, in GRAVARI-BARBAS, M., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Revue Narois*, n°217, 2010/4, p. 69.
- MONTEILS, J. P., 2007, *Tout territoire n'a pas la vocation à devenir touristique*, Source *EDITA*, n°92, pp.1-2.
- MOREL-BROCHET, A., 2008, "Un point sur l'habiter. Heidegger, et après...", in *EspacesTemps.net*. Il paraît, 04.11.2008, <http://espacestems.net/document6663.html>.
- MORIN, E., 1966, « La démarche multidimensionnelle en sociologie », in *Cahiers internationaux de sociologie*, pp. 49-61.
- MORIN, E., 1969, *Introduction à une politique de l'homme*, Paris, Éd. du Seuil.
- MORIN, E., 1969, *La méthode. 3, La connaissance de la connaissance : anthropologie de la connaissance*, Paris, Éd. du Seuil.
- MORIN, E., KERN, A.-B., 1993, *Terre-Patrie*, Paris, Seuil.
- MORIN, E., 1997, *Amour, poésie, sagesse*, Paris, Seuil.
- MORIN, E., 2001, *La méthode V. L'humanité de l'humanité, L'identité humaine*, Editions du Seuil.
- MORUCCI, B., 2004, « La demande touristique : une approche de son évolution et de ses perspectives », in *Le tourisme au XXIe siècle Paris*, Ed. L'Harmattan, Coll. Tourisme et sociétés, pp. 133-155.
- MOSCOVICI, S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF.
- MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (sous la dir.), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF.
- MUBI BRIGHENTI, A., 2010, "On Territorology. Towards a General Science of Territory", in *Theory, Culture & Society*, January 2010 Vol.27 (1), p.52-72, Doi: 10.1177/0263276409350357, <http://tcs.sagepub.com/content/27/1/52>.

O

- ODIT France, 2007, *Guide de savoir-faire. Tourisme et développement durable. L'expérience française*, Documentation Française.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1992, *Principes directeurs : aménagements des parcs nationaux et des zones protégées pour le tourisme*, Madrid : OMT.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1995, *Le tourisme dans le plan de mise en œuvre du Sommet Mondial du Développement Durable*, URL : <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/smdd/implementation.htm>
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1999, *Code Mondial d'éthique du tourisme*, Madrid : OMT.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2004-1, *La gestion de la saturation touristique des sites naturels et culturels*, Madrid : OMT., 2004-2,

Indicators of sustainable development for tourism destinations, Madrid: DMT.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, et al., 2010, *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Études méthodologiques, Éditions OCDE, Luxembourg, Madrid, New York, Paris, ST/ESA/STAT/SER.F/80/Rev.1, URL : http://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/SeriesF_80rev1f.pdf.

OZOUF-MARIGNIER, M.-V., 2009, « Le territoire, la géographie et les sciences sociales : aperçus historiques et épistémologiques », in VANIER, M., (sous la dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaire de Rennes, pp.31-35.

P

PAASI, A., 2002, « Bounded spaces in the mobile world: deconstructing 'regional identity' », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n°93, pp. 137-148 in GUERMOND, Y., 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », in *L'Espace géographique*, n°4, pp.291-297.

PAGÈS, D. et PÉLISSIER, N., 2000, *Territoires sous influences/1*, L'Harmattan.

PALMONARI, A., ZANI, B., 2003, "Les études de communautés", in MOSCOVISI, S., BUSCHINI, F., 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp.14-38.

PAQUOT, T., LUSSAULT, M., YOUNES, C. (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie*, Paris, Éd. La Découverte, Collection Armillaire.

PAQUOT, T., YOUNES, C., 2009, *Le territoire des philosophes : Lieu et espace dans la pensée au XXe siècle*, La Découverte, Collection : Armillaire, 396 p.

PAULET, J.-P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Ed. Economica.

PEIFFER, V., 16 décembre 2010, « Le Havre, les années Rufenacht », in *Revue Le Point*.

PIAGET, J., INHELDER, B., 1976, *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, PUF.

PIC, R., 2004, *Balnéaire. Une histoire des bains de mer*, LBM, coll. Phileas Fogg, Paris, 223 p.

PIRIDOU, J., 2009, « Une approche régionale de la destination touristique. Étude des cas de la vallée de la Loire et du bassin Lémanique », in LEMASSON, J.-P., VIOLIER, P., (sous dir.), 2009, *Destinations et territoires*. Vol. 1 : « Coprésence à l'œuvre », Presses de l'Université du Québec/Éditions Teoros, Québec, 295 p, pp.38-44.

PNRBSN, *Bilan d'activité 2006*, Maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, URL : http://pro.pnr-seine-normande.com/fr/parc/pnr_pdf/bilandactivites2006.pdf

PONS, A., 2009, « Du grand territoire au grand projet », in *Revue Urbanisme L'Appel du large. De la ville aux grands territoires. Actes de la XXXe rencontre nationale des agences d'urbanisme. Le Havre, 22-24 octobre 2008*, N°35 hors série, janvier 2009, pp.14-15.

POTIER, F., 2002, « La République du temps libre n'est pas une et invisible », in VIARD, J. (dir.), POITIER, F., URBAIN, J.D., *La France des temps libres et des vacances*, Paris : l'Aube, DATAR, p. 152.

POUISSON, J.-C., 1982, *Le paysage comme élément du produit touristique*, Université de Nice.

PROPECK-ZIMMERMANN, E., GUILLOT, P. (Resp. Sc.), 2007, *Les nouvelles formes d'inscription territoriale des risques industriels : appui méthodologique aux gestionnaires et décideurs de l'estuaire de la Seine dans le domaine des sciences humaines et sociales*, 31p.

PUSCASU, V., 1999, *Urbanism and urban planning*, Editura Arionada.

PUTMAN, H., 1984, *Raison, Vérité et Histoire*, Paris, Editions de Minuit.

PY, P., 2002, *Le tourisme, un phénomène économique*, Etudes de la documentation française, La documentation française.

Q

QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT, L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris.

R

- RABIN, G., 2007, *Périphéries ; un voyage à pied autour de Paris*, Edition L'Harmattan.
- RACHID, A., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*, Paris, Presses universitaires de France.
- RACINE, J.-B., 1992, *Tourisme et économie dans la région lausannoise*, Rapport d'expertise, Ville de Lausanne, Office d'études socio-économiques et statistiques, Lausanne, pp.1-5.
- RADKOWSKI, G.-H. de, 2002, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF
- RAFFESTIN, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec.
- RAFFESTIN, C., TURCO, A., 1984, « Espace et pouvoir », in BAILLY, A., et al., *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 204 p.
- RAFFESTIN, C., 1985, « Instruments territoriaux et autonomie », in *L'Autonomie sociale aujourd'hui*, Grenoble, CEPS-CREA, PUG.
- RAFFESTIN, C., 1986, « Écogénèse territoriale et territorialité », in AURIAC, F. et BRUNET, R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp.173-186.
- RAMÉ, B., 1991, *Réflexion sur la formation de l'identité du Grand Estuaire*, Rapport d'après une étude menée par les étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Caen et de l'IUT du Havre.
- RAMOGNINO, N., 1999, « Notes de lecture d'une sociologue à propos de *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés* » in DESCOLA, P., HAMEL, J. et LEMONNIER, P., 1999, *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Fayard, pp.67-83.
- RAYMOND, H., 1968, «Analyse de contenu et entretien non directif: application au symbolisme de l'habitat », in *Revue française de sociologie*, IX, 1968, pp.167-179.
- REBILLARD S., 2007, « L'analyse identitaires : un enjeu pour les territoires », in *Revue Espaces*, N°245, pp. 20-23.
- REINERT, M., 1997 « Alceste version 4.1. Cahier I. Premier contact et description du rapport d'analyse », Laboratoire PRINTEMPS, Université de Versailles Saint Quentin-en Yvelines, UFR de Sciences Sociales et des Humanités, URL : http://w3.erc.univ-tlse2.fr/Semin_Reinert_1.html
- RETAILLÉ, D., 2005, « L'espace mobile » in ANTHEAUME, B., GIRAUT, F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement*, IRD Éditions Institut de Recherche pour le développement, Paris, p.175-202.
- RETAILLÉ, D., 2009, « Malaise dans la géographie : l'espace mobile », in VANIER, M., (sous dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, pp.97-114.
- RETAILLÉ, D., 2010, « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 238 | Avril-Juin 2007, [En ligne], mis en ligne le 01 avril 2010. URL : <http://com.revues.org/index2351.html>.
- RICOEUR, P., 1985, *Temps et Récit, t.3 : Le Temps raconté*, Paris, Seuil.
- RICOEUR, P., 1996 (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RIEUCAU, J., 2006, « L'Empreinte nominale du tourisme. Régionymes, choronymes, toponymes, labels localisants, ononymes, l'Empreinte du tourisme. L'identité du fait touristique », in RIEUCAU, J., LAGEISTE, J.(dir.), *L'empreinte du tourisme : Contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, l'Harmattan, pp. 45-101.
- RIEUCAU, J., LAGEISTE, J. (dir.), 2006, *L'Empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique*, l'Harmattan, Paris, 342 p.
- RIGALDIES, B., CHAPPOZ, Y., 1996, *Le projet de territoire*, Editions du Papyrus.
- RIST, G., 1996, *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences po.
- ROBERT-DEMONTROND, P., (sous dir.), 2004, *Méthodes d'observation et d'expérimentation*, Editions Apogée.
- ROGGERO, P. (sous dir.), 2006, *La complexité territoriale : entre processus et projets*, L'Harmattan.
- ROGGERO, P., VAUTIER, C., 2006, « La composante poétique du rapport au terrain : le non-dit de la recherche sur le territoire », in ROGGERO P. (sous dir.), *La complexité territoriale : entre processus et projets*, L'Harmattan, Collection Ingénium, pp.81-125.
- ROUBAN, L., *La fin des technocrates ?*, 1998, Presses de Sciences Po.
- ROYER, C., BARIBEAU, C., DUCHESNE, A., 2009, « Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages » in *Recherches qualitatives - Hors Série - numéro 7* - pp. 64-79, ISSN 1715-8702 - URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie_v10/RQ-HS-10-Numero-complet.pdf

S

- SALIGNON, B., YOUNES, C., 1992, *Qu'est-ce qu'habiter ?*, Editions de la Villette, 180 p.
- SANDERS, L., 1995, « Géographie et statistique » in *Encyclopédie de Géographie*, 1995, BAILLY, A., FERRAS, D., PUMAIN, D., (sous dir.), 2^{ème} édition, Ed. Economica, pp.255 - 276.
- SANTOS, M., 1997, *La nature de l'espace*, L'Harmattan.
- SARTRE, J.P., 1940, *L'imaginaire*, Paris, Galiimard.
- SARTRE, J.P., 1986, *L'imaginaire : psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Galiimard, Folio (éd. revue par Arlette ELKAÏM -SARTRE).
- SAUNIER, F., 2011, *Histoire d'une pionnière 1965 - 2011. L'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*, Edition des Falaises.
- SAUTTER, G., 1985, « La géographie comme idéologie ? » in *Cahier de géographie du Québec*, vol.29, n°77, pp. 193-203.
- SCHIELE, B. (dir), 2002, *Patrimoines et identités*, Québec, Ed. MultiMondes, Coll Muséo, 251 p.
- SCOTT, N., COOPER, C., BAGGIO, R., 2008, « Destination Networks. Four Australian Cases », in *Annals of Tourism Research*, vol. 35, n°1, pp.169-188.
- Secrétariat d'Etat au Tourisme, Conseil national du tourisme, 2000, *Le tourisme des années 2010 « La mise en futur de l'offre »*, La documentation française.
- SERFATY-GARZON, P., 2003, « Habiter » in SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J.-C., (sous dir.), 2003, *Dictionnaire critique de l'habiter et du logement*, Editions Armand Colin, pp.213-214, URL : <http://www.perlaserfaty.net/texte9.htm> *h
- STERLIN, P., 2006, *Représentations mentales de lieux géographiques*, Telecom Paris, URL : <http://patrick.sterlin.free.fr/projets.php>
- STECK, B., 2011, « Flux et territoire : de la trace à la marque, une question de distance », in GALINDON-MELENEC, B., (dir.) *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Editions du CNRS, p.249-271.
- STOCK, M. (coord), Équipe MIT, 2003, *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Ed. Belin, Coll. Belin Sup Géographie, 299 p.
- STOCK, M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », in *Espacestems.net*, Textuel, 18.12.2004 URL : <http://espacestems.net/document138.html> .
- STOCK, M., DUHAMEL, P., 2004, « A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility », *Belgea*, Revue belge de géographie, n°3, in STOCK, M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », in *Espacestems.net*, Textuel, 18.12.2004 URL : <http://espacestems.net/document138.html> .
- STOCK, M., 2006, "L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles.", in *Espaces Temps.net*, Textuel, 26.02.2006, URL : <http://espacestems.net/document1853.html>

T

- TESSON, F., 2004, « Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace », Communication au Colloque *Espaces et société aujourd'hui*, Rennes, les 21-22 octobre 2004, URL : hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/14/58/92/PDF/Tesson_Rennes04.pdf.
- TESSON, F., 2004, « Emergences territoriales et nouveau rapport du politique à l'espace », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°2, pp.230-241, URL : halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00145896
- TEYSSANDIER, J.P, PERRET, J. (dir.), 2001, *Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises*, Paris, AFIT, 127 p.
- TEYSSANDIER, J.-P., PERRET, J. (dir.), 2006, *Le tourisme durable par l'expérience : le terrain commande*, Paris, ODT France, 78 p.
- THOMIRE, C., 2009, « Le pari du tourisme vert », in *Le Courrier cauchois*, les 17 juillet 2009, p.25.
- TIZZON, P., 1996, « Qu'est -ce que le territoire ? », in DI MÉO, G., (sous dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, Edition l'Harmattan, pp.17-34.
- TOCQUER, G., ZINS, M., HAZEBROUCQ, J.-M., 1999, *Marketing du tourisme*, Gaëtan Morin, Paris, 2^{ème} édition, pp.164-165.

U

URBAIN, J.-D., 1991, *L'idiote du voyage. Histoires de touristes*, Petite Bibliothèque Payot.

V

VALEMBOIS, G, IFF-PEINET, N., 2006, « Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine », in *Candidature du bassin minier du Nord-Pas de Calais*, Actes du colloque qui s'est tenu à Bruay la Buissonnière en juin 2006.

VALIEJO-GOMEZ, N., 2008, « La pensée complexe : Antidote pour les pensées uniques. Entretien avec Edgar Morin », in *Synergies Monde*, n°4-2008, pp.249-262.

VANIER, M., (sous dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes.

VANIER, M., 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'intercommunalité*, Economica.

VANIER, M., 2011, « Le choix d'une prospective », in *Territoires 2040. Aménager le changement*, Revue d'études et de la prospective, n°1, DATAR, La documentation française, pp.27-31.

VELTZ, P., 2008, *Au-delà du développement local*, Esprit.

VIALA, L., VILLEPONTOUX, S., VOLLE, J.-P., 2007, *Imaginaire, territoires, sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, UMR 5045, Mutations des territoires en Europe, CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier, Publication de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III.

VIARD, J., 1981, *La dérive des territoires*, Le Paradou, Editions Actes Sud, 160p.

VIARD, J., 1984, *Penser les vacances*, Arles, Actes Sud.

VIARD, J., 1994, *La société d'archipel*, la Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube.

VIARD, J., 2009, Intervention lors de la 1^{ère} table ronde « Comment qualifier les nouveaux comportements des clientèles touristiques face à la crise ? », lors des *Rencontres nationales du tourisme*, Palais des Congrès, le 12 octobre 2009. Notes personnelles.

VIARD, J., 2009, « Energie, habitat, mobilité, transport : devenir acteur du développement durable », 28 mai 2009, Fécamp, in AURH, 2009, *Les Conférences/Débats du Grenelle de l'Estuaire*.

VIGARIE, A., 1994, « Pays de la Loire », in GAMBLIN, A., (sous dir.), *La France dans ses régions*, SEDES, pp.212-213.

VILATTE, J.C., 2007, *L'entretien comme outil d'évaluation*, Formation « Evaluation », Lyon, URL : http://www.lmac-mp.fr/les-textes-de-jean-christophe-vilatte_19.php

Ville du Havre, Université du Havre – CIRTAL, Observatoire population & habitat, 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Publications des universités de Rouen et du Havre avec le concours du Conseil Général de la Seine Maritime.

VIOLIER, Ph., 2004, « Les approches du tourisme durable dans la géographie française » in *Historiens & Géographes*, pp. 195-203.

VIOLIER, Ph., 2005, « Le tourisme, enjeu de développement », in *La Loire, territoire de développement*, Actes du colloque qui s'est tenu à Angers, le 30 novembre 2005.

VIOLIER, Ph., 2008, *Tourisme et développement local*, Paris, Belin, 192 p.

W

WACHTER, S., BOURDIN, A., LÉVY, J., OFFNER, J.-M., et al., 2000, *Repenser le territoire. Dictionnaire critique*, DATAR, Editions de l'Aube.

WOLFE, J., 2005, *Comment rédiger une thèse ?*, Ecole de Physique, L'Université de Nouvelle-Galles du Sud, URL : www.phys.unsw.edu.au/~jw/these.html

WORLD TRAVEL & TOURISM COUNCIL (WTTC), WORLD TOURISM ORGANISATION (WTO), EARTH COUNCIL (EC), 1997, *Agenda 21 for the Travel and Tourism Industry: Towards Environmental Sustainability*, Madrid : WTO, 78p.

Y

YONNET, P., 1999, *Travail, loisirs. Temps libre et lien social*, Paris, Galiimard.

Z

ZAKI, L., 2006, « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *in Genèses*, 4/2006 (n° 65), pp. 112-125. URL : www.cairn.info/revue-geneses-2006-4-page-112.htm.

ZIHISIRE, M., 2011, *La recherche en sciences sociales et humaines. Guide pratique, méthodologie et cas concrets*, L'Harmattant.

Index des documents

Cartes

Carte 0-1	L'Estuaire de la Seine, territoire politique informel, territoire de l'AURH et terrain de recherche	17
Carte 0-2	La localisation des agences d'urbanisme en France	462
Carte 2-1	La nouvelle donne de la mobilité avec le Pont de Normandie	87
Carte 2-2	L'Estuaire de la Seine, limites formelles et informelles	90
Carte 2-3	L'intercommunalité dans l'Estuaire de la Seine	91
Carte 2-4	La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine	92
Carte 2-5	Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandes	94
Carte 2-6	L'articulation des Pays de l'Estuaire avec le territoire du PNRBSN	94
Carte 2-7	Aires d'influence des unités urbaines de Rouen, Caen et Le Havre	95
Carte 2-8	Les principales communes de l'Estuaire de la Seine	97
Carte 2-9	Evolution annuelle moyenne de la population	97
Carte 2-10	Typologie des communes de l'Estuaire	98
Carte 2-11	La rive sud attire aussi par le prix	98
Carte 2-12	La typologie des intercommunalités de l'Estuaire selon l'activité économique dominante	99
Carte 2-13	Les navettes domicile-travail entre les Pays de l'Estuaire (2006)	104
Carte 2-14	Les navettes domicile-travail entre les communautés de communes de l'Estuaire (2006)	104
Carte 2-15	L'emploi touristique, une préoccupation différente entre les deux rives et régions	107
Carte 2-16	Carte touristique du Pays des Hautes Falaises	112
Carte 2-17	Carte touristique du Pays de Caux vallée de Seine	113
Carte 2-18	Carte touristique du Pays Risle Estuaire	115
Carte 2-19	Carte touristique du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire	120
Carte 2-20	Une dimension touristique reconnue à l'échelle de l'Estuaire	125
Carte 3-1	Un exemple de carte mentale	162
Carte 3-2	Exemple de carte mentale dont l'auteur entoure les noms indiqués sur la carte	163
Carte 3-3	Les lieux d'administration de l'enquête « <i>L'Estuaire de la Seine, quelle représentation ?</i> »	166
Carte 3-4	Le lieu de résidence des personnes interrogées (Corpus « <i>Hors CODAH</i> »)	177
Carte 3-5	Exemple de territoire « fermé » par contrainte technique	191
Carte 3-6	La saisie des limites du territoire de l'Estuaire	192
Carte 3-7	Exemple de maillage appliqué à la saisie des limites du territoire de l'Estuaire	193
Carte 3-8	Exemple de carte mentale de synthèse, valeurs en pourcentage	195
Carte 4-1	Le périmètre de la D.T.A. de l'estuaire de la Seine	214
Carte 4-2	La connexion des sites touristiques de l'Estuaire en transport collectif et modes doux	258
Carte 4-3	La Destination Estuaire, un territoire avant tout politique	268
Carte 4-4	Une « Normandie » renversée par/pour le tourisme	280
Carte 5-1	La géolocalisation des répondants ayant entendu parler de l'« <i>(E)stuaire</i> »	291
Carte 5-2	La géolocalisation des répondants n'ayant pas entendu parler de l'« <i>(E)stuaire</i> »	291
Carte 5-3	Les échos de l'« <i>(E)stuaire</i> » dans l'Estuaire	292
Carte 5-4	Une dimension territoriale qui prend vie dans l'espace estuarien	297
Carte 5-5	L'Estuaire de la Seine, un manque de définition généralisé	316
Carte 5-6	La connaissance de l'« <i>(E)stuaire</i> » dans l'Estuaire	483
Carte 5-7	Le territoire politique de l'Estuaire de la Loire	485
Carte 6-1	La représentation du territoire de l'Estuaire de la Seine pour l'échantillon global de résidents de l'Estuaire	356
Carte 6-2	La représentation du territoire de l'Estuaire pour l'échantillon de population « <i>CODAH</i> » : un territoire triangulaire	359
Carte 6-3	La représentation du territoire de l'Estuaire pour l'échantillon de population « <i>Hors CODAH</i> »	359
Carte 6-4	Rive droite : une représentation du territoire de l'Estuaire qui privilégie la rive droite	361
Carte 6-5	Rive gauche : une représentation du territoire de l'Estuaire qui privilégie l'axe du fleuve	361
Carte 6-6	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Caux Estuaire	365
Carte 6-7	La représentation du territoire pour les résidents du Pays de Caux vallée de Seine	365
Carte 6-8	La représentation du territoire pour les résidents du Pays Risle Estuaire	365
Carte 6-9	La représentation du territoire pour les résidents du Pays des Hautes Falaises	367
Carte 6-10	La représentation du territoire pour les résidents du Pays d'Avue	367
Carte 6-11	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur	370
Carte 6-12	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	370
Carte 6-13	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives	370

Carte 6-14	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Lisieux	372
Carte 6-15	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Pont-Audemer	372
Carte 6-16	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Val de Risle	372
Carte 6-17	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Livarot	374
Carte 6-18	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet	374
Carte 6-19	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes de Fécamp	375
Carte 6-20	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Criquetot-L'Esneval	376
Carte 6-21	La représentation du territoire pour les résidents de la Communauté de Communes Cœur de Caux	376
Carte 6-22	La géolocalisation des résidents qui se considèrent des habitants de l'Estuaire	381
Carte 6-23	La géolocalisation des résidents qui ne se considèrent pas des habitants de l'Estuaire	382
Carte 6-24	Être habitant de l'Estuaire, quelles différences à l'échelle de l'Estuaire ?	383
Carte 6-26	Le « <i>chez moi</i> » fait partie de l'Estuaire	390
Carte 6-27	Pas trop loin, mais pas dedans...	391
Carte 6-28	Une relative proximité avec le fleuve	392
Carte 6-29	Un Estuaire loin du lieu de résidence	397
Carte 6-30	Loin de l'eau, donc loin de l'Estuaire	399
Carte 6-31	Un « <i>chez moi</i> » localisé partout dans l'Estuaire	400
Carte 6-32	Autres identités affirmées dans l'Estuaire	402
Carte 6-33	Les zones touristiques et de loisirs de l'Estuaire de la Seine, Corpus « <i>CODAH</i> »	422
Carte 6-34	Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents de la CODAH	422
Carte 6-35	Les zones considérées touristiques, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	425
Carte 6-36	Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « <i>Hors CODAH</i> »	425
Carte 6-37	La rive droite : une représentation d.p.d.v. touristique plus équilibrée	431
Carte 6-38	La rive gauche : une représentation d.p.d.v. touristique focalisée sur elle-même	431
Carte 6-39	Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « <i>Hors CODAH</i> », Rive droite	432
Carte 6-40	Les itinéraires touristiques et de loisirs dans l'Estuaire de la Seine pour les résidents « <i>Hors CODAH</i> », Rive gauche	432
Carte 6-41	Les résidents du PA : une représentation focalisée sur leur Pays	436
Carte 6-42	Les résidents du PA : des pratiques spatiales touristiques et de loisirs concentrées sur la rive gauche	436
Carte 6-43	Les résidents du PRE, une représentation attirée par le Sud	438
Carte 6-44	Les résidents du PRE, des itinéraires sur leur rive	438
Carte 6-45	Les résidents du PHF, entre le littoral et la Seine, une représentation fragmentée	440
Carte 6-46	Les résidents du PHF, des logiques de déplacement similaires aux résidents du PA	440
Carte 6-47	Les résidents du PCVS, une représentation attirée par le Sud	442
Carte 6-48	Les résidents du PCVS, envie de traverser la Seine	442
Carte 6-49	Les résidents du PLHPCE, une représentation limitée aux axes structurants de l'Estuaire	444
Carte 6-50	Les itinéraires des résidents du PLHPCE	444

Encadrés

Encadré 1-1	Définitions en lien avec le tourisme	75
Encadré 2-1	Les missions des parcs naturels régionaux	93
Encadré 2-2	Cormeilles en Pays d'Auge, un rapport relatif aux limites des Pays	116
Encadré 3-1	L'avant propos du questionnaire	160
Encadré 3-2	Question introductive	160
Encadré 3-3	Modèle de structuration des représentations	188
Encadré 3-4	Structure utilisée pour l'analyse des représentations	188
Encadré 3-5	Guide de lecture des cartes	195
Encadré 3-6	Guide d'entretien avec l'acteur politique	201
Encadré 4-1	Le Grand Pari(s) de l'Estuaire	231
Encadré 4-2	Les principes du tourisme durable	250
Encadré 4-3	La « <i>Destination Estuaire</i> » en cartes	276
Encadré 5-1	L' <i>Armada</i> , en route pour la 6 ^{ème} édition	299
Encadré 5-2	Analyse de la représentation de l'(E)stuaire de la Seine	301
Encadré 5-3	Observations générales sur le corpus et la méthodologie d'analyse avec le logiciel <i>ALCESTE</i> ®	328

Encadré 5-4	Exemples de u.c.e. contenant le mot « <i>communauté</i> »	335
Encadré 5-5	Exemple d'u.c.e. contenant le mot « <i>grenelle</i> »	338
Encadré 5-6	Exemple d'u.c.e. contenant le tourisme	339
Encadré 5-7	Exemple d'u.c.e. contenant le mot « <i>homme</i> »	341
Encadré 5-8	L'importance de la mise en réseau et d'un travail en partenariat à l'échelle de l'Estuaire	350
Encadré 6-1	Lecture des cartes mentales concernant la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire	421

Figures

Figure 0-1	Logique globale de la réflexion de recherche	18
Figure 1-1	L'espace mobile oblige à des lectures contextuelles	30
Figure 1-2	La représentation, l'expression complexe de la société et de l'individu	36
Figure 1-3	Le territoire, une formation sociospatiale complexe	42
Figure 1-4	Le territoire, une triple articulation	52
Figure 1-5	La dimension spatiale de l'identité	61
Figure 1-6	Le projet, un objet hybride	67
Figure 1-7	Le projet, de l'idée à l'action, des acteurs qui s'interfèrent	68
Figure 2-1	Le Pont de Normandie, un départ pour un nouveau territoire estuarien	86
Figure 2-2	Chorotype de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine	131
Figure 3-1	Un travail de recherche conduit dans une approche bivalente	134
Figure 3-2	Schéma chronologique de la méthodologie de thèse	136
Figure 3-3	Une thèse avec une intrusion bivalente	141
Figure 3-4	Les axes thématiques de l'enquête	150
Figure 3-5	Une enquête, deux corpus, plusieurs utilisations	158
Figure 4-1	Le principe « Yin et Yang », pour que la complémentarité fonctionne	227
Figure 4-2	« <i>Destination Estuaire</i> » 2005 : la mise ensemble des Pays de l'Estuaire	245
Figure 4-3	Le chemin vers un grand territoire, des thématiques rassemblantes	266
Figure 4-4	Le « <i>Tourisme</i> » dans l'Estuaire, une réflexion de longue durée à plusieurs enjeux	278
Figure 4-5	De petite à grande échelle, des enjeux économiques multiples	281
Figure 4-6	Une continuité dans la construction territoriale	282
Figure 5-1	La structuration du premier axe du noyau central. Les éléments autour de l'eau (26,2%)	304
Figure 5-2	La structuration du deuxième axe du noyau central. L'Estuaire, un espace à protéger (15,9%)	305
Figure 5-3	La structuration du troisième axe du noyau central. L'activité industrialo-portuaire (11,2%)	306
Figure 5-4	L'Estuaire, autour du fleuve, des visions partagées et en même temps, imbriquées	307
Figure 5-5	Le réseau sémantique de la représentation sociale de l'Estuaire	318
Figure 5-6	Les faiblesses de l'Estuaire en lien avec l'activité touristique et de loisirs	326
Figure 5-7	L'analyse quantitative des classes du corpus	331
Figure 5-8	Analyse factorielle des correspondances	331
Figure 5-9	Les 4 classes des formes (mots) et leur χ^2	333
Figure 5-10	Classification ascendante hiérarchique de mots de la Classe 2	336
Figure 5-11	Une réflexion politique progressive	337
Figure 5-12	Classification ascendante hiérarchique de la Classe 3	340
Figure 5-13	L'Estuaire de la Seine, un territoire dynamique	343
Figure 5-14	Classification ascendante hiérarchique de la Classe 1	344
Figure 5-15	Réseau du mot « <i>pont</i> » dans la Classe 1	346
Figure 5-16	Le Pont de Normandie, un Pont entre les hommes	347
Figure 5-17	Le territoire dans le discours politique	349
Figure 5-18	Classification ascendante hiérarchique de la Classe 4	351
Figure 5-19	La classification descendante du corpus	328
Figure 6-1	Être habitant de l'Estuaire de la Seine, une identité située entre un « <i>dedans</i> » et un « <i>dehors</i> » relatifs	394
Figure 6-2	« <i>Ne pas être habitant de l'Estuaire de la Seine</i> », des raisons complexes	405
Figure 6-3	La structure synthétique de la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine	418
Figure 6-4	Les principaux éléments de la représentation touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine	420
Figure 6-5	Connaissance, représentation et pratique spatiales touristiques et de loisirs dans l'Estuaire	446
Figure 6-6	Trois piliers qui soutiennent la dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire de la Seine	447

Graphiques

Graphique 2-1	Evolution du nombre d'escales de paquebots entre 2006-2011	128
Graphique 2-2	Evolution du nombre de croisiéristes en escale au Havre entre 2002-2011	128
Graphique 5-1	La structuration d.p.d.v. quantitatif de la représentation de l'(<i>E</i>)stuaire de la Seine	315

Illustrations-supports de communication

Image 2-1	L'estuaire de la Seine, serait-il un estuaire typique ?	80
Image 2-2	Un pont entre les hommes	87
Image 2-3	Le France sortant du Port du Havre vers 1965	126
Image 4-1	La couverture des Actes des Conférences de l'Estuaire	225
Image 4-2	Affiche de la « <i>Destination Estuaire</i> » 2005	245
Image 4-3	Le Forum, une autre occasion de se connaître	254
Image 4-4	Le questionnaire « Tourisme durable », p.1/2	256
Image 4-5	L'affiche de la 2 ^{ème} édition de la « <i>Destination Estuaire</i> »	262
Image 5-1	« <i>Normandie Estuaire</i> », 2003, n°2	285
Image 5-2	La carte de l'Estuaire, encadrée de l'agenda événementiel de chaque Pays. « <i>Normandie Estuaire</i> », 2004, n°3	285
Image 5-3	Le croisement des ondes pour une radio de l'Estuaire	287
Image 5-4	Flore, faune, zones humides et industries...	296
Image 5-5	La carte des œuvres pérennes de la manifestation « Estuaire Nantes Saint-Nazaire »	485
Image 6-1	La « <i>Normandie typique</i> » selon Armand Frémont	408

Photographies

Photo 2-1	L'arrivée du Bateau du Havre à Honfleur	84
Photo 2-2	Le Pont de Normandie	86
Photo 2-4	Etretat	111
Photo 2-5	Pays d'Auge, une « île » touristique	118
Photo 2-6	L'architecture Perret, une instrumentalisation nécessaire pour un changement de regard	123
Photo 2-7	Le paquebot <i>Crown Princess</i> (le 17 juin 2011) derrière le nouveau terminal Croisière du Havre	129
Photo 3-1	Premier site d'administration : les Jardins Suspendus, au Havre	169
Photo 3-2	Quillebeuf-sur-Seine, « deux mondes » qui se regardent en face	175
Photo 4-1	Le Grand Pari(s) de l'Estuaire	231
Photo 4-2	Les alvéoles des Jardins Suspendus	261
Photo 4-3	Les trois « <i>Univers</i> » de l'Estuaire	261
Photo 4-4	L'« <i>Univers vert</i> » de la Destination Estuaire	263
Photo 4-5	Les « autres Univers » de l'Estuaire	263
Photo 4-6	L'ouverture officielle de la 2 ^{ème} édition du salon « <i>Destination Estuaire</i> »	269
Photo 4-7	Le Havre à Deauville	279

Tableaux

Tableau 2-1	Le maillage administratif dans l'Estuaire de la Seine	90
Tableau 2-2	L'Estuaire de la Seine en chiffres	91
Tableau 2-3	Le poids de l'emploi dans l'Estuaire	102
Tableau 2-4	Lieu de travail des actifs domiciliés dans les Pays de l'Estuaire en 2006	103
Tableau 2-5	La répartition des structures de promotion locale (offices de tourisme et syndicats d'initiative) à l'échelle de l'Estuaire	106
Tableau 2-6	Les trois quarts des touristes résident en Normandie ou dans une région limitrophe	108
Tableau 2-7	Un poids important des courts séjours dans les départements concernés par l'Estuaire de la Seine	109

Tableau 3-1	Principaux travaux de recherche en sciences humaines concernant l'Estuaire de la Seine et ses habitants	145
Tableau 3-2	Construction du questionnaire	159
Tableau 3-3	Un Estuaire « <i>Hors CODAH</i> » surreprésenté	166
Tableau 3-4	Répartition géographique du corpus obtenu	167
Tableau 3-5	Les strates géographiques d'analyses	167
Tableau 3-6	« Destination Estuaire 2009 », une promotion déficitaire, Corpus « <i>CODAH</i> », 2009	170
Tableau 3-7	Lieu de résidence des personnes enquêtées	170
Tableau 3-8	Analyse comparative du point de vue démographique à l'échelle de la CODAH	171
Tableau 3-9	La répartition Femmes-Hommes pour le Corpus « <i>CODAH</i> »	171
Tableau 3-10	Les groupes d'âge du Corpus « <i>CODAH</i> »	172
Tableau 3-11	Les catégories socioprofessionnelles en comparaison pour le Corpus « <i>CODAH</i> »	173
Tableau 3-12	Les lieux d'administration, en fonction du critère principal	174
Tableau 3-13	Le nombre de questionnaires administrés, le Corpus « <i>Hors CODAH</i> » entre théorie et pratique	179
Tableau 3-14	Le poids démographique de chaque Pays, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	180
Tableau 3-15	La répartition rive gauche-rive droite, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	180
Tableau 3-16	Répartition Femmes-Hommes, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	181
Tableau 3-17	Répartition par groupes d'âge, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	181
Tableau 3-18	Répartition par catégorie socioprofessionnelle, Corpus « <i>Hors CODAH</i> »	182
Tableau 3-19	Exemple de fiche thématique pour deux regroupements de réponses	186
Tableau 3-20	Le récapitulatif des entretiens avec les acteurs politiques	203
Tableau 4-1	La présidence du Comité des Elus de l'Estuaire de la Seine	216
Tableau 4-2	Les Conférences de l'Estuaire	224
Tableau 4-3	Le Grenelle de l'Estuaire, « un virage positif » dans la stratégie politique estuarienne	229
Tableau 5-1	Avez-vous entendu parler, les 2-3 dernières années, de l'Estuaire de la Seine?	290
Tableau 5-2	Le Pays d'Auge et le Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire, des corrélations inversées	294
Tableau 5-3	A quelle occasion avez-vous entendu parler de l'Estuaire de la Seine (les 2-3 dernières années) ?	295
Tableau 5-4	Quels projets pour parler de l'« <i>(E)stuaire</i> » ?	298
Tableau 5-5	Les principaux items concernant la représentation de l'Estuaire	300
Tableau 5-6	La structure de la représentation de l'« <i>(E)stuaire</i> de la Seine	302
Tableau 5-7	Item « Flux, passage » : Un Estuaire longitudinal	308
Tableau 5-8	Item « Flux, passage » : Un Estuaire, porte d'entrée	308
Tableau 5-9	Item « Espace d'évasion » : l'Estuaire, une ouverture vers le monde	309
Tableau 5-10	Item « Tourisme et loisirs » : Une dimension touristique peu affirmée, mais présente	309
Tableau 5-11	Item « <i>espace d'union</i> »	311
Tableau 5-12	L'Estuaire, un territoire	312
Tableau 5-13	Item « <i>image mitigée</i> »	313
Tableau 5-14	Item « <i>frontière</i> »	314
Tableau 5-15	Une représentation absente de l'Estuaire	315
Tableau 5-16	Les atouts de l'Estuaire de la Seine	319
Tableau 5-17	Les réponses regroupées sous l'item « <i>Le cadre environnant</i> »	319
Tableau 5-18	Les réponses regroupées sous l'item « <i>Le tourisme et les loisirs</i> »	320
Tableau 5-19	Les réponses regroupées sous l'item « <i>L'amélioration en général</i> »	321
Tableau 5-20	Les faiblesses de l'Estuaire	322
Tableau 5-21	Les réponses regroupées sous l'item « <i>Les critiques concernant le tourisme et les loisirs</i> »	324
Tableau 5-22	Dictionnaire des formes du corpus général	329
Tableau 5-23	Les villes centre des communautés de communes dans l'Estuaire de la Seine	484
Tableau 5-24	La répartition des effectifs en fonction de type de réponse par communauté de communes	484
Tableau 5-25	La répartition des pourcentages en fonction de type de réponse par communauté de communes	484
Tableau 6-1	Les résultats à la question concernant le statut d'« <i>habitant de l'Estuaire</i> »	380
Tableau 6-2	Un sentiment d'appartenance partagé entre les deux rives de la Seine	384
Tableau 6-3	Etre ou ne pas être habitant de l'Estuaire, un regard à l'échelle du Pays	385
Tableau 6-4	Récapitulatif des modalités de réponses concernant les arguments « pro » habitant de l'Estuaire	387
Tableau 6-5	Récapitulatif des modalités de réponses concernant les arguments « contre » habitant de l'Estuaire	395
Tableau 6-6	Les dimensions de l'argumentation contre le statut d'habitant de l'Estuaire	396
Tableau 6-7	Mobilité et appartenance spatiale, un rapport antagonique (5,7%)	403
Tableau 6-8	L'Estuaire de la Seine, une identité rejetée par manque d'image valorisante	404

Tableau 6-9	Les principaux items de la représentation touristique de l'Estuaire de la Seine	409
Tableau 6-10	La structuration du noyau central de la représentation touristique de l'Estuaire	410
Tableau 6-11	Item n°3 - Tourisme (34,1%)	412
Tableau 6-12	Item n°4 Les activités sportives et de loisirs (32,9%)	413
Tableau 6-13	Item n°5 - La Normandie pittoresque, toujours présente (18,9%)	413
Tableau 6-14	Item n°6 - L'histoire, le patrimoine, la culture (18,6%)	414
Tableau 6-15	Item n°7 - Estuaire : diversité, proximité et complémentarité (13,7%)	415
Tableau 6-16	Item n°8 - Les villes, l'animation	416
Tableau 6-17	Structuration quantitative de la représentation	417
Tableau 6-18	Les Items retenus concernant les lieux touristiques et de loisirs de l'Estuaire	427
Tableau 6-19	Les différences entre les résidents des deux rives en ce qui concerne les lieux recommandables à un touriste	429
Tableau 6-20	Analyse comparative entre les deux rives de l'Estuaire concernant la dimension touristique de l'Estuaire	433
Tableau 6-21	Les différences entre les résidents des Pays estuariens en ce qui concerne les lieux recommandables à un touriste	434
Tableau 6-22	Le statut d'« <i>habitant de l'Estuaire de la Seine</i> » en fonction d'âge	508
Tableau 6-23	Le statut d'« <i>habitant de l'Estuaire de la Seine</i> » en fonction de la catégorie socioprofessionnelle	509

Liste des sigles

AURH	Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CEE	Comité des Elus de l'Estuaire
CRT	Comité Régional du Tourisme
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
DTA	Directive Territoriale d'Aménagement
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
PA	Pays d'Auge
PCVS	Pays de Caux vallée de Seine
PHF	Pays des Hautes Falaises
PHPCE	Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire
PRE	Pays Risle Estuaire

Table des matières

Table des matières		Page
Remerciements		3
Sommaire		5
Introduction générale		9
PARTIE I		
DE L'ESPACE AU TERRITOIRE : RÉFLEXIONS, TERRAIN, METHODE		25
Chapitre I / La question du territoire en débat : état, processus, projet		27
1.1.	L'espace géographique, un point de départ	27
1.1.1.	Complexité et nature hybride	28
1.1.2.	Mouvement et lectures multiples de l'espace	29
1.2.	L'homme et l'espace géographique, entre pratique spatiale et relation cognitive	31
1.2.1.	De l'espace de vie à l'espace vécu, la dimension spatiale du quotidien	32
1.2.2.	Les représentations, ces incontournables schémas du réel	33
1.2.2.1.	La perception, support pour le système des représentations	33
1.2.2.2.	Les représentations en géographie, des véhicules d'images en lien avec l'espace	34
1.2.2.2.1.	Une production sociocognitive	35
1.2.2.2.2.	Une structure dynamique	36
1.2.2.2.3.	Une source d'information et un guide pour l'action	37
1.3.	Le territoire, un concept en renouvellement continu	38
1.4.	L'idéal et le matériel, une articulation complexe quand on parle de territoire	40
1.4.1.	Une structuration imbriquée et la nécessité d'un regard multiple	41
1.4.2.	Tout territoire est idéologique	43
1.4.2.1.	L'idéal, une relation impalpable, mais essentiel de l'homme à l'espace	44
1.4.2.2.	L'idéologie, de l'idée au plan concret	44
1.4.2.3.	L'idéologie spatiale dans la réflexion des géographes	45
1.4.2.4.	Le symbole, élément matériel et idéal d'un territoire	47
1.4.2.5.	L'iconographie et son rôle dans la construction territoriale	48
1.5.	Le territoire, entre stratégie et instinct	50
1.5.1.	La territorialité, le lien de l'homme avec l'espace	50
1.5.2.	Les acteurs qui font le territoire	52
1.5.2.1.	L' élu local, celui qui porte l'idée d'un territoire	53
1.5.2.2.	Le technicien, un rôle stratégique dans la construction territoriale	54
1.5.2.3.	L'habitant, un acteur incontournable quand on parle de territoire	55
1.5.2.4.	Un couple inséparable : le territoire entre vernaculaire et politique	56
1.5.2.5.	« Do you see what I see? ». La connaissance et l'articulation des représentations, une nécessité dans l'action territoriale	58
1.5.3.	L'identité territoriale, lien entre l'être humain et l'espace approprié	61
1.5.3.1.	Identité et appartenance, on parle de la même chose ?	61
1.5.3.2.	Nous n'avons pas une seule identité, mais des identités	62
1.5.3.3.	De l'individualité à la collectivité, entre vécu et construit	63
1.6.	Comment naissent les territoires aujourd'hui en France ?	64
1.6.1.	Le territoire comme projet	65
1.6.1.1.	De l'idée à l'action	66
1.6.1.2.	Du projet de territoire au territoire de projet	68
1.6.1.2.1.	Le projet de territoire ou le projet de structuration	69
1.6.1.2.2.	Le territoire de projet ou le temps de l'action	71
1.6.1.3.	Les limites, une nécessité même pour un territoire de projet	72
1.6.2.	Le tourisme, un projet à plusieurs enjeux pour soutenir un territoire	73

	Conclusion du chapitre	78
Chapitre 2 / De l'estuaire de la Seine à l'Estuaire de la Seine. Passer de l'espace au territoire par le tourisme		79
2.1.	L'espace estuarien, un objet géographique hybride	80
	2.1.1. L'estuaire de la Seine, une entité spatiale qui intéresse les géographes	80
	2.1.2. Des limites qui varient et pourtant pas de limite	82
	2.1.3. Entre trait d'union et espace fracturé	83
	2.1.4. Le Pont de Normandie, le départ pour une nouvelle dynamique dans l'espace estuarien	85
2.2.	L'Estuaire de la Seine, une échelle d'analyse originale	88
	2.2.1. Limites informelles et formelles dans l'Estuaire de la Seine	89
	2.2.2. L'Estuaire, un lieu de rencontre de zones d'influence	95
	2.2.3. Une population qui se diffuse dans l'Estuaire	96
	2.2.4. Une économie diversifiée, mais contrastée entre les deux rives	99
	2.2.5. L'échelle de l'Estuaire, un espace de vie ?	102
2.3.	Le tourisme une activité qui ne qualifie pas l'échelle estuarienne	105
	2.3.1. Une activité réelle, mais inégalement répartie	105
	2.3.2. Quelle clientèle dans l'espace estuarien ?	107
	2.3.2.1. Une clientèle majoritairement française et de proximité	107
	2.3.2.2. Une destination de courts séjours	109
	2.3.3. Quels enjeux dans les Pays de l'Estuaire ?	110
	2.3.2.1. Le Pays des Hautes Falaises, entre la mer et les hautes-terres	111
	2.3.2.2. Le Pays de Caux vallée de Seine : dynamisme, cohérence et affirmation	113
	2.3.2.3. Le Pays Risle Estuaire, une offre autour de l'eau et de la campagne	115
	2.3.2.4. Le Pays d'Auge, un tourisme consacré, une coopération difficile	117
	2.3.2.5. Le Pays Pointe de Caux Estuaire : le tourisme - une nouvelle dimension	119
	2.3.4. L'affirmation de la dimension touristique de la ville du Havre	122
	2.3.4.1. Comment valoriser la reconstruction des années 1950 ?	122
	2.3.4.2. Le classement UNESCO ou la volonté de changer le regard	123
	2.3.4.3. Des paquebots d'autrefois aux paquebots d'aujourd'hui	126
	2.3.5. Prémises pour un développement touristique à l'échelle estuarienne	130
	Conclusion du chapitre	132
Chapitre 3 / Analyse et interprétation d'un processus de construction territoriale : éléments de méthodologie		133
3.1.	Le travail de recherche, un aller-retour continu entre terrain et théorie	133
3.2.	Une approche méthodologique multidimensionnelle sur un terrain unique	135
3.3.	Le terrain vécu du géographe	139
	3.3.1. L'objectivité du regard du chercheur, une notion relative	139
	3.3.2. Entre « <i>chercheur - instrument</i> » et « <i>chercheur - analyste</i> »	141
	3.3.3. Quand et comment quitter le terrain ?	143
3.4.	« <i>L'Estuaire de la Seine : quelle représentation ?</i> », l'expérience d'une enquête exploratoire	144
	3.4.1. Regard sur d'autres travaux concernant l'Estuaire de la Seine	145
	3.4.2. Une seule enquête, une double approche, des questions multiples	149
	3.4.3. Les hypothèses de départ pour mettre au jour les représentations de l'Estuaire	152
	3.4.4. L'architecture du questionnaire	153

		3.4.4.1.	Le questionnaire : du quantitatif pour recueillir le qualitatif	154
		3.4.4.2.	Les cartes mentales, entre subjectivité et information riche	155
		3.4.4.3.	Le contenu du questionnaire	156
		3.4.4.3.1.	Comment nommer le sujet de référence ?	157
		3.4.4.3.2.	Des questions et des variables	159
	3.4.5.		Comment interpellier le résident de l'Estuaire ?	164
		3.4.5.1.	Logiques générales d'organisation	164
		3.4.5.2.	Regard général sur les deux corpus	165
		3.4.5.3.	Corpus « CODAH » : Attendre la population de l'Estuaire « sur place »	168
		3.4.5.4.	Corpus « Hors CODAH » : Chercher la population de l'Estuaire « chez elle »	174
		3.4.5.5.	Les biais de l'enquête	182
	3.4.6.		Analyse du contenu : des mots et des dessins	184
		3.4.6.1.	Logiques générales d'analyse	184
		3.4.6.2.	Construction et traitement primaire des variables textuelles	185
		3.4.6.3.	L'analyse structurale des représentations sociales	187
		3.4.6.4.	Le traitement des cartes mentales	189
		3.4.6.4.1.	La saisie de l'information, un travail minutieux	190
		3.4.6.4.2.	La jointure attributaire et la continuité de l'information	192
		3.4.6.4.3.	Comment obtenir une carte synthèse ?	193
	3.5.		Ecouter autrement l'acteur politique	196
		3.5.1.	L'entretien, un rapport de relative égalité	196
		3.5.2.	Un contrat verbal en situation sur une expérience vécue	198
		3.5.3.	« <i>Les entrées</i> » du discours : trois questions de départ	200
		3.5.4.	Le choix de l'acteur politique	202
		3.5.5.	Une double approche méthodologique d'analyse	205
			Conclusion du chapitre	207
PARTIE 2				
PROJET TOURISTIQUE ENTRE TERRITOIRE POLITIQUE ET TERRITOIRE REPRÉSENTÉ				209
Chapitre 4 / Un territoire de projet pour soutenir un projet de territoire				211
	4.1.		Politique et technique, une relation symbiotique pour construire un territoire	212
		4.1.1.	Le leader politique et son groupe de soutien	212
		4.1.1.1.	Le Comité des Elus de l'Estuaire (CEE), un « club » politique	212
		4.1.1.2.	Un fonctionnement informel, mais pérenne	216
		4.1.2.	L'Agence d'Urbanisme, un outil technique solidaire et persévérant dans ses démarches	217
		4.1.3.	L'élargissement territorial, entre stratégie technique et politique	219
		4.1.4.	Le CEE et la question de sa structuration	220
		4.1.4.1.	La mission « Andrieu » : la recherche d'une solution de structuration	221
		4.1.4.2.	Les Conférences de l'Estuaire : « <i>Parler de l'Estuaire dans l'Estuaire</i> »	224
		4.1.4.3.	La concertation territoriale, entre compétition et coopération	226
		4.1.4.4.	Le Grenelle de l'Estuaire et le basculement vers la logique de projet	227
		4.1.4.5.	Le XXI ^e siècle de l'Estuaire	230

4.2.	Pour l'Estuaire, par le tourisme. Les âges du projet thématique	233
4.2.1.	Le premier âge : les débuts de la réflexion	233
4.2.1.1.	Le tourisme, une réflexion parmi d'autres, mais avec un fort appui technique	233
4.2.1.2.	L'avancement sinueux durant les premières années	235
4.2.1.2.1.	Changement de présidence, changement de priorité	235
4.2.1.2.2.	Manque de structure et trop de structures	237
4.2.1.2.3.	Difficile travail avec les structures légitimes	239
4.2.1.3.	Le changement de contexte et le passage à l'action	240
4.2.1.3.1.	Portage politique et tourisme : une symbolique forte	241
4.2.1.3.2.	« Destination Estuaire » 2005 : cinq Pays, cinq « histoires »	242
4.2.1.3.3.	Réactions et perspectives	246
4.2.2.	Le deuxième âge : « <i>Tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine</i> »	247
4.2.2.1.	La dimension durable dans l'Estuaire de la Seine	247
4.2.2.1.1.	Travailler sur l'exemplarité, entre l'air du temps et nécessité	247
4.2.2.1.2.	Le paradoxe du tourisme durable dans l'Estuaire de la Seine	249
4.2.2.1.3.	Les nouveaux axes du projet	250
4.2.2.2.	Comment faire pour avancer ? Le temps de la connaissance	252
4.2.2.2.1.	Un inventaire : des labels qui ne correspondent pas aux critères du tourisme durable	253
4.2.2.2.2.	Un Forum du Tourisme Durable, une autre occasion pour se connaître	253
4.2.2.2.3.	Un questionnaire : des socioprofessionnels intéressés, mais en manque d'information	254
4.2.2.2.4.	Une navette durablement attendue	257
4.2.2.3.	De la réflexion à l'action. Du principe de puzzle à la transversalité	259
4.2.2.3.1.	Les Jardins Suspendus, une vue imprenable sur l'Estuaire	260
4.2.2.3.2.	Les « Univers » de l'Estuaire	261
4.2.2.3.3.	Le chemin vers un grand territoire	264
4.2.2.3.4.	Une carte pour l'Estuaire	267
4.2.2.4.	Finalement, la rencontre avec la population locale	269
4.2.3.	Le troisième âge : la structuration	271
4.2.3.1.	Une « Destination Estuaire », un vrai intérêt ?	271
4.2.3.2.	Nouveau contexte sous les effets du Grenelle de l'Estuaire	273
4.2.3.2.1.	Un Groupe de Projet et un leadership	273
4.2.3.2.2.	Passez le « durable » en subsidiaire !	273
4.2.3.2.3.	Si on veut agir, il ne manque que l'outil	274
4.2.3.3.	Population locale et touristes, décidément des cibles privilégiées	275
Conclusion du chapitre		278
Chapitre 5 / L'Estuaire de la Seine, entre le regard du résident et celui de l'acteur politique		283
5.1.	Comment le résident de l'Estuaire est-il informé sur l'Estuaire ?	283
5.1.1.	L'information grand public, des démarches toujours difficiles	283
5.1.1.1.	« Normandie Estuaire », la vie courte d'un magazine	284
5.1.1.2.	La radio, des ondes arrêtées à la frontière administrative	286
5.1.1.3.	Le portail Internet « Normandie Estuaire »	287

	5.1.2.	Est-ce qu'on parle de l' « <i>(E)stuaire</i> » dans l'Estuaire ?	289
	5.1.2.1.	On en entend parler sur les deux rives de la Seine	290
	5.1.2.2.	Cependant, existe-t-il des différences ?	292
	5.1.3.	Quelles occasions pour entendre parler de l' « <i>(E)stuaire</i> » ?	294
5.2.		Quelle représentation de l' « <i>(E)stuaire</i> » de la Seine son résident a-t-il ?	300
	5.2.1.	Un Estuaire au-delà de sa dimension physique	301
	5.2.1.1.	L'eau, l'essence de toute représentation autour de l' « <i>(E)stuaire</i> »	302
	5.2.1.2.	Les éléments périphériques : des « ouvertures » vers des nouveaux sens	307
	5.2.2.	Un manque de définition, entre indifférence et méconnaissance	314
	5.2.3.	Une dimension territoriale présente, mais périphérique	317
	5.2.4.	Les atouts de l'Estuaire, des multiples aspects en corrélation	319
	5.2.5.	Les faiblesses de l'Estuaire, entre stéréotypes et vrais problèmes	322
5.3.		Quand l'acteur politique parle de l'Estuaire de la Seine...	328
	5.3.1.	Quelle place aux mots ?	329
	5.3.2.	On parle de la même chose, mais différemment	330
	5.3.2.1.	Un seul territoire, trois dimensions	335
	5.3.2.2.	Le tourisme, particulièrement un enjeu économique	349
		Conclusion du chapitre	353
		Chapitre 6 / Du territoire politique au territoire des résidents	355
6.1.		Au-delà de mots, quel est le territoire des résidents ?	355
	6.1.1.	Un territoire au fil du fleuve	355
	6.1.2.	Lieu de résidence et représentation, existe-t-il des représentations différentes ?	358
	6.1.2.1.	Résider ou non dans la CODAH, on se représente différemment l'Estuaire ?	358
	6.1.2.2.	Résider sur une rive ou l'autre, l'Estuaire n'est pas le même	350
	6.1.3.	Le paradoxe du regard dans l'Estuaire	363
	6.1.3.1.	Plus on est proche du fleuve, plus on réduit l'échelle territoriale	363
	6.1.3.2.	Plus on est loin du fleuve, plus on élargit l'échelle territoriale	366
	6.1.4.	Analyses de quelques communautés de communes, ouverture vers de nouvelles pistes de réflexion	369
	6.1.4.1.	Le littoral Sud du territoire politique, inclus dans le territoire de l'Estuaire	369
	6.1.4.2.	L'arrière-pays Sud du territoire politique, une association déficitaire à l'Estuaire	371
	6.1.4.3.	Livarot et Orbec, des regards tellement différents	373
	6.1.4.4.	Entre littoral et arrière-pays, quelle représentation du territoire Estuaire sur la rive droite ?	375
6.2.		Les « trans-rives » sont-ils devenus les « <i>habitants de l'Estuaire</i> » ?	378
	6.2.1.	L'Estuaire de la Seine a ses habitants	380
	6.2.2.	Un statut d'habitant en fonction du lieu de résidence ?	381
	6.2.2.1.	Une rive droite où on se sent plus « <i>habitant de l'Estuaire</i> »	384
	6.2.2.2.	D'autres facteurs qui influencent l'identification en tant qu'habitant de l'Estuaire	385
	6.2.3.	Des logiques « pro » et « contre » le statut d'habitant	387
	6.2.3.1.	Quelles raisons pour se considérer habitant de l'Estuaire ?	387
	6.2.3.2.	Quels freins contre la mise en place d'une territorialité ?	395
6.3.		La « <i>Destination Estuaire</i> », quel appui dans le terrain ?	406

6.3.1.	Quelle place pour la « <i>Destination Estuaire</i> » dans une Normandie touristique ?	407
6.3.1.1.	La représentation touristique de l'Estuaire : une forte dualité	408
6.3.1.2.	Il y a un « cœur » d'Estuaire dans la Normandie ?	412
6.3.2.	La dimension touristique et de loisirs de l'Estuaire, entre connaissance, représentation et pratique spatiale	421
6.3.2.1.	Résider au milieu de l'Estuaire : un certain équilibre entre les deux rives de la Seine	421
6.3.2.2.	Les résidents « <i>Hors CDDAH</i> » : des déséquilibres entre les deux rives du fleuve	424
6.3.2.3.	De quoi parle-t-on à un touriste pour lui faire découvrir l'Estuaire ?	426
6.3.2.4.	Une dimension touristique et de loisirs en fonction de la rive de résidence	428
6.3.2.5.	Un regard à l'échelle du Pays	434
6.3.2.6.	Connaissance, représentation et pratique spatiale, une forte dépendance	445
Conclusion du chapitre		447
Conclusion générale		449
Annexes		459
Bibliographie		513
Index des documents		553
Liste des sigles		560
Table des matières		561

Titre : Construction territoriale et projet touristique. Le cas de l'Estuaire de la Seine

Résumé :

Le territoire est « un construit » par l'action politique et également par le vécu de ses résidents. Agir sur son devenir suppose de connaître les divers acteurs concernés et de permettre le croisement des multiples regards qui lui sont portés.

L'acteur politique met au jour le territoire par des projets. Ces projets peuvent avoir comme principale finalité un nouvel espace de pouvoir, des nouvelles limites, des nouvelles structures. Ils peuvent également reposer sur des thématiques communes aux divers acteurs qui les mobilisent solidairement.

Dans l'Estuaire de la Seine, un processus de construction territoriale a été entrepris par les acteurs politiques avec l'ouverture du Pont de Normandie. Le projet thématique concernant le développement du tourisme et des loisirs dans l'Estuaire s'inscrit dans cette suite, à la nouvelle échelle territoriale promue par la réflexion politique. Des enjeux identitaires, économiques et d'ordre diplomatique y sont ciblés, dans une mise en œuvre conduite par les acteurs techniques, au rôle stratégique majeur.

Professionnelle, réalisée au sein de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH), cette thèse vise à démontrer comment un projet thématique, en l'occurrence concernant le tourisme et les loisirs, contribue à la réussite d'un projet politique d'ordre territorial, en phase avec les citoyens concernés.

Mots-clés : territoire, projet, tourisme, acteur, représentation, estuaire

Title: Territorial construction and tourism project. The case of the Estuary of the Seine

Abstract:

The territory is a "construct" through political action and the experience of its residents. In order to influence its future it is necessary to identify the concerned stakeholders as well as to bring together different perceptions regarding the territory.

Politicians act on the territory through projects. These projects can have as main purpose a new space of governance, new limits or new structures. Moreover, they can also be based on themes shared by the stakeholders and capable to mobilize them and bring them together.

Regarding the Estuary of the Seine, a process of territorial construction has been started by the politicians with the opening of the *Pont de Normandie* (Normandy Bridge). The thematic project of tourism and leisure development in the Estuary is part of this sequence and builds on the new territorial concept resulting from the political decision making process. Implemented by experts, the project targets strategic issues regarding identity, economics and diplomacy.

Realized within the *Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine* (Urbanism Agency of the Region of the Le Havre and the Seine Estuary), this thesis aims to demonstrate how a thematic project, in this case concerning tourism and leisure, contributes to the success of a political territorial project, in line with the concerned citizens.

Keywords: territory, project, tourism, stakeholders, representation, estuary